VASTE ET BELLE PROPRIÉTÉ
A VENDRE

Propriété d'environ 200 hectares, à cent mètres de la gare de Perriche!lo, située non loin de l'établissement des Bains, susceptible de toute sorte de culture, une partie est complantée en céréales, avec moulin, actionné par la rivière.
vente très avantageuse et facilités de paiement.
Chasse de premier ordre. Pêche abondante. Conditions de S'adresser au bureau du journal.

HOTEL D'EUROPE
ADÉLAÏDE COLOMBANI
Bastia — 3 et 5, rue de l'Opéra — Bastia

Cet Hôtel se recommande par sa belle situation, au centre de la ville, à proximité des principaux établissements.
Il possède, en outre, un superbe jardin éclairé à l'acétylène, où les clients peuvent prendre leur repas pendant l'été.
Banquets — Noces — Festins
Pension à des prix modérés

INSTITUTION OTTAVJ
Boulevard des Etrangers et Boulevard Lantivy
COURS SECONDAIRES DE JEUNES FILLES D'AJACCIO
Fondés en 1882
Dirigés par Mlle L. OTTAVJ, *Officier d'Académie*

Seul Etablissement subventionné par l'Etat, et où les Cours soient faits par des professeurs du Collège et de l'Ecole Normale d'Instituteurs.

Cet établissement public auquel a été annexé un pensionnat, désigné par décision ministérielle en date du 26 mars dernier, pour recevoir les boursières de l'Enseignement Primaire Supérieur du Département, a été transféré depuis le 1er octobre 1903 dans un nouveau et magnifique local (Villas Costa), spécialement aménagé à cet effet, entouré de jardins, avec vue splendide sur la mer et la montagne.

Pensionnat, demi-pensionnat et externat

Des maîtresses pourvues du brevet supérieur et du certificat d'aptitude pédagogique sont attachées à l'Etablissement.

PRÉPARATION AUX DIVERS EXAMENS

Cours spécial pour le concours d'admission à l'École Normale. — Leçons particulières de langues vivantes (anglais, allemand), de musique instrumentale et de peinture.



Royal Windsor
LE CÉLÈBRE
RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX
AVEZ-VOUS DES CHEVEUX CRISP
AVEZ-VOUS DES PELLICULES?
VOS CHEVEUX SENT-ILS FACILEMENT DU TOMBENT-ILS?
SI OUI,
Employez le ROYAL WINDSOR, qui rend aux Cheveux gris la couleur et la beauté naturelles de la jeunesse. Il arrête la chute des Cheveux et fait immédiatement les Pellicules. Il est le SEUL Empêchement rotter des Cheveux instantané. Résultats inespérés. Vente toujours croissante.
Exiger sur les flacons les mots Royal Windsor. Se trouve chez les Coiffeurs-Parfumeurs et Bureau et dans toutes
ENTREPOT : 26, rue d'Enghien, PARIS
Envoi franco sur demande de Prospectus contenant détails et attestations

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et La-Porte du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques pleines et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Poterie ordinaire et en grès.

FERS A PLANCHER
Fers en barres: Plats, Ronds, Carrés, T'ls de fer, Rennes artificielles.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux à Boulevard de Cardo, 1.

LIBRAIRIE OLLAGNIER

PANORAMA DE BASTIA
sur très beau bristol, (dimensions 54/20)
Prix : 0,50 centimes
avec encadrement baguette noire filets dorés 2,00
id. baguette dorée 2,25
id. baguette vieux chêne 2,50

Carte-lettre Album
contenant quatre magnifiques vues de Bastia.
PRIX : 0,35 CENTIMES.
N. B. — *Le port en sus.*

BAR SOAVI
BIÈRE GRUBER
Le bock 20 c.
Le ballon 25 c.
Le demi 40 c.
Le *Sérieux* 50 c.

BONNE OCCASION
A vendre : Calèches, Victoria, Cabriolet et Charrettes ; Futailles pour vin neuves et usagées, toutes contenances, à des prix très avantageux.
S'adresser au concierge de Toga.

Atelier de dorure
SAUVEUR MAGGIOTTI, Doreur
Rue des Terrasses, Bastia
Travaux et réparations d'objets d'Eglise
Chandeliers, Reliquaires, Trônes' Crucifix, Statues, Croix, etc., etc.
Ces travaux sont exécutés avec soin et à des prix modérés.
Exécution de travaux de dorure dans les églises, ainsi que dans les appartements.

TUMEUR

65 ANNÉES de SUCCÈS
Alcool de Menthe de
RICQLÈS
SEUL VÉRITABLE ALCOOL DE MENTHE
CALME la SOIF et ASSAINIT l'EAU
GUÉRIT les MAUX de CŒUR, de TÊTE d'ESTOMAC, les INDIGESTIONS la CHOLÉRINE
EXCELLENT pour les DENTS et la TOILETTE
PRÉSERVATIF contre les ÉPIDÉMIES
EXIGER du RICQLÈS
HORS CONCOURS, PARIS 1900

Les Illustrations de la Corse
PAR NOVELLINI

La Corse au XVIIIe siècle, Allégorie (Salon de 1879).
Sur papier de Chine, format 80×57 . . . 6 fr
Sur papier blanc. — — . . . . 5 fr

HOMMES CÉLÈBRES
Sambucuccio d'Alando (Salon de 1878).
Sampiero Corso.
Pascal Paoli.
Napoléon Bonaparte.
Sur papier de Chine, format 40×30. Chaque. 2 fr

Ste Dévote, Patronne de la Corse
(Salon de 1879).
Sur papier de Chine, format 65×50 . . . 5 fr
Sur papier Chine, format 40×30 (Réduction). 2 fr

EN VENTE :
A *AJACCIO*, chez l'auteur et chez M. de PERETTI, Libraire.
BASTIA, chez M. OLLAGNIER, Libraire

Librairie du *Petit Bastiais*

VATTELAPESCA
(P. LUCCIANA)
(Sa Morale)

Il ne faut pas courir deux lièvres à la fois, proverbe en 1 acte. Prix 50 cent. franco 60.
Cunversione, cummediòla in 2 atti. Prix 50 cent. franco 60.
Puesia e Prosa, cummediòla in 3 atti. Prix 50 cent. franco 60.
Sei Soinette Commiche, Prix 60 cent. franco 80.
L'Aricchiòla, cummediòla in 1 atti. Prix 50 cent. franco 60.
Da Chicchiu a Furiani, cummediòla in 1 atti. Prix 50 cent. franco 60.

Les six brochures réunies en un volume de 396 pages, 2 fr. 50, franco, 2 fr. 90

L'un des rédacteurs gérant,
- MATTHIEU OLLAGNIER.

Indispensable à la Campagne

POUR LES
SOINS DE LA PEAU
CRÈME SIMON
POUDRE
SAVON SIMON
MÉDAILLE d'OR, Paris 1900

MESDAMES
Vous reconnaîtrez sûrement
500 francs par an
sur le prix de vos Toilettes, si vous voulez faire usage du Journal de Modes
« LA SAISON »
le seul au Monde donnant par numéro environ 100 GRAVURES INÉDITES de Modes, etc.
C'est vous dire que les parties techniques de *Modes et Travaux de Dames* y sont traitées d'une façon magistrale.
Cet organe ne publie aucun roman, ce qui permet de le laisser entre toutes les mains.
Modestes Tranquilles : Étiant de ces modes en
6 francs par an en 25 cent. le numéro avec un Supplément de Modes, une Planche de Patrons en un Panorama en couleurs.
Numéro Spécimen gratuit 30, rue de Lille, Paris

RÉGÉNÉRATEUR UNIVERSEL des
CHEVEUX de Mme S. A. ALLEN



C'est la préparation la plus efficace pour ramener les CHEVEUX GRIS à leur couleur et leur beauté naturelles. Elle communique aux cheveux une souplesse qui favorise leur croissance; elle en arrête la chute et prévient les pellicules. Elle fortifie et nourrit le cheveux.

Le COURRIER de la PRESSE
Fondé en 1859 A. GALLOIS, Fondateur
31, Boulevard Montmartre, PARIS

MAISON L.-N. MATTEI et Cie

Produits Recommandés

La délicieuse
LIQUEUR
CÉDRATINE
digestive et rafraîchissante

L'inimitable
VIN DU CAP-CORSE
AU QUINQUINA
Apéritif tonique et fortifiant

LE MÉDOC DES INITIATIONS

29e ANNÉE — LUNDI, 31 OCTOBRE et MARDI, 1er NOVEMBRE 1904 — No 256

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 2, Boulevard du Palais, Bastia
MATHIEU OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payées d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers. 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.50 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	Un an	Six mois	Trois mois	
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.	Union postale, et autres pays le port en sus.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »	

On ne répond pas des manuscrits déposés.

00528

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE BASTIA

LE CALENDRIER

FÊTE D'AUJOURD'HUI : TOUSSAINT.
SOLEIL : (heure authentique)
LEVER, 6 h. 06 m. — Coucher, 4 h. 24 m.
LUNE : Nouv., le 7 — Premier quart., le 14
FÊTE DE DEMAIN : LES MORTS.

31 OCTOBRE

LE PLATRE ET SON EMPLOI

Le plâtre ou sulfate de chaux, que l'on utilise en agriculture et en viticulture, soit cru, c'est-à-dire moulu, une fois extrait du sol, soit cuit, lorsque la mouture est précédée d'un grillage, est surtout avantageux dans la culture des légumineuses (trèfle, luzerne, sainfoin, vesces, féverolles, pois, etc.) Les céréales, les plantes racines et les crucifères (chou, colza, moutarde) sont moins influencées par cet engrais. La vigne profite de l'apport du plâtre, si le terrain où elle est complantée est pourvu abondamment de matières organiques.

Des différences d'efficacité de cet engrais existent cependant ; elles sont dues à la nature du terrain et aux conditions climatériques. Ainsi, le plâtre agira mieux dans les terres argilo-calcaires et silico-argileuses profondes, chaudes et riches en humus, que dans les terres argileuses, imperméables, humides et froides ; il aura plus d'action dans un milieu à climat chaud et humide, où de petites pluies chaudes se produisent fréquemment, où les rosées sont abondantes, que là où les pluies sont froides et fortes, ou font totalement ou presque défaut.

Comment le plâtre agit-il ? Voilà une question qui est loin d'être résolue.

D'après Debérain, le plâtre provoquerait, appliqué à la culture des légumineuses, la formation dans le sol du sulfate de potasse et, au contact du carbonate de chaux qui englobe et insolubilise la matière homique, il donnerait naissance à du carbonate de potasse qui la dissout. De sorte que, d'après Debérain, il y aurait dessathérèse de la potasse au sol et dissolution des matières homiques, c'est ce qui explique pourquoi, en terrains riches en humus, le plâtre agit avec tant d'efficacité et pourquoi aussi il peut, dans de tels milieux, remplacer le sulfate de potasse, d'après les expériences de Debérain.

Pour d'autres agronomes le plâtre aurait une action sur la végétation, en apportant aux plantes le soufre et la chaux, que les terrains ne peuvent pas lui fournir en quantité suffisante. Il activerait aussi la fermentation des matières organiques, c'est-à-dire leur nitrification.

En somme, on n'est pas bien fixé sur l'action du plâtre. Pour les uns, les plantes s'assimileraient mieux la potasse et l'humus du sol ; pour d'autres, elles seraient pour ainsi dire soumises à l'action d'un engrais.

On n'est pas non plus bien fixé sur la nature du plâtre à employer. Les uns préfèrent le plâtre cru ; d'autres le plâtre cuit. A notre avis, le cuit est préférable, d'abord parce qu'il contient moins d'eau et plus de sulfate de chaux que le cru ; en outre, parce qu'il se pulvérise mieux et est plus actif.

On donnera 400 à 600 kilos de plâtre à l'hectare aux prairies artificielles ; la dose sera d'autant plus élevée que le terrain est riche en humus. Aux vignes on peut donner jusqu'à 800 kilos et au-delà. Aux céréales 300 à 400 kilos sont suffisants.

On répandra le plâtre sur les légumineuses du commencement avril à fin mai, au réveil de la végétation. Bien sûr de même pour les céréales. Pour les vignes, le plâtrage s'effectue soit en saupoudrant le fumier, sitôt après son épandage et avant de le couvrir, soit en mélangeant le plâtre aux engrais organiques et potassiques.

Disons, en terminant, que le plâtre, pour donner de bons résultats, doit être pur, exempt de matières étrangères, telles que : sable calcaire moulu, chaux, etc. Il doit être, en outre, d'une grande finesse et avoir une teneur normale en acide sulfurique, c'est-à-dire en sulfate de chaux réel.

Un plâtre cuit bien pur contient de 55 à 58 0/0 d'acide sulfurique, mais malgré sa bonne préparation, il y a toujours un peu d'eau qui abaisse le taux d'acide sulfurique. Le plâtre cru, par, contient de 40 à 46 0/0 d'acide sulfurique.

J.-B. CASTELLI.

NOUVELLES COLONIALES

M. le lieutenant Guerriat, du 23e rég. d'infanterie coloniale, passe au 16e rég. de même arme, pour servir en Chine.

— M. le capitaine Colonna d'Istria, du 4e rég. d'infanterie coloniale, est désigné pour servir à Madagascar.

— M. le capitaine Ferrandini, de l'infanterie coloniale, de l'état-major particulier à Rochefort, est désigné pour l'état-major particulier à Saint-Louis, Sénégal.

CHRONIQUE CORSE

31 octobre 1811. — Mort de M. Chiappe, procureur général à la Cour impériale d'Ajaccio, après six années d'exercice dans ces hautes fonctions. Le jour de sa mort Madame Mère lui faisait annoncer sa nomination comme ambassadeur près la Cour de Naples.

1er novembre 1742. — Naissance à Sorio du général Mathieu de Petriconi.

Cet officier général était père du général Népomucène de Petriconi, qui mourut au siège de Véronne aussi glorieusement que Lasne de Casabianca à Aboukir et Abbatucci à Hunningue.

ARTISTE

J'avais revu la *Vie de Bohème* de Mürger, par un de ces crépusculaires d'octobre finissant où l'âme, emplie de navrance, doucement se meurt comme un jour pâle d'automne... Et tout en songeant aux héroïnes du roman fantasque, j'étais loin de me douter que Jean-Mathieu Pekle allait livrer au public la silhouette aimée de celle qu'on appela Musette... Je l'ai longtemps regardée, la Musette de l'artiste connu, la Musette fidèle apportant à Mimi, qui agonise, le manchon désiré ; et l'expression mélancolique de ce visage me révéla l'effort que dut coûter le travail patient de Jean-Mathieu Pekle. On ne se doute pas de l'ingratitude d'un pareil labour, de la fatigue des doigts pétrissant la glaise, de la tension du cerveau créant le modèle. Le peintre, plus heureux que le sculpteur, s'adonne à une tâche moins ingrate ; et le pinceau, certes, se laisse mieux guider que l'ébauchoir rétif. Mais Jean-Mathieu Pekle a appris, de son maître Barrias, que la volonté mise au service du talent surmonte les obstacles du métier. Il s'agit simplement de vouloir pour bien faire ; et la ténacité grandit l'artiste qui n'a point peur. C'est à elle que nous devons Musette, la Musette fidèle apportant à Mimi, qui agonise, le manchon désiré ; et c'est à elle, aussi, que nous devons l'élégante silhouette de femme moderne retroussant sa robe neuve, d'un geste coquet... Oui, les figurines de Jean Mathieu Pekle arrêteront le passant, car dans la cire et sur le plâtre patiné, le sculpteur a laissé un peu de son âme ardente où l'art, un jour, versa le beau rayon de vérité !

René SANOY.

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 1er nov. à 4 h.

Blondin.	Gung'l.
L'Africaine.	Meyerbeer.
Les Gardes de la Reine.	Godfrey.
Salamboo.	Reyer.
Christine de Suède.	Bléger.

Le Sous-Chef de Musique, A. FOURNIER.

Les Restes du colonel Luecciardi

On lit dans le Journal Officiel de Madagascar :

Les restes du lieutenant-colonel Luecciardi, que la famille du regretté chef d'état-major avait désiré faire revenir au pays natal, ont été exhumés il y a quelques jours à Tananarive et sont arrivés à Tamatave le 17 septembre, dans la soirée. Le lieutenant-colonel Groojean, commandant d'armes, ainsi que plusieurs fonctionnaires, M. de Roccs-Serra, inspecteur-chef du service des Douanes, M. Colonna, président du Tribunal, M. Lota, receveur des Domaines, M. Mantoux, sous lieutenant des Douanes, amis personnels et compatriotes du défunt, s'étaient rendus à la rencontre du convoi à Ivondro. A Tamatave le corps a été déposé dans une chapelle ardente aménagée au bord de la plage, qu'ont visitée pendant toute la journée du 16 de nombreuses personnes tenant à payer un dernier hommage à la mémoire du défunt au moment où il allait quitter Madagascar. Le Gouverneur Général, accompagné de ses officiers d'ordonnance, est venu dans l'après-midi déposer une couronne en fleurs naturelles sur le cercueil. D'autres couronnes ont été également apportées, notamment par une délégation des Corses habitant Tamatave.

Le lendemain 19, à 9 heures et demie du matin, le corps a été embarqué sur le *Bilbourne*, à destination de Marseille. Il est accompagné par M. le docteur Tedeschi, qui le conduira jusqu'au pays natal du défunt, à Antisanti, et le remettra à la famille. Le Gouverneur Général a prié M. le colonel Drude, commandant le 163e régiment d'infanterie à Bastia, de le représenter à la cérémonie de l'inhumation définitive.

NOMINATIONS ET PROMOTIONS

M. le médecin principal Santelli, du port de Cherbourg, est désigné pour aller servir aux forges de la Chaussade, à Guérigny.

— Ont été nommés gardes domaniaux les nommés :

M. Morsechini Pierre Paul, ex adjudant au 4e bataillon d'infanterie légère d'Afrique, demeurant à Silvarsocio.

M. Santini François, ex sergent au 10e régiment d'infanterie.

M. Morini Nonce-François, ex sergent au 124e régiment d'infanterie, demeurant à Serrola-Carcopino.

Bulletin Financier

Paris, le 27 octobre 1904.

La Fédération du détail à la suite d'une nouvelle baisse de 1/2 des Consolidés Anglais, a dégénéré en milieu de la séance en une petite panique, lorsqu'on a appris la convocation subite d'un Conseil des ministres à Londres au dernier moment, on en ressentait un peu et la clôture ne s'effectue pas tous à fait au plus bas. La Rente Française a fléchi à 97 65. Les Fonds étrangers n'ont tenu en réaction plus ou moins importante ainsi que les valeurs industrielles et les mines.

Les Sociétés de Crédit sont plus lourdes, Le Crédit Lyonnais revient à 1.140.

En banque, les actions de la N. de Kaffirs se traitent à 28 francs.

La Société de Matériel de chemins de fer du Haut-Volga procède à l'émission de 20.000 actions privilégiées d'après les statuts de la Société ; les porteurs d'actions ordinaires ont

33 - FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

LES AILES D'ICARE

par CHARLES DE BERNARD

VIII

LE STAGE

— Je regarde ta niche ; car il serait trop fastueux de dire ta chambre, répondit Blondeau en se levant ; quelle idée t'a pris de venir loger ici. A part moi, avec qui tu ne te gênes pas, décemment tu ne pourrais pas recevoir une visite ; et c'est à peine si toi même tu y es en sûreté.

— Comment ça ? dit le subtilitat, est-ce que cet hôtel a un mauvais renom ?

— Je ne m'y fierais pas, surtout si j'avais avec moi une somme considérable. Où caches-tu ton portefeuille ?

— Là, dit Deslandes, en montrant un vieux secrétaire d'acajou surmonté d'une tablette de marbre cassée en trois morceaux.

Blondeau s'approcha du meuble et appuya la main comme pour en essayer la solidité.

— Voilà de l'argent en sûreté, dit-il en haussant les épaules ; d'un coup de poing je parie de faire sauter la serrure. Et puis dans ces hôtels garnis qui sont aux ordres de la police, il y a des clefs qui vont à tous les meubles. Un paquet de billets de banque est si tentant et a si vite disparu !

Deslandes se leva brusquement, ouvrit le secrétaire, et trouva dans un des tiroirs son portefeuille intact.

— Tu m'as fait peur, dit-il ; mais tu vois que c'est à tort.

— Ce qui n'est pas arrivé hier peut arriver demain, dit Blondeau d'un ton sentencieux.

— Tu crois donc qu'il est imprudent de garder avec moi tant d'argent ?

— Dans une maison ouverte à tout venant, pleine d'individus souvent fort peu scrupuleux qui ne font qu'arriver et partir : ma foi, j'aimerais presque autant déposer ma bourse sur une borne et la confier à la probité publique.

— En ce cas, il faut que tu me rendes un service, dit le subtilitat.

Involontairement Blondeau baissa les yeux tandis qu'une faible rougeur colorait la teinte livide de ses joues.

— Je vais garder un ou deux mille francs pour ma dépense, reprit Deslandes, et un me fera le plaisir d'enfermer le reste dans ton bureau, où il sera en sûreté.

Cette confiance spontanée en allant au-devant d'une proposition que le jeune hésitait à formuler, malgré son aplomb habituel, éveilla dans son âme un de ces remords qui jette parfois aux âmes déjà corrompues le flambeau de l'humanité près de s'éteindre ; lueur assez vive pour éclairer le vice et lui montrer sa laideur, mais trop faible pour que la vertu puisse s'y rallumer.

— Un dépôt! dit Blondeau d'une voix émue ; je t'avoue que j'aimerais autant te voir t'adresser à un autre. Il est toujours désagréable d'avoir chez soi de l'argent qui ne vous appartient pas et dont on se trouve responsable.

— Tu ne peux me refuser ce service, reprit Deslandes avec vivacité ; tu sais qu'excepté toi je ne connais à Paris personne en qui je puisse avoir confiance. D'après ce que tu m'as dit, et je trouve tes observations fort justes, mon argent n'est pas ici fort en sûreté !

— C'est mon avis.

— Tu n'as pas envie de me laisser voler, n'est-ce pas ?

— Assurément.

— Eh bien! alors fais-en ce que je te demande, reprit le subtilitat, et il présenta le portefeuille à son ami, après en avoir retiré deux billets de banque.

— Puisque tu l'exiges, soit, dit Blondeau, qui, en se trouvant possesseur d'une somme de quinze mille francs, éprouva subitement l'ardente soif du jeu, dont sont altérés sans exception tous les pontes qui viennent de perdre leur argent.

— Je suis sûr, pense-t-il, que l'infernale série de la rouge est épuisée, et que maintenant la noire est bonne. — Tu es pressé de finir ton travail, reprit-il tout haut ; je ne veux pas te déranger, ainsi je te laisse. Adieu! dînes-tu avec moi demain ?

Blondeau quitta son confident ami et se dirigea d'un pas rapide vers la maison d'où il était sorti, deux heures auparavant, aussi mal en cachoes que l'enfant prodigue. A la porte, il s'arrêta, et, par un dernier scrupule, essaya de lutter contre sa tentation. Mais le démon du jeu est trop fort, et le vertu du joueur était faible.

— Si le voine est encore contre moi, se dit-il, je le jure, je ne hasarderai que mille francs.

Après avoir ainsi transigé avec sa conscience, il entra.

IX

MANŒUVRES AMBITIEUSES

Tandis que, en dépit de son serment, le dépositaire infidèle perdait billet après billet, comme un automne un arbre se dépouille de ses feuilles une à une, Deslandes, dont l'ardeur ne s'était pas un instant ralentie, mettait la dernière main à son travail, pour lequel, en le relisant, il éprouva une sorte d'enthousiasme.

— Si M. Pierd s'attend à un lectum de contentement, pensa-t-il, voici qui le fera changer d'opinion sur mon compte.

Le lendemain, le jeune magistrat se rendit chez son protecteur quelque temps avant l'heure du dîner D'un air modeste il lui remit le dossier à cordon rose augmenté du rapport qu'il avait passé une partie de la nuit à copier de sa plus belle écriture.

A suivre.

POUR LES
SOINS DE LA PEAU
CRÈME SIMON
POUDRE
SAVON SIMON
MÉDAILLE d'OR, Paris 1900

au droit de préférence sur ces nouveaux titres. La souscription est ouverte jusqu'au 7 novembre prochain.

Rentrée de nos Chemins de Fer.

GAZETTE DÉPARTEMENTALE

VALLE DE ROSTINOr — Par arrêté de M. le Sous-Préfet de Corte, M. Giovanconi Antoine-Jules a été nommé garde particulier de la dite commune.

PINO. — C'est avec le plus vif plaisir que nous avons appris le succès que le jeune et sympathique Joseph Capocchi, élève du lycée de Bastia, vient d'obtenir en subissant avec mention assez bien, l'examen de la 2e partie du baccalauréat.

Ce résultat n'est nullement de nature à nous surprendre, car ce jeune homme unit à une rare intelligence la passion de l'étude, du devoir.

Puissent ces quelques mots, tracés à la hâte par la modeste plume d'un ami, réussir à procurer un rayon de joie à son affectueux père qui traverse, en ce moment, le grand océan pour rentrer au Vénézuela, à sa grand'mère et à ses excellentes tantes qui l'adorent et peuvent, à bon droit, fonder sur lui les plus douces et belles espérances. — Levi.

ILE ROUSSE. — Mme Santini Marie-Fanetine née Giuliani, débitante de tabacs de la régie à Ile Rousse, a été nommée débitante de poudres à feu.

SAVON DU CO GO Le meilleur des savons connus

AUX COURSES

Donc, il est entendu qu'on ne doit jamais assister à des réunions sportives, lorsqu'octobre finit et novembre va commencer. L'affluence... restreinte de dimanche nous l'a apprit. Que les Marseillais, au parc Borély, ne se conforment pas à cet usage, soit ! Mais il est de bon ton, en Corse, et rien qu'en Corse, de bouder quand le 30 octobre est un dimanche, même quand ce dimanche resplendit d'un beau soleil d'automne. Ah ! oui, la journée fut d'or, et les courses auraient été superbes d'entrain et de bonne humeur, si... Mais il est entendu qu'on ne doit jamais assister à des réunions sportives, lorsqu'octobre finit et novembre va commencer. Vous vous imaginez sans doute que les jockeys, découragés, s'en allèrent, que les chevaux se couchèrent, et que la musique de 16 à 18 joua pas. Candeur ! les jockeys furent vaillants ; Coco, Dora, Quitus, Paladin, Indien, Nina III, Consul, Saillant, Birbi, Pasco, Bretagne, Nina IV, furent enfourchés ; et M. le sous-chef Fournier coupa l'air de sa baguette...

Tout en complimentant les doux vainqueurs, il m'est agréable de rendre hommage au zèle infatigable de M. le comte Etienne Fercioli Conti ; au tact parfait des commissaires, MM. Pani Villa et Balbi ; à l'impartialité de M. le notaire Mingalon, juge à l'arrivée, à la collaboration dévouée de MM. Louis Mozer, starter, Ch. Pitti-Ferrandi, aide starter, Paul Berneau, secrétaire. Quant à M. Orillat, inspecteur principal des chemins de fer, il fut exquis de courtoisie.

Ah ! oui, ce dimanche d'octobre resplendit d'un beau soleil d'automne, mais...

RENÉ SANGY.

Résultats des Courses

Les Gagnants

1er Prix
du Ministère de l'Agriculture

Course au trot attelé ou monté, 3000 francs.

250 francs et les entrées au 1er ; 50 fr. au 2e ; 25 francs sur les entrées au 3e.

Distance, 3.850 mètres. Entrée, 10 fr.

Inscrits. — Hisette (Giamarchi).
Dick (Agnesi Antoine).
Linda (Alberti).
Nina II (Alberti).
Nina III (F. Bernacchi).
Coco (Ghipponi).
Stella (Acquaviva).

1er, Coco, 2e Nina III.

Prix de la Ville de Bastia

Course au galop, 1.000 francs pour tous chevaux nés en Corse, de 3, 4, 5 et 6 ans.

Distance, 2.000 mètres. Entrée, 25 fr. au fonds de courses.

Inscrits. — Paladin (Uscinetti).
Consul (Bernacchi).
Dora (docteur Vico).
Pasco (Lescuyer).
Bettina (Forcioli-Conti).

1er, Dora, 2e, Consul, 3e, Pasco.

Prix du Pigno

Military de 3e série pour sous-officiers, 2125 francs.

Objet d'art de 100 francs au 1er ; de 75 francs au 2e ; de 50 francs au 3e. Règlement du Ministre de la Guerre.

Inscrits. — (7 chevaux).
1er, Quitus, au maréc. des logis Barbier.
2e, Saillant, au maréc. des logis Paolotti.
3e, Bretagne, au mar. des logis Ferrier.

2e Prix
du Ministère de l'Agriculture

Course au galop, 400 francs.

300 francs et les entrées au 1er ; 100 fr. au 2e ; le 3e doublera son entrée, pour tous chevaux de 2, 4, 5 et 6 ans ayant couru le même jour sans gagner un 1er prix.

Distance, 1.500 mètres. Entrée, 15 fr.

Inscrits. — Dora (docteur Vico).
Consul (F. Bernacchi).
Paladin (Uscinetti).
Pasco (Lescuyer).
Bettina (Forcioli-Conti).

1er, Paladin, 2e, Consul.

Prix des Cies Fraissinet et des Chemins de fer

Course de poneys Corses, 250 fr. au trop attelé. — Taille des poneys jusqu'à 1 m. 35 inclusivement. — Distance, 3.000 mètres.

Au 1er, 150 francs ; au 2e, 75 francs ; au 3e, 25 francs. — Entrée, 10 francs.

Inscrits. — Biribi (Avanzeri).
Zéphyr (Al. Luiggi).
Indien (Bart. Casanova).
Nina IV (Louis Gandolfi).

1er, Indien, 2e, Biribi, 3e, Nina IV.

MALADIES DE POITRINE



Prévenez la phtisie, ne crachez pas le sang. La faiblesse des poumons est due à la faiblesse, à la pauvreté du sang. La faiblesse des tissus des poumons provoque leur déchirement, les crachements de sang les hémorragies, la pneumonie, la phtisie. Evitez l'anémie, c'est-à-dire l'état général qui prélude à la phtisie. Les

PILULES PINK

donnent du sang, fort, riche, pur et portant la force dans les poumons. Ce sang se répand dans toutes les petites veines que l'on voit sur le dessin ci-contre, et fortifie chaque membrane. Les Pilules Pink par leur remarquable action sur le sang et le système nerveux, ont guéri des milliers de gens atteints de maladies de poitrine. Agissez de suite, dans quelques jours il serait peut-être trop tard.

On trouve les Pilules Pink dans toutes les pharmacies et au dépôt Gablin et Cie, pharmacien, rue Bailly, Paris, 3 50 la boîte, 17 50 les 6 boîtes franco.

Aux Instituteurs

De temps à autre, les feuilles locales publient des articles de « Corsicus, » de « Jean de Bonnifay » et autres « Jean. » Dans ces articles, à côté d'idées excellentes, — que l'on trouve d'ailleurs exprimées dans les mêmes termes, dans beaucoup de journaux pédagogiques, — revient l'éternelle rengaine de votre « traitement de famine. »

Comment pouvez-vous, Messieurs, laisser répandre, sans protester, une affirmation aussi avilissante pour votre dignité, et aussi mensongère. Car, enfin, croyez vous que vous vous élevez dans l'estime du public, lorsque vous criez « famine » par-dessus les toits, alors que votre tenue ne laisse point supposer une telle gêne ; lorsque vous adressez vos jérémiades à un public qui n'a rien à voir dans l'amélioration de votre sort.

Et puis, votre « Jérémie » est-il sincère lorsqu'il parle avec tant d'insistance de votre traitement de famine ? Lui, n'est pas parmi les instituteurs les plus favorisés. Il gagne pourtant huit francs cinquante centimes par journée de travail de six heures. Et ne dites pas que cela est inexact, que votre traitement ne s'applique pas aux sept jours de congé ; car je vous répondrai que ces jours-là vous pouvez, — et vous le faites la plupart du temps, — vous adonner à des occupations fructueuses : les leçons particulières, les sociétés financières ou autres, apportent une augmentation à vos recettes.

D'ailleurs, quand il serait vrai que votre traitement n'est pas en rapport avec vos besoins, il ne convient pas de s'exagérer sa misère, et surtout de l'étaler devant un public qui n'est appelé, en aucune façon, à la soulager.

Voilà pourquoi je m'étonne qu'aucun instituteur n'ait écrit un mot de protestation contre des articles faits plutôt pour nuire au corps enseignant primaire.

J.-T. R.

Avis & Communications

Syndicat des Ouvriers du Port de Bastia. — Les ouvriers syndiqués sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu aujourd'hui mardi, à 1 heure de l'après-midi, au siège social, Route du Cap, 8.

Pour le Syndicat, Castello.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 31 octobre

Thermomètre. — 7 heures du matin, + 13 8 à midi, + 20 . à 7 heures du soir, + 16° Maxima, + 20°1. Minima, + 11°5.

Baromètre. — 7 heures du matin, 763 mm. à midi, 763 mm. 6 heures du soir, 764 m. .

Vent. — Dans la matinée, calme
Dans l'après-midi, E. N.E. faible.

Etat du ciel, demi-couvert.

Pluviomètre, à midi 0 mm.

∴

La travata

La légendaire *travata* de dimanche a été des plus animées et n'a pas fait peu de tort aux courses de Campometta. Des milliers de macreuses et autres oiseaux d'étang ont trouvé la mort dans cette néfaste journée. Le marché en était abondamment pourvu. Elles ont été vendues 60 centimes, puis 50 et enfin 40.

∴

Les champignons

Dans quelques maisons où on a mangé des champignons, plusieurs personnes se sont trouvées indisposées. Les amateurs de ce séduisant cryptogame feront bien d'user de beaucoup de prudence.

∴

Chirurgien-Dentiste

M. E. Bourrami, dentiste des Hôpitaux et du Lycée de Marseille, a l'honneur de prévenir sa clientèle de Bastia, que son opérateur M. L. Garibaldi, dentiste adjoint des Hôpitaux, sera visible du 11 au 21 novembre, au Grand Hôtel Lingénieur, à Bastia.

∴

Paroisse Saint-Jean

A l'occasion de la solennité de la Toussaint, chant des Vêpres à 3 heures et demie, suivi du sermon et de la quête au profit des Ames du Purgatoire.

Pendant la quête : Marche Funèbre de Jeanne d'Arc, de Ch. Gounod, exécutée aux grandes orgues, par M. Regineni. Au Salut : *O Salutaris* de Samuel Rousseau, solo de baryton avec accompagnement d'orgue.

∴

Office des Morts

Les 1er, 2 et 3 novembre, auront lieu à 7 heures du soir, les Quarante Heures des Morts, de la confrérie des Marins, en la chapelle Saint-Erasme, église Saint-Jean.

Tous les membres de la Confrérie, hommes et femmes, sont priés d'assister aux Offices des Morts, sous peine d'amende.

Pour les Procureurs,
Le délégué, F. LUCCIONI.

∴

Arrestations

A la suite de l'enquête ouverte par M. le commissaire central au sujet de la coupure des amarres du paquebot italien, deux dockers ont été arrêtés. Ils protestent de leur innocence, mais ont été maintenus en état d'arrestation.

∴

Au Port

Le vapeur *Italia*, capitaine Pitot, est arrivé de Livourne avec dépêches.

— Le vapeur *Gardenia*, capitaine Peraldi, est arrivé de Marseille avec marchandises diverses.

— Le vapeur *Gallia*, capitaine Lelièvre, est arrivé de Nice avec 26 passagers et dépêches.

— Le vapeur *Cyprs*, capitaine Muzio, est arrivé de Porto-Torres avec 9 passagers et marchandises diverses.

— Le vapeur *Balkan*, capitaine Marcantelli, est arrivé de Marseille avec 52 passagers, marchandises diverses.

— Le vapeur *Cyrnos*, capitaine Orsini, est arrivé de Livourne avec 48 passagers et marchandises diverses.

— Le vapeur *Marsala*, capitaine Brockmann, est arrivé de Marseille avec marchandises diverses.

— La balancelle *Tre Sorelle*, capitaine Rossi, est arrivé de Viareggio sur lest.

— Le vapeur *Marguerite*, capitaine Pannet, est arrivé de Bône avec orge et paille.

— Le vapeur *Monte d'Oro*, capitaine Mangiavacca, est arrivé de Macinaggio avec marchandises diverses.

— Le vapeur *Gallia*, capitaine Lelièvre, est arrivé de Livourne avec 10 passagers et dépêches.

∴

Avis

Moulin à huile à vendre ou à louer au lieu dit Lacanizza à Barchetta.

S'adresser à M. Suzzoni, organiste ou à Me Mingalon, notaire à Bastia.

∴

Eclairage

Pendant le mois de novembre, l'éclairage public est ainsi réglé :

Allumage : du 1er au 10, 5 heures soir ; du 11 au 20, 4 h. 45 ; du 21 au 30, 4 h. 30.

Extinction : du 1er au 10, 5 heures matin ; du 11 au 20, 5 h. 15 ; du 21 au 30, 5 h. 30.

∴

Leçons de musique

Leçons de musique à domicile, (solfège, piano, harmonie).

S'adresser au bureau du journal.

∴

Cabinet de consultations

M. le docteur Casalta ouvrira son cabinet de consultations à Cervione, à partir du 10 novembre prochain.

∴

Pianos

M. Marius Blanc, ex-accordeur réparateur de pianos de la manufacture Boisselot, de Marseille, nouvellement installé à Ajaccio, prévient sa nombreuse clientèle qu'il sera à Bastia à partir du 17 octobre. Les personnes désireuses de profiter de son passage sont priées de laisser leur adresse au Grand Hôtel d'Europe, rue de l'Opéra, où il séjournera quelques jours seulement. M. Blanc se rendra ensuite à l'Ile-Rousse, Calvi et Corte.

∴

Bonne occasion

A vendre, jolie victoria à 2 ou 4 places à volonté, siège mobile pour cocher, état de neuf. S'adresser à M. Brunini, sellier, Bd de Cardo.

∴

A louer

Un appartement composé de huit pièces et deux cabinets au premier étage, jardin, écurie et cave, rue du Castagno.

Pour visiter s'adresser à M. Colombani, huissier, rue de la Miséricorde.

∴

Avis

On demande à acheter des chaises d'occasion en bon état. S'adresser au bureau du journal.

∴

A louer

Bel appartement de 13 pièces au-dessus du grand Café Andreani, boulevard Paoli et rue Salvator Viale. S'adresser au bureau du journal.

— A louer de suite un appartement composé de 9 pièces, situé au 3e étage, de la maison Fantauzzi, 15, place Saint Nicolas.

S'adresser à M. Pierre Zannini, bijouterie Mattei, 20, Bd Paoli.

— Villa à louer, rue de l'Hôpital militaire. S'adresser au bureau du journal.

— A partir du 1er novembre prochain :

Un magasin sis rue de l'Opéra, ancienne Imprimerie Fabiani.

Pour renseignements s'adresser à M. Zanini, Bijouterie Mattei.

∴

Expéditionnaire maritime

Pour toutes opérations et formalités de douane, on peut s'adresser, route du Cap, 2, à M. P. Ciotta, ancien contrôleur des douanes.

∴

Maladies des yeux

Le Docteur Alexandroff, l'oculiste bien connu en Corse, est rentré à Ajaccio. Les personnes qui désirent le consulter peuvent s'adresser rue Général Fiorella, 10, au 2e, tous les jours de 8 à 9 et de 1 à 3 heures, ou bien à la Pharmacie Scaglioni, Ajaccio.

Cie e Transports Maritimes Fst-Tunisien

Le vapeur *Gardénia*, partira de Tunis pour Bastia, Nice et Marseille le 5 novembre courant.

Il repartira de Marseille pour Bastia direct le vendredi, 11 courant.

Pour tous renseignements s'adresser :

A Tunis, au bureau de l'agence, 6, rue d'Alger.

A Bastia, chez M. Sauveur Sisco, agent, rue du Nouveau-Port, 1 bis.

A Nice, chez M. Otto, agent.

A Marseille, à la Cie Franco-Tunisienne, 7, rue de la République.

VENTE RÉCLAME

Dans le but de mieux faire apprécier la qualité de ses vins, la Maison Oreste BIAGINI, 5, Avenue Carnot, Bastia, livrera, à partir de ce jour, à titre de réclame, ses bons vins de table secs.

à 0,25 et 0,30 le litre

PETIT VIN à 0,15 le litre

Livraisons à domicile. Facilités pour le paiement. Réductions aux acheteurs de plus de 100 litres.

N. B. — La Maison livre aussi des vins choisis et de dessert en bouteilles cachetées, des vins d'Italie en flaschi à 1 fr. 25 le flasco.

Huile d'olive, garantie pure, à 0,60 et 1 fr. le litre. Vinaigre rosé clairet à 0,30.

Le matériel tel que fûts et dames-jeannes est prêté à titre gracieux.

Agence Maritime

de Transports à prix réduits
pour toutes Destinations

Formalités de douane. Avances sur marchandises. Billets de passage pour l'Amérique.

A. Padovani, rue du Cap, Bastia.

TRANSPORTS DIRECTS

entre Bastia
et les ports du Nord

Services bi-mensuels de vapeurs de **BASTIA** pour

LONDRES, LIVERPOOL, NEWCASTLE
ANVERS, HAMBOURG
et les ports d'ESPAGNE

Pour dates des départs et tous les renseignements s'adresser à
M. ARTHUR C. SOUTHWELL,
Bastia

Dépêches de Nuit

SERVICE TÉLÉGRAPHIQUE SPÉCIAL

Bourse de Paris

	29 oct.	31 oct.
Rente 3 0/0 amortie	98 10	— 98.05
— 3 %, 0/0 ancienne	98 00	— 98.00

Baccalauréat

Ont été définitivement reçus au baccalauréat :

Enseignement moderne, 2e partie, lettres-philosophie, M. Bergasoli Dominique.

Enseignement moderne, 1re partie, M. Lapidi Pierre.

Enseignement classique, 1re partie, latin-langues, M. Bourgeois Toussaint.

Enseignement classique, 1re partie, lettres-philosophie, M. Raffalli Achille.

UNE NOUVELLE INTERPELLATION de M. Guyot de Villeneuve

Paris, 31 octobre.

M. Guyot de Villeneuve annonce qu'il interpellera, vendredi prochain, le ministre de la Guerre sur les suites données à l'ordre du jour voté par la Chambre des députés vendredi dernier.

Démission DU CAPITAINE MOLLIN

Paris, 31 octobre.

Le capitaine Mollin, officier d'ordonnance du général André, sérieusement compromis par les révélations faites à la Chambre vendredi dernier, a donné sa démission.

Le ministre de la Guerre a accepté la démission du capitaine Mollin.

La Délation dans l'Armée

Paris, 31 octobre.

Le Gaulois dit que tous les officiers du cabinet du ministre de la guerre correspondaient avec le Grand-Orient.

M. Guyot de Villeneuve a déclaré dans le *Gaulois* qu'il avait la preuve de la participation du général André à ce travail de délation. Il se propose d'intervenir au début de la séance de jeudi pour démontrer cette participation.

D'autres journaux signalent les mêmes faits et fournissent des détails précis qui ne permettent pas de mettre en doute leurs informations.

AU TROCADERO
La Fédération de la Mutualité

Paris, 31 octobre.

Hier a eu lieu au Trocadero la fête organisée par la Fédération nationale de la mutualité.

Le président de la République et tous les membres du gouvernement y assistaient, ainsi qu'un grand nombre de sénateurs et députés.

L'entrée du président de la République a été saluée par les cris de : vive Loubet, vive la Mutualité.

M. Loubet a prononcé un discours et fait ressortir les progrès accomplis par les œuvres de mutualité dans ces dernières années, ainsi que les avantages qui en étaient résultés. Il a engagé ses auditeurs à persévérer dans cette œuvre de paix sociale. Avec la mutualité on arrive à des résultats appréciés, car c'est l'effort de tous qui est combiné pour le même but.

Ce discours a été fréquemment interrompu par les applaudissements répétés de l'assistance.

Après le discours a commencé le défilé des sociétés de secours mutuels précédées de leurs bannières.

On s'est rendu ensuite à la Galerie des Machines où était préparé un banquet auquel ont pris part plus de 25.000 mutualistes.

Le banquet a été suivi d'une fête artistique.

DINER ET RÉCEPTION

Paris, 31 octobre.

Le garde des sceaux et Madame Vallé ont offert un grand dîner aux délégations des pays étrangers et aux membres du comité d'organisation du centenaire du code civil.

Ce dîner a été suivi d'une réception à laquelle assistaient les participants français et étrangers au congrès du centenaire, les sénateurs, députés, hauts fonctionnaires, etc.

L'Incident de Hull
Le différend soumis à la Cour de La Haye

Londres, 31 octobre.

Le gouvernement anglais dans une note officielle, publiée hier, a fait connaître qu'il accepte, pour le règlement de l'incident de Hull, l'arbitrage de la Cour de La Haye.

Une enquête sur les circonstances de l'attaque de la flottille sera ouverte incessamment.

Tout danger de complications est écarté, il y a des symptômes meilleurs au sujet de la situation anglo-russe.

LE COMMANDANT PASQUIER mis à la retraite d'office

Paris, 31 octobre.

Le chef de bataillon Pasquier, commandant la prison militaire du Cherche-Midi va être mis à la retraite d'office.

UNE PLAINTE *du Secrétaire général du Grand-Orient*

Paris, 31 octobre.

M. Vadecard, secrétaire général du Grand-Orient, a déposé une plainte pour vol de documents contre M. Guyot de Villeneuve.

CONSEIL DE GUERRE DE PARIS
L'Affaire Dautriche

Paris, 31 octobre.

Les débats du Conseil de guerre ont été repris aujourd'hui par l'audition de plusieurs témoins cités à la requête du ministère public.

Aucun fait saillant ne s'est produit à l'audience. Les témoins reproduisent les dépositions qu'ils ont faites devant l'officier chargé de l'instruction.

La continuation des débats est renvoyée à mercredi.

LA GUERRE RUSSO-JAPONAISE

PREMIER TÉLÉGRAMME DU général Kouropatkine

La reprise des hostilités. — Mouvements importants des troupes japonaises.

Saint-Pétersbourg, 5 h. 30 soir.

L'Etat-major général communique le télégramme suivant du général Kouropatkine :

« Moukden, 30 octobre, 6 h. s.

» L'armée japonaise effectue un mouvement important venant de l'Ouest vers l'Est.

» La période d'inaction est terminée, l'ennemi se prépare à une vigoureuse offensive.

» Les combats ont repris sur toute la ligne. Aujourd'hui plusieurs attaques ont été repoussées avec succès par nos troupes.

» La position de notre armée n'a pas été modifiée dans ses grandes lignes. Elle est toujours conforme aux indications de mon dernier télégramme.

» KOUROPATKINE. »

Les Japonais reprennent l'offensive Ils sont repoussés en désordre

Paris, 5 h. 40 soir.

Le Petit Parisien reçoit de son correspondant de Saint-Pétersbourg la dépêche suivante :

« Les Japonais ont repris l'offensive contre le centre de l'armée russe.

» Ils ont lancé à deux reprises des forces considérables contre la position de Houan-Chang.

» Les Russes les ont accueillis par un feu terrible qui a décimé les colonnes japonaises.

» Elles ont été obligées de reculer en désordre après avoir essuyé de grandes pertes. »

Combat d'artillerie contre le centre russe

Saint-Pétersbourg, 5 h. 50 soir.

Le correspondant des *Nouvelles-Vremia* à Moukden, télégraphie le 31 octobre, 8 h. matin.

« Les troupes japonaises continuent à fortifier leurs positions sur tout leur front de bataille.

» Hier, dès la pointe du jour, ils ont engagé une terrible canonnade contre le centre russe, dirigeant principalement leur feu contre le sommet du mont Pontilow ou de l' « Arbre Isolé. »

» Les Russes ripostent vigoureusement sur toute la ligne.

» C'est une action d'artillerie qui sera suivie d'attaques générales d'infanterie. »

Attaque des positions russes de Lin-Chin-Pou
Echec des Japonais

Saint-Pétersbourg 6 h. 30 soir.

Le journal *La Parole Russe* publie le télégramme suivant de son correspondant à Moukden, daté du 31 octobre, 9 h. matin :

« Dans l'après-midi d'hier, les troupes japonaises ont attaqué avec des forces considérables les retranchements russes près du village de Lin-Chin-Pou.

» Le combat a duré plusieurs heures, les Russes ont résisté bravement. L'ennemi, tenu en échec, a été contraint de rétrograder regagnant ses positions. »

DEUXIÈME TÉLÉGRAMME DU GÉNÉRAL KOUROPATKINE

Concentration des forces japonaises. — Grande bataille imminente.

Saint-Pétersbourg, 7 h. 40 soir.

Le gouvernement publie un second télégramme du général Kouropatkine ainsi conçu, parvenu à Saint Pétersbourg quelques heures après le premier :

« Moukden, le 31 octobre, 10 h. 20 matin.

» Les Japonais achèvent de grouper leurs forces.

» Le mouvement de l'Ouest vers l'Est continue.

» Leur marche offensive s'est dessinée dans la soirée sur toute la ligne.

» Une action générale qui déterminera une grande bataille est imminente.

» KOUROPATKINE. »

Le Général Linévitch Commandant en chef de la 1re armée

On télégraphie de Saint-Pétersbourg :

Le Journal officiel publie le décret nommant le général Linévitch, commandant le corps d'armée de Vladivostock, au commandant de la 1re armée de Mandchourie, en remplacement du général Kouropatkine qui est investi des fonctions de chef suprême de toutes les forces russes en Extrême-Orient. 00529

Télégramme DU GÉNÉRAL OKU

L'armée russe a reçu des renforts. — Mouvements japonais exécutés en vue d'une grande bataille.

Londres, 7 h. 20 s.

Le correspondant du *Times*, à Tokio, transmet à son journal un télégramme du général Oku, à son gouvernement.

Le télégramme du général japonais est ainsi conçu :

« Quartier général de l'armée de l'Ouest, 29 octobre, 4 h. soir.

» Depuis la bataille de Liao Yang, le général Kouropatkine a reçu de nombreuses troupes fraîches, arrivées d'Europe.

» Des mouvements importants seront ordonnés, dès demain, à nos troupes en vue d'une offensive générale.

» La concentration de notre armée aura pour résultat la plus grande bataille de la guerre actuelle.

» OKU. »

PORT ARTHUR

Assaut général Deux positions occupées par les Japonais

Londres, 31 octobre.

On télégraphie de Shanghaï au *Daily Telegraph* :

« L'assaut général de Port-Arthur est poursuivi vigoureusement.

» Des attaques très vives se livrent du matin au soir.

» Les Russes luttent contre des forces dix fois supérieures.

» Les Japonais ont occupé deux positions russes après des combats qui ont duré plusieurs jours. Leurs pertes sont considérables. »

Télégramme du général Stœssel

Attaques japonaises repoussées avec pertes

Saint-Pétersbourg, 6 h. s.

Le gouvernement communique le télégramme suivant du général Stœssel, daté du 17 et parvenu à Moukden dans la matinée du 30 octobre :

« Les efforts de l'armée assiégeante se portent principalement sur nos positions du nord-est.

» Plusieurs attaques successives se sont produites ces jours-ci contre ces positions.

» Nos troupes ont résisté bravement, les japonais ont été repoussés à plusieurs reprises essuyant de grosses pertes.

» L'effectif de la garnison est réduit, mais les hommes qui la composent sont toujours animés d'un grand courage et d'une volonté ferme de combattre jusqu'au bout.

» Nos ressources en munitions nous permettent de résister longtemps encore.

» STŒSSEL. »

LA JOURNÉE DU 30
Bataille acharnée

Londres, 7 h. soir.

Le correspondant du *Daily Chronicle* à Che-Foo, télégraphie le 31 octobre, 10 h. matin.

« L'assaut général des positions de Port-Arthur, commencé le 24, a donné lieu à des attaques terribles que les défenseurs ont toujours repoussées.

» La lutte se poursuit surtout dans le secteur Nord-Est de la place.

» Hier, l'assaut des positions russes s'est transformé en une véritable bataille qui a duré toute la journée sans issue décisive. L'acharnement a été terrible, on s'est battu jusqu'à la nuit.

» Les pertes sont très élevées du côté des Japonais.

» Le combat a repris ce matin avec la même intensité.

» Dès ce pourrait à l'heure où je vous télégraphie. »

Le navire japonais *Chi-Yoda* avarié par une mine

Londres, 7 h. s.

On télégraphie de Tokio au *Morning Post* :

« Le navire japonais *Chi-Yoda* a heurté, aux environs de Che-Foo, une mine flottante qui lui a occasionné de sérieuses avaries.

» Une embarcation du navire qui se trouvait à la mer, a coulé. Dix matelots ont été tués, plusieurs sont blessés. »

Télégramme DU GÉNÉRAL STŒSSEL

Résistance héroïque de la garnison

Saint-Pétersbourg, 8 h. soir.

Le quartier général de Moukden a transmis, à l'état major général, ce matin à 10 h. 20, une dépêche du général Stœssel, en date du 24, ainsi conçue :

« Après une accalmie de deux jours, les attaques ont repris avec une violence extrême.

» Nous résistons avec courage.

» Nos troupes continuent à combattre héroïquement malgré les fatigues et les privations de toutes sortes.

» L'ennemi lance à l'assaut de nos positions, des troupes fraîches, ce qui semble indiquer que l'armée d'investissement a reçu des renforts.

» STŒSSEL. »

AVIS DE DÉCÈS

M. et Mme Charles-Félix Bobis, tisserand aux Domaines, à Orto, et leurs enfants ; M. et Mme Dominique Bobis, employés de commerce, et leurs enfants ; M. Archange Bobis, sulfier ; Mme Jean-Baptiste Fiorentini, née Bobis, M. Jean-Baptiste Fiorentini, commis-expéditionnaire à la Préfecture d'Orne, et leurs enfants ; Mlles Thérèse et Providence Bobis,

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. Antoine-Louis Bobis

leur père, beau-père et grand-père, décédé à Bastia, à l'âge de 88 ans, muni des Sacrements de l'Eglise, et les prient d'assister à son enterrement qui aura lieu aujourd'hui 1er novembre, à 2 heures précises.

On se réunira à la maison mortuaire, rue de l'Opéra, 4.

PIANOS
ET MUSIQUE

Accords et Réparations
Vente, Achat, Location, Echanges
Mandolines, Guitares
Accessoires de Musique
Marius Blanc
ex accordeur réparateur de pianos, harmoniums de la manufacture de pianos Boisselot, de Marseille,
AJACCIO, PLACE DES PALMIERS, 4.
En face l'Hôtel de Ville
En raison des nombreuses demandes qui lui sont adressées, M. BLANC ne répondra qu'aux lettres affranchies pour la réponse.

SCIERIE MÉCANIQUE
et Tonnellerie
Togo, Bastia

Bois de Chauffage, rendu à domicile, au prix de 4 francs les 250 k.
Stère de Pin 1 fr. 25 le sac.
Pieux de Vigne en châtaignier sauvage. S'adresser à M. ANTOINE EVANUELLI, industriel.

VENTE DE VIN

On demande pour la vente du vin en détail, une personne déjà établie avec magasin bien situé dans Bastia et pouvant avec toutes garanties fournir les meilleurs renseignements. S'adresser par écrit au journal le *Petit Bastiais*.

LIBRAIRIE OLLAGNIER

PANORAMA DE BASTIA

sur très beau bristol, (dimensions 54/20)

Prix: 0,50 centimes

avec encadrement baguette noire filets dorés 2,00
id. baguette dorée 2,25
id. baguette vieux chêne 2,50

Carte-lettre Album

contenant quatre magnifiques vues de Bastia.

PRIX : 0,35 CENTIMES.

N. B. — *Le port en sus.*

ANCIEN CABINET PRADÈNE
PIERRE SABATÉ
Chirurgien-Dentiste du Lycée
SUCCESSEUR
DENTS & DENTIERS (Systèmes perfectionnés)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS sans douleur
Bd Paoli, 18, au 1er Maison Benedetti

LE PHÉNIX
COMPAGNIE D'ASSURANCES FRANÇAISE SUR LA VIE ET L'INCENDIE
Fondée en 1819
Fonds réalisés : 200 millions
Valeurs assurées encore: 300 millions.
S'adresser à M. GIORDANI, notaire de la Compagnie Le Phénix, à Bastia, 17, Bd Paoli.

CADEAU
GRAND COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE
LA NATIONALE

ÉCONOMIE — ÉLÉGANCE
LA MODE ILLUSTRÉE
Journal de la Famille
TRANSFORMÉ
AGRANDI
PRIX D'ABONNEMENT :
Seine, Seine-et-Oise : 3 mois, 3 fr.
Départements : 3 mois, 3 fr. 50 c.
56, rue Jacob, 56 — PARIS
DES PATRONS DÉCOUPÉS DE " LA MODE ILLUSTRÉE "
TOUS LES VÊTEMENTS CHEZ SOI

PHARMACIE Centrale du Nord
LE MEILLEUR MARCHÉ DE TOUT PARIS
132 et 134 Rue Lafayette.
CATALOGUE FRANCO (80 pages).
Dépôt Général du PHÉNIX GAFFARD

Les Illustrations de la Corse
PAR NOVELLINI
La Corse au XVIIIe siècle, Allégorie (Salon de 1870).
1er papier de Chine, format 80×57 . . . 45 fr
1er papier blanc. — — . . . 5 fr

HOMMES CÉLÈBRES
Sambucuccio d'Alando (Salon de 1876).
Sampiero Corso.
Pascal Paoli.
Napoléon Bonaparte.
1er papier de Chine format 40×30. Chaque. 2 fr

Ste Dévote, Patronne de la Corse (Salon de 1879).
1er papier de Chine, format 65×50 . . . 5 fr
1er papier Chine, format 40×30 (Réduction). 2 fr

EN VENTE :
A AJACCIO, chez l'auteur et chez M. de PERETTI, Libraire.
BASTIA, chez M. OLLAGNIER, Libraire

BAR SOAVI
BIÈRE GRUBER
Le bock 20 c.
Le ballon 25 c.
Le demi 40 c.
Le Sérieux 50 c.

BONNE OCCASION
A vendre : Calèches, Victoria, Cabriolet et Charrettes ; Futailles pour vin neuves et usagées, toutes contenances, à des prix très avantageux.
S'adresser au concierge de Toga.

Atelier de dorure
SAUVEUR MAGGIOTTI, Doreur
Rue des Terrasses, Bastia
Travaux et réparations d'objets d'Eglise
Chandeliers, Reliquaires, Trônes, Crucifix, Statues, Croix, etc., etc.
Ces travaux sont exécutés avec soin et à des prix modérés.
Exécution de travaux de dorure dans les églises, ainsi que dans les appartements.

L'ARGUS DE LA PRESSE
Fondé en 1879
LE PLUS ANCIEN OFFICE DE COUPURES DE JOURNAUX
Lit, découpe et traduit tous les journaux du monde, en fournit les extraits sur n'importe quel sujet.
PARIS. — 14, rue Drouot, — IXe
CORRESPONDANTS de L'ARGUS : St-Pétersbourg, Londres, Berlin, Vienne, New-York, Lisbonne, Genève, Bruxelles, Constantinople, Athènes, Dublin, Berne, Milan.

JOURNAL HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ
La Famille
500.000 LECTEURS
PATRONS GRATUITS
10, Rue Saint-Joseph, 10
7e rue Cadet
PARIS

VASTE ET BELLE PROPRIÉTÉ
A VENDRE
Propriété d'environ 200 hectares, à cent mètres de la gare de Pozzichello, située sous la ligne de l'établissement des Bains, susceptible de toute sorte de culture, une partie est complantée en céréales, avec moulin actionné par la rivière.
vente très avantageuses et facilités de paiement.
Chasse de premier ordre. Pêche abondante. Conditions de S'adresser au bureau du journal.

HOTEL D'EUROPE
ADÉLAIDE COLOMBANI
Bastia — 3 et 5, rue de l'Opéra — Bastia
Cet Hôtel se recommande par sa belle situation, au centre de la ville, à proximité des principaux établissements.
Il possède, en outre, un superbe jardin éclairé à l'acétylène, où les clients peuvent prendre leur repas pendant l'été.
Banquets — Noces — Festins
Pension à des prix modérés

MAISON DE CONFIANCE
BIJOUTERIE MATTEI
20, Boulevard Paoli
La BIJOUTERIE MATTEI a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, qu'elle ne vend que des articles absolument garantis, or 18 karats et argent fer titre. Tous les objets par elle mis en vente sont marqués au prix connus et ont déjà subi une réduction sur les prix de vente.
La Bijouterie MATTEI pourra livrer aux prix les plus réduits, des articles de joaillerie, bijouterie, orfèvrerie, montres, chaînes, parures, *alliances*, etc., etc., broches or et argent fer titre.
Sa devise est de vendre « bon et bon marché. »
Achat de vieil or et de vieil argent.
Spécialité de stylets Vendetta-Corse. Réduction de 10 pour cent
Or garanti 18 karats.

Demandez et offrez dans tous les Cafés l'AMARO MATTEI, apéritif supérieur.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et La-farge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques ou Ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Voyeux en poterie et en grès.
FERS A PLANCHER I
Fers en barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux à Boulevard de Cardo, 1.

MAISON L.-N. MATTEI et Cie
Produits Recommandés
La délicieuse LIQUEUR CÉDRATINE digestive et rafraîchissante
L'inimitable VIN DU CAP-CORSE AU QUINQUINA Apéritif tonique et fortifiant
SE MÉFIER DES IMITATIONS

2e ANNÉE — MERCREDI, 2 NOVEMBRE 1904 — N° 257

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 2, Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur
Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	3 m.	6 mois	1 an
CORSE	3 fr.	5 fr.	10 fr.
AUTRES DÉPART.	4 fr.	8 fr.	16 fr.

UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS: le port en sus.

On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE BASTIA

LE CALENDRIER

FÊTE D'AUJOURD'HUI : LES MORTS.
SOLEIL : (heure authentique)
LEVER, 6 h. 10 m. — Coucher, 4 h. 21 m.
LUNE Nouv. le 7 — Premier quar., le 14
FÊTE DE DEMAIN : Sainte Lucrèce.

1er NOVEMBRE

2 Novembre

LA FÊTE DES TOMBEAUX

Voici la fête des Tombeaux,
Le ciel a mis ses voiles sombres ;
L'Eglise allume ses flambeaux
Pour éclairer, dans leurs tombeaux,
De nos amours, les chères ombres !

La nature, pâle, est en deuil,
Les arbres dépouillent leurs branches ;
Chacun de nous pouvre un cercueil. —
Tout est triste, tout est en deuil,
Et l'on pare les dalles blanches !

Que de couronnes, que de pleurs
On offre aux tristes exilées !
Les ifs sont imprégnés de pleurs ;
On mêle sanglots, larmes, fleurs,
Aujourd'hui, sur les mausolées !

Car c'est la fête des cercueils,
Et l'on s'en va, l'âme éplorée,
Quittant soucis, plaisirs, orgueils,
Rêver longtemps, sur des cercueils,
De quelque illusion sacrée !

Le champ de repos éternel,
Pavoisé de voiles de femmes,
Revêt un aspect solennel...
Et, dans ce sommeil éternel,
Frissonne comme un essaim d'âmes !

J. DE PERETTI DELLA ROCCA.

Le Jour des Morts

(NOUVELLE)

Dans son lit blanc où de la couronne blanche tombaient de longs rideaux blancs à bordure tuyautée, Julie sommeillait d'un sommeil fiévreux, la face amaigrie au milieu de ses cheveux noirs crêpelés, épandus en une double coulée noire figée sur la blancheur de l'oreiller. Les rideaux des deux fenêtres étaient blancs aussi, et les lueurs de la veilleuse donnaient à la chambre virginale toute blanche un léger reflet rougeâtre. Il était deux heures du matin : Julie venait de s'assoupir après des quintes de toux qui l'avaient secouée toute la nuit. La sœur garde-malade se tassait à cause du froid tombant sur ses épaules à cette mauvaise heure de la veillée, les mains dans les manches, elle priait avec un remuement silencieux des lèvres Une parcelle lumineuse faisait briller le Christ de cuivre qui s'élevait de côté entre les doigts de la sœur cachés par les manches jointes.

Au jour, la mère de Julie entra dans la chambre et la sœur se retira. C'était un beau jour d'automne, de cette saison fatale aux poitrinaires, le soleil avait des rayons très doux dans le ciel à peine bleuté, tandis que des feuilles tombaient, les unes comme si elles glissaient, les autres en tournoyant. Julie, qui avait les yeux ouverts depuis un moment, ne bougea pas quand sa mère lui posa un baiser sur le front. Celle-ci ne la questionna pas, comprenant qu'elle se trouvait bien ainsi.

L'après midi, vers trois heures, Julie se souleva sur l'oreiller pour prendre la nourriture. La jeune fille mangea assez, sa maladie exigeant des soutiens pour l'organisme.

Le crépuscule allait commencer. Julie n'y voyant plus très clair, se mit à songer : « Tout de même mes pommons s'abîment entièrement, je m'en vais un peu plus chaque jour !... J'aurais tant voulu vivre pour papa, pour maman, qui s'illusionnent encore !... Peut-être demain je serai morte !... Mourir !... j'ai dix-sept ans seulement et il me faut quitter tout ce que j'aime !... Mon Dieu !... »

Et Julie renversa sa tête sur le coussin. Maintenant le crépuscule tombait. La mélancolie profonde qu'il donne aux malades convalescents obligés de garder leur chambre étreignait la jeune poitrinaire à mesure qu'augmentait la brume grisâtre. Angoissée, se voyant dans cette tristesse de la mort du jour, elle appela :

— Maman ! Maman !

Julie fut plus mal les jours suivants. L'après-midi de la Toussaint, par un soleil aux rayons blanchâtres et sans chaleur, elle voulut se lever pour voir une dernière fois la nature ; quelques voisines étaient venues là, lui faire une visite. Son père l'emporta pour la mettre dans le fauteuil couvert d'une housse blanche où on l'assit avec des coussins, à l'une des fenêtres de sa chambre qui donnaient sur le jardin.

Julie s'appuya au châssis en bois et sanglota longuement à la vue de la treille et des poiriers dont les feuilles jaunies aux couleurs de rouille tombaient avec un frôlement funèbre sur celles qui étaient déjà à terre. Les voisines émues, et le père et la mère très pâles, tentaient vainement de la calmer. Elle pleura surtout en songeant qu'elle allait laisser ceux qu'elle aimait, et qu'au printemps prochain, au lieu de marcher doucement par les sentiers embaumés, elle serait au cimetière, sous la terre froide... Julie resta là, respirant l'odeur forte et triste des chênes-verts, seules fleurs qui se trouvaient encore dans le jardin, jusqu'à ce que les dernières rayons eussent disparu. Alors on la remit au lit, tandis qu'elle sanglotait plus fort. Elle avait la sensation qu'elle se recouchait pour mourir...

Le lendemain, jour des Morts, Julie rendit le dernier soupir et quitta cette vie pour l'éternité !..

J.-M. LORENZI.

Souvenirs Corses

2 novembre 1749. — Extrait d'une lettre de Guinard à Chevelin, alors ministre plénipotentiaire en France à Gênes, le passage suivant :

« Ce n'est pas la République qui se sacrifia dans le présent traité (celui de 1738), mais les Corses en honneur du Roi, se sacrifièrent aux Génois qu'ils détestent. »

Le Culte des Morts
et l'Ile-Rousse

Qu'il nous soit permis dans ces grandes solennités de deuil où les blessures de l'âme se rouvrent avec amertume, dans ces jours surtout où la mort semble venir nous frapper de nouveau au cœur, de faire une petite exquisse du culte que les habitants d'Ile-Rousse ont pour les restes précieux de leurs trépassés.

Tous les peuples, excepté quelques tribus sauvages, se sont complus à ériger de superbes monuments aux défunts. L'Egypte où la croyance à l'immortalité de l'âme était si puissante construisit des monuments que les siècles ont respectés : les Pyramides ne sont-elles pas des tombeaux ? La Grèce eut ses superbes mausolées, ses nécropoles illustres. A Rome, les riches se firent construire de véritables palais funèbres sur les bords de la voie Appia. Dès son berceau, le christianisme entoura de respect la tombe de ses enfants ; des pieuses mains recueillaient les restes des martyrs et les déposaient dans des tombes secrètes. Les catacombes servaient de temple et de cimetière aux chrétiens d'alors. Lorsque, sous l'empire de Constantin, l'Eglise sortit des catacombes, les sépultures devinrent plus magnifiques, mais le même esprit anima le peuple.

Dans la petite ville d'Ile-Rousse, le culte des morts a été, de tout temps, très en honneur. Deux cimetières sont là pour l'attester. Celui situé du côté des grandes allées des platanes, soit par la bonté des tombeaux qui s'y trouvent, soit surtout par la grandiose croix de cyprès qui divise ce champ de repos en quatre spacieuses allées, fait l'admiration de tous ceux qui le visitent.

Qu'il est consolant de voir, chaque année, dans cette ville, ce jeune époux, cette mère de famille, ces frères, cette sœur, cet orphelin, cet ami, en un mot toutes ces âmes blessées par la douleur, à l'approche de la fête commémorative des trépassés, se presser, s'entasser dans ces cimetières pour vénérer les restes précieux de leurs parents chéris. Ces gens que la perte d'êtres bien-aimés a jeté dans le deuil se font un devoir de rendre à leurs morts le culte qui leur est dû, que la Sainte Eglise recommande et que les sentiments naturels eux-mêmes prescrivent. Ces cœurs affligés, semblent ainsi alléger leur peine et témoigner plus particulièrement leur affection à ces corps inanimés. Ils semblent vouloir leur prouver que leur amour n'a pas fini avec la mort, qu'ils les aiment même au-delà du tombeau. Aussi c'est avec émotion que l'on assiste aux différentes scènes qui se déroulent dans ces cimetières, la semaine qui précède la fête des trépassés. Les uns nettoient leurs tombeaux ; les autres arrosent leurs parterres de fleurs, font de nouveaux semis pour l'année suivante, dressent des guirlandes et des couronnes de fleurs ; d'autres ansei, allument des lampes, peignent à neuf le petit monument qu'ils avaient élevé à la place où reposent les restes vénérés de leurs parents, afin d'en perpétuer la mémoire ; d'autres enfin recouvrent de cyprès et de crysanthèmes, ces pyramides de granit et de ciment dont les sommets surmontés d'une croix rappellent et rappelleront aux générations futures que ceux qui gisent là ont été chrétiens, enfants de Dieu et de l'Eglise. Oui, les habitants d'Ile-Rousse, riches et pauvres, tous selon leurs moyens et leur savoir faire, tâchent d'embellir, de leur mieux, les coins de terre où reposent à jamais des êtres infiniment aimés.

En visitant ces cimetières, la semaine qui précède la fête des morts, en voyant l'empressement que mettent et la peine que se donnent les habitants de cette ville à honorer les restes précieux de leurs trépassés, on ne peut concevoir de cette population qu'une très bonne opinion. On n'hésite pas à dire, que les habitants de cette ville croient fermement à la résurrection des corps, qu'ils aiment leurs parents même au-delà du tombeau.

Toutefois, habitants d'Ile-Rousse, à élever des tombeaux à vos ancêtres, placez la croix, cette unique espérance, sur la tombe de vos parents. Déposez des fleurs sur ces restes bien-aimés. Le corps d'un chrétien a droit à nos respects. Il fut le temple du Saint Esprit, la demeure de Jésus-Christ ; un jour il rompra la pierre de son sépulcre et se réunira à son âme. Ces tombes, ces croix, seront pour vous une consolation, un adoucissement à vos peines.

INSLAND.

Bulletin Financier.

Paris, le 26 octobre 1904.

L'émotion provoquée par l'incident de Hull grandissant sans cesse en Angleterre, le Stock-Exchange se trouble et s'affaiblit, provoquant par contre-coup sur notre marché une réaction à peu près générale. Toutefois, au dernier moment, on fait un peu mieux. La Rente Française a fini à 97.97.

CHOCOLAT MENIER

34 FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

LES AILES D'ICARE

par CHARLES DE BERNARD

IX

MANŒUVRES AMBITIEUSES

— Vous êtes exact, lui dit le conseiller d'Etat ; dans les affaires, c'est une qualité importante. Nous avons près d'une heure devant nous, lisez moi votre travail : je vous dirai franchement ce que j'en pense.

Deslandes obéit, d'abord avec une timidité involontaire, puis en prenant de l'aplomb, et enfin en accentuant son débit aussi hardiment que s'il avait été à l'audience. M. Piard écouta cette lecture de l'air grave et intéressible d'un pédagogue qui fait réciter à un écolier sa leçon.

A deux reprises il interrompit le substitut pour aller prendre un livre dans sa bibliothèque, afin de vérifier quelques citations. S'étant assuré de l'exactitude scrupuleuse observée par le rédacteur, il ne put s'empêcher de reconnaître d'autre part la clarté, l'éloquence, la logique et la méthode, qui, même aux yeux d'un juge sévère, eussent rendu recommandable l'œuvre du jeune magistrat...

— Je n'aurais pas deux pages à y changer, se dit-il assez content de cette économie de travail ; mais il n'eut garde de manifester sa satisfaction secrète.

— Cela n'est pas mal, dit-il à Deslandes, lorsque celui-ci eut tourné le dernier feuillet ; c'est même mieux que je n'espérais ; on voit que vous avez étudié la matière ; vos recherches sont faites consciencieusement, et l'ensemble ne manque ni d'ordre, ni d'enchaînement, ni de justesse d'aperçus. Voilà pour l'éloge ; quant à la critique, votre style est trop abondant, trop fleuri. Dans un travail sérieux, il faut savoir renoncer au « molle atque facetum ». La manière de Daguesseau est meilleure pour les plaidoiries que pour les rapports, qui veulent avant tout de la précision et de la clarté. La moitié de votre travail pourrait être retranchée sans inconvénient. C'est là un défaut ; « Omne supervacuum pleno de pectore manet, » a dit Horace : tout ce qui est superflu est mauvais. Tenez-vous donc en garde contre la redondance des paroles qui indique rarement l'abondance des idées. Il y a dans ce que vous venez de me lire des parties assez bien faites ; mais, je vous le répète, le tout est prolixe, languissant : cela sent la province. Cependant, comme c'est un début, j'en suis assez content, et je parierais même que vous ferez déjà mieux la seconde fois. Tenez, continua M. Piard, en allongeant la main vers le bureau, sur lequel il prit un dossier une fois plus gros que le premier, voici une affaire toute différente de celle que vous venez de traiter : c'est un procès entre la préfecture de la Seine et une compagnie d'entrepreneurs. Etudiez-le, et rédigez-en le rapport, en cherchant à profiter des conseils que je viens de vous donner.

Déconcerté de recevoir, au lieu des compliments qu'il attendait, un encouragement si mêlé de critiques, Deslandes prit la liasse de papiers en essayant de sourire, il la trouva beaucoup plus lourde que la première, et cette fois crut y reconnaître, par un flair machinal, le parfum soporifique des paperasses qui, dans le parquet de son tribunal, l'avaient fait bâiller tant de fois.

— Ah çà ! ce maître pédant se figure-t-il que je vais lui triturer tous ses rapports l'un après l'autre ? se dit-il en regardant d'un mauvais œil le bureau chargé de dossiers ; ça serait amusant ! Il n'aime pas le « molto atque facetum ! » Ne voilà-t-il pas une belle critique ! Si mon style a de l'élégance et de l'agrément, dois-je le rendre à plaisir sec et plat ! Pour lui plaire il faudrait peut-être écrire en patois !

— A ma connaissance, voilà le premier solliciteur dont il soit possible de tirer parti, pensait au même instant le conseiller d'Etat ; c'est une véritable trouvaille. J'en ferai un secrétaire sans appointements ; il préparera mes rapports et m'épargnera l'ennuyeux travail des recherches ; d'ailleurs, cela est son intérêt plus que le mien ; ne faut-il pas qu'il se mette au courant des affaires ?

L'arrivée successive des convives interrompit le tête-à-tête des deux interlocuteurs qui passèrent du cabinet de M. Piard dans le salon. Comprenant la nécessité de paraître aimable, le substitut parvint à triompher de sa mauvaise humeur. Il ne laissa échapper aucune occasion de se rapprocher d'Isaure, qui, en souvenir des dix billets de la souscription polonaise, le reçut avec une bienveillance marquée. Deslandes, dont l'amour-propre cherchait une compensation au désappointement qu'il venait d'éprouver, s'exagéra facilement l'importance d'un pareil accueil. Distingué, du moins il le croyait, par une femme d'un mérite supérieur, il sentit redoubler son désir de lui plaire. Il déploya donc tous ses moyens de séduction.

A table il découpa lestement une dinde du Périgueux, sans tirer de la cavité de l'animal plus de la moitié du trésor truffé qui s'y trouvait enfoui, talent et réserve que devait apprécier une maîtresse de maison. Au salon il prit part à la conversation avec une vivacité abondante qui fit plus d'une fois froncer le sourcil au député du centre gauche, menacé d'une éclipse totale. Il se montra tour à tour enjoué, caustique et profond, chercha l'esprit souvent et le rencontra quelquefois, obtint en un mot un de ces succès qui, dans tout l'espace compris entre un piano et une table de whist, mettent un homme en relief depuis dix heures du soir jusqu'à minuit, mais dont personne ne se souvient le lendemain.

En rentrant dans sa chambre, le maître absorbé par le dossier numéro deux, Deslandes examina sa conscience et se trouva non pas amoureux de madame Piard, mais décidé à le devenir.

(*A suivre*).

Les Fonds Étrangers sont tous en moins-value. Extérieure 87 07; Turc 85,95. Les Fonds russes sont très calmes.

Sociétés de Crédit en mou. Le Crédit Lyonnais revient à 1.442; le Crédit Foncier reste à 735 ex Comptoir d'Escompte à 608 et la Société Générale à 605.

En Banque, la Nav Kolffin se traite entre 21 et 24 francs. Elle possède dans le district de Carberton une propriété traversée par trois filons qui donnent à l'analyse ju qu'à sept onces. D'après les rapports, le rendement moyen sur ceux de ces filons exploités a été de deux onces 47 Cwts.

Grands Chemins Français fermes.

Un Avocat volé défendant son voleur

Un journal de Paris fait connaître dans un de ses faits divers que la demeure de l'un des membres du barreau de Paris avait été cambriolée.

Le journaliste ajoute : « Cet avocat défendra-t-il un voleur le jour où ils comparaîtront devant le jury ? »

Pourquoi pas ?

Cela nous rappelle en mémoire un procès jugé, il y a une dizaine d'années, par la cour d'assises de la Corse.

Un avocat constitué un beau matin que, pendant la nuit précédente, on lui avait volé dans sa cave cinq cents litres de vin vieux, contenu dans deux petite tonnelets.

Le voleur n'avait eu reconnu ni aux fausses clefs ni à l'effraction. Par un jour de soleil franc du barreaux ménagé au-dessus de la porte, on avait lancé une corde au bout de laquelle était attaché un crochet ; la herse en fer qui assujettissait l'un des battants de la porte fut ainsi soulevée ; l'autre battant n'étant point fixé, il avait suffi d'une simple poussée pour que la pêne de la serrure se dégageât de la gache, et l'on put de la sorte pénétrer, sans bruit, dans la cave.

Aucune plainte ne fut déposée.

Quelque temps après, de nombreux vols ayant été successivement commis dans notre ville, diverses causes comparaissaient devant la cour d'assises ; l'un d'eux avait pour défenseur l'avocat au préjudice duquel le vol de vin, dont il vient d'être parlé, avait été commis.

Au cours des débats un incident surgit qui nécessita une perquisition chez « une amie » de cet accusé : elle amena la découverte d'un gros hameçon attaché à une forte ficelle.

L'avocat put se convaincre ainsi qu'il avait pour client le voleur de son vin.

Il en fit, en riant, l'observations à ses confrères alors à la barre.

L'accusé l'entendit-il ? Toujours est-il, que, tout pensif, il se pencha vers son défenseur et lui dit qu'il désirait l'entretenir un instant. — Est-ce à propos de l'un des faits de la cause actuelle ? lui demanda l'avocat. — Non, c'est pour autre chose, lui fut-il répondu. — Dans ce cas, nous en parlerons plus tard, répliqua l'avocat. Et il plaida avec plus d'ardeur encore qu'il n'en mettait d'habitude à la défense de ses clients.

Il n'en regrettait pas moins, nous a-t-on assuré, la perte de son vin, provenant d'un vignoble qu'il avait lui-même créé.

Gazette Ajaccienne

Correspondance

Monsieur le Directeur,

Votre correspondant ajaccien dans l'entrefilet relatant mon arrestation, me prête l'intention d'assigner M. le capitaine de gendarmerie en dommages intérêts.

Qui a pu lui suggérer ces intentions qu'il m'attribue ? N'a-t-il pas annoncé à la légère une décision, somme toute, très grave ? Si je lui avais donné mandat de faire connaître mes intentions, il aurait dû dans son droit en le faisant, mais, ne connaissant aucunement le correspondant ajaccien de votre journal, je regrette de me voir dans la nécessité de lui dire qu'il a agi intempestivement, et sans me consulter.

François Ettori.

Ajaccio, le 1er novembre 1904.
(De notre correspondant particulier)

Le temps

Les belles journées à Ajaccio ne sont pas rares. Si partout ailleurs maintenant les frimas et les brumes font endosser fourrures et pardessus, chez nous, le soleil continue à resplendir magnifique, dans une atmosphère claire et pure, embaumée de senteurs enivrantes... Les couchers du soleil dans la mer de pourpre de notre rade byzantine se font admirer... Les étrangers s'enthousiasment. Les crépuscules deviennent splendides et font d'Ajaccio une ville vraiment « idéale ».

Les chiens

C'est vraiment intolérable ! Les chiens de toutes les races et de toutes les tailles pullulent de par nos rues. Des aboiements rauques ou stridents nous écorchent les oreilles pendant le jour et pendant la nuit. Il n'en serait rien si ces fidèles quadrupèdes s'en tenaient là, mais non, ils vont jusqu'à s'attaquer aux paisibles promeneurs.

Qu'on en revienne à la fourrière ! Il en est temps.

Etat-Civil

Naissances : Vidal Henri-Xavier. — Pitaroni Jules. — Nardi Pierrine. — Appietto Paul-Marie. — Piazza Marie-Jeanne. — Felici Pauline. — Vincileoni Etienne Dominique.

Mariages : Marcaggi Antoine, commis des douanes et Bocci Pauline.—Lena Paul-Baptiste, cordonnier, et Posso-di-Borgo Marie-Lucie. — Cacchi Joseph, marin, et Marcelli Marie-Dominique. — Antonelli François Antoine, employé à la marine, et Roccasera Marie-Catherine.

Au port

Sont arrivés dans les journées des 27 et 28 octobre :

Le vapeur « Monte d'Oro, » venant de Marseille avec 15 passagers et colis postaux.

— Le vapeur « Vizzavona, » venant de Sagone avec 15 passagers et colis postaux.

— Le vapeur « Corsica, » venant de Nice avec passagers, colis postaux et dépêches.

— Le brick-goélette italien « Emilia, » venant de Philadelphie (Amérique) avec un chargement de pétrole à destination d'Ajaccio. Ce voilier qui compte 9 hommes d'équipage, a fait cette traversée en deux mois et deux jours.

— Le brick goélette « Bon Père, » venant de Marseille avec marchandises et passagers.

— Le vapeur « Corsica, » venant de Porto-Torrès.

— Le brick-goélette « Hirondelle, » venant de Nice avec marchandises diverses.

GAZETTE DÉPARTEMENTALE

FIGARI. — M. Faggianelli Jean-Baptiste, facteur à Figari, est nommé à Sainte Lucie de Tallano, en remplacement de M. Giuliani, qui passe à Figari.

FOLELLI. — Mme Chiarelli, institutrice titulaire à Talasani, est nommée à Folelli, (emploi vacant).

MARCHÉ CENTRAL DE MARSEILLE

Pommes de terre, 9 à 12 fr. les 100 k.	
Tomates, 20 à 25 fr.	id.
Haricots verts, 20 à 70 fr.	id.
Haricots rouges, 18 à 22 fr.	id.
Haricots jaunes, 18 à 22 fr.	id.
Poires, 15 à 35 fr.	id.
Pommes, 40 à 55 fr.	id.
Noix, 50 à 55 fr.	id.
Châtaignes de la Lozère, 18 à 30 f.	id.
Châtaignes de la Corse, 14 à 18 fr.	id.
Oignons, 12 à 20 fr.	id.
Petites pains de Rognevaire, 40 à 50 fr.	id.
Raisins de table, 30 à 50 fr.	id.
— p. vend., 15 à 20 fr.	id.
Champignons des pins, 40 à 90 fr.	id.
Artichauts de Perpignan 2 50 la d.	
Citrons, 28 à 50 fr. le 1000.	
Grenades, 40 à 70 fr.	id.
Oranges d'Algérie, 40 à 60 fr.	id.

Quais de Marseille

Charbon du Var, 9.50 à 11.75 les 100 k.
Charbon de Corse, 9.50 à 9.75 id.

Bourse de Marseille

Sucre raffiné, les 100 k. esc., 2 1/2; pains 5/6 en vrac, 38 fr. ; cassé rangé en caisses de 50 k., 40 fr.

Pensions de Retraite

Les pensions de retraite des personnes ci-après dénommées ont été liquidées :

Battini François veuve Casanova, le mari facteur rural, décédé titulaire d'une pension, 215 francs.

Padovani Louis Optime, officier d'administration de 1re classe du service de santé, 45 ans 9 mois 10 jours de services, 3 100 francs.

Benedetti Dominique, sergent major, 33 ans 1 mois 5 jours de serv., 1,023 fr.

Carlini Dominique caporal, 9 ans de services, amputation d'un membre, 900 fr.

Fosta Antoine, sergent, 7 ans 11 mois 13 jours de services, perte de l'usage d'un membre, 920 francs.

Robinat veuve Costa, le mari chef d'escadron, décédé titulaire d'une pension, 1 333 francs.

Pietrocchi Marie-Madeleine veuve Ermenwein, le mari sergent major, décédé titulaire d'une pension, 600 francs.

Eschu veuve Nicoli, le mari maréchal des logis de gendarmerie, décédé titulaire d'une pension, 645 francs.

Casanova Lucie veuve Casanova, le mari gendarme, décédé titulaire d'une pension, 405 francs.

de Alma Edouard-Georges-Noël, receveur des postes et télégraphes, 33 ans 2 mois 15 jours de services, 1 300 francs.

de Susini Jean-Noël, receveur principal des postes et télégraphes, 38 ans 6 mois de services, 2 854 francs.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 1er novembre

Thermomètre. — 7 heures du matin, + 13 8 à midi, + 20 . à 7 heures du soir, + 16 Maxima, + 20 1. Minima, + 11 5.

Baromètre. — 7 heures du matin, 763 mm. à midi, 763 mm. 6 heures du soir, 764 m .

Vent. — Dans la matinée, calme

Dans l'après-midi, E. N.E. faible.

État du ciel, demi-couvert.

Pluie tombée, à midi : 0 mm.

⁂

Nomination

Mlle Henriette Raffalli, pourvue du brevet supérieur, vient d'être nommée institutrice stagiaire à Vacaja (Aleria). Toutes nos félicitations.

⁂

Nouvelles maritimes

Une décision ministérielle fixe à dix-huit mois la durée des commandements de torpilleurs sur les côtes de France, de la Corse, de l'Algérie et de la Tunisie. La durée de tous les emplois dans les défenses mobiles occupés par les officiers de marine (lieutenants de vaisseau, enseignes, etc., etc.), qui est actuellement d'une année renouvelable est également fixée à dix-huit mois. Il n'est rien changé à la durée du commandement et de l'embarquement des officiers des écoles de patrons pilotes.

⁂

Mariage

Hier a été célébré en l'église Saint-Jean le mariage de Mlle Xavière Casimiri, la charmante nièce de M. Filippi, l'honorable employé de la maison Ajaccio, avec M. Philippe Malaussena, sous officier au 61e de ligne.

La jeune et gracieuse mariée a été conduite à l'autel par M. Jacques Gavini. Elle avait pour témoins MM. César Orsini et Casaccioni ; l'époux était assisté de MM. Ottavi Pierre, sergent major, et Roberto Armand, sergent-fourrier.

La bénédiction nuptiale leur a été donnée par M. l'abbé Pasqualini. Après la cérémonie religieuse un exquis déjeuner a été servi aux invités chez M. et Mme Filippi. Après le déjeuner une sauterie des plus animées s'est prolongée jusqu'au départ du bateau où le charmant couple s'est embarqué pour Nice.

Nous présentons à Mme et M. Malaussena nos meilleurs vœux de bonheur. — S.

⁂

Bar Soavi

Le coquet établissement du Cours Sebastiani, malgré la modestie de son sympathique propriétaire, tient toujours et quand même à faire parler de lui.

Après toutes les innovations dont n'a pas à nous accoutumer, nous le voyons aujourd'hui faire l'acquisition et adapter à son appareil frigorifique de la bière, la pression par l'acide carbonique. Par ce système ainsi simple qu'économique, M. Soavi envisageant le confortable a voulu aussi donner à ses clients et plus particulièrement aux amateurs de bonne bière, une boisson hygiénique dans toute l'acception du mot, exempte de tout élément délétère que transportait, dans le serpentin, la vulgaire pompe à bras et à air comprimé.

La clientèle sera d'autant plus satisfaite que le prix de Bock Aleg Gruber est toujours fixe à 0,20 cent.

Amateurs de bonne bière, et surtout de bière hygiénique, courrez tous au bar Soavi ! Goûtez et vous y retournerez !!

⁂

Baccalauréat

Ont été définitivement reçus devant la faculté d'Aix :

Enseignement secondaire, 1re partie, latin-grec, M. de Bacciochi, mention assez bien.

Enseignement classique, 2e partie, lettres-philosophie, M. Orsini.

Enseignement moderne, 1re partie, M Provitola.

Enseignement classique, 1re partie, ancien régime, M. Casanova ; — 2e partie, lettres-philosophie, Mlle Félicité de Caraffa, mention assez bien, MM. Filippi, Raffalli, Alessandri ; — 1re partie, lettres-sciences, M. Pitti-Ferrandi.

Enseignement moderne, 1re partie, MM. Cardi, assez bien, Lopidi, Borgomano, Griffoni.

⁂

La bonne gaffe

L'autre nuit, à l'arrivée du courrier de Nice, une passagère, Mme C..., habitant le Caire, descendait l'escalier du bord, lorsque par suite d'un faux mouvement, la sacoche qu'elle tenait à la main et qui contenait une assez importante somme d'argent, tomba dans l'eau et gagna le fond. Malgré les sollicitations de l'excellente dame, peu d'amateurs paraissaient disposés à faire le plongeon dans l'étroit bras d'eau, séparant le quai du flanc du navire, afin de rattraper le rétif colis fugitif. Mais la Compagnie établit une surveillance sérieuse, et le lendemain, à l'aurore, les eaux étant très claires, on put apercevoir l'objet, qui fut repêché, à l'aide d'une excellente gaffe. Mme C... est rentrée en possession de ses espèces, humides mais intactes, avec tout l'enthousiasme que l'on imagine.

⁂

Grand cirque

La semaine prochaine on commencera l'installation sur la place de l'Hôtel de Ville d'un cirque. Le directeur, M. Dell'Orme, a, en dernier lieu, donné des représentations à Livourne. Ce sera un peu de distraction pour les soirées d'hiver.

⁂

Récompenses honorifiques

La Médaille de Bronze a été décernée à M. Flori Angelin, cantonnier à Marseille, déjà titulaire d'une lettre de félicitations et d'une mention honorable ; en 1901-1902, s'est distingué de nouveau et a été légèrement blessé en arrêtant des chevaux emportés.

— Le ministre de la marine a décerné un témoignage officiel de satisfaction au second maître vétéran Franceschini François, de la direction des mouvements du port de Toulon, en récompense du dévouement dont il a fait preuve à Toulon, le 9 septembre 1904 : s'est jeté tout habillé à la mer pour porter secours à un homme en danger de se noyer.

⁂

Emulsion Gentil

L'huile de foie de morue n'est réellement efficace qu'à la condition d'être absorbée sans dégoût et digérée d'une façon parfaite.

L'Emulsion Gentil à l'huile de foie de morue pure de Norvège et aux hypophosphites et glycérophosphates de chaux et de soude, est la préparation préférée des enfants. Le goût de l'huile de foie de morue s'y trouve masqué de telle sorte qu'il est possible d'administrer ce précieux médicament aux personnes les plus difficiles et les plus délicates.

Les phosphates qu'elle contient dans la forme la plus assimilable en font un remède d'une efficacité sans pareille dans la scrofulose, le rachitisme, l'anémie, la neurasthénie et toutes les maladies débilitantes.

Prix du litre, 4 francs. — Le demi litre, 2 francs.

GENTIL, pharmacien de 1re classe, 30, boulevard Paoli, Bastia.

⁂

Expéditionnaire maritime

Pour toutes opérations et formalités de douane, on peut s'adresser, route du Cap, 2, à M. P. Ciotta, ancien contrôleur des douanes.

⁂

Chirurgien-Dentiste

M. E. Bourrasi, dentiste des Hôpitaux et du Lycée de Marseille, a l'honneur de prévenir sa clientèle de Bastia, que son opérateur M. L. Garibaldi, dentiste adjoint des Hôpitaux, sera visible du 11 au 23 novembre, au Grand Hôtel Lingénieur, à Bastia.

⁂

Cabinet de consultations

M. le docteur Casalta ouvrira son cabinet de consultations à Cervione, à partir du 10 novembre prochain.

⁂

Pianos

M. Marius Blanc, ex-accordeur réparateur de pianos de la manufacture Boisselot, de Marseille, nouvellement installé à Ajaccio, prévient sa nombreuse clientèle qu'il sera à Bastia à partir du 17 octobre. Les personnes désireuses de profiter de son passage sont priées de laisser leur adresse au Grand Hôtel d'Europe, rue de l'Opéra, où il séjournera quelques jours seulement. M. Blanc se rendra ensuite à l'Ile-Rousse, Calvi et Corte.

⁂

Bonne occasion

A vendre, jolie victoria à 2 ou 4 places à volonté, siège mobile pour cocher, état de neuf. S'adresser à M. Breniol, sellier, Bd de Cardo.

⁂

Avis

On demande à acheter des chaises d'occasion en bon état. S'adresser au bureau du journal.

⁂

A louer

Un appartement composé de huit pièces et deux cabinets au premier étage, jardin, écurie et cave, rue du Castagno.

Pour visiter s'adresser à M. Colombani, huissier, rue de la Miséricorde.

— Bel appartement de 13 pièces au-dessus du grand Café Andreani, boulevard Paoli et rue Salvator Viale. S'adresser au bureau du journal.

— A louer de suite un appartement composé de 9 pièces, situé au 3e étage, de la maison Fantauzzi, 15, place Saint Nicolas.

S'adresser à M. Pierre Zannini, bijouterie Mattei, 20, Bd Paoli.

— Villa à louer, rue de l'Hôpital militaire. S'adresser au bureau du journal.

— A partir du 1er novembre prochain :

Un magasin sis rue de l'Opéra, ancienne Imprimerie Fabiani.

Pour renseignements s'adresser à M. Zanini, Bijouterie Mattei.

Cie de Transports Maritimes Est-Tunisien

Le vapeur *Gardénia*, partira de Tunis pour Bastia, Nice et Marseille le 5 novembre courant.

Il repartira de Marseille pour Bastia direct le vendredi, 11 courant.

Pour tous renseignements s'adresser :

à Tunis, au bureau de l'agence, 6, rue d'Alger.

à Bastia, chez M. Sauveur Sisco, agent, rue du Nouveau-Port, 1 bis.

à Nice, chez M. Otto, agent.

à Marseille, à la Cie Franco-Tunisienne, 7, rue de la République.

SCIERIE MÉCANIQUE et Tonnellerie

Tegu, Bastia

Bois de Chauffage, rendu à domicile, au prix de 4 francs les 250 k.

Sciure de Pin 1 fr. 25 le sac.

Pieux de Vignes en châtaignier sauvage. S'adresser à M. Antoine Emanuelli, Industriel.

DEPECHES DE LA NUIT

LA GUERRE RUSSO-JAPONAISE

00531

Baccalauréat

A été définitivement reçu au baccalauréat :

Enseignement classique, 1re partie, M. Palmieri Joseph-Marie.

LE NOUVEAU DIRECTEUR de l'Ecole Normale Supérieure

Paris 1er nov.

Par décret ministériel, M. Lavisse est nommé directeur de l'école normale supérieure.

LES EXCÉDENTS DES RETRAITS des caisses d'Epargne

Paris, 1er nov.

Les excédents des retraits des caisses d'Epargne se sont élevés du 1er janvier au 31 oct., à 34 773,121 francs.

Les Morts du Jour

Le général Ducos de la Hitte

Le général de division Ducos de la Hitte du cadre de réserve est décédé cette nuit.

L'imprimeur Alcan Levy

On annonce la mort de l'imprimeur Alcan Levy.

L'incident de Hull

L'escadre de la Baltique quitte Vigo

Paris, 5 h. 20 soir.

Le correspondant du *Matin* à Saint-Pétersbourg télégraphie :

« L'escadre russe de la Baltique a reçu l'ordre de quitter Vigo. »

L'indemnité payée par la Russie

2,500.000 francs aux pêcheurs

Londres, 5 h. 25 s.

On télégraphie de Saint-Pétersbourg au *Daily Express* :

« D'après des bruits que circulent dans certains milieux officiels, la Russie serait disposée à payer une indemnité de 2.500 000 francs, aux familles des pêcheurs de Hull, tués par l'attaque de la flotte russe de la Baltique. »

L'escadre de l'amiral Rojestvensky à Gibraltar

Paris, 5 h. 40 s.

On télégraphie de Vigo au *Temps* :

« L'escadre russe a quitté Vigo dans la matinée, se dirigeant vers Gibraltar. »

PRÉPARATIFS ANGLAIS à Gibraltar

L'escadre anglaise se tient prête. — La garnison de la place repartie dans les forts. — Branle-bas de combat à Gibraltar.

Paris, 6 h. 30 s.

Le *Matin* reçoit un télégramme de Gibraltar ainsi conçu :

« En prévision de l'arrivée de l'escadre russe de la Baltique à Gibraltar, le gouvernement anglais a donné l'ordre à son escadre de se tenir prête à partir au premier avis.

» Les troupes de la garnison ont été reparties dans les différentes batteries de la forteresse.

» Tous les officiers de la marine anglaise ont été rappelés à bord de leurs navires respectifs.

» Un branle-bas de combat a été exécuté par toutes les forces navales anglaises. »

Le règlement du différend

Le départ de Vigo de l'escadre russe mécontente l'Angleterre. — De nouvelles difficultés ont surgi.

Paris, 7 h. 50 s.

On télégraphie de Londres au *Temps* :

« Le bruit court dans les cercles diplomatiques que le départ de Vigo de l'escadre russe de la Baltique a mécontenté le gouvernement anglais.

» De nouvelles difficultés ont surgi dans le règlement de l'incident, dont la solution pacifique subit un temps d'arrêt. »

Une interview du Colonel Marchand

Paris, 1er nov.

Un rédacteur du *Figaro* a interviewé le colonel Marchand à propos de l'incident de Hull.

Cet officier supérieur a déclaré que cette affaire a été considérablement grossie par l'Angleterre dans le but d'empêcher l'escadre russe de la Baltique d'arriver sur le théâtre de la guerre avant la chute de Port-Arthur.

LA GUERRE RUSSO-JAPONAISE

La seconde armée de Mandchourie, dont le général Grippenberg est le commandant en chef, sera en majorité composée des troupes prises dans la circonscription militaire de Wilna, qui comprend cinq corps d'armée.

Trois de ces corps d'armée, le 16e et, sans doute, le 3e et le 4e corps, seront envoyés en Extrême-Orient et formeront avec les tirailleurs et le 8e corps d'Odessa, général Myloff, dont les premiers échelons vont arriver ces jours-ci à Kharbine, l'armée de Grippenberg, soit 150,000 hommes environ.

Quant aux vides faits dans l'armée de Kouropatkine par les batailles de Liao-Yang et du Cha-Ho, ils seront comblés par des troupes appartenant aux districts de Varsovie, de Kieff et d'Odessa. Lorsque tous ces renforts seront arrivés en Mandchourie, c'est-à-dire fin février ou commencement de mars, la Russie aura près de 450.000 hommes sur le théâtre de la guerre. Nous ne comptons dans ce total ni la garnison de Port-Arthur ni les soldats chargés de veiller sur les milliers de kilomètres de la voie ferrée.

La mobilisation porte sur cinq corps d'armée qui sont l'élite de l'armée russe. Comme toutes les troupes chargées de veiller à la sécurité des frontières, les troupes de la circonscription de Wilna et ceux qui les commandent ont subi une préparation, un entraînement de chaque jour. Elles sont pour la frontière de l'ouest de la Russie ce que sont les corps d'armée de l'est pour la France. Le général Grippenberg, commandant en chef de la circonscription de Wilna, les connaît bien. C'est sur sa demande que l'empereur a signé l'ordre de leur mobilisation.

En dégarnissant ainsi la frontière russo-allemande, le tzar donne raison à ceux qui pensent que jamais les relations entre la Russie et l'Allemagne ne furent aussi amicales. Depuis le début de la guerre, Guillaume II a donné de telles preuves de sa russophilie que Nicolas II a aujourd'hui la certitude que si un danger européen menace l'empire, il ne viendra pas de l'ouest.

Si, en effet, Guillaume II, en contradiction si éclatante avec les sentiments de son peuple, cherche toutes les occasions — quand il ne les fait pas naître — de témoigner si publiquement ses sympathies à sa voisine, c'est parce que son esprit clairvoyant et pratique lui montre de quel côté se trouve l'intérêt de son pays. Sa politique russophile ne peut nous surprendre. Elle ne date pas d'hier. Elle date du jour où la Russie, après avoir rompu avec la triplice, rétablissait l'équilibre en créant la double alliance.

Depuis lors, Guillaume II a poursuivi ses desseins : rapprocher l'Allemagne de la Russie en éloignant la Russie de la France. Les revers de la Russie lui ont fourni une série d'occasions dont il s'est habilement servi. Ses prévenances, ses amabilités coïncident avec un refroidissement indéniable des sympathies françaises pour la grande nation alliée. Certes, Guillaume II n'espère pas atteindre son but du premier coup, mais il ne désespère pas d'y arriver, et il y arrivera, car, parmi les qualités qu'il possède, il en est une que lui envierait Kouropatkine, — la patience.

MANDCHOURIE

La colline de la Pagode attaquée par les Japonais

Ils sont repoussés par les Russes

Saint-Pétersbourg, 7 h. 20 soir.

Le correspondant de la *Rousse* à Mouk den télégraphie le 1er novembre, 10 h. matin.

« Les Japonais ont attaqué hier la colline de la Pagode.

» Six compagnies russes ont lutté contre deux régiments japonais.

» Les Russes ont perdu la moitié de leurs effectifs, mais ils conservent leurs positions après avoir repoussé les Japonais qui ont subi des pertes très élevées. »

Mouvement tournant du général Oku

Engagements partiels sur toute la ligne

Saint-Pétersbourg, 8 h. soir.

Les *Nouvelle Vremia* publient un télégramme de son correspondant à Mouk den ainsi conçu :

« Les déplacements des troupes japonaises de l'Ouest vers l'Est continuent.

« L'armée du général Oku semble vouloir exécuter un mouvement tournant sur le flanc droit des Russes.

« Des engagements ont lieu sur toute la ligne. Les Japonais dessinent des mouvements offensifs. Dans leurs attaques partielles, ils ne s'engagent pas à fond et se retirent devant la résistance des Russes. »

« Les changements de positions opérés dans l'armée japonaise, dénotent qu'elle se prépare à une attaque offensive générale. »

PORT ARTHUR

La garnison de la place est insuffisante

Paris, 6 h. 45 soir.

Le correspondant de l'*Echo de Paris* à Saint Pétersbourg télégraphie :

Dans une dépêche, reçue aujourd'hui à l'Etat-major général, le général Stoessel indique que Port-Arthur manque de défenseurs et que la garnison est actuellement insuffisante.

LE BOMBARDEMENT

La situation de l'armée assiégeante. — Les Japonais n'auraient plus que huit forts à prendre.

Londres, 6 heures soir.

Le *Daily Télégraph* publie le télégramme suivant que lui adresse son correspondant à Chefoo :

« Un vigoureux bombardement, considéré comme le dernier, a commencé le 29 contre la forteresse.

» Le nombre de batteries japonaises a été considérablement augmenté, ainsi le feu des assiégeants dépasse en intensité celui des bombardements précédents.

» Les Japonais semblent disposés à tenter l'effort suprême. Plusieurs positions importantes seraient occupées par eux. Ils reconnaissent toutefois qu'il leur reste encore à prendre huit principaux forts. »

VENTE DE VIN

On demande pour la vente du vin au détail, une personne déjà établie avec magasin bien situé dans Bastia et pouvant avec toutes garanties fournir les meilleures renseignements. S'adresser par écrit au journal le *Petit Bastiais*.

TRANSPORTS DIRECTS

entre Bastia et les ports du Nord

Services bi-mensuels de vapeurs de **BASTIA** pour

LONDRES, LIVERPOOL, NEWCASTLE
ANVERS, HAMBOURG
et les ports d'ESPAGNE

Pour dates des départs et tous les renseignements s'adresser à

M. ARTHUR C. SOUTHWELL
Bastia

CAISSE PATERNELLE

Compagnie anonyme d'assurances sur la Vie
Fondée en 1841
Placée sous le contrôle de l'Etat
Siège social à Paris, 4, rue Mézars

Affaires souscrites depuis l'origine de la Cie :

740 Millions

Paiements faits aux assurés

310 Millions

Assurances de capitaux payables au décès de l'assuré ou à lui-même s'il survit à une époque déterminée.
Assurances dotales
Rentes Viagères
Achats
de Nues-propriétés et Usufruits
(Combinaisons spéciales à la Cie)

Pour tous renseignements s'adresser à M. Louis DANESI, agent général à Bastia, 24 Paoli, 18.

Grand Entrepôt de Vins

Garantis naturels à l'analyse
ORESTE BIAGINI
Bastia, 5, Avenue Cornat, 5, Bastia
Maison de confiance

Par suite des importants achats de raisins provenant des meilleurs propriétaires de Vescovato, Aléria, Talasani, Orezza et Ghisonaccia, qu'Elle vient de faire, et désirant de traverser la plus pénible de la classe ouvrière, la maison Oreste Biagini frères, à partir de ce jour, ses vins aux conditions suivantes :

VINS VIEUX

Rouge de table, bonne qualité, 0,30 le litre.
Blanc et Rouge, premier choix, 0,35 et 0,40 le litre.
Blanc et Rouge, en bouteilles cachetées, 0,60 verre à rendre.
Rouge d'Italie, en flacon de 2 litres 1/2, 1 fr. 25, verre à rendre.

VINS NOUVEAUX

Rouge, absolument pur et clair, 0,25 et 0,35 le litre.
VINAIGRE, Rouge clair, 0,30 le litre.
HUILE D'OLIVE garantie pure, 1 fr. le litre.
Location à double.
D'importantes réductions seront faites aux acheteurs en gros et demi-gros.
Facilités pour le paiement.

PIANOS ET MUSIQUE

Accords et Réparations
Vente, Achat, Location, Echanges
Mandolines, Guitares
Accessoires de Musique
Marius Blanc
ex accordeur réparateur de pianos, harmoniums de la manufacture de pianos Boisselot, de Marseille,
AJACCIO, PLACE DES PALMIERS, 1.
Et face l'Hôtel de Ville

En raison des nombreuses demandes qui lui sont adressées, M. Blanc ne répondra qu'aux lettres affranchies pour la réponse.

Machines à coudre Helvétia

Boulevard Paoli, 14, Bastia

Machines pour familles, atelier, cordonnerie, sellier, etc.
Machines de luxe, machines brodeuses.
Apprentissage gratuit. — Forte remise au comptant.
Pièces de rechange, aiguilles et fournitures pour machines Singer, Howe, Phénix, Hurtu, etc.
Atelier spécial pour les réparations de machines à coudre de tous les systèmes.
Les machines *Helvétia* ont obtenu en 1902 la médaille d'or accompagnée d'un diplôme d'Honneur pour leur solidité, leur précision, leur marche douce et silencieuse.
La Fabrique poursuivra rigoureusement ceux qui se livrent à des manœuvres déloyales ; elle prie ses amis et clients de signaler à la Direction de Bastia les personnes qui se livrent à ces manœuvres.

AVIS

Un petit lot sucre cristallisé extra beau pour vendanges. Se presser si l'on veut arriver à temps.

S'adresser à M. Dominique Mattei aîné, Place St Nicolas, Bastia.

Horlogerie-Bijouterie

Orfèvrerie
24, Boulevard Paoli, Bastia
E. GIUNTOLI

a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'il vient de recevoir un riche assortiment de bijouterie et articles de fantaisie.

CHOCOLAT MENIER

Agence Maritime

de Transports à prix réduits
pour toutes Destinations

Formalités de douane. Avances sur marchandises. Billets de passage pour l'Amérique.

A. Padovani, rue du Cap, Bastia.

LIBRAIRIE OLLAGNIER

PANORAMA DE BASTIA

sur très beau bristol, (dimensions 54/20)

Prix: 0,50 centimes

avec encadrement baguette noire filets dorés 2,00
id. baguette dorée 2,25
id. baguette vieux chêne 2,50

Carte-lettre Album

contenant quatre magnifiques vues de Bastia.

PRIX : 0,35 CENTIMES.

N. B. — *Le port en sus.*

Librairie du *Petit Bastiais*

VATTELAPESCA
(P. LUCCIANA)
(De Sérta)

Il ne faut pas courir deux lièvres à la fois, proverbe en 1 acte. Prix 50 cent. franco 60.

Cunversione, cummediòla in 2 atti. Prix 50 cent. franco 60.

Puesia e Prosa, cummediòla in 3 atti. Prix 50 cent. franco 60.

Sei **Scinette Commiche**, Prix 60 cent. franco 80.

L'Aricchiòla, cummediòla in 2 atti. Prix 50 cent. franco 60.

Da Chicchiu a Furiani, cummediòla in 1 attu. Prix 50 cent franco 60.

Les six brochures réunies en un volume de 396 pages, 2 fr. 50, franco, 2 fr. 90

LE MONITEUR DE LA MODE

paraissent tous les Samedis

20 PAGES GRAND FORMAT

LE PLUS ANCIEN ET LE PLUS ARTISTIQUE DES JOURNAUX DE MODES

CONTIENT :
PLUS DE MODÈLES NOUVEAUX
PLUS DE TRAVAUX FACILES
PLUS DE LITTÉRATURE
PLUS DE RECETTES DE CUISINE
PLUS DE RENSEIGNEMENTS
QU'AUCUN AUTRE

3 MOIS : 4 francs — UN AN : 14 francs
EDITION I : contenant une Gravure coloriée et un Patron découpé dans les T., 2e et 3e P.
3 MOIS : 8 fr. 50 — UN AN : 29 francs
ARIEL GOURAUD, Editeur, 2, r. de 4-Septembre

Demandez partout

A CÉDRATINE
de la Maison L.-N. MATTEI & Cie

Liqueur apéritive, digestive et anti-dyspeptique dont l'usage journalier et modéré, facilite toutes les fonctions de l'économie.

L'un des rédacteurs gérant,
MATTHIEU OLLAGNIER.

PHARMACIE Centrale du Nord
LE MEILLEUR MARCHÉ DE TOUT PARIS
122 et 124 Rue Lafayette.
CATALOGUE FRANCO (80 pages).
TÉLÉPHONE — USINE à St-DENIS
Dépôt Général du FER GAFFARD

Les Illustrations de la Corse
PAR NOVELLINI

La Corse au XVIIIe siècle, Allégorie (Salon de 1870).
Sur papier de Chine, format 80×57 . . . 45 fr
Sur papier blanc. — — . . . . 5 fr

HOMMES CÉLÈBRES
Sambucuccio d'Alando (Salon de 1878).
Sampiero Corso.
Pascal Paoli.
Napoléon Bonaparte.
Sur papier de Chine, format 40×30. Chaque. 2 fr

Ste Dévote, Patronne de la Corse (Salon de 1879).
Sur papier de Chine, format 65×50 . . . 5 fr
Sur papier Chine, format 40×30 (Relievé). 2 fr

EN VENTE :
A *AJACCIO*, chez l'auteur et chez M. de PERETTI, Libraire.
BASTIA, chez M. OLLAGNIER, Libraire

Un très grand nombre de témoignages nous établit leur bonté et la conservent par l'usage des PILULES DÉPURATIVES du Docteur GOLVIN
Remède populaire depuis longtemps, efficace, économique, facile à prendre. Purifient le sang, il guérissent dans presque toutes les maladies chroniques, telles que Dartres, Rhumatisme, Vieux Rhumes, Fraîcheurs, Engorgements, Lait répandu, Glandes, Maux de Nerfs, Perte d'appétit, Essoufflement, Faiblesse, Asthme, Nouvelle Existence, Intestins paresseux.
Exiger le nom du Docteur GOLVIN et la SIGNATURE sur l'étiquette
Se trouve dans toutes les PHARMACIES
E. Frenel-Beaume, Opticien
37 rue Saint-Denis, 37
PARIS

BAR SOAVI

BIÈRE GRUBER
Le bock 20 c.
Le ballon 25 c.
Le demi 40 c.
Le *Sérieux* 50 c.

BONNE OCCASION

A vendre : Calèches, Victoria, Cabriolet et Charrettes ; Futailles pour vin neuves et usagées, toutes contenances, à des prix très avantageux.
S'adresser au concierge de Toga.

Atelier de dorure
SAUVEUR MAGGIOTTI, Doreur
Rue des Terrasses, Bastia

Travaux et réparations d'objets d'Eglise

Chandeliers, Reliquaires, Trônes, Crucifix, Statues, Croix, etc., etc.
Ces travaux sont exécutés avec soin et à des prix modérés.
Exécution de travaux de dorure dans les églises, ainsi que dans les appartements.

L'ARGUS DE LA PRESSE
Fondé en 1879
LE PLUS ANCIEN OFFICE DE COUPURES DE JOURNAUX
Lit, découpe et traduit tous les journaux du monde, en fournit les extraits sur n'importe quel sujet.
PARIS. — 14, rue Drouot, — IXe
CORRESPONDANTS de L'ARGUS : St-Pétersbourg, Londres, Berlin, Vienne, New-York, Lisbonne, Genève, Bruxelles, Constantinople, Athènes, Dublin, Berne, Milan.

JOURNAL HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ
Chroniques, Romans, Modes, Gravures d'Art, Musique, Causeurs, etc.
MODES ALBUM THÉÂTRE
La Famille
800.000 LECTEURS
PATRONS GRATUITS
15c. la Pièce
Spécimen franco contre timbre
7, rue Cadet PARIS

FAITES ANALYSER VOS URINES
DIABÈTE Guérison certaine
sans changer de régime par les Cachets ANTIDIABÉTIQUES Paul VÉRIN
LA BOITE : 5 francs. — ESSAYER, C'EST SE GUÉRIR
DÉPOT : Bastia, Pharmacie MARCANTETTI.

ORFÈVRERIE CHRISTOFLE
COUVERTS CHRISTOFLE
Manufacture à Paris
56, Rue de Bondy
EXIGEZ LA MARQUE DE FABRIQUE
Bâtgerance de tous objets
CATALOGUE Fco
CHRISTOFLE & Cie
CATALOGUE Fco

Notre Représentant à Bastia est M. Ignace VIALE et Fils, Bd Paoli

ANCIEN CABINET PRADÈRE
PIERRE SABATÉ
Chirurgien-Dentiste du Lycée
SUCCESSEUR
DENTS & DENTIERS (Systèmes perfectionnés)
OBTURATION & EXTRACTION DES DENTS sans douleur
Bd Paoli, 15, au 1er
Maison Benedetti

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à ne mettre en garde contre certains charlatans ambulants — se disant chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient, des cautères asiatiques à la stafé pour la fabrication de dents artificielles.

LE PHÉNIX
COMPAGNIE D'ASSURANCES FRANÇAISE SUR LA VIE ET L'INCENDIE
Fondée en 1819

Fonds réalisés : **300** millions
Valeurs assurées encours : **300** millions.

S'adresser à M. GIORDANI, notaire de la Compagnie Le Phénix, à Bastia, 17, Bd Paoli.

CADEAU
Chromo du GRAND COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE de BESANÇON
Capital 125.000.000 de francs
Siège Social, 19, Rue des Granges — Succursale
Importante Fabrique de Montres garanties
Vente au comptant, vente à terme et Prêts
Envoi du Catalogue illustré franco et gratis
Succursale de BASTIA, 17, Bd Paoli
CHRONOMÈTRE "LA RÉGIONALE" 25f
GRAND CROIX de NIDDSTENS et HAILLEUX

VASTE ET BELLE PROPRIÉTÉ A VENDRE

Propriété d'environ 200 hectares, à cent mètres de la gare de Pozzichello, située non loin de l'établissement des Bains, susceptible de toute sorte de culture, une partie est complantée en céréales, avec moulin actionné par la rivière.
vente très avantageuses et facilités de paiement.
Chasse de premier ordre. Pêche abondante. Conditions de S'adresser au bureau du journal.

HOTEL D'EUROPE
ADÉLAIDE COLOMBANI
Bastia — 3 et 5, rue de l'Opéra — Bastia

Cet Hôtel se recommande par sa belle situation, au centre de la ville, à proximité des principaux établissements.
Il possède, en outre, un superbe jardin éclairé à l'acétylène, où les clients peuvent prendre leur repas pendant l'été.
Banquets — Noces — Festins
Pension à des prix modérés

Demandez et offrez dans tous les Cafés AMARO MATTEI, apéritif supérieur.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et La-farge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tuiles — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER I
Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Rennes artificielles.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

MAISON L.-N. MATTEI et Cie

Produits Recommandés

La délicieuse LIQUEUR **CÉDRATINE** digestive et rafraîchissante

L'inimitable VIN DU CAP-CORSE AU QUINQUINA Apéritif tonique et fortifiant

SE MÉFIER DES IMITATIONS

29e ANNÉE — JEUDI, 3 NOVEMBRE 1904 — No 218

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
MATHIEU OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payées d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	Un an	6 mois	3 mois
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »

Union Postale, et autres Pays le port en sus.

On ne répond pas des manuscrits déposés.

00532

BIBLIOTHÈQUE BASTIA MUNICIPALE

CALENDRIER

FÊTE D'AUJOURD'HUI : Sainte Laurine.
SOLEIL : (heure authentique)
Lever, 6 h. 10 m. — Coucher, 4 h. 21 m.
LUNE NOUV. le 7 — Premier quar., le 14
FÊTE DE DEMAIN : Saint Charles Borromée.

2 NOVEMBRE

NOVEMBRE

C'est pour une bien bonne raison que ce mois est appelé le mois des Morts ou de la Mort. Quelque s'ouvrant par une grande fête, la joie de la Toussaint se fond et se dissipe au fur et à mesure que les pâles clartés de l'astre au front d'argent s'éteignent avec le jour, et que le crépuscule du soir s'affaisse et couvre la terre de son noir et épais manteau. Après l'*Angelus*, les tintements lugubres du glas viennent jeter la tristesse et le deuil sur la nature et dans les cœurs. Près de l'être projetant ses flamboiements plus ou moins lumineux autour de la chambre déjà éclairée par la lampe, aux lueurs, ce soir là, bien ternes, la famille pense tristement au passé, ce passé qui lui rappelle les joies et les espérances, et simultanément, les larmes, les tristesses et les regrets causés par les chers disparus. La pensée de la mort nous devient alors consolante et semble nous rassérener l'âme. Elle nous arme de courage ; elle apporte l'espérance, ravive la foi et nous aide à vivre. Le lendemain, 2 novembre, après la messe des Morts, durant laquelle on a goûté une douce satisfaction à exhaler des sanglots pour ceux qui nous ont été ravis, on va en procession au cimetière. Une paix profonde y règne. Chacun se fait un devoir de pleurer et de prier pour un père, une mère, un frère, une sœur, un époux ou un fiancé. On éprouve une réconfortante consolation en restant à genoux sur la terre qui les recouvre, et l'on dirait que ces courts entretiens adoucissent un peu les tristesses et les mélancolies. Alors reviennent à l'esprit les vers du poète :

Les larmes d'ici-bas ne sont qu'une rosée
Dont à peine un matin la terre est arrosée.

Des flots de pensées assiègent le cœur, car les croix du cimetière murmurent plaintivement leurs confidences à ceux qui savent les entendre. Voilà la foule des vivants mêlée à celle des morts de la fosse commune ! Oh ! cela est vraiment navrant ! On sent une forte impression de tristesse envahir le cœur, à la vue du petit maquis d'herbes agrestes qui couvre les tombes jusqu'à ce jour ignorées. Oh ! que cela est lamentable ! C'est au pied de la tombe que nous nous apercevons que la vie est caduque et éphémère. C'est près du tombeau qu'en pesant nos incommensurables prétentions, toutes nos ambitions et les plaisirs du monde, nous en trouvons le poids aussi léger que la feuille qui tombe au moindre zéphyr qui agite la branche.

En novembre, ce n'est pas seulement dans l'âme que sont la tristesse et le deuil, ils sont encore dans la nature elle-même. Le mois de novembre est encore, à juste titre, le mois du deuil, par cela même qu'il contribue largement à la formation de l'automne, saison morose, maussade et prolifique de mélancolie et d'émotions tristes, et qu'il concorde avec la chute des feuilles qui symbolise la fugacité et la brièveté de la vie. En automne la nature s'assoupit ; le soleil n'a qu'un éclat terne ; l'herbe est presque grise dans les prés ; au cœur des arbres la sève n'afflue plus comme au printemps, et à l'instar des frêles âmes qui se détachent des corps minés par une maladie quelconque, jaunes et flétries, les feuilles se détachent de la branche ou de la tige pour joncher le sol. Semblables aux feuilles qui tombent, que de jeunes gens, combien de jeunes filles qui s'en sont allés lentement dans un jour morne et triste de novembre ! Je les ai faites, le jour des Morts, ces réflexions, et j'ai été fortement pénétré de leur justesse. J'ai médité plus longuement, et maintenant, je comprends mieux que dans les autres saisons les vers suivants inspirés par une visite au cimetière :

Souvenirs du passé, vous m'assiégez en foule !
C'est là que vous dormez, mânes de mes aïeux,
La vie, ombre qui passe et torrent qui s'écoule.
Nous rassemble en ces lieux ! »

J.-F. ALBERTINI.

Mouvement de la population

Voici le mouvement de la population du département de la Corse en 1903 :

D'après le dénombrement légal de 1901, la Corse compte 295.589 habitants.

Mariages, 1 520 ; divorces, 13.

Naissances : légitimes : garçons, 3 211 ; filles, 3 129 ; total, 6 340 ; — naturelles : garçons, 290 ; filles, 252 ; total, 542 ; — totaux : garçons, 3 501 ; filles, 3 381 ; total général, 6 882.

Morts-nés, 76.

Décès : garçons, 2,561 ; filles, 2.510 ; total, 5.071.

Excédent des naissances, 1 811.

L'Etat des Récoltes

Le bureau de la Statistique agricole publie les renseignements suivants qui lui ont été fournis par le Préfet de la Corse, d'après les rapports des professeurs d'agriculture :

Les pluies récentes ont permis de commencer les travaux des semailles dans de bonnes conditions. Les prairies et pâturages ont reverdi ; ils fournissent un bon pâturage au bétail.

Les vendanges sont terminées ; la récolte en vins est bonne comme quantité et comme qualité. Les châtaigniers sont très beaux et promettent une récolte abondante. Les oliviers ne donneront qu'une récolte médiocre.

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 3 nov. à 4 h.

Oberlander,	Rixner,
Egmont,	Beethoven.
Amoretten,	Gungl'.
Hamlet,	A. Thomas.
Joyeux Ebats,	Wesly.

Le Sous-Chef de Musique, A. FORNIER.

Ordinations corses

3 novembre 1790. — Lettre de Paoli à son ami Battisti, de Ventiseri, où il lui indique les considérations qui doivent influer sur le choix des électeurs appelés à élire les Juges sentimentaux soient maintenus dans les tribunaux Corses, « les rapports de parenté dans l'île étant trop fréquents. »

LA SÉPARATION des Eglises et de l'Etat

Le Projet du Gouvernement

M. Combes a conféré, samedi, avec la commission de la Chambre chargée de la séparation des Eglises et de l'Etat, à laquelle il a présenté le contre-projet élaboré par le gouvernement. Alors que le projet de la commission comprend 40 articles, le contre-projet du gouvernement n'en contient que 25.

Le président du conseil, d'accord avec le garde des sceaux, a élaboré ce projet en transformant les articles de la commission selon les vues des ministres. M. Combes a donné lecture de son projet qui est le suivant :

Suppression des dépenses du culte. Répartition des pensions.

Article 1er. — A partir du 1er janvier qui suivra la promulgation de la présente loi, sont et demeurent supprimés toutes les dépenses publiques pour l'exercice ou l'entretien d'un culte, tous traitements, indemnités, subventions ou allocations accordés aux ministres d'un culte, sur les fonds de l'Etat, des départements ou des communes ou des établissements publics hospitaliers.

Art. 2. — Pendant deux ans, à partir du 1er janvier qui suivra la promulgation de la présente loi, la jouissance gratuite des édifices du culte sera laissée aux associations ; après cette période de temps écoulée, cessera de plein droit l'usage gratuit des édifices religieux, cathédrales, églises, chapelles, temples, synagogues, ainsi que des bâtiments, des séminaires et des locaux habitation, archevêchés, évêchés, presbytères, mis à la disposition des ministres des cultes par l'Etat, les départements, les communes.

Art. 3. — Les biens mobiliers et immobiliers appartenant aux menses, fabriques, consistoires, conseils presbytéraux et autres établissements publics préposés aux cultes, antérieurement reconnus, seront considérés, à titre gratuit, aux associations qui se formeront pour l'exercice d'un culte dans les anciennes circonscriptions ecclésiastiques où ce trouvent ces biens. Ces concessions, qui n'auront d'effet qu'à partir du 1er janvier qui suivra la promulgation de la présente loi, seront faites dans les limites des besoins de ces associations, par décret en conseil d'Etat ou par arrêté préfectoral, suivant que la valeur des biens s'élèvera ou non à 10 000 fr. pour une période de dix années, et à charge d'en rendre compte à expiration de cette période ; elles pourront être renouvelées dans les mêmes conditions pour des périodes de même longueur ou d'une longueur moindre.

Ne pourront être comprises dans ces concessions : 1. les immeubles provenant de dotation de l'Etat qui lui feront retour ; 2. les biens ayant une destination charitable qui seront attribués, par décret en conseil d'Etat ou par arrêté préfectoral, suivant la distinction précitée, aux établissements publics d'assistance situés dans la commune ou dans l'arrondissement les biens concédés dans un délai d'une année à dater de la promulgation de la loi ou dont la concession ne serait pas demandée avant la promulgation de la loi, entre les établissements d'assistance ci-dessus visés.

Art. 4. — Les ministres du culte qui, par application de la présente loi, cesseront de remplir les fonctions rétribuées par l'Etat, recevront les pensions et allocations suivantes : les curés et desservants, vicaires généraux et chanoines, âgés de plus de 60 ans et comptant vingt-cinq ans de service au moins, 900 francs ; les vicaires remplissant les mêmes conditions, 360 francs ; 2. les curés et desservants, vicaires généraux et chanoines, âgés de plus de 50 ans et comptant au moins vingt ans de service, 750 francs ; les vicaires remplissant les mêmes conditions, 300 fr. ; 3. les curés et desservants vicaires généraux et chanoines âgés de plus de 40 ans et comptant quinze ans de service au moins, 600 francs ; les vicaires remplissant les mêmes conditions, 250 francs ; 4. les curés et desservants, âgés de moins de 40 ans, recevront pendant quatre ans une allocation de 400 francs et les ministres du culte protestant et israélites, les directeurs et les professeurs des séminaires de ces cultes auront les mêmes pensions que celles attribuées aux curés et desservants suivant les distinctions précitées et à des taux calculés dans les mêmes proportions que ci-dessus par rapport aux traitements actuels. Les archevêques et évêques, le grand rabbin du consistoire central auront une pension de 1,200 francs ; ces pensions et allocations cesseront de plein droit en cas de condamnation à une peine afflictive ou infamante ou pour un des délits visés par les articles 17 et 19 de la présente loi. Les conditions de paiement de ces pensions et allocations, ainsi que toutes les mesures propres à assurer l'exécution du présent

---

35 FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

LES AILES D'ICARE

par CHARLES DE BERNARD

IX

MANŒUVRES AMBITIEUSES

Au rebours de la plupart des affections qui naissent sans le savoir et ne se connaissent qu'à un certain âge, la passion du substitut antiqua sur sa propre existence et se pressentit avant que d'éclore. C'est beaucoup causé l'amour a un motif, le sien en eut deux : l'utilité d'abord ; n'était-il pas évident que plaire à sa protectrice était le meilleur moyen de se la rendre favorable ? Venait ensuite l'appétit d'un cœur affamé par le plus long jeûne sentimental que puisse subir un homme de vingt-sept ans. Au milieu d'une population de provinciales laides ou dévotes, vertueuses ou prudentes, mais la plupart aussi rebelles à la tendresse que les vestales romaines ou les nymphes de Diane, le jeune magistrat avait dû réprimer toute velléité romanesque qui l'eût perdu de réputation sans lui procurer aucun bénéfice. Il se trouva merveilleusement préparé par le repos aux émotions vives qu'il avait si souvent souhaitées au milieu de sa monotone existence. Dans cette disposition inflammable que n'avaient pu tout à fait amortir les rêves ambitieux, Deslandes devait nécessairement tomber épris de la première femme aimable qui daignerait lui accorder la moindre de ces attentions que la présomption masculine est si prompte à métamorphoser en encouragements. Par un hasard heureux au premier aspect, il se trouva que madame Pierd, jeune encore, très-spirituelle, belle et puissante à la fois, réunissait toutes les qualités propres à satisfaire l'ambition et à flatter la vanité, mobiles également puissants sur l'âme du novice. Moitié calcul, moitié entraînement, Deslandes se déclara donc amoureux, ce qui est un grand achèminement à l'être en réalité. En se couchant il doutait encore un peu de cette passion improvisée, mais à son réveil il y crut sérieusement : tant il est vrai que la nuit porte conseil.

La vie des solliciteurs est laborieuse, mais ses fatigues sont purement physiques : je ne parle pas des soucis. Se lever matin, assiéger les bureaux ministériels, harceler les protecteurs, députer les concurrents, moduler sur tous les tons la cantilène des pétitionnaires ; le soir, courir les salons pour montrer aux gens en crédit une figure obstinément souriante ; devenir, en un mot, un planet inusé toujours ouvert à l'endroit le plus respectueux : tous ces détails que chaque jour ramène sans aucune variation exigent plus de santé que de talent. Pour réussir en un pareil métier, il faut avant tout être patient et ingambe ; l'esprit y est du luxe, souvent même ce superflu devient nuisible. Deslandes toutefois n'en jugea point ainsi, et ne crut pas pouvoir mettre trop de finesse dans des manœuvres auxquelles un tendre sentiment venait d'ouvrir un champ plus vaste, mais aussi plus difficile.

Voici quel fut pendant près d'un mois le genre de vie de l'ambitieux substitut. A six heures du matin, quelquefois plus tôt, il se levait courageusement et stimulait incontinent toutes les puissances de son esprit à l'un des volumineux dossiers dont le conseiller d'Etat avait soin de ne jamais le laisser manquer. A l'exception d'une demi-heure consacrée au déjeuner le plus frugal, ce laborieux intellectuel occupait toute la matinée. Quelque la première ardeur du jeune magistrat se fût considérablement amortie, et qu'en écrivant il sommeillât quelquefois à l'instar de bon Homère, il persistait néanmoins avec une résignation stoïque dans un travail qui devait, pensait-il, lui concilier à jamais l'estime et l'intérêt de son protecteur.

A trois heures, la tête lourde et l'esprit fatigué, Deslandes, loin de songer à prendre du repos, ne faisait que changer de harnais ; le jurisconsulte alors se métamorphosait en homme du monde. Après avoir donné les soins les plus minutieux à une toilette que l'art parisien venait d'asperger de tout idiotisme provincial, il allait faire sa cour à madame Pierd, près de laquelle il avait habilement gradué la fréquence de ses visites. D'abord, il ne s'était présenté qu'une fois par semaine dans le salon de la rue de la Planche, puis il y était allé de deux jours l'un ; enfin, il s'y montra tous les jours sans que la femme politique parût remarquer désavorablement une pareille assiduité.

Le soir, on pouvait suivre heure par heure les salons d'un monde auquel il était encore étranger, Deslandes s'allait joindre à la troupe galante qui papillonnait sans cesse autour de madame de Marmancourt. Chaque fois il laissait à ce flambeau quelques parcelles de ses ailes ; le bouillotte, les parties de spectacle, les dîners, enfin toutes les petites dépenses qui éclosent au guise de fleurs sous les pas de certaines jolies femmes, crêbelaient en heures sans relâche ; mais il supportait avec philosophie cette saignée d'argent. Dans l'espèce de blocus dont il voulait entourer son protecteur pour lui ôter tout moyen de manquer à sa promesse, madame de Marmancourt occupait un terrain trop avantageux pour qu'il négligeât de s'en assurer, n'importe à quel prix.

— C'est de l'argent placé à gros intérêt, répétait-il en se rappelant les instructions de M. de Loiseley.

Deslandes se résignait donc au sensible amaigrissement de sa bourse. Mais une chose à laquelle il avait peine à s'habituer c'était la fatalité qui s'obstinait à le poursuivre dans le salon de madame de Marmancourt ; il semblait qu'un démon malin y tendît ses pièges pour lui faire commettre maladresse sur maladresse. Tantôt un magot fôlé, chinois fort équivoque, se trouvait inopinément derrière son coude au moment où il remuait le bras ; tantôt, en s'asseyant sur un fauteuil vide en apparence, il écrasait un chapeau d'un âge mûr dont l'aplatissement faisait passer à Théodosie les plus douloureuses exclamations.

(A suivre).

article, seront déterminées par un règlement d'administration publique.

Art. 5. — Les édifices et autres biens affectés aux cultes antérieurement reconnus qui appartiennent à l'Etat, aux départements ou aux communes seront concédés, à titre gratuit, aux associations qui se formeront pour l'exercice d'un culte dans les anciennes circonscriptions ecclésiastiques où se trouvent ces biens ; ces cessions, qui n'auront d'effet qu'à partir du 1er janvier qui suivra la promulgation de la présente loi, seront faites dans les limites des besoins de ces associations par décret en conseil d'Etat ou par arrêté préfectoral, suivant que les biens appartiendront soit à l'Etat, soit aux départements ou aux communes, pour une période de six années et à charge à en rendre compte à l'expiration de cette période et de supporter les frais d'entretien et de grosses réparations ; elles pourront être renouvelées sous les mêmes conditions pour des périodes de même longueur ou des périodes moindres. Le prix de la concession ne pourra dépasser le dixième des revenus annuels de l'association constatés d'après les dispositions de l'article 9 de la présente loi. Des subventions pour grosses réparations pourront être accordées aux départements et aux communes dans les limites du crédit inscrit annuellement au budget du ministère de l'intérieur.

Les biens non reconnus utiles pour les besoins des associations d'un culte ou dont la concession n'aura pas été redemandée pourront, dans les mêmes formes, être concédés à un autre culte ou affectés à un service public. Les conseils municipaux et les conseils généraux seront appelés à donner leur avis pour la concession des biens communaux ou départementaux.

(*A suivre*).

Bulletin Financier.

Paris, le 28 octobre 1904.

En sympathie avec Londres, d'où les Cenpistes nous arrivent en reprise ne re marchi se raffermit et finit en légère avance sur hier. Notre 3 0/0 gagne 15 centimes à 97.80. L'extérieur se retrouve à 86.97. Le Turc reprend à 89.37, rouble russe très ferme.

Les Banques de Crédit sont en reprise. Le Crédit Lyonnais remonte à 1.143 ; le Comptoir d'Escompte à 687, la Société Générale à 681. Le Crédit Foncier s'inscrit à 721, son plus haut au 30 septembre en mars qui ne ha-dépasse toute fois guère le cours de fr. 1.384.764,68, ce qui porte le total des dividendes bruts de l'année en cours à 11.296.344 fr. 75.

En banque, l'action New Kaffirs est à 23 fr. Travail aux à fleur de cours, ayant le bois et l'eau en abondance, cette Compagnie peut exploiter dans des conditions très économiques.

Nos Chemins sont calmes

NOMINATIONS ET PROMOTIONS

M. Pedroni Victor-Joseph a été nommé gardien de la paix stagiaire à Paris.

— M. Tavera, surnuméraire des postes et télégraphes à Toul, passe à Paris.

— L'apprenti patron pilote Tomasini, du port de Toulon, est nommé au grade de quartier maître patron pilote de 1re classe.

— Le maréchal des logis de gendarmerie Carlotti, de la 11e légion, est inscrit au tableau de classement pour le grade de maréchal des logis chef.

SAVON DU CONGO Hors concours 1900 produits hygiéniques

Un Evêque à Bastia

Nous apprenons qu'un Evêque continental doit arriver à Ajaccio pour les ordinations de Noël.

MM. les vicaires capitulaires ont demandé et obtenu qu'à cette occasion ce prélat vienne à Bastia pour y donner la confirmation. C'est une bonne fortune pour les nombreux enfants des paroisses qui n'ont pas encore reçu ce sacrement.

M. le Curé de Saint-Jean invite les intéressés à se faire inscrire au plus tôt et à suivre les catéchismes qui se font régulièrement, le jeudi, à 9 heures et demie du matin, pour les filles, dans la chapelle de la Conception, et le soir, à 2 heures, pour les garçons, dans la chapelle susdite.

Congés pour les Ecoles primaires

A l'occasion de la fête de la Mutualité M. le Ministre a accordé aux écoles primaires publiques un jour de congé qui sera ajouté à celui des fêtes de la Toussaint.

Ce congé sera pris le vendredi, 4 novembre.

Gazette Ajaccienne

Ajaccio, le 2 novembre 1904.

(*De notre correspondant particulier*)

Changement de garnisons

Lundi, à quatre heures du matin, les 7e et 8e compagnies de notre garnison sont parties pour Bonifacio. Deux compagnies de Bonifacio viendront à Ajaccio.

Le 7, le 5e compagnie quittera Ajaccio pour se rendre à Bonifacio et une autre compagnie de cette ville viendra à Ajaccio.

Ce même jour, la 6e compagnie de notre ville, commandée par le capitaine Leonetti, partira pour Sartene, et la compagnie qui tient garnison dans cette ville, commandée par M. le capitaine Clemens, se rendra à Ajaccio.

L'Iberia

Lundi dernier, le quatrième paquebot postal de la compagnie française de navigation, *l'Iberia*, est arrivé pour la première fois dans notre port, venant de Marseille, Toulon et Calvi.

Ce vapeur est construit dans les mêmes conditions que les trois autres.

Le *Numidie*, le dernier des paquebots à construire, ne tardera pas à être complètement aménagé.

Au port

Sont arrivés lundi :

Taurus, de la compagnie Fraissinet, venant de Marseille avec marchandises.

Ventimille venant de Bône avec passagers et marchandises.

Avis aux Inscrits maritimes

Le ministre de la marine vient de décider que les inscrits maritimes ne seront pas convoqués en 1905 pour accomplir leur période de 28 jours.

Sont régulièrement dispensés : 1. Les hommes qui devaient normalement être appelés en 1905, soit en raison de leur âge, soit pour ajournement antérieur ;

2. Les inscrits maritimes déclarés impropres au service à la mer, mais utilisables à terre, non encore arrivés au terme de la période de présence exigée des inscrits maritimes et qui n'ont accompli aucun service dans les cadres de la flotte. Cette mesure spéciale aux inscrits maritimes ne modifie en rien la convocation, en 1905, des réservistes des équipages de la flotte, provenant du recrutement ou de l'engagement volontaire.

Courses de Bastia

Fonctionnement du Pari Mutuel à l'aide des billets compteurs (système Oller). — Résultat des opérations du 30 octobre 1904 : Mises, 657 ; produit total, 3.285 francs.

1re Course

1er, Coco, à M. Griffoni ; gagnant, 7 fr., placé, 7 fr.

2e Course

1er, Nise, à M. Aliberti ; placé, 13 fr.

2e Course

1er, Dora, à M. le docteur Vico ; gagnant, 14 fr., 11 fr.

2e, Conseil, à M. Bernaschi ; placé, 22 fr. 50.

3e Course

1er, Quitus, au maréchal des logis d'artillerie Barbier ; gagnant, 28 fr., placé, 27 fr.

2e, Saillant, au maréchal des logis fourrier d'artillerie Paoletti, placé, 8 fr.

4e Course

1er, Paladin, à M. Uscietti ; gagnant, 19 fr., placé, 6 fr. 50.

2e, Conseil, à M. Bernaschi ; placé 8 fr.

5e Course

1er, Indien, à M. Casanova ; gagnant, 7 fr. 50, placé, 6 fr. 50.

2e, Biribi, à M. Avanzi ; placé 5 fr. 50.

Grâce au tact parfait et à l'intelligence de M. Gualfucci, représentant du Pari Mutuel à Bastia, ce service a toujours très bien fonctionné.

Deux réclamations avaient été formulées au mois de juin dernier, mais elles ont été reconnues non fondées.

Avis & Communications

Action républicaine. — MM. les Membres sont priés de vouloir bien assister à la réunion du Comité qui aura lieu le samedi, 5 courant, à 8 heures et demie du soir, dans leur local, rue Napoléon, 41, au 1er étage.

Le Président, Sacco.

Syndicat français. — Les membres composant cette société sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu ce soir, à 8 heures, à l'Hôtel de ville.

LES DIABÉTIQUES

Leur traitement par la cure de raisins

Un diabétique qui se soigne, écrivait le professeur Bouchardat, a autant de chances de vivre qu'un homme en bonne santé ! C'est là, croyons-nous, une affirmation dont l'autorité n'échappera à personne et qui nous paraît faite pour rassurer cette classe nombreuse de malades. On leur a offert jusqu'à ce jour de vagues et illusoires panacées ; voici enfin que le diabète à son tour comparaît à la barre de la thérapeutique et qu'il perd son procès.

Il a suffi que, mieux éclairés par la communication de M. Georges Jacquemin à l'Académie de médecine, les praticiens aient appliqué à cette maladie provenant d'un trouble physiologique et fonctionnel une médication physiologique et rectificatrice de la fonction du foie.

« Pour que le diabétique guérisse il faut qu'il brûle son sucre. » C'est une affirmation contrôlée, c'est même un axiome.

Pour brûler ce sucre il faut d'abord s'adresser au globule sanguin chargé de principes hétérogènes, et comme tout le sang passe par le foie, ce grand alambic de notre économie, il faut, en outre, régulariser la vie de la cellule hépatique.

Les levures de bière autrefois employées à cet effet favorisaient la combustion exigée par l'état du malade et on avait fondé sur elles de grandes espérances. Les désillusions ont été fréquentes. De là un découragement et à l'abandon il n'y avait qu'un pas qui fut vite franchi.

Mais si, au lieu de « levures de bière, qui ne peuvent vivre à la chaleur de l'estomac, on se sert de ferments de raisins des pays chauds, » qui eux, « vivent admirablement » au contact de la cellule gastrique, tout change et les résultats sont alors mathématiquement précis.

C'est ainsi que nous éminent confrère le Dr Durand a pu nous écrire :

Cannes, 20 décembre 1903.

Monsieur le Professeur Jacquemin,

Le résultat obtenu par la levure ferment, après huit jours de son emploi, est trop inespéré et je ne veux pas attendre la fin du flacon pour vous en faire part.

Avant l'emploi du ferment et en me privant de tout, je fabriquais huit grammes de sucre, en moyenne, aujourd'hui je ne me prive de rien, et je n'en élimine plus que 4 grammes

En vous remerciant mille fois, cher Monsieur, du service inoubliable que vous m'avez rendu je vous prie de vouloir bien agréer l'expression de mes sentiments les plus distingués.

Docteur A. Durand.

J'insiste sur cette phrase : « je ne me prive de rien, » car autrefois, aucun traitement n'avait chance de réussir qu'en suivant un régime.

Aujourd'hui, avec infiniment moins de sévérité dans l'alimentation, le succès est formidable, car l'observation du docteur Durand vaut surtout par la qualité du malade, mais elle est prise au milieu de centaines d'autres aussi probantes.

Le traitement institué par Jacquemin et présenté à l'Académie de médecine le 18 novembre 1902 est aujourd'hui officiellement et universellement admis. Les diabétiques pourront s'en convaincre en lisant la communication du savant année et surtout en expérimentant bien vite ce traitement efficace et agréable. C'est le fait cité et jugeable des anciens !

Dr Fabry-Thenier.

Pour tous les renseignements, écrire à M. Jacquemin, Institut de Recherches scientifiques, à Malzéville (Meurthe-et-Moselle), qui, sur demande, enverra gracieusement une brochure contenant la communication à l'Académie de Médecine et de nombreuses observations sur des cas particuliers.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 1er novembre

Thermomètre. — 7 heures du matin, + 12.8 à midi, + 20°. à 7 heures du soir, + 16° Maxima, + 20°1. Minima, + 11.5.

Baromètre. — 7 heures du matin, 763 mm. à midi, 763 mm., 6 heures du soir, 764 m.

Vent. — Dans la matinée, calme

Dans l'après-midi, E. N.E. faible.

Etat du ciel, demi-couvert.

Pluviomètre, à midi : 0 mm.

Baccalauréat

Ainsi que nous l'avons annoncé Mlle Felicité de Carolis, reçoit au baccalauréat de l'enseignement classique, devant la faculté d'Aix, a obtenu la mention assez-bien.

Ce succès était prévu. Nous prions Mlle de Carolis d'accepter toutes nos félicitations.

Au cimetière

Malgré les menaces de pluie, la journée a été belle et favorable pour la visite au cimetière. Cet asile de paix était extraordinairement animé, et les monuments recouverts de nouvelles gerbes et couronnes.

Selon la vieille coutume, le clergé de Saint-Jean s'est rendu au pied de la grande croix et a récité les prières liturgiques.

Après la grève

Le ministre de la marine a adressé à M. l'administrateur en chef à Marseille une lettre de félicitations pour le personnel sous ses ordres, dont le dévouement et le zèle s'est affirmé au cours des dernières grèves et a annoncé l'envoi de gratifications.

Parmi les fonctionnaires signalés nous voyons figurer avec plaisir notre compatriote, M. Montepagano, commis du commissariat.

Ponts et Chaussées

Sur cent candidats déclarés admissibles à l'emploi de commis des ponts et chaussées, nous comptons cinq de nos compatriotes, MM Maestracci, Paoletti, Graziani, Agostini, Ceccaldi. Les trois premiers ont été classés avec les numéros 7, 20 et 24.

Ces résultats font le plus grand honneur à nos compatriotes et nous les félicitons bien sincèrement ; de pareils débuts font bien augurer pour leur avenir.

Il y avait près d'un millier de candidats.

Confrérie Saint-Charles

Jeudi, vendredi et samedi aura lieu, dans l'oratoire de ce nom, le *Triduum* préparatoire à la fête de Saint Charles Borromée, titulaire de la confrérie : le matin, messe ; le soir, à 7 heures et demie, Salut.

Un bon remède pour la gorge

Pour guérir rapidement les grimpulations, l'enrouement, la fatigue de la voix, les angines, les picotements de la gorge, la toux sèche d'irritation, faites usage des tablettes du Dr Vatel. — Une boîte de tablettes du Dr Vatel est expédiée franco contre mandat-poste de 1 fr. 35 adressé à H. Berthiot, rue des Lions, 14, à Paris.

Leçons de musique

Leçons de musique à domicile, (solfège, piano, harmonie).

S'adresser au bureau du journal.

Avis

On demande à acheter des chaises d'occasion en bon état. S'adresser au bureau du journal.

A louer

Un appartement composé de huit pièces et deux cabinets au premier étage, jardin, écurie et cave, rue du Castagno.

Pour visiter s'adresser à M. Colombani, huissier, rue de la Miséricorde.

— Appartement de 9 pièces, au 1er étage, place Saint-Nicolas, 13. Pour le visiter s'adresser à M. Raffalli, même étage.

— Bel appartement de 13 pièces audessus du grand Café Andreani, boulevard Paoli et rue Salvator Viale. S'adresser au bureau du journal.

— A louer de suite un appartement composé de 9 pièces, situé au 3e étage, de la maison Fantazzi, 15, place Saint Nicolas.

S'adresser à M. Pierre Zannini, bijoutier Mattei, 20, Bd Paoli.

— Villa à louer, rue de l'Hôpital militaire. S'adresser au bureau du journal.

— A partir du 1er novembre prochain :

Un magasin sis rue de l'Opéra, ancienne Imprimerie Fabiani.

Pour renseignements s'adresser à M. Zanini, Bijouterie Mattei.

Chirurgien-Dentiste

M. E. Bonrami, dentiste des Hôpitaux et du Lycée de Marseille, a l'honneur de prévenir sa clientèle de Bastia, que son opérateur M. L. Garibaldi, dentiste adjoint des Hôpitaux, sera visible du 11 au 23 novembre, au Grand Hôtel Lingénieur, à Bastia.

Emulsion Gentil

L'huile de foie de morue n'est réellement efficace qu'à la condition d'être absorbée sans dégoût et digérée d'une façon parfaite.

L'Emulsion Gentil à l'huile de foie de morue pure de Norvège et aux hypophosphites et glycérophosphates de chaux et de soude, est la préparation préférée des enfants. Le goût de l'huile de foie de morue s'y trouve masqué de telle sorte qu'il est possible d'administrer ce précieux médicament aux personnes les plus difficiles et les plus délicates.

Les phosphates qu'elle contient dans la forme la plus assimilable en font un remède d'une efficacité sans pareille dans la scrofulose, le rachitisme, l'anémie, la neurasthénie et toutes les maladies débilitantes.

Prix du litre, 4 francs. — Le demi litre, 2 francs.

GENTIL, pharmacien de 1re classe, 30, boulevard Paoli, Bastia.

Bonne occasion

A vendre jolie victoria à 2 ou 4 places à volonté, siège mobile pour cocher, état de neuf. S'adresser à M. Bruniel, sellier, Bd de Cardo.

Expéditionnaire maritime

Pour toutes opérations et formalités de douane, on peut s'adresser, route du Cap, 2, à M. P. Olietti, ancien contrôleur des douanes.

Cabinet de consultations

M. le docteur Casalta ouvrira son cabinet de consultations à Cervione, à partir du 10 novembre prochain.

Pianos

M. Marius Blanc, ex-accordeur réparateur de pianos de la manufacture Rösselot, de Marseille, nouvellement installé à Ajaccio, prévient sa nombreuse clientèle qu'il sera à Bastia à partir du 17 octobre. Les personnes désireuses de profiter de son passage sont priées de laisser leur adresse au Grand Hôtel d'Europe, rue de l'Opéra, où il séjournera quelques jours seulement. M. Blanc se rendra ensuite à l'Ile-Rousse, Calvi et Corte

Pharmacie Centrale

Produits chimiques et pharmaceutiques des premières maisons de Paris, livrés seulement après examen et garantis absolument purs. Spécialités françaises et étrangères. Analyses médicales et industrielles.

Emulsions d'huile de foie de morue aux hypophosphites. Eminemment reconstituantes ces émulsions, grâce à leur goût agréable, sont acceptées par les estomacs les plus délicats.

M. Luigi, pharmacien de 1re classe, place Saint-Nicolas, Bastia.

VENTE RÉCLAME

Dans le but de mieux faire apprécier la qualité de ses vins, la Maison Oreste Biagini, 5, Avenue Carnot, Bastia, livrera, à partir de ce jour, à titre de réclame, ses bons vins de table secs.

à 0,25 et 0,30 le litre

PETIT VIN à 0,15 le litre

Livraisons à domicile. Facilités pour le paiement. Réductions aux acheteurs de plus de 100 litres.

N. B. — La Maison livre aussi des vins étoilés et de dessert en bouteilles cachetées, des vins d'Italie en flaschi à 1 fr. 25 le flasco.

Huile d'olive, garantie pure, à 0,60 et 1 fr. le litre. Vinaigre rosé claire à 0,30.

Le matériel tel que fûts et dames-jeannes est prêté à titre gracieux.

60 ANS DE SUCCÈS

THÉ BLAIZE PÈRE

La meilleure Parenté et Économie

Dépêches de Hull

SERVICE TÉLÉGRAPHIQUE SPÉCIAL

Bourse de Paris

	31 oct.	2 nov.
Rente 3 0/0 ancien	98.05	97.95
— 3 p., 0/0 nouvelle.	98.00	98.00

(Fermée)

Interpellation de M. Berteaux

ADRESSÉE

AU MINISTRE DE LA GUERRE

Paris, 2 novembre.

M. Berteaux, député de Seine-et-Oise, a adressé une lettre au général André, l'informant qu'il l'interpellerait à la séance de vendredi prochain sur les dossiers concernant des hommes politiques, constitués par l'Etat-major général de l'armée, et sur les dossiers relatifs à des officiers, constitués par le ministre de la guerre.

M. Berteaux demandera la discussion immédiate de son interpellation.

UNE DÉPÊCHE DE M. DEROULÈDE

Paris, 2 nov.

Dans une dépêche, publiée par le journal la *Patrie*, M. Déroulède recommande aux officiers de l'armée française de ne pas se décourager devant les attaques incessantes portées contre eux par les ennemis de l'armée.

Il leur conseille de ne pas désespérer et surtout de ne pas démissionner, car toute démission serait une véritable désertion.

Comment Guyot de Villeneuve A PU CONSTITUER SON DOSSIER

Le secrétaire-adjoint du Grand-Orient de France est en fuite

Paris, 2 novembre.

La plupart des lettres écrites au Grand-Orient de France par le capitaine Mollin, officier d'ordonnance du général André, et des documents lus vendredi dernier à la tribune de la Chambre par M. Guyot de Villeneuve, auraient été volés par le nommé Bidegain, secrétaire-adjoint du Grand Orient.

M. Vendecard, secrétaire général avait donné toute sa confiance à son collaborateur, M. Bidegain qui aurait livré tous les papiers demandés par M. Guyot de Villeneuve, contre la somme de 2,000 francs.

M. Bidegain a pris la fuite, ce qui fait croire à sa culpabilité.

Une enquête a été ouverte à ce sujet.

CONSEIL DE GUERRE DE PARIS

L'Affaire Dautriche

Audition des témoins

Paris, 2 nov.

Les débats de l'affaire Dautriche ont continué aujourd'hui devant le 2e Conseil de guerre de Paris, sous la présidence du général Bertin.

La septième audience est ouverte à midi.

L'archiviste Gribelin

L'archiviste Gribelin rejette sur le colonel Henri la responsabilité des écritures fictives attribuant dans le service des renseignements.

Cet officier rappelle qu'un jour la main du suicidé du colonel Henri lui a contresigné un procès verbal, établi par le général Gonse, constatant qu'ils ont trouvé de l'argent un peu dans tous les coins et que une somme de 29.500 francs avait été portée au compte de réserve.

Le témoin reconnaît que la masse noire a été constituée par le colonel Henri qui cherchait à avoir toujours de l'argent d'avance. Pour obtenir cet argent on mettait : « Service frontière... »

Les fonds de cette masse noire étaient le plus souvent détournés de leur affectation normale et servaient à payer des renseignements demandés pour constituer des fiches concernant des hommes politiques et principalement des journalistes.

Le chef de la Sureté générale

M. Cavard, chef de la Sureté générale, soutient que jamais le service de la sureté n'a voulu rouvrir l'affaire Dreyfus, mais qu'il s'est borné à porter ses investigations conformément aux ordres donnés.

M. Hennion

M. Hennion est ensuite appelé à la barre.

Ce témoin déclare que le service des renseignements établi à l'état-major général s'est trop occupé de l'affaire Dreyfus tandis que la sûreté générale ne s'en est pas occupée assez.

Il soutient que l'arrestation de l'espion Wessel à Nice a été une véritable machination politique.

M. Hennion termine sa déposition en disant que le général Gallifet a voulu se retirer du ministère parce qu'il était continuellement trompé par le service des renseignements.

Après l'audition de ce témoin, l'audience est renvoyée en continuation à demain.

L'Incident de Hull

Emotion à Londres causée par le départ de l'escadre russe de Vigo. — Nouvelles attaques des journaux anglais.

Londres 2 novembre.

On envisage le départ de l'escadre russe de Vigo comme une menace de la Russie qui semble ne tenir aucun compte de la promesse qu'elle avait tout d'abord faite à ce sujet.

Les journaux de Londres rappellent que l'amirauté russe avait déclaré que l'escadre de la Baltique n'aurait quitté Vigo qu'à la fin de l'enquête sur l'incident survenu à Dogger-Bank.

Plusieurs d'entre eux renouvellent leurs attaques contre la Russie et engagent même le gouvernement anglais à revenir sur ce qui a été déjà convenu au sujet de la commission mixte d'enquête si l'escadre de l'amiral Rodjestvensky ne se décide pas à mouiller dans un port d'Europe jusqu'à ce que les responsabilités de l'incident ne soient établies.

LA GUERRE RUSSO-JAPONAISE

MANDCHOURIE

Engagements partiels sur l'aile droite des Russes

Les Japonais réoccupent Chan-Depou

Saint-Pétersbourg, 2 nov.

» D'après les télégrammes reçus aujourd'hui à l'Etat-major général le mouvement tournant exécuté depuis deux jours par l'armée du général Oku, sur la droite russe, s'accentue.

Des engagements partiels ont lieu sur l'extrême droite des Russes.

» Les Japonais dirigent leurs attaques contre les positions des Russes, mais devant la résistance de ces derniers, ils cessent leur mouvement offensif et retrogradent.

» Cet après-midi les Japonais sont parvenus à réoccuper le village de Chan Depou devant l'aile droite russe. »

Télégramme DU général Kouropatkine

L'offensive japonaise se manifeste sur l'aile gauche des Russes.

Saint-Pétersbourg, 7 h. s.

Le gouvernement communique le télégramme suivant du général Kouropatkine parvenu aujourd'hui à Saint-Pétersbourg :

« Moukden, le 2 nov. 8 h. matin.

» Des forces ennemies considérables se concentrent devant notre aile gauche.

» Sans s'engager à fond les Japonais dirigent des attaques contre nos positions avancées mais se retirent dès que notre résistance devient sérieuse.

» L'armée japonaise va reprendre l'offensive devant notre aile gauche, dès que sa concentration sera terminée.

» Kouropatkine. »

PORT ARTHUR

Attaque générale DES POSITIONS RUSSES

Assauts répétés des Japonais. — Acharnement terrible dans les combats.

Londres, 2 novembre.

Le correspondant du *Morning Post* à Shanghaï, télégraphie le 2 novembre à 8 h. 30 matin :

« Depuis la soirée du 29 octobre, le combat n'a pas discontinué.

» Les batteries japonaises canonnent sans relâche les positions russes qui ripostent sans faiblir.

« Des assauts répétés sont livrés pendant le jour à des intervalles inégaux. Les mêmes attaques sont effectuées la nuit, brusquement, dans l'espoir d'enlever les positions ennemies par surprise.

» Les Russes se défendent avec une énergie qui étonne les officiers japonais eux-mêmes.

» Les masses japonaises arrêtées par le feu des assiégés, arrivent finalement assez près pour engager le combat à une petite distance.

» Durant des heures entières la lutte se poursuit ainsi avec un acharnement terrible.

» Les Japonais subissent des pertes très élevées sans pouvoir obtenir des résultats appréciables.

» Le combat continue sur toute la ligne des défenses. »

Cie de Transports Maritimes Est-Tunisien

Le vapeur *Gardénia*, partira de Tunis pour Bastia, Nice et Marseille le 5 novembre courant.

Il repartira de Marseille pour Bastia direct le vendredi, 11 courant.

Pour tous renseignements s'adresser :

A Tunis, au bureau de l'agence, 6, rue d'Alger.

A Bastia, chez M. Sauveur Sisco, agent, rue du Nouveau-Port, 1 bis.

A Nice, chez M. Otto, agent.

A Marseille, à la Cie Franco-Tunisienne, 7, rue de la République.

SCIERIE MÉCANIQUE et Tonnellerie Togu, Bastia

Bois de Chauffage, rendu à domicile, au prix de 4 francs les 250 k.

Sciure de Pin 1 fr. 25 le sac.

Pieux de Vigne en châtaignier sauvage. S'adresser à M. Antoine Emanuelli, industriel.

00533

AVIS DE DÉCÈS

M. Adolphe Micolin ; M. et Mme André Ponsevera et leur enfant ; Mme veuve Bastiani née Ponsevera ; M. et Mme Louis Ponsevera ; M. Marius Micolin ; M. Jacques Bastiani, capitaine marin ; M. Charles Maurel ; M. et Mme Jules Maurel et leurs enfants ; Mme et M. Augustin Lasinchi, officier d'administration de 1re classe, chevalier de la Légion d'honneur, et leurs enfants ; M. Ernest Maurel, capitaine breveté d'état-major, et ses enfants ; M. et Mme Pierre Cagnazzoli et leurs enfants ; M. et Mme Joseph Valery et leur enfant ; M. et Mme Antoine Maurel ; M. Antoine Marola, patron-pêcheur ; M. Augustin Marola ; M. et Mme Jean Valery ;

Les familles Noël Ponsevera, Andreucci, Giuliani, Duminici et Aitelli,

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissance de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Mme Catherine Micolin

Née Bastiani

décédée le 2 novembre 1904 à l'âge de 50 ans, et les prient d'assister à son enterrement qui aura lieu aujourd'hui à une heure de relevée.

On se réunira à la maison mortuaire, rue Favalelli, 2.

AVIS DE DÉCÈS

Mme veuve Pomonti, née Patrimonio ; M. Ernest Pomonti, professeur au Lycée, Mme Pomonti et leurs enfants ;

M. Peppo Pomonti, contrôleur civil en Tunisie ;

Mme Bennet, née Pomonti, M. Bonnet, inspecteur des forêts à Oep, et leurs enfants ;

Le comte Patrimonio, ministre plénipotentiaire, et la comtesse Patrimonio ;

Mme veuve Casalta ; Mme veuve Patrimonio ; Mme veuve Chesnelli ;

Les familles Pomonti, Sisco, Pietri et Patrimonio ;

Ont la douleur de faire part à leurs parents et amis de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. le docteur Pomonti

Médecin-major de 1re classe en retraite, Officier de la Légion d'honneur

leur époux, père, beau-père, grand-père, beau-frère et neveu, décédé le 1er novembre 1904, dans sa 65e année, muni des Sacrements de l'Eglise.

L'enterrement aura lieu le jeudi, 3 courant, à 2 heures et demie.

On se réunira à la maison mortuaire, boulevard de Cardo, 8.

AVIS DE DÉCÈS

M. et Mme François Meria, propriétaires, M. et Mme Dominique Meria, entrepreneur, et leurs enfants ; M. et Mme Meria, conducteur principal des ponts et chaussées ; Mme Assumpzion Gallonni et ses enfants ; M. et Mme Louis Genetti, et leurs enfants ; M. et Mme François Aitelli ; M. et Mme Joseph Meria ; M. Joseph Modena et ses enfants ; M. et Mme Aitelli, mécaniciens à Tunis, et leurs enfants ;

Les familles Meria, Ghilemotonia, Simon, Rogliano, Breton et Berti ;

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Antoine Meria

leur fils, neveu, cousin, décédé à Bastia, dans sa 32e année, et les prient d'assister à son enterrement qui aura lieu le 3 novembre, à midi.

On se réunira à la maison mortuaire, quartier Saint-Joseph, près de l'ostrea.

AVIS DE DÉCÈS

M. Antoine Poggioli ; M. Antoine Marinetti et Mme Marinetti, née Gualtelle ; M. Noël Marinetti et Mme Marinetti, née Andreani ; M. Augustin Poggioli et Mme Poggioli, née Casanova ; M. Dominique Poggioli ; M. Antoine Durand ;

Ont la douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame Ursule Poggioli

Née Marinetti

L'enterrement aura lieu le jeudi, 3 novembre à 3 heures et demie.

Horlogerie-Bijouterie Orfèvrerie 24, Boulevard Paoli, Bastia

E. GIUNTOLI

a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'il vient de recevoir un riche assortiment de bijouterie et articles de fantaisie,

PIANOS ET MUSIQUE

Accords et Réparations

Vente, Achat, Location, Echanges

Mandolines, Guitares

Accessoires de Musique

Marius Blanc

ex accordeur réparateur de pianos, harmoniums de la manufacture de pianos Boisselot, de Marseille,

AJACCIO, PLACE DES PALMIERS, 1,

En face l'Hôtel de Ville

En raison des nombreuses demandes qui lui sont adressées, M. Blanc ne répondra qu'aux lettres affranchies pour la réponse.

Machines à coudre Helvétia

Boulevard Paoli, 14, Bastia

Machines pour familles, atelier, cordonnerie, sellier, etc.

Machines de luxe, machines brodeuses.

Apprentissage gratuit. — Forte remise au comptant.

Pièces de rechange, aiguilles et fournitures pour machines Singer, Howe, Phénix, Hurtu, etc.

Atelier spécial pour les réparations de machines à coudre de tous les systèmes.

Les machines Helvétia ont obtenu en 1902 la médaille d'or accompagnée d'un diplôme d'Honneur pour leur solidité, leur précision, leur marche douce et silencieuse.

La Fabrique poursuivra rigoureusement ceux qui se livrent à des manœuvres déloyales ; elle prie ses amis et clients de signaler à la Direction de Bastia les personnes qui se livrent à ces manœuvres

VENTE DE VIN

On demande pour la vente du vin en détail, une personne déjà établie avec magasin bien situé dans Bastia et pouvant avec toutes garanties fournir les meilleurs renseignements. S'adresser par écrit au journal le *Petit Bastiais*.

TRANSPORTS DIRECTS entre Bastia et les ports du Nord

Services bi-mensuels de vapeurs de BASTIA pour LONDRES, LVERPOOL, NEWCASTLE ANVERS, HAMBOURG et les ports d'ESPAGNE

Pour dates des départs et tous les renseignements s'adresser à M. ARTHUR C. SOUTHWELL Bastia

Agence Maritime de Transports à prix réduits pour toutes Destinations

Formalités de douane. Avances sur marchandises. Billets de passage pour l'Amérique.

A. Padovani, rue du Cap, Bastia.

CAISSE PATERNELLE

Compagnie anonyme d'assurances sur la Vie

Fondée en 1841

Placée sous le contrôle de l'Etat

Siège social à Paris, 4, rue Mécara

Affaires souscrites depuis l'origine de la Cie :

740 Millions

Paiements faits aux assurés

319 Millions

Assurances de capitaux payables au décès de l'assuré ou à lui-même s'il survit à une époque déterminée.

Assurances dotales

Rentes Viagères

Achats de Nues-propriétés et Usufruits (Combinaisons spéciales à la Cie)

Pour tous renseignements s'adresser à M. Louis DANESI, agent général à Bastia, Bd Paoli, 18.

VASTE ET BELLE PROPRIETÉ
A VENDRE

Propriété d'environ 200 hectares, à cent mètres de la gare de Pezzichello, située non loin de l'établissement des Bains, susceptible de toute sorte de culture, une partie est complantée en céréales, avec moulin actionné par la rivière.
vente très avantageuses et facilités de paiement.
Chasse de premier ordre. Pêche abondante. Conditions de S'adresser au bureau du journal.

HOTEL D'EUROPE
ADÉLAIDE COLOMBANI
Bastia — 3 et 5, rue de l'Opéra — Bastia

Cet Hôtel se recommande par sa belle situation, au centre de la ville, à proximité des principaux établissements.
Il possède, en outre, un superbe jardin éclairé à l'acétylène, où les clients peuvent prendre leur repas pendant l'été.
Banquets — Noces — Festins
Pension à des prix modérés

ANCIEN CABINET PRADÈRE
PIERRE SABATÉ
Chirurgien-Dentiste du Lycée
SUCCESSEUR
DENTS & DENTIERS (Systèmes perfectionnés)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS sans douleur
Bd Paoli, 18, au 1er
Maison Benedetti

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à sa suite en garde contre certains charlatans ambulants — se disant chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient des moyens antilibéraux à la santé pour la fabrication de fausse artificielles.

LE PHÉNIX
COMPAGNIE D'ASSURANCES FRANÇAISE SUR LA VIE ET L'INCENDIE
Fondée en 1819

Fonds réalisés : **200** millions
Valeurs assurées encours: **300** millions.

S'adresser à M. GIORDANI, notaire de la Compagnie Le Phénix, a Bastia, 17, Bd Paoli.

CADEAU
GRAND CHOIX DE BIJOUTERIE et JAILLERIE

MAISON DE CONFIANCE
BIJOUTERIE MATTEI
20, Boulevard Paoli

La BIJOUTERIE MATTEI a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, qu'elle ne vend que des articles absolument garantis, or 18 karats et argent 1er titre. Tous les objets par elle mis en vente sont marqués au prix connus et ont déjà subi une réduction sur les prix de vente.
La Bijouterie MATTEI pourra livrer aux prix les plus réduits, tous articles de joaillerie, bijouterie, orfèvrerie, montres, chaînes, parures, *alliances*, etc., etc., broches or et argent 1er titre.
Sa devise est de vendre « bon et bon marché. »
Achat de vieil or et de vieil argent.
Spécialité de stylets Vendetta-Corse. Réduction de 10 pour cent et garanti 18 karats.

OUTILS pour AMATEURS et INDUSTRIE — LE MELLE

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER
Fers en barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Rennes artificielles.

TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

LIBRAIRIE OLLAGNIER

PANORAMA DE BASTIA
sur très beau bristol, (dimensions 54/20)
Prix: 0,50 centimes

avec encadrement baguette noire filets dorés 2,00
id. baguette dorée 2,25
id. baguette vieux chêne 2,50

Carte-lettre Album
contenant quatre magnifiques vues de Bastia.
PRIX : 0,35 CENTIMES.
N. B. — *Le port en sus.*

A LA GRANDE
DISTILLERIE MODÈLE
31, rue de l'Opéra

Aux acheteurs du stricte comptant **M. Simon Damiani** offre de livrer de produits de tout premier savoir :

Absinthe supérieure Abbel Bresson 0,90 le lit.
Id. Coubit 2.30 la bouteille.
Id. Premier, 2.50 id.
Id. Terminus, 2.50 id.
Id. Pernod fils, 2.80 id.
Rhum bonne qualité, 0.55 le litre.
Id. supérieur, 0,65 id.
Id. origine grand arôme 50° 1.40 le litre.
Eau de vie bonne qualité, 0,80 id.
Liqueurs fines assorties, 1.20 la bouteille.
Id. surfines assorties, 1.50 id.
Sirops surfins assortis, 0,80 id.

La Maison a en outre un assortiment incomparable de Rhums en bouteilles, Cognac fine Champagne, l'excellente eau-de-vie du Mirador, l'eau-de-vie de Bourgogne marque véritable « L. Gorges Germain » si avantageusement connue des gourmets. Toutes les bonnes marques de liqueurs surfines, des vins exquis de Corse, de Bordeaux, de Bourgogne, Malaga, Madère, Frontignau, Porto, etc. Les grands vins de Champagne de la maison Théophile Roederer et Cie, maison fondée en 1864, ainsi que le délicieux Bouvet-Ladubay, etc.

La Maison recommande aux amateurs de bon Rhum de ne faire usage que de l'excellent Rhum des Mangoustans d'une finesse et d'un parfum sans rival.

Les vendeurs de tabacs ne doivent pas oublier que la Maison a un entrepôt de cigares, tabacs et cigarettes qu'elle livre de la façon la plus irréprochable et à des prix défiant toute concurrence.

La clientèle bourgeoise connait à l'heure actuelle que sa Maison excelle par l'assortiment et la supériorité de ses produits et que pour avoir marque, le bon et le vrai, c'est à la Maison Simon Damiani qu'il faut s'adresser.

Dépôt des cigares Intercalta et Bouquet véritables.

MESDAMES
Vous économiserez sûrement
500 francs par an
sur le prix de vos Toilettes, si vous voulez faire usage du journal de Modes
« LA SAISON »
le seul au Monde donnant par numéro environ 100 GRAVURES INÉDITES de Modes, etc. C'est vous dire que les parties techniques *Modes et Travaux de Mains* y sont traitées d'une façon magistrale.
Cet organe ne publie aucun roman, ce qui permet de le laisser entre toutes les mains.
Modestine Tranquillité en fêtent de ses modèles
6 francs par an ou 25 cent. le numéro avec un Supplément de Modes, une Planche de Patrons ou un Panorama en couleurs.
Numéro Spécimen gratuit 30, rue de Lille, Paris

Livrets-Chaix
MM. les Voyageurs peuvent se procurer à la Librairie CHAIX, 20, rue Bergère, Paris, dans les gares et les librairies les Recueils suivants, publications officielles des chemins de fer, paraissant depuis cinquante ans, avec le concours des Compagnies :

L'Indicateur-Chaix (paraissant toutes les semaines) avec cartes. . . . 1 fr.
Livret-Chaix continental (mensuel) :
1re vol., réseaux français, avec huit cartes 1.50
2e vol., services étrangers, avec carte coloriée 2.00
Livret-Chaix spécial de chasse réunis (mensuel) avec carte. 0.50
Livret-Chaix spécial des chemins de fer de la Suisse (mensuel) avec carte. 0.50
Livret-Chaix des Voyages circulaires de chaque réseau avec cartes, plans et gravures 0.30
Celui du réseau P.-L.-M. . . . 0.50
Livret de l'Algérie et de la Tunisie (mensuel) avec carte coloriée. . 0.50
Livret spécial des Environs de Paris (mensuel) avec sept cartes . . 0.40
Livret de la Banlieue avec cartes : Ouest . . . 0.15 ; Orléans et Lyon 0.15 ; Nord. . . . 0.15 ; Est 0.15
Livret des Rues de Paris (Omnibus, Tramways et Théâtres) avec plan de Paris et plans numérotés des théâtres 1.00

Indispensable en Campagne
L'ALMANACH DE LA GAZETTE DU VILLAGE

Librairie du *Petit Bastiais*

VATTELAPESCA
(P. LUCCIANA)
(Ga Sèrta)

Il ne faut pas courir deux lièvres à la fois, proverbe en 1 acte. Prix 50 cent. franco 60.
Cunversione, cummediòla in 2 atti. Prix 50 cent. franco 60.
Puesia e Prosa, cummediòla in 3 atti. Prix 50 cent. franco 60.
Sei **Scinette Commiche**, Prix 60 cent. franco 80.
L'Ariccbiòla, cummediòla in 1 atti. Prix 50 cent. franco 60.
Da Chicchiu a Furiani, cummediòla in 1 attu. Prix 50 cent. franco 60.
Les six brochures réunies en un volume de 396 pages, 2 fr. 50, franco, 2 fr. 90

Les Illustrations de la Corse
PAR NOVELLINI

La Corse au XVIIIe siècle, Allégorie (Salon de 1870).
Sur papier de Chine, format 50×37 . . . 6 fr
Sur papier blanc. — — . . . . 5 fr

HOMMES CÉLÈBRES
Sambucuccio d'Alando (Salon de 1878).
Sampiero Corso.
Pascal Paoli.
Napoléon Bonaparte.
Sur papier de Chine, format 40×32 Chaque. 2 fr

Sre Dévota, Patronne de la Corse (Salon de 1879).
Sur papier de Chine, format 65×50 . . . 5 fr
Sur papier Chine, format 40×30 (Rehaut). 2 fr

EN VENTE :
A *AJACCIO*, chez l'auteur et chez M. di PERETTI, Libraire.
BASTIA, chez M. OLLAGNIER, Libraire

L'un des rédacteurs gérant,
MATTHIEU OLLAGNIER.

29e ANNÉE — VENDREDI, 4 NOVEMBRE 1904

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Diverses, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	Un an	6 mois	3 mois	
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.	Union postale, et autres Pays le port en sus.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »	

On ne répond pas des manuscrits déposés.

00534
BIBLIOTHÈQUE BASTIA MUNICIPALE

LE CALENDRIER

FÊTE D'AUJOURD'HUI : Saint Charles Borromée
SOLEIL : (Temps solaire)
Lever, 6 h. 43 m. — Coucher, 4 h. 18 m.
Lune Nouv., le 7 — Premier quar., le 14
FÊTE DE DEMAIN : Saint Zacharie

3 NOVEMBRE

La Maladie dans l'Art (1)

Il n'y a pas de danger plus grand pour la civilisation que celui de la maladie des artistes.

C'est cet état vague d'esprit qui n'a plus d'affinités vivantes, ni avec le cosmos, ni avec la société, ni avec l'individu, c'est une lente agonie ; c'est l'être sans ressorts, perdu dans une mer de sensations imperceptibles avec d'impossibles désirs et qui ne détient plus en soi ni l'affirmation de la vie ni l'affirmation de la mort : c'est une sorte de vieillesse anticipée qui obscurcit la conscience de l'artiste en présence de l'univers toujours jeune et l'entraîne peu à peu vers la mort intellectuelle comme un enfant sans défense.

L'artiste frappé de cette maladie jette des cris à peine articulés qui ne sont que des balbutiements inconscients, esquive la sagesse régulatrice de ses devanciers, et, trop faible pour s'assujettir, tout d'abord, à une discipline sévère dans le but d'harmoniser ses diverses facultés, vie la vie qu'il est impuissant à accepter avec ses joies et ses douleurs, et toutes les nécessités qu'elle comporte.

Au lieu qu'il soit la résultante harmonique d'un peuple ou d'une race, il n'en est qu'un déchet, une épave sensible sans molécules résistantes. Au lieu d'être le creuset embrasé où se fondent les pensées, les sentiments et les passions, et qui en sortent revivifiées et vêtues d'une forme harmonieuse, il n'est que la plaque hypersensible où tout se confond sans ordre et sans clarté.

Qu'il soit poète, et ses chants sans ordonnance, obscurs, sans force intérieure et stagnants, donneront l'impression de la décomposition morbide d'une eau dormante et trouble qui reflète mal les images de l'azur et ne rend que les échos de sons assourdis par sa lourdeur morne. La lecture d'un tel poète est comme un lent poison qui s'infiltre peu à peu dans le sang et dévore toute la vitalité de l'être.

Toutes les époques de décadence mentale et d'avilissement physique ont été précédées par des artistes dont les âmes crépusculaires et pollulées, s'abritant derrière des goûts délicats et aristocratiques, ont infusé lentement la tristesse de leur sang aux hommes de leur époque.

Ainsi les artistes qui doivent être plus vivants que la vie et qui sont nés pour en répandre tout l'héroïsme et toute la santé, deviennent à certains stades de la civilisation ceux qui en incarnent toutes les tares et toutes les faiblesses. Ecrits de luxe et ingénus, ils ne s'attachent plus qu'à l'extériorité des choses, et, ainsi, naissent et s'implantent ces sentiments de surface qui exaspèrent les nerfs de jour en jour, ces formes creuses, fragiles et mal définies d'une beauté qui n'est qu'apparente et qui donne l'impression du vide.

Il n'y a pas assez d'armes pour combattre, à tour de bras, ces messagers de l'agonie.

Nous avons contemplé avec étonnement et stupeur, et aussi avec un certain dégoût tous ces moribonds de l'art décadent qui se poussent et s'encensent dans une bousculade effrénée pour parvenir à la gloriole et à l'argent. Le souci de l'art qui améliore la civilisation, qui agrandit la conscience humaine, qui asservit l'idée de force et de grandeur morale n'existe pas.

Il n'y a plus que le souci de faire monter à fleur de peau toute la boue des instincts pervers, de couvrir par le silence lâche tout élan de générosité, d'écraser tout principe de noblesse intellectuelle, d'étouffer tous les efforts qui marquent la santé de la vie.

L'argent, du reste, a tout avili, tout perverti. La littérature est devenue un commerce agréable. Il y a, dans les grands journaux, des pages entières pour la réclame de certains livres qui élèvent la basse pornographie à la hauteur d'une institution. Des singes en délire portent le nom d'hommes de lettres, ont fait du noble instinct et du noble amour un joujou grotesque et stupide pour collégiens ou pour détraquées.

Ils rejettent de leur joli « moi » toutes les scories et les laissent dans la circulation pour battre monnaie. Plus tard, quand ils ont gagné la belle somme et la renommée, ils se lancent dans les grandes idées d'art wagnérien auxquelles ils n'ont rien entendu, et, de tenanciers de lupanards, deviennent les hommes bien pensants de l'art.

Tout, maintenant, s'achète, et pour quelques cents francs, ils se font, aux pages des quotidiens, des réputations d'artistes au noble cœur ou de grands poètes.

A peine quelques revues montrent-elles une belle sévérité dans leur composition ? Nous ne saurions trop les louer. Ce sont les phares avertisseurs de la traîtrise des écueils.

Laissons dire à des histrions fardés de littérature pour occodettes et boulevardiers, quoique revues sont ennuyeuses, car nous savons que le véritable homme de science et le véritable artiste portent en eux la joie intérieure, connaissant de consolantes vérités sur la vie des peuples et sur l'humanité.

Ce qu'il faut, c'est que chacun demeure à son poste et agisse par rayonnement.

Il y a, perdues dans la foule, beaucoup d'âmes dont les aspirations intellectuelles ne se bornent pas à la lecture des chroniqueurs qui poussent les petites ouvrières à la prostitution, et c'est avec ces âmes que nous voulons correspondre, ce sont celles-là que nous voulons consoler en étant les interprètes de leurs dégoûts et de leurs colères, et nous voulons aussi les rassurer en leur disant que la véritable joie n'est ni dans le luxe ni dans la gaieté factice des histrions, ni dans les sales histoires d'adultères, ni dans les jeux malsains de l'instinct, ni dans les égoïsmes des religions, mais dans la simplicité de la vie et de l'amour avec le libre exercice des facultés harmonieuses.

Quelques mornes décadents nous traiteront de moralistes ; nous leur répondrons que nous voulons être des moralisateurs, non ceux qui abêtissent l'instinct et l'intelligence, mais ceux qui veulent voir s'épanouir en l'homme les fleurs de la beauté et les fruits de la raison. Nous préférons Nietzsche à la recherche sincère du surhomme et élevant l'humanité jusqu'à son énergie mentale, malgré des erreurs évidentes, à la vesanie intellectuelle de poètes difformes, qui, n'ayant rien à dire, assemblent des mots et musiquent des phrases crosses dans un langage amorphe. Car si ces fantômes bâtards, enfoncés de crépuscule, ne chantaient leurs chansons grises que dans leurs parcs sans verdure où va s'asseoir la mort errante, le mal ne serait pas grand, mais étant les avortons intellectuels de races surmenées et ayant des capitaux, ils font, incessamment, autour de leur savante modestie, une réclame de milliardaires américains, et s'extasient, dans une admiration mutuelle, en face d'un public qui, n'ayant pas de points de comparaison, finit par croire que le vide est plein et que le chaos resplendit de lumière et d'harmonie.

Nous avons vu, à cette époque comme aux autres époques de la littérature, des écrivains n'ayant en eux aucune force intérieure et ne portant aucun de voir, prendre momentanément la place de ceux qui deviennent plus tard l'honneur d'un siècle. Car le talent ne suffit pas, il faut le savoir-faire et la diplomatie, et certaines postures devant les vieux littérateurs et l'argent pour acquérir la place due.

Tous les grands artistes ont travaillé patiemment pendant des années avant de se livrer au public. Lecomte de Lisle, l'impeccable et grand poète à qui le pornographe auteur de *Pour lire au bain*, M. Catulle Mendès, n'en laissait pas accroire, a gardé, pendant sept ans, dans ses tiroirs, son premier volume, n'osant l'en tirer de crainte qu'il ne fut digne d'être publié ; mais ce livre franchira les limites de cet âge.

Nous avons vu de jeunes nains avant d'avoir regardé la vie en face et d'avoir digéré l'art de leurs devanciers, bafouiller un tas de livres abscons et souffler, sur lesquels les grandes feuilles quotidiennes, dans ces entrefilets puérilement soignés, faisaient entendre à force d'argent qu'ils étaient passés grands maîtres. Tout est gâché, talent, vie robe, réputation, honneur de l'artiste. Le public, qui n'y comprend plus rien, maintenant, hausse les épaules.

Il faudrait des esprits solides et incorruptibles, ayant le courage moral de regarder de près ce mal profond qui ravage toutes les consciences. Il faudrait des hommes déterminés à frapper partout où les défaillances laissent choir l'art dans le pitoyable gâchis qui tend à nous étouffer. Mais où sont-ils et combien sont-ils ?

S. PIERRE MASSONI.

(1) Les *Minutes divines* : Poésies et Poèmes, par S.-Pierre Massoni, un magnifique volume, 3 fr. 50.

L'élection de San Lorenzo

M. le vicomte Horace Sebastiani adresse aux électeurs du canton de Saint-Laurent la circulaire suivante :

Mes chers concitoyens,

Donnant tous deux un bel exemple de discipline républicaine, mon ami le docteur Moracchini et mon confrère Carlotti se sont désistés en ma faveur pour éviter une lutte qui aurait pu être préjudiciable aux intérêts de tous.

Bien qu'étranger à votre canton, je sollicite aujourd'hui vos suffrages et je crois que vous n'hésiterez pas à me les accorder.

Candidat de conciliation, désirant avant tout m'occuper des intérêts de la Corse dont l'état économique laisse malheureusement tant à désirer, j'entends me tenir complètement en dehors de vos luttes locales et me consacrer tout particulièrement à la défense de votre beau canton.

Républicain et démocrate, convaincu que l'Etat a non seulement le droit mais le devoir d'intervenir pour protéger le travailleur dont la situation, quoiqu'on en dise, est si précaire et demande à être, à bref délai, sensiblement améliorée, vous me trouverez toujours prêt à défendre, comme le font avec tant de dévouement, M. Emmanuel Arène, sénateur, hier encore votre conseiller général, mon parent, Gabrielli, M. Antoine Gavini, député, et toute

MAISON L.-N. MATTEI et Cie

Produits Recommandés

La délicieuse LIQUEUR
CÉDRATINE
digestive et rafraîchissante

L'inimitable
VIN DU CAP-CORSE
AU QUINQUINA
Apéritif tonique et fortifiant

SE MÉFIER DES IMITATIONS

26 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

LES AILES D'ICARE

par CHARLES DE BERNARD

IX

MANŒUVRES AMBITIEUSES

— Il faut que je sois ensorcelé, se disait alors le substitut ; il est écrit que je ne pourrai pas faire ici un seul mouvement sans briser ou gâter quelque chose. Je n'ai jamais été d'une balourdise si monstrueuse.

Honteux de ses gaucheries, il employait pour se les faire pardonner le moyen qui lui avait si bien réussi une première fois. La réparation des petites catastrophes dont il acceptait résolument la paternité allait au budget de ses dépenses un chapitre qu'il n'avait pas fait entrer en venant à Paris, et qui l'obligea de recourir beaucoup plus tôt qu'il ne s'y attendait au dépôt dont son ami s'était chargé.

Dans sa guerre de tapis vert, Blondeau, après s'être trouvé à deux doigts du désastre le plus complet, s'était relevé grâce à un caprice de fortune. Dès lors il avait continué de batailler contre la rouge, avec des alternatives de perte et de succès. Heureusement il se trouvait en gain lorsque le substitut lui demanda de l'argent. Ce ne fut pas sans un secret dépit que le joueur vit diminuer de deux billets de mille francs la somme sur laquelle reposaient ses espérances, et dont en ce moment même il venait de combiner les chiffres de manière à en composer une martingale infaillible selon lui.

— Sais-tu que tu fais une dépense excessive, dit-il à Deslandes d'un air de remontrance. Diantre ! il ne faut pas jeter ainsi l'argent par les fenêtres !

— C'est aisé à dire, répondit le substitut en hochant la tête ; si tu connais un moyen de mener la vie du monde sans dépenser de l'argent, je te saurai un gré infini de me l'enseigner. Ce n'est pas le courant qui est ruineux, ce sont les accidents imprévus. Pour l'en donner une idée, hier encore, à propos d'un mauvais petit magot pas plus chinois que nous, quoi qu'on en dise, et que j'ai eu l'inexplicable maladresse de mettre en pièces, j'ai envoyé à madame de Marmaincourt deux superbes cornets de porcelaine, vrai japon ceux-là ! Sais-tu ce qu'ils m'ont coûté ? quatre cents francs, rien que cela !

— Voilà qui n'a pas de sens commun ! s'écria Blondeau, à qui l'égalome particulier aux joueurs fit oublier les égards qu'il devait à madame Marmaincourt : un magot qui ne valait pas cent sous !

— Elle prétend que, comme objet de curiosité, il valait au moins cent écus pour un amateur.

— Si tu prends l'habitude de croire tout ce que disent les femmes, elles te parviendront bientôt qu'il fait nuit en plein midi.

Habitué depuis quelque temps à traiter comme sien l'argent du substitut en l'exposant aux chances les plus néfastes de la roulette, Blondeau regardait comme une véritable lésion le remboursement qu'il se voyait obligé d'effectuer, mais il imagina bientôt un moyen de s'indemniser de cette perte.

— C'est Théodosie, se dit-il, qui, avec les tours qu'elle joue à ce pauvre Victor, vient d'entamer ma martingale ; elle aura la bonté de réparer cette brèche. Cela est de toute justice.

X

LA PROTECTRICE

De tous les moyens mis en œuvre par Deslandes pour réussir, travail assidu, ancor intéressé et largesses intelligentes, le galanterie était celui où il déployait le plus d'ardeur et de raffinement. Sur la poste glissante au sommet de laquelle s'égrenait madame Piard, entraînée du triple aiguin de la prudence, de l'orgueil et de l'ambition, il gravissait d'un pas ralenti par la prudence, n'avançant un pied qu'après avoir affermi l'autre, et s'accrochant des deux mains aux moindres broussailles de ce terrain aride. A chaque progrès, un redoublement de précautions devenait nécessaire. Ainsi que toutes les femmes vertueuses avec préméditation, Isaure avait son plan de défense tout prêt en cas d'agression. Devinant d'instinct la stratégie d'une passion qu'elle n'avait pas encore éprouvée, elle avait compris que le plus sûr moyen de vaincre le péril était de le tenir à distance ; opinion fort juste, car la résistance féminine est toujours plus efficace de loin que de près. D'avance, elle avait donc scrupuleusement détruit autour d'elle toutes les positions où s'abritent d'ordinaire les amants, comme à l'approche d'un siège les ingénieurs d'une place de guerre brûlent impitoyablement, dans un certain rayon, les maisons où pourrait se loger l'ennemi.

Madame Piard ne dansait ni ne valsait ; elle ne montait pas à cheval, elle n'allait que fort rarement au spectacle, elle n'avait pas d'album ; on ne la trouvait jamais lisant un roman ou assise à son piano ; donc le substitut se voyait privé de toutes les occasions de galanterie dont les coquettes aiment à s'entourer. Auprès d'une pareille femme, afficher tout d'abord des prétentions amoureuses, eût été un infaillible moyen de se faire éconduire sans rémission. Plus d'un prédécesseur Parisien avait déjà échoué sur cet écueil que le jeune provincial sut l'adresse d'éviter.

Parmi toutes les manières d'exprimer à une femme la passion qu'on ressent pour elle, Deslandes choisit la plus gauche en apparence qui se trouva la plus habile en réalité. Au lieu de se pavaner dans l'outrecuidance d'un Lovelace anticipant sur la victoire, ou de soupirer lamentablement à la Werther un adieu sortit de sa poche le canon d'un pistolet, on bien encore de rouler des yeux farouches et de maugréer le ciel et la terre à la façon d'Antony, le substitut adopta, pour caractériser son rôle, la timidité, la modestie, la réserve, la soumission, le dévouement, le respect, l'abnégation et toutes les autres vertus des passions d'écolier.

(*A suivre*)

...ue, le ...publique, les ... et les réformes ... qui s'imposent à ... urnes donc.
Vive la Corse !
Vive la République démocratique!
Votre tout dévoué,
VICOMTE HORACE SEBASTIANI,
Avocat,
Docteur en Droit,
Docteur ès sciences politiques et économiques.

Bulletin Financier

Paris, le 31 octobre 1904.

Tout-à-fait rassurant le marché accentue ses hautes dispositions. Quant à la liquidation, elle s'est effectuée très facilement. Nous disons s'est traitée en liquidation à 98.07 ; du produit elle s'est avancée à 98.45. Fermeté des fonds étrangers, sauf l'Extérieure, discutée à la suite des incidents de la Chambre espagnole. Bonne attitude des Sametés de Crédit. Le Crédit Lyonnais est à 1,140, le Crédit Foncier à 788, le Société Générale à 825 et le Comptoir d'Escompte à 667.

Entrainée par les obligations Sud-Espagne 2 0/0 revenu fixe premières hypothèque sur le réseau de Linarès à Almeria.

En Banque, la New Kaffir s'inscrit à 31.

Les actions privilégiées, que la Société de matériel de Chemins de Fer du Sud-Ouest réserve par préférence à ses actionnaires ordinaires, sont offertes à ceux-ci au pair. La Société exercice a permis de distribuer 2 0/0 aux actions privilégiées et 2 0/0 aux actions ordinaires.

Chemins Français calmes mais irréguliers.

M. LE DOCTEUR POMONTI

M. le docteur Pomonti, médecin major de 1re classe, officier de la Légion d'honneur, qui vient de s'éteindre à l'âge de 82 ans, était encore une de ces bonnes figures bastiaises dont le type ne perd. Il n'y a pas longtemps, il conservait intacte toute la vivacité de son intelligence et de son corps et s'adonnait à des travaux de peinture qui n'étaient pas sans valeur.

Il avait suivi avec succès les cours du lycée de Bastia, puis ceux de l'école de Strasbourg, comptant de nombreuses campagnes et avait été longtemps attaché à l'hôpital militaire de notre ville. Enfin mis dans Paris, en 1870, il avait supporté toutes les péripéties du siège, et son dévouement, pendant ces longs mois d'épreuves de toutes sortes, lui valut la rosette de la Légion d'honneur.

Lorsqu'il fut admis à la retraite, il renonça complètement à sa profession, et s'adonna tout entier au repos dans la splendide villa qu'il s'était fait construire sur la route de Saint-Florent et où tout respire le sentiment artistique qui dominait en lui.

Là, au milieu d'êtres si chers, il a passé de longues années dans le repos qu'il avait bien gagné par une carrière bien remplie, au cours de laquelle, si le devoir avait été parfois pénible, les satisfactions aussi n'avaient pas manqué, car très apprécié de ses chefs, ils avaient toujours rendu justice à son mérite et à son dévouement.

Il avait trouvé dans le soin d'une des plus anciennes familles de la cité une femme d'élite, une compagne incomparable, dont le dévouement a été sans bornes.

M. le docteur Pomonti emporte dans la tombe les vifs regrets de tous ceux qui le connaissaient.

D'après le désir qu'il avait toujours manifesté, ses obsèques n'ont revêtu aucun caractère officiel ; le deuil était conduit par M. Ernest Pomonti, professeur au lycée, M. le comte Patrimonio, ministre plénipotentiaire, et le petit-fils du défunt. Derrière eux se pressait un très nombreux cortège d'amis.

Nous offrons à Mme Pomonti, à Mlle Pomonti, Bornet et Patrimonio l'expression de nos douloureuses sympathies et nos compliments de condoléance.

A PROPOS DE TOUR GONFLE

4 novembre 1305. — Le roi Jacques II d'Aragon écrit de Perpignan une lettre au pape Clément V, alors à Montpellier, pour lui donner une nouvelle assurance de sa soumission au Saint-Siège et de sa gratitude pour la donation en fiefs de la Corse et de la Sardaigne.

Cette donation avait déjà été faite à Jacques II par Boniface VIII, mais au politique fourbe et rusé succédait un pape faible, qui avait jusqu'alors empêché de l'accepter.

Erratum. — Une erreur s'est glissée dans nos éphémérides corses d'hier. Au lieu de Battisti, il convient de lire Battesti, officier de Saint-Louis, père de feu l'avocat de Battesti, bien connu au barreau de Bastia.

Cour d'Assises

Liste des Jurés

devant faire le service pendant la session du 4e trimestre qui s'ouvrira à Bastia, le lundi 28 novembre 1904, à midi précis, sous la présidence de M. le conseiller Gabrielli assisté de MM. les conseillers Savelli et Giuli.

JURÉS TITULAIRES

Poggi Roch, propriétaire, Biguglia.
Giavannoni Paul, sous-offic. ret., Corte.
Cervoni Jean-Baptiste, prop., Luri.
Bernamonti Anselme, prop., Tallone.
Leca Ours-Simon, prop., Arbori.
Lucchini Dominique, prop., Aullene.
Carlotti François-Antoine, ret., Pietroso.
Pietri A.-M., com. des postes, Ajaccio.
Barboni Bonaventure, maire, Olivese.
Ettori Jean-Paul, notaire, Levie.
Franceschi Antoine, propriétaire, Bastia.
Fiori J., anc. professeur, Eccica-Suarella.
Casabianca Hippolyte, prop., Rapale.
Gregori Joseph-Marie, rentier, Meria.
Floriani Sauveur, propriétaire, Oletta.
Paldacci Don-Jacques, négociant, Zicavo.
Micaelli Paul-Toussaint, prop., Monte.
Pieraggi B., entr., St-Pierre de Venaco.
Ortali C., cap ret., St-André de Cotone.
Grisoli Dque, prop., Montemaggiore.
Lota Jules-Mathieu, commerçant, Bastia.
Benielli Antoine-Louis, adj. ret., Bastelica.
Casanova J.-A., rent., Ste-Marie de Lota.
Giudicelli P., anc. mag., Olmi-Cappella.
Mariotti J.-A., anc. sous-of., Bocognano.
Giacobbi Antoine Félix, prop., Venaco.
Alessandri Hyacinthe, adj ret., Gargese.
Alessandri Jean-Dque, maire, Piana.
Ornano V. prop., Sainte-Marie-Sicché.
Zigliara A.-F., commandant ret., Ajaccio.
Petrocchi Louis-Antoine, rent., Ajaccio.
Peretti A.-D de fen Jacques, pr., Zevaco.
Lanfranchi Martin, négociant, Levie.
Salvatori Jean-Fr., pharmacien, Calteri.
Pulicani Fr.-Marie, sous-of. ret., Corte.
Fabrizi A.-L. marchand-tailleur, Bastia.

JURÉS SUPPLÉMENTAIRES

Scampucci Jean-Hyacinthe, négociant, Pecunia.
Jean-Baptiste, négociant, Poggi Ant. Joseph, marchand-tailleur, Pasqualini Pierre-François, banquier, tous de Bastia.

LES HÉMORROIDES

Peu de personnes ignorent quelle triste infirmité constituent les hémorroïdes, car c'est une des affections les plus répandues ; mais comme on n'aime pas à parler de ce genre de souffrances, même à son médecin, on sait beaucoup moins qu'il existe, depuis quelques années, un médicament, l'ELIXIR DE VIRGINIE, qui les guérit radicalement et sans aucun danger. Ce n'a qu'à écrire, 2, rue de la Tacherie, Paris, pour recevoir franco la brochure explicative. On verra combien il est facile de se débarrasser de la maladie la plus pénible, quand elle n'est pas la plus douloureuse. Le flacon, 4 fr. 50, franco. Exiger sur l'enveloppe de chaque flacon la signature de garantie Nyrdahl.

RÉUNION DU CONSEIL SANITAIRE

Séance du 26 octobre 1904

Le Conseil est présidé par M. Ramelli, conseiller général f.f. de sous-préfet. Sont présents : MM. Raffini, ingénieur des ponts et chaussées, Fantauzzi, conseiller général, docteur Ramaroni, docteur Zaccarelli. MM. Nagnères, procureur général, et Teillliet, pharmacien, étaient excusés.

Le Conseil donne un avis favorable sur le captage et la canalisation de la source de Pieve-Fontenone à Cervione et de la source de Prato à Casa bianca.

La question de l'école de St-Florent, ayant besoin d'une nouvelle enquête, est renvoyée à une autre séance.

Le lait. — Le conseil reconnait la nécessité de veiller sur le lait qui est trop souvent, à Bastia, l'objet de falsifications, telles que l'écrémage et surtout de la mouillage. Il est très fâcheux et cela pour tout le monde de recevoir une aussi tenue alimentaire frauduleusement privée des éléments nutritifs sur lesquels le public a droit de compter. Cette falsification est d'autant plus grave, que le lait est fréquemment l'aliment unique et indispensable des enfants, des malades, d'un personnes âgées. En outre, le mouillage s'opère parfois à l'aide d'une eau renfermant des germes offensifs.

Il serait à souhaiter que M. le Maire veuille bien donner des ordres pour que M. le Commissaire central exerce une surveillance rigoureuse sur cet aliment de première nécessité.

Abattoir. — Le conseil appelle aussi l'attention de M. le Maire sur l'abattoir public et principalement sur la partie réservée à l'abattage des porcs. On a souvent l'occasion de constater que les opérations de l'abattage et du transport de la viande ne s'y accomplissent pas dans de bonnes conditions de propreté et de salubrité.

Le Président, RAMELLI.
Le Secrétaire, ZUCCARELLI.

Nécrologie

Madame Micolin

La nouvelle de la mort de Mme Catherine Micolin née Bastiani, décédée presque subitement dans la nuit de mardi, a produit en ville une profonde émotion. On l'avait vue la veille aux offices, à la promenade, gaie, souriante, exubérante de santé, et maintenant le glas funèbre sonnait pour elle.

Modeste, bonne, active, intelligente, Mme Micolin était le modèle des épouses. N'ayant pas connu les joies de la maternité, elle partageait son affection entre son époux et ses neveux, qui la pleurent aujourd'hui comme une seconde mère.

Les obsèques ont eu lieu en l'église paroissiale Saint Jean, au milieu d'une affluence de parents et d'amis qui ont tenu à témoigner à M. Adolphe Micolin toute la part qu'ils prenaient à son irréparable malheur.

Plusieurs magnifiques couronnes avaient été offertes par la famille et les amis.

Le deuil était conduit par M. Adolphe Micolin, son beau-frère, M. André Ponzevera, et son fils.

L'inhumation a été faite dans le caveau de la famille.

Nous présentons à M. Adolphe Micolin et aux familles Bastiani, Ponzevera et Maurel, nos bien sincères condoléances.

Madame Poggioli

Une autre excellente et digne personne, Mme Ursule Poggioli née Marinetti, a été ravie à l'affection des siens en deux jours. Une indisposition qui semblait légère a pris tout à coup un caractère des plus graves et a jeté la désolation dans cette famille.

Mme Ursule Poggioli se distinguait par des goûts simples, une grande douceur de caractère et une piété profonde. Elle réservait à Dieu la plus grande partie de sa journée, et elle s'est éteinte pleine de confiance dans la miséricorde divine.

Le cercueil de Mme Poggioli a été accompagnée jusqu'à sa dernière demeure par une foule de parents et d'amis.

M. le capitaine Poggioli trouvera aussi dans sa foi religieuse une consolation au deuil cruel qui le frappe.

Nous lui adressons ainsi qu'aux familles Marinetti, Durazzi et Poggioli nos affectueuses condoléances.

M. Antoine Maria

A midi, ont eu lieu, en l'église Sainte-Marie, les obsèques de M. Antoine Maria, décédé à l'âge de vingt-trois ans, après une assez longue maladie.

Ce jeune homme, si cruellement enlevé à l'affection de sa famille, ne laisse après lui que des regrets.

Le deuil était conduit par M. Maria, père du défunt, ses oncles, MM. Maria, et d'autres parents.

Nous exprimons à M. François Maria et à toute sa famille nos plus vifs regrets.

Avis & Communications

Action républicaine. — MM. les Membres sont priés de vouloir bien assister à la réunion du Comité qui aura lieu le samedi, 5 courant, à 8 heures et demie du soir, dans leur local, rue Napoléon, 11, au 1er étage.

Le Président, SIMON.

Syndicat des ouvriers cuiseurs. — Les ouvriers et apprentis cuiseurs sont priés de se réunir ce soir vendredi, 4 novembre, à 8 heures, à l'Hôtel de Ville. Prière d'être exact.

Le Secrétaire, P. GUELI.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 3 novembre

Thermomètre. — 7 heures du matin, + 18 à midi, 16°. à 7 heures du soir, + 12°
Maxima, 16°2. Minima, 12°.
Baromètre. — 7 heures du matin, 768 mm. à midi, 769 mm. 6 heures du soir, 768 m.
Vent. — Dans la matinée, N. N.E. modéré
Dans l'après-midi, id.
Etat du ciel, découvert.
Précipitations, à midi : 0 mm.

L'affaire du Liban

On lit dans le *Petit Marseillais* :

M. de Pouzol, juge de la deuxième division, continue activement l'instruction de cette affaire et s'entoure de tous les éléments pour mener à bonne fin cette délicate instruction. Il a interrogé, hier, un des témoins du drame des deux Pharisens, et il entendra demain M. Roland, second capitaine du *Liban*, sur lequel pèse une assez grave accusation. Cet officier sera assisté de son défenseur, Me Georges David.

Propreté

Dès que la nuit étend ses ombres sur notre ville, il est une foule de gens qui s'empressent de vider dans la rue les boîtes à ordures et immondices qui parfument peu agréablement les boutiques ou les appartements. Survinnent les chiens qui éparpillent les tas sur toute la largeur de la rue, de sorte que les passants sont exposés à mettre le pied sur toute espèce de choses, et à glisser au risque de se casser le cou.

Le fait est particulièrement ainsi désagréable que dangereux le long des rues Droite, du Lycée, des Terrasses, Napoléon, à cause de la pente de ces rues. Il serait bon qu'une surveillance plus active fut exercée par la police et que l'on prévint ménagères et bouticiers que cette opération ne doit se faire que le matin, avant le passage des tombereaux du balayage.

A vendre

Pour cause de départ, meubles, garnitures de cheminées, glaces vases artistiques et objets divers.

S'adresser Bd Paoli, 18, au 5ème étage. Le matin, de 8 à 10 heures et le soir, de 2 à 4 heures.

Objet perdu

— Il a été perdu, dans l'après-midi, sur le boulevard Paoli, deux paires de gant. Les rapporter au bureau du journal contre récompense.

Chirurgien-Dentiste

M. E. Bourami, dentiste des Hôpitaux et du Lycée de Marseille, a l'honneur de prévenir sa clientèle de Bastia, que son opérateur M. L. Garibaldi, dentiste adjoint des Hôpitaux, sera visible du 11 au 21 novembre, au Grand Hôtel Lingénieur, à Bastia.

Bonne occasion

A vendre, jolie victoria à 2 ou 4 places à volonté, siège mobile pour cocher, état de neuf. S'adresser à M. Brunini, sellier, Bd de Cardo.

Expéditionnaire maritime

Pour toutes opérations et formalités en douane, on peut s'adresser, route du Cap, 2, à M. P. Oletta, ancien contrôleur des douanes.

Cabinet de consultations

M. le docteur Casalta ouvrira son cabinet de consultations à Cervione, à partir du 10 novembre prochain.

Avis

On demande à acheter des chaises d'occasion en bon état. S'adresser au bureau du journal.

Pianos

M. Marius Blanc, ex-accordeur réparateur de pianos de la manufacture Boisselot, de Marseille, nouvellement installé à Ajaccio, prévient sa nombreuse clientèle qu'il sera à Bastia à partir du 17 octobre. Les personnes désireuses de profiter de son passage sont priées de laisser leur adresse au Grand Hôtel d'Europe, rue de l'Opéra, où il séjournera quelques jours seulement. M. Blanc se rendra ensuite à l'Ile-Rousse, Calvi et Corte

A louer

Un appartement composé de huit pièces et deux cabinets au premier étage, jardin, écurie et cave, rue du Castagno.

Pour visiter s'adresser à M. Colombani, huissier, rue de la Miséricorde.

— Appartement de 9 pièces, au 1er étage, place Saint-Nicolas, 13. Pour le visiter s'adresser à M. Raffalli, même étage.

— Bel appartement de 13 pièces audessus du grand Cafe Andreani, boulevard Paoli et rue Salvator Viale. S'adresser au bureau du journal.

— A louer de suite un appartement composé de 9 pièces, situé au 3e étage, de la maison Fantauzzi, 15, place Saint-Nicolas.

S'adresser à M. Pierre Zannini, bijoutier Mattei, 20, Bd Paoli.

— Villa à louer, rue de l'Hôpital militaire. S'adresser au bureau du journal.

— A partir du 1er novembre prochain :

Un magasin sis rue de l'Opéra, ancienne Imprimerie Fabiani.

Pour renseignements s'adresser à M. Zanini, Bijouterie Mattei.

Etat Civil

MARIAGES

Giustini Marcel, journalier, de Monticello, et Totti Françoise, ménagère, de Bastia.

NAISSANCES

Arrighi Noël-Antoine François. — Frosoni Marie-Aimable-Toussainte. — Prosperi Dominique. — Pennacchi Toussaint-Pierre-Joseph.

DÉCÈS

Poggioli Marie-Ursule, 69 ans, de Bastia
Micolin Marie-Catherine, mariée, 50 ans, de Bastia.
Maria Antoine, célibataire, 23 ans, de Bastia.
Pomonti Etienne-Scipion, médecin-major de 1re classe en retraite, marié, 85 ans, de Bastia.

Tribunal de Commerce de Bastia

Faillite Polacci Dominique

Les créanciers présumés du sieur Polacci Dominique sont invités à se présenter, le 2 novembre 1904, à 2 heures de relevée, en chambre du Conseil du tribunal, aux fins de l'article 462 du Code de commerce.

Le Greffier,
D.-A. TOMASI.

LIBRAIRIE OLLAGNIER

ENCRIERS

à fermeture automatique élastique
Système Colombani



Encriers classiques. — Encriers portatifs. — Encriers administratifs. — Encriers de fantaisie. — Encriers réclames.

SCIERIE MÉCANIQUE et Tonnellerie

Tega, Bastia

Bois de Chauffage, rendu à domicile, au prix de 6 francs les 250 k.
Sciure de Pin 1 fr. 25 le sac.
Pieux de Vigne en châtaignier sauvage. S'adresser à M. ANTOINE EMANUELLI, Industriel.

Dépêche Navale

SERVICE TÉLÉGRAPHIQUE SPÉCIAL

Navire chaviré

On nous télégraphie du sémaphore de la Chiappa :

Le navire *Sablais*, du port de Naples, capitaine Beverini, a chaviré. La mer est démontée.

Tout l'équipage est sauvé.

Tombé d'un train en marche

Paris, 3 novembre.

M. le docteur Negretti, médecin major de 1re classe du corps de santé de la marine, ayant pris le train à Brest pour Paris, est tombé sur la voie accidentellement, en cours de route, pendant que le train était en marche.

La chute s'est produite entre Laval et Vitré.

M. le docteur Negretti a été gravement blessé à la tête.

Les officiers ET LA FRANC-MAÇONNERIE

Paris, 3 nov.

Le *Figaro* publie une note de Waldeck-Rousseau, démontrant que M. Combes, président du Conseil des ministres connaissait et blâmait les fiches fournies par la Franc-Maçonnerie aux noms d'un certain nombre d'officiers.

Interpellation de M. Jaurès

adressée à M. Combes

Paris, 3 novembre.

M. Jaurès a écrit aujourd'hui une lettre à M. Combes, président du conseil des ministres, l'informant qu'il l'interpellerait à la séance de demain sur les mesures qu'il compte prendre pour défendre les officiers républicains contre le favoritisme clérical.

M. Jaurès demandera la discussion immédiate de son interpellation.

CONSEIL DE GUERRE DE PARIS

L'Affaire Dautriche

La 8e audience

Paris, 3 nov.

Les débats de l'affaire Dautriche ont continué aujourd'hui devant le deuxième conseil de guerre, présidé par le général de brigade Bertin.

Les derniers témoins à charge

Le conseil de guerre a procédé cet après-midi à l'audition des derniers témoins cités à la requête de l'accusation.

Ces divers témoins ne révèlent aucun fait de nature à établir plus clairement la culpabilité des quatre officiers poursuivis.

L'audience est ensuite suspendue.

Les témoins à décharge

A la reprise des débats, le conseil de guerre a entendu deux témoins à décharge cités à la requête des défenseurs des accusés.

Ces additions ne présentent pas un grand intérêt.

La suite des débats est renvoyée en continuation à demain.

L'incident de Hull

La flotte russe est à Tanger

Paris, 3 nov.

On télégraphie de Tanger au *Temps* :

« L'escadre russe de la Baltique partie de Vigo, est arrivée aujourd'hui en rade de Tanger.

» Les forces navales russes sont les ordres de l'amiral Rojestvensky, sont au complet.

Contre-torpilleurs russes à Alger

Alger, 3 novembre.

« Trois contre-torpilleurs russes venant de Tanger sont arrivés à Alger pour s'approvisionner de charbon.

» Ces navires séjourneront 24 heures dans notre port. »

Enquête préparatoire en Angleterre

Londres, 3 novembre.

Le gouvernement a chargé l'amiral sir Cyprian-Bridge et l'avocat-conseiller du Roi, Buttler Aspoual, de procéder à une enquête préparatoire et de préparer un rapport sur l'incident de Dogger-Bank.

L'enquête commencée hier durera jusqu'à la fin de la semaine.

Le rapport des commissaires enquêteurs sera soumis à la commission internationale.

La Commission internationale d'enquête

Saint-Pétersbourg 3 nov.

L'Angleterre et la Russie ont définitivement décidé que la commission internationale d'enquête se réunira non à Vigo mais à La Haye.

La commission sera composée d'officiers russes, anglais, français et allemands.

LE CONFLIT EST APAISÉ

Le départ de la flotte russe s'explique. — La mobilisation de la flotte anglaise a pris fin.

Londres, 3 novemb.

A la suite de l'émotion causée à Londres par le départ de Vigo de la flotte russe, le Gouvernement a annoncé que la Russie s'était engagée à régler l'incident le plus rapidement possible.

Les opérations de mobilisation de la flotte anglaise ont pris fin.

Le conflit est apaisé ; toutes craintes de complications avec la Russie ont disparu.

LE PARLEMENT

Chambre des Députés

Présidence de M. BRISSON

La séance est ouverte à 2 heures.

M. Lebrun, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la séance de vendredi, qui est adopté.

Les erreurs du scrutin de vendredi

Plusieurs députés se plaignent des erreurs commises dans le scrutin de vendredi, relatif à l'ordre du jour Menjan.

Des membres de la gauche signalent un président que des boîtes de bulletins ont été pillées, ce jour-là, par leurs collègues de la Chambre.

Il importe, ajoutent-ils, de mettre un terme à ces abus.

Sur la proposition du président, la Chambre décide de discuter lundi prochain, diverses propositions pour empêcher le renouvellement de pareils faits.

TRAITÉ FRANCO-ANGLAIS

Interpellation Delonclé

Discussion des interpellations : 1. de M. Delonclé ; 2 de M. Archedeacon relatives au traité franco-anglais, et fre délibération sur le projet de loi portant approbation d'une convention concernant Terre Neuve et l'Afrique occidentale et centrale.

Le président rappelle que la Chambre a décidé de joindre la discussion des deux interpellations à celle du projet de loi.

M. Delonclé

développe les termes de son interpellation.

Il regrette notamment que la France ait renoncé en quelque sorte, par le traité franco-anglais, à ses droits sur l'Egypte.

L'orateur estime que toutes les concessions qui nous ont été faites ne compensent pas l'abandon de l'Egypte.

M. Delonclé voudrait que la liberté d'action de la France au Maroc ne fut pas limitée par les autres puissances et notamment par l'Espagne. Il prétend que notre pénétration dans cette contrée ne pourra s'effectuer sans avoir recours à la force des armes.

Le député de Saint-Denis expose ensuite une longue critique sur notre traité avec le Siam.

M. Archedeacon

prend à son tour la parole.

Il soutient que le traité franco-anglais est contraire à nos intérêts commerciaux et ne croit pas à la pénétration pacifique dans l'empire marocain.

L'orateur démontre qu'une guerre sera nécessaire pour que la France puisse faire valoir dans ce pays, les droits qu'elle a acquis par le traité franco-anglais.

M. Deschanel

intervient dans la discussion.

L'ancien président de la Chambre estime que le traité franco-anglais porte atteinte à notre liberté d'action en ce qui a trait aux droits de pêche qui nous avaient été concédés à Terreneuve par des traités antérieurs.

Dans son traité avec la France, l'Angleterre fit une affaire d'or.

Il faut approuver la convention qui a rapproché les deux peuples, mais il faut également montrer aux Anglais que nous connaissons le prix de ce qu'ils donnent.

La suite de la discussion est renvoyée à une séance ultérieure.

Demain, à 2 heures, on reprendra la discussion des interpellations sur l'armée.

LA GUERRE RUSSO-JAPONAISE

PORT ARTHUR

La journée du 30 oct.

Le bombardement a redoublé d'intensité. — Plusieurs positions ont été prises. — Situation critique de la place.

Londres 3 novembre.

Le correspondant du *Daily Chronicle* à Che-Foo, télégraphie le 3 novembre, 9 h, 45 matin :

« Dans la journée du 30 octobre, le bombardement a été beaucoup plus intense que la veille.

» Des assauts avec des forces considérables, ont été livrés ce jour là.

» Le combat s'est continué jusque dans la nuit.

» Plusieurs positions importantes ont été capturées par les Japonais.

» Depuis, ils travaillent à installer sur ces positions des pièces de gros calibre.

» La résistance des assiégés diminue, ce qui rend la situation de la place très critique. »

A Saint-Pétersbourg

La chute de la forteresse est considérée comme imminente

St-Pétersbourg, 9 h. s.

Dans l'entourage du Tsar on prétend que les nouvelles qui lui sont parvenues aujourd'hui concernant Port-Arthur sont très mauvaises.

D'après les télégrammes officiels reçus cet après-midi à Saint-Pétersbourg, la garnison est décimée par la lutte et la maladie et les hommes valides sont affaiblis par les fatigues et les privations de toutes sortes.

Les munitions manquent et les troupes ne sont plus suffisantes pour défendre toutes les positions de la place.

La chute de la forteresse est considérée, ici, comme imminente.

OPÉRATIONS FINALES

Les Japonais se préparent

La ligne des forts sera prise incessamment. Port-Arthur se rendra le 3 novembre.

Londres, 5 heures soir.

On télégraphie de Tokio au *Morning Post*, le 2 novembre, 4 h. soir :

« Aujourd'hui les Japonais ont cessé le combat.

» Ils ont pris toutes leurs dispositions pour le grand assaut qui sera livré demain 3 novembre, jour anniversaire de la naissance du Mikado.

Le Times publie également un télégramme adressé de Tokio à la date du 2 novembre, 5 h. 30 soir, ainsi conçu :

« Les Japonais sont prêts à commencer les opérations finales.

» La ligne des forts sera prise à la suite des combats qui seront livrés demain.

» Port-Arthur se rendra le 3 novembre, jour anniversaire de la naissance de l'Empereur. »

Des combats terribles sont livrés depuis ce matin sur toute la ligne des défenses

Paris, 7 h. 50 soir.

Le correspondant du *Petit Parisien* à Saint-Pétersbourg télégraphie :

« Les dernières dépêches parvenues dans la soirée au journal la *Rousa* indiquent que des combats terribles ont commencé ce matin à l'aube, contre les principales positions de la forteresse.

» L'armée assiégeante semble décidée à en finir. »

MANDCHOURIE

La concentration des troupes japonaises n'est pas encore terminée

Combats partiels au nord de Shan-Depou

Saint-Pétersbourg, 6 h. s.

Le correspondant des *Novoie-Vremia* à Mouk'den, télégraphie le 3 novembre, 10 h. matin :

« Dans la journée d'hier les armées japonaises ont continué leur concentration.

» Des reconnaissances russes ont poussé des pointes jusqu'au village de Shan-Depou où elles ont attaqué les avant-gardes japonaises.

» Un combat d'artillerie de quelques heures a été livré sur notre aile gauche.

» Comme les jours précédents aucun engagement sérieux ne s'est produit hier sur toute la ligne de bataille. »

Bourse de Paris

	31 oct.	2 nov.
Rente 3 0/0 ancien	98.05	97.95
— 3 p. 0/0 nouvelle	98.00	98.00

AVIS

Un petit lot sucre cristallisé extra bean pour vendanges. Se presser si l'on veut arriver à temps.

S'adresser à M. Dominique Mattei aîné, Place St-Nicolas, Bastia,

PIANOS ET MUSIQUE

Accords et Réparations
Vente, Achat, Location, Echanges
Mandolines, Guitares
Accessoires de Musique
Marius Blanc
ex accordeur réparateur de pianos, harmoniums de la manufacture de pianos Boisselot, de Marseille,
AJACCIO, PLACE DES PALMIERS, 1.
En face l'Hôtel de Ville

En raison des nombreuses demandes qui lui sont adressées, M. BLANC ne répondra qu'aux lettres affranchies pour la réponse.

VENTE DE VIN

On demande pour la vente du vin en détail, une personne déjà établie avec magasin bien situé dans Bastia et pouvant avec toutes garanties fournir les meilleures renseignements. S'adresser par écrit au journal le *Petit Bastiais*.

Grand Entrepôt de Vins

Garantis naturels à l'analyse
ORESTE BIAGINI
Bastia, 5, Avenue Carnot, 5, Bastia
Maison de confiance

Par suite des importants achats de raisins, provenant des meilleurs propriétaires de Vescovato, Aleria, Talone, Aleria et Ghisonaccia, qu'Elle vient de faire, et désirant de favoriser le plus possible la classe ouvrière, la maison Oreste Biagini livrera, à partir de ce jour, aux vins aux conditions suivantes :

VINS VIEUX

Rouge de table, bonne qualité, 0,30 le litre.
Blanc et Rouge, premier choix, 0,35 et 0,40 le litre.
Blanc et Rouge, en bouteilles cachetées, 0,60 verre à rendre.
Rouge d'Italie, en fiscal de 2 litres 1/4, 1 fr. 25, verre à rendre.

VINS NOUVEAUX

Rouge, absolument pur et clair, 0,25 et 0,35 le litre.
VINAIGRE, Rouge clair, 0,30 le litre.
HUILE D'OLIVE garantie pure, 1 fr. le litre.
Livraison à domicile.
D'importantes réductions seront faites aux acheteurs du gros et demi-gros.
Facilités pour le paiement.

TRANSPORTS DIRECTS

entre Bastia et les ports du Nord

Services bi-mensuels de vapeurs de **BASTIA** pour
LONDRES, LVERPOOL, NEWCASTLE
ANVERS, HAMBOURG
et les ports d'ESPAGNE
Pour dates des départs et tous les renseignements s'adresser à
M. ARTHUR C. SOUTHWELL
Bastia

Agence Maritime

de Transports à prix réduits
pour toutes Destinations

Formalités de douane. Avances sur marchandises. Billets de passage pour l'Amérique.
A. Padovani, rue du Cap, Bastia.

Cie de Transports Maritimes Est-Tunisien

Le vapeur *Gardénia*, partira de Tunis pour Bastia, Nice et Marseille le 5 novembre courant.

Il repartira de Marseille pour Bastia direct le vendredi, 11 courant.

Pour tous renseignements s'adresser :

à Tunis, au bureau de l'agence, 6, rue d'Alger.
à Bastia, chez M. Sauveur Sisco, agent, rue du Nouveau-Port, 1 bis.
à Nice, chez M. Otto, agent.
à Marseille, à la Cie Franco-Tunisienne, 7, rue de la République.

Horlogerie-Bijouterie

Orfèvrerie
24, Boulevard Paoli, Bastia
E. GIUNTOLI

a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'il vient de recevoir un riche assortiment de bijouterie et articles de fantaisie.

ÉTABLISSEMENTS

L.-N. MATTEI & Cie

BASTIA (Corse)

Manufacture de tabacs, cigares et cigarettes. Grand choix de tabacs en feuilles pour fabrication de cigares. Fournitures complètes pour bureaux de tabacs. Cigares et cigarettes de la Havane et de toutes provenances. Cigarettes d'Orient, Algériennes, Egyptiennes, Russes, Américaines, Belges Suisses et Havane. Cigarettes de toutes sortes sans colle, faites à la main et à la machine.

Cigares en Boites assortis

GRANDE DISTILLERIE BASTIAISE

Rhum et Tafia de la Martinique, importation directe; Grande Fine Champagne, à des prix très réduits; Eau-de-Vie de vin et Eau-de-Vie de marc depuis 1885; Spécialité de Vermouth de Turin; Vins fins de toutes marques et toutes provenances; Vins blancs des premiers crûs du Cap, tels que :

MALVOISIE SEC, GENOVESELLA DOUX, MUSCATS, ETC., ETC.

MANUFACTURE DE TABACS, CIGARES ET CIGARETTES

GRAND ASSORTIMENT DE TABACS DE TOUTES PROVENANCES

VIN DU CAP-CORSE AU QUINQUINA

APRÈS VOS REPAS, prenez un verre de liqueur:

LA CÉDRATINE

si justement appréciée des gourmets.

Ne fumer que l'excellent ***CIGARE MATTEI*** ou ne pas fumer

29e ANNÉE — SAMEDI, 5 NOVEMBRE 1904 — N° 260

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 6, Boulevard du Palais, Bastia
MATTEO OLLAGNIER, Directeur

Les manuscrits sont remis d'avance et reçus aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page) 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (Payable d'avance)

	un an	6 mois	3 mois
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.
Autres Pays	32 »	16 »	8 »

Union Postale, et autres Pays le port en sus.

On ne répond pas des manuscrits déposés.

00536

BIBLIOTHÈQUE BASTIA MUNICIPALE

LE CALENDRIER

Fête d'aujourd'hui : Saint Zacharie.
Soleil : (heure solaire)
Lever, 6 h. 15 m. — Coucher, 4 h. 17 m.
Lune Nouv. le 7 — Premier quart., le 14
Fête de demain : Saint Léonard.

4 NOVEMBRE

POUR LA CORSE

Située sur la route de la côte provençale vers la côte africaine, la Corse mérite par sa position géographique, par son rôle stratégique, par sa fonction économique, de retenir l'attention.

Cette attention lui a-t-elle été accordée ? Les pouvoirs publics n'ont traité cette île ni comme département, ni comme une colonie ; si quelques faveurs douanières lui ont été consenties, les impôts ne lui ont pas été ménagés, et les améliorations à ses ports, à ses routes ne lui ont pas été attribuées avec tout l'empressement, avec toute l'équité désirables. Les Municipalités, les Chambres de commerce, le Conseil général, dans leurs diverses assises, ont fait entendre leurs doléances ; les Corses de l'île, les Corses de la Tunisie, les Corses de l'Algérie ont usé leurs efforts, ils ont dépeint leurs terres abandonnées par une population rurale que le sol ne suffit pas à nourrir, faute de capitaux, de subventions, de voies vicinales, de fermes écoles, de débouchés, de transports maritimes ; ils ont décrit les ressources que renferment leurs gisements miniers, qui sont offertes par leurs sources thermales, que donnent à espérer l'industrie viticole, pastorale, maraîchère et forestière ; ils ont reçu des promesses ; ils conçoivent des espoirs ; ils se débattent dans une situation précaire, l'émigration continue et l'argent s'exile. Ne compte-t-on pas une trentaine de mille hommes émigrant pour la plupart sans esprit de retour ? La Cap Corse n'est il pas un des centres d'exode ? Les Corses ne se rencontrent-ils pas en grand nombre en concurrence avec les Barcelonnette et avec les Basques dans cette Amérique du Sud, asile salutaire de l'émigration latine ? Sur cette trentaine de mille d'émigrants mâles, un tiers à peine revient au sol natal : il reste surtout au village des femmes, des enfants, des vieillards ; la main-d'œuvre masculine est si rare pour les travaux des champs que force est au petit propriétaire de s'adresser aux voisins : une douzaine de mille d'Italiens, principalement des Lucquois, vient chaque année travailler aux moissons, aux vendanges.

Loin d'être un remède au malaise économique, cette immigration est une aggravation du mal : ces journaliers italiens drainent vers leurs caisses d'épargne nationales leurs économies : ils gagnent 2 à 3 francs par jour, ils dépensent sur place pour leur entretien 0 fr. 50 : c'est une somme de 2 fr. 50 par tête et par jour qui se déplace vers l'autre rive méditerranéenne. Il est d'ailleurs une autre cause d'appauvrissement en numéraire ; elle réside dans le commerce extérieur. Si la Corse exporte, vend pour une douzaine de millions de francs de ses produits, elle importe, elle achète pour 70 à 80 millions d'articles : à la balance, elle doit trouver pour 60 à 70 millions de numéraire. Si l'équilibre se maintient, c'est, selon toute probabilité, par le revenu de fortunes amassées, capitalisées par l'épargne de longues années et employées en des placements sur l'Etat ou sur des Compagnies, c'est-à-dire à un maigre intérêt. De cette constatation peut-être hypothétique, tout au moins vraisemblable, il ressort un autre indice du marasme dont souffre ce pays ; c'est que les capitaux locaux ne trouvent pas, ou n'osent pas chercher sur place leur emploi dans des entreprises industrielles. Pourquoi cette timidité ? C'est l'insuffisance même de l'outillage économique dans l'île.

Faute d'être pourvue d'un outillage de transports intérieurs et extérieurs, de laboratoires agricoles ou industriels, la Corse ne peut ni retenir sa main-d'œuvre, ni solliciter ses propres capitaux, encore moins peut elle séduire les capitaux étrangers de la métropole et les hommes d'affaires.

Département, la Corse située à la périphérie de l'influence administrative, elle ne reçoit que les miettes parmi les libéralités dispensées à d'autres par les pouvoirs publics.

Colonie, elle serait traitée avec plus d'égards ; elle serait au rang de ces domaines qui, à bon droit, jouissent aujourd'hui de perfectionnements indispensables et atteignent à un développement merveilleux.

Comment la Corse peut-elle se relever de cette infériorité relative où elle s'étiole sous un beau soleil, dressant ses pics granitiques parfois frangés ou couronnés de neige au milieu de la mer azurée, invitant de loin par sa cordiale bienfaisante hospitalité l'étranger ou le compatriote à s'arrêter dans ses baies miroitantes ou sur ses cimes résineuses pour y respirer l'air tonique de salin ou sédatif de la forêt ?

Le moyen, la nature elle-même l'a indiqué, l'a inscrit sur les flancs de ses roches ; nos habitudes contemporaines peuvent, d'ailleurs, seconder l'appel de la nature. C'est de transformer la Corse en stations climatériques.

Par les circonstances mêmes de sa fonction géographique et de sa latitude, la Corse est destinée aux hivernants et aux estivants. Entre la Provence, la zone des rivières et l'Algérie, la Tunisie, la Corse s'élève à l'intersection de deux courants de visiteurs. L'hiver, les hôtes de Cannes, de Nice, de Monaco pourront parachever leur route en allant y demander en mars quelques retraites de tiédeur, avant d'aller goûter les senteurs printanières de la côte africaine, fermant leur circonférence en une douce atmosphère par le retour à travers la Sicile et l'Italie méridionale. L'été, Tunisien et Algériens, les uns de Tunis, Sousse ou Bizerte, les autres de Bône, Philippeville ou Constantine, pourront par le sirocco, fuyant l'atmosphère brûlante, iront chercher sur [illegible] pentes du Rotondo, du Cinto, [illegible] air frais, la vie libre, l'existence [illegible] bon marché.

Au confluent de ces courants roulant avec [illegible] alluvions humaines quelques [illegible] pièces d'or, la Corse verra naître [illegible] industrie hospitalière : un peu d'argent [illegible] se déposera dans les plaines [illegible] un limon fécondant, la ville, la station climatérique s'ouvrant comme [illegible] touché à la production agricole, [illegible] multiplera la naissance ou l'accroissement de la fortune, fixera la famille au pied des moissons ou des souches ; les capitaux auront près du coffre-fort où s'entassent les revenus annuels un emploi plus largement rémunérateur dans les entreprises rurales. Ce ne sera point l'âge d'or, ce sera la renaissance économique et sociale de l'île et de sa vaillante population.

Aussi bien, une institution qui a surgi dans ces dernières années du milieu même de toutes ces circonstances a-t-elle conquis quelque droit à l'estime publique. Il s'agit de la « Société des Amis des stations climatériques d'Ajaccio et de progrès de l'île. » Ce titre est un programme. Il est à l'honneur de cette Association d'avoir réussi dans son initiative ; elle porte dans sa constitution même et dans l'histoire de son passé les garanties d'un brillant avenir.

Le but de cette institution est exprimé en termes nets par les rapports de médecins et de personnes des plus distinguées dans l'île : c'est de faire connaître aux malades, aux touristes les ressources thérapeutiques de cette zone climatérique. Par l'air du littoral salin la Corse se recommande aux phtisiques : par l'air de la montagne, elle se recommande aux neurasthéniques.

A ces fins, cette Société encourage la création de sanatoria : Scudo, Vizzavona, Rogliano. Combien serait il à souhaiter que l'Assistance coloniale créât pour nos compatriotes des Tropiques éprouvés par la fièvre et se débattant avec un budget exigu ces villes coloniales dont la Belgique coloniatrice nous a donné l'exemple ? Peut-être les initiateurs et les patrons de l'œuvre des convalescents, déjà si fertile en résultats, M. de Cuers, M. Le Myre de Vilers, trouveront-ils dans la Corse des conditions d'installation et d'habitat des plus séduisantes et justifiées.

En l'état, nous devons à la vérité de constater que les étrangers se montrent plus justes que nous-mêmes envers la Corse : non seulement ils la visitent en plus grand nombre, mais ils y reviennent chaque année plus nombreux. Sur 1.200 visiteurs représentant 43.088 journées de séjour pendant la saison 1902-1903, on augmentation de 132 personnes et de 14.999 journées sur l'année précédente, l'on compte 599 Français avec 710 journées, soit 501 étrangers avec environ 42 378 journées. Le seul examen de ces chiffres montre que le Français ne se rend en Corse que pour affaires, y restant à peine 2 jours en moyenne tandis que l'étranger s'y rend par tourisme. Parmi ces touristes et par ordre d'importance, figurent au premier rang pour le nombre des visiteurs, les Allemands (180), les Autrichiens (160), les Anglais (130) ; pour la durée des séjours, les Belges (12 personnes, 720 journées), les Américains (33 personnes, 715 journées), les Hollandais (6 personnes, 450 journées), les Russes (22 personnes, 428 journées). Est-ce le tourisme seul qui attire ces visiteurs, est-ce la cure d'air ? *Sub judice lis est.* Ce qu'il fallait démontrer, c'est l'attirance La Corse a reçu ce don de la nature : c'est aux hommes d'en savoir profiter. Là réside l'intelligence, là réside aussi le sens patriotique et pratique de la Société des Amis des stations climatériques.

Une circonstance dès octobre favorisera les efforts de cette institution, c'est la création d'un nouveau service rapide, confortable et fréquent entre Marseille et l'île par les soins d'une Compagnie nantaise ; puisse cette Compagnie, encouragée par les succès de son entreprise, rouder l'Algérie-Tunisie avec l'île par le prolongement de la ligne qu'elle inaugure, elle aura dès lors rendu un précieux et signalé service à la Corse : elle aura opéré un véritable rattachement. A l'aise pour la Corse !

GASTON VALRAN.

(*Dépêche Coloniale*).

Votes de nos Députés

Scrutin sur la priorité en faveur de l'ordre du jour de M. Maujan, dans les interpellations sur les actes du ministre de la guerre.

Cet ordre du jour est ainsi conçu :

« La Chambre, blâmant, s'ils sont reconnus exacts, les procédés inadmissibles signalés à la tribune.... et convaincue que le ministre de la guerre donnera dans ce cas les sanctions nécessaires, et repoussant toute addition, passe à l'ordre du jour. »

---

37 — Feuilleton du Petit Bastiais

LES AILES D'ICARE

par Charles de Bernard

X

LA PROTECTRICE

De ces fleurs de l'âme, semblées dans leur humilité, il compose peu à peu une gerbe sentimentale, dont la femme la plus sévère eût savouré complaisamment le parfum, comme on respire la senteur innocente d'un bouquet de violettes.

En un mot, pour faire son chemin, Deslandes se mit à gémir ; ce n'est pas en général le moyen d'aller vite ; mais cette allure n'a rien d'inquiétant, et c'est là un point essentiel, lorsqu'il s'agit d'apprivoiser une femme vertueuse, biche farouche de son métier.

Malgré les soins causés par l'ambition et les froides habitudes d'une vie toute positive, il était impossible que madame Piard fermât les yeux à cette passion si bien gantée, qui chaque jour venait manœuvrer devant elle d'un air tendre, docile et discret. Dédaigneusement habituée aux hommages qui brigaient sa protection, elle n'accorda d'abord à cette nouvelle conquête qu'une attention distraite ou indifférente, mais peu à peu elle y reconnut des qualités méritoires par leur rareté. Le respectueux empressement de Deslandes, sa retenue pleine de délicatesse, sa complaisance à toute épreuve, contrastaient tellement avec la suffisance des protégés ses prédécesseurs, qu'Isaure ne put s'empêcher de remarquer cette différence et de lui en savoir gré. Elle crut découvrir dans le jeune solliciteur une de ces âmes à la fois riches et simples telles qu'il s'en trouve encore en province, à ce qu'on croit à Paris, et son orgueil qu'elt révélât la moindre échappée présomptueuse, s'adoucit en faveur d'un sentiment dont la modestie allure semblait garantir le caractère inoffensif.

Pour asservir une coquette il peut être bon de montrer sa force ; pour désarmer une prude il est toujours habile de la cacher.

Assez peu redoutable en réalité, Deslandes avait craint pourtant de le paraître trop. Semblable à ces petits hommes qui baissent la tête pour passer sous une porte de six pieds, il se diminuait de peur d'effrayer sa protectrice en développant de pied en cap une [illegible] qu'il croyait gigantesque. Ce manège [illegible] réussi d'une manière qui aurait peut [illegible] humilié son amour-propre, s'il eût [illegible] le véritable caractère de son succès. [illegible] force de repos il parut sans conséquence. Dès lors il lui fut permis d'aimer ce qui offense une femme vertueuse [illegible] n'est pas le désir, c'est la prétention.

Par un de ces tacites accords si fréquents au début des passions [illegible]isiennes, Deslandes se trouva installé dans les fonctions d'adorateur soumis [illegible] désintéressé. A ses yeux cette position n'était qu'un surnumérariat, tandis qu'Isaure y voyait un arrangement définitif. [illegible]dant peu, selon l'usage, le temps lui [illegible]raisse, le subtilisa s'appliqua à [illegible] successivement toutes les innocentes [illegible]rogatives de l'emploi qu'il venait [illegible]nir. Grâce à son assiduité journ[illegible] dans le salon de madame Piard, [illegible] assez bientôt l'espèce de droit d'habitude que les règlements militaires [illegible] buent aux soldats logés chez les citoyens. Il eut place au feu et à la lumière, s'étendit mieux ; il entrait sans qu'[illegible] l'annonçât, se débarrassait familièrement de son chapeau, s'asseyait ou restait debout, à sa guise, prenait sur ses genoux la [illegible]levrette favorite, feuilletait un livre quand survenait une visite importune ; d'autres fois il cachetait les lettres de madame Piard qui, pour suffire aux soins d'une correspondance fort étendue, écrivait à toute heure. Enfin, il appelait les domestiques par leurs noms, découpait à table, et se chargeait au dehors d'une foule de commissions que lui rendait agréables l'espoir d'être récompensé par un sourire de sa belle protectrice.

Deslandes, qui, par politique, s'était résigné à servir gratuitement de secrétaire au conseiller d'Etat, devint pour madame Piard une espèce d'aide de camp dont elle employait le zèle sans scrupule et même avec un certain plaisir. Les femmes [illegible]ritoires ont en général un esprit dominateur qui préfère dans un homme la souplesse à la force ; elles s'accommodent mieux du roseau qui plie que du chêne qui résiste ; car, viriles et hardies, ce n'est pas un appui qu'il leur faut, c'est un jouet. La docilité à toute épreuve du subtilisa le servit beaucoup plus que n'eussent fait des qualités héroïques. Madame Piard lui accorda peu à peu l'intérêt que porte un maître à son élève ; elle lui donnait des conseils, rectifiait les opinions exagérées qu'il s'était formées en province sur beaucoup de points, et le [illegible]fectionnait dans la science du monde ; quelquefois même, par une sorte d'amicale sollicitude, elle l'interrogeait sur ses actions et lui demandait compte de l'emploi de son temps. Quant au but principal du subtilisa, Isaure s'en tenait aux promesses sans se presser de les accomplir. Il y avait de sa part, son peu désir de protection, mais délai. Cela est facile à comprendre : quelquefois on rend service à un imposteur pour s'en débarrasser, tandis qu'on diffère de favoriser un homme sensible afin de jouir plus longtemps de ses assiduités. Deslandes devait donc attribuer à son succès même un retard contraire à ses intérêts ; mais se fût-il douté de cet étrange obstacle, sa vanité, aussi [illegible] aussi [illegible] que son ambition, l'aurait, selon toute apparence, empêché d'y porter remède.

(*A suivre*).

VENTE DE VIN

On demande pour la vente du vin au détail, une personne déjà établie avec magasin bien situé dans Bastia et pouvant avec toutes garanties fournir les meilleurs renseignements. S'adresser par écrit au journal le *Petit Bastiais*.

Nombre de votants . . . 560
Majorité absolue . . . 281
Pour l'adoption . . . 282
Contre 278

La Chambre des députés a adopté.

Ont voté pour, MM. Arène, Astima, Chiris, Gabrielli, Gavini.

∴

Scrutin sur la seconde partie de cet ordre du jour.

Nombre de votants . . . 553
Majorité absolue . . . 277
Pour l'adoption . . . 278
Contre 274

La Chambre des députés a adopté.

Les cinq députés de la Corse a voté pour.

∴

Scrutin sur l'ensemble de l'ordre du jour.

Nombre de votants . . . 557
Majorité absolue . . . 279
Pour l'adoption . . . 294
Contre 263

La Chambre des députés a adopté.

Les cinq députés de la Corse ont voté pour.

Revue Hebdomadaire

Paris, le 23 octobre 1904.

L'incident anglo-russe a presque un [illegible] et par contre coup sur notre marché un mouvement de reculi général, qui a fait reporter et en delà toute l'avance du mois de la semaine. Toutefois, dans la soirée de Vendredi, le marché s'est ressaisi et la semaine ne se termine pas en plus bas cours. La Rente Française a fléchi à 97.80 et n'a pu se tenir au pair. Les Fonds Etrangers notamment Extérieure et le Turc. Les fonds russes sont résistants.

Banque de Crédit cotisé. On a tenu à Lyon à 1.144 ; le Crédit Foncier [illegible] à 714, le Comptoir d'Escompte à 806 et la Société Générale à 645.

Les obligations Sud-Espagne 3 0/0 Ancien [illegible] engagent à 412.

A New Kolfax, métallurgie il y a toujours [illegible] le marché en banque de Paris au cours de 12 fr. vendu à 31 fr. avec un bon courant d'affaires.

La Société de Matériel de Chemins de fer [illegible] Vierge, constituée en 1897, est augmentée après des Letrons variées, dans [illegible] particulièrement remarqué. Fondée au [illegible] de francs en 3.000.000 si n'a pas [illegible] chargés de remorquer prochainement un crédit [illegible] en une usine, qui occupera une part de premier ordre en Russie. Actuellement elle a créé 28.500 actions privilégiées de 500 francs, réservées au pair par priorité à ces actionnaires ordinaires, jusqu'au 7 novembre, à raison de 2 1/2 actions privilégiées pour une action ordinaire.

Nos chiffres sont connus. L'obligation émet 2 1/2 reste demandée à 486.50.

Maladies Nerveuses

Lourdeur de tête, diminution de la vigueur, [illegible] d'estomac, etc., tels sont les symptômes des différentes maladies nerveuses. Le traitement le plus efficace et le plus rationnel doit être la réparation des forces. Aux applications intelligentes de l'hydrothérapie, au massage, à l'électricité, à un exercice rationnel réglé, il faudra joindre l'emploi de véritables reconstituants. C'est alors que le VIN DE VIAL au Quina, sue de viande, lacto-phosphate de chaux, rend d'immenses services grâce à sa parfaite assimilation.

Avis & Communications

Action républicaine. — MM. les Membres sont priés de vouloir bien assister à la réunion du Comité qui aura lieu le samedi, 5 courant, à 8 heures et demie du soir, dans leur local, rue Napoléon, 11, au 1er étage.

Le Président, Simon.

Syndicat des Ouvriers Cégrétiers. — Les membres du Syndicat des ouvriers Cégrétiers de Bastia, sont invités à la réunion qui aura lieu ce soir, à 7 heures, au siège social rue du Cap, 9.

Le Président, ZAPELLI.

Syndicat des ouvriers carrossiers. — Les ouvriers carrossiers syndiqués sont priés de se réunir dimanche, 6 du courant, dans une des salles de la mairie, à une heure de relevée.

Présence des cotisations et affaires très importantes.

Le Président, Pomicelli.

Société Saints-Dioscures. — Les membres participants sont avisés que le 6 et le 13 courant aura lieu la perception de 9 à 11 heures du matin, au siège social, boulevard du Palais, 9, au 1er étage.

Le Trésorier, Raffaldi.

Syndicat des mariniers et similaires. — Le syndicat des mariniers et similaires se réunira aujourd'hui samedi, 5 du courant, en assemblée générale à 8 heures du matin, Route du Cap, 6, où la Commission exécutive va se mettre en fonction permanente. Présence d'être exact. Affaires urgentes.

La Commission exécutive.

Avenir du Prolétariat. — Samedi, 5 courant, à 8 heures du soir, à la Mairie, réunion ordinaire pour la perception des cotisations de novembre.

Demi-soldat 2 gagnants du tirage d'octobre au service matricules 20482, 42868, 41489, du montant des lots de 100 francs chacun, et divisionnaires des remboursements hors-classe concernant aux numéros matricules 50479, 57870, 54454.

Petite Gazette

Arrestation

Sur l'avis du parquet de Nice, qu'un vol important avait été commis, et que l'auteur devait s'être dirigé sur Bastia, la police se mit à sa recherche ; le brigadier Bertrand et l'agent Cesari ne tardèrent pas à le retrouver au nouveau port, chez une femme.

Biogi Jean n'était pas un inconnu pour la police, il avait passé il n'y a pas longtemps plus de six mois à Bastia. On n'avait rien eu à lui reprocher, mais son allure était tellement suspecte qu'on ne le perdait pas de vue. Par une fatale coïncidence il fut aperçu par ces deux agents à son débarquement, very nimuit. Aussi, lorsque le signalement parvint à M. le commissaire central, on sut qui il fallait rechercher et on ne l'a pas manqué.

Biogi a été mis à la disposition de M. le procureur de la République devant lequel il a protesté de son innocence. Il sera embarqué sur le premier paquebot en partance pour Nice.

Un bon point au brigadier Bertrand et à l'agent Cesari.

∴

Confrérie Saint Pascal

Les messes qui seront dites samedi 5 à la chapelle du glorieux Saint-Pascal seront consacrées pour le repos de l'âme des frères, sœurs, bienfaiteurs et bienfaitrices de la confrérie.

Dépêches de Nuit

SERVICE TÉLÉGRAPHIQUE SPÉCIAL

L'ESCADRE EN CORSE

L'escadre de la Méditerranée complète ses rechanges afin de pouvoir quitter Toulon le 15 novembre.

Cette force navale se rendra sur les côtes de Corse et d'Algérie et ne rentrera à Toulon que vers le 5 décembre.

Nouvelles Militaires

MM. Manconi et Marioni, capitaines d'infanterie en retraite, sont nommés au même grade dans la réserve de l'armée active et affectés au régiment d'infanterie de la Corse.

M. Sarrocchi, capitaine d'infanterie en retraite, est nommé capitaine d'infanterie dans l'armée territoriale et affecté au 116e régiment.

— Ont été promus sous-lieutenant dans la réserve :

MM. Antonini, Giordani, Marchetti, Massoni, Moracchini, Petrochi, Pianelli, sous-officiers réservistes.

Terrible abordage
près de Bône
Un vapeur coulé
Cent personnes noyées

On nous télégraphie de Bône, 4 novembre :

La nuit dernière près d'Herbillon une collision s'est produite entre les vapeurs *Gironde* et *Ange Schiaffino*.

La *Gironde* atteinte à bâbord de la cheminée, a coulé en quelques minutes.

Cent dix personnes dont cent Kabyles se trouvaient à bord.

Dix personnes à peine ont pu être ramenées au rivage sur deux canots.

Les autres, au nombre de cent, ont été englouties dans les flots.

DUEL

A la suite de la publication par le *Figaro* des documents sur la déloyation dans l'armée, M. le capitaine Brémond d'Ars, du 7e régiment de chasseurs, a envoyé ses témoins à M. Gaston Calmette, directeur du journal.

Une rencontre a été décidée et elle a eu lieu ce matin.

Deux balles ont été échangées sans résultat.

L'un des témoins de M. Calmette était M. le sénateur Emmanuel Arène.

Conseil des Ministres

Les ministres se sont réunis ce matin, à l'Elysée, sous la présidence de M. Loubet.

Le traité américain

Le ministre des affaires étrangères a annoncé que le traité d'arbitrage entre la France et les Etats-Unis avait été signé.

Les interpellations

La séance a été consacrée à l'examen des délibérations qu'il convenait de faire dans la discussion des interpellations inscrites à l'ordre du jour de la Chambre à la suites de la publication par le *Figaro* des documents sur la délation de l'armée.

Affaires courantes

Le Conseil s'est occupé ensuite de l'expédition des affaires courantes.

Bagarre entre étudiants
allemands et italiens

On télégraphie d'Inspruck :

Hier soir une grande bagarre s'est produite à Inspruck, entre étudiants allemands et italiens. De part et d'autre on a sorti revolvers et stylets. Il y a neuf personnes blessées.

Tous les journaux autrichiens déplorent cet incident.

CONSEIL DE GUERRE DE PARIS

L'Affaire Dautriche
La 9e audience

Paris, 4 nov.

Les débats de l'affaire Dautriche ont continué aujourd'hui devant le 2e conseil de guerre de Paris, présidé par le général Bertin.

Plusieurs témoins ont été entendus. Ils déposent tous en faveur des accusés.

Le général Gallifet et Metzinger, cités à la requête des officiers poursuivis, sont appelés à la barre en témoins.

Le Huis-clos

Le ministère public demande le huis-clos pour l'audition de ces deux témoins et pour l'audience de demain.

Le conseil ordonne le huis-clos.

Le général de Galliffet

Le général Gallifet donne longuement sur le fonctionnement du service des renseignements, parle du procès de Rennes et du témoignage de Czernusky. Il dit que l'affaire Dreyfus a trop longtemps agité le pays et qu'il ne faudrait pas recommencer.

L'ancien ministre de la guerre fait l'éloge ces quatre officiers qu'il croit incapables de manquer à leur devoir.

Le général Metzinger

Ce témoin a eu sous ses ordres les quatre officiers.

Il parle en termes élogieux des accusés.

L'audience est renvoyée en continuation à demain.

Les Forts du Jour

J. Serpette

Le compositeur Serpette, l'auteur de tant d'œuvres si connues, est décédé dans la nuit. Il était âgé de 58 ans.

Il est avocat, lorsqu'il entra au Conservatoire en 1868, 1er grand prix de Rome, en 1871, avec la cantate *Une fête d'Ars*, exécutée à l'Opéra le 4 novembre de la même année.

Puis il a donné une foule d'opérettes, de féeries et d'opéras-comiques aux principales scènes de Paris. Il a donné également des articles de critique musicale dans plusieurs journaux.

M. Malézieux

On annonce la mort de M. Malézieux, sénateur républicain de l'Aisne.

Député au corps législatif depuis 1863, il fut successivement élu à l'Assemblée nationale en 1871, 1877 et 1881. Il entra au Sénat en 1885, et fut réélu, en tête de liste en 1903.

Maire de Saint-Quentin en 1870, il contribua à la défense de cette ville. Il était âgé de 83 ans.

Le général Voisin

On annonce également la mort du général de division Voisin, décédé dans la matinée.

L'incident de Hull
Les officiers qui ont commandé le feu ne seront pas punis.

Saint-Pétersbourg 4 nov.

« Le *Novoie Vremia* se croit en mesure d'affirmer que quelle que puisse être la décision de la commission internationale, la Russie ne consentira en aucun cas à punir les officiers ayant rempli leur devoir dans l'incident de la mer du Nord. »

LE PARLEMENT
SÉNAT

Avant la séance

Le Sénat s'est réuni dans ses bureaux et a procédé à la nomination de la commission pour l'examen de la proposition de loi de M. le comte de Pontbriand, ayant pour but de modifier l'article 79 du code civil, et celle pour l'examen de la proposition de loi de M. Monis tendant à modifier l'intitulé du chapitre VIII du livre 1er et de divers articles du code d'instruction criminelle.

Présidence de M. FALLIÈRES

La séance est ouverte à 3 heures.

M. Gouverton, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, qui est adopté.

Décès d'un sénateur

Le président annonce au Sénat qu'il vient de recevoir la triste nouvelle de la mort de M. Malézieux, sénateur de l'Aisne, et prononce l'éloge funèbre de son regretté collègue.

Les terrains en montagne

1re délibération sur le projet de loi, adopté par la Chambre des députés, déclarant d'utilité publique des travaux de restauration à effectuer dans le périmètre de l'Aiber supérieur, relative à la restauration et à la conservation des terrains en montagne.

Le Sénat a adopté.

Interpellation Fougeirol

La discussion de l'interpellation Fougeirol sur le nouveau tarif douanier appliqué aux soieries, est fixée à jeudi.

Séance mardi.

Chambre des Députés

Présidence de M. BRISSON

La séance est ouverte à 2 heures.

M. Carnot, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la séance d'hier, qui est adopté.

Interpellations de Villeneuve et Berteaux

Le président annonce qu'il a reçu de M. Guyot de Villeneuve une demande d'interpellation à M. le ministre de la guerre sur les mesures qu'il comptait prendre à la suite du vote de la Chambre de vendredi dernier.

M. Berteaux a déposé une demande d'interpellation dans le même sens.

M. Guyot de Villeneuve

prétend que le général André ne tient pas la promesse qu'il a faite vendredi à la suite du vote de la Chambre.

Aucun officier délateur désigné par lui à la tribune n'a été puni. Cependant la responsabilité du ministre ne fait pas de doute puisque il paraphait les documents fournis par la franc-maçonnerie.

Il termine en disant qu'après le vote de vendre i dernier, le ministre de la guerre et le président du conseil ne peuvent plus rester en fonctions.

Discours du général André

Le ministre de la guerre rappelle les incidents militaires regrettables qui eurent lieu au sujet de l'affaire Dreyfus. Il rappelle également les injures qui furent adressées à M. Loubet aux courses d'Auteuil en présence de nombreux officiers qui restèrent tout à fait indifférents.

— Violentes protestations à droite.

L'orateur veut continuer.

Un grand tumulte se produit.

M. Brisson demande vainement aux députés de faire silence.

Le général André continue au milieu des interruptions de la droite.

Il déclare qu'il a appris indirectement que des actes d'insubordination politique ou religieuse se commettaient dans l'armée et que certains officiers se permettaient même des actes d'opposition au gouvernement, suivis d'actes d'insubordination.

Le général cite des cercles d'officiers où on ne reçoit que des journaux hostiles au gouvernement. Il désigne des régiments où des officiers ont été mis en quarantaine pour avoir épousé des femmes divorcées.

Dans certains régiments, ajoute-t-il, les officiers doivent produire leur acte de baptême.

Il rapporte qu'un colonel fit sortir un fanion portant les insignes de la royauté.

(Nombreuses interruptions à droite et au centre, suivies d'un tumulte épouvantable).

Incident Jacquey

Plusieurs députés de la droite demandent le nom du colonel.

— Le général Jacquey, s'adressant au ministre s'écrie :

« Vous avez menti ! »

Le tumulte grandit, au milieu duquel se font entendre les cris de : « la censure ! »

M. Brisson demande au général Jacquey de retirer ses paroles.

Le général Jacquey répond : — « Tant que le ministre n'aura pas fait connaître le nom de ce colonel il aura menti. »

M. Combes

— Ce colonel commandait un régiment à Valence. Il fut mis à la retraite d'office.

M. Chautemps

« Je connais ce colonel, il est impossible qu'un acte pareil ait été commis par lui ! »

Le général André

ajoute que cet acte n'est pas une grande gravité. Le drapeau tricolore du régiment ne fut pas changé mais le fanion fut remplacé, faute de tout autre, par un fanion portant les insignes de la royauté et servant à orner la salle d'honneur du régiment.

Il cite de nombreux faits concernant des actes d'intolérance et déclare qu'il a conscience d'avoir fait son devoir.

Le ministre de la guerre a droit dit-il, de savoir si les officiers ont une attitude correcte envers le gouvernement.

« Nous devons puiser à toutes les sources d'information mais il faut que les renseignements soient contrôlés.

« Je blâme les agissements du capitaine Mollin, mon officier d'ordonnance, et j'avais décidé qu'il rentrerait dans un régiment.

Cet officier m'a donné sa démission.

Aucune mesure de rigueur n'a été prise contre les autres officiers désignés par M. Guyot de Villeneuve parce qu'ils n'ont commis aucune faute.

Le général André termine en disant :

« Je ne combats pas pour conserver mon portefeuille. Je reste à mon poste pour défendre la République contre la coalition cléricale et nationaliste.

(Applaudissements répétés sur tous les bancs de la gauche. Clameurs à droite et au centre).

M. Berteaux

proteste contre les dossiers des hommes politiques constitués par les bureaux de la guerre.

Il dénonce l'alliance entre le cléricalisme et la réaction.

Il ajoute que des officiers sont mis en quarantaine dans des régiments pour des motifs étrangers au service et à la discipline. De tels faits doivent cesser.

Le député de Seine-et-Oise termine en disant que les officiers et les soldats ont droit à la même justice et qu'il faut donner l'impression au pays que la République a confiance dans l'armée pour la défense nationale.

Le favoritisme clérical
Interpellation Jaurès

Le président annonce qu'il a reçu de M. Jaurès une demande d'interpellation à M. le Ministre de la guerre sur les mesures qu'il comptait prendre pour défendre les officiers républicains contre le favoritisme clérical.

Discours de M. Jaurès

M. Jaurès

soutient que des officiers républicains ont été victimes de la délation cléricale.

« Nous avons le droit, dit-il, de demander aux officiers leurs aptitudes professionnelles et de connaître leur dévouement à la République afin qu'ils s'entraînent pas les soldats à des actes contre le pays.

» La noblesse française a toujours été courageuse mais il ne faut pas refuser la même qualité aux officiers plébéiens.

» Il faut renforcer le contrôle du gouvernement, rapprocher l'armée de la nation et supprimer la multiplicité des écoles militaires.

La vie privée de l'officier doit être respectée et il ne faut pas confondre délation avec enquête.

M. Georges Leygues

déclare qu'il faut savoir si la délation peut devenir un procédé régulier pour le gouvernement. La délation dévaste l'armée.

La Chambre doit avoir l'énergie nécessaire pour flétrir des actes inqualifiables.

La clôture demandée par plusieurs députés est prononcée.

M. Ribot

parlant sur les ordres du jour qui ont été déposés, dit que l'armée a été toujours admirable par sa discipline. Il proteste contre les notes odieuses qui ont été lues à la tribune.

On ne peut pas tolérer une semblable organisation occulte.

Le ministre de la guerre n'a pas conformé sa conduite à ses paroles.

L'orateur reproche au gouvernement d'avoir essayé en accumulant les sophismes de faire violence à la liberté de conscience.

« Il s'agit de savoir, ajoute-t-il, si la Chambre maintiendra son jugement sur des actes qu'elle a déjà qualifiés coupables. »

Discours de M. Combes

Le président du conseil dit que tout le monde rend hommages à l'armée, mais que M. Ribot paraît oublier la crise terrible que fit passer le boulangisme à la France.

Actuellement le péril est dans le nationalisme qui a hérité du boulangisme.

« Le sentiment unanime des républicains était que par tous les moyens honnêtes, bien entendu, il fallait assurer la tranquillité intérieure.

« Si la tranquillité existe à l'heure présente, nous le devons à un sentiment républicain toujours croissant dans l'armée et il ne fallait pas attendre à aujourd'hui pour blâmer les procédés utilisés par le ministère de la guerre. »

M. Combes ajoute que la Chambre ne doit pas se méprendre sur cette appréciation. On a voulu parler de renseignements anonymes et de listes de promotions rédigées sur ces indications. Mais MM. Ribot et Leygues déplacent la question et veulent que les opinions de l'armée ne puissent pas être jugées.

« Le gouvernement doit user de son droit de se renseigner auprès des préfets. On ne doit pas faire une situation privilégiée pour les officiers. »

Parlant des fiches du ministère de la guerre, M. Combes dit qu'il faut avoir un parti pris d'opposition pour juger anormale la constitution de ces dossiers. Il s'agit de faits relatifs à la vie publique et à l'attitude politique des officiers et non à leur vie privée.

M. Combes termine en déclarant que le gouvernement n'a pas mérité la diversion que l'opposition appelle sur sa tête.

« La Chambre dira si elle veut que l'armée prenne de plus en plus le sentiment de la nation ou si elle veut la livrer au hasard d'un changement de cabinet. »

(Applaudissements prolongés à gauche).

M. Millerand

demande si la Chambre autorisera aujourd'hui ce qu'elle blâmait vendredi dernier.

« Les officiers ne méritent pas ce que Jaurès a dit d'eux et le colonel Hutmann s'est levé pour lui répondre. »

La Chambre après une réplique de M. Jaurès, une nouvelle intervention de M. Millerand et une déclaration de M. Guyesse passe à l'ordre du jour.

Les Ordres du Jour

M. Vazeille, député du Loiret demande la mise au vote de l'ordre du jour pur et simple.

M. Combes déclare ne pas l'accepter.

La demande de M. Vazeille est repoussée par deux vote de majorité.

Une vive agitation se produit.

Ordre du jour B. Martin

La priorité est demandée en faveur de l'ordre du jour Bienvenu Martin, ainsi conçu :

« La Chambre convaincue que le devoir d'un État républicain est de défendre, contre tout esprit de caste et de réaction, et par tous les moyens de contrôle régulier dont il dispose, ses fidèles et dévoués serviteurs, compte sur le gouvernement pour assurer l'avancement des officiers. »

00537

Le demande de priorité en faveur de l'ordre du jour Bienvenu Martin est mise au vote.

Le scrutin donne lieu à un pointage.

La priorité est adoptée par dix voix de majorité.

Il est 10 h. 50, la séance continue.

LA GUERRE RUSSO-JAPONAISE

Situation désespérée
La garnison réfugiée dans les forts
Le général Stœssel blessé au bras et à la poitrine

On télégraphie de Saint-Pétersbourg au *Petit Parisien*, le 4 nov. 8 h. soir.

On continue à recevoir de mauvaises nouvelles de Port-Arthur.

Les Japonais ont installé sur toutes les positions qu'ils ont conquises, une formidable artillerie dépassant en portée et en puissance tous les canons qu'ils avaient employés jusqu'à ce jour.

Le feu de ces pièces a presque entièrement détruit la ville.

Au cours d'un des derniers combats, toute la garnison a été obligée de se réfugier dans quelques forts.

Le général Stoessel en voulant trop s'exposer a été blessé au bras et à la poitrine.

On ignore si son état est grave.

La prise de la place attendue hier n'a pas eu lieu

Londres, 9 heures soir.

On télégraphie de Tokio au *Morning Post*, le 9 novembre :

» La nouvelle de la prise de Port-Arthur était attendue hier par la population.

» On espérait que l'anniversaire de la naissance de Mikado serait célébrée cette année avec une joie particulière à la suite d'une éclatante victoire.

» De grands préparatifs pour illuminer toute la ville avaient été faits.

» Mais à minuit l'on a appris que la forteresse résistait toujours. »

Bourse de Paris

	3 nov.	4 nov.
Rente 3 0/0 ancien	97.95	98.15
— 3 0/0 nouveau	98.00	97.90

VENTE RÉCLAME

Dans le but de mieux faire apprécier la qualité de ses vins, la Maison Oreste BAGINI, 5, Avenue Carnot, Bastia, livrera, à partir de ce jour, à titre de réclame, ses bons vins de table secs.

à 0,25 et 0,30 le litre

PETIT VIN à 0,15 le litre

Livraisons à domicile. Facilités pour le paiement. Réductions aux acheteurs de plus de 100 litres.

N. B. — La Maison livre aussi des vins choisis et de dessert en bouteilles cachetées, des vins d'Italie en fiasch à 1 fr. 25 le fiasco.

Huile d'olive, garantie pure, à 0,60 et 1 fr. le litre. Vinaigre rosé clair à 0,30.

Le matériel tel que fûts et dames-jeannes est prêté à titre gracieux.

60 ANS DE SUCCÈS

THÉ BLAIZE PÈRE

Le meilleur Purgatif du Monde

Etude de Me PERALDI, avoué à Bastia

VENTE SUR SAISIE IMMOBILIÈRE

Le 26 novembre mil neuf cent quatre, à midi, il sera procédé à l'audience des criées du Tribunal Civil de Bastia, à la vente au plus offrant et dernier enchérisseur, des immeubles ci-après désignés situés sur le territoire de la commune de Borgo.

Désignation de l'immeuble

1° Maison située à Borgo ne portant ni nom de rue, ni numéro et dont la désignation suit :

Elle se compose des caves, de trois étages et des greniers ; les caves, le troisième étage et les greniers sont habités et tenus par le saisi ; le premier étage par MM. Broschi-ni Jean-Félix, négociant, et Moreschi, porteur de contraintes ; le second étage est loué à M. Felce, perceptteur des contributions directes ; elle a sa porte d'entrée vers le Nord, au premier étage qui forme de ce côté le rez-de-chaussée, sans fenêtres, le second et le troisième étage ont de ce côté trois fenêtres, limitant au chemin public ou rue du village ; vers le Sud trois caves dont chacune des portes est surmontée d'une petite ouverture carrée ; les étages ont trois fenêtres chacun ; à l'Est chaque étage a deux fenêtres et tient encore à chemin public qui le sépare de la maison des frères de Caraffa, avocats, à Bastia ; à l'Ouest, deux fenêtres à chaque étage avec toyaux d'égout tient aussi à chemin ou rue du village qui la sépare de la maison du sieur Viale Toussaint. Les greniers ont dans la même direction que les fenêtres des étages, de petites ouvertures carrées. La dite maison est couverte en tuiles du pays, et crépie en chaux ; elle figure à la matrice cadastrale des propriétés non bâties comme sol de maison n° 965, Section D, et des propriétés bâties case 84, pour un revenu annuel de quatre cent quatre-vingt sept francs 50 centimes.

2° Pièce de terre située sur le territoire de Borgo au lieu dit « Cararotto », terre ensemençaine avec arbres fruitiers de diverses essences ; vers le Nord un lot planté à vigne.

Elle tient au Nord à ravin, ou à la dame Veuve de Corsi, au Sud à chemin public, à l'Est à Antonetti frères, à l'Ouest à Casanova Jean-Laurent et frères ; vers le Sud il y a un bâtiment rural avec hangar, le tout couvert en chaume ; elle figure sur le plan cadastral de Borgo au n° 73, Section C, et sa contenance est de quatre hectares environ.

3° Pièce de terre située au lieu dit de « Solane », territoire de Borgo ; elle est complantée à arbres fruitiers, jardin et luzernes, tient au Nord à chemin public et à l'Est et au Sud à route viciuale de Borgo, elle figure à la matrice cadastrale sous le n° 914 de la Section D, et sa contenance est de quatre-vingts ares environ.

4° Pièce de terre au lieu dit « Panchille et Aja Spinola », terre avec arbres fruitiers. Ces deux propriétés formant un seul corps tiennent au Sud et à l'Ouest à chemin public, à l'Est à Ciavaldini Michel, elles figurent à la matrice cadastrale section D, n°s 332, 333 bis, elles sont tenues par le saisi et ont une contenance de cinquante ares environ.

5° Pièce de terre ensemencable, située au lieu dit « Petrabbia », sa contenance est de soixante dix ares environ, tient à l'Est au chemin de l'exploitation, au Sud aux héritiers de Cordorrani Vincent et à l'Ouest à la Veuve Franchi Felicité ; elle est tenue par le saisi et figure sur la matrice cadastrale au n° 188, section D.

6° Terre labourable située au lieu dit « Lanciatojo », sa contenance est de deux hectares environ, elle tient à l'Est à Mattei François et à l'Ouest à Perelli Ange-Marie ; elle figure à la matrice cadastrale n° 253, section A.

7° Terre labourable à « Tavolella » ; sa contenance est de un hectare cinquante ares environ, tient à l'Est à chemin public et à l'Ouest à Pierangeli de Bastia, figure à la matrice cadastrale au n° 138 section A.

8° Maquis et chênes liéges, au lieu dit « Radicata », sa contenance est de sept ares environ, tient à l'Est à l'étang de Biguglia et de l'autre au chemin public de Furiani, figure à la matrice cadastrale n° 101, 102, section A.

9° Châtaigneraie à « Castagne-Tonate », d'une contenance de vingt ares environ, tient d'une part à l'ancien chemin de Borgo à Lucciana et de l'autre à Capezzali, figure à la matrice sous le n° 1227, section D.

10° Châtaigneraie au lieu dit « Salitta », d'une contenance d'un hectare et demi environ, tient au Sud au ravin de Chiarajate ou Chiaragiata, au Nord aux héritiers Taddei, à l'Est au ravin de Bataglia ; elle figure à la matrice cadastrale de Borgo sous les numéros 1291-1292, section D.

Les biens immeubles ci-dessus désignés sont tous situés sur le territoire de la commune de Borgo, gérés et administrés par le saisi.

Les dits biens ont été saisis par procès-verbal de Muselli, huissier à Brando, à la date des 27 et 28 juillet 1904, enregistré et transcrit au bureau des hypothèques de Bastia, le 13 août 1904, volume 56, numéros 21 et 22, et à la requête du sieur Devichi Jean-Décius, propriétaire, demeurant et domicilié à Barboggio, ayant Me Peraldi pour avoué,

Contre le sieur Franceschi Jean-François, propriétaire, demeurant et domicilié à Borgo.

Lotissement et mise à prix

Les immeubles ci-dessus désignés sont mis en vente en cinq lots de la manière suivante et sur les mises à prix fixées ainsi qu'il suit :

Premier lot.

Ce lot se compose du n° 1 de la désignation des biens.

Mise à prix, deux cents francs, ci . . . . . 200 fr.

Deuxième lot.

Ce lot se compose des numéros 2 et 5 de la désignation des biens.

Mise à prix, vingt francs, ci . . . . . 20 fr.

Troisième lot.

Ce lot se compose des numéros 3 et 4 de la désignation des biens.

Mise à prix, vingt francs, ci . . . . . 20 fr.

Quatrième lot.

Ce lot se compose des numéros 6, 7 et 8de la désignation des biens.

Mise à prix, cent francs, ci . . . . . 100 fr.

Cinquième lot.

Ce lot se compose des numéros 9 et 10 de la désignation des biens.

Mise à prix, vingt francs, ci . . . . . 20 fr.

AVIS

Il est déclaré, conformément aux dispositions de l'article 696 du code de Procédure civile, modifié par la loi du 21 mai 1858, que tous ceux du chef desquels il pourrait être pris inscription sur les dits immeubles saisis pour raison d'hypothèque légale, devront requérir cette inscription avant la transcription du jugement d'adjudication.

Fait et rédigé à Bastia, par l'avoué poursuivant soussigné.

Bastia, le novembre 1904.

L'avoué poursuivant,
X. PERALDI.

LIBRAIRIE OLLAGNIER

PANORAMA DE BASTIA

sur très beau bristol, (dimensions 54/20)

Prix : 0,50 centimes

avec encadrement baguette noire filets dorés 2,00
id. baguette dorée 2,25
id. baguette vieux chêne 2,50

Carte-lettre Album

contenant quatre magnifiques vues de Bastia.

PRIX : 0,35 CENTIMES.

N. B. — *Le port en sus.*

Librairie du *Petit Bastiais*

VATTELAPESCA
(P. LUCCIANA)
(2e Série)

Il ne faut pas courir deux lièvres à la fois, proverbe en 1 acte. Prix 50 cent. franco 60.
Cunversazione, commedièla in 2 atti. Prix 50 cent. franco 60.
Puesia e Prosa, commedièla in 3 atti. Prix 50 cent. franco 60.
Sei Scinette Cummiche, Prix 60 cent. franco 80.
L'Aricchiòla, commedièla in 2 atti. Prix 50 cent. franco 60.
Da Chicchiu a Furiani, commedièla in 1 attu. Prix 50 cent. franco 60.

Les six brochures réunies en un volume de 396 pages, 2 fr. 50, franco, 2 fr. 90

Les Illustrations de la Corse
PAR NOVELLINI

Le Corse au XVIIIe siècle, Allégorie (Salon de 1870).
sur papier de Chine, format 30×57 . . . 6 fr
sur papier blanc. — — . . . . 3 fr

HOMMES CÉLÈBRES
Sambuccucio d'Alando (Salon de 1878).
Sampiero Corso.
Pascal Paoli.
Napoléon Bonaparte.
sur papier de Chine, format 40×30. Chaque. 2 fr

Mme Dévote, Patronne de la Corse (Salon de 1879).
sur papier de Chine, format 60×30 . . . 5 fr
sur papier Chine, format 40×30 (Réduite). 2 fr

EN VENTE :
A AJACCIO, chez l'auteur et chez M. de PERETTI, Libraire.
BASTIA, chez M. OLLAGNIER, Libraire

L'un des rédacteurs gérant,
MATTHIEU OLLAGNIER.

La Débâcle Russe

Un écrivain allemand d'une autorité considérable, M. Hugo Gans, rédacteur politique de la *Nouvelle Presse Libre de Vienne*, a vécu, au commencement de cette année, plusieurs mois en Russie. Il a séjourné dans les principales capitales et a interviewé les plus grands personnages de l'Empire des Czars. A son retour en Autriche, il a annoncé l'apparition d'un livre de révélations sur la situation véritable de la Russie et en a publié quelques extraits dans les grands journaux allemands. Aussitôt le livre annoncé, *72,000 exemplaires ont été souscrits.*

La version française de cette œuvre sensationnelle, si utile à connaître pour nous qui avons des intérêts considérables en Russie, paraît en un volume à 3 fr. 50 à la Librairie Universelle, 33, rue de Provence, Paris (envoi franco). On peut le demander chez tous les libraires et dans les gares. C'est un ouvrage qu'il faut avoir lu, ne serait-ce que pour le discuter : on en parle comme de l'événement du jour.

BAR SOAVI
BIÈRE GRUBER
Le bock 20 c.
Le ballon 25 c.
Le demi 40 c.
Le *Sérieux* 50 c.

BONNE OCCASION

A vendre : Calèches, Victoria, Cabriolet et Charrettes ; Futailles pour vin neuves et usagées, toutes contenances, à des prix très avantageux.
S'adresser au concierge de Toga.

Atelier de dorure
SAUVEUR AGGIOTTI, Doreur
Rue des Terrasses, Bastia

Travaux et réparations d'objets d'Eglise

Chandeliers, Reliquaires, Trônes, Crucifix, Statues, Croix, etc., etc.
Ces travaux sont exécutés avec soin et à des prix modérés.
Exécution de travaux de dorure dans les églises, ainsi que dans les appartements.

Livrets-Chaix

MM. les Voyageurs peuvent se procurer à la Librairie CHAIX, 20, rue Bergère, Paris, dans les gares et les librairies les Recueils suivants, publications officielles des chemins de fer, paraissant depuis cinquante ans, avec le concours des Compagnies :

L'Indicateur-Chaix (paraissant toutes les semaines) avec cartes. . . . 1 fr.
Livret-Chaix continental (mensuel) :
1re vol., réseaux français, avec huit cartes 1.50
2e vol., services étrangers, avec carte coloriée 3.00
Livret-Chaix spécial de chaque réseau (mensuel) avec carte 0.50
Livret-Chaix spécial des chemins de fer de la Suisse (mensuel) avec carte. 0.50
Livret Chaix des Voyages circulaires de chaque réseau avec cartes, plans et gravures 0.30
Celui du réseau P.-L.-M. . . 0.60
Livret de l'Algérie et de la Tunisie (mensuel) avec carte coloriée. . 0.50
Livret spécial des Environs de Paris (mensuel) avec sept cartes . . 0.40
Livret de la Banlieue avec cartes : Ouest . . . 0.15 ; Orléans et Lyon 0.15 ; Nord. . . . 0.15 ; Est 0.15
Livret des Rues de Paris (Omnibus, Tramways et Théâtres) avec plan de Paris et plans numérotés des théâtres 3.00

Indispensable en Campagne
Faire d'un almanach un livre à deux francs pour renfermer à la fois tous les renseignements qu'on trouve dans les pages de publications et aussi une foule de renseignements d'une utilité pratique et journalière pour tous les habitants des campagnes, en trouver le prototype et qu'ils soient heureux de posséder à leur instant, tels a été l'idée mûrement par l'éditeur du
L'ALMANACH DE LA GAZETTE DU VILLAGE
Un petit volume in-8° de 192 pages, élégant, de carton sur Parisienne. Prix : 50 cent. franco. Rue Jacob 26, Paris.
EXIGE TOUS LES LIBRAIRES et BARS TOUTES LES GARES

LESSIVE PHÉNIX

ne se vend qu'en paquets de
1, 5 & 10 KILOGR.
500 & 250 GRAMMES
portant la signature J. PICOT

Tout produit en sacs toile ou en vrac, c'est-à-dire non en paquets signés J. PICOT, *n'est pas* de la
LESSIVE PHÉNIX

VASTE ET BELLE PROPRIETÉ
A VENDRE

Propriété d'environ 200 hectares, à cent mètres de la gare de Pozzichello, située non loin de l'établissement des Bains, susceptible de toute sorte de culture, une partie est complantée en céréales, avec moulin actionné par la rivière.
vente très avantageuses et facilités de paiement.
Chasse de premier ordre. Pêche abondante. Conditions de S'adresser au bureau du journal

Savon le Bienfaiteur
M. PATARIN
Fabricant-Inventeur, rue de la Gare, Bastia (Corse)

Ce produit hygiénique et bienfaisant a pour propriété d'enlever rapidement toutes sortes de taches de graisse et autres, qui peuvent détériorer les vêtements de toute nature, chapeaux et autres objets. Il a également la propriété de soulager radicalement les douleurs, les engorgements, d'adoucir les nerfs et d'entretenir la peau, de donner de la garantie contre les gerçures, crevasses et durillons aux pieds et aux mains.
Chacun peut s'en rendre compte de soi-même.
Ce savon à la portée de tout le monde se vend dans toute la France aux prix minimes de 5, 10 et 15 centimes le morceau, la douzaine se vend : 0 fr. 60, 1 fr. 15 et 1 fr. 75.
Pour la Corse, la France et l'Algérie, pris par douzaine, franco contre timbres-poste ou mandat.
Les expéditions seront faites par premier courrier, adresser les demandes à M. PATARIN, fabricant, Bastia (Corse).
P. S. — Des dépositaires sont demandés, forte remise.
Le savon « Le Bienfaiteur » se compose de ce qui suit : Savon de 4re qualité fondu avec de la saponaire, du fiel de bœuf, du panama, de la benzine, de l'ammoniaque et autres substances sans danger.

Mode d'Emploi

Pour enlever les Taches : Frotter à sec, mettre un morceau de drap sous la tache et brosser à l'eau froide, la tache aura disparu à l'instant.
Pour les Douleurs : Faire fondre le savon à l'eau tiède, frotter fort avec de la flanelle, on est soulagé à l'instant.
Pour l'entretien de la Peau : Tremper le savon dans l'eau froide, frotter la peau et l'essuyer ensuite.

HOTEL D'EUROPE
ADÉLAÏDE COLOMBANI
Bastia — 3 et 5, rue de l'Opera — Bastia

Cet Hôtel se recommande par sa belle situation, au centre de la ville, à proximité des principaux établissements.
Il possède, en outre, un superbe jardin éclairé à l'acétylène, où les clients peuvent prendre leur repas pendant l'été.
Banquets — Noces — Festins
Pension à des prix modérés

FAITES ANALYSER VOS URINES
Guérison certaine
DIABÈTE
sans changer de régime sur les Cachets ANTIDIABÉTIQUES Paul VÉDIE
Fournisseurs, Ex-préparateur de l'École de Pharmacie,
LA BOITE : 5 francs. — ESSAYER, C'EST SE GUÉRIR
DÉPOT à Bastia, Pharmacie MARCANTETTI, qui se charge des ANALYSES D'URINES

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et La Farge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Voyage en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER
Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.

TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux et Boulevard de Caré

MAISON L.-N. MATTEI et Cie

Produits Recommandés

La délicieuse
LIQUEUR
CÉDRATINE
digestive et rafraîchissante

L'inimitable
VIN DU CAP-CORSE
AU QUINQUINA
Apéritif tonique et fortifiant

SE MÉFIER DES IMITATIONS

29e ANNÉE — DIMANCHE, 6 NOVEMBRE 1904 — No 261

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 2, Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur
Les annonces sont payées d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divorce, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	un an	6 mois	3 mois	
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.	Union postale, et autres pays le port en sus.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »	

On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE BASTIA

LE CALENDRIER

Fête d'aujourd'hui : Saint Léonard.
Soleil : (heure nationale) lever, 6 h. 15 m. — Coucher, 4 h. 17 s.
Lune Nouv. le 7 — Premier quar., le 14
Fête de demain : Saint Achille.

5 NOVEMBRE

FANTAISIE

La nuit, au ciel d'ouate rose,
Tombe sans bruit,
Et sous sa paupière mi-close
La lune rit.

Elle met des ruisseaux d'étoiles
Sur ses cheveux,
Puis, recouvre de riches voiles
Son corps nerveux.

Alors, montant dans sa nacelle
D'argent bruni,
Elle s'en va, timide et belle,
Voir son ami.

Il habite un immense empire,
Près des rochers,
Bleus sont ses yeux, bleu son sourire
Et ses baisers.

Dont l'Océan que la Nuit aime ;
Tout resplendit ;
Par sa bouche et son diadème
La lune rit.

REDIVIVA.

Les Curiosités de la Semaine

L'Atlas de la Lune. M. Lowy, directeur de l'Observatoire, et le savant astronome Puiseux continuent actuellement le travail vraiment gigantesque, entrepris il y a quelques années, d'un vaste atlas de la lune, au moyen de la photographie. Dans la plupart des grands clichés obtenus jusqu'à ce jour, des cônes d'ombres indiquent les montagnes ou les élévations de terraine, les vallées, qui reçoivent une lumière diffuse, forment des teintes plus plates. On se rendra compte de l'importance et des difficultés de ces travaux en remarquant que depuis une année, malgré les nuits souvent chargées de nuages, les astronomes ont pu obtenir, au Grand Equatorial coudé, 572 clichés des diverses parties de la lune. Et si la plus grande partie de ces clichés sont intéressants, au point de vue de l'étude de notre satellite, on sent ne fait pas double emploi avec les clichés obtenus antérieurement et pourra servir à l'atlas.

Un agrégé aveugle. Le premier candidat par ordre de mérite, pour le titre d'agrégé des lettres, sur la liste présentée au ministre, M. Villey Desmeserets, est aveugle. Le nouvel agrégé, sorti de l'Ecole normale supérieure dans un très bon rang, a même dû, à cause de son infirmité, être classé hors concours. Il n'avait pu, en effet, être soumis à toutes les formes réglementaires du concours. Le jury, tout en décidant que, selon le résultat des épreuves, le candidat aveugle arrivait en tête de liste, a demandé au ministre de lui conférer le titre d'agrégé hors concours. M. Villey Desmeserets est le fils du doyen de la Faculté de droit de l'Université de Caen.

Les pantalons d'Edouard VII. Les élégants d'outre-Manche sont en émoi : songez donc que le roi Edouard, l'arbitre de la mode, a fait son apparition, l'autre jour, aux régates de Cowes, avec un quadruple pli à son pantalon ! Au lieu du double pli, qui jusqu'à présent était considéré comme le dernier cri du fashionable, le royal pantalon portait deux plis devant et deux derrière, ce qui lui donnait l'air d'une sorte de tuyau de cheminée carré et ne réalise fort peu gracieux. Le comble, c'est que le prince de Galles, suivant l'exemple de son auguste père, ne porte plus, depuis cette date mémorable, que des pantalons à quatre plis. Et voilà tous les dandys d'Angleterre obligés d'en faire autant, sous peine de n'être plus qualifiés de gens chics...

Le plus haut tunnel de l'Europe. Le chemin de fer de la Jungfrau, qui doit parvenir au sommet du célèbre pic alpestre, vient de dépasser l'altitude de trois mille mètres. Comme ce funiculaire est entièrement souterrain, à partir de l'altitude de 2.400 mètres, on peut affirmer sans crainte que c'est là le plus haut tunnel de l'Europe. Les travaux, qui ont commencé il y a une dizaine d'années, sont très lents. La seconde station, celle de Rothstock, a été ouverte au public le 2 août 1899, et la troisième, celle d'Eigerwand, seulement le 1er juillet 1903. La suivante, la « Mer de Glace, » ne le sera pas avant l'été prochain, peut-être même seulement en 1906.

La lenteur des travaux tient à la dureté particulière du roc, dans lequel l'emploi des perforatrices à grand travail est impossible. Par contre, il n'y a pas d'inondation jusqu'au Simplon. Jusqu'à présent, les ouvriers n'ont pas été atteints par le mal des montagnes ; mais les médecins ne sont pas sans crainte pour le personnel, lorsqu'on atteindra les altitudes supérieures. Il faudra encore une dizaine d'années avant que le chemin de fer atteigne le sommet de la Jungfrau.

La fin du cake-walk. Après le cake walk qui nous vient d'Amérique, on nous annonce pour cet hiver, la *Veleta*, qui nous viendra d'Angleterre : le cavalier marche au côté de sa danseuse, en lui tenant la main à hauteur du menton, puis le couple fait quelques tours de valse. Quelques danseurs agrémentent le pas glissé d'un bruit discret de castagnettes. Et la *Veleta* serait, à ce qu'on assure, aussi gracieuse que le cake-walk était sauvage.

Un hôtel monstre. Depuis quelque temps New York avait dû céder la place à Chicago avec ses maisons à vingt étages et ses hôtels-caravansérails. Chicago va avoir sa revanche. Un syndicat de capitalistes vient de s'y former, qui a réuni une quarantaine de millions de francs pour la construction d'un hôtel qui n'aura pas moins de 22 étages et qui dépassera en point de vue du confort et du luxe tout ce qu'on a vu jusqu'à présent.

L'hôtel occupera tout un carré de la Michigan Avenue. Il aura 400 pieds de longueur sur chaque face et 171 pieds de hauteur. Il comprendra un total de 1.760 chambres, dont chacune sera flanquée d'une salle de bain et de toilette. L'hôtel contiendra 19 restaurants et 4 bars. En outre, il y aura, au rez-de-chaussée, pour le commodité des voyageurs, 24 grands magasins, salons de coiffure, librairies, etc., etc. Quant à ses prix, ils varient entre 15 fr. et 175 fr. par jour et par chambre.

La famille du czar. Le czar actuel de Russie a un frère, un grand-oncle, quatre oncles, quatre cousins au premier degré, dix cousins au deuxième degré et treize cousins au troisième degré. Le grand-oncle, les oncles et les cousins du premier et du deuxième degré ont droit aux titres de grand-duc et d'altesse impériale ; les cousins du troisième degré n'ont droit qu'aux titres de prince et d'altesse.

Mais, grands-ducs ou princes, les trente-trois parents de Nicolas II touchent un apanage annuel de 2 500 000 francs chacun en moyenne, ce qui représente un total d'un peu plus de 80.000 000 de francs par an. De plus, le czar, les grands-ducs et les princes possèdent environ 8 000 kilomètres carrés de propriétés, soit environ la quarantième partie de la superficie de la Russie d'Europe (la disproportion entre de 325 palais et châteaux et ont à leur service 20.000 domestiques.

Une dent monstre. On vient de trouver à Austin, au Texas, une molaire de douze livres. Ce n'est pas, on le pense, une dent humaine ; mais la plus grosse molaire ayant appartenu à un *elephas primigenius* qu'on ait trouvé dans le sol. En voici les dimensions exactes : longueur, 33 centimètres ; largeur au milieu, 17 centimètres 7 millimètres ; épaisseur, 10 centimètres ; poids, 12 livres anglaises. Le propriétaire de ce phénomène antédiluvien, un M. J. S. Brown, l'a offert à l'Association de New-York. Qu'on se figure la taille du mammouth dont la mâchoire pouvait loger de pareilles quenottes.

PIPELET.

Nouvelles Militaires

M. Tavera, capitaine breveté hors cadres (état-major), est réintégré au 63e régiment d'infanterie.

— M. de Pietri, officier d'administration de 1re classe, gestionnaire des vivres à Gray, a été désigné pour la 7e région.

— Le maréchal des logis Arrighi est nommé maréchal des logis chef à Mascara, 19e légion.

— M. Daudet, sergent surveillant à la prison militaire de Besançon, est nommé sergent-major comptable à la prison militaire du fort Gassion.

Commémoration des Morts

2 Novembre.

Les cloches égrènent dans les airs la douloureuse psalmodie de leur voix sanglotée ; les sonnettes de l'airain sacré enveloppent d'un charme délicieux l'aube automnale. Dans le ciel, d'un joli bleu pâle, glisse paresseusement une blanche flottille de nuages : Phébé se meurt, les brumes étoilées pâlissent, l'air est saturé de frissons mystérieux.

Repos sur la terre, sur la mer, dans les cieux. Ici des parfums, là haut des rayons, au large des mélopées tristes.

Le vent se lamente et gémit dans les feuilles roulées d'or, prélude de circonstance pour la fête des Morts.

Jour émouvant, où, tout grand, s'ouvre le coffret aux reliques ; la mère baise le mignon petit soulier, pleure sur la première robe de bal de dix-huit printemps envolés ; le fiancé rêve devant les pétales jaunis du premier aveu parfumé, l'époux sanglotte en considérant les douceurs de la rencontre de l'âme-sœur. Chacun souffre, regrette, se souvient.

Tout le long du délicieux chemin de la corniche ajaccienne, l'interminable théorie de personnes, de nombre vêtues, physionomies graves, mains pleines de fleurs mâchonnent des pâtesôtres, le regard en dedans, le cœur oppressé de sanglots, s'en vont à la file, on par petits groupes émus, vers le site où reposent, au milieu des bruyères rouges et des menthes sauvages, bercés par l'éternelle complainte des flots, les aimés qui jamais plus ne reprendront place au foyer familial.

Le lien de la décomposition a pris un air de réjouissance. Partout des fleurs, des lumières, des prières. Les chers disparus doivent tressaillir de bonheur, sous leur pierre tombale, en présence du souvenir attendri, qui, en ce jour, réunit une communauté d'affections, de regrets et de pleurs, ceux qui se désaltèrent à la coupe débordante de la vie.

Le chrysanthème est le roi du jour, il s'érige en gerbes, se contourne en couronnes, s'éparpille en pluie sur les dalles de marbre : fleurs échevelées et poétiques, on dirait des étoiles, des papillons, des

38 FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

LES AILES D'ICARE
par CHARLES DE BERNARD

X

LA PROTECTRICE

Cinq semaines environ après son arrivée à Paris, un matin que le temps était sombre et disposait l'âme aux idées mélancoliques, le substitut réfléchit sérieusement sur sa position. Etablissant en quelque sorte le bilan de son actif et de son passif, il balança les offres soutenues par lui avec les avantages acquis, et ne put s'empêcher de trouver les dernières un peu légères auprès des autres. Pour prix d'un travail de huit heures par jour, d'une amabilité non moins obstinée, et de près de 5.000 fr. dépensés de la manière la plus futile, qu'avait-il obtenu ?

— Des promesses, se dit il en répondant à la question qu'il venait de s'adresser ; des promesses, c'est-à-dire quelque chose de si commun qu'en tout pays cette marchandise-là se donne gratis à qui en veut. Je commence à croire qu'à force de vouloir être habile, je me suis engagé dans une fausse route. Au lieu de prendre de l'ascendant sur tous ces gens-là, je me laisse bénévolement exploiter par eux. Diantre ! ce n'est pas pour cela que je suis venu à Paris ! Il faut changer de tactique à l'instant même ; je ne peux pas passer ma vie à rédiger les rapports de M. Piard, à être le « petit » de sa femme et à renouveler pièce à pièce l'ameublement de madame Marmencourt. C'est assez creuser la tranchée ; il est temps de battre en brèche.

Un incident instinctif et d'une nature un peu burlesque fournit à Deslandes une occasion favorable pour tenter l'attaque décisive dont il voulait de reconnaître le résultat. Un jour, en entrant dans le salon de madame de Marmencourt, il trouva la maîtresse du logis et l'élève pianiste d'un âge mûr mutuellement exaspérées l'une contre l'autre. Les épithètes pittoresques que s'adressaient en combattant les héros d'Homère arrivent peu sans couleur auprès des compliments qu'échangeaient les deux interlocutrices ; car l'amitié qu'affichent l'une pour l'autre certaines femmes est un ballon d'où s'échappe, au premier coup d'épingle, une bourrasque de haine. La présence du substitut mit fin à cette joute d'éloquence qui menaçait de dégénérer en argumentation manuelle. Théodosie, qui avait l'avantage du terrain puisqu'elle était dans son salon, ordonna à son amie de sortir ; celle-ci obéit, mais ce ne fut pas sans avoir proféré un serment de vengeance aussi tragique que l'imprécation de Camille dans « Horace »

Le lendemain, deux lettres sans signature arrivèrent par la petite poste chez M. Piard. La première avertissait Isaure de la criminelle conduite de son mari, et invoquait à l'appui de cette dénonciation le témoignage de Deslandes. La seconde, adressée au conseiller d'Etat lui-même, contenait un catalogue presque aussi long que celui de don Juan, et dans lequel se trouvaient enregistrés, par ordre de date, tous les rivaux supposés ou véritables dont on avait droit de se plaindre l'amoureux de cinquante ans. Cette liste polyglotte était close par le nom du substitut, qui depuis près d'un mois, disait-on, venait chaque jour chez madame de Marmencourt, et y était reçu avec une familiarité dont un aveugle seul pouvait ne pas comprendre le véritable sens. Le correspondant anonyme entrait dans le détail des magnifiques procédés du jeune magistrat, et en tirait cette conclusion qui, dans une certaine société, jouit de l'autorité d'une axiome : Amour prodigue, amour heureux.

Il y avait à peine une heure que ces deux épîtres étaient parvenues respectivement à leur adresse, lorsque Deslandes se présenta chez le conseiller d'Etat. Quoiqu'il eût sous le bras un dossier volumineux, en lieu de se diriger vers le cabinet de son protecteur, il entra d'abord dans le salon où il espérait de rencontrer Isaure qui n'y trouvait en effet. Elle était seule, et se promenait à pas lents, habitude que les femmes d'affaires empruntent volontiers aux hommes. En entendant marcher derrière elle, madame Piard se retourna par un mouvement brusque, et montra au substitut un visage dont la froideur accoutumée avait disparu et fait place à l'expression la plus orageuse.

S'il est vrai, comme l'a dit la Rochefoucauld, qu'il y ait peu d'honnêtes femmes qui ne soient lasses de leur métier, c'est à coup sûr à l'innocence d'une trahison maritale qu'il doit être permis à cette lassitude de se manifester. Vertueuse sans effort (par conséquent sans mérite, eût ajouté l'auteur des Maximes), Isaure n'examina ce croyait le droit de se glorifier de la belle conduite qui lui méritait si peu. Le fait seul d'observer scrupuleusement, à l'égard d'un homme de cinquante ans, la fidélité prescrite par le lui, lui semblait mériter l'éternelle gratitude d'un vieux mari qui ne devait pas s'attendre à pareil bonheur. En trouvant la délicatesse où elle supposait la reconnaissance, en se voyant trahie, elle jeune, belle, spirituelle et courtisée, par un barbon si bien fait pour être trompé lui-même, madame Piard éprouva une de ces indignations véhémentes dont l'effort ordinaire est l'explication immédiate de la loi des représailles. L'orgueil prit soudainement sur son cœur blessé l'empire que n'y eût peut-être jamais conquis une passion plus tendre.

— Si cette infamie est vraie, se dit-elle, ma vengeance ne se fera pas attendre !

Ce fut en ce moment que le substitut entra dans le salon, la traversa bien mise, la redingote pincée, les bottes brillantes, les cheveux parfumés, le regard caressant, les lèvres souriantes, si gentil en un mot, qu'à sa vue toute femme offensée devait se dire : Voici mon vengeur !

(A suivre).

CHOCOLAT MENIER

festons juxtaposés, il y en a des lilas, des rouges, des mauves.

Ces fleurs, ce sont des chevelures blondes ou rousses, qui bouclent, qui ondoient.

D'autres semblent des chairs roses et satinées. Un voile qui rayonnent comme de petits astres tombés de quelque ciel féerique.

Celles-ci ont l'air d'un envol léger de plumes d'une blancheur sans pareille; quelques-unes paraissent des boules d'un métal incandescent.

Les tons et les formes prennent une intensité extraordinaire, et c'est, pour le regard, comme une symphonie bizarre et captivante qui pourrait et hallucine.

⁂

Par une de ces transpositions d'âme commune aux sensitifs, mon esprit s'est brusquement reporté vers le passé, et dans une illusion, combien chère, je suis redevenu tout petit.

C'était à Alger la Blanche en 18.... La commémoration des Morts devait être présidée par le cardinal de Lavigerie. Je revois la demeure stable des rayés de la vie, un des plus beaux cimetières qui soient, avec ses magnifiques mausolées, chefs-d'œuvre de la statuaire, ses parterres fleuris.

La magistrature, l'armée, l'enseignement supérieur, la haute finance, se pressaient, attirés par le charme de l'éloquente parole du prince de l'Eglise. L'évocation prend corps, j'ai là, devant moi, la stature élevée, le profil énergique à vénérables fils d'argent, les yeux noirs étincelants du feu intérieur des saintes ardeurs, et au milieu du silence des choses qui se sont tues, une voix sonore éclate comme une fanfare, et développe la première phrase de la célèbre oraison funèbre: « Dieu seul est grand, mes frères », et, d'entendre cette voix autorisée nous remettre en mémoire, en présence de ces tombes béantes, la petitesse, l'éphémère vanité des biens du siècle, nous faire comprendre que peines, soucis, souffrances, ne sont rien moins que des enfances évaluées au poids de l'Eternité.

Orgueil? cendre, fumée vite dissipée.

Les cœurs les plus rebelles s'avouèrent vaincus par l'irrésistible verbe du manieur d'hommes, du conquérant d'âmes.

Après avoir développé les vérités immuables, il accorda la lyre des tendresses défuntes, un long sanglot se répercuta dans des milliers de poitrines. Le respect humain était terrassé. J'ai vu se courber des incroyants, se mouiller des prunelles fascinées par l'éclat du rutilant métal.

Dominant l'assistance, l'élançant planer sur ces fronts courbés la bénédiction de l'ostensoir, en présence des étoiles qui lentement montaient au firmament, sous le feu des bougies, devant l'autel paré et le Dieu accueillant, des milliers de voix de tout âge, appartenant à toutes castes, entonnèrent le *Miserere*..., chant de douleur et de réparation, souvenir qui se grave dans mon âme d'enfant d'une indélébile manière, qu'en dépit des années écoulées l'émotion ressentie est demeurée aussi vivace.

⁂

Une plainte étouffée me ramène à la réalité. Sur le socle d'une colonne brisée que surmonte une Pietà, une pâle jeune fille aussi blonde qu'une aurore, est assise. Son front est penché vers la terre et son corps, frêle roseau, plié et comme cassé en deux, est secoué par des spasmes. Parfois elle se lève brusquement, regarde au loin, puis retombe dans une attitude accablée.

Elle n'en sort que pour saisir et scouer à deux mains, dans un élan de prière ardente et presque farouche, le dur pilier de granit rose où rongent par les rafales, nuits par les pluies d'hivers, trône impassible la Vierge des Douleurs. Elle est retombée à genoux, et les bras ouverts en un large mouvement d'imploration, la tête rejetée en arrière, les yeux secs, elle regarde la Maison de pierre. Elle ne peut se consoler du fiancé, qu'en jalouse, l'Ondine lui ravit dans ses plis de satin glauque.

. . . . . .

Que de jeunes filles dans la vie, comme l'Ophélie d'Hamlet, tentent de suspendre une couronne de fleurs au seuil penché sur le gouffre, le rient et difficultueux atroce!

Mais combien, de la branche subitement rompue, tombent en fleuve où elles meurent lentement en chantant les douleurs réminiscences de leur rêve. En songeant à elle, se glissant sous ma plume: *Fleurs d'automne*, du délicat et sentimental poète qu'est Charles Brun.

Dans le cimetière où le jour qui sombre
Attriste son ombre
Autour des tombeaux dont le marbre luit,
Le blanc chrysanthème étend ses pétales
Languissants et pâles
Au rayon qui fuit.

Ainsi, quand la nuit se fait dans une âme
Qu'une brève flamme
Avait caressée en un doux espoir,
L'âme qui se sent atteinte et meurtrie
Implore et supplie
Un peu de revoir.

Il vous faut nuit, ô fleur angoissée,
Pauvre âme froissée,
Vos deuils étouffants, vos tristes efforts:
Et nous chanterons: — Vous-même, chrysanthème?
Le sanglot suprême.
Le sanglot des morts.

. . . . . .

ILYANE.

Bulletin Financier

Paris, le 2 Novembre 1904.

Le marché est irrégulier et peu général peu animé. Les fonds d'Etats sont faibles, en tête le Hente Français qui fléchit de 98.15 à 98.15. L'Extérieure est ramené à 87.02 ainsi que le Turc à 86.95. Les fonds russes sont résistants.

Le compartiment des Etablissements de Crédit conserve une excellente tenue. Le Crédit Lyonnais s'avance à 1.454; la Société Générale est demandée à 627.

En marque, la New Kaffirs consolide son avance précédente 21 francs.

Les porteurs d'actions ordinaires de la Société de Navigation de Chemins de fer du Hant-Vosges peuvent exercer jusqu'au 7 courant leur droit de priorité sur les 2/5 restant de l'émission de 20.000 actions privilégiées à 5 0/0 de 500 fr. On verse 125 francs par action privilégiée irrévocable et 25 francs pour celles nommées à réunion, le solde devant être payé à la répartition.

Nos chemins sont calmes.

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 6 nov. de 4 h.

Les Gardes Nobles,	Schrammel.
Salambô,	Reyer.
Les Gardes de la Reine,	Godfrey.
L'Africaine,	Meyerbeer.
Joyeux Ebats,	Wesly.

Le Sous-Chef de Musique, A. FOURNIER.

Anniversaires Corses

5 novembre 1138. — Le roi Théodore, afin d'éviter l'impopularité qu'il aurait acquise, si les secours qu'il avait fait promettre aux Corses par plusieurs Souverains n'arrivaient pas, réunit une consulte à Sartène et annonce aux députés corses qu'il croyait nécessaire d'aller lui même rappeler les promesses qu'on lui avaient faites.

Non seulement Théodore fut approuvé, mais encore il reçut les assurances les plus flatteuses de la confiance qu'avaient en lui ses sujets.

6 novembre 1736. — Naissance à Zicavo du général Abbatucci.

Cet Abbatucci fut le père du héros d'Huningue.

SAVON DU CONGO Blanchisseur du teint.

Aux Instituteurs

M. l'instituteur J. A. Retali, adjoint à l'école de la place Saint Nicolas, à Bastia, a senti le besoin de protester à son tour contre ma protestation au sujet de « votre traitement de famine ». Mais, au lieu de vous démontrer qu'en réalité vous souffrez la « faim » et que vous avez le devoir de crier à tout venant, comme il fallait le faire pour combattre mon article, — il se contente de réclamer mon nom, et il ajoute que j'ai manqué de courage en ne donnant que mes initiales.

S'il ne s'agissait que d'accorder satisfaction à lui seul, je ne prendrais vraiment pas la plume. Mais comme c'est aux instituteurs que je me suis adressé d'abord, et qu'il me plaît de m'entretenir avec vous, je veux bien écrire quelques mots de réponse.

Et d'abord, en protestant contre l'expression « traitement de famine, » je me suis tout simplement mis à la place de tous les instituteurs qui tiennent à l'estime publique, et qui savent que, pour mériter cette estime, il ne suffit pas de remplir ses devoirs professionnels, mais qu'il faut encore montrer que l'on possède l'indépendance que donne le bien-être, et non pas attirer l'attention sur son « traitement de famine. » Et comme, en disant cela, je ne faisais qu'exprimer la pensée d'un grand nombre d'instituteurs, je n'ai pas jugé utile d'étaler mon nom au bas de mon article.

Si vous trouvez ainsi, Messieurs, que c'est là manquer de courage, vous demandez à l'instituteur Retali de qui droit il vient donner des leçons de courage, lui qui, dans les polémiques qu'il soutenait naguère, se contentait de signer: « Corsicus ».

Mon contradicteur trouve que je n'ai qu'une connaissance imparfaite des textes législatifs concernant le traitement des instituteurs, et il demande mon nom avec insistance, non seulement en son nom personnel, — ce qui n'aurait aucune portée, — mais au nom d'un grand nombre de ses collègues, adhérents ou non à l'Amicale.

Eh! bien, Messieurs, je dois à la vérité de dire que les textes législatifs en question ne me sont point inconnus, puisque je les subis depuis vingt-cinq ans. J'ai profité, au cours de ma longue carrière, des améliorations successives et très sensibles apportées à notre situation.

Je suis profondément et sincèrement reconnaissant à tous ceux qui y ont contribué; et parmi nos bienfaiteurs, je range volontiers les Amicales avec lesquelles je suis tout de cœur. Je reconnais que ces Amicales ont rendu des services, et j'espère qu'elles en rendront encore; mais je suis de ceux qui pensent que leurs bulletins et les journaux pédagogiques suffisent pour recevoir les doléances des instituteurs.

Je persiste donc à trouver mauvais, déplorable, que quelques instituteurs, en petit nombre heureusement, viennent dans les feuilles locales, avec leur prose à jet continu, étaler leurs misères. — si misères il y a, — aux yeux d'un public qui n'est appelé, en aucune façon, à les soulager.

Je ne prolongerai pas davantage mon entretien pour aujourd'hui, et comme je demeure convaincu que, pour vous, Messieurs les instituteurs, mon nom reste indifférent, je me contente de signer encore de mes initiales.

J. T. R.

Le siège de la gaieté

L'estomac

« Le poète le plus lacrymal n'est séparé du plus comique que par quelque degré de cuction digestionnaire », ainsi s'exprime justement Brillat-Savarin. Pour corroborer cette assertion un homme qui a fait rire des générations, Labiche, l'auteur du « Chapeau de paille d'Italie », « d'Edgard et sa bonne », de « Cagnotte » a dit: « La gaieté est dans l'estomac ». Surveillez donc votre estomac, voyez à ce qu'il fonctionne bien, vous éviterez des souffrances intolérables, et votre bonne humeur rejouira tous ceux qui vous entourent. Si vos digestions se font mal, si votre appétit est perdu, rappelez-vous qu'il y a un médicament appelé les pilules Pink, qui a la spécialité de guérir les maux d'estomac les plus rebelles. Faites un essai des pilules Pink, elles ne vous désappointeront pas. Elles feront pour vous ce qu'elles ont fait tout dernièrement pour Mlle Charlotte Delafosse, chez Mme veuve Vulain, à Guerbaville le Mailleraye (Seine-Inférieure).

« J'endant six mois, écrit elle, j'ai beaucoup souffert de l'estomac, j'ai commencé par avoir des digestions de plus en plus pénibles, puis je perdis peu à peu tout appétit. Une ou deux heures avant les repas j'avais des tiraillements, des crampes, il me semblait que j'avais grand faim. Au moment de me mettre à table mon estomac était pour ainsi dire fermé. Je mangeai plutôt par nécessité que par envie et quelques instants après la fin du

VASTE ET BELLE PROPRIÉTÉ
A VENDRE

Propriété d'environ 200 hectares, à cent mètres de la gare de Pozzichello, située non loin de l'établissement des Bains, susceptible de toute sorte de culture, une partie est complantée en céréales, avec moulin actionné par la rivière.
toute très avantageuses et facilités de paiement.
Chasse de premier ordre. Pêche abondante. Conditions de S'adresser au bureau du journal.

ANCIEN CABINET PRADIER
PIERRE SABATÉ
Chirurgien-Dentiste du Lycée
SUCCESSEUR
DENTS & DENTIERS (Systèmes perfectionnés)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS sans douleur
Bd Paoli, 18, au 1er
Maison Benedetti

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir ses nombreuses clientèle, d'avoir à sa succursale de Paoli, rentre certains charlatans ambulants — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient des meilleurs matériaux à la portée pour la conservation de toute prothèse.

LE PHÉNIX
COMPAGNIE D'ASSURANCES FRANÇAISE SUR LA VIE ET L'INCENDIE
Fondée en 1819
Fonds réalisés : **200** millions,
Valeurs assurées encore : **300** millions.
S'adresser à M. GIORDANI, notaire de la Compagnie Le Phénix, à Bastia, 17, Bd Paoli.

CADEAU

HOTEL D'EUROPE
ADÉLAIDE COLOMBANI
Bastia — 3 et 5 rue de l'Opera — Bastia
Cet Hôtel se recommande par sa belle situation, au centre de la ville, à proximité des principaux établissements.
Il possède, en outre, un superbe jardin éclairé à l'acétylène où les clients peuvent prendre leur repas pendant l'été.
Banquets — Noces — Festins
Pensions à des prix modérés

FAITES ANALYSER VOS URINES
DIABÈTE Guérison certaine avec climatothérapie de régime par les Cachets ANTIDIABÉTIQUES Paul VÉRIE
LA BOITE : 5 francs. — ESSAYER, C'EST SE GUERRIR !
DEPOT : Bastia, Pharmacie MARCANTETTI. qui se charge des ANALYSES D'URINES



Royal Windsor
LE CÉLÈBRE
RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX
AVEZ-VOUS DES CHEVEUX GRIS ? AVEZ-VOUS DES PELLICULES ? VOS CHEVEUX TOMBENT-ILS ? EMPLOYEZ LE ROYAL WINDSOR
Employez le ROYAL WINDSOR, qui rend aux Cheveux gris la couleur et la beauté naturelles de la jeunesse. Il arrête la chute des Cheveux et fait repousser les Nouveaux. Il est le SEUL Régénérateur connu des Cheveux microbiens. Résultats inespérés. Succès toujours croissants.
Envoi franco sur demande de Prospectus contenant détails et attestations
EN DÉPOT : 26, rue d'Enghien, PARIS

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et La Porge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en tous genres. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tuiles. — Tuyaux en poterie et en grès.
FERS A PLANCHER
Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo.

LIBRAIRIE OLLAGNIER
PANORAMA DE BASTIA
sur très beau bristol, (dimensions 54/20)
Prix : 0,50 centimes
avec encadrement baguette noire filets dorés 2,00
id. baguette dorée 2,25
id. baguette vieux chêne 2,50
Carte-lettre Album
contenant quatre magnifiques vues de Bastia.
PRIX : 0,35 CENTIMES.
N. B. — *Le port en sus.*

BAR SOAVI
BIÈRE GRUBER
Le bock 20 c.
Le ballon 25 c.
Le demi 40 c.
Le *Sérieux* 50 c.

BONNE OCCASION
A vendre : Calèches, Victoria, Cabriolet et Charrettes ; Futailles pour vin neuves et usagées, toutes contenances, à des prix très avantageux.
S'adresser au concierge de Toga.

Atelier de dorure
SAUVEUR MAGGIOTTI, Doreur
Rue des Terrasses, Bastia
Travaux et réparations d'objets d'Eglise
Chandeliers, Reliquaires, Trônes, Crucifix, Statues, Croix, etc., etc.
Ces travaux sont exécutés avec soin et à des prix modérés.
Exécution de travaux de dorure dans les églises, ainsi que dans les appartements.

65 ANNÉES DE SUCCÈS
Alcool de Menthe de
RICQLÈS
SEUL VÉRITABLE ALCOOL DE MENTHE
CALME la SOIF et ASSAINIT l'EAU
DISSIPE les MAUX de CŒUR, de TÊTE et d'ESTOMAC, les INDIGESTIONS la CHOLÉRINE
EXCELLENT pour les DENTS et la TOILETTE
PRÉSERVATIF contre les ÉPIDÉMIES
EXIGER du RICQLÈS
HORS CONCOURS, PARIS 1900

Indispensable en Campagne
L'ALMANACH DE LA GAZETTE DU VILLAGE

Livres-Chaix
MM. les Voyageurs peuvent se procurer à la Librairie CHAIX, 20, rue Bergère, Paris, dans les gares et les librairies les Recueils suivants, publications officielles des chemins de fer, paraissant depuis cinquante ans, avec le concours des Compagnies :
L'Indicateur-Chaix (paraissant toutes les semaines) avec cartes. . . . . 1 fr.
Livret-Chaix continental (mensuel) :
1re vol., réseaux français, avec huit cartes 1.50
2e vol., services étrangers, avec carte coloriée 2.00
Livret-Chaix spécial du réseau (mensuel) avec carte 0.50
Livret-Chaix spécial des chemins de fer de la Suisse (mensuel) avec carte. 0.50
Livret Chaix des Voyages circulaires de chaque réseau avec cartes, plans et gravures. 0.30
Celui du réseau P.-L.-M. . . 0.40
Livret de l'Algérie et de la Tunisie (mensuel) avec carte coloriée. . 0.50
Livret spécial des Environs de Paris (mensuel) avec sept cartes . . 0.40
Ouest . . . 0.15
Livret de la Banlieue avec cartes Orléans et Lyon 0.15
Nord. . . . 0.15
Est 0.15
Livret des Rues de Paris (Omnibus, Tramways et Théâtres) avec plan de Paris et plans numérotés des théâtres 2.00

L'ARGUS DE LA PRESSE
Fondé en 1879
LE PLUS ANCIEN BUREAU DE COUPURES DE JOURNAUX
Lit, découpe et traduit tous les journaux du monde, en fournit les extraits sur n'importe quel sujet.
PARIS. — 14 rue Drouot, — IIe
CORRESPONDANTS de L'ARGUS : St-Pétersbourg, Londres, Berlin, Vienne, New-York, Lisbonne, Genève, Bruxelles, Constantinople, Athènes, Dublin, Berne, Milan.

L'HUMEUR



Librairie du *Petit Bastiais*
VATTELAPESCA
(P. LUCCIANA)
(2e Série)
Il ne faut pas courir deux lièvres à la fois, proverbe en 1 acte. Prix 50 cent. franco 60.
Conversazione, cummediòla in 2 atti. Prix 50 cent. franco 60.
Puesia e Prosa, cummediòla in 3 atti. Prix 50 cent. franco 60.
Sei Scinette Commiche, Prix 60 cent. franco 80.
L'Ariechiòla, cummediòla in 2 atti. Prix 50 cent. franco 60.
Da Chiochiu a Furiani, cummediòla in 1 attu. Prix 50 cent. franco 60.
Les six brochures réunies en un volume de 396 pages, 2 fr. 50, franco, 2 fr. 90

Les Illustrations de la Corse
PAR NOVELLINI
La Corse au XVIIIe siècle, Allégorie (Salon de 1870).
Sur papier de Chine, format 80×57 . . . 6 fr
Sur papier blanc. — — . . . . 5 fr

HOMMES CÉLÈBRES
Sambuccio d'Alando (Salon de 1878).
Sampiero Corso.
Pascal Paoli.
Napoléon Bonaparte.
Sur papier de Chine, format 40×30. Chaque. 2 fr
Ste Dévote, Patronne de la Corse (Salon de 1879).
Sur papier de Chine, format 65×50 . . . 5 fr
Sur papier Chine, format 40×30 (Isabelle). 2 fr

EN VENTE :
A *AJACCIO*, chez l'auteur et chez M. di PERETTI, Libraire.
BASTIA, chez M. OLLAGNIER, Libraire

L'un des rédacteurs gérants,
MATTHIEU OLLAGNIER.

MAISON L.-N. MATTEI et Cie

Produits Recommandés
La délicieuse
LIQUEUR
CÉDRATINE
digestive et rafraîchissante
L'inimitable
VIN DU CAP-CORSE
AU QUINQUINA
Apéritif tonique et fortifiant
SE MÉFIER DES IMITATIONS

29e ANNÉE — LUNDI, 7, et MARDI, 8 NOVEMBRE 1904 — No 262

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 2, Boulevard du Palais, Bastia
MATHIEU OLLAGNIER, Directeur
Les annonces sont payées d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	Un an	6 mois	Trimestre	
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.	Union postale, et autres Pays le port en sus.
Autres Départ.	22 »	11 »	6 »	

On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER

Fête d'aujourd'hui : Quatre Couronnés.
Soleil : (heure authentique)
Lever, 6 h. 15 m. — Coucher, 4 h. 17 m.
Lune Nouv. le 7 — Premier quar., le 14
Fête du jour : Odd. de Saint Sauveur.

7 NOVEMBRE

L'Education du Témoignage

Quand on songe que toute l'administration de la justice repose sur le témoignage, et que personne n'a jamais songé à enseigner aux gens comment il faut témoigner, on est surpris que les scandales, les crimes judiciaires, ne soient pas plus fréquents, sans parler des mêmes erreurs.

Est-ce donc chose si simple que de rapporter un fait, tel qu'on l'a vu, de reconnaître une personne, de donner à une question posée plus ou moins clairement (clairement pour ceux qui sont habitués à s'entendre poser de pareilles questions, mais fort obscurément pour d'autres), une réponse très nette par oui ou par non ? Y a-t-il un instinct qui porte l'individu à témoigner avec exactitude, ou bien, au contraire, se produit-il dans son cerveau, même s'il n'est pas intéressé à se tromper et à tromper, une déformation spontanée et rapide des images enregistrées ? A supposer que la véracité, la fidélité, soient naturelles, sont-elles éducables ? Voilà une série de points d'interrogations qu'on ne consulère pas assez souvent et qui se dressaient ces jours ci devant moi, grâce au hasard d'une lecture.

Il s'agit d'un mémoire de psychologie expérimentale, dont l'auteur, Marie Borel, travaille au laboratoire dirigé, dans une université de Suisse, par le professeur Flournoy. Les conclusions de ce mémoire sont peu étendues, mais assez instructives.

Pour les dégager, l'auteur a procédé ainsi. Quelques images, très simples ont été placées sous les yeux de douze hommes et de douze femmes. Après plusieurs jours, on a demandé à chacun des sujets de retracer ces images, de *dire ce qu'il avait vu*. Puis des questions lui ont été posées, pour l'amener à compléter ses souvenirs. Le simple récit a été suivi d'un interrogatoire, comme devant un tribunal. Cette série d'expériences a donné les résultats que voici :

Très peu de témoignages tout à fait fidèles : loin d'être la règle, c'est l'exception. Il y a des témoignages incomplets, tronqués ; il y a aussi des témoignages embellis, réformés par l'imagination. — Le récit est plus digne de foi que les réponses aux questions. Les questions font travailler l'esprit. La personne interrogée multiplie ses déclarations, cela va de soi, mais ne les rend pas, pour cela, plus précises et plus exactes. Les femmes qui ont participé à l'expérience ont rendu des témoignages plus complets et plus vrais que les hommes.

— Enfin, l'exercice améliore les témoignages.

C'est ce dernier point qui offre un intérêt réel. On pouvait, d'ailleurs, le présumer. Et il n'y a nulle témérité à soutenir que, si l'instituteur, le professeur, les parentsse donnaient pour tâche d'apprendre aux enfants à regarder ou à entendre, à se souvenir, à retrouver leurs souvenirs, à les exposer, ils rendraient à la société tout entière un service réel et très appréciable. Il pourrait bien arriver que l'éducation du témoignage demeurât très imparfaite quand l'enfant, le jeune homme ou la jeune fille entrerait dans la vie. Il pourrait arriver aussi, et il arriverait certainement, que la passion et l'intérêt devinssent, plus tard, des maîtres plus écoutés que ceux de l'école ou du foyer domestique. N'importe, quelque chose aurait été tenté pour diriger vers le vrai et le respect scrupuleux du vrai, les facultés d'observation et de réflexion.

Je crois bien me souvenir que Flaubert, consulté par Guy de Maupassant, très jeune encore, sur l'art d'écrire, lui proposa, comme exercice susceptible à tous les autres, la description aussi minutieuse, aussi précise, ainsi une que possible, d'un fait, d'un animal, d'une personne Maupassant devait, en écrivant, obéir à une seule préoccupation : faire vrai, rendre tout, et le rendre tel que. C'était là, dans la pensée de Flaubert, outre une leçon de style, une leçon de composition et de méthode. Si l'on adaptait ce moyen à l'usage courant, sans arrière-pensée littéraire ou artistique, ce serait une leçon de probité intellectuelle, et, par conséquent, morale, des plus utiles à donner.

Il n'est pas rare, au contraire, que l'on sache gré à l'enfant — et à l'homme — de tout ce qu'il ajoute à la réalité par l'imagination. Si, en racontant un fait, l'enfant le déforme quelque peu, par une remarque ingénieuse, plaisante ou même cocasse, on le récompense de cette trahison par un sourire. On juge qu'il vient de donner une preuve de gentillesse d'esprit. C'est ainsi que se préparent des générations de romanciers et d'auteurs dramatiques, mais non pas de « bons témoins » aptes à guider le juge dans la recherche de la vérité. Bref, l'éducation du témoignage devrait être un chapitre de l'éducation civique.

(*Temps*).

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 8 nov. à 3 h.

La Lisette de Béranger, Egmont, Amoureux, Hamlet, Perrouche et Perroquet — Boieldieu. Gung'l. A. Thomas. Corbin.

Le Sous-Chef de Musique, A. FUCHERIS.

Expériences Corses

7 novembre 1444. — Le pape Eugène IV, ayant accepté la souveraineté de l'île qui lui avait été offerte par divers seigneurs corses envoie Monaldo Paradisi, à la tête de 60 soldats seulement, mais muni d'une lettre où il déclare l'île de Corse sujette du Saint-Siège, et les Génois usurpateurs.

8 novembre 1507. — Nivajuolo fait une descente dans la Casinca et brûle les fourrages de la cavalerie ligurienne.

Les Services Maritimes Postaux DE LA CORSE

Annexe au n° 1 du tarif commun G. V. n° 206.

BILLETS D'ALLER ET RETOUR INDIVIDUELS DE BAINS DE MER POUR LES PORTS CORSES

1° Voyageurs.

Il est délivré, du 1er juin au 15 septembre, des billets d'aller et retour de bains de mer, de 1re, 2e et 3e classes, à prix réduits, dans toutes les gares du réseau, pour l'un quelconque des ports d'Ajaccio, Bastia, Calvi, Ile-Rousse, via Nice à l'aller et au retour, sous condition d'effectuer un parcours minimum de 300 kilomètres, aller et retour sur le réseau Paris-Lyon-Méditerranée (1).

PRIX. — Le prix des billets est calculé, sur le réseau Paris-Lyon-Méditerranée, d'après la distance totale, aller et retour, résultant de l'itinéraire choisi et d'après le barème ci-dessous :

Parcours	1re classe	2e classe	3e classe
Jusqu'à 300 kil.	fr. 24	18	12
301 à 325	. . 26	20	13
326 350	. . 27	21	14
351 375	. . 29	22	15
376 400	. . 30	23	15
401 430	. . 32	24	16
431 460	. . 34	26	17
461 500	. . 36	27	18
501 550	. . 39	30	20
551 600	. . 42	32	21
601 650	. . 45	34	22
651 700	. . 48	36	24
701 750	. . 51	39	26
751 800	. . 54	41	27
801 850	. . 57	43	29
851 900	. . 60	45	30
901 950	. . 63	48	32
951 1.000	. . 66	50	33
1.001 1.100	. . 71	54	36
1.101 1.200	. . 76	57	38
1.201 1.300	. . 81	61	41
1.301 1.400	. . 86	65	43
1.401 1.500	. . 91	69	46
1.501 1.600	. . 96	72	48
1.601 1.700	. . 101	76	51
1.701 1.800	. . 106	80	53
1.801 1.900	. . 111	84	56
1.901 2.000	. . 116	87	58
2.001 2.200	. . 124	93	63
2.201 2.400	. . 132	99	66

Pour le parcours de Nice à l'un quelconque des ports d'Ajaccio, Bastia, Calvi, Ile-Rousse avec retour de l'un de ces ports à Nice ou à Marseille, les prix à percevoir sont les suivants :

1re classe	fr. 28.00
2e classe	18.50
3e classe	11.75

2° Bagages.

Taxes à appliquer :

Sur le réseau Paris-Lyon-Méditerranée (de la gare de départ à Marseille ou à Nice ou vice versa) aux excédents de bagages :

De 0 à 40 kilog., 50 centimes par tonne et par kilomètre ;

Au-dessus de 40 kilogr., 40 centimes par tonne et par kilomètre.

De la gare de Nice au quai d'embarquement ou vice versa, au poids intégral des bagages :

40 centimes par enregistrement de 0 à 30 kilogrammes ;

Au-dessus de 30 kilogr., 10 centimes par fraction indivisible de 10 kilogrammes.

De la gare de Marseille au ponton d'embarquement ou vice versa au poids intégral des bagages : 1 fr. par enregistrement, plus 50 centimes par colis ne pesant pas plus de 50 kilogr. Pour les colis d'un poids supérieur à 50 kilogr., 10 centimes par fraction indivisible de 10 kilogrammes.

Sur les bateaux (de Marseille ou de Nice à l'un quelconque des ports d'Ajaccio, Bastia, Calvi, Ile-Rousse ou vice versa), aux excédents de bagages :

30 centimes par fraction indivisible de 10 kilogrammes.

(1) Le voyageur a toutefois la faculté d'effectuer son retour de Corse par Marseille sans payer aucun supplément.

MON JOUR

POUR CHAMINADE.

Il a plu tout ce jour..... maintenant, il s'achève.
Mutuellement pareil, parmi ce léger bruit
Seandé de l'eau qui tombe, où qui baise du rêve
Dans le salon rempli de silence et de nuit.

Dehors — et quoique tiède — un grand vent en rafale
Fustige les flots gris et fait hurler la mer ;
Les vitraux sont ternis de buée hivernale ;
On ne blottit plus près du feu qui flambe clair.

Pourtant, vous le savez, Ajaccio la sultane
A des fleurs et des fruits dans toutes les saisons ;
Son ciel le plus brumeux est encor diaphane
Et laisse choir du bleu sur le toit des maisons.....

Mais ce jour tout entier, par hasard, fut d'automne.
J'appuie aux carreaux froids mon front devenu lourd,
Et je songe, tandis que le foyer chantonne,
Combien fut solitaire, et vide aussi, ce jour !

Noël « Monsieur Huit-Heures », voilà « Notre Madame ».
Noël propice ressenti de pluie et de beau temps ! ...
Monsieur Loupiem s'annonce et Monsieur Vagabond
Je leur ferme ma porte... ils sont trop assommants !

∴

Et voici l'heure intime où la lampe s'allume.....
Je ne sais quoi me tient alanguis aux causeuses ;
Et je laisse flotter, mevalse par la brume,
Les souvenirs en moi, sonnant glas et tocsins.

Et l'on dirait, soudain, qu'une lumière étrange
Venue on ne sait d'où, s'épand.... comme un rayon
D'astre des belles nuits, on tiède d'une aile d'ange
Passant, ici, tout près, mat, vaporeux et blond.

Et sous cette clarté qui semble de veilleuse,
Le salon déserté se peuple lentement
De visiteurs tardifs, faces mystérieuses,
Où le brasier qui meurt jette son jeu mouvant.

Je regarde, étonnés : oh ! nos ardents visages !
Ces fronts où le génie a semblé son cachet !
Oh ! ces yeux inspirés aux sublimes langages !
Où donc les ai-je vus, Eux que mon cœur connaît ?

Ils parlent... et j'écoute ! Et ce n'est pas un rêve !
Ils sont venus ! C'est Eux ! Mes Maîtres mes Héros !
Avec lesquels je vis, je m'élève,
En mon jour solitaire, en ma nuit sans repos !

Oh ! laissez-moi baiser vos mains pâles, mes Maîtres !
J'ai tant rêvé de vous ! Laissez moi bien vous voir !
Et je dirai vos noms en tremblant, ô grande prêtresse
Qui m'avez de vos dieux révélé le pouvoir...

Beethoven, douloureux, s'appuie à la console
Où son Œuvre est posée, comme sur un autel
Se pose l'Evangile — et son rêve s'envole :
Fidelio renait d'un cantique immortel.

Et *Gœthe* près de lui, des beautés d'Italie,
Evoque puissamment les charmes infinis,
Et son verbe a le rythme et la même harmonie
Que ton chant, ô *Mignon* : « Connais-tu le pays ? »

Mozart au clavecin, près de *Schiller*, frémisse
Le thème gracieux d'un moment exquis ;
On dirait qu'il s'y meut, salue et tourbillonne,
Tout un peuple défunt, marquises et marquis.

Il causa avec *Rousseau*... de don Juan, sans doute ;
Heine penche son front marqué par la douleur
Sur ses doigts amaigris ; aux ombres de sa route
Guettant la *Lorelei* qui lui brise le cœur.

Ici, le bon *Villos* se reconnaît un frère
En *René*, chantre par des Cloches en la Nuit ;
Berlioz et *Gounod*, du drame légendaire,
Discutent *Faust* encore avec *d'Auvrecilly*.

Ronsard redit tout bas : *Quand vous serez bien vieille...*
Villiers de l'Isle Adam rêve les yeux baissés.
Musset, sur mon pupitre, admire une merveille :
Ses cheveux blonds et fins, que *George* a caressés ;

Cette boucle adorable et dont je fais reliques,
Qui tente sur son front le baiser virginal
De la Muse inspirée aux *Nuits* mélancoliques,
Et que toucha la Mort du frisson glacial.

Massenet de *Manon* conte la triste histoire.
Pétrone Salammbô dans sa voix de *Reyer*,
Et *Méfistofeli* se mêle à tout un auditoire
Que dominent, géants, *César Franck* et *Weber*.

Celui-ci, c'est *Grieg*, et voici qu'il appelle
D'Annunzio, charmeur aux rites florentins ;
Henrik Ibsen écoute et son regard révèle
Un envol de pensers, oxygène des fjords lointains.

Que d'autres sont venus, incantateurs des âmes,
Maîtres des Sons du Verbe, et prêtres de Beauté !
Saint Saëns, *Lara*, *Pisahert*, suivi dont *Francis Jammes*,
Qui rêvez dans le silence ou l'harmonieux !

Un silence attentif ... car ILS se manifestent :
Leconte de Lisle, ô dieu pâle et marmoréen ;
Lui, le Grand Disparu dont les beautés nous restent
Dans ses vers lumineux, au calme olympien ;

Wagner, maître de tous ! Immensités tragiques,
Appels profonds, et sourds, et faisls du *Destin*,
Elisabeth, *Yseult*, *Brunhilde*, ô nostalgiques !
O vous, tous mes Héros de l'Œuvre surhumain !

Encore un visiteur... j'entends... les portes s'ouvrent...
Un son de voix connu que le temps ne voile...
Il entre ; devant lui, tous les fronts se découvrent,
Et sa place est marquée au milieu de ceux-là.

Car vous venez aussi, ma grande *Chaminade*...
Et je perçois un chant sérieux et doux
Comme ceux murmurés près d'un enfant malade
Pour qu'il rêve du ciel... et ce chant est de vous !...

Et voici qu'il me vient de mes fastes années
Un souvenir charmant, frais comme un Mai fleuri,
Qui sait revir encor les tardives journées,
Tel un enfantelet auquel l'aîeul sourit.

Je vois l'église blanche au milieu des charmilles...
Les cloches, dans le soir, clangeront follement...
Dans la foule, je vois, oh ! deux petites filles
Dont le cœur bat plus fort que les cloches vraiment !

L'Une, c'est une enfant déjà grave et tranquille
Dont le talent sait rire, et pleurer, et prier ;
L'Autre l'admire, et dit tout bas : « Sainte Cécile ! »
Quand ses doigts inspirés animent le clavier...

L'une et l'autre : c'est nous, fières comme des reines ;
Car le cantique saint qu'on chante ce soir-là,
C'est notre Œuvre première..., ô visions lointaines,
Chants, rameaux, encens, et gerbes de lilas !

∴

De longs jours ont passé sur la joie infinie
De notre heure enfantine, évoquée en rêvant,
Et mon âme vers vous, aux cymbales de la pluie,
Cosse, fervente encor, ce vieux conte d'antan.

Vous avez depuis lors illustré votre vie,
Et parmi les plus fiers et les plus cuvies,
Vous passez, ô Cécile, acclamée, applaudie,
Le front diadémé, des palmes sous vos pieds...

Peut-être, il vous plaira, dans une heure automnale,
De lire ce récit que j'écrivais hier,
Tandis qu'au loin, fouettée aux sinistres rafales,
Harlait et turbulait la noir, la grande mer.

ENNA DI RIENZI.

Bulletin Financier

Paris, le 3 Novembre 1904.

La Banque d'Angleterre maintient le taux de son escompte, toute trace de lourdeur a disparu aujourd'hui et la cote finit en reprise générale, et même impressionnante pour cer taines valeurs. Notre 3 0/0 est pour le moment à 97.15 ; on attend les événements de demain à la Chambre, Hausse des Fonds étrangers. L'Extérieure remonte à 87.30, le Turc à 86.25. Les Sociétés de crédit sont bien tenues dans leur ensemble.

Valeurs industrielles et de traction en reprise générale. On note 318 sur l'obligation sud-Espagne 3 0/0 à revoir ici.

En banque, le N.W Kaffirs s'échange de 30 à 37.

La Compagnie de Navigation Française, dont le siège social est à Nantes, procède actuellement à un emprunt hypothécaire de 4½ 000 francs, en obligations de 400 francs amortissable en 80 ans qui représente une valeur totale de 8,477,956 francs, frais d'armement non compris. Ces obligations rapporteront un intérêt de 5 0/0 net.

Nos Chemins de Fer suivent en légère avance.

Carnet Mondain

La semaine dernière a été célébré à Rapaggio le mariage de M. Jean Bonavita, fils de l'honorable percepteur de Mont Notre Dame, avec sa très gracieuse cousine, Mlle Anna Bonavita, fille du très regretté professeur de physique.

A la mairie, M. le maire Ghipponi a prononcé une affectueuse allocution et formé les meilleurs vœux pour le bonheur des époux.

Mlle Bonavita a été conduite à l'autel par son beau-frère, M. Don-Jean Cristofari. M. le Curé a appelé sur le jeune couple les bénédictions du Ciel et a retracé magistralement les devoirs qu'impose le saint sacrement de mariage.

Les témoins de Mlle Bonavita étaient ses cousins, MM. Costa, propriétaire, de Lama, et Morucci, pharmacien à Bastia ; ceux de l'époux, M. le commandant Cristofari et M. Don Jean Cristofari.

L'église était bondée de parents et d'amis, et la population a fait autour des jeunes mariés la manifestation la plus sympathique, en raison de l'estime dont jouissent les familles Bonavita et Cristofari, et malgré le caractère intime que l'on voulait donner à cette fête de famille à cause des deuils qui l'ont si vivement frappée.

Nous offrons aux jeunes mariés et à leurs familles nos plus sincères félicitations et nos meilleurs vœux de bonheur.

Gazette Ajaccienne

Ajaccio, le 7 novembre 1904.
(De notre correspondant particulier)

La soirée de samedi

Samedi dernier, le groupe amical « Cyrnos » a donné une soirée dans la salle des fêtes de l'Hôtel de-Ville.

MM. Silvy D., Robert Massoni et Lusinchi ont obtenu un grand succès. Les applaudissements ne leur ont pas été ménagés.

Dans la « Vieille Moustache » surtout MM. Massoni et Lusinchi se sont surpassés.

Nous félicitons le groupe « Cyrnos » avec l'espoir qu'il continuera à nous distraire pendant les mornes soirées de l'hiver.

Nos torpilleurs

Pendant toute la journée d'hier, les torpilleurs de la défense mobile avec le « Lévrier » se sont livrés à divers exercices au large du golfe.

Dispute

L'autre soir, vers 10 heures, une dispute a éclaté entre le nommé Santarelli, journalier, et le propriétaire du Bar du Jeu de Boules, situé descente Vico.

Pendant l'altercation la lampe ayant été éteinte, Santarelli a été frappé à la tête et a reçu plusieurs blessures occasionnées par des coups de bouteille, mais à cause de l'obscurité on n'a pu savoir qui l'avait frappé.

Au port

Arrivées du 3 novembre :

Le vapeur « Monte d'Oro, » capitaine Mangiavacca, de Marseille, dépêches.

— Le vapeur « Corsica, » capitaine Naullant, de Nice, passages et marchandises diverses.

Arrivées du 4 :

Le vapeur « Tavignano, » capitaine Ruault, de Propriano, dépêches et marchandises diverses.

— Le vapeur espagnol « Santa Anna, » capitaine Riera, de port de Gijon, venant de Marseille avec un chargement de ciment. Ce bateau compte 16 hommes d'équipage.

Etat-Civil

Naissances : Panero Anna-Maria-Graciense Zéphirine. — Mannoni Jean-Antoine-Hyacinthe. — Lanzi Paul-Toussaint. — Thérèse François-Marie. — de la Rocca Cornélie.

Décès : Bocognano Félicité veuve Fiorinelli, 55 ans. — Graziani Marie-Dominique épouse Santoni, 40 ans.

SAVON OU CO GO Se méfier des contrefaçons

Votes de nos Députés

Scrutin sur l'ordre du jour pur et simple dans les interpellations de MM. Guyot de Villeneuve, Berteaux et Jaurès.

Nombre de votants	556
Majorité absolue	279
Pour l'adoption	277
Contre	279

La Chambre des députés n'a pas adopté.

Ont voté pour, MM. Astima, Chaleil, Gabrielli.

M. Gavini, absent par congé.

Scrutin sur la priorité en faveur de l'ordre du jour de M. Bienvenu Martin, ainsi conçu :

« La Chambre, convaincue que le devoir de l'Etat républicain est de défendre contre les influences de l'esprit de caste et de réaction et par les moyens de contrôle régulier dont il dispose les fidèles et courageux serviteurs de la République et de la nation, compte sur le gouvernement pour assurer dans le recrutement et l'avancement des officiers, avec la reconnaissance des droits, des mérites et des services de chacun, la nécessaire dévouement de tous aux institutions républicaines, et repoussant toute addition, passe à l'ordre du jour.

Nombre de votants	562
Majorité absolue	282
Pour l'adoption	280
Contre	276

La Chambre des députés a adopté.

Ont voté pour, MM. Astima, Chaleil, Gabrielli.

M. Gavini, absent par congé.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 7 novembre

Thermomètre. — 7 heures du matin, + 13 à midi, + 19°. à 7 heures du soir, + 17°5 Maxima, + 19°1. Minima, 12°.

Baromètre. — 7 heures du matin, 762 mm. à midi, 763 mm. 6 heures du soir, 763 mm.

Vent. — Sans la matinée, calme.

Dans l'après-midi, S. faible.

Etat du ciel, couvert.

Pluviomètre, à midi : 0 mm.

Le phylloxéra

Les cinq arrondissements de la Corse sont déclarés phylloxérés.

L'introduction des plants de vigne de toutes provenances est autorisée dans les arrondissements d'Ajaccio, Bastia, Calvi, Corte et dans le canton de Sartene.

Les Jaunes

Les membres du syndicat jaune ont définitivement traité avec toutes les compagnies maritimes.

Nouvelles maritimes

Les candidats dont les noms suivent sont désignés pour suivre à l'école des mécaniciens de Brest le cours des candidats au grade de second maître mécanicien théorique ; les q. m. Salini, de l'*Algérien*, Le Dall, de la défense mobile de la Corse.

A la Conception

A l'occasion du cinquantenaire de la promulgation du dogme de l'Immaculée Conception, ce soir, à 4 heures, à l'oratoire de ce nom, récitation du rosaire et salut.

Ecole de santé

MM. les étudiants en médecine Rossi et Agostini ont été admis à l'école de médecine navale de Toulon.

Examens de droit

Ont été admis, devant la faculté de droit d'Aix, aux examens de 2e année, MM. Durazzo, Gozzi, Astima, Nicolai ; aux examens de 1re année, M. Orfanelli.

Concerts militaires

A partir d'aujourd'hui, les concerts militaires sur la place Saint-Nicolas auront lieu de 3 à 4 heures.

Au Port

Le vapeur *Gallia*, capitaine Lefèvre, est arrivé de Nice avec 41 passagers et dépêches.

— Le vapeur *Monte d'Oro*, capitaine Mangiavacca, est arrivé de Porto-Vecchio avec marchandises diverses.

— Le vapeur *Gallia*, capitaine Lefèvre, est arrivé de Livourne avec 10 passagers et dépêches.

— Le vapeur *Cyrnos*, capitaine Orsini, est arrivé de Livourne avec 158 passagers et marchandises diverses.

— Le vapeur *Tavignano*, capitaine Ruault, est arrivé de Marseille avec dépêche.

— Le vapeur *Gardenia*, capitaine Peraldi, est arrivé de Tunis avec marchandises diverses.

— Le vapeur *Bocognano* capitaine Maury, est arrivé de Marseille avec 5 passagers et marchandises.

— Le vapeur *Venetia*, capitaine Migone, est arrivé de Porto-Torres avec 5 passagers et marchandises diverses.

Vaccinations

Mme Bertu, sage-femme, vaccinera les enfants lundi 7 et jeudi 10 novembre, de 1 heure à 3, Coin de l'Ormeau.

Chirurgien-Dentiste

M. E. Bottrami, dentiste des Hôpitaux et du Lycée de Marseille, a l'honneur de prévenir sa clientèle de Bastia, que son opérateur M. L. Garibaldi, dentiste adjoint des Hôpitaux, sera visible du 11 au 23 novembre, au Grand Hôtel Lingénieur, à Bastia.

Emulsion Gentil

L'huile de foie de morue n'est réellement efficace qu'à la condition d'être absorbée sans dégoût et digérée d'une façon parfaite.

L'Emulsion Gentil à l'huile de foie de morue pure de Norvège et aux hypophosphites et glycérophosphates de chaux et de soude, est la préparation préférée des enfants. Le goût de l'huile de foie de morue s'y trouve masqué de telle sorte qu'il est possible d'administrer ce précieux médicament aux personnes les plus difficiles et les plus délicates.

Les phosphates qu'elle contient dans la forme la plus assimilable en font un remède d'une efficacité sans pareille dans la scrofulose, le rachitisme, l'anémie, la neurasthénie et toutes les maladies débilitantes.

Prix du litre, 4 francs. — Le demi litre, 2 francs.

GENTIL, pharmacien de 1re classe, 30, boulevard Paoli, Bastia.

Avis

Moulin à huile à vendre ou à louer au lieu dit Laconizza à Barcheita.

S'adresser à M. Sozzoni, organiste ou à Me Mingalon, notaire à Bastia.

Avis & Communications

Syndicat Français. — Les membres du Syndicat Français, sont priés de se réunir en assemblée générale, le 8 courant, à 8 heures, dans la salle du Conseil municipal.

Ordre du jour :

Paiement des cotisations. — Admission de nouveaux membres. — La présence de chaque membre est de rigueur.

Etat Civil

MARIAGES

Luccioni Pierre, menuisier, de Piedicorte di Gaggio, et Giuseppi Assomption, ménagère, de Bastia.

Luciani Charles, propriétaire, de Pietralba, et Torelli Martine, de l'Ile-Rousse.

NAISSANCES

Frunzoni Marie-Aimable-Toussainte.

DECES

Lunardi Joseph, marchand cordonnier, marié, 58 ans, de Bastia.

Rossi Anne, mariée, 32 ans, de Bastia.

Avis au Commerce

Le vapeur *Cardénia*, chargera à Marseille pour Bastia, le 10 courant.

Il partira de Bastia pour Tunis, samedi 12.

Pour tous renseignements s'adresser :

à Marseille, à la Cie Franco-Tunisienne de Navigation, 7, rue de la République.

à Bastia, à M. Sauveur Sisco, agent, rue du Nouveau-Port, 1 bis.

VENTE

Par suite de jugement déclaratif de faillite du sieur Simonpaoli Pierre,

Le mardi huit novembre courant, à neuf heures du matin et jours suivants au besoin, aura lieu dans le magasin Simonpaoli Pierre, 14, rue du Lycée, à Bastia, la vente d'une charrette dite baladeuse, chargée d'articles divers, mercerie et parfumerie, ainsi que d'autres articles, lit, table ronde en noyer, malle, machine à coudre, etc.

Pour tous renseignements, s'adresser à M. A.-M. Rinieri, agréé, rue de l'Opéra, n° 19, de sept à neuf heures.

PIANOS ET MUSIQUE

Accords et Réparations

Vente, Achat, Location, Echanges

Mandolines, Guitares

Accessoires de Musique

Marius Blanc

ex accordeur réparateur de pianos harmoniums de la manufacture de pianos Bousselot, de Marseille,

AJACCIO, PLACE DES PALMIERS, 4.

En face l'Hôtel de Ville

En raison des nombreuses demandes qui lui sont adressées, M. BLANC ne répondra qu'aux lettres affranchies pour la réponse.

39 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

LES AILES D'ICARE

par CHARLES DE BERNARD

XI

LES LETTRES ANONYMES

Deslandes avait si souvent entretenu sa protectrice de l'empire absolu qu'elle exerçait sur lui, qu'Isaure croyait sérieusement à cette souveraineté. Elle était persuadée que, pour être obéie, il lui suffisait de commander. Cependant, en cette circonstance, elle entoura de précautions oratoires la question décisive dont la lettre anonyme qu'elle venait de recevoir lui avait suggéré l'idée. Appelant à l'aide une dissimulation nécessaire, elle s'efforça de rappeler sur sa physionomie le calme qui depuis une heure en avait disparu, et s'assit d'un air de négligence, tandis que le substitut s'avançait pour la saluer.

— Vous arrivez à propos, lui dit-elle avec un sourire contraint, je veux vous consulter ; ainsi faites votre examen de conscience.

— Je le fais tous les matins, et j'y trouve toujours le même péché, répondit Deslandes qui accompagna d'un tendre regard ce profane langage.

— Il ne s'agit pas de cela. J'ai vu hier au soir le garde des sceaux, et je lui ai rappelé la promesse qu'il m'avait faite la semaine dernière A mon grand étonnement, il m'a paru cette fois moins bien disposé à votre égard. J'ai voulu connaître la raison d'un pareil changement ; voici ce que j'ai découvert : vous êtes, il est vrai bien noté au ministère de la justice ; mais on a pris dernièrement des informations sur votre genre de vie depuis votre arrivée à Paris, et ces renseignements n'ont pas été si favorables qu'on devait s'y attendre d'après la chaleur que j'avais mise dans mes recommandations.

— Que peut-on me reprocher ? s'écria le substitut.

— Je vous le répète, examinez votre conscience.

— La vie que je mène ici est d'une régularité que je pourrais appeler monastique. A l'exception des courts instants pendant lesquels j'ai le bonheur de vous voir, mes matinées tout entières sont consacrées au travail ; c'est un fait que peut certifier M. Pierd.

— Aussi ne s'agit-il pas de l'emploi de vos matinées, mais celui de vos soirées.

— Le soir, dit Deslandes d'un ton moins assuré, forcé de renoncer à l'espoir de vous voir, je cherche à tuer le temps ; je vais au spectacle, ou bien je vois mes amis ; le plus souvent je reste tristement au coin de mon feu.

— Voyez la calomnie, dit madame Pierd, en affectant un sourire railleur, on assure que, loin d'être réduit à tuer le temps, vous l'occupez au contraire le plus agréablement du monde auprès d'une femme aimable, spirituelle et charmante. C'est là, n'est il pas vrai, un abominable mensonge ?

Le substitut pensa sur-le-champ à Théodosie et éprouva un léger embarras que dissipa presque aussitôt un mouvement de satisfaction vaniteuse.

— Son trouble semble annoncer une secrète jalousie, se dit-il, et si elle est jalouse, c'est qu'elle m'aime Mais qui diantre a pu lui apprendre que je vais chez madame de Marmancourt ? Me ferait-elle déjà espionner ?

— Madame, dit il ensuite à voix haute, il existe un effet une femme, spirituelle et charmante, près de qui le temps, au lieu de paraître lent, me semble avoir des ailes ; mais ce n'est pas d'elle qu'il peut être question, puisque depuis mon arrivée à Paris je n'ai pas eu l'honneur de passer une seule soirée dans ce salon.

— Des compliments plus ou moins véridiques ne vous tiennent pas d'ordinaire si longtemps en arrêt, reprit Isaure d'un air d'impatience ; je vous le répète, il ne s'agit pas de moi, mais d'une personne avec qui je désire n'être mise en parallèle d'aucune manière. Daignez prononcer son nom, ou me ferez-vous enfin le plaisir de comprendre ce que je veux vous dire ?

L'accent avec lequel furent prononcées ces dernières paroles apprit au substitut qu'il serait inutile et peut-être imprudent d'éluder plus longtemps une réponse précise.

— Ah ! je devine, dit-il en vrant avec affectation ; je parie qu'on a voulu parler de madame de Marmancourt.

— Il est donc vrai que vous connaissez cette femme ? s'écria madame Pierd dont les yeux s'animèrent soudain.

Deslandes attribua la vivacité de cette interruption à la jalousie qu'il se flattait d'inspirer. Il chercha un instant lequel lui serait le plus profitable d'exciter l'inquiétude d'Isaure ou de la calmer. Sentant d'avoir passé un mauvais sujet, il agit en homme délicat.

— Madame, répondit-il d'une voix douce, j'ignore quelle interprétation ridicule on a pu donner à des visites fort innocentes. Permettez moi de réduire le chose à sa juste valeur. Il est vrai qu'un de mes amis m'a souvent prié de présenter à madame de Marmancourt, et que je vais quelquefois chez cette dame, ainsi que font beaucoup d'hommes de fort bonne compagnie...

— Voilà ce qui est fort contesté, interrompit de nouveau madame Pierd ; on assure que, même en hommes, cette société est très mal composée, et qu'excepté vous, que l'on s'étonne d'y voir figurer, il serait impossible d'y trouver une seule personne reçue dans le monde.

— Je pourrais cependant citer des noms qui démontreraient la fausseté d'une pareille assertion.

— Citez, dit la femme du conseiller d'Etat d'un air de défi, justifiez vous ; je ne demande pas mieux.

(A suivre).

POUR LES SOINS DE LA PEAU

CRÈME SIMON

POUDRE SAVON SIMON

MÉDAILLE D'OR, Paris 1900

Dépêches de Nuit

SERVICE TÉLÉGRAPHIQUE SPÉCIAL

Bourse de Paris

	5 nov. — 7 nov.
Rente de 3 0/0 ancien	98.15 — 98 15
— 3 p. 0/0 nouveau	97.90 — 97.90

8e ÉLECTION DE SAN LORENZO

M. le vicomte Sebastiani a été élu conseiller général du canton de San Lorenzo par 405 voix.

A L'ÉLYSÉE

Le président de la République a reçu ce matin, M. Collin, premier président de la cour d'appel de Bastia.

Adresse de félicitations AUX DÉFENSEURS de Port-Arthur

Paris, 7 novembre.

A la séance de ce jour, le conseil municipal de Paris, réuni en session ordinaire, a voté une adresse de félicitations aux défenseurs héroïques de Port-Arthur qui font l'admiration du monde entier.

Cette adresse de félicitations sera transmise au Tzar par notre ambassadeur à Saint Pétersbourg.

L'incident André-Syveton

Le Ministre de la guerre interviewé par un rédacteur de l'Humanité.

Paris, 7 novembre.

Un des rédacteurs de l'*Humanité* a été reçu par le Ministre de la guerre, qu'il a trouvé dans un état satisfaisant.

Le Ministre lui a déclaré que si une rencontre avec M. Syveton est jugée nécessaire, il tirait lui-même sur le terrain, mais que la justice devait suivre son cours.

Il a ajouté qu'en juillet dernier, très surmené et ayant besoin de repos, il avait résolu de donner sa démission, mais aujourd'hui, il restera à son poste, puisque les ennemis de la République tiennent tant à le voir partir.

RENDEMENT DES IMPOTS

Le rendement des impôts indirects pendant le mois d'octobre 1904 s'est élevé à 271 359 800 représentant une plus value de 5.327.300, sur les évaluations budgétaires, et une diminution de 17.104.100 francs sur les recettes du mois d'octobre 1903.

Le résultat des dix premiers mois de l'année 1904 donne une plus value de 134 401.900 francs sur la période correspondante de 1903 et un excédent de 16.485.500 sur la même période.

La Délation dans l'Armée

Paris, 7 nov.

Le *Figaro* publie des lettres établissant l'entente du ministre de la guerre avec le Grand-Orient de France au sujet de la nomination du commandant de l'école de Saint-Cyr.

Une Retraite motivée

M. le lieutenant-colonel Hartmann adresse une lettre au *Figaro*, et dit qu'il s'est retiré de l'armée écœuré de la violence et des lâchetés dont il était le témoin impuissant, et ne voulant pas recevoir le grade de colonel des mains du général André.

ELECTIONS LÉGISLATIVES

Rhône

Les électeurs de la 5e circonscription de Lyon avaient à élire un député en remplacement de M. Krauss, décédé.

Inscrits, 6.113.

M. Augagneur, maire de Lyon, radical socialiste, a été élu par 4 237 voix, sans concurrent.

Le programme électoral du nouvel élu de Lyon se résume ainsi :

Séparation de l'Eglise et de l'Etat, impôt global sur le revenu, suppression de tous les offices ministériels, enfin, reprise par l'Etat et laïcisation de tous les établissements d'assistance privée et reprise par la collectivité nationale de toutes les concessions de services publics : banques, mines, chemins de fer, assurances et au outre établissement du monopole de l'alcool et de la raffinerie de sucre.

M. Augagneur demande aussi la limitation du droit d'héritage à la ligne directe ; en dehors de cela, les fortunes doivent être soumises à un impôt progressif. »

CONSEIL DE GUERRE DE PARIS

L'Affaire Dautriche

La 11e audience

Abandon de l'accusation

L'Acquittement

La dernière audience. — Le commissaire du gouvernement abandonne l'accusation. — Stupéfaction générale. — Emotion des venus. — Reprise de l'audience. — Un arrêt d'acquittement — Applaudissements répétés.

Paris, 7 nov.

Dès l'ouverture de l'audience publique, le lieutenant-colonel Rabier, commissaire du gouvernement déclare qu'il a été chargé, en dernier lieu, par l'autorité supérieure, d'abandonner l'accusation contre les quatre officiers.

Cette déclaration à laquelle personne ne s'attendait, étonne vivement les membres du conseil de guerre et produit la plus grande stupéfaction dans l'auditoire.

Les défenseurs déclarent que dans ces conditions ils renoncent à la parole.

Le président fait connaître qu'en présence de la déclaration du commissaire du gouvernement le conseil a besoin de se reconsidérer.

Les défenseurs annoncent qu'ils leur est également nécessaire de se concerter.

L'audience est suspendue.

Dans la salle l'agitation est grande. Le public est très sympathique aux accusés surtout après les dernières dépositions des témoins à décharge.

Les paroles du commissaire ont produit un véritable coup de théâtre.

Les quatre officiers n'ont pu se défendre d'une très forte émotion.

Reprise de l'audience

Dès que les inculpés sont introduits dans la salle des débats, le président leur demande s'ils ont quelque chose à ajouter pour leur défense.

Les accusés protestent énergiquement de leur innocence.

Le président annonce que les débats sont terminés.

Dans la salle

L'auditoire est très ému ; on attend avec anxiété la lecture de l'arrêt. Toute l'assistance croit à l'acquittement des quatre officiers, devenu inévitable après l'abandon de l'accusation par le commissaire du gouvernement.

La lecture de l'arrêt

Le président donne lecture de l'arrêt du conseil de guerre qui prononce l'acquittement des quatre prévenus.

Le lieutenant colonel Rollin, les capitaines Maréchal et François et l'archiviste Dautriche sont mis immédiatement en liberté.

L'arrêt du Conseil de guerre a été à l'unanimité.

L'audience est levée au milieu des applaudissements prolongés éclatant de toutes parts dans l'assistance.

00541

Interpellation Ferrette ADRESSÉE AU GÉNÉRAL ANDRÉ

Paris, 7 h. 30 soir.

M. Ferrette, député de la Meuse, a adressé une lettre au général André l'informant qu'il l'interpellerait vendredi prochain sur la situation faite aux quatre officiers traduits devant le Conseil de guerre de Paris, incarcérés pendant cinq mois et acquittés aujourd'hui faute de charges relevées contre eux.

M. Ferrette demandera la discussion immédiate de son interpellation.

LE PARLEMENT

Chambre des Députés

Présidence de M. BRISSON

La séance est ouverte à 2 heures.

M. David, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la séance de vendredi.

Plusieurs députés demandent des rectifications au scrutin de vendredi.

Le procès-verbal est adopté.

LES SCRUTINS PUBLICS

Discussion des projets de résolution : 1. de M. Maurice Berteaux ; 2 de M. Ferdinand Bougère, concernant les scrutins publics.

M. Berteaux

dit que les faits qui se sont produits ces derniers jours suffiraient pour justifier la nécessité de réglementer plus sérieusement le vote à la Chambre. Il ne faut pas que les décisions de cette assemblée puissent être modifiées par des erreurs, dues au hasard ou à toute autre cause.

L'orateur cite d'autres faits à l'appui du projet de résolution qu'il a présenté. Il rappelle dans quelles conditions on procède au scrutin dans diverses assemblées, en Europe et en Amérique.

Les deux projets de résolution sont renvoyés à la commission sans opposition.

Discussion du projet de résolution de MM. Lasies, Fleyelle et Canao d'Ornano, tendant à interdire le vote par procuration dans les scrutins concernant le budget de l'Etat.

La discussion est ajournée.

Discussion du projet de résolution de M. Lasies concernant les scrutins publics par appel nominal.

La discussion est ajournée.

Demande de poursuites contre M. Syveton

Le président annonce qu'il a reçu une demande en autorisation de poursuites contre M. Syveton.

La demande est renvoyée aux bureaux.

TRAITÉ FRANCO-ANGLAIS

Interpellation Deloncle

Suite de la discussion des interpellations :

1. de M. Deloncle ; 2 de M. Archedeacon relatives au traité franco-anglais, et 3re délibération sur le projet de loi portant approbation d'une convention concernant Terre Neuve et l'Afrique occidentale et centrale.

M. Vigouroux

déclare que les avantages résultant pour nous de la convention franco-anglaise sont indéniables.

L'accord de la France et de l'Angleterre propagera l'idée de l'arbitrage.

Le rapprochement n'ajoute pas seulement aux garanties de sécurité de la France, il la met même en situation d'intervenir efficacement en faveur de la paix du monde qui semble assurée.

M. Sachetet

soutient au contraire que les intérêts de nos nationaux seront lésés par la convention franco-anglaise.

Il trouve que notre diplomatie a consenti des concessions trop fortes et que nous aurions pu obtenir ce rapprochement à meilleur marché.

Il essaye de démontrer que ce que nous cédons à Terre-Neuve vaut beaucoup plus que ce que nous obtenons dans l'Afrique occidentale et que ce qui nous est accordé au Maroc ne vaut pas ce que nous abandonnons en Egypte.

L'orateur termine en déclarant qu'il est contre la convention franco-anglaise qui devrait être remaniée par des négociations nouvelles.

La suite de la discussion est renvoyée à demain.

Fraudes en matière de produits agricoles

La Chambre décide de discuter jeudi matin le projet de loi relatif aux fraudes en matière de produits agricoles.

Les poursuites contre M. Syveton

Les bureaux de la Chambre se réuniront demain pour examiner la demande en autorisation de poursuites contre M. Syveton.

La séance est ensuite levée et renvoyée à demain à 2 heures.

L'Incident de Hull

La convention préliminaire

La commission d'arbitrage

Saint-Pétersbourg 7 nov.

Le « Bulletin officiel » publie le texte définitif de la convention préliminaire relative à l'incident des pêcheurs de Hull, adoptée par l'Angleterre et la Russie.

Un des articles de la convention détermine dans quelles conditions sera formée la commission d'arbitrage.

Cette commission se composera de cinq membres :

« Un officier russe, un officier anglais, un officier américain et un officier français.

« Le cinquième membre de la commission d'arbitrage sera choisi par eux.

« Si l'entente ne peut se faire, le cinquième commissaire sera choisi par le souverain d'une nation désignée d'un commun accord par l'Angleterre et la Russie. »

Comment la guerre a été évitée

Londres 7 novembre.

D'après le « Manchester Guardian » il paraît que dans cette affaire de « Dogger-Bank, » on a été plus près de la guerre qu'on ne saurait croire.

A une réunion du cabinet, la majorité des membres était pour faire arrêter, sans plus de cérémonie, la flotte russe par la flotte d'Angleterre.

M. Balfour et lord Lansdowne s'opposèrent énergiquement à cette politique et finirent par obtenir gain de cause.

Si l'opinion de la majorité avait prévalu, la guerre eût éclaté entre la Russie et l'Angleterre.

MANDCHOURIE

Télégramme du général Sakharof

Reconnaissances russes sur tout le front de bataille. — L'offensive des Japonais est retardée.

Saint-Pétersbourg, 6 h. s.

Le « Messager du gouvernement » publie le télégramme suivant du général Sakharoff.

« Moukden, le 7 novembre, 8 h. matin.

« Dans les journées de samedi et d'hier, nos troupes ont opéré des reconnaissances sur le front de bataille au cours desquelles plusieurs escarmouches assez sérieuses se sont produites.

« Il résulte des rapports adressés par les chefs des détachements qui ont opéré les reconnaissances, que les Japonais ont pris des dispositions qui montrent que leur intention n'est pas de prendre incessamment l'offensive. »

« SAKHAROFF »

Autour de la Forteresse

Les japonais essayent de faire sortir la flotte russe de la rade

Londres, 7 nov.

On mande de Tchefou au « Daily Télégraph » :

« Les Japonais après s'être servis de plusieurs stratagèmes pour attirer l'escadre russe en pleine mer, essayent par leurs attaques dirigées du front de terre de faire, sortir les vaisseaux russes de la rade.

« S'ils réussissent, ils s'établiront pour un siège d'hiver et une partie de l'armée assiégeante serait envoyée à l'armée du Nord.

« La péninsule depuis la baie du Pigeon jusqu'à la montagne d'Or est encore au pouvoir des Russes.

« Les Japonais avancent toujours sur le front Ouest.

« Ils n'ont pas réussi à couper toutes les communications avec Port-Arthur. »

Les blessures du général Stœssel ne sont pas confirmées

Saint-Pétersbourg, 7 novembre.

« Aucun télégramme n'est parvenu à l'Etat-major général au sujet des blessures que le général Stœssel aurait reçu dans la poitrine et au bras dans la journée du 1er novembre.

« On en conclut que cette nouvelle lancée par des journaux anglais pourrait bien être fantaisiste. »

EN ITALIE

Les Elections Législatives

On télégraphie de Rome :

D'après les journaux de Rome, les partis extrêmes auraient perdu plusieurs sièges.

Le groupe constitutionnel s'est beaucoup renforcé.

Agence Maritime de Transports à prix réduits

pour toutes Destinations

Formalités de douane. Avances sur marchandises. Billets de passage pour l'Amérique.

A. Padovani, rue du Cap, Bastia.

VENTE RÉCLAME

Dans le but de mieux faire apprécier la qualité de ses vins, la Maison Oreste BIAGINI, 5, Avenue Carnot, Bastia, livrera, à partir de ce jour, à titre de réclame, ses bons vins de table secs.

à 0,25 et 0,30 le litre

PETIT VIN à 0,15 le litre

Livraisons à domicile. Facilités pour le paiement. Réductions aux acheteurs de plus de 100 litres.

N. B. — La Maison livre aussi des vins choisis et de dessert en bouteilles cachetées, des vins d'Italie en flacons à 1 fr. 25 le flacon.

Huile d'olive, garantie pure, à 0,60 et 1 fr. le litre. Vinaigre rosé claire à 0,30.

Le matériel tel que fûts et dames-jeannes est prêté à titre gracieux.

Etude de Me Millie
Avoué
près le Tribunal civil de Civil

Par exploit du ministère de Dominichetti Martin, huissier à Muro, en date du cinq novembre courant, enregistré, la dame Cangioni Agathe, ménagère, assistée, judiciairement, épouse du sieur Dominichetti Jean-Dominique, cultivateur, avec lequel elle demeure à Muro, a formé contre celui-ci, sa demande en séparation de biens, et Me H. Millie, avoué près le tribunal civil de Calvi, y demeurant, a été constitué sur la dite assignation pour la demanderesse.

Pour extrait certifié conforme, par moi avoué soussigné, à Calvi, le 7 novembre 1904.
H. MILLIE.

ANCIEN CABINET PRADÈRE
PIERRE SABATÉ
Chirurgien-Dentiste du Lycée
SUCCESSEUR
DENTS & DENTIERS
(Systèmes perfectionnés)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS sans douleur
Bd Paoli, 15, ou 1er Maison Benedetti
M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à sa suite un garçon sortant d'une certaine chirurgiens-dentistes — qui n'est pas le droit d'user de la profession et qui emploient des matières autrefois à la santé pour la fabrication de leurs antiseptiques.

VASTE ET BELLE PROPRIETÉ
A VENDRE
Propriété d'environ 200 hectares, à cent mètres de la gare de Ponzichello, située non loin de l'établissement des Bains, susceptible de toute sorte de culture, une partie est complantée en céréales, avec moulin actionné par la rivière.
vente très avantageuses et facilités de paiement.
Chasse de premier ordre. Pêche abondante. Conditions de S'adresser au bureau du journal.

INSTITUTION OTTAVJ
Boulevard des Etrangers et Boulevard Lantivy
COURS SECONDAIRES DE JEUNES FILLES D'AJACCIO
Fondés en 1882
Dirigés par Mlle L. OTTAVJ, *Officier d'Académie*
Seul Etablissement subventionné par l'Etat, et où les Cours soient faits par des professeurs du Collège et de l'Ecole Normale d'Instituteurs.

Cet établissement public auquel a été annexé un pensionnat, désigné par décision ministérielle en date du 26 mars dernier, pour recevoir les boursières de l'enseignement Primaire Supérieur du Département, a été transféré depuis le 1er octobre 1903 dans un nouveau et magnifique local (Villas Costa), spécialement aménagé à cet effet, entouré de jardins, avec vue splendide sur la mer et la montagne.

Pensionnat, demi-pensionnat et externat
Des maîtresses pourvues du brevet supérieur et du certificat d'aptitude pédagogique sont attachées à l'Etablissement.
PRÉPARATION AUX DIVERS EXAMENS
Cours spécial pour le concours d'admission à l'École Normale. — Leçons particulières de langues vivantes (anglais, allemand), de musique instrumentale et de peinture.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tuyaux en poterie et en grès.
FERS A PLANCHER
Fers en barres; Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Rennes artificielles.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Général & Boulevard de Corse

LIBRAIRIE OLLAGNIER
PANORAMA DE BASTIA
sur très beau bristol, (dimensions 54/20)
Prix: 0,50 centimes
avec encadrement baguette noire filets dorés 2,00
id. baguette dorée 2,25
id. baguette vieux chêne 2,50
Carte-lettre Album
contenant quatre magnifiques vues de Bastia.
PRIX : 0,35 CENTIMES.
N. B. — *Le port en sus.*

A LA GRANDE
DISTILLERIE MODÈLE
31, rue de l'Opéra
Aux acheteurs du strict comptant **M. Simon Damiani** offre de livrer de produits de tout premier savoir :
Absinthe supérieure Abbel Bressoo 0,90 le lit.
id. Cordial 2,30 la bouteille.
id. Premier, 2,50 id.
id. Terminus, 2,50 id.
id. Pernod fils, 2,80 id.
Rhum bonne qualité, 0,55 le litre.
id. supérieur, 0,65 id.
id. origine grand arôme 50e 1,40 le litre.
Eau de vie bonne qualité, 0,80 id.
Liqueurs fines assorties, 1,10 la bouteille.
id. surfines assorties, 1,50 id.
Sirops surfins assortis, 0,80 id.
La Maison a en outre un assortiment incomparable de fûtons en bouteilles, Cognac fine Champagne, l'excellente eau-de-vie du Mirador, l'eau-de-vie de Bourgogne marque véritable « L. Georges Germain » si avantageusement connue des gourmets. Toutes les bonnes marques de liqueurs surfines, des vins exquis de Corse, de Bordeaux, de Bourgogne, Malaga, Madère, Frontignac, Porto, etc. Les grands vins de Champagne de la maison Théophile Roederer et Cie, maison fondée en 1864, ainsi que le délicieux Bouvet-Ladubay, etc.
La Maison recommande aux amateurs de bon Rhum de ne faire usage que de l'excellent Rhum des Mangoustans d'une finesse et d'un parfum sans rival.
Les vendeurs de tabacs ne doivent pas oublier que la Maison a un entrepôt de cigares, tabacs et cigarettes qu'elle livre de la façon la plus irréprochable et à des prix défiant toute concurrence.
La clientèle bourgeoise connait à l'heure actuelle que sa Maison excelle par l'assortiment et la supériorité de ses produits et que pour avoir marque, le bon et le vrai, c'est à la Maison Simon Damiani qu'il faut s'adresser.
Dépôt des cigares Interessita et Rencurel véritables.

Les Illustrations de la Corse
PAR NOVELLINI
La Corse au XVIIIe siècle, Allégorie (Salon de 1870).
Sur papier de Chine, format 80×57 . . . 6 fr
Sur papier blanc. — — . . . . 5 fr
HOMMES CÉLÈBRES
Sambucuccio d'Alando (Salon de 1878).
Sampiero Corso.
Pascal Paoli.
Napoléon Bonaparte.
Sur papier de Chine, format 40×29. Chaque. 2 fr
Ste Dévote, Patronne de la Corse (Salon de 1879).
Sur papier de Chine, format 65×50 . . . 5 fr
Sur papier Chine, format 40×30 (Réduction). 2 fr
EN VENTE :
A *AJACCIO*, chez l'auteur et chez M. de PERETTI, Libraire.
BASTIA, chez M. OLLAGNIER, Libraire

ÉCONOMIE — ÉLÉGANCE
LA MODE ILLUSTRÉE
Journal de la Famille
TRANSFORMÉ
AGRANDI
sous la Direction de Mme Alice RAYMOND
PRIX D'ABONNEMENT :
Seine, Seine-et-Oise : 3 mois, 3 fr.
Départements : 3 mois, 3 fr. 50 c.
56, rue Jacob, 56 — PARIS
Toutes les Dames ont le plus grand intérêt à se servir
DES PATRONS DÉCOUPÉS
DE " LA MODE ILLUSTRÉE "
AVEC LESQUELS ON PEUT FAIRE
TOUS LES VÊTEMENTS CHEZ SOI
Demander à l'Administration du Journal un NUMÉRO SPÉCIMEN de 16 pages in-4°, avec gravures coloriées sur la 1re page, envoyé gratis et franco.
On s'abonne également dans toutes les Librairies et dans tous les Bureaux de Poste.

BAR SOAVI
BIÈRE GRUBER
Le bock 20 c.
Le ballon 25 c.
Le demi 40 c.
Le *Sérieux* 50 c.
BONNE OCCASION
A vendre : Calèches, Victoria, Cabriolet et Charrettes ; Futailles pour vin neuves et usagées, toutes contenances, à des prix très avantageux.
S'adresser au concierge de Toga.

Atelier de dorure
SAUVEUR MAGGIOTTI, Doreur
Rue des Terrasses, Bastia
Travaux et réparations d'objets d'Eglise
Chandeliers, Reliquaires, Trônes' Crucifix, Statues, Croix, etc., etc.
Ces travaux sont exécutés avec soin et à des prix modérés.
Exécution de travaux de dorure dans les églises, ainsi que dans les appartements.





MAISON L.-N. MATTEI et Cie
Produits Recommandés
La délicieuse
LIQUEUR
CÉDRATINE
digestive et rafraîchissante
L'inimitable
VIN DU CAP-CORSE
AU QUINQUINA
Apéritif tonique et fortifiant
SE MÉFIER DES IMITATIONS

29e ANNÉE — MERCREDI, 9 NOVEMBRE 1904 — No 263

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur
Les manuscrits sont remis d'avance et repris aux Bureaux du Journal.
Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Diverses, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (Payable d'avance)

	un an	6 mois	3 mois
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »

Union postale, et autres Pays le port en sus.
On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER
FÊTE D'AUJOURD'HUI : Dédic. de Saint Sauveur.
Soleil : (heure solaire)
Lever. 6 h. 15 m. — Coucher. 4 h. 17 m.
Lune Nouv. le 7 — Premier quart, le 14
FÊTE DE DEMAIN : Saint André d'Avellino.

8 NOVEMBRE

ENGRAIS et Maladies Cryptogamiques de la Vigne

Le mildiou et le black-rot, combattus, comme on le sait, par de bonnes préparations cuproniques, agissent avec une intensité qui varie selon que les conditions climatériques et les milieux sont plus ou moins favorables à leur évolution.

Mais à côté des conditions de température et de milieu, il y a une autre cause qui permet à ces deux maladies cryptogamiques d'exercer des ravages plus ou moins considérables. Et cette cause réside dans l'état végétatif des vignes attaquées.

La pratique a, en effet, constaté que les vignes convenablement fumées offraient une résistance à ces champignons, supérieure à celle des vignes de même espèce, soumises à une production continue, mais mal fumées ou fumées irrégulièrement.

La raison de ce fait est facile à comprendre. Les tissus des vignes à qui l'on a donné les éléments fertilisants, dont elles ont besoin, sont plus résistants, les vignes sont plus vigoureuses, et l'on conçoit que les végétations cryptogamiques dans un tel milieu aient plus de peine à trouver que sur des organes moins résistants, et, par conséquent, soient moins dangereuses que sur des vignes chétives ou mal nourries.

M. Emile Laurent, de l'Institut Pasteur, a, en effet, voulu se rendre compte de la résistance de la pomme de terre au *phythophtora infestans*, proche parent du mildiou de la vigne, selon le mode de fumure appliquée à ce tubercule, et il a constaté que, sous l'influence des engrais azotés, la résistance est plus faible que sous l'influence des engrais potassiques et phosphatés.

Parmi fait — pour la vigne — a été signalé en 1902 par un grand et érudit viticulteur de Saint-Laurent-d'Aigouze, M. Trouchaud Vertier, qui écrit : « Parmi les engrais qui développent le plus le mildew et le black rot, je place en première ligne le nitrate de soude, puis en second rang le fumier de ferme, bien fait et riche en azote » D'après ce viticulteur « le grain grossit énormément sous l'influence de l'azote, mais la pulpe s'amaigrit et souffre davantage des atteintes des maladies. Les fumiers deviennent plus fins, moins rugueux, et les bouillies glissent facilement sur elles, sans pouvoir s'y fixer. Tous les champignons y pénètrent plus facilement. » Aussi, dit M. Trouchaud-Vertier, suis-je d'avis qu'il faut employer de préférence les bouillies neutres dont l'adhérence est la plus grande ».

M. Viala, inspecteur général de viticulture, nous dit à propos de l'anthracnose : « Les fumures fortement azotées déterminent un accroissement rapide des organes et préparent en quelque sorte un champ plus favorable au développement des maladies », tandis que les engrais phosphatés et potassiques, d'après les observations de MM. Coste Floret, Zacharewicz, Castel, Pastre, etc., rendent ce champ moins accessible aux maladies cryptogamiques.

Mais si peut arriver, ainsi que l'a montré M. Emile Laurent, que la constitution chimique des cellules végétales soit modifiée par l'assimilation par la plante de certaines matières fertilisantes, au point de rendre leur milieu nuisible aux champignons, qui occasionnent les maladies cryptogamiques. Dans ce cas, en étudiant les conditions d'existence des champignons et en rendant les milieux nuisibles à leur évolution, on pourrait arriver à les combattre plus aisément.

Les remarquables travaux de MM. Viala et Pacottet sur les cultures des maladies cryptogamiques dont M. Claude Brun a parlé ici-même, nous feront bientôt à ce sujet. Ils nous apprennent déjà que le black-rot ne développe bien dans les acides, tandis que les sels (chaux, potasse) et les sucres le tuent ou l'empêchent de se reproduire.

Le contraire a lieu pour le rot-blanc qui se développe bien dans les raisins déjà sucrés, ce qui explique rait l'intensité du mal, quand il se produit à la veille des vendanges.

En hâtant la formation du sucre dans les divers organes de la vigne et particulièrement dans le raisin, on pourra éviter plus facilement les attaques de black-rot et de rot-blanc.

D'après les études de MM. Müntz, Joulie, Durand, Chappaz Grandeau, Paturel, etc., la formation du sucre est facilitée par l'emploi des engrais potassiques. Il sera donc bon, dans la fumure des vignes, tout en ne mettant pas de côté l'azote qui favorise la fructification, de savoir employer plus souvent des engrais phosphatés et potassiques (superphosphates, sulfates de potasse, dans les terrains calcaires, ou chlorure de potassium, dans ceux qui ne le sont pas) ou bien des engrais composés ayant à la fois l'azote, l'acide phosphorique et la potasse, mais ces deux derniers éléments en proportions plus grandes. De cette façon tout en augmentant la résistance aux maladies cryptogamiques, on s'assurera une récolte meilleure comme qualité.

J.-B. CASTELLI.

Le Pénitencier de Castelluccio

Dans son rapport sur le budget du ministère de l'intérieur pour 1905, M. Moriot s'exprime ainsi au sujet du pénitencier de Castelluccio.

Il existe en Corse deux établissements qui reçoivent des condamnés de même catégorie que les maisons centrales ; ce sont les pénitenciers agricoles de Chiavari et de Castelluccio.

Voilà déjà bien des années qu'on se demande à quoi servent ces deux pénitenciers. Dès 1897, M. de Saint Quentin, dans un rapport sur le budget de l'administration pénitentiaire, signalait « les déplorables résultats donnés par ces deux établissements ; » l'entretien des condamnés y revient plus cher que partout ailleurs, en dépit de la consommation en nature des produits de l'exploitation agricole qui n'est pas comptée dans le prix de revient.

A plusieurs reprises, les rapports du budget ont signalé le peu de services que rendaient ces pénitenciers, et plusieurs fois l'on a proposé de supprimer, soit les deux, soit tout au moins celui de Castelluccio. On a hésité devant cette mesure, surtout parce qu'elle semblait préjudiciable aux intérêts de la Corse. On ne voit pas cependant comment l'on arrivera à conserver ces deux établissements, dont l'un au moins est de trop. On n'y interne plus, depuis le 1er janvier 1901, les Arabes condamnés par les cours d'assises de l'Algérie, et maintenant, pour assurer l'exploitation du domaine de Castelluccio, et un peu aussi pour en justifier l'existence, l'Administration centrale en est réduite à puiser dans les maisons centrales de France des condamnés en cours de peine pour les transporter en Corse.

Ne pourrait-on vraiment trouver une meilleure utilisation du domaine de Castelluccio ? Serait-il donc impossible qu'une autre administration publique, soit à l'Agriculture, soit à l'Intérieur, soit à la Guerre, en tirât un parti profitable ?

Quoi qu'il en soit, il faudra bien que, dans un avenir prochain, l'administration pénitentiaire renonce à garder un établissement qui ne répond qu'à des besoins généraux factices. Peut-être pourrait-elle reprendre le projet qu'elle a eu un moment, d'établir en Corse un dépôt de relégables, qui seraient exercés à la vie agricole avant leur transportation, projet qu'on a abandonné en présence du difficultés d'exécution, mais qui pourrait être abandonné réalisé, si l'on voulait faire les dépenses considérables mais nécessaires pour arranger le domaine et organiser la surveillance de façon à prévenir les évasions.

Mais si aucune de ces solutions n'est possible, il faut se placer nettement devant l'hypothèse de la suppression du pénitencier et de l'aliénation du domaine de Castelluccio. C'est la seule conclusion à laquelle puisse aboutir en cette affaire une Commission du budget soucieuse des intérêts généraux ; celle de 1901 l'avait déjà fait, nous ne pouvons que l'imiter et inviter à notre tour le Gouvernement à proposer, pour le budget de 1906, la suppression de l'inutile pénitencier de Castelluccio.

Les Généralités Corses

9 novembre 1417. — Naissance de Pietro Cyrneo, auteur d'un aperçu sur la Corse, connu sous le titre : « De Rebus Corsicis, » écrit comme le titre l'indique en latin.

Cet historien était prêtre et fut, paraît-il, le fondateur de la première école que nous eûmes en Corse.

Le vrai nom de Pietro Cyrneo était Pierre Felce.

Les Services Maritimes Postaux DE LA CORSE

HORAIRE

I. *Aller.* — *Départs de France pour la Corse.*

Pour Ajaccio :

Mardi, 4 h. 30 soir, de Marseille.
Jeudi, 11 h. 30 matin, de Nice.
Vendredi, 3 h. 15 soir, de Marseille.

Pour Bastia :

Lundi, 1 h. 45 soir, de Marseille.
Jeudi, 2 h. 15 soir, de Marseille.
Dimanche, 11 h. 30 matin, de Nice.
Pour Toulon et Calvi dimanche, midi 45 soir, de deux en deux semaines, de Marseille.
Pour Toulon et Ile-Rousse, dimanche, 4 h. 45 soir, de deux en deux semaines, de Marseille.
Pour Calvi et Ajaccio, samedi, 11 h. 30 matin, de Nice.
Pour Ile-Rousse et Bastia, mercredi, 11 h. 15 matin, de Nice.

II. *Retour.* — *Départs de Corse pour la France*

D'Ajaccio :

Vendredi, 7 h. soir, pour Marseille.
Samedi, 3 h. soir, pour Nice.
Dimanche, 7 h. 30 soir, pour Marseille.

De Bastia :

Lundi, 4 h. 45 soir, pour Marseille.
Jeudi, 5 h. 45 soir, pour Marseille.
Vendredi, 9 h. 30 soir, pour Nice.
De Calvi, mardi, 9 h. 30 soir, de deux en deux semaines, pour Toulon et Marseille.
D'Ile-Rousse, mardi 9 h. soir, de deux en deux semaines, pour Toulon et Marseille.
D'Ajaccio, mercredi, midi, pour Calvi et Nice.
De Bastia, mardi, midi, pour Ile-Rousse et Nice.

III. — *Lignes de prolongement.*

De Bastia : (heure de France)
Dimanche à lundi, minuit 15 pour Livourne.
Mercredi à jeudi, minuit, pour Livourne.
Vendredi, 8 h. matin, pour Livourne.

De Livourne :

Lundi, 8 h. matin, pour Bastia.
Jeudi, 7 h. 45 matin, pour Bastia.
Vendredi, 3 h. soir, pour Bastia.
De Calvi, lundi, 6 h. matin, de deux

40 FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

LES AILES D'ICARE

par CHARLES DE BERNARD

XI

LES LETTRES ANONYMES

Deslandes étranglait fort à propos en servant les dents le nom de M. Piard prêt de sortir de ses lèvres.

— Pas d'indiscrétion, se dit il, ce vieux don Juan ne me le pardonnerait pas, car je lui ai promis le secret. D'ailleurs, ceci est une explication entre elle et moi ; à quoi bon y mêler le nom de son mari?

— Madame, reprit-il, vous ne connaissez aucune des personnes qui fréquentent cette maison ; des noms que vous entendriez prononcer pour la première fois ne pourraient donc rien vous apprendre.

Madame Piard tourna la tête pour voir le substitut en face et arrêta sur lui le plus perçant de ses regards.

— Vous me jurez, lui dit-elle, que je ne connais aucun des hommes qui vont chez cette femme !

En ce moment le physionomiste et la voix d'Icare avaient une expression trop significative ; sur que Deslandes prît percevoir dans sa réponse, il comprit qu'il était interrogé non par comme accusé, ce qui eût été flatteur, mais comme témoin, ce qui devenait mortifiant. A cette déception se joignit au même instant le sentiment, non moins désagréable, du danger auquel l'exposait une situation si délicate. Il se trouvait entre deux écueils également redoutables. Mentir, c'était justifier le courroux de sa protectrice ; dire la vérité, c'était provoquer la haine du conseiller d'Etat. Or, il avait besoin de tous les deux ; quel moyen trouver pour ne blesser ni l'un ni l'autre? Dans cette perplexité, Deslandes, au lieu de répondre, mordit le bout de son gant et leva les yeux au plafond, comme s'il eût interrogé sa mémoire, de peur de commettre une erreur en jurant à la légère.

— Il paraît que vous avez besoin de préparer votre réponse, lui dit madame Piard, avec un sourire hautain ; vous avez raison de réfléchir avant que de parler, car ce que vous allez dire fixera irrévocablement l'opinion que je dois avoir de vous. Pour vous éviter la peine de chercher plus longtemps dans vos souvenirs, je vais préciser ma question. A votre connaissance, M. Piard va-t-il chez la personne dont nous parlons ?

Mis de la sorte sur la voie d'un délit maritel, un séducteur de profession n'eût pas hésité ; car le danger était éloigné et incertain, tandis que le profit était proche et évident. Par malheur pour lui, Deslandes n'avait de la roueries que ce que le gosi avait du paon, le plumage. En temps ordinaire, ce vêtement d'emprunt faisait son office d'assez bonne grâce ; mais à la moindre épreuve, il gênait les mouvements d'un naturel honnête, qui s'en dépouillait alors sans réflexion, quitte à se remplumer en fatuité après la crise. Le substitut, qui était entré dans le salon, déterminé à conquérir quelque avantage décisif, fit ce au moyen des manœuvres les plus machiavéliques, sentit faillir sa résolution dès qu'offrit d'elle-même l'occasion de l'appliquer. Atteint d'un scrupule subit, il soumit le parti qu'il devait prendre à une appréciation morale, rarement consultée en pareil cas. Il se dit qu'il convenait à lui moins qu'à personne de révéler à Isaure les méfaits de son mari, et que d'ailleurs il y aurait autant de déloyauté que d'imprudence à trahir la promesse de discrétion qu'il avait faite à l'infidèle à cheveux gris.

Il est possible, pense-t-il, qu'elle sache fort bien à quoi s'en tenir, et que son question n'aient d'autre but que d'éprouver mon caractère ; en ce cas le résultat n'est pas douteux. Exploiter en ma faveur les torts de son mari, le frapper lorsque déjà il est à terre, serait une lâcheté qui la révolterait, j'en suis sûr ; inutile qu'une noble réserve, un généreux mensonge, do vent inconsciemment me rehausser dans son esprit. Elle comprendra qu'un cœur bien placé dédaigne l'emploi de la délation.

Deslandes, qui avait fait ces réflexions en beaucoup moins de temps que nous n'en avons mis à les écrire, composa sa figure, et d'un air sérieux sous lequel perçait le légitime orgueil qui accompagne parfois le grandeur d'âme :

— Madame, dit-il, je puis vous assurer que je n'ai jamais vu M. Piard chez madame de Marmancourt.

En supposant que son mensonge lui serait compté comme une belle action, le substitut se trompe tout à fait. Les femmes en général admirent infiniment l'héroïsme, pourvu qu'il ne les contrarie pas ; mais rien ne leur déplaît comme les grands sentiments lorsqu'elles-mêmes en éprouvent de petits. Habituée à lire sur la physionomie de son protégé, madame Piard devina aussitôt qu'il la trompait ; loin d'attribuer ce mensonge à quelque cause généreuse, elle en chercha le motif parmi les plus prosaïques faiblesses du cœur humain.

— Il a peur, se dit-elle ; peur de M. Piard !

La dernière chose qu'une femme pardonne à un amant, c'est de craindre son mari. En accueillant l'idée de la vengeance, Isaure avait posé d'abord à Deslandes, en qui elle croyait trouver un allié plein de zèle et de détermination. Déçue dans cette espérance, elle éprouva seulement le plus violent dédain pour ce provincial qui, parlant sans cesse de son dévouement, manquait, par une timidité intempestive, l'occasion de le prouver. Son orgueil, blessé de ce mécompte imprévu, lui fit toute entrevoir un pourvoiteur un interrogatoire qui ne justifiait plus la confiance. Elle se leva d'un air glacial ; et s'adressant au substitut au salut cérémonieux dans son exigeait :

— Excusez-moi, lui dit elle ; j'ai des visites à faire, et il faut que je m'habille.

Deslandes comprit qu'il venait de commettre une faute, mais sans deviner le moyen de la réparer,

(*A suivre*).

en deux semaines, pour Ajaccio, Propriano et Bonifacio ; retour de Bonifacio, le mardi, 6 h. matin, par les mêmes escales.

D'Ile-Rousse, lundi, 6 h. matin, de deux en deux semaines, pour Ajaccio et Bonifacio ; retour de Bonifacio, le mardi 6 h matin, par les mêmes escales.

D'Ajaccio, samedi, 8 h. matin pour Propriano.

De Propriano, samedi, 11 h. 30 matin pour Ajaccio.

D'Ajaccio, vendredi, minuit de deux en deux semaines pour Porto Torres.

De Porto-Torres, vendredi, 9 h. 30 m., de deux en deux semaines pour Ajaccio.

Bulletin Financier

Paris, le 5 Novembre 1904.

Les dispositions favorables s'accentuent dès le début de la séance et le mouvement en avant fait de nouveaux progrès. Toutefois en dernière heure, de nombreuses réalisations pèsent sur les cours et la clôture est irrégulière et, par certaines valeurs, au-dessous des limites de la veille. Tel est le cas du Rio, du Tharsis et de plusieurs valeurs industrielles. Par contre, notre 3 0/0 passe à 99.20 l'Extérieure à 87.47. Sociétés de Crédit très fermes et toujours recherchées. Obligations Sud-Espagne 3 0/0, revenu fixe 318.

Ex-Banque, on demande à 32 francs la New Kaffra.

Il n'est pas douteux que la souscription au pair des 20.000 actions privilégiées de 500 fr. de la Société de Matériel de Chemin de Fer du Haut-Volga réservée jusqu'au 7 novembre aux porteurs d'actions ordinaires, - prendra de 3 1/2 actions privilégiées pour 1 ordinaire sera largement couverte, ces actions présentant en effet l'avantage d'être à revenu minimum calculé en dehors de leur dividende annuel de 25 l'ance, elles peuvent espérer en outre une répartition supplémentaire.

Chemins Français calmes et fermes.

Baccalauréat

Le ministre de l'instruction publique a pris l'arrêté suivant :

Art. 1er. — Les candidats au baccalauréat de l'enseignement secondaire peuvent, soit à la première partie, soit à la seconde partie de l'examen, s'inscrire à la fois pour plusieurs séries et subir dans dans une même session l'examen pour ces différentes séries.

Art. 2. — Les épreuves écrites ou orales qui, dans les différentes séries portent sur les mêmes matières et les mêmes programmes, ne peuvent être subies qu'une seule fois au cours d'une même session.

La note obtenue pour une de ces épreuves dans la première en date des séries vaut pour les autres séries.

Art. 3. — Les dispositions du paragraphe 2 de l'article 2 sont applicables au candidat admis, dans une session, aux épreuves d'une série et qui se présente, dans une session, aux épreuves d'une autre série. Toutefois, s'il en fait la demande, le candidat est admis à passer de nouveau des épreuves déjà subies dans une autre série à une session antérieure.

Art. 4. — Sont inscrites sur le diplôme de bachelier de l'enseignement secondaire les différentes mentions obtenues par le candidat à la première et à la seconde partie.

Fait à Paris, le 1er novembre 1904.

Une idée originale

La carte postale « l'Universelle » — Les modes, comme les jours, se suivent et ne se ressemblent pas. Mais à toute règle, il y a une exception : la Carte postale en est une.

Il y a déjà bon nombre d'années qu'elle naquit un jour, de la fantaisie d'un artiste. Depuis, elle a grandi, et, jolie comme une princesse de conte de fée, coquette comme la coquetterie elle-même, ayant emprunté à tout ce qui existe un peu de sa beauté, elle apparaît si séduisante, qu'elle captive tous et toutes, qu'aujourd'hui son empire est le monde entier.

L'album de Cartes postales devient l'objet nécessaire, à la fois agréable et utile, que l'on trouve à chaque foyer, que le geste appelle, que la main recherche, quand l'ennui vient voiler l'âme de mélancolie, ou, quand celle-ci perdue dans la rêverie, sent le vertige s'emparer d'elle.

Tout passe, dit-on. Non ! La Carte Postale est là pour lutter contre l'Oubli, pour faire revivre le Passé ! C'est la petite veilleuse dont la lumière pâle, mais fidèle, demeure dans la nuit des temps écoulés, et à sa lueur, on voit revivre tous les visages chers, tous les lieux aimés.

Mieux que les spirites, elle sait évoquer les morts, les êtres et les choses disparus !

Mais un peu de la gloire de la Carte Postale revient à sa mère, la Photographie, qui lui a légué son pouvoir magique, car sans elle, la petite carte postale n'aurait jamais vu le jour.

Aussi, les fervents de la photographie sont-ils nombreux.

« Qui n'a pas son petit appareil ? » pourra-t-on bientôt crier.

Cependant depuis longtemps déjà, les amateurs de photographie avaient un désir : faire de leurs œuvres photographiques des cartes postales.

Etre éditeur ; éditeur de leurs œuvres, avoir des cartes postales à eux, qui reproduisent leur paysage préféré, celui que l'on retrouve au fond de sa pensée, mais jamais à la devanture des libraires, voilà qui était leur rêve.

Combien, à la campagne ou à la mer, contemplant leur villa ou leur maisonnette, si coquette dans leur parure d'été, n'ont pas soupiré : quel dommage de ne pas avoir ce sujet, en carte postale, à envoyer aux amis ! Cela aurait un petit air de propriétaire-châtelain, pas du tout à dédaigner.

Eh bien, que Messieurs les artistes Photographes soient satisfaits.

M. E. Bernard va réaliser leur désir !

Qui est-ce M. E. Bernard !

Un grand imprimeur éditeur de Paris, qui a souvent, fort souvent des idées originales et très bonnes. Témoin celle-ci :

Pour la modeste somme de 5 francs vous pourrez dorénavant avoir un « cent » de cartes postales, représentant le sujet que vous voudrez : portrait, villa, paysage, statue, groupe, tableau, objet artistique, etc.

Pour cela, il suffira d'adresser franco à la Maison Bernard, un cliché, une épreuve, une photographie, un dessin, une aquarelle ou un objet quelconque dont on désire la reproduction, et qui sera rendu avec les cartes postales.

Rien n'est plus simple, et chacun pourra avoir ainsi « ses » cartes postales, dans un délai de quinze jours ou un mois au plus.

Envoyer les documents ou les demandes de renseignements concernant la Carte postale « l'Universelle » par l'intermédiaire des correspondants des Messageries Hachette, des bibliothèques des gares, chez M. E. Bernard, 29, quai des Grands-Augustins, Paris, et dans ses succursales : 1, rue de Médicis et Galeries de l'Odéon, 8-9-11, ou à l'imprimerie, 14 et 15, rue de la Station, à Courbevoie.

Nouvelles Militaires

M. le capitaine Colonna, du 22e régiment d'infanterie coloniale, passe au 23e de même arme pour convenances personnelles.

— MM. les capitaines d'infanterie en retraite Manconi et Marieni passent au régiment de réserve de la Corse.

— Les sous-officiers réservistes dont les noms suivent ont été promus au grade de sous-lieutenant de réserve dans les régiments ci-après :

Rég. d'Auxerre, M. Pajanacci.
Rég. d'Orléans, M. Giorgi.
Rég. de Belley, M. Profizi.
Rég. d'Autun, M. Rossi.
Rég. de Parthenay, M. Ristori.
Rég. de Saint-Brieuc, M. Porcelli.
Rég. d'Auxonne, M. Casnaldi.
Rég. de Chambéry, M. Rossignoli.
Rég. de Digne, M. Graziani.
Rég. de Corse, MM. Antonini, Gaidoni, Marchetti, Massoni, Moracchini, Petrocchi, Pianelli.

Curieuses Observations Medicales

CONCERNANT

LE DIABÈTE

A la suite de mon article « les Diabétiques, » je reçois un grand nombre d'observations intéressant les diabétiques qui ont été soumis à la cure des raisins.

Les succès étonnants de ce nouveau traitement se comptent par milliers. Je crois de mon devoir de médecin de mettre sous les yeux de mes intéressés les lettres suivantes :

Bordeaux, le 28 avril 1903

Monsieur le Professeur Jacquemin,

Je suis heureux de vous résumer ci-dessous une observation récente d'un de mes malades, atteint du diabète, dont le plus case, après trois semaines de traitement, a considérablement diminué. Recevez, etc.,

Docteur J. BUSSAUX.

Arthritisme-diabète.

M. B..., à Bordeaux, âgé de 75 ans, arthritique et diabétique, traitement deuxième commencé le 14 mars 1904 Régime antidiabétique très sévère (arrêt de sucre, salicylate de lithine, eau de Vichy).

14 mars (urines total des urines manque) mais on trouve 50 gr. 50 par 1.000 cm. c.

3 avril. — Volume, 2.270 cm. c. ; glucose, 50 gr. par 1.000 cm. c. ; total : 113 gr. 50.

22 avril. — Traitement ensuivi par Ferment de raisins à partir du 3 avril. Résultat : Volume, 2.000 cm. c. ; glucose, 24 gr. par 1.000 cm. c. ; total en 24 heures : 48 gr.

Le résultat de la médication se passe de commentaires.

Forges-les-Eaux, le 11 août 1904.

Monsieur le Professeur Jacquemin.

Veuillez m'adresser par retour 3 flacons de votre ferment. Il réussit admirablement. Un de mes clients, diabétique, n'a plus de sucre dans ses urines Un autre s'en guérit de maux d'estomac et cela me décide à prendre moi-même de votre ferment pour le même cas ; j'attends donc impatiemment votre envoi.

Agrico, etc.

MARCEL LEMAIRE,
Pharmacien de 1re classe.

Après les deux observations ci-dessus, il n'est pas douteux que les diabétiques voudront employer le Ferment Jacquemin. Nous ne saurions trop les engager dans cette voie, qui est celle de la guérison absolue. Mon affirmation ne saurait être démentie, car, pour ma part, aucun de mes malades soumis au Ferment Jacquemin n'a connu l'insuccès de la médication.

Dr PASCY-TARBIER.

Pour tous les renseignements, écrire à M. Jacquemin, Institut de fermentes scientifiques, à Malzéville (Meurthe-et-Moselle), qui, sur demande, enverra gracieusement une brochure contenant la communication à l'Académie de Médecine et de nombreuses observations sur des cas particuliers.

Pensions de Retraite

Les pensions de retraite des personnes ci-après dénommées ont été liquidées :

Campana Pierre, adjudant, 40 ans 2 mois 16 jours de services, 1.233 francs.

Carabelli Antoine-Jourdan, sergent, 32 ans de services, 905 francs.

Castelli Dominique-Louis-François, sergent, 25 ans 9 mois de services, 815 francs.

Vincigurra Antoine-Jean, soldat, 29 ans de services, 630 francs.

Avis & Communications

Syndicat des mouleurs et ébénistes. — Le syndicat des mouleurs et ébénistes invite les camarades travaillant avant la grève dans les ateliers de M. ARENA et M. Ossabelli, à reprendre le travail le mercredi 9 du mois courant, les dits patrons étant signataires des nouveaux tarifs.

La Commission exécutive.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 8 novembre

Thermomètre. — 7 heures du matin, + 16 à midi, 17°. à 7 heures du soir, + 10°5
Maxima, 17 2. Minima, 15 4

Baromètre. — 7 heures du matin, 759 mm. à midi, 756 mm. 6 heures du soir, 759 mm.

Vent. — Dans la matinée, O. frais.
Dans l'après-midi, 1. assez fort.

Etat du ciel, couvert.
Pluviomètre, 3 mill. 1 mm

Au Palais

M. Dominique Tomasi, licencié en droit, a prêté serment en qualité d'avocat, devant la Cour d'appel.

M. Tomasi compte se faire inscrire au barreau de Bastia.

Médaille d'honneur

Le ministre de la guerre a décerné une médaille de bronze au caporal infirmier Geronimi, de la section mixte d'Yen-Bay ; s'est particulièrement distingué par son zèle, son dévouement et sa conduite pendant les épidémies de peste et de choléra qui ont sévi dans les différents postes de l'Indo-Chine, au cours de l'année 1903.

Défense mobile

M. le médecin de 1re classe Sieco, médecin-major de la défense mobile de Rochefort, passe à la défense mobile de la Corse, par permutation avec M. le médecin de 1re classe Avrilleaud.

Arrestations

Le brigadier Bertrand et l'agent Paoletti ont procédé à l'arrestation du portefaix Martelli Paul Jean, âgé de 29 ans, inculpé de coups et blessures et entravé à la liberté du travail.

— Le service de la sûreté de Marseille a procédé à l'arrestation du nommé Debon Jules, portefaix, inculpé de complicité de vol de titres au porteur au préjudice de M. Schiarini Ferdinand, garçon d'hôtel à Bastia, et a été amené devant M. le juge d'instruction Virgitti. Debou a déclaré qu'il ne répondrait à M. le juge d'instruction qu'en présence de son conseil, Me Decori.

Il a été écroué à la prison.

Tribunal correctionnel

Le tribunal correctionnel a eu d'abord à s'occuper de deux dockers poursuivis pour coups et blessures et entraves à la liberté du travail. Franchi Jean-Laurent et Muzzotti Thomas ont été condamnés, le premier à vingt jours de prison, le second à douze jours de la même peine.

— On se rappelle qu'en juin dernier, des pêcheurs de Bastia se sont rendus à l'étang de Biguglia, sur trois embarcations, pour empêcher leurs camarades embauchés par Mme de Corsi de continuer la pêche.

Treize pêcheurs et la femme de l'un d'entre eux étaient traînés devant le tribunal correctionnel sous l'inculpation de passage sur la propriété d'autrui et entrave à la liberté du travail.

Le tribunal, tenant compte qu'ils avaient ensuite accepté les conventions intervenues avec les propriétaires, les a condamnés simplement à 16 francs d'amende chacun.

— On n'a pas oublié qu'au mois de juillet un enfant qui stationnait devant la devanture de l'armurier Cibert était blessé à la joue par un coup de pistolet parti accidentellement entre les mains du nommé Zattera Hyacinthe. Ce dernier ainsi que l'ouvrier armurier Emile Gatti étaient poursuivis pour blessures par imprudence.

Zattera a été condamné à 60 frs d'amende, et Gatti, à 20 francs. On statuera ultérieurement sur la demande en dommages-intérêts.

Pianos

M. Marius Blanc, ex-accordeur réparateur de pianos de la manufacture Boisselot, de Marseille, nouvellement installé à Ajaccio, prévient sa nombreuse clientèle qu'il sera à l'Ile-Rousse le 7 novembre à l'hôtel Degiovanni, à Calvi, hôtel Christophe Colomb et Corte, hôtel Paoli. M. Blanc ne faisant que passer dans ces trois villes, les personnes désireuses de profiter de son passage peuvent laisser leur adresse dès aujourd'hui aux hôtels ci-dessus indiqués.

Montre volée

Hier, au moment de la levée du corps du cordonnier Lunardi Joseph, une montre en or de 250 frs qui était suspendue à son chevet disparut. Les soupçons se portèrent sur un des individus chargés du transport de la bière ; les agents de police le surveillèrent, et vers 4 heures du soir le mirent en état d'arrestation au moment où il se disposait à vendre cette montre ; c'est un nommé R. André, âgé de 17 ans ; il a rendu la montre, mais a été déféré à M. le procureur de la République qui a maintenu son arrestation.

Vélo-Club Bastiais

Les membres de la dite société sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu ce soir mercredi à 8 heures et demie. — *Le Secrétaire.*

Bonne nourrice

Bonne nourrice demande à se placer.

S'adresser au bureau du journal.

A vendre

Pour cause de départ, meubles, garnitures de cheminées, glaces vases artistiques et objets divers.

S'adresser Bd Paoli, 18, au 5me étage. Le matin, de 8 à 10 heures et le soir, de 2 à 4 heures.

Chirurgien-Dentiste

M. E. Boitrami, dentiste des Hôpitaux et du Lycée de Marseille, a l'honneur de prévenir sa clientèle de Bastia, que son opérateur M. L. Garibaldi, dentiste adjoint des Hôpitaux, sera visible du 11 au 23 novembre, au Grand Hôtel Lingenieur, à Bastia.

Vaccinations

Mme Berti, sage-femme, vaccinera les enfants lundi 7 et jeudi 10 novembre, de 1 heure à 3, Cours de l'Ormeau.

Bonne occasion

A vendre, jolie victoria à 2 ou 4 places à volonté, siège mobile pour cocher, état de neuf. S'adresser à M. Branini, sellier, Bd de Cardo.

Expéditionnaire maritime

Pour toutes opérations et formalités de douane, on peut s'adresser, route du Cap, 2, à M. P. Oletta, ancien contrôleur des douanes.

Cabinet de consultations

M. le docteur Casalta ouvrira son cabinet de consultations à Cervione, à partir du 10 novembre prochain.

A louer

Un appartement composé de huit pièces et deux cabinets au premier étage, jardin, écurie et cave, rue du Castagno.

Pour visiter s'adresser à M. Colombani, huissier, rue de la Miséricorde.

— Appartement de 9 pièces, au 1er étage, place Saint-Nicolas, 13. Pour le visiter s'adresser à M. Raffalli, même étage.

— A louer de suite un appartement composé de 9 pièces, situé au 3e étage, de la maison Fantazzi, 15, place Saint Nicolas.

S'adresser à M. Pierre Zannini, bijouterie-Mattei, 20, Bd Paoli.

— Villa à louer, rue de l'Hôpital militaire. S'adresser au bureau du journal.

Pharmacie Centrale

Produits chimiques et pharmaceutiques des premières maisons de Paris, livrés seulement après examen et garantis absolument purs. Spécialités françaises et étrangères. Analyses médicales et industrielles.

Emulsions d'huile de foie de morue aux hypophosphites. Eminemment reconstituantes ces émulsions, grâce à leur goût agréable, sont acceptées par les estomacs les plus délicats.

M. Luigi, pharmacien de 1re classe, place Saint-Nicolas, Bastia.

Etat Civil

NAISSANCES

Carlomalasce Joseph-Marie.

DÉCÈS

Marsocchi Grâce-Marie, célibataire, 35 ans, de Zalana.

LIBRAIRIE OLLAGNIER

ENCRIERS
à fermeture automatique élastique
Système Colombani



Encriers classiques. — Encriers portatifs. — Encriers administratifs. — Encriers de fantaisie. — Encriers réclames.

Avis au Commerce

Le vapeur *Cardénia*, chargera à Marseille pour Bastia, le 10 courant.

Il partira de Bastia pour Tunis, samedi 12.

Pour tous renseignements s'adresser :

A Marseille, à la Cie Franco-Tunisienne de Navigation, 7, rue de la République.

A Bastia, à M. Sauveur Sisco, agent, rue du Nouveau-Port, 1 bis.

Dépêches de Nuit

SERVICE TÉLÉGRAPHIQUE SPÉCIAL

Bourse de Paris

	7 nov.	8 nov.
Rente 3 0/0 amortissable	98.15	98 25
— 3 p. 0/0 amortie	97.90	97.90

RECETTE DES POSTES de Cagnano

Une recette auxiliaire des postes sera ouverte à Cagnano le 1er décembre prochain.

LE DOCTEUR NEGRETTI est hors de danger

Paris, 8 nov

Le docteur Negretti d'Ile Rousse, victime d'un accident de chemin de fer survenu, il y a quelques jours, sur la ligne de Paris à Brest, est complètement hors de danger.

LES OBSÈQUES de M. Paul de Cassagnac

Paris, 8 novembre.

Les obsèques de M. Paul de Cassagnac ont eu lieu aujourd'hui.

Le cortège s'est formé devant la maison du défunt. Une foule énorme d'amis se pressaient autour du cercueil.

Deux membres de la Presse et deux députés, MM. Cuneo d'Ornano et Pegliesi Conti, tenaient les cordons du poêle.

Le deuil était conduit par les deux fils du défunt MM. Paul et Guy de Cassagnac.

Remarqué dans le cortège, les représentants de la presse parisienne et de nombreuses notabilités impérialistes.

Le duc d'Orléans était représenté par le directeur de son cabinet politique.

Aucun discours n'a été prononcé.

L'ETAT DE SANTÉ du Général André s'est aggravé

Paris, 8 novembre.

Les dernières nouvelles sur l'état de santé du général André sont moins favorables que celles des jours précédents.

On aurait constaté des symptômes de congestion cérébrale.

Conseil des Ministres

Les ministres se sont réunis ce matin, à l'Elysée, sous la présidence de M. Loubet.

M. Rouvier et le général André, retenus à la chambre pour cause de maladie, n'assistaient pas à la réunion.

Mouvement judiciaire

M. Vallé, garde des sceaux, a soumis à la signature présidentielle un mouvement dans la magistrature.

M. Bourgeuil, juge d'instruction à Paris, dont il a été question au cours des révélations faites à la Chambre sur la délation dans l'armée, reprend les fonctions de simple juge près le même tribunal.

Affaires courantes

Le Conseil s'est occupé ensuite de l'expédition des affaires courantes.

Les documents du Grand-Orient

Paris, 8 nov.

Mme Bidegain a déclaré devant plusieurs journalistes que son mari avait reçu cent mille francs pour la livraison des documents lus à la tribune de la Chambre par M. Guyot de Villeneuve.

L'incident André-Syveton

Provocations

Paris, 8 novembre.

Plusieurs officiers, à la suite des incidents de la séance de vendredi, ont envoyé des témoins à M. Syveton.

Des pourparlers ont eu lieu pendant toute la journée.

La Commission des poursuites

Paris, 8 novembre.

La Commission chargée d'établir si des poursuites doivent être dirigées contre M. Syveton, s'est réunie aujourd'hui.

Sur onze membres dont se compose cette Commission, neuf ont été favorables aux poursuites et les deux autres hostiles.

L'Affaire Dautriche

Après le coup de théâtre du conseil de guerre. — Mauvaise impression. — Les commentaires de la presse. — La révision du procès Dreyfus devenue impossible.

Paris, 8 novembre.

La façon dont s'est terminée cette affaire autour de laquelle on avait fait tant de bruit, a causé une mauvaise impression dans tout le pays.

La plupart des journaux, commentant les incidents de l'audience d'hier et l'acquittement des quatre officiers, accusent l'autorité supérieure d'avoir agi avec une légèreté inconcevable.

Les organes radicaux impotent aux généraux Delanne et Delacroix d'avoir fait devant le conseil de guerre des dépositions autres que celles faites à l'instruction.

Certains journaux disent qu'après l'abandon des poursuites et l'acquittement des quatre officiers, la revision du procès Dreyfus devient impossible.

LE PARLEMENT

SÉNAT

Présidence de M. FALLIÈRES

La séance est ouverte à 3 heures.

M. Leroux, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, qui est adopté.

Le travail dans les mines

Ire délibération sur la proposition de loi, adoptée par la Chambre des députés, relative à la durée de la journée de travail dans les mines.

M. Maruéjouls

est favorable à une proposition dont les applications seront variables suivant la région et la profession.

Après diverses observations présentées par plusieurs orateurs, la discussion générale est close.

Le vote de l'ensemble

Les huit articles de la proposition relative à la durée de la journée de travail dans les mines, sont adoptés successivement avec certaines différences sur le texte voté par la Chambre.

La séance est ensuite levée et renvoyée à jeudi à 2 heures.

Chambre des Députés

Dans les Bureaux

Les députés se sont réunis dans les bureaux pour examiner la demande en autorisation de poursuites contre M. Syveton.

Présidence de M. BRISSON

La séance est ouverte à 2 heures.

M. Lamaine, l'un des secrétaires, donne lecture du procès verbal de la séance d'hier.

Les blés étrangers

La Chambre répondant à une question posée par MM. Bignon et Mougeot relative aux droits sur les blés, dit qu'il n'est pas question de réduire ou de suspendre le droit de sept francs sur les blés étrangers entrant en France.

TRAITÉ FRANCO-ANGLAIS

Interpellation Deloncle

Suite de la discussion des interpellations :

1. de M. Deloncle ; 2 de M. Archedeacon relatives au traité franco-anglais, et 1re délibération sur le projet de loi portant approbation d'une convention concernant Terre Neuve et l'Afrique occidentale et centrale.

M. Herbert

Le député des Ardennes est partisan de l'intégrité du Maroc.

Il pense que pour soumettre l'empire marocain à notre influence, la pénétration pacifique n'aura pas d'effet. Il croit qu'une guerre seule pourrait nous permettre d'atteindre ce but.

M. Herbert estime que notre entente avec le Kultan doit être complète pour arriver à nos fins.

M. Delafosse

parlant des concessions faites par nous à l'Angleterre, exprime la crainte que les intérêts des pêcheurs français ne soient complètement sacrifiés.

Il s'étend ensuite sur les inconvénients pour une nation telle que la nôtre, de vouloir pratiquer une politique continuelle d'expansion coloniale.

Il dit que l'Indo-Chine nous échappera un jour à la suite d'une agression possible de la part de la Chine ou du Japon.

M. Delafosse ajoute que lorsque le Japon déclara la guerre, il a hésité entre la Russie et la France.

Il termine en faisant des vœux pour le triomphe de l'alliance entre la France l'Angleterre et la Russie.

M. Boni de Castellane

déclare que la convention franco-anglaise ne satisfait personne.

En Angleterre on est d'accord à reconnaître que les concessions faites par le gouvernement anglais sont exagérées par rapport à celles accordées par nous.

En France, dit l'orateur, nous disons le contraire et l'on pense généralement que ce que nous avons donné est bien plus considérable que ce qui nous a été accordé.

M. Boni de Castellane estime que la convention franco-anglaise devrait faire l'objet de nouvelles négociations.

M. Thierry

envisage la question des pêcheries françaises à Terre Neuve.

Il démontre que la situation de nos pêcheurs à Terre-Neuve, sera déplorable après les concessions que nous avons faites à l'Angleterre.

M. Etienne

dit que la République a reconstitué notre empire colonial.

Il est partisan d'une pénétration pacifique au Maroc, pénétration qui aboutira à nous faire acquérir une situation toute privilégiée dans l'empire marocain. La guerre ne sera pas nécessaire pour cela, et la sécurité de notre frontière franco-marocaine sera assurée.

M. Etienne fait un grand éloge du général Lianley et termine en déclarant qu'il votera la convention franco-anglaise qui nous assure des avantages appréciables.

La suite de la discussion est renvoyée à une séance ultérieure.

Les poursuites contre M. Syveton

Suite de la discussion ayant trait aux poursuites intentées contre M. Syveton.

La commission des poursuites a déposé son rapport qui conclut à la suspension de l'immunité parlementaire dont jouissait M. Syveton.

L'urgence est demandée.

M. Gauthier de Clagny

combat l'urgence et demande le renvoi à une autre commission pour modifier les termes de la première délibération.

En volant les poursuites, la Chambre préjuge la culpabilité de Syveton.

Le député de Seine-et-Oise rappelle plusieurs précédents qui ne donnèrent pas lieu à des poursuites.

Le renvoi à une autre Commission

Le renvoi à une autre Commission de la demande de poursuites formulée contre M. Syveton, mis au vote, a été rejeté par 387 voix contre 170.

L'urgence est déclarée.

Les poursuites contre M. Syveton sont autorisées

M. Julien Goujon parle contre les poursuites.

Le rapporteur soutient les conclusions de son rapport.

Finalement les poursuites contre M. Syveton sont autorisées.

La séance est levée à 9 h. 15.

LA GUERRE RUSSO-JAPONAISE

MANDCHOURIE SUR LE CHA-HO

La situation n'a pas changé Les deux armées s'observent

Saint-Pétersbourg, 8 novembre.

« Les télégrammes parvenus aujourd'hui de Mookden annoncent que la situation n'a pas changé depuis hier.

» Les positions des armées belligérantes restent les mêmes. Aucun engagement sérieux ne s'est produit depuis le dernier télégramme du général Sakaroff.

» Les deux armées continuent à rester inactives. »

PORT ARTHUR

NAVIRE DE GUERRE JAPONAIS coulé

Londres 8 novembre.

Le correspondant du *Daily News* à Shanghaï, télégraphie :

« Un navire de guerre japonais dont le nom n'est pas connu, a heurté une mine flottante au large de Port-Arthur.

» Ce navire aurait coulé, on ignore le sort de l'équipage. »

Les approvisionnements de la place

Londres, 8 nov.

On télégraphie de Chefou au « Morning-Post » :

« De nombreuses jonques et plusieurs vapeurs de faible tonnage, appartenant à diverses compagnies se trouvent dans le port.

« Tous ces navires sont chargés de provisions et prêts à prendre la mer pour profiter d'une occasion favorable qui leur permettra de forcer le blocus et d'approvisionner la garnison de la place des provisions fraîches. »

Positions prises par les Japonais du 26 Oct. au 3 Nov.

Londres, 8 novembre.

Le *Times* publie le télégramme suivant que lui adresse son correspondant à Vei-Hai-Vei :

« Des Chinois arrivés hier, rapportent que les positions prises par les Japonais dans les assauts qu'ils ont livrés du 26 octobre au 2 novembre, sont toutes en dehors du périmètre des grands forts qui seraient encore au pouvoir des Russes. »

Nouvelle attaque furieuse contre le centre des positions russes. — Les Japonais repoussés avec pertes énormes.

Londres, 6 heures soir.

Le « Daily Télégraph » publie le télégramme suivant que lui adresse son correspondant à Shanghaï, le 7 novembre, 9 h. matin :

« Une nouvelle attaque furieuse a été dirigée hier par les Japonais contre le centre des positions de Port-Arthur.

» Elle a eu seulement comme résultat des pertes considérables pour l'armée assiégeante.

» Les Japonais ont marché à l'assaut à plusieurs reprises, par colonnes considérables. Ils ont été repoussés, décimés par le feu des Russes.

» Le général Stoessel peut tenir encore longtemps. »

Les Morts du Jour

Le général Derendinger

On annonce la mort du général de division Derendinger du cadre de réserve.

PIANOS ET MUSIQUE
Accords et Réparations
Vente, Achat, Location, Echanges
Mandolines, Guitares
Accessoires de Musique
Marius Blanc
ex accordeur réparateur de pianos, harmoniums de la manufacture de pianos Boisselot, de Marseille,
AJACCIO, PLACE DES PALMIERS, 1.
Et face l'Hôtel de Ville
En raison des nombreuses demandes qui lui sont adressées, M. BLANC ne répondra qu'aux lettres affranchies pour la réponse.

SCIERIE MÉCANIQUE et Tonnellerie
Togo, Bastia
Bois de Chauffage, rendu à domicile, au prix de 4 francs les 250 k.
Sciure de Pin 1 fr. 25 le sac.
Pieux de Vigne en châtaignier sauvage. S'adresser à M. ANTOINE EMANUELLI, Industriel.

VENTE DE VIN
On demande pour la vente du vin en détail, une personne déjà établie avec magasin bien situé dans Bastia et pouvant avec toutes garanties fournir les meilleures renseignements. S'adresser par écrit au journal le *Petit Bastiais*.

Grand Entrepôt de Vins
Garantis naturels à l'analyse
ORESTE BIAGINI
Bastia, 5, Avenue Carnot, 5, Bastia
Maison de confiance
Par suite des importants achats de raisins, pressurer des meilleurs propriétaires de Vescovato, Aleria, Tallano, Aleria et Ghisonaccia, qu'Elle vient de faire, et désire en de la verser le plus possible la classe ouvrière, la maison Oreste Biagini livrera, à partir de ce jour, ses vins aux conditions suivantes :
VINS VIEUX
Rouge de table, bonne qualité, 0,30 le litre.
Blanc et Rouge, premier choix, 0,35 et 0,40 le litre.
Blanc et Rouge, en bouteilles cachetées, 0,60 verre à rendre.
Rouge d'Italie, en fûtaille de 2 litres 1/2, 1 fr. 25, verre à rendre.
VINS NOUVEAUX
Rouge, absolument pur et clair, 0,25 et 0,25 le litre.
VINAIGRE, Rosé clair, 0,30 le litre.
HUILE D'OLIVE garantie pure, 1 fr. le litre.
Livraison à domicile.
D'importantes réductions seront faites aux acheteurs de gros et demi-gros.
Facilités pour le paiement.

CHOCOLAT MENIER

LIBRAIRIE OLLAGNIER

PANORAMA DE BASTIA

sur très beau bristol, (dimensions 54/20)

Prix : 0,50 centimes

avec encadrement baguette noire filets dorés 2,00
id. baguette dorée 2,25
id. baguette vieux chêne 2,50

Carte-lettre Album

contenant quatre magnifiques vues de Bastia.

PRIX : 0,35 CENTIMES.

N. B. — *Le port en sus.*

BLANCHISSAGE et Repassage

Mlle MARIE VESPERINI
rue Notre-Dame, Ajaccio

Travail soigné

BAR SOAVI

BIÈRE GRUBER

Le bock 20 c.
Le ballon 25 c.
Le demi 10 c.
Le *Sérieux* 50 c.

BONNE OCCASION

A vendre : Calèches, Victoria, Cabriolet et Charrettes ; Futailles pour vin neuves et usagées, toutes contenances, à des prix très avantageux.
S'adresser au concierge de Toga.

Atelier de dorure

SAUVEUR MAGGIOTTI, Doreur
Rue des Terrasses, Bastia

Travaux et réparations d'objets d'Eglise

Chandeliers, Reliquaires, Trônes' Crucifix, Statues, Croix, etc., etc.
Ces travaux sont exécutés avec soin et à des prix modérés.
Exécution de travaux de dorure dans les églises, ainsi que dans les appartements.

Indispensable en Campagne
ALMANACH DE LA GAZETTE DU VILLAGE
DENIOT Fils Aîné

ALAMBICS DENIOT
pour Bouilleurs de Cru

Librairie du *Petit Bastiais*

Livrets-Chaix

MM. les Voyageurs pourront se procurer à la Librairie CHAIX, 20, rue Bergère, Paris, dans les gares et les librairies les Recueils suivants, publications officielles des chemins de fer, paraissant depuis cinquante ans, avec le concours des Compagnies :

L'Indicateur Chaix (paraissant toutes les semaines) avec cartes. . . . 1 fr.
Livret-Chaix continental (mensuel) :
1re vol., réseaux français, avec huit cartes 1.50
2e vol., services étrangers, avec carte coloriée 2.00
Livret-Chaix spécial de chaque réseau (mensuel) avec carte 0.50
Livret-Chaix spécial des chemins de fer de la Suisse (mensuel) avec carte. 0.50
Livret-Chaix des Voyages circulaires de chaque réseau avec cartes, plans et gravures 0.30
Celui du réseau P.-L.-M. . . 0.40
Livret de l'Algérie et de la Tunisie (mensuel) avec carte coloriée. . 0.50
Livret spécial des Environs de Paris (mensuel) avec sept cartes . . 0.40
Livret de la Banlieue avec cartes : Ouest . . . 0.15 ; Orléans et Lyon 0.15 ; Nord. . . . 0.15 ; Est 0.15
Livret des Rues de Paris (Omnibus, Tramways et Théâtres) avec plan de Paris et plans numérotés des théâtres 2.00

L'ARGUS DE LA PRESSE

Fondé en 1879
LE PLUS ANCIEN OFFICE DE COUPURES DE JOURNAUX
Lit, découpe et traduit tous les journaux du monde, en fournit les extraits sur n'importe quel sujet.
PARIS. — 14 rue Drouot. — IXe
CORRESPONDANTS de L'ARGUS : St-Pétersbourg, Londres, Berlin, Vienne, New-York, Lisbonne, Genève, Bruxelles, Constantinople, Athènes, Dublin, Rome, Milan.

NOUVELLE ENCRE GARDOT. DIJON.
TUMEUR

VASTE ET BELLE PROPRIÉTÉ A VENDRE

Propriété d'environ 200 hectares, à cent mètres de la gare de Puzzichello, située non loin de l'établissement des Bains, susceptible de toute sorte de culture, une partie est complantée en céréales, avec moulin actionné par la rivière.
vente très avantageuse et facilités de paiement.
Chasse de premier ordre. Pêche abondante. Conditions de S'adresser au bureau du journal.

HOTEL D'EUROPE

ADELAIDE COLOMBANI
Bastia — 3 et 5, rue de l'Opéra — Bastia

Cet Hôtel se recommande par sa belle situation, au centre de la ville, à proximité des principaux établissements.
Il possède, en outre, un superbe jardin éclairé à l'acétylène, où les clients peuvent prendre leur repas pendant l'été.
Banquets — Noces — Festins
Pension à des prix modérés

ANCIEN CABINET PRADÈNE
PIERRE SABATÉ
Chirurgien-Dentiste du Lycée
SUCCESSEUR
DENTS & DENTIERS (Systèmes perfectionnés)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS sans douleur
Bd Paoli, 15, au 1er
Maison Benedetti

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, qu'elle ne vend que des articles absolument garantis, or 18 karats et argent 1er titre. Tous les objets par elle mis en vente sont marqués au prix connus et ont déjà subi une réduction sur les prix de vente.
La Bijouterie MATTEI pourra livrer aux prix les plus réduits, des articles de joaillerie, bijouterie, orfèvrerie, montres, chaînes, parures, alliances, etc., etc., broches or et argent 1er titre.
Sa devise est de vendre « bon et bon marché. »
Achat de vieil or et de vieux argent.
Spécialité de stylets Vendetta-Corse. Réduction de 10 pour cent
Or garanti 18 karats.

LE PHÉNIX

COMPAGNIE D'ASSURANCES FRANÇAISE
SUR LA VIE ET L'INCENDIE
Fondée en 1819

Fonds réalisés : **300** million;
Valeurs assurées encours: **3000** millions.

S'adresser à M. GIORDANI, notaire de la Compagnie LE PHÉNIX, à Bastia, 17, Bd Paoli.

CADEAU
GRAND COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE
LA BANQUE POUR TOUS

VATTELAPESCA
(P. LUCCIANA)
(2e Série)

Il ne faut pas courir deux Hèvres à la fois, proverbe en 1 acte. Prix 50 cent. franco 60.
Conversazione, commedièla in 2 atti. Prix 50 cent. franco 60.
Puesia e Prosa, commedièla in 3 atti. Prix 50 cent. franco 60.
Sei Scinette Commiche, Prix 60 cent. franco 80.
L'Aricchiòla, commedièla in 2 atti. Prix 50 cent. franco 60.
Da Chicchiu a Furiani, commedièla in 1 atto. Prix 50 cent. franco 60.
Les six brochures réunies en un volume de 396 pages. 2 fr. 50, franco, 2 fr. 90

LE
Salon de la Mode
TOUS LES SAMEDIS
Le plus Élégant et le plus Pratique des Fourneaux de Modes
PREMIÈRE ÉDITION
avec gravure coloriée
Un An..... 14 f. – Six Mois. 7 f. 50
Le N° : 25 centimes
SECONDE ÉDITION
avec 52 gravures coloriées
Un An..... 22 f. – Six Mois. 11 f. 50
Le N° : 50 centimes
SPÉCIMENS GRATIS
adresser les demandes à M. Henry PETIT, Editeur
8, rue des Filles-Saint-Thomas, PARIS

MAISON DE CONFIANCE

BIJOUTERIE MATTEI
20, Boulevard Paoli

PHARMACIE Centrale du Nord
LE MEILLEUR MARCHÉ DE TOUT PARIS
132 et 134 Rue Lafayette.
CATALOGUE FRANCO (300 pages).
TÉLÉPHONE — USINE À St-DENIS
Dépôt Général du P^ER GAFFARD

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et La Porge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER I
Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, T'il de fer, Rennes artificielles.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux et Boulevard de Cardo.

MAISON L.-N. MATTEI et Cie

Produits Recommandés

La délicieuse LIQUEUR
CÉDRATINE
digestive et rafraîchissante

L'inimitable
VIN DU CAP-CORSE
AU QUINQUINA
Apéritif tonique et fortifiant

DÉPÔT DES INFUSIONS

99e ANNÉE — JEUDI, 10 NOVEMBRE 1904 — N° 254

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

Corse.....	20 fr.	10 fr.	5 fr.	Union postale, et autres pays le port en sus.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »	

On ne répond pas des manuscrits déposés.

00544

BIBLIOTHÈQUE BASTIA

LE CALENDRIER

Fête d'aujourd'hui : Saint André d'Avellino
Soleil : (heure astronomique)
Lever, 6 h. 21 m. — Coucher, 4 h. 11 m.
Lune Nouv. le 7 — Premier cuar., le 14
Fête de demain : Saint Martin.

9 NOVEMBRE

Paysages et Excursions

BASTELICA

Dans quelque temps, le gros village de Bastelica sera enfoui sous une épaisse couche de cette neige qui a déjà visité, à l'heure actuelle, les cimes de nos montagnes et qui s'apprête à descendre plus bas, en vue de ses apparitions annuelles. Dans ce coin reculé et célèbre de la Corse centrale, en effet, les hivers sont très rigoureux, autant peut-être que sont délicieux ses étés. A la morne désolation des mois glaciaux, plus morne en cet endroit qu'en aucun autre centre aussi populeux de l'île, succèdera avec une vigueur étrange l'allégresse du printemps, précédant lui-même l'arrivée attendue et espérée d'une foule de ces jolies Ajacciennes, qui, toutes les années, s'échappent en vol éclatant de la ville sacrée pour les rustiques villages perchés là-haut, aux flancs du Renoso et du Monte d'Oro. C'est alors que ceux qui ont supporté la rigueur des mois de l'hiver peuvent constater et admirer l'intensité du changement survenu, la différence absolue entre les deux spectacles d'un gros village vivant d'une vie latente, renfermée, sur l'heure, et jouissant un peu plus tard de l'animation la plus joyeuse et la plus pittoresque.

Ce titre n'est pas le seul qui recommande Bastelica aux touristes. Le village est curieux et pittoresque par lui-même ; les environs le sont encore davantage, sans parler des habitants qui réalisent à merveille le type des montagnards intelligents. au point de vue physique, ils sont peut être les plus solidement bâtis de nos compatriotes ; au point de vue moral, ils sont certainement parmi les plus intelligents et les plus désireux de préjugés. Très laborieux, les plus pauvres d'entre eux trouvent de quoi se suffire, et les plus riches ne sont pas les moins actifs. Les propriétaires de troupeaux de brebis ou de chèvres ne rougissent point de l'épithète de bergers, encore moins de la besogne, et, entre temps, ils élèvent de bons petits chevaux au sang vif et aux formes impeccables qui gagnent facilement sur l'hippodrome de Vignetta ou ailleurs. C'est en cela que cette population, si antique par tant de côtés, se montre profondément moderne.

Le village, divisé en cinq ou six quartiers aux dénominations bizarres, est bâti sur une assez grande étendue, dans une sorte d'échancrement qui n'a qu'une issue vers la mer. Les collines et les montagnes environnantes l'abritent bien de presque tous les côtés. Le Pranelli le divise en deux. Les maisons forment rarement des groupes, et la grande partie d'entre elles sont petites, très basses, très noires, à l'extérieur comme à l'intérieur. Elles sont presque toutes recouvertes de plaques rectangulaires en bois de châtaignier qui empêchent la pluie de pénétrer sans empêcher la fumée de sortir. Cette manière de couvrir les maisons convient bien aux habitants puisqu'elle leur permet de sécher leurs châtaignes sans être enfumés ou inondés. Elle leur permet aussi de réaliser ainsi l'économie des tuiles. Dans les caves, souvent, on rencontre des machines rudimentaires avec lesquelles ils fabriquent ce vino corso si précieux et si méconnu en même temps, et jusqu'à des chemises, très rugueuses, il est vrai, et des couvertures de lit. L'intérieur de la maison se compose parfois d'une seule et unique chambre ; les lits sont dans les côtés, l'âtre vers le milieu, la table dans un coin. L'ensemble est plus qu'élémentaire, mais ils s'en contentent la gament et se gardent bien de badigeonner les murs, d'un noir brillant. C'est grâce à cette simplicité dans les mœurs, à cette méfiance des innovations trop brusques qu'ils ont gardé un peu de l'âme antique. Cette heureuse coutume de l'hospitalité qui est pour une si grande part dans la réputation de notre pays, et qui commence à devenir une vieillerie un peu partout en Corse, est restée là en grand honneur.

On peut donc dire de ces gens qu'ils aiment et « pratiquent » le passé, sans en parler à tout venant. Ils ne sont pas de ceux qui cherchent à la loupe les dates et les inscriptions sur les pierres des maisons, ou qui perdent leur temps à déchiffrer les manuscrits à peine jaunis. En fait d'antiquailles, ils n'en ont qu'une, mais elle a nom Sampiero, et il faut avouer qu'il y en a assez pour la gloire de leur pays et pour flatter leur amour propre. La seule inscription qu'on y connaisse est celle apposée par les soins de William Bonaparte-Wyse sur la maison de Sampiero et qui débute ainsi, en patois local : « Ad plus C'ras des Corses », joli trait qui caractérise bien la vie et les faits du grand patriote insulaire. La statue du héros elle-même est là, sur la place du vieux couvent de Saint François, tout près de la monumentale église nouvellement bâtie. Elle est un peu « porcese » sans doute, mais typique et haut placée, et les Bastelicais en sont légitimement fiers. Savez-vous qu'il fut question de la placer ailleurs ? Lorsqu'elle fut fondue et prête à être livrée, les journaux de l'île ainsi que les membres du comité se mirent à palabrer gravement sur le lieu de l'emplacement. Ajaccio la réclamait ; celle du général Abbatucci était-elle à Zicavo ? Sainte-Marie Siché hasarda la voix à son tour, en même temps qu'une liasse de parchemins à l'appui de ses droits. Les Bastelicais firent bien mieux que cela : ils préparèrent non solide charrette, la firent conduire par un nombre respectable de robustes gars, comme on n'en trouve que dans la montagne ; la statue fut hissée sur la charrette.... à la barbe des Ajacciens ahuris, et elle fut triomphalement transportée à Bastelica. C'est ainsi que l'débat fut tranché. Il ne fut pas, bien entendu, question d'aller la reprendre, et lorsqu'on procéda à son inauguration devant le Général, devant le Préfet, devant ce que la Corse comptait de notabilités, les Bastelicais firent des fêtes vraiment magnifiques.

Ba-tellica a autre chose encore, il a les pozzi, et c'est une beauté dont il faut tenir compte, car il n'y en a pas d'autres en Corse. Les pozzi ce sont, comme le nom l'indique, des puits naturels situés dans la montagne, au pied du Mont Renoso, sur la surface la plus superbe et la plus gentil petit plateau que j'ai admiré. Imaginez-vous une cinquantaine et plus de petits puits profonds, affectant les formes les plus diverses, rondes, carrées, rectangles, ovales, etc., abritant des troites aussi nombreuses qu'exquises. Entre ces puits s'avance en long tapis, un tout petit gazon d'émeraude, formant lui aussi de toutes délicieuses. Et sur toute la surface du plateau verdoyant, ouvert d'un seul côté, des troupeaux bronteut une herbe fine, serrée, savoureuse.

Avant d'arriver en cet endroit privilégié, et tout autour du village sur un très large rayon, on traverse des immenses châtaigneraies qui font la fortune des habitants avec l'élevage. Le touriste qui s'avance dans la campagne de quelque côté que ce soit, non seulement y admire la profusion de l'arbre nourricier par excellence, du « bois sacré, » comme l'a appelé Harancourt, mais la bonne tenue des champs, des prés, toujours verdoyants, été comme hiver, grâce à l'abondance des sources. Vivant dans un décor prestigieux, l'habitant naît aussi tirer parti de tout sans affectation, par la seule force de l'habitude acquise de père en fils. Il a, certes, toutes les raisons d'être heureux, mais il faut avouer qu'il le doit à son travail, à son intelligence, et ce sera, si vous voulez, le dernier mot sur ce pays où j'ai passé assez de bonnes et calmes journées pour que je ne lui en garde pas un peu de reconnaissance.

LÉON MARESTHATI.

ÉPHÉMÉRIDES CORSES

10 novembre 1736. — Théodore, afin d'assurer le gouvernement de son royaume pendant l'absence qu'il devait faire, pour aller chercher des armes et de l'argent, nomme :

Commandants en chef des provinces du deçà des Monts, Hyacinthe Paoli et Louis Gaffori.

Commandant en chef des provinces du delà des Monts, Luc d'Ornano

Tous trois Régents avec le docteur Gaffori nommé secrétaire.

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 10 nov. à 3 h.

Le Toulonnais,	Grandner.
La Juive,	Halévy.
Souvenir de Cadix,	Schwartz.
Le roi d'Ys,	E. Lalo.
Guillerette,	E. Roux.

Le Sous-Chef de Musique, A. FAURAZIN.

LE CULTE DES MORTS EN CORSE

La foi de notre Cyrnos est aussi pure que notre ciel d'azur, aussi forte que nos superbes granite.

Partout, à la ville comme au village, la fête des Morts est célébrée avec tout l'élan de la foi et de la piété. Les vrais enfants de la Corse éclairés par la lumière de la foi, croient à l'immortalité de l'âme et se font gloire, comme leurs dignes ancêtres, de professer ouvertement un culte saint pour leurs trépassés.

Nous ne saurions mieux prouver notre assertion qu'en évoquant ici, les sentiments religieux qui animent nos populations au jour mémorable de la fête des Morts.

Le 2 novembre, en effet, dès l'aurore, nos églises se remplissent de fidèles. Chacun de nous a à cœur de témoigner en ce jour une pieuse reconnaissance à ces âmes chéries qui ne sont plus. Et tandis que les ministres des autels offrent à Jésus Rédempteur, le saint sacrifice de la messe, les nombreux assistants élèvent vers le trône du Très-Haut, l'encens de leurs prières pour les âmes de leurs morts.

Après la Sainte Messe, après les absoutes, les fidèles se rendent processionnellement au cimetière. En pénétrant dans le saint lieu où gisent les restes inanimés

Commandants subalternes des provinces : de la Rocca et Serpeu, Panzani et Durazzi. — d'Aleria, Susini d'Aulle. — de Balagne, Tomasini Pullici. — de Tavagna et Moriani, Marl. — d'Ampugnani, Quilicio. — d'Orezza, Casabianca. — de Casacconi, Sampieri. — d'Alesani, Servalle. — de Verde, Ferrandi. — de Serra et Opino, Susini. — de Rogna, Maina. — de Corte et Bozio, Gaffory. — de Caccia, Cervoni. — de Nicio, Mattei. — de Rostino et Vallerustie, Ambrosi. — de Casinca et la côte, Lazzaroti. — de Pietralba, Felice. — d'Istria, Galloni. — de Tavavo, Peretti. — de Celavo, Cuttoli. — de Cauro, Peraldi. — de Cinarca, Guagno.

---

41 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

LES AILES D'ICARE

par CHARLES DE BERNARD

XI

LES LETTRES ANONYMES

— Madame, s'écria-t-il en se levant à son tour, si je fait quelque chose qui vous déplaise ? Votre physionomie, que je connais si bien, semble l'annoncer. De grâce, si, sans m'en douter, je vous ai offensée, daignez me le dire, afin que je puisse vous convaincre de mon innocence. Vous ne doutez pas, j'espère, du respectueux attachement que je vous ai voué depuis que j'ai le bonheur de vous connaître. Plusieurs fois vous avez bien voulu me dire que vous aviez confiance en moi. Cette confiance, je suis prêt à la justifier au péril de ma vie. De grâce, madame, prescrivez-moi en péril à braver, un sacrifice à accomplir ; vous verrez alors si je mérite la bienveillance que vous m'avez toujours témoignée ; oui, je voudrais, au prix de mon sang...

— Eh ! monsieur, laissons là votre sang, interrompit Isaure avec un sourire sardonique ; je n'en ai nulle envie. D'ailleurs, je ne vous crois pas aussi prêt à le répandre que vous voulez bien le dire !

— Madame..., mettez-moi à l'épreuve.

— C'est fait... mais je vous retiens ici fort mal à propos. A cette liasse de papiers je vois que vous veniez chez M. Piard ; vous le trouverez dans son cabinet.

Sans attendre la réponse du subétitut, Isaure traversa majestueusement le salon, et entra dans son appartement.

Deslandes demeura quelque temps immobile près de la cheminée et confus de résultat de la conversation.

— Elle est piquée, se dit-il, après une méditation assez longue ; peut-être aurais-je dû m'y attendre. C'est égal, j'ai bien fait. Je me suis conduit noblement et habilement ; il est impossible qu'en y réfléchissant elle ne me rende pas justice : dans ma position, ce n'est pas à moi de tirer les marrons du feu ; les manger, à la bonne heure ! Ah ! elle connaît les infidélités de son mari. Voilà qui doit avancer mes affaires ; mais encore faut-il y mettre de la délicatesse. Allons voir quelle mine fait le conseiller. Je suis sûr que le bonhomme ne se doute de rien.

XII

LA RUPTURE

Deslandes passa du salon dans le cabinet de M. Piard, qu'il aperçut assis au coin de la cheminée, dans une attitude sombre et lugubre. A sa vue, le conseiller d'Etat cacha dans une poche de sa robe de chambre une lettre qu'il froissait depuis quelque temps entre les doigts, et il répondit par une froide inclination de tête au salut qui lui était adressé.

— Voici mon travail sur l'affaire du canal du centre, dit Deslandes en posant sur le bureau le dossier qu'il tenait à la main ; j'y ai passé cinq jours entiers. J'espère que vous le trouverez moins imparfait que mon premier essais.

M. Piard leva sur le jeune solliciteur un regard terne.

— Monsieur, lui dit-il d'un air composé, j'ai vu hier le garde des sceaux.

— Ils ont donc tous vu le garde des sceaux, pensa Deslandes.

— Toutes les places vacantes au conseil d'Etat sont promises ; vous n'avez donc aucune chance de voir accueillir votre demande ; il ne me reste qu'à vous exprimer mon regret de n'avoir pas réussi dans mes démarches et à vous conseiller de retourner à votre tribunal. Votre congé doit être près de finir s'il n'est pas déjà expiré, et vous savez que souvent les absents ont tort.

Surpris d'une déclaration si imprévue, Deslandes regarda son protecteur d'un air ébahi.

— Je sais ce qui a indisposé contre moi le garde des sceaux, dit il après avoir réfléchi un instant ; ce sont mes visites chez madame de Marmancourt. Mieux que personne, Monsieur, vous pouvez juger si c'est là un grief sérieux.

— Est-ce une bravade ? Monsieur, s'écria le conseiller d'Etat.

— Une bravade ! répéta le subétitut en ouvrant de grands yeux.

— Elle serait parfaitement déplacée et ridicule, reprit M. Piard, dont le teint naturellement coloré s'empourprait de plus en plus ; me croyez-vous aveugle, Monsieur ? me prenez-vous pour un de ces tuteurs de comédie que chacun bafoue impunément ! Si telle est votre opinion, vous en changerez, je vous le jure ; je sais tout, Monsieur.

— Vous êtes beaucoup plus avancé que moi, Monsieur, répondit le jeune magistrat ; car je ne comprends rien au mécontentement que vous paraissez éprouver. Ai-je fait sans le savoir quelque chose qui puisse vous déplaire ?

— Sans le savoir ! le mot est précieux. Il est probable en effet que vous lisiez de la rouerie sans le savoir, comme M. Jourdain faisait de la prose.

Deslandes rougit à son tour, car il était le secret de sa passion à la merci du mari d'Isaure.

— Eh ! Monsieur, répondit-il d'une voix émue, quelqu'un aurait-il osé prétendre que j'ai jamais songé à m'écarter du profond respect que je porte à madame Piard ?

— Qui vous parle de madame Piard ? dit brusquement le conseiller ; voilà un plaisant subterfuge ! Pensez-vous que je me laisse abuser par cette intelligence affectée ? Vous devriez comprendre d'ailleurs qu'il y a de l'inconvenance à prononcer en cette occasion le nom de ma femme.

— Je n'y suis plus du tout, pensa Deslandes, en se remettant de la fausse alarme qu'il venait d'éprouver ; quelle mouche l'a piqué, et puisqu'il ne s'agit pas d'Isaure, où en veut-il venir ?

M. Piard demeura quelque temps enfoncé dans son fauteuil, allant entre ses dents et martelant du pied le tapis.

(*A suivre*).

de nos chers défunts, notre foi se réveille, nos cœurs se serrent, nos yeux se remplissent de larmes. La vue de ces tombeaux et de ces croix, la lecture de ces épitaphes rappellent à notre souvenir la séparation de cette mère chérie, de ce bienfaiteur, de cet ami. Chacun de nous, à l'ombre d'une croix ou d'un cyprès, récite pieusement une prière. Pendant que le prêtre aux pieds de la croix, emblème de salut et d'espérance, récite le *Pie Jesu* et le *De profundis*, la veuve et l'orphelin arrosent de leurs larmes la terre qui couvre leur cher disparu, et une mère éplorée appelle par des accents douloureux l'ange bien-aimé que la mort a ravi à son amour.

Il existe dans notre chère Corse, un autre usage bien digne de louanges. Les familles charitables, au jour des Morts, après avoir prié pour leurs frères défunts, conservent la bonne coutume de réunir un grand nombre de pauvres et de les servir à leur table.

Notre sainte religion a toujours encouragé, béni et encouragé ces actes charitables. Nous lisons en effet dans ses livres sacrés « que Tobie ordonnait à son fils de placer sur le tombeau des justes du pain et du vin, c'est-à-dire d'y dresser un repas et d'y appeler les pauvres afin qu'après avoir reçu l'aumône, ils prient pour les morts. »

O nous, les vrais enfants de la Corse catholique, ayons toujours à cœur de marcher sur les saintes traces de nos dignes ancêtres! Que le culte pour nos chers trépassés vive toujours dans nos âmes. « Rien n'est plus agréable à Dieu, a dit Saint-Augustin, que la prière que nous Lui adressons pour les morts. »

Oui! que la charité et la sainte espérance nous inspirent sans cesse la salutaire pensée de prier pour nos chers fidèles trépassés!

MORAZZANI-PIETRI.

SAVON DU CONGO fiers concours 1900 produits hygiéniques

Le Mois Météorologique à Bastia

SEPTEMBRE 1904

Le mois de septembre a eu 5 jours de pluie qui ont donné 56mm d'eau. La moyenne est de 5 jours et de 52mm. L'année dernière ce mois avait eu 131mm de pluie.

La température moyenne du mois a été de 20°5, qui est inférieure de 4°8 à celle du mois d'août.

L'année dernière la température moyenne de septembre s'était élevée à 21°7.

Les vents se sont repartis de la manière suivante :

9 jours S.-E. (scirocco).
8 jours N.-E. (grecale).
2 jours S.-O (libeccio).
1 jour N.-O (maestrale).
2 jours S. (mezzogiorno).
1 jour E. (levante).
1 jour O. (ponente).
6 jours de calme.
30 jours.

Moyennes du mois :

Température minima, 10°9.
Température maxima, 23°6.
Hauteur barométrique, 761mm6.
Intensité du vent, 1.4.
Etat du ciel, 0,48 couvert.

Incendie à Vignale

ZALANA. — Dans la nuit du 2 novembre, le feu s'est déclaré soudainement dans une maison de Vignale, hameau de la commune de Zalana. En peu de temps les combles et la charpente ont été embrasés et projetaient des flammes qui éclairaient la scène d'une lueur sinistre. Au premier signal d'alarme donné par le tocsin, M. le curé Renucci, M. le Maire, la gendarmerie et la population entière se sont rendus sur les lieux. On a pu sauver les personnes en leur jetant des cordes par les ouvertes le long desquelles, après s'être liées par la ceinture, elles ont pu glisser d'une hauteur de trois étages, sans avoir eu le temps de passer une chemise, une robe. Malgré tous les dévouements il n'a pas été possible, vu la violence et l'intensité de l'incendie, de disputer et d'enlever aux flammes dévorantes ni effets, ni meubles, ni provisions qui sont devenus leur proie. Le feu se propageait avec rapidité et menaçait d'envahir un pâté de vieilles maisons attenantes, ce qui eut infiniment produit la destruction de presque tout le hameau.

Le chef de brigade M. Cruciani s'est bien rendu compte du danger, et secondé par ses gendarmes, il a organisé avec sang-froid et habileté les secours afin de parvenir à enrayer la marche du feu, stimulant et encourageant toute la population surprise et épouvantée devant un spectacle si terrifiant, par ses exhortations et par son exemple ; depuis minuit et après de longs efforts et un surmenage général par une nuit noire et froide, ce n'est qu'au petit jour qu'on a pu arriver à circonscrire l'incendie qui déjà avait fait de grands ravages. Quelques heures eussent suffi au terrible élément pour anéantir une œuvre séculaire. D'une belle maison avec ses trois étages, il ne restait plus que la carcasse avec ses ouvertures béantes et noircies dont l'aspect faisait mal au cœur, et trois familles dans la rue, dans le dénuement primitif, n'ayant plus où reposer leur tête et ne pouvant plus compter que sur la sollicitude du Gouvernement ou sur la charité publique.

La conduite du chef de brigade et de ses gendarmes est digne de tous les éloges. Il y aurait de l'ingratitude de notre part si nous ne vous remercions, à ne pas les signaler et reconnaître que c'est à leur zèle, à leur dévouement qu'on doit la préservation du hameau le plus important de Zalana.

Gazette Ajaccienne

Ajaccio, le 9 novembre 1904.
(De notre correspondant particulier)

Carnet mondain

On nous écrit de Petreto :

Le mariage de Mlle Marie-Sophie Casalta, fille de M. François Casalta, maréchal de logis de gendarmerie en retraite, avec M. Jean-Baptiste Fieschi, chef de gare à la Compagnie Bône-Guelma (Tunisie), fils de M. Baptiste Fieschi, propriétaire à Petreto, a été célébré mardi, en l'église d'Argiusta-Moriccio, au milieu d'une assistance aussi nombreuse qu'élégante et choisie.

Avant la bénédiction nuptiale, M. l'abbé Fieschi, vicaire de Petreto, frère du époux, a prononcé une touchante allocution qui a fortement ému les époux ainsi que leurs heureux parents et amis.

Les témoins étaient, pour la mariée : MM. Charles-Michel Colonna d'Istria, propriétaire, et François Franchi, greffier de la justice de paix ; pour le marié : MM. Félix-Antoine Pietri, négociant à Propriano, et Antoine Istria, notaire.

La jeune mariée a été conduite à l'autel par son père. Dans une superbe toilette, elle était ravissante de grâce et de distinction.

Après la cérémonie religieuse, toute la nombreuse et sympathique assistance s'est rendue dans les salons de M. François Casalta où les attendait un buffet des plus assortis. Aussitôt après les invités sont partis pour Petreto où un lunch a réuni autour du banquet nuptial plus de cent personnes.

Les nouveaux époux se sont embarqués jeudi soir, pour la Tunisie.

Que le soleil de ce beau jour ne connaisse jamais de nuages. C'est le vœu de mon cœur ; puisse Dieu le réaliser ! — C.

L'affaire de la rue des Glacis

L'agent de police Caviglioli, qui, comme nous l'avons déjà annoncé, a été dernièrement d'un coup de revolver, dans la rue des Glacis, le nommé Renno, dit Bayard, vient d'obtenir une ordonnance de non-lieu.

Caviglioli a été mis en liberté.

CHAMBRE CORRECTIONNELLE

La cour correctionnelle avait hier à juger les sieurs Bérenger-Charbonel et Paoli poursuivis par le père Benoît ex-provincial des capucins en qualité de partie civile pour injures et diffamation, à la suite de deux articles parus dans le journal l'*Action* dans le courant de mai 1903.

Les prévenus faisant défaut Me Decori seul s'est présenté pour M. Paoli.

Me de Carolis, avocat de la partie civile a soutenu la prévention. De malheureux religieux qui allaient peut-être pour toujours prendre le chemin de l'exil ont été indignement outragés et diffamés dans les articles incriminés. Ils ont été traités de voleurs et on les a accusés d'avoir commis des actes odieux de destruction et de vandalisme. Aux termes de la loi les sieurs Charbonel et Bérenger gérants du journal doivent être retenus comme auteurs et le sieur Paoli correspondant de l'*Action* à Bastia doit être condamné comme complice.

Le sieur Paoli ne saurait sérieusement prétendre qu'il n'était pas le correspondant de l'*Action* à Bastia. Me de Carolis l'a à la Cour un article paru dans le journal l'*Action* après le jugement du tribunal, dans lequel on reconnaît d'une façon formelle que les articles incriminés ont été transmis par le sieur Paoli, correspondant à Bastia.

L'organe de la partie civile demande une condamnation à des dommages-intérêts.

Me Decori sollicite le renvoi au nom de son client. La Cour n'ayant pas cru devoir faire droit à cette demande, Me Decori déclare faire défaut.

La Cour a condamné par défaut les trois prévenus à payer solidairement à la partie civile, la somme de cent francs à titre de dommages-intérêts.

OPÉRATION RETARDÉE

La malade veut essayer les pilules Pink
Succès complet

Nous donnons ici le portrait de Mme veuve Muller, de Nancy, et elle habite, 12, rue Saint-Amâne, ainsi qu'une lettre de Mlle Marie Muller, sa fille :



Mme Muller de Nancy que les pilules Pink viennent de guérir d'une douloureuse maladie d'estomac.

« Ma mère souffrait beaucoup de l'estomac depuis cinq mois, écrit Mlle Muller. Elle était devenue d'une maigreur effrayante, sa figure était jaune, et ne pouvait plus manger. Elle était très abattue, elle souffrait tellement qu'on nous disait qu'une opération serait absolument nécessaire et qu'on n'en pouvait garantir le succès. Avant d'en venir à cette extrémité d'une opération, ma mère qui avait cependant essayé en vain bon des médecins, a voulu faire une dernière tentative avec les pilules Pink. Les résultats ont été merveilleux. Depuis le troisième boîte, ma mère est en pleine convalescence, elle a repris bonne mine, mange et digère fort bien, sans la moindre douleur. »

Les pilules Pink sont le trésor de l'estomac. En sur-stimulant et purifiant le sang, elles donnent aux organes digestifs les forces perdues, le bon fonctionnement. Elles ne procurent pas une amélioration passagère, mais une guérison durable.

Elles sont souveraines contre acidité, chlorose, neurasthénie, faiblesse générale, pâleurs irrégulières, migraines, névralgies, sciatique. En vente dans toutes les pharmacies et au dépôt : rue de Jouy et Cie, pharmacien, rue Bobin, Paris, 3.50 la boîte, 17.50 les six boîtes, franco.

GAZETTE DÉPARTEMENTALE

GUAGNO. — M. Gaffory Ange-Marie a été nommé garde-champêtre de la commune de Guagno.

CALVI. — Avant de porter un jugement sur le représentant, à Calvi, de la nouvelle Compagnie de navigation, nous avons attendu de le voir à l'œuvre.

Et d'abord, un bon point à celle-ci pour avoir compris qu'à la tête d'un service aussi important que celui de notre ville, il fallait un agent absolument étranger à nos affaires locales.

M. Guérard, le nouveau titulaire, s'est si bien pénétré de cette idée, et il a si bien voulu marquer son désir de vivre en dehors de nos compétitions, qu'il a fait immédiatement dresser deux listes de dockers (groupe A et groupe B) lesquels seront, à tour de rôle, employés au service de la Compagnie.

Pareille mesure ne pouvait qu'être favorablement accueillie par la population saine de notre ville, parce qu'elle a surtout le mérite d'être humaine.

On nous dit M. Guérard animé des meilleures intentions et profondément soucieux de concilier les intérêts dont il a la charge avec ceux du public.

Celui-ci — nous en sommes certain — lui rendra la tâche facile.

En le désignant pour le représenter à Calvi, la Compagnie nantaise ne pouvait avoir la main plus heureuse, ni mieux répondre à l'attente de notre monde commercial.

Jeune, intelligent et de manières élégantes, M. Guérard a immédiatement conquis la sympathie générale, et s'est créé d'agréables relations parmi notre meilleure société.

Nous lui souhaitons une cordiale bienvenue et nous nous plaisons à espérer que son séjour dans notre ville sera fécond en heureux résultats au triple point de vue du public en général, du commerce local et de la Compagnie nantaise. — X.

Avis & Communications

Les membres de la Société Franco-Italienne d'Assistance publique sont priés de se réunir ce soir dans le local habituel de leurs séances, à 8 heures et demie.

Le Bureau provisoire.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 9 novembre

Thermomètre. — 7 heures du matin, + 15 à midi, + 18°5. A 7 heures du soir, + 16°
Maxima, 19°. Minima, 12°5.8
Baromètre. — 7 heures du matin, 763 mm. à midi, 764 mm., 6 heures du soir, 763 mm.
Vent. — Dans la matinée, calme.
Dans l'après-midi, calme.
Etat du ciel, découvert.
Pluie tombée, 3 mill : 0 mm

Assistance publique

Nous apprenons qu'un important mouvement est en préparation au ministère de l'intérieur, dans le service de l'Assistance publique. Dans ce mouvement serait comprise M. Battestini, directeur économe de l'hôpital civil de notre ville, comme sous-inspecteur dans un des départements du Nord.

La République du Var

Le numéro de ce journal donnant une édition spéciale pour la Corse se trouve en vente dans la plupart des kiosques de la ville et à notre librairie.

Examens de droit

M. Mascuni Laurent a été définitivement reçu à la licence en droit devant la faculté d'Aix.

Bonne nourrice

Bonne nourrice demande à se placer.

S'adresser au bureau du journal.

A vendre

Pour cause de départ, meubles, garnitures de cheminées, glaces vases artistiques et objets divers.

S'adresser Bd Paoli, 18, au 5me étage. Le matin, de 8 à 10 heures et le soir, de 2 à 4 heures.

Pianos

M. Marius Blanc, ex-accordeur réparateur de pianos de la manufacture Boisselot, de Marseille, nouvellement installé à Ajaccio, prévient sa nombreuse clientèle qu'il sera à l'Ile Rousse le 7 novembre à l'hôtel Degiovanni, à Calvi, hôtel Christophe Colomb et Corte, hôtel Paoli. M. Blanc ne faisant que passer dans ces trois villes, les personnes désireuses de profiter de son passage peuvent laisser leur adresse dès aujourd'hui aux hôtels ci-dessus indiqués.

Cabinet de consultations

M. le docteur Casalta ouvrira son cabinet de consultations à Cervione, à partir du 10 novembre prochain.

Pharmacie Centrale

Produits chimiques et pharmaceutiques des premières maisons de Paris, livrés seulement après examen et garantis absolument purs. Spécialités françaises et étrangères. Analyses médicales et industrielles.

Emulsions d'huile de foie de morue aux hypophosphites. Emiocomment reconstituantes ces émulsions, grâce à leur goût agréable, sont acceptées par les estomacs les plus délicats.

M. Luigi, pharmacien de 1re classe, place Saint-Nicolas, Bastia.

Pièces fausses

Il circule, paraît-il, actuellement des pièces fausses de deux francs, très bien imitées. La tranche est parfaite, ainsi que la frappe. Il n'est guère possible de les reconnaître qu'à leur poids inférieur et leur peu de dureté : elles plient sous la dent et se laissent entamer par les ciseaux. Elles sont à l'effigie de la République française aux millésimes de 1870, 1871, 1881, et de Léopold II, roi des Belges, au millésime 1867.

Chirurgien-Dentiste

M. E. Bonnemi, dentiste des Hôpitaux et du Lycée de Marseille, a l'honneur de prévenir sa clientèle de Bastia, que son opérateur M. L. Garibaldi, dentiste adjoint des Hôpitaux, sera visible du 11 au 25 novembre, au Grand Hôtel Lingenieur, à Bastia.

Emulsion Gentil

L'huile de foie de morue n'est réellement efficace qu'à la condition d'être absorbée sans dégoût et digérée d'une façon parfaite.

L'**Emulsion Gentil** à l'huile de foie de morue pure de Norvège et aux hypophosphites et glycérophosphates de chaux et de soude, est la préparation préférée des enfants. Le goût de l'huile de foie de morue s'y trouve masqué de telle sorte qu'il est possible d'administrer ce précieux médicament aux personnes les plus difficiles et les plus délicates.

Les phosphates qu'elle contient dans la forme la plus assimilable en font un remède d'une efficacité sans pareille dans la scrofulose, le rachitisme, l'anémie, la neurasthénie et toutes les maladies débilitantes.

Prix du litre, 4 francs. — Le demi litre, 2 francs.

GENTIL, pharmacien de 1re classe, 30, boulevard Paoli, Bastia.

A louer

Un appartement composé de huit pièces et deux cabinets au premier étage, jardin, écurie et cave, rue du Castagno.

Pour visiter s'adresser à M. Colombani, huissier, rue de la Miséricorde.

— Appartement de 9 pièces, au 1er étage, place Saint-Nicolas, 13. Pour le visiter s'adresser à M. Raffalli, même étage.

— A louer de suite un appartement composé de 9 pièces, situé au 3e étage, de la maison Fantauzzi, 15, place Saint-Nicolas.

S'adresser à M. Pierre Zannini, bijouterie Mattei, 20, Bd Paoli.

— Villa à louer, rue de l'Hôpital militaire. S'adresser au bureau du journal.

— Bel appartement de 13 pièces audessus du grand Café Andreani, boulevard Paoli et rue Salvator Viale. S'adresser au bureau du journal.

Au Quina Mattei

Le voyou et le Collégien

Un brave Collégien
Se donnant de l'appoint
Buvait un petit verre
De Quina Mattei

Quand un voyou d'esprit
Qui le regardait faire
Se rinçait chaque fois
Les lèvres, puis les doigts

Comme un garrocha en somme
Lors notre étudiant
Tout en l'examinant
Lui dit : « Voyons brave homme

Serait-ce si bon ça
Pour qu'on se lèche la
Lèvre, ici sur la place ?
L'autre pas stupéfait

Dit : « Faites-en l'essai
Gentil, monsieur de Grâce
Quand vous boyez joyeux
Ce vin délicieux

Ainsi moi je répète
Il faut qu'il soit bon ça
Pour qu'on se rince la
Lèvre sans être bête,

J. S.

Dépêches de Nuit

SERVICE TÉLÉGRAPHIQUE SPÉCIAL

Bourse de Paris

	8 nov.	9 nov.
Rente du 3 0,0 amort.	98.25	98 17
— 3 —	97.90	98 00

Centimes additionnels
POUR L'ANNÉE 1905

Décret autorisant la Corse à s'imposer extraordinairement

Paris, 9 novembre.

Le Journal Officiel publie un décret autorisant le département de la Corse à s'imposer extraordinairement de sept centimes additionnels pour parer aux dépenses de l'instruction publique et de sept centimes 20 centièmes pour l'assistance médicale gratuite.

L'AMIRAL MALLARMÉ
quitte Brest

On télégraphie de Brest, 9 novembre :

Le vice-amiral Mallarmé a quitté Brest aujourd'hui avec un congé régulier de deux mois.

L'incident André-Syveton

M. Syveton a quitté Paris

Paris, 9 nov.

M. Hamard, chef de la sûreté générale, s'est présenté dans la matinée au domicile de M. Syveton.

Le député du 2e arrondissement n'a pas été trouvé chez lui.

Le personnel de la maison a fait connaître à la police que M. Syveton avait quitté Paris depuis hier soir pour une destination inconnue.

Les explications données par les amis du député sur son départ

Paris, 6 h. 30 s.

Les amis de M. Syveton ont déclaré que son départ avait uniquement pour cause une affaire personnelle à régler hors de Paris.

Quand M Syveton aura vidé cette affaire d'honneur avec le capitaine de Gail qui lui a adressé une lettre injurieuse, il rentrera à Paris et se présentera devant la Justice.

LA GUERRE RUSSO-JAPONAISE

La Situation

La guerre d'Extrême-Orient, dit la « Reichswehr », est arrivée plus vite qu'on le prévoyait, à un point mort. Les armées de Kouropatkine et d'Oyama se tiennent depuis une semaine entière à portée de canon l'une de l'autre et l'équilibre se conserve cependant. L'offensive des russe a été arrêtée par la contre-offensive des Japonais ; mais cette dernière, à son tour, s'est brisée contre la résistance des Russes, si bien qu'elles se sont mutuellement annulées, comme deux forces égales et contraires dans les exemples de mécanique. On est donc absolument autorisé à parler d'un point mort dans l'offensive japonaise, cette offensive qui aurait pu, le 1er mai, après le passage du Yalou, infliger au corps russe une complète défaite, mais qui, depuis, est toujours allée s'affaiblissant à mesure que s'allongeait la ligne d'opération et que le temps laissé aux Russes leur permettait de recevoir des renforts.

En fait, à Liao-Yang, les Japonais n'ont pu enlever aux Russes qu'au dernier moment et tout juste la palme de la victoire, et un mois plus tard ils n'ont pas été capables de chasser les Russes du champ de bataille de Cha-Ho. Le généralissime russe s'est, il est vrai, rendu coupable d'avoir estimé trop bas les forces japonaises, en déclarant dans son ordre du 2 octobre que ses forces lui permettaient de prendre l'offensive; mais il ne s'est pas trompé, selon toute vraisemblance, en jugeant que le moment n'était pas loin où l'offensive japonaise arriverait à un point mort, commencement d'une nouvelle phase de la campagne, amenant l'offensive russe.

Pourtant, il n'est nullement certain que, dès maintenant, quand la nouvelle bataille, à coup sûr prochaine, viendra dénouer le voisinage anormal des deux adversaires, les Russes pourront s'assurer déjà l'offensive. Par contre, il est dans le domaine de la vraisemblance et de la logique que les Japonais sont à peine en état d'infliger une véritable défaite aux Russes sur le Cha-Ho, et que ces derniers, s'ils y sont contraints à la retraite, s'arrêteront peut-être dès Moukden et chercheront à y prendre l'offensive de tous leurs efforts. Dans cette nouvelle tentative, leurs chances de succès seront plus grandes que sur le Cha-Ho, de même que sur le Cha-Ho elles l'étaient plus qu'à Liao-Yang.

MANDCHOURIE

Les forces russes sur le théâtre de la guerre
300.000 hommes
1.200 canons

Londres 9 novembre.

Le correspondant du *Morning Post* à Shanghaï télégraphie à ce journal :

« D'après des renseignements qui me sont parvenus de Moukden, les forces russes, actuellement sur le théâtre de la guerre, comprendraient 300 000 hommes et 1.200 pièces de canon.

« Cette armée sous les ordres du général Kouropatkine, serait supérieure en nombre à l'armée japonaise.

« L'artillerie russe est en état maintenant de lutter contre l'artillerie japonaise. »

Pas de changement sur le Cha-Ho

Saint-Pétersbourg, 6 h. 30 soir.

On télégraphie de Moukden au journal la *Rousse*, le 9 novembre, 9 h. 30 matin.

« Aucun changement important sur le front de bataille russe n'a eu lieu hier.

« L'armée japonaise n'a exécuté aucune opération de nature à indiquer quelle serait prête à reprendre l'offensive.

« On parle d'une action générale imminente. »

Le feu croisé des forts russes

Les Japonais ont suspendu l'assaut contre la ligne de défense. — Pertes énormes des assaillants.

Londres, 6 h. 15 s.

Le *Daily Mail* publie un télégramme de son correspondant à Che-Fou, daté du 9 novembre, 8 h. 45 matin, ainsi conçu :

« Les forts russes ne cessent de canonner les positions dernièrement conquises par les Japonais.

» L'ennemi exécute des assauts réitérés contre la ligne de défense mais le feu croisé des forts russes gêne considérablement la sanglante qui éprouvent dans ces attaques des pertes très élevées.

» Hier, la violence du feu croisé des forts russes a été telle que sur toute la ligne les assauts des Japonais ont été suspendus.

» Les colonnes d'attaque ont été décimées par la mitraille russe. »

Le bombardement est poursuivi violemment. — Attaque contre les forts du Nord de la place. — La ville est presque entièrement détruite.

Londres, 7 heures soir.

Le *Daily News* publie le télégramme suivant que lui adresse son correspondant à Chefoo à la date du 9 novembre, 10 h. 30 matin :

« Le bombardement de Port-Arthur est poursuivi violemment.

» De toutes les positions conquises en dernier lieu au nord et au nord est de la place, des canons de gros calibre et des canons de marine lancent des projectiles sur la ville, le chantier naval du port et d'autres points de la place.

» La nuit dernière les Japonais ont donné l'attaque avec de gros canons contre les forts du nord restés au pouvoir des Russes.

» La nouvelle ville chinoise est presque entièrement détruite. Plusieurs milliers de maisons sont démolies ; il ne reste que des décombres de la plupart des édifices détruits par des incendies. »

EN RUSSIE

Les réservistes saccagent des magasins à Moscou. — La troupe tire sur les émeutiers. — Plusieurs victimes.

On télégraphie de Saint-Pétersbourg, 9 novembre :

Un millier de réservistes appartenant aux classes mobilisées pour les besoins de la guerre, ont trouvé en arrivant à Moscou et à Vologda, les débits d'alcool fermés.

Ils en ont éprouvé un si vif dépit qu'ils qui s'accagèrent plusieurs établissements de commerce, produisant ainsi une véritable émeute.

La troupe a été requise. Elle a parcouru les quartiers de la ville pour rétablir l'ordre, mais les réservistes ont assailli la troupe qui a riposté en faisant feu sur les émeutiers.

On compte plusieurs victimes.

Le Tsar passe en revue les troupes mobilisées

Saint-Pétersbourg, 9 novembre.

L'Empereur de Russie continue son inspection des troupes mobilisées prêtes à partir pour le théâtre de la guerre.

« Il s'est rendu aujourd'hui à Dunabourg où il a passé en revue les 25e et 29e divisions d'infanterie.

» Il continuera ces jours-ci l'inspection des troupes concentrées à Souvalki et à Vitebsk. »

EN ALLEMAGNE

Un traité d'arbitrage germano-américain

On télégraphie de Berlin :

Un traité d'arbitrage rédigé sur les bases de l'accord franco-américain est sur le point d'être signé entre l'Allemagne et les Etats-Unis.

Les négociations sont activement poussées à ce sujet par les cabinets de Berlin et de Washington.

AUX ÉTATS-UNIS

Election présidentielle
M. Roosevelt sera élu

On télégraphie de Washington 9 novembre :

L'élection à la présidence de la République des Etats Unis d'Amérique de M. Roosevelt est assurée par 300 voix sur 476 votants.

Etat Civil

MARIAGES

Bonfanti Noël, marin, d'Ajaccio, et Baldaperani Armida, ménagère, de Bastia.

DÉCÈS

Boccheciampe André, — Putéganni Léon-Stanislas-Sébastien.

DÉCÈS

Matteini Ida, célibataire, 19 ans, de Bastia.

LIBRAIRIE OLLAGNIER

ENCRIERS
à fermeture automatique élastique
Système Catembant



Encriers classiques. — Encriers portatifs. — Encriers administratifs. — Encriers de fantaisie. — Encriers réclames.

Avis au Commerce

Le vapeur *Cardénia*, chargera à Marseille pour Bastia, le 10 courant.

Il partira de Bastia pour Tunis, samedi 12.

Pour tous renseignements s'adresser :

A Marseille, à la Cie Franco-Tunisienne de Navigation, 7, rue de la République.

A Bastia, à M. Sauveur Sisco, agent, rue du Nouveau-Port, 1 bis.

PIANOS
ET MUSIQUE
Accords et Réparations
Ventes, Achat, Location, Echanges
Mandolines, Guitares
Accessoires de Musique
Marius Blanc
ex accordeur réparateur de pianos, harmoniums de la manufacture de pianos Boisselot, de Marseille,
AJACCIO, PLACE DES PALMIERS, 1.
En face l'Hôtel de Ville
En raison des nombreuses demandes qui lui sont adressées, M. BLANC ne répondra qu'aux lettres affranchies pour la réponse.

CAISSE PATERNELLE
Compagnie anonyme d'assurances sur la Vie
Fondée en 1841
Placée sous le contrôle de l'Etat
Siège social à Paris, 4, rue Méssrs
Affaires souscrites depuis l'origine de la Cie :
740 Millions
Paiements faits aux assurés
310 Millions
Assurances de capitaux payables au décès de l'assuré ou à lui-même s'il survit à une époque déterminée.
Assurances dotales
Rentes Viagères
Achats
de Nues-propriétés et Usufruits
(Combinaisons spéciales à la Cie)
Pour tous renseignements s'adresser à M. Louis DANESI, agent général à Bastia, 34 Paoli, 18.

AVIS

Un petit lot [illegible] extra beau pour vendange. S'adresser si l'on veut arriver à [illegible].

S'adresser à M. Dominique Matteï aîné, Place St Nicolas, Bastia.

Agence Maritime
de Transports à prix réduits
pour toutes Destinations
Formalités de douane. Avances sur marchandises. Billets de passage pour l'Amérique.
A. Pasquetti, rue du Cap, Bastia.

VENTE RÉCLAME
Dans le but de mieux faire apprécier la qualité de ses vins, la Maison Oreste BIAGINI, 5, Avenue Carnot, Bastia, livrera, à partir de ce jour, à titre de réclame, ses bons vins de table secs.
à 0,25 et 0,30 le litre
PETIT VIN à 0,15 le litre
Livraisons à domicile. Facilités pour le paiement. Réductions aux acheteurs de plus de 100 litres.
N. B. — La Maison livre aussi des vins choisis et de dessert en bouteilles cachetées, des vins d'Italie en flacons à 1 fr. 25 le flacon.
Huile d'olive, garantie pure, à 0,60 et 1 fr. le litre. Vinaigre rouge claire à 0,30.
Le matériel tel que fûts et dames-jeannes est prêté à titre gracieux.

60 ANS DE SUCCES
THE BLAIZE PERE

SCIERIE MECANIQUE
et Tonnellerie
Togo, Bastia
Bois de Chauffage, rendu à domicile, au prix de 4 francs les 250 k.
Sciage de Pin 1 fr. 25 le mc.
Pieux de Vigne en châtaignier sauvage. S'adresser à M. ANTOINE EMANUELLI, Industriel.

TRANSPORTS DIRECTS
entre Bastia
et les ports du Nord
Services bi-mensuels de vapeurs de BASTIA pour
LONDRES, LIVERPOOL, NEWCASTLE
ANVERS, HAMBOURG
et les ports d'ESPAGNE
Pour dates des départs et tous les renseignements s'adresser à
M. ARTHUR C SOUTHWELL
Agent.

Machines à coudre Helvétia
Boulevard Paoli, 14, Bastia
Machines pour familles, atelier, cordonnerie, sellier, etc.
Machines de luxe, machines brodeuses.
Apprentissage gratuit. — Forte remise au comptant.
Pièces de rechange, aiguilles et fournitures pour machines Singer, Howe, Phénix, Hurtu, etc.
Atelier spécial pour les réparations de machines à coudre de tous les systèmes.
Les machines *Helvétia* ont obtenu en 1902 la médaille d'or accompagnée d'un diplôme d'Honneur pour leur solidité, leur précision, leur marche douce et silencieuse.
La Fabrique poursuivra rigoureusement ceux qui se livrent à des manœuvres déloyales ; elle prie ses amis et clients de signaler à la Direction de Bastia les personnes qui se livrent à ces manœuvres.

VASTE ET BELLE PROPRIÉTÉ
A VENDRE

Propriété d'environ 200 hectares, à cent mètres de la gare de Pazzichello, située non loin de l'établissement des Bains, susceptible de toute sorte de culture, une partie est complantée en céréales, avec moulin actionné par la rivière.
vente très avantageuses et facilités de paiement.
Chasse de premier ordre. Pêche aboudante. Conditions de S'adresser au bureau de journal.

LE PHÉNIX
COMPAGNIE D'ASSURANCES FRANÇAISE
SUR LA VIE ET L'INCENDIE
Fondée en 1819

Fonds réalisés : **200** million,
Valeurs assurées encours:
300 millions.

S'adresser à M. GIORDANI, notaire de la Compagnie LE PHÉNIX, a Bastia, 17, Bd Paoli.

ANCIEN CABINET PRADÈRE
PIERRE SABATÉ
Chirurgien-Dentiste du Lycée
SUCCESSEUR
DENTS & DENTIERS
(Systèmes perfectionnés)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS sans douleur
Bd Paoli, 18, au 1er
Maison Ismaël

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à se mettre en garde contre certains charlatans ambulants — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient des matières actives à la santé pour la fabrication de dents artificielles.

CADEAU — LA NATIONALE — 25

L'APÉRITIF MATTEI est vendu pendant l'été et indispensable pendant l'hiver

INSTITUTION OTTAVJ
Boulevard des Etrangers et Boulevard Lantivy
COURS SECONDAIRES DE JEUNES FILLES D'AJACCIO
Fondés en 1882
Dirigés par Mlle L. OTTAVJ, *Officier d'Académie*

Seul Etablissement subventionné par l'Etat, et où les Cours soient faits par des professeurs du Collège et de l'Ecole Normale d'instituteurs.

Cet établissement public auquel a été annexé un pensionnat, désigné par décision ministérielle en date du 26 mars dernier, pour recevoir les boursières de l'enseignement Primaire Supérieur du Département, a été transféré depuis le 1er octobre 1903 dans un nouveau et magnifique local (Villas Costa), spécialement aménagé a cet effet, entouré de jardins, avec vue splendide sur la mer et la montagne.

Pensionnat, demi-pensionnat et externat

Des maîtresses pourvues du brevet supérieur et du certificat d'aptitude pédagogique sont attachées à l'Etablissement.

PRÉPARATION AUX DIVERS EXAMENS

Cours spécial pour le concours d'admission à l'École Normale. — Leçons particulières de langues vivantes (anglais, allemand), de musique instrumentale et de peinture.

Demandez et offrez dans tous les Cafés **l'AMARO MATTEI, apéritif supérieur.**

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et La Barge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques pleines et rondes. — Carreaux. — Tuyaux — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER
Fers en barres: Plats, Ronds, Carrés, T'il de fer, Bonnes artificielles

TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo.

LIBRAIRIE OLLAGNIER

PANORAMA DE BASTIA
sur très beau bristol, (dimensions 54/20)
Prix: 0,50 centimes

avec encadrement baguette noire filets dorés 2,00
id. baguette dorée 2,25
id. baguette vieux chêne 2,50

Carte-lettre Album
contenant quatre magnifiques vues de Bastia.
PRIX : 0,35 CENTIMES.
N. B. — *Le port en sus.*

BLANCHISSAGE et Repassage
Mlle MARIE VESPERINI
rue Notre-Dame, Ajaccio
Travail soigné

Lectures pour Tous

Émouvoir la sensibilité du lecteur par le touchant tableau de la condition des « Mousses Enfants-martyrs ; » réjouir sa fierté en lui présentant l'héroïsme des explorateurs qui ont ouvert à la France « La grande Route du Tchad » ; piquer sa curiosité en l'initiant aux opérations du Mont-de-Piété, « Banquier des pauvres » ; l'amuser par le spectacle de la « Gaîté à l'École centrale » ; instruire, divertir, passionner par la réunion d'articles soigneusement documentés, de récits romanesques et de magnifiques illustrations, voilà le programme que les *Lectures pour tous* ont su réaliser tout particulièrement dans le numéro de novembre dont voici le sommaire complet :

« Les Mousses Enfants-martyrs, par A. Le Brez. — La Vengeance des Arbres : Les Désastres de la déforestation. — Nouvelles volantes, journaux perdus. — La grande Route du Tchad, par le commandant Lenfant. — La Gaîté à l'École centrale. — Celle qu'on ne craint pas (nouvelle). — Le Secret de l'épave (roman). — Pour les mains des frileuses : le Manchon autrefois et aujourd'hui. — Le Banquier des pauvres : les Curiosités du Mont-de-Piété. — Le Roi du tir au fusil ».

Abonnements. Un an : Paris, 6 fr. ; Départements, 7 fr. ; Étranger, 9 fr. Le N°, 50 centimes.

Bibliographie

Chez A. Mignan, 19, quai Saint-Michel vient de paraître la Cité de la vie et la Vie Universelle qui ont paru il y a près d'un demi-siècle ont été inspirés à son auteur, Louis Michel, par l'Esprit divin. Ces livres disent d'où viennent les soleils et les planètes, comment ils concourent à la vie du Grand Ensemble, de l'infiniment Grand déjà pressenti, comment ils expliquent celle de l'infiniment petit inconnu encore. Comment ils marchent dans le progrès et s'améliorent à l'aide de leurs quatre règnes ; comment ces derniers sont gouvernés par une humanité intelligente dirigée elle même sans préjudice de son libre arbitre indispensable par une âme planétaire plus intelligente encore et collective, par des centaines de milliards d'esprits groupés en unité dirigeante autour d'un noyau, d'une âme directrice. Ils disent la vie d'une planète, celle de l'homme, la vie éternelle de Dieu.

Ce sont des livres attachants et instructifs que tout homme doit lire et étudier pour avancer dans la vie universelle.

Les livres de Louis Michel, précurseurs de la Vérité, donnant l'explication de tout ce que l'on désire le plus connaître dans la vie, ont été mis en vers faciles à lire et présentés sous le titre LA SCIENCE DE DIEU. Ils annoncent la venue en France de l'Esprit de Vérité, l'Esprit Consolateur.

Vous tous qui avez fait un progrès, à la liberté, à la justice et à la fraternité, vous liren la « Science de Dieu. »

LE MONITEUR DE LA MODE
paraissant tous les Samedis
20 PAGES GRAND FORMAT
LE PLUS ANCIEN ET LE PLUS ARTISTIQUE DES JOURNAUX DE MODES
CONTIENT:
PLUS DE MODÈLES NOUVEAUX
PLUS DE TRAVAUX À L'AIGUILLE
PLUS DE LITTÉRATURE
PLUS DE RECETTES DE CUISINE
PLUS DE RENSEIGNEMENTS
QU'AUCUN AUTRE
3 MOIS : 4 francs — UN AN : 14 francs
EDITION I, contenant une Gravure coloriée et un Patron découpé dans les P. P. et 4e P.
3 MOIS : 8 fr. 50 — UN AN : 32 francs
ABEL GOUPAUD, Éditeur, 1, r. du 4-Septembre

Les Illustrations de la Corse
PAR NOVELLINI

La Corse au XVIIIe siècle, Allégorie (Salon de 1870).
Sur papier de Chine, format 30×57 . . . 4 fr
Sur papier blanc. — — . . . . 5 fr

HOMMES CÉLÈBRES
Sambuccio d'Alando (Salon de 1878).
Sampiero Corso.
Pascal Paoli.
Napoléon Bonaparte.
Sur papier de Chine format 40×30 Chaque. 2 fr

Sœur Dévote, Patronne de la Corse (Salon de 1876).
Sur papier de Chine, format 65×50 . . . 5 fr
Sur papier Chine, format 40×30 [illegible]. 2 fr

EN VENTE :
A AJACCIO, chez l'auteur et chez M. de PERETTI, Libraire.
BASTIA, chez M. OLLAGNIER, Libraire

65 ANNÉES DE SUCCÈS
Alcool de Menthe de
RICQLÈS
SEUL VÉRITABLE ALCOOL DE MENTHE
CALME la SOIF et ASSAINIT l'EAU
REND les MAUX de CŒUR, de TÊTE d'ESTOMAC, les INDIGESTIONS le CHOLÉRINE
EXCELLENT pour les DENTS et la TOILETTE
PRÉSERVATIF contre les ÉPIDÉMIES
EXIGER du RICQLÈS
HORS CONCOURS, PARIS 1900

L'ARGUS DE LA PRESSE
Fondé en 1879
LE PLUS ANCIEN BUREAU DE COUPURES DE JOURNAUX DU MONDE, se fournit les extraits sur n'importe quel sujet.
PARIS. — 14 rue Drouot, — IXe
CORRESPONDANTS de L'ARGUS : St-Pétersbourg, Londres, Berlin, Vienne, New-York, Lisbonne, Genève, Bruxelles, Constantinople, Athènes, Dublin, Berne, Milan.



Indispensable en Campagne
Faire d'un almanach un livre à deux francs est meilleur à la fois dans les renseignements qu'on trouve dans ce genre de publications et aussi une feuille de renseignements d'une utilité pratique et journalière pour tous les habitants des campagnes, ne devrait-il pas paraître qu'il ne serait heureux de posséder à tout instant, telle a été l'idée réalisée par
L'ALMANACH DE LA GAZETTE DU VILLAGE
En vente chez les Libraires et dans Postes de Cafés

TUMEUR

29e ANNÉE — VENDREDI, 11 NOVEMBRE 1904 — N° 265

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 2, Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur
Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Diverses, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	Un an.	6 mois	3 mois
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »

UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS : le port en sus.
On ne répond pas des manuscrits déposés.

00546
BIBLIOTHÈQUE BASTIA

LE CALENDRIER

Fête d'aujourd'hui : Saint Martin.
Soleil : (Heure solaxcie)
Lever, 6 h. 21 m. — Coucher, 4 h. 41 m.
Lune Nouv. le 7 — Premier quar., le 14
Fête de demain : Saint Martin, pape.

10 NOVEMBRE

A L'AVENTURE

A la poussière d'or de ma chambrette où filtrait un pâle rayon de soleil, où s'agitaient et grouillaient des myriades de petits êtres, je devinai une superbe matinée d'automne. La brise qui voltigeait autour de ma fenêtre était moins fraîche qu'à l'ordinaire ; au loin, dans la campagne souriante, les oiseaux chantaient de leurs voix grêles et moqueuses. Perdu depuis bientôt un an dans le coquet village de N., ignoré de tous et de tout, même de ce qui m'est cher, je me sentis à cette heure affreusement seul. J'avais pour toute compagne ma pipe et pour tout ami mon Musset.

Ce voisinage de l'auteur des *Nuits* et du *Souvenir* me rendait mélancolique. Ma pipe ne voulait plus fumer, mon Musset ne se laissait pas lire. Quelque chose me disait que je m'ennuyerais mortellement ce jour-là. Je fêtais la Saint-J... S'ennuyer un jour de fête pourrait paraître étrange. Et pourtant... d'autres que moi auront le même sort. Une vague inquiétude m'envahissait.

Je pris le parti de courir par les bois encore souriants, couronnés qu'ils étaient d'un reste de verdure, par la campagne à demi voilée d'une légère brume. Je sortis. Le soleil avait commencé sa course lorsque je me surpris sur un monticule au-dessus des quelques maisonnettes en groupes, couvertes de briques, qui forment le village de N... A mes pieds se cachait ce petit recoin du plus fertile jardin de Corse. Contraste frappant ! Ici, une couronne de maquis et de vignes, une nature pour ainsi dire avortée, au sol presque aussi ou que le main où des figuiers d'Inde et quelques bosquets de chênes attirent seuls le sanglier féroce et le ramier amoureux, des sentiers perdus où on « Poète moqurant » n'eut pas daigné promener ses derniers pas, s'offraient seuls à mes regards. Je compris. Et pourtant je n'eus pas de peine à me répondre par quel heureux hasard je me plaisais dans ces lieux. Une foi de moquis se réveillait à mes côtés égayée par l'éternel gazouillis des oiselets et le doux parlage des fillettes joyeuses cueillant à cette heure les baies des arbousiers. Aux alentours, des insectes bourdonnaient autour des dernières fleurs. Un ruisseau roulait au pied du versant sa plainte monotone. Près du village des jardinets se mouraient dans une langueur exquise. Les pinsons, les merles, les rouges-gorge, les bouvreuils jasaient sur les arbrisseaux [illegible] et la mousse encore verte. L'herbe naissante se fondait aux caresses de la brise.

Une atmosphère grisante m'enveloppait ; malgré moi, empruntant à la « folie du logis » ses ailes de flamme, je m'envolai dans l'espace. O délicieux rêve ! O nouveaux décors de natures nouvelles ! Je me vis transporté dans des édens féeriques. L'humanité m'apparut comme une colonne, une caravane en marche vers les radieux avenirs. La terre promise semblait encore loin, mais la caravane joyeuse ne désespérait point. La rude marche à travers les sables du désert de vie et le souffle brûlant du simoun n'importaient quelquefois les plus vaillants, mais qu'importe ? D'autres, non moins braves, s'avançaient, encourageant les faibles, les timorés et plantant le drapeau des rêves qu'il y a jamais qu'un devoir, qu'un but : pourvoir à l'existence.

Ce but est leur rêve de chaque jour, leur seul motif d'être, celui vers lequel se concentrent leurs plus magnanimes efforts, et cependant, cinquante fois sur cent, ce but n'est pas atteint. Le progrès, l'humanité en marche, la science au front blême se créent une route à travers les ronces de l'inconnu, tous ces rêves de pouseurs caressent parfois leur esprit enténébré ; leur bon cœur frissonne quelquefois au souffle vivifiant des idées généreuses, mais à quoi bon, puisque l'enfant pleure et demande du pain, puisque les mille besoins de la famille et de la société leur laissent à peine le temps de fumer une pipe aux clairs rayons d'un jour.

Et mon cœur se serra affreusement. Je me demandai si vraiment cette vie offre quelques attraits aux millions d'êtres qui travaillent et peinent pour quelques milliers d'autres, aux déshérités qui courbent l'échine et souffrent pour que jouissent d'autres, ceux qui accaparent la terre et l'or, effeuillent aux douces pages du livre de vie les mille plaisirs d'ici-bas. Quoi ! puisque ces choses sont, est-ce une raison pour qu'elles soient ?

Cette pensée m'avait gâté mon rêve. La forêt naguère joyeuse me parut triste. Elle me rappela les forêts d'antan, mon enfance folle, effrénée, les jours de liberté où je poursuivais, frénétique, le papillon inconstant et l'oiselet moqueur. Oh ! j'étais libre alors et j'étais gai ! Nul souci ne venait rider mon front pur. A cette heure tout semblait me faire sentir le bruit de mes conquêtes en avant, toujours plus en avant.

Et les champs des récoltes futures, les champs où fleurissent la Justice et la Liberté s'étaient aux chaudes rayons du soleil d'amour. Dans la cité nouvelle, plus de discordes, plus de luttes fratricides, plus de larmes, plus de sang. Le grand fleuve Fraternité aux eaux riantes inondait ces plaines où germait le bonheur. Je ne vis jamais beautés plus vives, mirage plus émouvant.

Un bruissement sourd me réveilla. J'étais devant un champ de labour. Les bœufs lourdement faisaient leur rude besogne. La terre encore molle des dernières pluies s'ouvrait sous leurs pas, s'étirait aux premiers rayons du soleil. Les sillons s'allongeaient devant moi, droits et sombres d'orgueil, eux, ils voulaient où s'abritent les patriarcales amours du germe. Et des paysans, rustiques comme leur sol, libres comme l'air de leurs cimes et le sanglier de leurs bois, encore hâtés par le dernier soleil d'août, penchés sur la charrue, raisonnaient du secor, suivaient le soc semblant se demander le secret des sillons qui élaboreront en silence la récolte de demain. Et les oiselets qui gazouillaient autour d'eux disaient à leur façon l'hymne que chantent, sous les voutes souterraines, les germes épars. Une pensée me traversa l'esprit. Je songeai à ces rudes laboureurs, à tous les paysans leurs frères. Je me dis que dans ces grosses têtes aux yeux limpides comme le cristal des sources, dans ces cerveaux incultes où brille pourtant un rayon de céleste intelligence, même des chaînes « qu'elle m'a mises au cœur » : le broiement des feuilles, le bourdonnement des insectes, le murmure des ruisseaux.

Cette végétation rabougrie, ces jardins mourants me parlaient des printemps passés, du jardin embaumé où nous causions à deux, le sourire à la lèvre et l'amour au cœur. Et j'entrevoyais encore les châtaigniers séculaires de mon village, les torrents impétueux, les « Ames vierges de pas humains », la végétation luxuriante, l'exubérance des sèves et tout ce qui me frappait maintenant au cœur avec les indicibles regrets d'un rêve enchanté.

Oh ! ce rêve, pourquoi l'ai-je entrepris ce matin ? Pourquoi n'ai-je pas vogué à l'aventure par monts et vaux, l'esprit vide, le cœur fermé ? Je n'aurais pas maintenant de tristesse dans l'âme, de larmes dans les yeux.

Je me levai regardant le ciel. Du pur, il était devenu sombre, menaçant ; le soleil s'était obscurci. Je pris le sentier du retour lentement, me répétant à chaque pas ce vers du poète si touchant et si mélancolique :

Et ne sais-tu pas qu'un rêve s'achève
Par un long sanglot dont on peut mourir ?
TIMOL.

L'HÉRÉSIE DE CORSE

11 novembre 1736. — Théodore quitte la Corse pour se rendre sur le Continent.

Le souverain corse s'embarque à Aleria sur une tartane française. Il fut accompagné jusqu'au rivage par une foule nombreuse qui voulait lui exprimer tout son attachement.

Alors Théodore était encore le libérateur de la Corse.

NOMINATIONS ET PROMOTIONS

M Emanueli Antoine Louis, ancien sous-officier, gendarme à la compagnie des Alpes-Maritimes, a été nommé receveur buraliste de 1re classe à Ramatuelle.

— M. Padovani Thomas, adjudant au 3e rég. d'infanterie, a été nommé receveur buraliste de 1re classe à Kergriet-Moëllou.

— M. Giudici François-Mathieu, adjudant au 3e tirailleurs tonkinois, est nommé receveur buraliste de 1re classe à Nordpeene.

— Mlle Franceschini, postulante, est nommée employée des postes et télégraphes à Courbevoie.

INCURIE

Nous lisons dans la *République du Var*, édition de la Corse :

Notre pays si délaissé par les pouvoirs publics, malgré son patriotisme et son attachement aux idées républicaines, traverse une crise des plus épouvantables.

Le nombre toujours croissant d'émigrés qui n'en vont chercher ailleurs les moyens d'existence qu'ils ne trouvent pas chez eux, en est la preuve le plus indiscutable. Que faire contre une pareille situation ?

Nos compatriotes du continent sourient volontiers lorsqu'on leur parle de notre misère.

« Vous avez, disent-ils, dans votre île parfumée, des terrains qui ne demandent qu'une pioche pour les creuser, vous jouissez d'un climat privilégié, vous avez un ciel éternellement bleu. Travaillez la terre et ne demandez pas à être garde-chiourme. Restez chez vous et demandez à votre sol toutes les richesses qu'il peut vous donner. »

Voilà le langage que tiennent souvent nos frères du Continent. C'est notre faute si nous sommes dans la misère.

Certes, il y a dans tout cela un fond de vérité et nous devons en toute justice reconnaître que les efforts que nous faisons pour nous tirer de cette lamentable situation ne répondent pas au résultat à obtenir. Mais est-ce bien au pouvoir paysan de nos montagnes que en reproche s'adresse ? Nous ne pouvons le croire. Ceux qui connaissent notre île à fond, ceux qui ont vécu de notre vie, savent comme nous que d'une façon générale, le paysan corse travaille et ne demande qu'à faire rapporter ses terres. Sa réputation de fainéantise est une admirable légende.

Il y a certainement dans notre pays des bras inactifs, des ardeurs qui ne peuvent se manifester. Mais est-ce notre faute ? Avons-nous eu jusqu'ici des débouchés pour écouler nos produits ? Nous a-t-on, comme dans bien des colonies lointaines, donné un réseau complet de chemin de fer ? A-t-on seulement songé à l'assainis-

MAISON L.-N. MATTEI et Cie

Produits Recommandés

La délicieuse LIQUEUR **CÉDRATINE** digestive et rafraîchissante

L'inimitable **VIN DU CAP-CORSE AU QUINQUINA** Apéritif tonique et fortifiant

SE MÉFIER DES IMITATIONS

42 FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

LES AILES D'ICARE
par CHARLES DE BERNARD

XII

LA RUPTURE

— Parbleu ! mon cher successeur, dit-il tout à coup avec un éclat de gaîté forcée, puisque je ne puis pas être votre introducteur au conseil d'État, je veux du moins vous rendre un service en vous apprenant à connaître les femmes. Faites-moi le plaisir de lire ceci.

Il tira de sa poche la lettre anonyme qu'il venait de recevoir et la tendit à son interlocuteur. Celui-ci prit le papier auquel la colère de M. Piard avait donné la forme d'une boulette, et le lut d'un bout à l'autre, en comprimant avec peine une violente envie de rire. Arrivé au chapitre qui lui était personnel, il redevint très-sérieux tout aussitôt.

— Comment ! Monsieur, dit-il au conseiller d'État, vous avez pu ajouter foi à une lettre anonyme ! Vous n'avez pas fait justice de cette infamie en la jetant au feu !

— Un seul mot, reprit M. Piard ; les faits des cornets de porcelaine, de la robe de velours, et autres de même nature, sont-ils exacts ?

Deslandes, à qui le mensonge avait mal réussi auprès d'Isaure, trouva prudent cette fois d'essayer de la vérité.

— Ce sont là de simples politesses, répondit-il ; et comme elles étaient tout à fait désintéressées, j'ai pu les croire fort innocentes.

M. Piard se leva brusquement, alla tout d'un trait jusqu'au bout de la chambre, revint aussi vite sur ses pas, et s'arrêtant en face du substitut :

— Ce qu'il y a d'abominable, lui dit-il, c'est qu'intéressées ou non, vos politesses ont passé devant moi pour des sollicitations directes, et que j'ai eu la duperie d'en faire les frais ; et maintenant que j'y réfléchis, je crois qu'Ernest est dans le même cas que moi ; vous savez, Ernest de l'ambassade russe ! quel infernal machiavélisme ! Cette femme-là aurait joué Talleyrand ! Bonne chance, Monsieur ; je vous déclare que je ne vous ferais pas concurrence plus longtemps, et que, sans aucune réserve, je vous cède tous mes droits.

— Mais, Monsieur, je n'y ai aucune prétention, répondit Deslandes ; je vous répète que quant à ce qui m'est personnel, cette lettre est un tissu de mensonges.

— Laissez donc...

— Je vous jure ..

— A d'autres ! Dupe sans compensation, ce serait par trop candide, et je vous crois très-rusé, au contraire.

— Pourtant, quand je vous affirme...

— Monsieur, interrompit le conseiller d'État d'un ton sec, je sais fort bien qu'avec votre intention d'exploiter le crédit que je puis avoir, vous n'oseriez jamais un procédé dont j'aurais raison de me plaindre. Vous avez le droit de nier ce que bon vous semble, j'ai celui de croire ce que je veux et d'agir en conséquence de ma conviction. Vous ne trouverez donc pas mauvais que je ne regarde comme délié de l'espèce d'engagement que j'avais pris avec vous. Quelque vous m'ayez rendu service en me donnant l'occasion de reconnaître le véritable caractère d'une femme qu'Horace semble avoir voulu peindre en disant : « Desinit in piscem formosa superne » ; cependant je ne me sens pas assez de grandeur d'âme ou de bonhomie pour vous témoigner ma reconnaissance en vous appuyant près du ministre. Il est donc bien entendu qu'à dater d'aujourd'hui je ne me mêle plus de vos affaires.

— Est-ce un parti pris ? demanda d'un ton bref Deslandes, dont ce langage révolta la fierté.

— Irrévocablement, dit M. Piard, qui accompagna cet adverbe décisif d'un rude coup de sonnette.

Un domestique entra dans la chambre.

— Je dîne dehors, lui dit son maître ; faites mettre les chevaux et venez m'habiller.

Dans l'état des choses, ces paroles équivalaient à un congé. Sans mot dire, Deslandes prit son chapeau, salua son protecteur d'un air de dignité blessée, et sortit du cabinet. Il rejoignit le domestique dans la salle à manger.

— Madame est-elle chez elle ? lui demanda-t-il.

— Madame vient de sortir, lui répondit le valet de chambre.

— Quel ennui d'attendre jusqu'à demain pour me venger de cet insolent personnage ! se dit Deslandes en revenant chez lui. Conduisez-vous donc noblement ! Je n'avais qu'un mot à dire, et c'était un mari perdu. En homme délicat, j'ai menti dans son intérêt et contre le mien, et voilà la reconnaissance qu'il me témoigne ! Parbleu, je suis trop bon avec ma générosité. Il se trouve délié de tout engagement, eh bien ! je le suis, moi, de tout scrupule. A vrai dire, je ne suis pas fâché de cette rupture. D'abord il ne m'assommera plus de ses dossiers, et puis ma position devient plus franche. Je n'aurai plus de devoir à rendre qu'à Isaure, qui, après tout, n'a pas besoin de son mari pour me faire entrer au conseil d'État, si ça lui plaît.

Le lendemain, le substitut se présenta chez madame Piard, qui lui fit répondre qu'elle était sortie ; il y retourna le surlendemain. Cette fois le domestique lui dit d'un air d'embarras que sa maîtresse n'était pas visible.

— Sortie... pas visible... se dit-il avec contrariété ; elle, qui ne sort jamais le matin, et qui reçoit tous les jours. Allons ! elle boude ; il paraît qu'elle a de la rancune. Que lui ai je fait ? Ne fermer sa porte ! ça devient sérieux.

Désappointé et désenuyé, Deslandes se rendit chez son ami, qu'il trouva prêt à monter à cheval. Depuis quelque jours Blondeau gagnait au jeu, c'est dire qu'il était, pour parler son beau langage, éblouissant, rutilant, fulgurant et même tonnant : le lion rugissait au plus fort de sa blonde gamme. A la vue du substitut, qui semblait au contraire sombre et mélancolique, Blondeau prit sa cravache et son chapeau.

(*A suivre*).

sement de nos plaines? En un mot, qu'a-t-on fait pour la Corse?

L'impôt augmente à mesure que les revenus baissent. Nos beaux vignobles ont été détruits par le phylloxéra, et de gros propriétaires, qui se trouvaient dans une bonne aisance et qui pouvaient procurer à nos populations ouvrières des moyens de travail, se sont vus, du soir au lendemain, dans l'impossibilité de faire face à leurs affaires.

Des sinistres de tout genre ont ravagé nos plaines. A-t-on songé en haut lieu à atténuer le mal par des secours, par la création d'industries, par les divers moyens dont on use avec largesse lorsqu'il s'agit de l'Algérie et des autres colonies françaises?

Nos représentants dont les électeurs vantent hautement le crédit et l'influence dans les ministères et au Parlement, pour faire beaucoup pour remédier à une situation aussi désastreuse, n'ils se préoccupent un peu plus de l'intérêt public et un peu moins des intérêts privés.

Mais ils n'ont rien fait parce que leur unique souci est de procurer de grosses situations à leurs parents et d'élaborer les combinaisons politiques les plus stupéfiantes pour maintenir leur situation électorale.

Nombreuses sont les personnes en Corse qui entendent rougir énergiquement contre un état de choses aussi funeste. Aussi est-ce avec une vive satisfaction qu'elles applaudissent à la courageuse et patriotique initiative prise par la *République du Var* et par son vaillant rédacteur Bernard Cavvenis.

BONIFATTO.

Bulletin Financier

Paris, le 7 Novembre 1904.

Après un début très ferme, le marché suspecte de nombreuses réalisations qui alourdissent les cours et le ramènent en général un peu en-dessous des limites de Samedi. La Rente Française est calme à 98.47. Les Fonds étrangers sont discutés. Les Sociétés de Crédit restent bien tenues. Le Crédit Lyonnais s'inscrit à 1,849 et le Crédit Foncier à 794, Banque à 720 des Obligations du Sud-Espagne 3 0/0 revient d'un peu plus bas que hier.

En Banque, la Sté Kaffin enregistre de bons achats à 31.50 et 33 francs.

Le Journal Le Globe publie à propos de la, Recherche Centrale de Calmes, dont les actions viennent d'être introduites récemment sur le marché de Paris, un article très documenté d'où il ressort que les capitalistes feront bien de s'informer sérieusement avant de s'intéresser à cette affaire.

Nos Chemins sont négligés.

GAZETTE DÉPARTEMENTALE

LA PORTA — M. Negroni Ambroise a été nommé porteur de contraintes à La Porta.

PIETROSELLA. — On nous écrit de cette localité.

Samedi dernier, 5 novembre, a eu lieu à Pietrosella, le mariage de Mlle Claire Simonini avec M. Dary, pharmacien de l'infanterie coloniale. L'épouse était ravissante dans sa riche toilette de crêpe blanc garnie de fines dentelles. Tous les habitants de la localité et des environs assistaient à la noce qui a eu lieu avec une pompe inaccoutumée. Le piano et le violon nous donnaient leurs meilleures notes dans l'église, et Mlle Giulia Biri, de sa plus belle voix, a chanté l'*Ave Maria*. C'était réellement touchant!...

Parmi les assistants, remarqué:

M. Durazzo, président du tribunal de Corte, et Mlle Catherine Franceschi; M. Massimi, professeur d'agriculture, et l'élégante Mlle Antoinette Santi, superbe en sa toilette de gaze paille brodée de rose; M. Olivieri, percepteur, et Mlle Colonna Pétronille; M. Pierre Quilici et Mlle Pinelli; M. Santi, inspecteur des douanes à Bolgon, et Mme Mariani, la belle-sœur du regretté président Dominique Mariani; M. Santamaria, architecte, sa belle-sœur Mme Durazzi, et Mlle Durazzi, fort jolie en sa toilette simple; Mlle Colonna, la sympathique fille de M. Colonna, comme au vieux recteur; M. l'abbé Casanoggie, le savant curé de campagne; M. l'abbé Pierini, curé de la localité, et Mlle Pierini; M. Pieschi, de Canale; Mlle Catherine Colonna, fille de feu Nicolas, le riche agriculteur de Pietrosella; M. l'abbé Fozza; M. Istria, d'Ajaccio; M. Antona Jean-Noël, percepteur; M. Maglioli, de Quenquara, etc. M. l'abbé Dary, frère de la mariée, qui a prononcé à l'église une touchante allocution.

Le repas a commencé à midi et s'est terminé à 4 heures et demie du soir. Il avait été préparé par d'excellents cuisiniers d'Ajaccio. Les vins, doux, délicieux, ont coulé en abondance. Après le Champagne, Mlle Franceschi a déclamé dans la grande salle, interrompue plusieurs fois par des salves d'applaudissements, une très belle poésie, que nous regrettons de ne pouvoir publier.

M. Massoni, père de la mariée, recteur principal des postes à Zanzibar, après avoir remercié vivement Mlle Franceschi, a porté un toast en son honneur, et le dîner s'est terminé dans la plus franche gaieté.

VERDESE. — M. Angeli Antoine a été nommé débitant de tabacs et poudres de la régie à Verdese.

LES VARICES

L'ELIXIR DE VIRGINIE guérit les Varices, quand elles sont récentes; il les améliore et les rend bien moins apparentes quand elles sont invétérées. Il supprime la faiblesse des jambes, la pesanteur, l'engourdissement, les fatigues, les crampes. Il prévient les ulcères variqueux ou les guérit, et souvent leurs récidives fréquentes. Totalement inoffensif et peu coûteux. Le flacon, 4 fr. 50, franco. Paris, 2, rue de la Tacherie. Envoi gratuit de la brochure explicative. Exiger sur l'enveloppe de chaque flacon la signature de garantie ci-dessus.

Nyrdahl.

Gazette Ajaccienne

Ajaccio, le 10 novembre 1904.
(*De notre correspondant particulier*)

Grande soirée

On nous prie d'annoncer que samedi prochain les membres de la société artistique l' « Etoile Ajaccienne » donneront, sur cartes d'invitation, une grande soirée dans la salle des fêtes de l'Hôtel-de-Ville.

Nous applaudissons de cœur aux bonnes intentions de l'« Etoile Ajaccienne » Les noms seuls des Rossi, des Franceschi, des Giacobini, des Silvy, etc., dont la réputation artistique n'est plus à faire, sont un programme qui ne pourra manquer d'attirer une grande affluence dans la salle des fêtes.

Notre musique

Dimanche, notre musique municipale qui était en congé depuis la fin de septembre, a commencé ses concerts d'hiver sur la place du Diamant.

Du beau et nouveau morceau dû au choix intelligent et perspicace de M. Tiberi, chef de musique, ont été goûtés par les dilettanti.

Au port

Sont arrivés dans la journée du 9:

Le vapeur Gallia, capitaine Lefèvre, de Marseille, avec 53 passagers et marchandises diverses. Ce vapeur est reparti dans la soirée à destination de Calvi et Nice.

— La balancelle italienne « Caterina-Madre, » de Carlo-Forte, sur lest, à destination de La Spezzia.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 10 novembre

Thermomètre. — 7 heures du matin, + 12.5 à midi, + 18.5 à 7 heures du soir, + 14.2
Maxima, + 18.7. Minima, + 11.
Baromètre. — 7 heures du matin, 761 mm. à midi, 761 mm. 6 heures du soir, 762 m.
Vent. — Dans la matinée, calme.
Dans l'après-midi N faible.
Etat du ciel, quelques nuages.
Pluviomètre, 0 mm. 0

Etudes supérieures

M. Galloni a subi avec succès ses examens pour le certificat d'études supérieures de sciences, licence, et a obtenu la mention bien pour la botanique.

Le Numidia

Le *Numidia*, le nouveau paquebot de la Compagnie postale, vient d'arriver à Marseille; il est en tous points semblable au *Corsica* et à l'*Italia*. Il procédera sous peu à ses essais officiels de vitesse et commencera son service entre le continent et la Corse.

Licence en droit

Ont été admis à la suite des compositions pour la licence en droit, 3e année, MM. Guidoni, Mari, Mancini, Migneucci.

— Ont été admis en 1re année, MM. Poggi, Natalini, Valensi.

— Ont obtenu la licence, 1re partie, MM. Leca, Mancini, Mari, Migneucci, Guidoni.

Bonne nourrice

Bonne nourrice demande à se placer.

S'adresser au bureau du journal.

Pianos

M. Marius Blanc, ex-accordeur réparateur de pianos de la manufacture Boisselot, de Marseille, nouvellement installé à Ajaccio, prévient sa nombreuse clientèle qu'il sera à l'Ile Rousse le 7 novembre à l'Hôtel Pigiovanni, à Calvi, Hôtel Christophe Colomb et Corte, hôtel Paoli. M. Blanc ne faisant que passer dans ces trois villes, les personnes désireuses de profiter de son passage peuvent laisser leur adresse dès aujourd'hui aux hôtels ci-dessus indiqués.

Chirurgien-Dentiste

M. E. Bottardi, dentiste des Hôpitaux et du Lycée de Marseille, a l'honneur de prévenir sa clientèle de Bastia, que son opérateur M. L. Garibaldi, dentiste adjoint des Hôpitaux, sera visible du 11 au 25 novembre, au Grand Hôtel Lingenheur, à Bastia.

Cabinet de consultations

M. le docteur Casalta ouvrira son cabinet de consultations à Corvione, à partir du 10 novembre prochain.

Pharmacie Centrale

Produits chimiques et pharmaceutiques des premières maisons de Paris, livrés soigneusement après examen et garantis absolument purs. Spécialités françaises et étrangères. Analyses médicales et industrielles.

Emulsions d'huile de foie de morue aux hypophosphites. Eminemment reconstituantes ces émulsions, grâce à leur goût agréable, sont acceptées par les estomacs les plus délicats.

M. Luigi, pharmacien de 1re classe, place Saint-Nicolas, Bastia.

Leçons de musique

Leçons de musique à domicile, (solfège, piano, harmonie).

S'adresser au bureau du journal.

La République du Var

Le numéro de ce journal donnant une édition spéciale pour la Corse se trouve en vente dans la plupart des kiosques de la ville et à notre librairie.

Maladies des yeux

Le Docteur Alexandroff, l'oculiste bien connu en Corse, est rentré à Ajaccio. Les personnes qui désirent le consulter peuvent s'adresser rue Général Fiorella, 10, au 2e, tous les jours de 8 à 9 et de 1 à 3 heures, ou bien à la Pharmacie Scaglioni, Ajaccio.

A louer

Un appartement composé de huit pièces et deux cabinets au premier étage, jardin, écurie et cave, rue du Castagno.

Pour visiter s'adresser à M. Colombani, huissier, rue de la Miséricorde.

— A louer de suite un appartement composé de 9 pièces, situé au 3e étage, de la maison Fantazzi, 15, place Saint Nicolas.

Un magasin rue de l'Opéra, ancienne imprimerie Fabiani.

S'adresser à M. Pietro Zannini, bijouterie Mattei, 20, Bd Paoli.

— Bel appartement de 13 pièces au-dessus du grand Café Andreani, boulevard Paoli et rue Salvator Viale. S'adresser au bureau du journal.

Au Port

Le vapeur *Italia*, capitaine Pitot, est arrivé de l'Ile Rousse avec 5 passagers et dépêches.

— Le vapeur *Iberia*, capitaine Pallonyi, arrivé de Marseille avec 60 passagers et dépêche.

— Le vapeur *Bocognano*, capitaine Maury, est arrivé de Livourne avec 365 passagers et marchandises.

— Le vapeur *Ville de Cannes*, capitaine Valsecchi, est arrivé d'Ile-Rousse avec marchandises diverses.

— Le vapeur *Pontinl*, capitaine Brown, arrivé de Livourne avec 2 passagers et marchandises diverses.

Comment Les Docteurs Guérissent

LES AFFECTIONS DU SANG ET DES POUMONS!

Si vous souffrez d'affections du sang ou des poumons, vous apprendrez avec plaisir comment les Docteurs traitent ces sortes de maladies. M. le Dr Thomas-Durin de Bugeat (Corrèze), en sa lettre du 22 Décembre 1903, indique la méthode employée:

Messieurs.—Mes enfants ne sont très bien trouvés de l'Emulsion Scott que je leur ai fait prendre alors qu'ils souffraient d'une violente attaque de coqueluche; ils la considéraient non comme un médicament mais comme un vrai régal.

Ses propriétés dépuratives en font le meilleur remède contre toutes les affections du sang; pourpre, scrofule, etc; elle est aussi des plus reconstituantes et peut donc être avantageusement employée pour toutes maladies de faiblesse ou de dépérissement.

Ses effets curatifs sont remarquables dans le traitement de la phtisie, tuberculose ou autres troubles sérieux de la gorge et des poumons.

L'Emulsion Scott est donc à mon avis une excellente préparation, d'autant plus qu'elle a le mérite de posséder complètement le goût et l'odeur de l'huile de foie de morue.

Dr THOMAS-DURIS.

L'Emulsion Scott c'est l'huile pure de foie de morue débarrassée à peu près, fabriquée à digérer et, surtout, renforcée d'autres éléments qui augmentent encore ses vivifiantes qualités. L'Emulsion Scott est unique en son genre—les soi-disant imitations sont meilleur marché, mais ne guérissent pas; l'Emulsion Scott guérit!

Pour vous assurer combien l'Emulsion Scott est facile à prendre, envoyez-nous (mut en mentionnant ce journal) 0 fr. 50 de timbres à l'adresse: Emulsion Scott (Deloche et Cie) 156, rue St. Honoré, Paris; nous vous ferons parvenir, franco un échantillon.

Si vous commencez AUJOURD'HUI à prendre l'Emulsion Scott, c'est D'AUJOURD'HUI même que commence votre guérison!

LIBRAIRIE OLLAGNIER

ENCRIERS
à fermeture automatique élastique
Système Colombani



Encriers classiques. — Encriers portatifs. — Encriers administratifs. — Encriers de fantaisie. — Encriers réclames.

Avis au Commerce

Le vapeur *Cardénia*, chargera à Marseille pour Bastia, le 10 courant.

Il partira de Bastia pour Tunis, samedi 12.

Pour tous renseignements s'adresser:

à Marseille, à la Cie Franco-Tunisienne de Navigation, 7, rue de la République.

à Bastia, à M. Sauveur Sisco, agent, rue du Nouveau-Port, 1 bis.

VENTE DE VIN

On demande pour la vente du vin en détail, une personne déjà établie avec magasin bien situé dans Bastia et pouvant avec toutes garanties fournir les meilleures renseignements. S'adresser par écrit au journal le *Petit Bastiais*.

Dépêches de la Nuit

SERVICE TÉLÉGRAPHIQUE SPÉCIAL

Bourse de Paris

	9 oct.	10 oct.
Rente 3 0/0 amort.	98.25	98 25
— 3 p. 0/0 consol.	98.00	98.15

Les Elections Départementales

Valle d'Alesani

Les électeurs du canton de Valle d'Alesani sont convoqués pour le 27 novembre, à l'effet d'élire un membre du Conseil général, en remplacement de M. Félix Decori, démissionnaire.

Mariage de l'ex prince d'Annam

On télégraphie d'Alger:

Aujourd'hui a été célébré à Alger le mariage de l'ex-prince d'Annam avec Mlle Laloe, fille du président de Chambre à la Cour d'appel.

Arrestation de M. Syveton

Paris, 10 novembre.

M. Syveton a été arrêté ce matin à Suresnes, sur le terrain où devait avoir lieu le duel avec M. le capitaine de Gail.

Il a été conduit devant le juge d'instruction.

Le duel Syveton de Gail

Sur la demande de M. Syveton, la rencontre de ce matin devait avoir lieu au pistolet.

Les quatre témoins ont rédigé un procès verbal et protesté contre l'arrestation de M. Syveton, qui a rendu toute rencontre impossible.

Mise en liberté provisoire de M. Syveton

Paris, 10 novembre.

A la suite des démarches auprès du Garde des sceaux, de M. Bertaux, député de Seine-et-Oise, M. Syveton a été mis en liberté provisoire.

Interpellation de M. Grosjean

ADRESSÉE A M. COMBES

Paris, 10 novembre.

M. Grosjean, député, a adressé une lettre à M. Combes l'informant qu'il l'interpellerait à la séance de demain sur la situation actuelle de notre frontière de l'Est qui, suivant le général de Négrier, est dans un état déplorable.

Tirages financiers

Ville de Paris 1876

L'obligation 77.174 est sortie remboursable à 400.000 francs.

L'obligation 99 339 est remboursable à 10.000 francs.

L'obligation 222.117 est remboursable à 5 000 francs.

LE PARLEMENT

SÉNAT

Présidence de M. FALLIÈRES

La séance est ouverte à 3 heures.

M. Girard, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, qui est adopté.

LES TISSUS ASIATIQUES

Discussion de l'interpellation de M. Bosquémard de Fougerol sur le droit d'entrée, des tissus asiatiques en France.

M. Fougeirol

développe son interpellation, insistant spécialement sur ce point qu'il est nécessaire de protéger le travail national en maintenant des droits d'entrée sur tous les produits de l'industrie étrangère.

M. Trouillot

déclare qu'il s'en rapportera aux décisions du Sénat.

La discussion générale est close.

Ordre du jour Méline

M. Méline dépose un ordre du jour déclarant que le Sénat est favorable au travail national, et qu'il prend acte de la promesse du ministre du commerce, affirmant que la loi sur les droits d'entrée des tissus asiatiques, sera appliquée à partir du 1er janvier prochain.

L'ordre de jour Méline est adopté par mains levées.

La séance est renvoyée à mardi à 2 heures.

Chambre des Députés

Présidence de M. BRISSON

Séance du matin

La séance est ouverte à 9 heures.

M. Conyba, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la séance de mardi, qui est adopté.

La fraude des marchandises

Discussion du projet de loi ayant pour objet de réprimer les fraudes dans la vente des marchandises et la fabrication des denrées alimentaires et les produits agricoles.

M. Georges Barry

demande le renvoi de la discussion.

Cette proposition est repoussée.

De nombreux orateurs prennent part à la discussion et parlent en faveur du projet de loi.

La suite de la discussion est renvoyée à jeudi matin.

La séance est levée.

Séance de l'après-midi

Présidence de M. BRISSON

Le séance est ouverte à 2 heures.

TRAITÉ FRANCO-ANGLAIS

Interpellation Deloncle

Suite de la discussion des interpellations:

1. de M. Deloncle; 2 de M. Archedeacon relatives au traité franco-anglais, et 3re délibération sur le projet de loi portant approbation d'une convention concernant Terre Neuve et l'Afrique occidentale et centrale.

M. de Pressensé

approuve l'accord franco-anglais. Il y voit le prélude de la formation des états-unis d'Europe. Il blâme de démontrer que les concessions faites par le gouvernement français sont compensées par les avantages qu'en retire la France.

M. Denys Cochin

regrette notre abandon de l'Egypte où nous avons tant d'intérêts.

Il critique la partie de l'accord relative à l'île de Terre-Neuve. L'orateur votera, néanmoins la convention qui est de bonne augure pour la paix du monde.

M. Jaurès

prend à son tour la parole.

Il soutient que la convention franco-anglaise est un instrument de paix et de civilisation non dirigé contre les autres puissances.

« Quand l'Allemagne, déclare-t-il, voudra travailler à la consolidation de la paix universelle, la France sera disposée à la suivre sans sourciller toutefois à la violation du droit.

» Gambetta lui-même, voyait un autre genre de réparation pour nous que la revanche. »

L'orateur affirme que le grand homme d'Etat voulant la paix, essaya de négocier avec l'Allemagne.

Parlant de la question du Maroc, M. Jaurès dit qu'il faut agir prudemment.

« Nous devons avoir à ce sujet, ajoute-t-il, une politique de pénétration méthodique et pacifique et tout sacrifier pour ne pas nous engager dans une guerre que personne ne désire. »

M. Thomson

justifie la politique suivie par le gouvernement dans le Sud-Oranais.

Discours de M. Delcassé

Le ministre des affaires étrangères commence par répondre successivement à toutes les critiques dirigées par les différents orateurs contre la convention franco-anglaise.

Il déclare ensuite qu'en s'efforçant de faire aboutir cet accord, il a voulu sauvegarder les intérêts généraux du pays.

Ce traité fait disparaître heureusement les causes graves de conflit qui existaient entre la France et l'Angleterre.

Le ministre justifie les nombreuses concessions consenties par le gouvernement et démontre qu'elles sont compensées par les avantages résultant pour nous de l'accord.

Dans cette question il a voulu avant tout assurer la prépondérance de la France au Maroc, où désormais nous avons les mains libres.

L'orateur conclut en disant que la convention franco-anglaise servira la cause de la paix générale et grandira notre situation dans le monde.

La discussion générale est close sur l'interpellation relative au traité franco-anglais.

La discussion des articles

On propose le renvoi de la discussion des articles du projet de loi portant approbation de la convention à samedi.

Le renvoi mis au vote est adopté par 320 voix contre 242.

INTERPELLATION THIERRY

SUR

LES GRÈVES DE MARSEILLE

La Chambre décide d'aborder demain la discussion de l'interpellation de M. Thierry sur les grèves qui se sont produites récemment à Marseille.

LA SÉPARATION des Eglises et de l'Etat

Après l'interpellation Thierry la Chambre abordera la discussion des différentes interpellations inscrites à l'ordre du jour sur la séparation des Eglises et de l'Etat.

La séance est ensuite levée et renvoyée à demain à 2 heures.

LA GUERRE RUSSO-JAPONAISE

La Situation

Une dépêche communiquée par la légation du Japon résume, d'après le rapport du général Nogi, les opérations de l'armée japonaise de Port-Arthur, du 30 octobre au 3 novembre.

Le 29 octobre, dit « l'Echo de Paris, » le bombardement général des forts protégeant la place à l'est, au nord et à l'ouest, avait été d'une violence extraordinaire. Le fort d'Erlungchan n'avait pas reçu moins de 350 obus, et les Japonais avaient pu atteindre, au moyen d'une galerie minée, la limite extérieure, qu'ils firent sauter à la dynamite. Le même jour, de sérieux dégâts furent causés au fort d'Itsechan; le feu des pièces de marine en fit exploser la poudrière, tandis que trois navires russes, occupés à draguer des mines dans le port de l'ouest, reçurent les atteintes des obus ennemis.

∴ 00547

Le 30 octobre, l'attaque continua sur toute la ligne. L'aile droite et une partie du centre japonais réussirent à occuper, le soir, au coucher du soleil, la crête et la contrescarpe des forts situés au nord de Sungchoudan (qui est le point le plus rapproché, au nord-ouest, de la rade intérieure de Port-Arthur), et au nord un fort de Niriusan. Ils détruisirent leurs défenses de flanc et tranchées extérieures.

Une autre partie de la colonne du centre attaquait et finissait par enlever les trois petits forts situés entre Palichouang et le fort situé au nord de Kikouan (nord de Port-Arthur).

Les Russes, après des assauts répétés contre ce dernier fort, le reprirent à dix heures et demie du soir. Mais les Japonais parvinrent à s'en emparer de nouveau une demi-heure après. Ils y capturèrent trois canons de campagne, deux mitrailleuses, trois torpilles. Quarante cadavres russes s'y trouvaient.

Pendant ce temps, l'aile gauche japonaise enlevait le fort Kobouyama (?), situé au nord-est de Kikouan.

Le général Nogi ne parle pas des pertes qu'il a éprouvées; il se borne à signaler « le feu terrible de l'ennemi. »

Si nous consultons les cartes de Port-Arthur, nous voyons que les Japonais ont avancé de quelques pas depuis une dizaine de jours; ils sont près des grands forts de Kikouan, d'Erlung, de Urlung et, à l'ouest, de Ouangtai; mais ils ne les ont pas encore eu, en présence de l'insuccès de leurs derniers assauts, il est probable qu'ils vont ajourner à un mois toute nouvelle tentative. Et, comme ils ne peuvent rester inactifs, il est facile de prévoir que les efforts vont maintenant se porter sur le Cha-Ho, contre l'armée de Kouropatkine.

Depuis le 31, ils ont laissé de côté l'attaque des forts de Port-Arthur; ils se sont bornés à bombarder les chantiers maritimes du port au moyen de canons de grand calibre et de pièces de marine.

« Nous avons atteint plusieurs fois le *Gilliak* », une petite canonnière que l'amiral Togo avait déjà coulée deux ou trois fois, « et avons coulé deux vapeurs », écrit le général Nogi.

∴

« Le 1er novembre, nous avons coulé, dans le port de l'Ouest, deux vapeurs jaugeant chacun environ 3,500 tonneaux, et, le 2 novembre, un autre vapeur d'environ 3,000 tonneaux. On a attendu par deux fois une violente détonation, provenant probablement de l'explosion d'un magasin à poudre, à l'extrémité nord de la ville.

» Dans la matinée du 3 novembre, nous avons commencé, avec des pièces de marine, un bombardement énergique contre les chantiers maritimes et contre d'autres bâtiments dans la partie est du port; un incendie s'est déclaré dans cette région, à minuit un quart, et a duré jusqu'à quatre heures du matin. Le même jour notre bombardement, avec des canons de gros calibre, a causé des dégâts considérables au fort numéro 4 (le fort d'Urlung, sans doute). »

Ils ne sont pas à Port-Arthur, et le général Stœssel, toujours maître des défenses intérieures, pourra résister longtemps encore.

Port-Arthur a de l'eau, du charbon, des vivres, du tabac et des munitions de guerre, et, si diminuée qu'elle soit, la garnison montre que son héroïsme n'a pas faibli.

« Tant qu'il restera un obus, a dit Stœssel, et un homme pour l'envoyer, la forteresse tiendra. »

MANDCHOURIE

L'Hivernage

Froid excessif, la neige tombe. — Préparatifs des deux armées. — Les troupes endurent des privations.

Saint-Pétersbourg 10 novembre.

On télégraphie de Moukden aux « Novoie-Vremia »:

« Le temps est excessivement froid en Mandchourie, la neige tombe.

» Les préparatifs pour hiverner se préparent à Moukden. Le général russe creuse des abris souterrains pour les troupes. Le service de l'intendance a acheté tout le grain disponible dans le pays.

» Les troupes endurent des privations qu'elles supportent courageusement.

» Les Japonais, de leur côté, ont construit des habitations d'hiver pour les troupes qui reçoivent des capotes fourrées. »

Sur le front de bataille

Les armées continuent à renforcer leurs positions. — Pas d'engagements signalés hier.

Saint-Pétersbourg, 7 h. 30 soir.

Le correspondant de la « Parole Russe » à Moukden télégraphie le 10 novembre, 8 h. 20 matin:

« La situation respective des deux armées ne s'est guère modifiée.

» Des deux côtés on continue à renforcer les positions occupées sur tout le front de bataille. Russes et Japonais concentrent principalement leurs efforts sur la partie orientale du champ de bataille, aux environs de Benia-Pou-Tsé.

» Aucun rapport signalant des engagements avec l'ennemi n'est parvenu hier au quartier général russe. »

PORT ARTHUR

DÉPÊCHES ANGLAISES

Le général Stœssel aurait demandé une amnistie. — Capitulation prochaine de la place.

Londres 10 novembre.

Le correspondant du « Daily Express » à Tokio, télégraphie:

« Le bruit court que le général Stœssel a demandé un armistice aux Japonais.

» On croit que le commandant de la place, jugeant que la garnison n'est plus en état de lutter contre les assaillants, capitulera avant que la ville proprement dite ne soit au pouvoir des Japonais.

» Le général Stœssel aurait pris cette décision pour éviter un massacre général. »

AVLADIVOSTOK

Mise en état de défense de la ville — Approvisionnements de toute sorte entreposés dans la place.

Londres, 10 novembre.

On télégraphie de Vladivostok au « Times »:

« La garnison de Vladivostok travaille énergiquement aux ouvrages de défense autour de la ville. Bien qu'on ne s'attende pour cet hiver à aucune attaque, tous ces ouvrages qui commencent à plusieurs kilomètres de la place, sont fortement occupés.

» Le port est pourvu, sur une distance de six kilomètres, de mines à contact et de mines électriques. On dit que des nouvelles sont arrivés.

» On a entrepôt de grandes quantités de charbon provenant des usines volontaires. Des navires chargés de vivres, de canons, de munitions de toutes sortes, arrivent fréquemment.

» Si les Japonais attaquent la place, ils se trouveront en présence d'un second Port-Arthur. »

PIANOS ET MUSIQUE
Accords et Réparations
Vente, Achat, Location, Echanges
Mandolines, Guitares
Accessoires de Musique
Marius Blanc
ex accordeur réparateur de pianos, harmoniums de la manufacture de pianos Boisselot, de Marseille,
AJACCIO, PLACE DES PALMIERS, 1,
En face l'Hôtel de Ville
En raison des nombreuses demandes qui lui sont adressées, M. Blanc ne répondra qu'aux lettres affranchies pour la réponse.

SCIERIE MÉCANIQUE et Tonnellerie
Tog. Bastia
Bois de Chauffage, rendu à domicile, au prix de 4 francs les 250 k.
Sciage de Pin 1 fr. 25 le mèt.
Pieux de Vigne en châtaignier sauvage. S'adresser à M. ANTOINE E. ANUELLI, Industriel.

TRANSPORTS DIRECTS
entre Bastia
et les ports du Nord
Services bi-mensuels de vapeurs de BASTIA pour
LONDRES, LIVERPOOL, NEWCASTLE
ANVERS, HAMBOURG
et les ports d'ESPAGNE
Pour dates des départs et tous les renseignements s'adresser à
M. ARTHUR C. SOUTHWELL.
Bastia

Grand Entrepôt de Vins
Garantis naturels à l'analyse
ORESTE BIAGINI
Bastia, 5, Avenue Grossi, 5, Bastia
Maison de confiance
Par suite des importants achats de récoltes, provenant des meilleurs crus récoltés de Vescovato, Aleria, Talasani, Aboris et Ghisonaccia, qui font de bois, je désire en faire profiter le plus possible la clientèle en vendre, la maison Oreste Biagini livrera, à partir de ce jour, aux conditions suivantes:
VINS VIEUX
Rouge de table, bonne qualité, 0 30 le litre.
Blanc et Rosé, premier choix, 0,35 et 0 40 le litre.
Blanc et Rouge, en bouteilles cachetées, 0 60 verre à rendre.
Rouge Nebbiolo, en flacons de 2 litres 1/4, 1 fr. 25, verre à rendre.
VINS NOUVEAUX
Rouge, choix ordinaire et clair, 0,25 et 0,35 le litre.
PETIT VIN à 3 sous le litre.
VINAIGRE, Rouge clair, 0 30 le litre.
HUILE D'OLIVE garantie pure, 1 fr. le litre.
Livraison à domicile.
D'importantes réductions seront faites aux acheteurs de gros et demi-gros.
Facilités pour le paiement.

Horlogerie-Bijouterie
Orfèvrerie
24, Boulevard Paoli, Bastia
E. GIUNTOLI
a l'honneur de prévenir ses nombreuse clientèle qu'il vient de recevoir un riche assortiment de bijouterie et orfèvrerie de toutes sortes.

CHOCOLAT MENIER

ÉTABLISSEMENTS

L.-N. MATTEI & Cie

BASTIA (Corse)

Manufacture de tabacs, cigares et cigarettes. Grand choix de tabacs en feuilles pour fabrication de cigares. Fournitures complètes pour bureaux de tabacs. Cigares et cigarettes de la Havane et de toutes provenances. Cigarettes d'Orient, Algériennes, Egyptiennes, Russes, Américaines, Belges Suisses et Havane. Cigarettes de toutes sortes sans colle, faites à la main et à la machine.

Cigares en Boites assortis

GRANDE DISTILLERIE BASTIAISE

Rhum et Tafia de la Martinique, importation directe; Grande Fine Champagne, à des prix très réduits; Eau-de-Vie de vin et Eau-de-Vie de marc depuis 1885; Spécialité de Vermouth de Turin; Vins fins de toutes marques et toutes provenances; Vins blancs des premiers crûs du Cap, tels que :

MALVOISIE SEC, GENOVESELLA DOUX, MUSCATS, ETC., ETC.

MANUFACTURE DE TABACS, CIGARES ET CIGARETTES

GRAND ASSORTIMENT DE TABACS DE TOUTES PROVENANCES

VIN DU CAP-CORSE AU QUINQUINA

APRÈS VOS REPAS, prenez un verre de liqueur :

LA CÉDRATINE

si justement appréciée des gourmets.

Ne fumer que l'excellent ***CIGARE MATTEI*** ou ne pas fumer

29e ANNÉE — SAMEDI, 12 NOVEMBRE 1904 — N° 266

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames (le page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (Payable d'avance)

	Un an.	6 mois.	Trois mois.
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »

Union postale, et autres Pays : le port en sus.
On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE BASTIA

LE CALENDRIER

Fête d'aujourd'hui : Saint Martin, pape
Soleil : (heure authentique)
lever. 6 h. 21 m. — Coucher, 4 h. 11 m.
Lune Nouv. le 7 — Premier quar., le 14
Fête de demain : Saint Homobon

11 NOVEMBRE

CITÉS HÉROÏQUES

Lille, plus que toute autre place du Nord, fut en danger et à la gloire, c'est pourquoi notre Ordre national figure dans ses armes. Son premier siège remonte à 1667, et il ne fut pas mené par les Espagnols, qui étaient alors les maîtres de la Flandre, mais par les Français, que commandait Louis XIV en personne, assisté il est vrai de Turenne et de Vauban.

L'attaque fut vive ; la défense fut active ; mais, dans l'intervalle des opérations, on échangeait, comme il était d'usage alors, force politesses. Le général ennemi adressait de la place à Louis XIV, qui mourait de chaleur sous ses murs, et le roi le remerciait avec effusion en lui en redemandant encore. Cette réciprocité de témoignages courtois n'empêchait pas qu'on ne se battît avec bravoure et qu'on ne se tînt fort proprement.

En 1708, à l'heure des défaites, le prince Eugène investit la grande cité flamande avec quarante mille hommes. Le vieux maréchal de Boufflers, qui commande la place, n'a que dix mille hommes, mais chacun de ces soldats en valaient plusieurs. On cite l'anecdote de ce jeune mousquetaire qui alla détruire au péril de sa vie, une mine ennemie, et auquel ses chefs offrirent une récompense pécuniaire. « Merci, répondit-il, on ne va pas là-bas pour de l'argent. »

Après quatre assauts, quatre mois d'investissement, de multiples sorties, Boufflers se rendit, mais il avait stupéfait les Autrichiens, et lorsqu'il capitula, le prince Eugène lui écrivit ces mots : « Je suis fier d'avoir pris Lille, mais je serais bien plus fier si je l'avais défendue comme vous. »

⁂

Plus héroïque peut-être fut la résistance de 1792, où une poignée de soldats réguliers, aidés de la garde bourgeoise, firent reculer les 25,000 Autrichiens du duc de Saxe-Teschen. Le bombardement fut si violent qu'en six jours la ville reçut six mille bombes et soixante mille boulets. La population était si bien habituée au feu qu'elle vaquait à ses occupations comme si la mort n'était point menaçante. Un obus éclatant sur une place, un barbier se précipita pour en recueillir un éclat et, en faisant un plat à barbe, il rasa sur-le-champ quatorze personnes.

⁂

Valenciennes et Dunkerque doivent être citées encore parmi les cités frontières qui se signalèrent au Nord par leurs admirables défenses.

L'une arrêta pendant quarante-trois jours l'armée d'York, en 1793. C'était après la défection de Dumouriez, qui avait rempli la coalition d'espoir et qui semblait ouvrir la trouée de l'Escaut Et, vingt-deux ans plus tard, après Waterloo, lorsque les Hollandais, enhardis par le grand désastre impérial, se présentent sous les murs de Valenciennes, croyant l'enlever sans coup férir, elle renouvelle ses exploits et repousse l'attaque.

⁂

L'autre, le grand port de la France septentrionale, a connu aussi les péripéties des guerres. En 1646, Dunkerque est espagnole, et c'est Condé, assisté de l'amiral hollandais Tromp, qui s'efforce de la saisir En 1792, c'est le duc d'York, avec trente-trois mille Anglo-Hollandais, qui la somme de se rendre. Mais Souham, qui y commande, lui fait la plus fière réponse, et, avec le jeune Hoche sous ses ordres, il sort de nuit, refoule les assiégeants et enlève cinquante-deux canons. La victoire de Hondschoote délivra définitivement Dunkerque.

⁂

Sur la frontière de l'Est, c'est sans conteste à Belfort que revient la palme de l'héroïsme. Après avoir refoulé, en 1814, les Bavarois, après s'être illustrée, en 1815, sous Lecourbe, elle a inscrit dans les annales de la France la page glorieuse de 1870. Avec seize mille hommes, dont beaucoup de mobiles peu exercés, Denfert-Rochereau tint cent trois jours durant contre le 14e corps allemand, dont le chef était Treskw. Encore ne se fût-il pas rendu s'il n'en avait reçu l'ordre formel du gouvernement.

Les épisodes de ce siège mémorable, digne d'être comparé à tant d'égards à celui de Saragosse, sont encore trop présents à tous les souvenirs pour qu'il soit utile d'y insister longuement. Les combats forcenés du fort des Perches évoquent ce qu'il y a de plus grand dans une histoire nationale. Rien, si ce n'est la charge de Reichshoffen, n'inspira aux Allemands, pendant la dernière guerre, une telle stupéfaction, une telle estime de la bravoure de nos compatriotes. Ils avaient déclaré que Belfort se rendrait au bout de quelques jours, et elle avait subi deux mois et demi de bombardement ininterrompu, au cours desquels cinq cent mille projectiles étaient venus frapper ses fortifications et ses édifices.

L'exemple de Châteaudun se place tout naturellement à côté du grand acte de Belfort. Là, en novembre 1870, douze cents hommes mal armés, mal équipés, tinrent en échec, derrière des barricades, cinq mille Prussiens. Ils moururent en chantant la *Marseillaise*, mais, lorsqu'ils succombèrent, chacun d'eux avait tué deux hommes à l'ennemi, et celui-ci se vengea en déchaînant le pillage et l'incendie.

Ainsi, toutes les régions de la France, le Centre, l'Est et le Nord, communient dans la fraternité de l'héroïsme. Notre pays peut être fier de cette solidarité de la bravoure, qui surgit au-dessus des antiques distinctions des provinces et qui a fait vraiment l'unité nationale.

(*Petit Parisien*) JEAN FROLLO.

ÉPHÉMÉRIDES CORSES

12 novembre 1736. — Théodore, parti la veille d'Aleria arrive à Livourne habillé en abbé. Il était accompagné de Sébastien Costa, du fils de Ceccaldi et de quatre serviteurs.

Le Consul de France à Livourne ayant appris immédiatement cette arrivée, fit arrêter le capitaine français pour avoir contrevenu aux ordres de Louis XV défendant de nourrir Théodore.

AQUARELLES

C'est en septembre, je crois, que des expositions successives d'aquarelles groupèrent passantes et passants, sur le boulevard joyeux, et provoquèrent des : « Ho ! » d'étonnement, et des : « Ma chère ! » d'approbation. Octobre vint... Nous vîmes grâ à Emile Brantôme nous montrer le beau *canal de Venise*, tout limpide, tout moiré, avec une élégante gondole coupant l'eau ; — trois *paysages* où des cyclamens, des eucalyptus, des pavots et des roses mariaient les tonalités diverses de leurs pétales pressés... Aussi, lorsque des acheteurs voulurent, de ses aquarelles, orner leurs chambres, Emile Brandizi acquiesça, et Lucien Peri, constellant sa palette des couleurs Horsdam, imita celui qui avait eu le mérite d'essayer. Alors, les : « Ho ! » d'étonnement, et les : « Ma chère ! » d'approbation tintèrent à nouveau, et tant, que les carreaux de la vitrine en frémirent, — les petits carreaux qui reflétaient des regards ravis... *Cardo (bois)* étala ses feuillages clairs d'automne qui nous invitaient à conduire nos pas sous leur dôme, à l'heure très douce où l'on adore flâner...

Lucien Peri est un paysagiste ému possédant le secret de la séduction ! Devant la *Vallée du Fango*, — devant les grands sapins sur les branches desquels se mourait du soleil épars, j'ai cherché, quant à moi, l'endroit solitaire où je me serais assis pour jouir de l'agonie lente de ce crépuscule irréel... Je m'étonne de n'avoir point lu encore un éloge sincère de toutes ces aquarelles blondes, bleues et mauves, alors qu'Emile Brandizi livrait toujours au public ses *marines d'Erbalunga* et de *Saint Florent*, et Lucien Peri poétisait les bords du *Bevinco* endormi, le soir.

Et je conçois la surprise de ces deux amis, quand ils liront ces lignes hâtives. Mais Lucien Peri, afin de continuer ses études, part demain pour Paris ; et j'ai tenu à lui offrir ce témoignage de ma sympathie cordiale, avant que le succès ne le couronne, dans la ville unique où son talent mûrira...

RENÉ SANGY.

L'Origine des Napoléons

De tout temps on a contesté la nationalité des *généraux* victorieux. Les érudits se plaisent à ces jeux qui flattent la vanité de certains peuples.

On a ainsi prétendu que Kitchener était prussien d'origine, et on en montre en fait des efforts prodigieux de linguistique pour démontrer que Kurcki est Polonais ou tout au moins Français.

Cette manie ne date pas d'hier. Voici la légende qui était en faveur en Allemagne au dernier siècle, sur Napoléon :

« Il y avait une fois, en Prusse, un petit homme qui se nommait Pohl ; en raison de sa petite taille on l'appelait *Pohlchen*, et, comme il avait l'air chétif, on lui demandait : « Ne, Pohlchen, wie geht' — Eh bien ! petit Pohl, comment vas-tu ? Cette question lui semblait ironique, la fâchait. Elle le fâcha si fort qu'un beau jour le petit Pohl s'écria : « Je vous ferai payer vos *Na Pohlchen* ! » Sur quoi, prenant lui-même par bravade le nom de *Napohlchen*, il quitta son pays et s'établit en Corse, où ce nom, traduit par les insulaires, devint *Napoléon*. Napohlchen eut un fils qu'il éleva dans la haine de l'Allemagne ; le fils alla en France, entra à l'École militaire de Brienne et fit expier à la Prusse les rancunes paternelles... »

Cette histoire à dormir debout a réjoui, pendant un siècle, plusieurs générations de buveurs de bière. Pas difficiles on fait d'humour ces excellents Teutons !

René BARONCINET.

Les Services Maritimes Postaux DE LA CORSE

Compagnie française de navigation et de constructions navales
de Paris à Lyon et à la Méditerranée
(Suite)

Conditions particulières.

Billets. — La demande doit en être faite à la gare où le voyage doit commencer, quatre jours au moins avant celui du départ.

Les billets sont personnels.

Ils ne sont valables qu'autant qu'ils portent la signature du titulaire, ainsi que le vente chemd.

— Voilà la paix en bon train, se dit-il ; demain, selon toute apparence, elle sera signée. J'ai emporté en maître les préliminaires de la négociation. Je ne me savais pas tant d'aplomb et de hardiesse. C'est qu'elle est réellement imposante ce soir avec ses diamants ! On dirait d'une reine. En vérité, si l'on m'offrait le choix entre la place de garde des sceaux et la certitude de lui plaire, je crois que je dirais : Fois de l'ambition !

Deslandes parcourut la salle du bal, en portant haut la tête, comme il convenait à un homme presque sûr de gagner bientôt une victoire signalée. Parmi les femmes, il en aperçut plusieurs plus belles qu'Isaure ; mais aucune ne lui parut mieux faite pour flatter la vanité d'un amant. Il lui semblait que les rayons dont il la voyait entourée rejaillissaient déjà sur lui-même, et que chacun devait lire sur sa figure le glorieux bonheur qu'il espérait. Cette idée fixe sur ses lèvres et dans ses yeux un orgueilleux sourire qui paraissait dire confidentiellement à l'assemblée tout entière : Regardez-moi bien ; je suis cet homme heureux que distingue une des femmes les plus remarquables de Paris.

(*A suivre*).

43e Feuilleton du Petit Bastiais

LES AILES D'ICARE

par CHARLES DE BERNARD

XII

LA RUPTURE

— On m'attend, dit-il à Deslandes ; tu as dû voir dans la cour mon jockey et mes chevaux ; je vais au bois, je n'ai pas une minute à te donner. Mais demain nous nous verrons au bal de la souscription polonaise ; tu y viendras, n'est-ce pas ?

— Tu es sûr que ce bal a lieu demain ? dit vivement le substitut à qui la certitude de revoir bientôt madame Piard rendit aussitôt sa bonne humeur.

— J'y dois aller avec madame de Marmancourt et plusieurs autres sirènes également sirupeuses, reprit Blondeau en riant : c'est un coup monté, les autres femmes en sécheront de dépit ; ce sera mirobolant ! J'ai arrangé cette facétie avec cinq ou six de mes amis, victimes des bals de charité et décidés à jouer pièce aux dames patronesses. Veux-tu être des nôtres ?

— Je te remercie ; je ne suis point ennemi des dames patronesses, répondit le substitut en souriant avec fatuité.

— Ainsi donc, se dit-il après avoir quitté Blondeau, M. Piard va se trouver demain, probablement sans qu'il s'y attende, entre sa femme et madame de Marmancourt. La scène pourra être curieuse en effet, surtout si je m'en mêle. Qu'il se tienne bien le conseiller d'Etat ! Je lui apprendrai qu'il vaut mieux m'avoir pour ami que pour adversaire.

XIII

LE BAL

Le lendemain Deslandes ne jugea pas à propos de se présenter chez madame Piard, mais il se rendit de bonne heure au bal, où il était sûr de la trouver. Déjà la dame patronesse était à son poste au milieu d'un groupe de femmes revêtues du même titre, et rivalisant entre elles de bienfaisance et de diamants. Autour de ce brillant état-major, voltigeait un escadron de jeunes gens choisis parmi les plus à la mode, et qui portaient à la boutonnière une décoration appropriée à la circonstance : c'étaient les commissaires ordonnateurs de la fête. Le solliciteur eut peine à se frayer un chemin à travers la foule qui affluait vers ce point privilégié. S'insinuant enfin dans le courant, il parvint à s'approcher d'Isaure, qui de toutes les dames patronesses avait la cour la plus nombreuse et la plus empressée. Après l'avoir saluée, au lieu de passer outre discrètement, ainsi que cela se pratique aux réceptions royales, et comme faisaient la plupart en cette occasion, il s'arrêta, sans se laisser intimider par le regard glacial qui semblait vouloir punir cette licence.

— Madame, dit-il à sa protectrice, avant de condamner un homme, on doit l'écouter. Permettez-moi donc d'user d'un droit commun à toutes les accusés.

— Pas de plaidoyer, je vous prie, répondit madame Piard en frondant dédaigneusement les lèvres ; rappelez-vous que nous sommes au bal et non à l'audience.

— Pas de plaidoyer, mais un seul mot, reprit avec instance le substitut. Quand vous m'avez interrogé l'autre jour, j'ai cru devoir déguiser la vérité dans ma réponse ; quelle que fût la délicatesse de mon motif, j'ai eu tort, sans doute, d'agir ainsi, puisque depuis ce moment-là vous paraissez irritée contre moi. Si j'ai été coupable, vous m'avez bien cruellement puni, Madame ; si cruellement que le besoin de désarmer la sévérité qu'expriment encore vos yeux triomphe aujourd'hui...

— Tout cet exorde est superflu, interrompit Isaure d'un ton bref ; en deux mots que voulez-vous me dire ?

— Que désormais je serai la plus véridique de vos serviteurs, comme j'en suis déjà le plus dévoué.

— Tâchez d'abord de n'en pas être le plus importun en barrant le passage aux personnes qui veulent me saluer. Voilà deux minutes que le duc de Rondon attend la fin de votre harangue ; ayez, s'il vous plaît, la bonté de lui céder la place.

L'accent adouci avec lequel ces paroles furent prononcées apprit à Deslandes qu'en promettant une soumission absolue, il avait pris le meilleur moyen de rentrer en grâce près de son orgueilleuse protectrice. Avant de s'éloigner, il essaya de tirer de ce premier avantage tout le parti que comportait la situation.

— J'obéis, dit-il d'une voix tendrement respectueuse ; mais du moins ne me refusez pas un mot pour prix de ce sacrifice. Sortirez-vous demain ?

— Vous le saurez si vous venez me voir, répondit madame Piard, qui mit dans cette réponse évasive une sorte de coquetterie instinctive dont le substitut

timbre à date de la gare de départ. Les voyageurs sont tenus de représenter leurs billets à toute réquisition des agents des compagnies et de donner leur signature chaque fois qu'elle leur est demandée.

Tout coupon isolé est considéré comme nul et retiré si le voyageur ne peut représenter en même temps les autres parties du billet qui doivent rester entre ses mains jusqu'à complet accomplissement du voyage.

Sont également considérés comme nuls, sans recours contre les compagnies :

1. Tout billet pris à l'avance dont il n'a pas été fait usage pendant sa durée légale ;

2. Tout billet dont le délai est dépassé ;

3. Tout billet qui, au retour, ne serait pas revêtu du timbre à date du bureau sorte de départ.

Tout billet d'aller et retour ou coupon de retour est retiré des mains du voyageur qui ne peut représenter en même temps la couverture sur laquelle figure sa signature. Dans ce cas, le billet d'aller et retour est annulé et le porteur tenu de payer le prix intégral de la place occupée, suivant le tarif général de la compagnie, sans aucune réduction.

Tout billet d'aller et retour ou coupon de retour trouvé entre des mains autres que celles du titulaire, est retenu par les agents des compagnies et annulé. Le voyageur est tenu de payer le prix intégral de la place occupée, indépendamment de tous dommages et intérêts à lui demander. Il en est de même au cas où le titulaire d'un billet en fait usage pour un parcours autre que celui qui y est indiqué, le tout sans préjudice de toutes poursuites correctionnelles.

Itinéraires. — Le voyageur a la faculté de choisir comme itinéraire la ligne la plus courte au point de vue kilométrique ou la ligne la plus courte au point de vue de la rapidité des trains. Il peut aussi choisir à l'aller la première de ces lignes et la seconde au retour ou réciproquement.

L'itinéraire choisi par le voyageur est consigné sur le billet et ne peut être modifié pendant le cours du voyage. Tout parcours non prévu dans l'itinéraire doit être payé à part. Toutefois, le voyageur peut, au retour, substituer à la voie prévue au moment de l'établissement du billet la voie suivie à l'aller pourvu que celle-ci ne soit pas kilométriquement plus longue que celle qui a été prévue pour le retour.

Enfants. — Au-dessous de trois ans, les enfants ne payent rien, à la condition d'être portés sur les genoux des personnes qui les accompagnent. De trois à sept ans, les enfants sont admis à ne payer que la moitié du prix des billets et ont droit à une place distincte ; toutefois, dans un même compartiment, deux enfants ne peuvent occuper que la place d'un voyageur. Au-dessous de sept ans, ils payent place entière.

Validité. — La durée de validité des billets à compter du jour du départ, ce jour non compris, est de trente-trois jours.

Ainsi, un voyageur porteur d'un billet timbré au point de départ, le 20 juillet, devra être rentré à ce point de départ, à minuit, au plus tard, dans la nuit du 22 au 23 août.

Ainsi qu'il est dit plus haut, les billets ne sont émis que du 1er juin au 15 septembre. Toutefois, les voyageurs ont la faculté de commencer leur voyage après cette date, étant entendu que, dans ce cas, la durée de validité commencera à courir le 16 septembre, quel que soit d'ailleurs le jour du départ, et qu'elle expirera par conséquent le 18 octobre à minuit.

La durée de validité des billets peut être prolongée une ou plusieurs fois d'une période de quinze jours. Chaque période de prolongation part de l'expiration de la période précédente et donne lieu à la perception d'un supplément de 10 p. 100 du prix total du billet. La prolongation ne peut être demandée que pour les billets non périmés.

(A suivre.)

Bulletin Financier

Paris, le 9 Novembre 1904.

L'élection du président Roosevelt a été accueillie à New-York et aux Etats-Unis par un mouvement de hausse général. Par sympathie, notre marché a débuté en nouvelle avance pour en tasser ensuite sur des nombreuses réalisations. Toutefois, en dernière heure, la fermeté a repris le dessus et la séance s'est close en reprise sur hier. Notre Rente gagne cinq centimes à 98.22. Les Fonds étrangers le Russe et les mines sont également en nouveau progrès. Les Sociétés de Crédit sont recherchées, le Lyonnais à 1.448 et le Crédit Foncier à 724.

Parmi les valeurs industrielles, bien tenues, on note à 113.50 les Obligations Nord-Espagne 3 p. 100 ancien 328, coupon du 1er avril 1905 à toucher.

Le banquier, le New Kaffir est à 34 fr.

On sait que la loi du 16 Juillet 1895 a réglé les conditions dans lesquelles une hypothèque peut être inscrite sur un navire. Par conséquent, le gage donné aux obligations de la Compagnie de Navigation Française par hypothèque sur ses navires a eu une augmentation de revenus pour ses 4.500 Obligations de 500 francs à 6 0/0 que cette Société offre actuellement au public.

Nos Grandes Chemins sont brisés

Errata

Quelques erreurs s'étaient glissées dans la dernière Poésie d'Emma di Rocca, nous prions nos lecteurs de rectifier les passages suivants :

Strophe 10, lire :

Ils parlent!... et j'écoute! Et ce n'est pas un rêve!
Ils sont venus! C'est Eux! Mes Maîtres, mes Héros!
Avec lesquels je vis, vers lesquels je m'élève,
En mon jour solitaire, en ma nuit sans repos!

Strophe 12 :

Où son Œuvre est posé...

Strophe 16 :

En Bataille, chantez par des *Clochers en la Nuit*;

Messe de Départ

L'on nous prie de rappeler aux familles que la Messe de départ sera dite, à Saint-Jean, dimanche prochain. Elle sera suivie d'une allocution et de la bénédiction du T.-S. Sacrement.

Les conscrits de la ville sont invités à y assister avec leurs parents et amis.

A la fin de la cérémonie, on distribuera aux conscrits des objets de piété.

NOMINATIONS ET PROMOTIONS

MM. les docteurs en médecine Mariani et Orabona sont nommés au grade de médecin aide-major de 2e classe de réserve.

— M. le pharmacien de 1re classe Guisoni est nommé au grade de pharmacien aide-major de 2e classe de réserve.

— M. Colombani, stagiaire de 2e classe d'artillerie coloniale, au père d'instruction à Toulon, est nommé garde stagiaire de 1re classe.

— M. Automarchi, sergent surveillant à la prison militaire de Constantine, est nommé sergent major surveillant à la prison militaire d'Alger.

La Jubilé à Saint-Jean

L'ouverture des exercices jubilaires aura lieu, à Saint-Jean, dimanche prochain, 13 du courant, à l'issue des vêpres. Ces exercices seront clôturés par une communion générale, le dimanche suivant.

Les sermons seront donnés par M. l'abbé Raymond, du clergé d'Avignon.

Les dames de la congrégation profitent de ces prédications pour faire leur retraite annuelle.

A partir de lundi tous les matins à 9 heures et demie, le prédicateur parlera ensuivement pour elles, sans toutefois exclure les autres paroissiens. Le soir, le sermon se fera à 8 heures. C'est l'heure qui convient le mieux au monde du travail.

GAZETTE DÉPARTEMENTALE

MANSO. — M. Acquaviva Marchioce a été nommé garde forestier à Manso, en remplacement de M. Sabrini, nommé garde de domanial.

MURATO. — Lundi s'éteignait à Murato, Mme Anne Félicie Ristorcelli née Moretti.

Un grand concours de population vous de toutes les communes du canton se pressait autour du cercueil qui renfermait les restes de cette femme de bien. On peut dire qu'il n'y eut personne de plus universellement regrettée que Mme Ristorcelli.

Nous espérons que toute cette population dans qui l'accompagne jusqu'à sa dernière demeure saura apporter un léger soulagement à l'affliction de tous les siens.

Nous prenons la plus large part au deuil qui frappe la famille Ristorcelli et lui offrons l'expression de notre respectueuse sympathie.

CALVI. — M. Montanaci André, d'Olmi-Cappella, a été nommé garde forestier communal à Calvi, en remplacement de M. Santoni, mis en disponibilité sur sa demande.

UN ENNEMI REDOUTABLE

Sous le titre « Lamentations d'un Dyspeptique chronique » un écrivain bien connu décrit ses tristes épreuves comme suit : « J'ai avalé, dit-il, plusieurs litres de drogues qui m'ont été recommandées comme infaillibles contre la dyspepsie, maladie dont je souffre depuis des années. Pendant plusieurs semaines consécutives je me suis presque laissé mourir de faim dans l'espoir de me débarrasser de mon ennemi, mais cet espoir fut vain : je souffre encore. Selon moi, c'est perdre son temps que d'essayer de soulager un tel mal et de tâcher de l'enrayer ».

L'écrivain en question a tort. Néanmoins, son erreur est pardonnable, car tous les dyspeptiques partagent son avis jusqu'au moment où ils font l'essai de la Tisane américaine des Shakers, ce merveilleux remède que l'on peut se procurer dans toutes les bonnes pharmacies et qui a été introduit en France par M. Fanyau, pharmacien à Lille.

Le 30 juin 1904, Mlle Valentine Gaudin, 12, Grande rue, à Pernis (Vaucluse), dans une lettre légalisée par l'adjoint Aviau, démontre que quoique la dyspepsie soit assurément un ennemi redoutable, elle n'est pas invincible

« Pendant deux ans, dit Mlle Gaudin, j'ai beaucoup souffert de dyspepsie ou indigestion aigre, accompagnée de maux de cœur, de manque d'appétit et d'une grande faiblesse générale. Bien que languissante et assoupie pendant le jour, la nuit j'avais le sommeil agité et insuffisant. A la suite de ces maladies je ne tardai pas à devenir pâle et émaciée, et j'étais loin d'avoir la mine d'une personne de mon âge, car je n'ai que 24 ans actuellement.

» Ayant suivi sans résultat plusieurs traitements, je fis le voyage de Marseille. Une de mes parentes de cette ville me conseilla d'essayer la Tisane américaine des Shakers que l'on peut se procurer dans toutes les bonnes pharmacies. Les premières doses me firent tant de bien que je me décidai à continuer cet excellent traitement. Mais lorsque j'eus employé trois flacons je me trouvai complètement guérie et désormais je pus me passer de cette bienfaisante Tisane. »

Comme vous le voyez, les déclarations de l'auteur des « Lamentations d'un Dyspeptique chronique » ne pouvaient pas être plus complètement contestées que par les lignes que vous venez de lire.

Avis & Communications

Syndicat des menuisiers et ébénistes. — Le Syndicat des ouvriers menuisiers, ébénistes et parties similaires se réunira aujourd'hui samedi, 12 du courant, à 8 heures du soir, 8, Route du Cap.

La Commission exécutive.

Dotat on de la Jeunesse de France. — Demain dimanche, de 9 heures et demie à 10 heures et demie, à la mairie, versement des cotisations du mois de novembre courant.

Syndicat Français des ouvriers du port. — Les membres du Syndicat Français de l'ordre et de la paix des ouvriers du port sont priés de vouloir bien assister à la réunion générale qui aura lieu ce soir à 8 heures, dans la salle du Conseil municipal. On est prié d'être exact.

Le Secrétaire, T. Giannettini.

LA BALAGNE au Sanctuaire de La Vasina

Nous étions au mois de septembre, lorsque, à l'appel aussi pieux que touchant du vénérable abbé M. Michel Peretti, directeur du sanctuaire de La Vasina, tous les curés de cette riche et fertile contrée de la Balagne firent une prodigieuse levée de boucliers. Ceux-ci étaient particulièrement encouragés à cette exiziatique mission par une grande âme d'élite, M. Padovani Ignace-Martin, de l'Ile-Rousse.

Plus de quatre cents pèlerins ont répondu à l'appel des vaillants organisateurs de ce pèlerinage.

M. l'abbé Peretti, qui porte gaillardement ses soixante dix ans, se rend en personne à Ponte-Leccia pour diriger lui-même la conduite de cette pieuse et inoubliable procession expiatrice qui arrachera bien des larmes aux esprits mécréants.

On arrive enfin à la basilique. Diverses cérémonies se succèdent, les unes plus imposantes que les autres. M. le curé Simibaldi agite les cœurs par sa puissante éloquence, ses autres confrères rivalisent de zèle et d'ardeur pour augmenter dans toutes les âmes l'enthousiasme de la foi. Tout est beau, tout est grand. Une fabrique procession aux flambeaux clôture cette inoubliable journée qui portera désormais le nom de *Virginalis dies*.

Honneur à ces hardis et courageux champions de la pensée libre qui ont su et sauront toujours prêcher par l'exemple autant que par la parole !

Honneur à eux ! Ils ont détruit la tradition du mensonge ! leur foi les sauvera.

S. R.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 11 novembre

Thermomètre. — 7 heures du matin, + 12 7 à midi, + 18°. à 7 heures du soir, + 14°8 Maxima, + 18°3. Minima, + 10 5.

Baromètre. — 7 heures du matin, 765 mm. à midi, 766 mm., 6 heures du soir, 767 m. Vent. — sous la météo, calme.

Dans l'après-midi, S. faible.

État du ciel, découvert.

Pluviomètre, à midi : 0 m.

Licence en droit

M. Cam. ocasso Vincent vient de subir avec succès son examen de première année de licence en droit devant la faculté d'Aix, et a mérité les félicitations du jury. Nous y joignons les nôtres.

Un anniversaire

A l'occasion de l'anniversaire de la naissance de S. M. le Roi d'Italie, un grand nombre de nos sujets résidant à Bastia, se sont rendus au consulat général et ont prié M. le commandeur Simondetti d'adresser un télégramme à Sa Majesté pour lui témoigner tout leur attachement bien qu'éloignés de cette patrie. Ils se sont ensuite rendus au Café Français, où ils ont bu à la santé du Roi et à la grandeur de l'Italie.

Concours d'externat

MM. Timon Joseph et Polidori Victor, étudiants en médecine à Marseille, ont été reçus au concours d'externat.

Toutes nos félicitations.

Récompenses honorifiques

Le ministre de la marine a décerné une médaille de bronze à l'apprenti marin Persiani Augustin-André, en service à la majorité générale de Cherbourg, en récompense du dévouement dont il a fait preuve, à Cherbourg, le 18 octobre 1903, en se jetant tout habillé à la mer pour porter secours à un marin en danger de se noyer.

Douanes

Les membres de la « Société amicale et fraternelle des agents du service actif des douanes de la Corse, » convoquée en assemblée générale pour procéder à l'élection des membres de leur bureau, en remplacement des membres démissionnaires, ont été, à la majorité des voix :

MM. Sartori, préposé, président ; Colombo, sous-brigadier, président ; Vallicciani, sous-brigadier, trésorier ; Lega, préposé, secrétaire-général ; Liccioni, matelot, secrétaire adjoint ; N. Moretti, patron, Giusti, Andreini, Vallicciani, Franchi J., Santoni, préposés, conseillers.

Longues souffrances

Quiquery-en Thiérache (Aisne), le 21 janvier 1903. Malade de l'estomac depuis 10 ans, à la suite de grands chagrins, j'en étais arrivée à ne plus pouvoir prendre aucun aliment. Je n'osais plus me nourrir tellement je souffrais. L'usage des Pilules Suisses m'a fait tant de bien, je me suis sentie tellement soulagée après avoir si longtemps souffert, qu'il me semble que c'est un miracle. Mme HANÉNIUS. (Sig. lég.)

Objet trouvé

Il a été trouvé sur le boulevard Paoli, en face la Bombonnière, par M. Casalta, avocat, un fichu en laine noire ; il a été déposé au poste de police à la disposition de sa propriétaire.

Leçons de musique

Leçons de musique à domicile, (solfège, piano, harmonie).

S'adresser au bureau du journal.

Chirurgien-Dentiste

M. . Garibaldi, dentiste adjoint des Hôpitaux de Marseille, est arrivé et recevra tous les jours jusqu'au 24 novembre, au au Grand hôtel Lingénieur.

Bonne nourrice

Bonne nourrice demande à se placer.

S'adresser au bureau du journal.

Emulsion Gentil

L'huile de foie de morue n'est réellement efficace qu'à la condition d'être absorbée sans dégoût et digérée d'une façon parfaite.

L'Emulsion Gentil à l'huile de foie de morue pure de Norvège et aux hypophosphites et glycérophosphates de chaux et de soude, est la préparation préférée des enfants. Le goût de l'huile de foie de morue n'y trouve masqué de telle sorte qu'il est possible d'administrer ce précieux médicament aux personnes les plus difficiles et les plus délicates.

Les phosphates qu'elle contient dans la forme la plus assimilable en font un remède d'une efficacité sans pareille dans la scrofulose, le rachitisme, l'anémie, la neurasthénie et toutes les maladies débilitantes.

Prix du litre, 4 francs. — Le demi litre, 2 francs.

GENTIL, pharmacien de 1re classe, 30, boulevard Paoli, Bastia.

La République du Var

Le numéro de ce journal donnant une édition spéciale pour la Corse se trouve en vente dans la plupart des kiosques de la ville et à notre librairie.

Miroir des Modes

Un des articles les plus intéressants du *Miroir des Modes* pour le mois de novembre est incontestablement « La Couturière » qui fournit des explications complètes sur la manière d'agrandir ou de diminuer les patrons pour les adapter aux différentes tailles. Le même journal contient une chronique très intéressante : « La Fontaine de Jouvence, » sur la symétrie du corps.

C'est un guide précieux pour toutes celles qui cherchent à atteindre la perfection dans les formes. La maîtresse de maison trouvera dans les pages consacrées à la « Cuisine Illustrée » des recettes savoureuses, accompagnées de gravures.

A louer

Un appartement composé de huit pièces et deux cabinets au premier étage, jardin, écurie et cave, rue du Castagno.

Pour visiter s'adresser à M. Colombani, huissier, rue de la Miséricorde.

— A louer de suite un appartement composé de 9 pièces, situé au 3e étage, de la maison Fantauzzi, 15, place Saint-Nicolas.

Un magasin sis rue de l'Opéra, ancienne imprimerie Fabiani.

S'adresser à M. Pierre Zannini, bijoutier Mattei, 20, Bd Paoli.

— Bel appartement de 13 pièces au-dessus du grand Café Andreani, boulevard Paoli et rue Salvator Viale. S'adresser au bureau du journal.

Ville de « Cannes »

Le vapeur *Ville de Cannes*, capitaine Vallecalle, chargera à Marseille pour Bastia, à partir du 11 novembre.

Départ de Bastia pour *Nice* et *Marseille* le 16 novembre.

Prix réduits pour toutes marchandises.

Pour renseignements s'adresser :

à Bastia, à M. A. PADOVANI, agence maritime.

à Marseille, à M. H. LAINÉ, 18, rue de la République.

Dépêches de Nuit

SERVICE TÉLÉGRAPHIQUE SPÉCIAL

Bourse de Paris

10 nov. — 11 nov.

Rente 3 0/0 amort. 98.25 — 98 20
— 3 0/0 ancienne 98.15 — 98 25

La séance d'hier à la Chambre et la Presse anglaise

Londres 11 novembre.

Les journaux parus ce matin à Londres font les plus grands éloges de la discussion qui a eu lieu hier à la Chambre française au sujet de la convention franco-anglaise.

Ils sont unanimes à reconnaître que cette séance honore un grand peuple, animé avant tout du vif désir de maintenir la paix dans le monde.

La plupart des journaux commentent la réponse de M. Delcassé, laquelle a puissamment contribué à aplanir les nombreuses difficultés qui s'élevaient dans cette question entre les deux pays.

Ils déclarent que le ministre français a montré une fois de plus qu'il possède les qualités d'un bon patriote et d'un grand homme d'Etat.

Conseil des Ministres

Les ministres se sont réunis ce matin, à l'Elysée, sous la présidence de M. Loubet.

MM. Rouvier, Pelletan et le général André n'assistaient pas à la réunion.

Mouvement judiciaire

M. Vallé, garde des sceaux a soumis à la signature présidentielle un mouvement assez important dans la magistrature.

Interpellation sur la grève de Marseille

Le conseil s'est entretenu de l'interpellation sur les grèves de Marseille, dont la discussion doit venir aujourd'hui à la Chambre.

M. Combes a exposé dans ses grandes lignes, quelle serait la réponse du gouvernement au cours de la discussion.

Affaires courantes

Le Conseil s'est occupé ensuite de l'expédition des affaires courantes.

Duel Syveton de Gail

Paris, 11 novembre.

La rencontre du capitaine de Gail et du député Syveton est fixée à demain matin.

Le duel aura lieu en présence de MM. Goujon et Berteaux, députés de Seine-et-Oise, témoins choisis par le capitaine de Gail, et de MM. Goyot de Villeneuve, député de la Seine, et le marquis de Dion, député de la Loire-Inférieure, témoins désignés par M. Syveton.

La plainte de Vadecard A ÉTÉ CLASSÉE sans suite

Paris, 11 novembre.

Le Parquet de la Seine a décidé qu'aucune suite ne sera donnée à la plainte pour vol de documents que M. Vadecard, secrétaire général du Grand-Orient de France, a adressée contre M. Goyot de Villeneuve.

ÉCHANGE DE TÉMOINS entre M. La Rochetulon ET LE FILS DU GÉNÉRAL ANDRÉ

Paris, 11 novembre.

A la suite d'une lettre injurieuse adressée par M. La Rochetulon député de la Vendée, au lieutenant André, fils du ministre de la guerre, un échange de témoins a eu lieu.

Duel André-La Rochetulon

Paris, 11 novembre.

Les témoins désignés par M. La Rochetulon et le lieutenant André, ont jugé qu'une réparation par les armes était nécessaire.

Le duel entre le député de la Vendée et le fils du ministre de la guerre, est fixé à demain matin à 10 heures.

L'arme choisie est l'épée de combat.

EN ITALIE

Pour le rétablissement de la Paix

On télégraphie de Rome au journal la *Liberté* :

« D'après des renseignements puisés à la source officielle, l'Italie est intervenue auprès de la France, la priant de prendre l'initiative des négociations pour le rétablissement de la paix entre la Russie et le Japon.

« Si la France refuse, l'initiative serait prise par l'Italie, l'Allemagne et les Etats-Unis. »

LE PARLEMENT

Chambre des Députés

Présidence de M. BRISSON

La séance est ouverte à 2 heures.

M. Devèze, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la séance d'hier, qui est adopté.

Interpellation Duclaux Monteil

La Chambre aborde la discussion de l'interpellation de M. Duclaux Monteil sur la saisie et l'ouverture de la correspondance privée d'un commerçant.

M. Duclaux Monteil développe son interpellation.

M. Vallé

expose dans quelles circonstances s'est produite la saisie et l'ouverture de la correspondance privée de ce commerçant.

Ordre du Jour

Après l'explication du ministre de la justice, l'ordre du jour pur et simple, accepté par le gouvernement, est mis au vote et adopté.

Nombre de votants. .	496
Majorité absolue. . .	249
Pour l'adoption . .	300
Contre	196

Interpellation sur les Grèves de Marseille

Discussion des interpellations : 1. de M. J. Thierry sur la situation de notre marine marchande et sur les incidents qui, depuis un certain temps, troublent si profondément l'activité économique du port de Marseille ; 2. de M. Carnaud sur les abus de la discipline, l'insuffisance de la législation protectrice du travail à bord des navires de commerce, et les moyens susceptibles pour les compagnies de navigation et les armateurs qui ont amené à Marseille le désarmement des navires, au mois d'avril et au mois de mai 1904 ; 3. de M. de Mahy sur le désordre permanent qui règne à Marseille et dont l'effet, sinon le but, dérivât par la désorganisation des services postaux, tend à la ruine de ce port et à l'abaissement et la destruction de notre marine au profit des puissances étrangères nos rivales ; 4 de M. Louis Brunet, relative à la grève des compagnies subventionnées de navigation ; 5. de M. Ripert sur le mouvement des grèves en France et notamment sur les grèves actuelles de Marseille.

M. Thierry

développe son interpellation. Faisant l'historique des grèves de Marseille, il soutient que la responsabilité de ces faits remonte plus haut que les patrons ou les ouvriers.

L'administration de la marine n'a pas eu le courage de dire aux inscrits qu'ils avaient tort.

L'orateur justifie le désarmement des navires après qu'ils avaient été abandonnés par leurs équipages.

Il appelle l'attention du gouvernement sur la pression exercée par les syndicats, expose les pertes énormes subies par le commerce marseillais et dénonce que les ports de Gênes et de Barcelone se sont enrichis au profit de Marseille.

Il fait connaître, chiffres en main, les pertes irréparables subies par la Corse et l'Algérie à la suite de ces grèves.

Le député des Bouches du Rhône ajoute qu'il est impossible d'admettre que les enquêtes sur les bagarres qui se sont produites durant les grèves, soient abandonnées. La police n'intervint pas dans plusieurs cas.

M. Thierry estime que la liberté du travail ne fut jamais efficacement garantie. La discipline à bord n'existe plus et la législation sur les inscrits n'est pas applicable.

Le ministre ne songe nullement à remédier à tout cela. Il se contente d'être reçu naturel avec drapeau rouge, au chant de l'*Internationale*.

(Mouvements divers à gauche.)

Le renvoi

Plusieurs députés demandent le renvoi qui est prononcé.

La discussion de l'interpellation de M. Thierry sur les grèves de Marseille est renvoyée à une séance ultérieure.

Demain, séance publique à 2 heures.

LA GUERRE RUSSO-JAPONAISE

La bataille a commencé

Combat sérieux au sud de Moukden. — Canonnade incessante sur toute la ligne. — Action générale imminente.

Saint-Pétersbourg, 6 h. s.

Le correspondant de *Novoie Vremia* à Moukden, télégraphie le 11 novembre, 10 h 30 matin :

« Un combat sérieux est engagé depuis hier matin à dix milles au sud de Moukden.

» Les troupes japonaises ont pris l'offensive contre les Russes. Après une lutte de plusieurs heures, les Russes ont attaqué à leur tour les positions japonaises.

« Des effectifs assez considérables sont engagés. De part et d'autre on se bat avec un égal acharnement.

« Toute la journée une canonnade incessante a eu lieu sur le reste du front de bataille.

» Progressivement, l'action ne tardera pas à devenir générale.

» La bataille a commencé, il lui faudra peut-être des semaines avant d'arriver à un résultat décisif. »

L'aile gauche russe engagée

Le combat se généralise. Toute l'aile gauche russe serait engagée.

Saint-Pétersbourg, 8 h. soir.

Le journal la *Rousz* publie le télégramme suivant, de son correspondant à Moukden, daté du 11 novembre, 11 h. 30 matin :

« Le combat commencé hier au centre, se généralise prenant les proportions d'une véritable bataille.

» Les Japonais montrent une grande activité sur leurs droits. De ce côté l'attaque semble générale.

» Toute l'aile gauche russe serait engagée. Le combat, très acharné, continue. »

PORT ARTHUR

Très peu de nouvelles sur la place. — L'armistice demandé par le général Stœssel n'est pas confirmé.

Saint-Pétersbourg, 11 novembre.

Aucune nouvelle officielle sur Port-Arthur n'est parvenue aujourd'hui à l'Etat-major général.

Les correspondants des journaux russes télégraphient que le bombardement continue et que les assiégeants progressent très lentement à cause de la nature rocheuse du pays qui gêne considérablement les travaux des mineurs.

M. Thierry estime que la liberté du travail ne fut jamais efficacement garantie. La discipline à bord n'existe plus et la législation sur les inscrits n'est pas applicable.

Le ministre ne songe nullement à remédier à tout cela. Il se contente d'être reçu naturel avec drapeau rouge, au chant de l'*Internationale*.

(Mouvements divers à gauche.)

Le renvoi

Plusieurs députés demandent le renvoi qui est prononcé.

La discussion de l'interpellation de M. Thierry sur les grèves de Marseille est renvoyée à une séance ultérieure.

Demain, séance publique à 2 heures.

La prise de la place

Les Japonais reconnaissent qu'il leur faut encore quelques semaines. — Ils poussent activement les opérations.

Berlin, 3 novembre.

Le correspondant à Tokio, du journal la *Post* télégraphie :

« La prise de la place qui avait été fixée pour le 2 est encore retardée par la résistance opiniâtre des Russes.

» On considère maintenant que la capture d'Erlioung-Chan et de Kekwan-Chan de l'Est, ainsi que celle d'Anzy-Chan et d'Iiz-Chan, est insuffisante pour forcer les Russes à abandonner la ville.

» Les Japonais reconnaissent que l'extension de leurs travaux d'approche, quoique irrésistible, ne leur permettra de pénétrer dans les principaux forts que d'ici à quelques semaines. »

AVIS DE DÉCÈS

M. et Mme Antoine-Marie Ruggieri et leurs enfants ; Mlle Annunziade Ruggieri ; Mme Biaggini et M. Eugène Biaggini, professeur de musique à Nice ; Mme veuve Biaggi, née Biaggini ; Mme Martelli, née Biaggini, et M. François Martelli, capitaine d'infanterie en retraite, chevalier de la Légion d'honneur ; Mme E. Ferrand, née Biaggini, et M. Emile Ferrand, capitaine de gendarmerie en retraite, chevalier de la Légion d'honneur, et leurs enfants ; M. Barthélemy Pozzo, greffier en retraite, Mme Pozzo, et Mlles Annonnade, Françoise et Anna Pozzo ;

Les familles Ruggieri, Couteron, Colappi, Turfait, Fesenie, Modena, Castinoli, de Marseille, Nicolini, de Paris, Simonetti, de Bastia,

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Mlle Rose Ruggieri

leur sœur, belle-sœur, tante, cousine et alliée, décédée le 10 novembre 1904, à l'âge de 22 ans, munie des Sacrements de l'Eglise.

L'enterrement aura lieu aujourd'hui samedi, 12 courant, à 9 heures du matin.

On se réunira à la maison mortuaire, boulevard de Cardo, 3.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

VENTE DE VIN

On demande pour la vente du vin en détail, une personne déjà établie avec magasin bien situé dans Bastia et pouvant avec toutes garanties fournir les meilleures renseignements. S'adresser par écrit au journal le *Petit Bastiais*.

LIBRAIRIE OLLAGNIER

ENCRIERS
à fermeture automatique élastique
Système Colombani



Encriers classiques. — Encriers portatifs. — Encriers administratifs. — Encriers de fantaisie. — Encriers réclames.

Avis au Commerce

Le vapeur *Cardénia*, chargera à Marseille pour Bastia, le 10 courant.

Il partira de Bastia pour Tunis, samedi 12.

Pour tous renseignements s'adresser :

à Marseille, à la Cie Franco-Tunisienne de Navigation, 7, rue de la République.

à Bastia, à M. Sauveur Sisco, agent, rue du Nouveau-Port, 1 bis.

Tribunal de Commerce de Bastia

Faillite Polacci Dominique

Les créanciers présumés du sieur Polacci Dominique, ci-devant commerçant à Bastia, sont invités à se présenter, le 19 novembre 1904, à 3 heures de relevée, en chambre du Conseil du tribunal, aux fins de vérification et affirmation de créances.

Les dits créanciers sont en outre invités à se conformer aux dispositions de l'article 492 du Code de commerce.

Le Greffier,
D.-A. TOMASI.

PIANOS ET MUSIQUE
Accords et Réparations
Vente, Achat, Location, Echange
Mandolines, Guitares
Accessoires de Musique
Marius Blanc
ex accordeur réparateur de pianos, harmoniums de la manufacture de pianos Boisselot, de Marseille,
AJACCIO, PLACE DES PALMIERS, 1.
En face l'Hôtel de Ville
En raison des nombreuses demandes qui lui sont adressées, M. BLANC ne répondra qu'aux lettres affranchies pour la réponse.

VENTE RÉCLAME
Dans le but de mieux faire apprécier la qualité de ses vins, la Maison Oreste BIAGINI, 5, Avenue Carnot, Bastia, livrera, à partir de ce jour, à titre de réclame, ses bons vins de table secs.
à 0,25 et 0,30 le litre
PETIT VIN à 0,15 le litre
Livraisons à domicile. Facilités pour le paiement. Réductions aux acheteurs de plus de 100 litres.
N. B. — La Maison livre aussi des vins choisis et de dessert en bouteilles cachetées à 0,60 c., et des vins d'Italie en flacchi à 1 fr. 25 le fiasco.
Huile d'olive, garantie pure, à 1 fr. le litre. Vinaigre rouge clair à 0,30.
Le matériel tel que fûts et dames-jeannes est prêté à titre gracieux.

SCIERIE MÉCANIQUE et Tonnellerie
Tegu, Bastia
Bois de Chauffage, rendu à domicile, au prix de 4 francs les 250 k.
Sciure de Pin 1 fr. 25 le sac.
Pieux de Vigne en châtaignier sauvage. S'adresser à M. ANTOINE EMANUELLI, Industriel.

LIBRAIRIE OLLAGNIER

PANORAMA DE BASTIA

sur très beau bristol, (dimensions 54/20)

Prix: 0,50 centimes

avec encadrement baguette noire filets dorés 2,00
id. baguette dorée 2,25
id. baguette vieux chêne 2,50

Carte-lettre Album

contenant quatre magnifiques vues de Bastia.

PRIX : 0,35 CENTIMES.

N. B. — *Le port en sus.*

BLANCHISSAGE et Repassage

Mlle MARIE VESPERINI
rue Notre-Dame, Ajaccio

Travail soigné

Livrets-Chaix

MM. les Voyageurs peuvent se procurer à la Librairie CHAIX, 20, rue Bergère, Paris, dans les gares et les librairies les Recueils suivants, publications officielles des chemins de fer, paraissant depuis cinquante ans, avec le concours des Compagnies:

L'Indicateur-Chaix (paraissant toutes les semaines) avec cartes. . . . 1 fr.
Livret-Chaix continental (mensuel):
1re vol., réseaux français, avec huit cartes 1.50
2e vol., services étrangers, avec carte coloriée 2.00
Livret-Chaix spécial de chaque réseau (mensuel) avec carte. 0.50
Livret-Chaix spécial des chemins de fer de la Suisse (mensuel) avec carte. 0.50
Livret-Chaix des Voyages circulaires de chaque réseau avec cartes, plans et gravures. 0.30
Calvi du réseau P.-L.-M. . . 0.80
Livret de l'Algérie et de la Tunisie (mensuel) avec carte coloriée. . 0.50
Livret des Bains de Paris (Omnibus, Tramways et Théâtres) avec plan de Paris et plans numérotés des théâtres 2.00
Ouest . . . 0.15
avec cartes Orléans et Lyon 0.15
Nord. . . . 0.15
Est 0.15



Librairie du *Petit Bastiais*

VATTELAPESCA
(P. LUCCIANA)
(2e Série)

Il ne faut pas courir deux lièvres à la fois, proverbe en 1 acte. Prix 50 cent. franco 60.
Cunversione, cummediòla in 2 atti. Prix 50 cent. franco 60.
Puesia e Prosa, cummediòla in 3 atti. Prix 50 cent. franco 60.
Sei Scinette Commiche, Prix 60 cent. franco 80.
L'Aricchiòla, cummediòla in 2 atti. Prix 50 cent. franco 60.
Da Chicchiu a Furiani, cummediòla in 1 attu. Prix 50 cent. franco 60.
Les six brochures réunies en un volume de 396 pages, 2 fr. 50, franco, 2 fr. 90

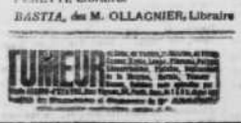
Les Illustrations de la Corse
PAR NOVELLINI

La Corse au XVIIIe siècle, Allégorie (Salon de 1870).
Sur papier de Chine, format 80×57 . . . 6 fr
Sur papier blanc. — — . . . 5 fr

HOMMES CÉLÈBRES
Sambucuccio d'Alando (Salon de 1879).
Sampiero Corso.
Pascal Paoli.
Napoléon Bonaparte.
Sur papier de Chine, format 40×30. Chaque. 2 fr

Ste Dévote, Patronne de la Corse (Salon de 1879).
Sur papier de Chine, format 65×50 . . . 5 fr
Sur papier Chine, format 40×30 (Réduction). 2 fr

EN VENTE :
A AJACCIO, chez l'auteur et chez M. de PENETTI, Libraire.
BASTIA, chez M. OLLAGNIER, Libraire



MESDAMES

Vous reconnaîtrez sûrement
500 francs par an
sur le prix de vos Toilettes, si vous voulez faire usage du Journal de Modes
« LA SAISON »
le seul au Monde donnant par numéro environ 100 GRAVURES INÉDITES de Modes, etc. C'est vous dire que les parties techniques *Modes et Travaux de Mains* y sont traitées d'une façon magistrale.
Cet organe ne publie aucun roman, ce qui permet de le laisser entre toutes les mains.
Modestie et Tranquillité reflètent de ses modèles
6 francs par an ou 25 cent. le numéro avec un Supplément de Modes, une Planche de Patrons ou un Panorama en couleurs.
Numéro Spécimen gratuit 30, rue de Lille, Paris

BAR SOAVI
BIÈRE GRUBER
Le bock 20 c.
Le ballon 25 c.
Le demi 40 c.
Le *Sérieux* 50 c.

BONNE OCCASION

A vendre : Calèches, Victoria, Cabriolet et Charrettes ; Futailles pour vin neuves et usagées, toutes contenances, à des prix très avantageux. S'adresser au concierge de Toga.

Atelier de dorure
SAUVEUR MAGGIOTTI, Doreur
Rue des Terrasses, Bastia
Travaux et réparations d'objets d'Eglise
Chandeliers, Reliquaires, Trônes, Crucifix, Statues, Croix, etc., etc.
Ces travaux sont exécutés avec soin et à des prix modérés.
Exécution de travaux de dorure dans les églises, ainsi que dans les appartements.



Compagnie des Forges et Aciéries de la Marine et d'Homécourt
(Ancienne Compagnie des Forges & Aciéries de la Marine et des Chemins de Fer)
SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE VINGT-HUIT MILLIONS DE FRANCS
Siège Social, à St-Chamond (Loire) — Siège Central, 28, rue de la Victoire, PARIS, 9e

AVIS

Suivant décision de l'Assemblée Générale ordinaire du 17 octobre 1904, le dividende de l'exercice 1903-1904, a été fixé à 50 francs par action, payable par moitié, le 30 novembre 1904 et le 31 mai 1905.
Le paiement des 25 fr. échus le 30 novembre courant sera fait :
Aux propriétaires d'actions au porteur, contre la remise du coupon n. 3, et sous déduction de 2 fr. 20, pour droit de transfert et impôt sur le revenu ;
Aux propriétaires d'actions nominatives, sur présentation du certificat nominatif d'inscription et sous déduction de 1 fr. pour impôt sur le revenu.
Les lieux de paiement sont :
La Société Générale pour favoriser le développement du Commerce et de l'Industrie, à Paris, Lyon, et dans toutes ses Agences ;
Le Crédit Lyonnais, à Paris, Lyon et dans toutes ses Agences.
Le Comptoir National d'escompte, à Paris, Lyon et dans toutes ses Agences.
MM. Vve Guérin et fils, banquiers, 13 rue du Puits-Gaillot, à Lyon.
MM. Cambefort F. et C. Saint Olive, banquiers, 13, rue de la République, à Lyon.
La Société lyonnaise de Dépôts et de Comptes-Courants, Palais Saint-Pierre, à Lyon ;
La Banque Renauld et Cie, rue St-Didier, à Nancy.
La Société Nancéienne du Crédit Industriels, à Nancy.
MM. Chalus frères, banquiers à Clermont-Ferrand ;
MM. Gregorj frères, banquiers, à Bastia (Corse) ;
et dans les Bureaux de la Compagnie :
à Saint-Chamond (Loire) ;
à Rive-de-Gier (Loire) ;
au Boucau (Basses-Pyrénées).
Paris, le 10 novembre 1904.

VASTE ET BELLE PROPRIETÉ A VENDRE

Propriété d'environ 200 hectares, à cent mètres de la gare de Puzzichello, située non loin de l'établissement des Bains, susceptible de toute sorte de culture, une partie est complantée en céréales, avec moulin actionné par la rivière, vente très avantageuses et facilités de paiement.
Chasse de premier ordre. Pêche abondante. Conditions de S'adresser au bureau du journal.



Royal Windsor
LE CÉLÈBRE
RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX
AVEZ-VOUS DES CHEVEUX GRIS? AVEZ-VOUS DES PELLICULES? VOS CHEVEUX SONT-ILS FAIBLES OU TOMBENT-ILS? SI OUI,
Employez le ROYAL WINDSOR, qui rend aux Cheveux gris la couleur et la beauté naturelles de la jeunesse. Il arrête la chute des Cheveux et fait disparaître les Pellicules. Il est le SEUL Régénérateur des Cheveux modernes. Résultats inespérés. Vente toujours croissante.
Exigez sur les flacons les mots Royal Windsor. Se trouve chez les Coiffeurs-Parfumeurs en flacons et demi-flacons.
ENTREPOT : 28, rue d'Enghien, PARIS
Envoi franco sur demande du Prospectus contenant détails et attestations

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et La Porge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques ornement. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER
Vues en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo

MAISON L.-N. MATTEI et Cie

Produits Recommandés

La délicieuse LIQUEUR **CÉDRATINE** digestive et rafraîchissante

L'inimitable **VIN DU CAP-CORSE AU QUINQUINA** Apéritif tonique et fortifiant

SE MÉFIER DES IMITATIONS

29e ANNÉE — DIMANCHE, 13 NOVEMBRE 1904 — N° 267

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 2, Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	un an	6 mois	3 mois
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »

Union postale, et autres Pays le port en sus.
On ne répond pas des manuscrits envoyés.

BIBLIOTHÈQUE CENTRALE

LE CALENDRIER

Fête d'aujourd'hui Saint Brice, m.
Soleil : (heure officielle)
Lever, 6 h. 24 m. — Coucher, 4 h. 08 m.
Lune Nouv., le 7 — Premier quart., le 14
Fête de demain : Saint Diego.

12 NOVEMBRE

TONALITÉS

Le grand lac bleu, teint de pâleurs,
Semblable aux yeux a son mystère ;
Un rêve jette sa lumière
En le grand lac teint de pâleurs.
Les yeux bleus, de l'eau, sont les fleurs
Et les bijoux de l'onde amère ;
Comme le lac teint de pâleurs
Ils recèlent tous leur mystère.

*

De l'amande au cœur de velours
Les yeux verts gardent la caresse ;
Ils ont une ombre de tristesse
Comme un doux reflet de velours :
La limpide clarté des jours
Y met des lueurs de tendresse.
De l'amande au cœur de velours
Les yeux verts gardent la caresse.

*

Avec les mûres des buissons
Les yeux noirs, les grands yeux étranges
De feux sombres ont fait échanges
Pareils aux mûres des buissons :
Ils ont des soleils, des chansons,
Les yeux noirs, les grands yeux étranges.
Avec les mûres des buissons
Des feux sombres ont fait échanges.

REDIVIVA.

Les Curiosités de la Semaine

〰 Hommes, reposez-vous, ne faites rien, ne travaillez pas : c'est votre beauté plastique qui est en jeu. Un médecin, après de nombreuses recherches, après avoir étendu ses expériences à neuf cents femmes de pays divers et de races différentes, a conclu que la femme doit uniquement sa beauté à ce qu'elle fait moins d'efforts intellectuels que l'homme. A l'appui de sa thèse, le docteur cite cet exemple typique. Il y a, paraît-il, aux Indes, une tribu où les rôles de la vie sociale sont intervertis. La femme conduit les affaires publiques, remplit les fonctions, s'occupe des affaires commerciales, industrielles, domestiques, choisit et demande son époux, etc., la femme dirige tout. L'homme, lui, n'a pour ainsi dire rien à faire ; il garde les enfants et veille sur la cuisine. Résultat : les hommes de la tribu sont beaux, tandis que les femmes sont laides à faire peur.
Voilà, certes, une conséquence inattendue du féminisme triomphant, qui fera réfléchir les féministes européennes.

〰 Journalisme héroïque. Le dernier numéro du *Novi Krai*, qui paraît à Port-Arthur, imprimé tantôt sur papier qui a été blanc jadis, tantôt sur papier rouge, bleu ou orange et parfois sur papier d'emballage, portait en tête de la première page, le petit mais émouvant avis suivant :
« Depuis hier, la salle de rédaction et l'imprimerie de notre journal se trouvent à portée du feu ennemi. Plusieurs bombes — une douzaine au moins — ont détruit les vitres et troué les murs. »
Ce ne doit pas être aisé d'écrire un article dont la mitraille japonaise se charge de souligner les arguments.

〰 A Londres, on vient, paraît-il, de monter un ballet dont le thème est emprunté à l'incident de Hull, et la première représentation qui en a été donnée, à l'Alhambra, a obtenu le plus vif succès. L'effabulation est la suivante : Sur la scène plongée dans l'obscurité, deux barques de pêcheurs apparaissent à la lueur de lanternes vertes. Puis l'équipage tend les filets, quand un vaisseau de guerre russe se profile dans le lointain et canonne les barques. Les équipages, qui sont représentés par de jolies ballerines, sortent alors et exécutent des pirouettes avec les pêcheurs. Finalement une femme pleurageuse, la *Britannia*, arrive, et à grands renforts de pointes et d'entrechats rétablit la paix, pendant que l'orchestre joue le *Good save the King*.

〰 Le censure russe, qui opère sur les dépêches provenant du théâtre de la guerre, en a parfois de bien bonnes — ce en quoi elle ressemble à toutes les censures. Un correspondant de journaux russes, qui suit la campagne, a laissé à Pétersbourg sa femme et ses enfants et les dangers qu'il court personnellement ne lui ont pas fait oublier sa petite famille. Au milieu des fatigues de la campagne, il s'est souvenu de l'anniversaire de sa femme et il s'est empressé de se rendre au télégraphe pour lui souhaiter sa fête par dépêche. Seulement, sur la dépêche, la censure a apposé son apostille indispensable. Et voici le singulier libellé du télégramme remis à l'épouse de notre confrère :
« Chère Maria, je t'embrasse de tout mon cœur. — VASSILLI. »
« Avec la permission de la censure : Le censeur, le lieutenant B... »
Ils ne s'ennuient pas, les censeurs !

〰 Heureux buveurs d'eau ! A en croire des médecins européens revenus d'Extrême Orient, les goutteux et les arthritiques sont rares au Japon. Cette immunité des Japonais provient de leurs excès de boisson, excès de boisson d'une nature toute particulière, il est vrai, et qui portent presque uniquement sur l'eau pure. Les « petits Japs » font bien du thé sans lait et sucre leur boisson habituelle ; mais, en dehors des repas, chaque Japonais absorbe en moyenne quatre à cinq litres d'eau par jour. Et cette quantité d'eau le met à l'abri des inconvénients multiples engendrés par la goutte et l'arthritisme. Si l'on ajoute à cela que le Japonais prend deux à trois bains par jour et se nourrit d'une poignée de riz et de quelques poissons desséchés, on doit reconnaître qu'il peut être, avec quelque raison, proposé comme modèle de sobriété et de propreté, non seulement aux goutteux, mais à tous les citoyens de la vieille Europe. Et l'on s'explique que des gens ainsi lavés *intus et extra* trouvent que notre corps exhale une odeur plutôt offensante pour leurs narines, odeur *sui generis* qu'ils qualifient « d'odeur d'Européen. »

〰 La taille des chefs d'Etat. Tous les souverains et chefs d'Etat sont de grands personnages mais pas forcément des personnages très grands. Le roi d'Italie mesure 1 m. 62 ; il n'est dépassé que de cinq bons centimètres par l'empereur du Japon, qui a juste la même taille, par conséquent, que M. Loubet, lequel n'est légèrement dépassé que par l'empereur de Russie, qui a 1 m. 69. Le roi d'Angleterre a 1 m. 74 et l'empereur d'Allemagne n'a guère que 1 m 70, mais il se tient très droit et ne perd pas un pouce de sa taille. Le roi des Belges est le monarque le plus grand et en des plus beaux hommes de son petit royaume.

〰 Les fouilles de Jérusalem. Une splendide découverte archéologique vient d'être faite à Jérusalem. A une distance de 300 mètres des portes de cette ville, à l'endroit dit Rab-El-Amoun !, s'élève une ancienne maison, sur un terrain que l'on supposait renfermer des trésors archéologiques. Des fouilles furent ordonnées et, effectivement, on découvrit un parquet de mosaïques de toute beauté. Ce parquet mesure 3 mètres de largeur sur 6 à 7 mètres de longueur. La figure principale occupe une superficie de 2 m. 24. Elle représente Orphée jouant de la lyre au milieu d'un groupe de fauves qui l'écoutent charmés. A chaque angle du parquet, il y a une figure et des animaux entourés de fleurs : un tigre, un cheval sauvage, un taureau, un cerf, un canard et autres. On y voit aussi le portrait de deux femmes drapées de manteaux ; sur la tête de l'une on lit en grec le nom de Theodosia, et sur celle de l'autre le nom de Georgia. Entre les portraits de ces deux femmes et le tableau représentant Orphée, il y a un trône, et sur divers points du parquet, au milieu de lignes circulaires, un léopard et un danseur.
Cette mosaïque ira enrichir le musée de Constantinople.

〰 La plus noble conquête... le parasol pour chevaux vient d'être introduit à Berlin par la nouvelle Société des tramways de la capitale, et depuis quelques jours on peut voir circuler dans les rues de Berlin des attelages munis de ces appareils protecteurs. Les parasols sont formés d'une carcasse en fil de fer, recouverte de toile et fixée à la pièce frontale du harnachement, de manière à suivre tous les mouvements du cheval. A quand le parapluie pour chevaux ?...

PIPELET.

CENTIMES ADDITIONNELS pour l'Instruction publique

Le Président de la République française,
Sur le rapport du ministre de l'intérieur et des cultes ;
Vu la délibération du conseil général de la Corse en date du 18 avril 1904 ;
Décrète :
Art. 1er. — Le département de la Corse est autorisé à s'imposer extraordinairement, pendant l'année 1905, sept centimes (0 fr. 07) additionnels au principal des quatre contributions directes, pour en affecter le produit aux dépenses de l'Instruction publique.
Cette imposition sera recouvrée indépendamment des centimes extraordinaires dont le maximum est fixé, chaque année, par la loi de finances en vertu des lois des 10 août 1871 et 12 juillet 1879.
Fait à Paris, le 4 novembre 1904.

AUTRES CENTIMES ADDITIONNELS pour l'assistance medicale

Le Président de la République française,
Sur le rapport du ministre de l'intérieur et des cultes ;
Vu la délibération du conseil général de la Corse en date du 18 avril 1904 ;
Décrète :
Art. 1er. — Le département de la Corse est autorisé, conformément à la délibération susvisée du conseil général, à s'imposer extraordinairement pendant l'année 1905 sept centimes vingt-neuf centièmes (7 c. 29) additionnels au principal des quatre contributions directes dont le produit sera et restera exclusivement applicable aux dépenses du service de l'assistance médicale gratuite mises à sa charge par la loi du 15 juillet 1893.
Cette imposition sera recouvrée indépendamment des centimes extraordinaires dont le maximum est fixé, chaque année, par la loi de finances, en vertu des lois des 10 août 1871 et 12 juillet 1879.
Fait à Paris, le 4 novembre 1904.

44 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

LES AILES D'ICARE

par CHARLES DE BERNARD

XIII

LE BAL

Au moment où il se glissait entre deux contredanses en train de se former, le substitut se trouva inopinément au bras de M. Piard, qui de son côté, pour se distraire de ses chagrins de cœur, pressait en vrac les danseuses. Les deux hommes échangèrent un salut cérémonieux et essayèrent mutuellement de poursuivre leur chemin. Une ondulation subite de la foule les fit rapprocher malgré eux ; ils cherchèrent la cause de ce mouvement et la trouvèrent dans un groupe composé d'une demi-douzaine de femmes complètement parées qu'accompagnait un nombre à peu près égal de jeunes gens à tournure ultra-cavalière. Cette troupe évoluait semblait décidée à pénétrer de haute lutte jusqu'au cœur du bal : elle s'avançait en ligne droite et trouait sans scrupule les contredanses pour se frayer un passage, comme un escadron intrépide enfonce successivement les carrés d'infanterie qui lui disputent le terrain.
A la tête de cette irruption, Deslandes et M. Piard reconnurent au même instant madame de Marmancourt, à qui Blondeau de Gustan donnait le bras. En apercevant celle qu'il nommait la perfide, le conseiller d'Etat tressaillit comme un homme qui marche sur une couleuvre, et fit un mouvement en arrière ; mais le masque compatissant dont il était entouré lui ferma la retraite. En ce moment, Blondeau, qui, si l'on en croyait l'éclat de ses yeux et l'animation de son teint, avait fort bien dîné, aperçut M. Piard, opéra soudain un quart de conversation et vint droit à lui, suivi de toute la bande incongrue à laquelle il servait de chef de file.
— Eh ! bonsoir donc, monsieur Jules, dit-il d'une voix éclatante en lui pressant familièrement la main. Ah çà ! l'on ne vous voit plus ; est-ce que vous boudez par hasard ? Parole d'honneur ! vous avez tort, car nous vous aimons beaucoup, ma dame et moi. Demandez plutôt à Deslandes. N'est-il pas vrai, magistrat aimable ?
— Sur mon âme, il est ivre, pensa le substitut qui, après avoir regardé son ami d'un air étonné, reporta les yeux sur le mari d'Isaure, et eut peine alors à garder son sérieux.
Étourdi d'une interpellation dont les termes saugrenus avaient fait sourire les témoins de cette scène, M. Piard exprimait cruellement les distractions qu'il s'était permis de demander à une liaison clandestine. Près de se voir compromis par un esclandre public et sous les yeux même de sa femme, il essayait de dégager sa main que Blondeau continuait de secouer avec une cordialité si ironique ; mais celui-ci le serra davantage au lieu de lâcher prise.
— Oh ! vous ne nous quitterez pas ainsi, reprit Gustave ; nous souperons après le bal, et il faut que vous soyez des nôtres. Plus on est de fous, plus on rit. Nous allons d'abord danser pour les Polonais, et ensuite nous boirons comme des Polonais. Vive la Pologne !
— Monsieur ! dit le conseiller d'Etat en contenant sa colère, s'il vous convient de troubler le bal et d'amuser le monde à vos dépens, je vous prie de vous adresser à un autre que moi.
— Je ferai tout pour vous être agréable, mon cher monsieur Jules, répondit Blondeau, mais à une condition, c'est que vous allez donner le bras à madame, tandis que je vais tâcher de dénicher une banquette où ce puisse asseoir cet essaim de beautés dont je suis le cornac. Ou plutôt, une idée ! puisque madame Piard est dame patronesse, menez-nous vers elle ; à votre recommandation, elle nous fera placer au meilleur endroit. Ça sera facétieux, n'est ce pas, gros père ?
Au lieu de répondre à cette proposition, M. Piard, par une brusque secousse, arracha sa main de l'étau qui s'en était emparé, et s'ouvrit violemment un passage à travers la foule qu'avait accrue cet incident. En voyant sa proie lui échapper, Blondeau allongea le bras et saisit Deslandes par le revers de son habit.
— Puisque le conseil d'Etat vous abandonne, le tribunal de première instance nous consolera ! dit-il alors d'une voix perçante ; Deslandes, c'est toi qui vas nous mener vers madame Piard ! Tu la connais, madame Piard ; et même je sais que tu lui fais la cour, farceur ! Je peux bien dire ça, puisque le mari n'est plus là. Je veux présenter madame de Marmancourt à madame Piard. Ce sera une charmante facétie.
D'une main Blondeau fixait sous son bras le poignet de Théodosie qui, après avoir vainement essayé de lui imposer silence, avait mise de le quitter ; de l'autre main, il tenait Deslandes au collet. Le substitut parvint à se dégager de cette étreinte désastreuse, et il battit en retraite en fendant la foule aussi précipitamment qu'avait fait le conseiller d'Etat.
— Il n'y a plus d'amis, s'écria Blondeau en se retournant vers ses compagnons ; mais c'est égal. Suivez-moi, j'entends que madame Piard fasse placer ces dames convenablement. C'est moi qui me charge de vous présenter à elle et de négocier cette affaire délicate.
La troupe, dont tous les cavaliers paraissaient plus ou moins la bachique outrecuidance de Blondeau, reprit sa marche au milieu d'un murmure général. Parmi les hommes la plupart riaient ou haussaient les épaules, tandis que quelques-uns plus austères manifestaient hautement leur improbation et invoquaient la prompte répression de ce qu'ils appelaient un scandale.

(*A suivre*).



Etude de Me de GENTILE,

Avoué licencié, 5, Boulevard de Cardo — Bastia

Vente de biens immeubles après liquidation judiciaire

A VENDRE

Le mercredi trente novembre courant, 1904, à une heure de relevée, pardevant M. Vannier de Morelli, juge au tribunal civi de première instance de Bastia délégué à cet effet, en la Salle d'audience du dit tribunal civil, au Palais de justice, à Bastia,

Les biens immeubles ci-après désignés situés dans la ville de Bastia, dépendant de la liquidation judiciaire des sieurs Marinetti Jean-Antoine et Marinetti Joseph, ci-devant négociants associés, sous la raison sociale « Marinetti Frères, » domiciliés et demeurant à Bastia, boulevard du Palais et rue des Jardins ;

Sur la poursuite de M. Maestracci François-Dominique, agréé au tribunal de Commerce, domicilié et demeurant à Bastia, agissant en sa qualité de liquidateur judiciaire de la dite Société « Marinetti frères, » ayant pour avoué constitué Me de Gentile père, demeurant à Bastia, 5, boulevard de Cardo ;

En exécution d'un jugement rendu sur requête par le tribunal civil de première instance de Bastia, le vingt-huit mai dernier 1904, enregistré ;

Et aux clauses et conditions du cahier des charges déposé au Greffe dudit tribunal civil, le dix-sept juin 1904 ; En 9 lots formés et sur les mises à prix fixées par le jugement susvisé ainsi qu'il suit :

Premier Lot

Un appartement situé au cinquième étage, côté ouest, de la maison portant le numéro 6 de l'avenue Carnot, ci-devant avenue de la Gare ; — il a une porte sur le palier et se compose d'un couloir avec, au fond, une petite pièce obscure ; trois pièces sur le devant avec trois fenêtres sur l'avenue Carnot, et deux pièces du côté Nord avec deux fenêtres dont une à balcon desservant la latrine ; — avec la moitié des greniers.

Mise à prix, deux mille cinq cents francs, ci . . 2 500 fr

Premier lot bis.

Deux appartements au cinquième étage, de la maison portant le numéro 8 de l'avenue Carnot, ils ont chacun une porte sur le palier ; l'appartement situé à l'Est se compose d'un couloir avec au fond une petite pièce obscure ; trois pièces sur le devant avec trois fenêtres sur l'avenue, et deux pièces du côté Nord avec deux fenêtres dont une à balcon desservant la latrine ;

L'appartement situé à l'Ouest se compose d'un couloir, trois pièces sur le devant avec trois fenêtres sur l'avenue, et trois pièces du côté Nord avec trois fenêtres dont une à balcon desservant la latrine.

Mise à prix : cinq mille francs, ci . . . . 5.000 fr

Premier lot ter.

Deux appartements au cinquième étage de la maison ayant son entrée sans numéro sur la place de la Gare ou sentier dite Bastiani ; ils ont chacun une porte sur le palier.

L'appartement situé au Sud se compose d'un couloir, de cinq pièces sur le devant avec six fenêtres sur la place de la Gare, et deux pièces du côté Est avec deux fenêtres dont une à balcon desservant la latrine.

L'appartement situé au Nord se compose d'un couloir, d'une pièce sur le devant avec une fenêtre sur la place de la Gare, trois fenêtres dont une avec balcon desservant la latrine.

Mise à prix, cinq mille francs, ci. . . . 5.000 fr

Ces cinq appartements dépendent de trois maisons contiguës sises avenue Carnot, ci-devant, avenue de la Gare, côté Nord, portées à la matrice cadastrale des propriétés foncières de la ville de Bastia, numéro 269, section A, et tenant de trois côtés à la voie publique, du Nord, à des terrains appartenant aux hoirs Bastiani ; ils tiennent, par le bas, à Bronzini Vincent, Moracchini et Paoli ; — ils sont loués à divers locataires, le premier, numéro 6, au prix de dix-huit francs par mois ; les deux du numéro 8 au prix de trente-six francs, et les autres au prix de trente-trois francs. ils comprennent en outre les greniers correspondants, moins la moitié du grenier de l'appartement situé au numéro 6 dont l'entrée est par la porte du milieu du palier ; ils comprennent enfin la terrasse de l'escalier en face de la place de la Gare, ainsi que celle qui couronne l'escalier de l'entrée numéro 8.

Deuxième lot

Un grand magasin formant le rez-de-chaussée, côté Nord, de la maison portant les numéros 13 de la place Saint-Nicolas et 46 du boulevard Paoli ; il mesure à l'intérieur 25 mètres de long, sur 14 mètres, 50 centimètres de large ; il a une porte dans le vestibule numéro 46 du boulevard Paoli, une fenêtre et deux portes sur ce même boulevard ; cinq portes sur la rue Sampiero, et trois portes sur la place Saint-Nicolas ; il a en outre une porte-balcon, desservant une latrine, au Sud, donnant sur la cour. La voûte qui le recouvre est soutenue par huit colonnes de forme carrée ; des glaces à demeure fixe sont placées sur une partie des murs et des colonnes ; les portes extérieures sont en fer.

Il porte comme enseigne du côté de la place Saint-Nicolas et de la rue Sampiero : « Casino de Bastia ; » il a été loué au prix de cent cinquante francs par mois, au sieur Mattei qui y avait installé une scène lyrique. Les cloisons intérieures appartiennent au locataire.

Ce grand magasin figure à la matrice cadastrale sous le numéro 112 P, section A

Nouvelle mise à prix, vingt mille neuf cents francs, ci. . . . . 29.900 fr

Troisième Lot

Deux grands magasins formant le rez-de-chaussée du côté du boulevard du Palais de la maison dite maison Calvi, portant le numéro 6, dudit boulevard, et un petit magasin à côté, vers le Sud, occupés, savoir : Le grand magasin au Nord du vestibule, par le sieur Vincentelli, par bail verbal ; le grand magasin au Sud du vestibule, par le sieur Piaggi, par bail écrit, et le petit magasin à côté vers le Sud de la maison par le sieur Passalacqua, par bail verbal

Le magasin loué au sieur Vincentelli a quatre portes sur le boulevard du Palais, et une porte sur le vestibule de la maison ; il est loué au prix de cent soixante francs par mois.

Le magasin loué au sieur Piaggi se compose de la grande pièce ayant quatre portes sur le boulevard du Palais, deux portes sur le vestibule de la maison, et deux fenêtres sur la petite cour vers le Sud ; de l'arrière magasin avec une fenêtre, et d'un réduit sis à l'Est de l'arrière magasin ayant comme dépendance une petite terrasse vers le Sud ;

Comme accessoire à ce magasin Piaggi et communiquant au petit réduit par une porte actuellement formée et quelques marches, se trouve, à l'Est, une grande pièce couverte par une terrasse, mesurant 16 mètres 80 centimètres de longueur, sur 5 mètres 20 centimètres de largeur, ayant quatre fenêtres à l'Est et deux fenêtres à l'Ouest sur l'escalier qui relie les fonds aux magasins de la nouvelle maison Calvi.

Le sieur Piaggi est nanti d'un acte de bail pour 4, 8 ou 12 ans qui ont commencé le 1er septembre 1901 ; le prix de ce bail pour le magasin, l'arrière magasin et le petit réduit est de deux mille deux cents francs par an, payables par mois échu ; il est stipulé audit acte que lorsque le sieur Piaggi aura, durant la période du bail, besoin de la grande pièce adjacente au petit réduit, le propriétaire sera tenu de la lui louer moyennant la somme supplémentaire de quatre cent quatre-vingts francs par an.

Le petit magasin loué au sieur Passalacqua n'a qu'une porte sur le boulevard du Palais ; le prix du bail est de vingt-cinq francs par mois.

Mise à prix, soixante-quatre mille francs, ci 64,000

Quatrième lot.

Le premier étage de la maison portant le numéro 6 du boulevard du Palais, formant deux appartements ayant chacun une porte sur le palier, et comme dépendance une grande terrasse du côté Est.

L'appartement vers le Nord se compose de sept pièces : deux à l'Ouest avec quatre fenêtres sur le boulevard ; trois à l'Est avec cinq fenêtres donnant sur la terrasse, une pièce et un cabinet sans fenêtre ; il est loué au sieur Azzarberti au prix de quarante-sept francs par mois.

L'appartement vers le Sud se compose de six pièces : deux à l'Ouest avec quatre fenêtres sur le boulevard ; trois à l'Est avec quatre fenêtres donnant sur la terrasse, une au Sud avec une fenêtre sur la petite cour, et un cabinet sans fenêtre ; il est loué au sieur Vincensini au prix de quarante francs par mois.

Mise à prix, quinze mille francs, ci . . 15.000

Sixième Lot.

Le troisième étage de la même maison formant deux appartements ayant chacun une porte sur le palier.

L'appartement vers le Nord se compose de sept pièces : deux à l'Ouest avec quatre fenêtres sur le boulevard, trois à l'Est avec cinq fenêtres donnant sur la terrasse, une pièce et un cabinet sans fenêtre ; il est loué au sieur Azzarberti au prix de quarante-sept francs par mois.

L'appartement vers le Sud se compose de six pièces ; deux à l'Ouest avec quatre fenêtres sur le boulevard ; trois à l'Est avec quatre fenêtres donnant sur la terrasse, une au Sud avec une fenêtre sur la petite cour, et un cabinet sans fenêtre ; il est loué au sieur Viacara au prix de soixante-dix francs par mois ; le locataire a installé sur la terrasse, devant cet appartement, un stand pour la photographie

Mise à prix, vingt mille francs, ci. . . 21,000

Cinquième lot.

Le deuxième étage de la même maison formant deux appartements ayant chacun une porte sur le palier.

L'appartement vers le Nord se compose de sept pièces, deux à l'Ouest avec quatre fenêtres sur le boulevard, trois à l'Est avec cinq fenêtres donnant sur la terrasse, une pièce et un cabinet sans fenêtre ; il est loué au sieur Azzarberti au prix de quarante-sept francs par mois.

L'appartement vers le Sud se compose de six pièces ; deux à l'Ouest avec quatre fenêtres sur le boulevard ; trois à l'Est avec quatre fenêtres donnant sur la terrasse, une pièce et un cabinet sans fenêtre ; il est loué au sieur Vincensini au prix de quarante francs par mois.

Mise à prix, quinze mille francs, ci . . 15.000

Sixième Lot.

Le troisième étage de la même maison formant deux appartements ayant chacun une porte sur le palier.

L'appartement vers le Nord se compose de sept pièces : deux à l'Ouest avec quatre fenêtres sur le boulevard, trois à l'Est avec cinq fenêtres donnant sur la terrasse, une pièce et un cabinet sans fenêtre ; il est loué au sieur Azzarberti au prix de quarante-sept francs par mois.

L'appartement vers le Sud se compose de six pièces ; deux à l'Ouest avec quatre fenêtres sur le boulevard ; trois à l'Est avec quatre fenêtres donnant sur la terrasse, une au Sud avec une fenêtre sur la petite cour, et un cabinet sans fenêtre ; il est loué au sieur Viacara au prix de soixante-dix francs par mois ; le locataire a installé sur la terrasse, devant cet appartement, un stand pour la photographie

Mise à prix, vingt mille francs, ci. . . 21,000

Cinquième lot.

Le deuxième étage de la même maison formant deux appartements ayant chacun une porte sur le palier.

L'appartement vers le Nord se compose de sept pièces, deux à l'Ouest avec quatre fenêtres sur le boulevard, trois à l'Est avec cinq fenêtres donnant sur la terrasse, une pièce et un cabinet sans fenêtre ; il est loué au sieur Azzarberti au prix de quarante-sept francs par mois.

L'appartement vers le Sud se compose de six pièces ; deux à l'Ouest avec quatre fenêtres sur le boulevard ; trois à l'Est avec quatre fenêtres donnant sur la terrasse, une au Sud avec une fenêtre sur la petite cour, et un cabinet sans fenêtre ; il est loué au sieur Vincensini au prix de quarante francs par mois.

Mise à prix, quinze mille francs, ci . . 15.000

Sixième Lot.

Le troisième étage de la même maison formant deux appartements ayant chacun une porte sur le palier.

L'appartement vers le Nord se compose de sept pièces :

es célébrités dont à bon droit on peut s'enorgueillir ; néanmoins, faute de mieux et ne pouvant posséder davantage, il a en certain jour comme représentant à l'assemblée départementale, un député qui a à peu près autant fait pour lui, que vous et moi pour le roi de Prusse.

Donc, la population du canton de Campitello se plaint. Elle revendique et demande l'amélioration de son service postal.

Pensez donc! une lettre expédiée de Marseille, par exemple, se promène et dort pendant huit jours avant de parvenir à son destinataire. N'est ce pas le cas ou jamais de dire que la machine postale fonctionne à peu près exactement comme celle d'un lourd Decauville? Avouez que c'est être bien mal desservi pour un canton qui se trouve situé à 30 kilomètres d'une grande ville et à quelques minutes d'une gare importante. Ne parlons pas des lettres expédiées de Bastia! Celles là, par exemple, prennent un nombre d'à peu près quarante huit heures dans le bureau de Campitello avant que le facteur ne les emporte pour être remises à qui de droit.

Que deviennent, dans ces conditions, les affaires pressantes, la présence urgente et tant d'autres choses encore d'une importance non moins capitale? L'administration des postes se soucie fort peu de le savoir et ne s'intéresse guère si ce façon de desservir est préjudiciable ou ne l'est pas.

Un pareil état de choses ne saurait cependant se prolonger davantage. Quelque grand que soit le bon vouloir de l'administration postale, il est de toute nécessité qu'elle prenne le plus rapidement possible des mesures en conséquence pour l'expédition des dépêches.

Pour cela, des modifications sont nécessaires. Pour si petites ou grandes que soient ces modifications on n'invoquera pas, nous l'espérons, le manque de ressources pécuniaires. Ce serait d'ailleurs trouver des prétextes bien peu plausibles. L'amélioration que nous demandons et que nous désirons soumettre à l'administration des postes sera aussi efficace que rémunératrice.

Nous retrancherons au lieu d'ajouter, nous abolissons au lieu d'édifier. Nous sommes économes, et comme M. Rouvier nous ne tenons aucunement au déficit budgétaire. Ce ne sera pas l'amélioration du service postal du canton de Campitello qui désoquilibrera le budget. Qu'on se rassure!

En quoi consiste donc cette modification? Mon Dieu, en pas grand chose: supprimer deux bureaux de postes, ceux de Campile et de Campitello, devenus impropres par la difficulté de leur fonctionnement, en créer un tout flambant à Barchetta (gare) dont l'emplacement pourrait ainsi permettre et faciliter l'expédition des dépêches en temps voulu.

La création d'un bureau des postes et télégraphes à Barchetta rendrait de reels services.

Nous voulons bien croire que l'administration postale fera tout son possible pour que satisfaction nous soit donnée. Il nous est permis de croire qu'elle ne laissera pas se prolonger plus longtemps un service qui est transcoire et préjudiciable.

CORTALINE.

Bulletin Financier

Paris, le 10 Novembre 1904.

Le début a été quelque peu hésitant. Puis lorsqu'on a appris que la Banque d'Angleterre maintenait le taux de son escompte, un mouvement de reprise s'est dessiné sur l'ensemble du marché, sans que la clôture à Europe lestefois en plus haut par suite de nouvelles rassurantes. La Rente Française gagne cinq centimes à 98.30. Parmi les Fonds étrangers, l'Extérieure 4 cht à 68.40; par contre le Turc et les Consolidés anglais sont en plus-value. Les fonds russes sont calmes et fermes. Pas de changement sur les fonctions de Crédit.

Les valeurs industrielles ou de traction ne varient généralement aux environs de leur précédent niveau. Les obligations du Rio-Tinto 3 0/0 privilégiées Ex-coupon 319; on sait qu'il n'y en a que 47,000. Mines d'or en hausse. La New Kaffirs est tenue à 33 fr. Les obligations de la Compagnie de Navigation française sont vendues au pair de 460 francs et rapportent un intérêt de 5 1/2 0/0. Elles sont remboursées par voie de tirage au sort, à 625 francs, en dix années, le premier tirage ayant lieu le 1er octobre 1905.

Nouvelle avance de Nos Grands Chemins.

Pensions de Retraite

Les pensions de retraite des personnes ci-après dénommées ont été inscrites:

Orsoni Marie-Toussaints veuve Carlucci, le mari gardien de pénitencier agricole, décédé titulaire d'une pension, 220 francs.

Casanova Antoine, sous inspecteur des enfants assistés, 46 ans 7 mois 5 jours de services, 1.012 francs.

Versini Innocent, commissaire de police, 27 ans 2 mois 18 jours de services, invalidité physique, 1.361 francs.

SAVON DU CONGO Se méfier des contrefaçons

Gazette Ajaccienne

Ajaccio, le 14 novembre 1904.
(*De notre correspondant particulier*)

Embarras de voitures

Un de nos amis a failli hier soir, à l'arrivée du courrier de Nice, être victime d'un accident par suite de l'encombrement des voitures et omnibus qui, à chaque arrivée de courrier, stationnent sur les quais.

Ne pourrait on pas assigner aux voitures un stationnement spécial? Sur la chaussée, entre les bureaux du port et les jardins, par exemple. Ce serait plus pratique et l'on éviterait ainsi des accidents et moins d'encombrement sur les quais.

Nous soumettons cette question à M. Qui de droit.

Musique municipale

Nos braves musiciens ont repris depuis dimanche leurs concerts hebdomadaires. Tout un nouveau répertoire a été mis à l'étude et nous aurons le plaisir d'applaudir le dimanche notre fanfare que dirige avec tant de zèle l'excellent chef M. Tiberi.

Changement de garnison

Dimanche est arrivée à Ajaccio venant de Sartene, la compagnie du 163e, capitaine Clémens, qui a permuté avec la 6e compagnie, commandée par le capitaine Leonetti.

Les pioupious ont défilé crânement, malgré les fatigues endurées pendant la marche.

Les conscrits

Dimanche 13 courant un assez grand nombre de conscrits sont partis à destination de Marseille après avoir parcouru diverses rues de notre ville drapeau en tête.

Les Divin-Hettes

Les Divin-Hettes, ces deux perles du concert des Variétés qui, suivant la traditionnelle formule, sont des enfants gâtées du public, vont quitter ces jours-ci Ajaccio pour se rendre à Toulon.

En leur souhaitant bon voyage, nous souhaitons aussi leur retour parmi nous. Quoique on se lasse des plus belles choses, leurs danses, notons leur coke-walk, si bien exécutées, ne sont pas faites pour nous fatiguer, loin de là.

A ces charmantes enfants nos félicitations et nos remerciements.

Etat-Civil

Naissances. — Stefanaggi Jérôme. — Padroni François. — Massoni Antoinette-Catherine.

Décès. — Couletti Cyprien Justin, 73 ans, jardinier.

Au port

Arrivées des 10 et 11 novembre:

Vapeur *Progrès*, de Propriano, avec passagers et marchandises diverses.

— Vapeur *Tavignano*, cap. Rinaldi, de Calvi, avec dépêches et marchandises div.

— *Golfe*, cap. Lellèvre, de Nice, avec passagers et marchandises diverses. Ce vapeur est reparti dans la soirée du 10 à destination de Porto-Torres. Il est arrivé dans l'après-midi du 11 et est reparti le soir à 7 heures pour Marseille.

C'est un danger bien grand de rester sous la pluie. Beaucoup de gens en ont fait l'expérience à leur dépens. Chaque hiver des accidents, des morts sont le résultat de cet accident qui peut arriver à tout le monde. Un rhume, ça peut passer en 48 heures et l'on peut en mourir. Chaque homme ou femme négligeant un rhume ouvre la porte à la maladie, et souvent des maladies fatales ont eu pour origine un léger rhume. L'influenza commence par un éternuement et finit par des complications. Si vous avez la précaution de prendre pendant quelque temps les pilules Pink votre organisme sera tellement fortifié, vous aurez une telle force de résistance, que le rhume, la grippe, l'influenza, et autres affections d'hiver n'auront aucune prise sur vous. Pour bien montrer la puissance des pilules Pink, nous citerons le cas de Mlle Célestine Emanuel à l'usine Hartman, Saint-Laurent, près d'Epinal (Vosges). Cette jeune fille avait échappé à une attaque d'influenza, mais sa convalescence traînait et l'on sait combien est pénible la convalescence de l'influenza. Elle a pris les pilules Pink et a été rétablie en peu de temps. Voici sa lettre:

« A la suite d'une attaque d'influenza, j'étais devenue très faible. J'avais perdu l'appétit, je dormais mal, je n'avais plus de couleurs ni de forces. On m'a soignée pendant trois mois, mais sans résultat. La faiblesse s'accusa et j'eus des complications du côté des yeux. Une amie qui avait fait usage des pilules Pink me dit qu'elles lui avaient bien réussi. Je les ai prises moi aussi, et elles m'ont fait beaucoup de bien. Après un traitement de deux semaines, j'étais sur pieds, j'avais bonne mine, je me sentais forte, et il n'y avait plus trace de mes malaises. »

On trouve les pilules Pink dans toutes les pharmacies et au dépôt pharmacie Gobin et Cie, 23, rue Bailu Paris Trois francscinquante la boîte, dix-sept francs cinquante les six boîtes franco. Elles sont souveraines contre l'anémie, la chlorose, la neurasthénie, la faiblesse générale, le rhumatisme, la faiblesse nerveuse, maux d'estomac, migraines, névralgies, sciatique.

Vient de paraître

chez l'éditeur Meissein, quai Saint Michel, 19, Paris

LES MINUTES DIVINES

de S. PIERRE MASSONI

Un beau vol. 3.50. On peut souscrire à notre librairie.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques de 12 novembre

Thermomètre. — 7 heures de matin, + 11 à midi, — 13 : à 7 heures de soir + 13 Maxima, 19°4. Minima, + 10.5

Baromètre. — 7 heures du matin, 771 mm. à midi, 770 mm., 6 heures du soir, 769 m.

Vent. — Dans la matinée, calme.
Dans l'après-midi, S. faible.

Etat du ciel, quelques nuages.
Pluviomètre, à midi : 0 mm

Votes multiples

Quatre électeurs de Verzani avaient été poursuivis devant le tribunal correctionnel de Corte et condamnés à 40 jours de prison, pour avoir pris part au vote dans les communes de Verzani et d'Antisanti, lors du dernier renouvellement des conseils municipaux.

Sur l'appel du ministère public, ils ont été traduits devant la chambre correctionnelle de la Cour, qui a porté leur peine à 3 mois et 1 jour de prison, avec interdiction du droit de vote pendant cinq ans.

Messe de départ

Dimanche matin la plupart des jeunes soldats de la classe et leurs familles se trouvaient réunis en l'église Saint Jean, à la messe de 9 heures.

M. le vicaire Pasqualini a prononcé une patriotique allocution. En quelques mots très heureux il a retracé les devoirs du citoyen envers la Patrie et donné de précieux conseils.

La cérémonie s'est terminée par la bénédiction du Très Saint Sacrement et la distribution d'objets de piété.

Examen

Nous apprenons avec plaisir, que notre ami M. Antoine Castelli vient de subir, à Paris, avec succès, son examen pour l'obtention du brevet de capitaine au long-cours.

Le succès remporté par M. Antoine Castelli fait le plus grand honneur à sa famille et plus spécialement à M. André Lota, capitaine-pilote, son oncle.

Décès

On nous annonce de Tunis la mort de M. Casanova, capitaine de réserve, chevalier de la légion d'honneur, greffier de la justice de paix.

Objet perdu

Il a été perdu samedi sur la route de Saint-Antoine au tronsseau de petites clés. Le rapporter au bureau du journal contre récompense.

Femme de chambre

On demande une bonne de chambre. Très pressé. S'adresser au bureau du journal.

Cabinet de consultations

M. le docteur Lassalle a ouvert son cabinet de consultations à Cervione, depuis du 10 novembre prochain.

Maladies des yeux

Le Docteur Abramoff, l'oculiste bien connu en Corse, est rentré à Ajaccio. Les personnes qui désirent le consulter peuvent s'adresser rue Général Fiorella, 10, au 2e, tous les jours de 8 à 9 et de 1 à 3 heures, ou bien à la Pharmacie Scagliola; Ajaccio.

A louer

A louer de suite un appartement composé de 9 pièces, situé au 3e étage, de la maison Fantauzzi, 15, place Saint Nicolas.

Un magasin sis rue de l'Opéra, ancienne imprimerie Fabiani.

S'adresser à M. Pierre Zannini, bijouterie Mattei, 20, Bd Paoli.

— Bel appartement de 13 pièces audessus du grand Cafe Andreani, boulevard Paoli et rue Salvator Viale. S'adresser au bureau du journal.

— Un appartement de 9 pièces, boulevard Paoli, 40, au 2e étage. S'adresser à M. Santi Hector, même maison, 3e étage.

Chirurgien-Dentiste

M. . Garibaldi, dentiste adjoint des Hôpitaux de Marseille, est arrivé et recevra tous les jours jusqu'au 24 novembre, au au Grand hôtel Lingonier.

Etat Civil

NAISSANCES

Zannini Jean-Baptiste, cordonnier, d'Ajaccio et Antima Marie-Toussainte, ménagère, de Ville di Pietrabugno.

FIANÇAILLES

Chiappe Antoinette-Marie. — Murati Jean Baptiste. — Massiani René.

AVIS DE DÉCÈS

— OLMETO —

M. Jean Peretti, propriétaire, à Olmeto, et sa famille; M. Dominique Peretti, sous-préfet de Calvi, et sa famille;

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame Félicité Peretti
Née PIANELLI

leur épouse et mère, décédée à Olmeto (arrondissement de Sartene), le 8 novembre, à l'âge de 70 ans, munie des Sacrements de l'Eglise, et dont les obsèques ont eu lieu le 10 courant.

Il n'y a pas de lettres de faire part.

AVIS DE MESSE

Toutes les messes qui seront dites mercredi, 16 courant, en l'église Saint Jean, seront célébrées pour le repos de l'âme de

Mme Catherine Poggioli
Née MARINETTI



Avis au Commerce

Le vapeur *Gardénia* partira de Tunis à destination de Bastia le samedi 19 novembre.

Il partira de Bastia pour Nice et Marseille, le lundi 21, dans la soirée.

Pour fret, passages et autres renseignements s'adresser :

à Tunis, à la Cie des Transports Maritimes Est-Tunisien.

à Bastia, à M. Sauveur Sisco, agent, rue du Nouveau-Port, 1 bis.

à Nice, à M. Honoré Hottè, agent.

à Marseille, à la Cie Franco-Tunisienne de Navigation, 7, rue de la République.

Dépêches de Nuit

SERVICE TÉLÉGRAPHIQUE POUR L'ARRIVÉE

Bourse de Paris

	12 nov.	14 nov.
Rente 3 0/0 ancien	98.42	98
» 0/0 amortis	98.25	98.10

LE PRÉFET DE LA CORSE
reçu par M. Loubet

Paris, 14 novembre.

Le Président de la République a reçu dans la matinée M. Delanney, préfet de la Corse.

L'ESCADRE EN CORSE

Voici le programme des manœuvres de l'escadre de la Méditerranée sur les côtes de Corse :

Mercredi 16, mouillage à Saint-Florent pour la 1re division et l'*Arbalète*; à l'île Rousse pour la 2e division et l'*Arc*; à Calvi, pour le *Desaix*, le *Dard*, la *Sarbacane* et le *Mousqueton*. Le *Du Chayla* va mouiller à Ajaccio.

Jeudi 17, l'escadre passera la journée au mouillage.

Vendredi 18, l'escadre se reformera et fera route sur Ajaccio, où elle mouillera dans l'après-midi. Séjour à Ajaccio les 18, 19, 20, 21 et 22 novembre.

Le 24, appareillage pour Bastia et l'escadre mouillera le 25.

ÉLECTIONS SÉNATORIALES

Sarthe

Le collège sénatorial de la Sarthe avait à élire un sénateur, en remplacement de M. Legludic, décédé.

Inscrits, 892.

M. d'Estournelles de Constant, député de l'arrondissement de La Flèche, républicain, a été élu au premier tour de scrutin, par 55 voix, contre M. le docteur Maureau, maire de La Flèche, nationaliste, qui en a obtenu 302.

Le 3 janvier 1903, M. Le Cherlier, radical, a été élu par 546 voix contre M. le docteur Mascarel, libéral, qui a obtenu 330 voix. Il s'agissait de remplacer M. Laporchi, décédé.

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Côte-d'Or

Les électeurs de l'arrondissement de Châtillon sur-Seine avaient à procéder au second tour de scrutin pour l'élection d'un député, en remplacement de M. Petit, décédé.

Inscrits, 12.246.

M. Tenting, radical, ministériel, a été élu par 5.705 voix, contre M. Montocot, libéral, qui en a obtenu 4 347.

Au premier tour de scrutin, les voix s'étaient ainsi réparties :

Tenting, 4.692; Montocot, 3.578; Morreo, républicain, 1.207.

Les Souverains de Portugal à Cherbourg

Cherbourg, 14 novembre.

Le roi Carlos et la reine Amélie de Portugal sont arrivés cet après-midi à Cherbourg par train spécial.

Les souverains se rendent en Angleterre où ils seront les hôtes du roi Edouard pendant cinq jours.

Le roi et la reine de Portugal ont été salués à la gare par le préfet de la Manche, le préfet maritime, le maire de Cherbourg et les chefs des différents corps constitués.

Dans la soirée le yacht royal est parti pour l'Angleterre escorté par une division de l'escadre du Nord, composée du cuirassé « Henri IV » et des croiseurs cuirassés « Amiral-Aube » et « Condé. »

L'Affaire de Cluses

Annecy 14 novembre.

Les débats de l'affaire de Cluses ont commencé aujourd'hui.

Les quatre frères Crestiez patrons de l'usine sont accusés d'homicide volontaire.

Six de leurs ouvriers comparaissent devant le jury sous la prévention de pillage et incendie de l'usine de Crestiez.

L'audience d'aujourd'hui a été consacrée à la composition du jury et aux autres formalités judiciaires.

L'interrogatoire des inculpés aura lieu demain.

Deux cent soixante témoins ont été assignés par le ministère public et la défense.

Une foule considérable assistait aujourd'hui à l'ouverture des débats qui seront très longs.

Mort de M. Wallon

M. Wallon, sénateur inamovible, est décédé la nuit dernière. Il avait été élu par l'Assemblée nationale, et remplissait depuis 1893, les fonctions de secrétaire perpétuel de l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres.

Il était né à Valenciennes en 1812. Ancien élève de l'Ecole normale 1831. Agrégé d'histoire 1834. Maître de conférences à l'Ecole normale 1838 et titulaire de la chaire d'histoire à cette école. Suppléant de M. Guizot à la Sorbonne 1840, chaire d'histoire moderne. Titulaire 1850.

Nommé second suppléant à la Constituante, par la Guadeloupe, ne siégea pas. Envoyé par le Nord à l'Assemblée Législative 1849. Démissionnaire 1850, à la suite du vote de la loi du 31 mai, qui portait atteinte au suffrage universel. Il quitta la vie politique pour se livrer à ses travaux historiques. Membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres 1852.

Elu membre de l'Assemblée Nationale le 8 février 1871 par le Nord. Il siégea au Centre droit.

C'est, en quelque sorte, à lui que l'on doit l'adoption de la Constitution républicaine qui régit la France. Son amendement, devenu célèbre, dont le principal article établissait la nomination pour 7 ans du Président de la République et sa rééligibilité, ne fut voté qu'à une voix de majorité. Mais le Centre droit, entraîné par l'adhésion de M. Wallon, vota l'ensemble des Lois constitutionnelles. La République était faite. C'est donc avec raison que l'on a surnommé M. Wallon « le père de la Constitution. »

Sous la présidence du maréchal de Mac-Mahon, il fut nommé ministre de l'Instruction publique, des Cultes et des Beaux-Arts, cabinet Buffet (10 mars 1875-9 mars 1876).

Nommé sénateur inamovible le 18 décembre 1875, M. Wallon était sincèrement rallié à la République. Il a pris généralement part, avec une compétence toute spéciale, aux discussions des projets de lois qui touchent à la question religieuse, aux questions économiques et sociales et à l'enseignement.

On lui doit un grand nombre d'ouvrages remarquables, tant historiques que religieux.

Bibliographie. — De l'autorité de l'Evangile, les Saints Evangiles, la Vie de Jésus, et son nouvel historien (réfutation de la Vie de Jésus, de Renan), la Vie de N. S. Jésus-Christ, Jeanne d'Arc (ouvrage couronné par l'Académie 1860), Saint Louis et son temps, etc., etc., la Terreur, Histoire du Tribunal révolutionnaire de Paris, etc., etc.

LE PARLEMENT

Chambre des Députés

Présidence de M. BRISSON

La séance est ouverte à 2 heures.

M. Chambon, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la séance de samedi, qui est adopté.

LE BUDGET

Discussion du projet de loi portant fixation du budget général de l'exercice 1905.

Instruction publique

Discussion du budget du ministère de l'instruction publique.

M. Thierry

demande la réforme de la licence et du doctorat en droit.

M. Louis Martin

réclame l'institution du doctorat pour le droit constitutionnel.

M. Beauregard

dit qu'il est indispensable que l'étude de l'économie politique ne laisse pas à l'enseignement juridique.

M. Cazeneuve

appelle l'attention du ministre de l'instruction publique sur la répartition des bourses de l'enseignement supérieur.

M. Tournade

demande la création d'un certain nombre d'écoles régionales de sourds-muets et d'aveugles.

M. Torchut

plaide longuement la cause des instituteurs qui ont acquis leurs droits à la retraite.

Il expose de nouveau à la Chambre ce qui a été dit tout récemment sur la situation injuste qui est faite aux instituteurs ayant droit à la retraite.

Ils restent encore après la limite d'âge plusieurs années en activité de service, souvent avec des infirmités ne pouvant plus fournir la même somme de travail.

Cet état de choses gêne considérablement l'avancement des jeunes instituteurs qui ne sont pas du tout encouragés, et les augmentations de traitement qui devraient se produire après une période de temps fixée par la loi, sont très souvent retardées pour la même raison.

M. Chaumié

Le ministre de l'instruction publique reconnaît le bien fondé de ce qu'expose M. Torchot mais il déclare que les fonds manquent pour liquider toutes les retraites des instituteurs.

La discussion générale est close.

Le vote des articles

Les dix premiers articles du budget de l'instruction publique sont votés sans modification.

Suppression de la faculté de théologie protestante

M. Constans dépose un amendement demandant la suppression de la faculté de théologie protestante de Paris.

M. Chaumié déclare ne pas accepter l'amendement de M. Constans.

L'amendement mis au vote est rejeté par 283 voix contre 239.

Amendement Jaurès

M. Jaurès dépose un amendement élevant à 50.00 francs le crédit pour la publication de documents relatifs à la révolution française.

L'amendement est mis au vote et accepté.

On poursuit ensuite la discussion jusqu'à l'article 61.

Tous ces articles sont adoptés sans modifications.

La séance est levée et renvoyée à demain à 2 heures.

LA GUERRE RUSSO-JAPONAISE

MANDCHOURIE

Les forces russes

400.000 hommes
1.300 canons

Paris, 6 h. 30 soir.

On télégraphie de Saint-Pétersbourg à l'*Echo de Paris* :

« Les Russes reçoivent chaque jour 3.000 hommes de renforts.

» Le général Kouropatkine dispose maintenant de 400 000 hommes avec une artillerie comprenant 1.300 pièces de canon.

» Ces forces sont à l'heure présente supérieures à celles dont disposait le maréchal Oyama. »

Sur le front de bataille
La canonnade continue

Saint Pétersbourg, 8 h. »

La « Rousa » publie le télégramme suivant de son correspondant à Moukden, le 14 novembre, 9 h. 30 matin :

« La canonnade commencée hier à l'aube a repris ce matin avec une grande violence.

» Des engagements assez sérieux se poursuivent au centre et sur le flanc droit de nos positions. »

PORT ARTHUR

Un Complot Japonais

Cinq espions japonais pénètrent dans la place. — Ils tentent d'assassiner Stœssel, Koudratienko et Fock. Projet déjoué. — Les espions sont fusillés.

Paris, 7 h. soir.

Le correspondant du *Petit Journal* à Saint-Pétersbourg, transmet à son journal, le télégramme suivant, qui lui est adressé de Moukden, le 14 novembre, 8 heures matin.

« Dans le but de vaincre la résistance de leurs ennemis, les Japonais avaient formé le dessein d'assassiner les généraux commandant les troupes de la garnison.

» Pour cela, cinq officiers étaient parvenus à s'introduire subitement dans la place.

» Grâce à un déguisement bien imité, ils avaient pu arriver assez près du quartier général où se tenaient les généraux Stœssel, Koudratienko et Fock.

» Fort heureusement les espions japonais ont été reconnus au moment où ils allaient mettre leur projet à exécution.

» Arrêtés immédiatement ils ont fait connaître le but de leur mission.

» Les cinq officiers japonais ont été condamnés à mort et fusillés aussitôt après la sentence. »

LE BOMBARDEMENT

Prise du fort Hsou-Chan par les Japonais

Londres, 7 h. 30 s.

Le correspondant du « Times » à Che-Fou télégraphie :

« Après deux jours de violents combats les Japonais se sont emparés du fort de Hsou-Chan.

» Les Russes ont tenté de reprendre cette position importante mais ils ont été repoussés avec pertes.

» La situation des assiégés devient de plus en plus critique, la perte de ce fort précipitera la chute de la place. »

La Résistance

Les Russes résisteront jusqu'à la prise du dernier fort. — Déclarations de fonctionnaires japonais.

Londres, 14 novembre.

Le correspondant du *Daily Telegraph* à Che-Fou télégraphie :

« Des fonctionnaires japonais arrivés ici rapportent que le cercle d'investissement se resserre de plus en plus. Les Russes ont vu leur ligne de défense entamée par la perte de plusieurs positions importantes.

» Ces fonctionnaires reconnaissent toutefois que la résistance des assiégés ne cessera qu'après la prise du dernier fort et ils estiment que les troupes japonaises ne seront définitivement maîtresses de la place qu'après la Noël.

» D'après eux, la guerre actuelle n'est que le commencement d'une guerre universelle de races et de religions. »

EN RUSSIE

Déclarations de l'amiral Alexeïeff à des reporters de Saint-Pétersbourg

Paris, 8 h. 40 s.

Le *Petit Parisien* publie le télégramme ci-après que lui adresse son correspondant à Saint-Pétersbourg;

« Contrairement à tout ce qu'on a dit jusqu'ici, l'amiral Alexeieff a été reçu avec enthousiasme à Saint-Pétersbourg.

» L'amiral interviewé par plusieurs reporters sur la situation des armées russes en Mandchourie, a déclaré que Kouropatkine se trouve actuellement en état de contrebalancer les forces japonaises.

» Le vice roi a en outre ajouté que tous les bruits répandus sur les dissentiments qui auraient existé entre le généralissime et lui étaient absolument faux.

» Jamais l'accord le plus parfait n'a cessé de régner entre Kouropatkine et lui. »

EN ITALIE

L'élection de ballottage

Rome, 14 novembre.

L'élection d'hier s'est produite dans le calme, sans incidents graves.

Les ballottages étaient au nombre de 79; 41 constitutionnels, 32 socialistes et 6 républicains.

On enregistre ici le grande victoire des candidats constitutionnels qui ont gagné de nombreux sièges.

AU VATICAN

CONSISTOIRE SECRET

Allocution du Pape sur la guerre d'Extrême-Orient. — Il parle des rapports de la France avec le Vatican. — La nomination des évêques français. — Réclamations de l'Eglise si le Concordat est rompu. — Affection inébranlable du pape pour la France.

On télégraphie de Rome, 14 novembre :

Un consistoire secret a été tenu dans la matinée au Vatican.

Le pape présidait ; la plupart des cardinaux présents à Rome et plusieurs princes de l'Eglise venus de l'étranger assistaient à la séance.

Pie X a prononcé une allocution au cours de laquelle, parlant de la guerre d'Extrême-Orient il a exprimé le vif regret de voir se continuer un bain si terrible.

Il a fait des vœux pour que les nations civilisées se décident enfin à mettre un terme par leur intervention pacifique à une si effroyable tuerie.

Parlant des rapports de la France avec le Vatican, le Pape a longuement examiné les difficultés qui ont surgi à propos de la nomination des évêques.

Il a protesté contre les entraves apportées dans cette question par le gouvernement français, lequel, sachant bien que l'Etat peut nommer les évêques, oublie que le pape seul peut donner l'institution canonique.

Abordant la question du Concordat, le pape a déclaré que si ce traité avec la France venait à être rompu l'Eglise aura le droit de réclamer les biens qui lui ont été confisqués ou une juste compensation.

Pie X a ensuite ajouté que l'Eglise respecte toutes les constitutions des Etats et qu'elle ne tend aucunement à s'immiscer dans les affaires temporelles des nations.

Le gouvernement français a adopté une attitude hostile à l'égard de la religion. Le christianisme peut cependant s'accorder avec la forme républicaine d'un gouvernement.

« L'Eglise triomphera des difficultés de l'heure présente, déclare le pape en terminant, et malgré tout, je continuerai à avoir pour la France une affection inébranlable. »

EN AUTRICHE

Grande manifestation italienne à Trieste

Trieste, 14 novembre

Une grande manifestation s'est produite à Trieste en faveur de l'Italie.

Un meeting de plus de 8.000 personnes a eu lieu. Plusieurs orateurs ont pris la parole. L'assemblée a décidé de demander aux pouvoirs publics la création d'une Université italienne à Trieste.

Après la réunion, des bagarres se sont produites. La cavalerie a été obligée de charger pour disperser les manifestants.

Aucun incident regrettable à signaler.

AU BRÉSIL

GRAVE EMEUTE
à Rio-Janeiro

12 morts — 60 blessés

A propos de la vaccine. — Grave émeute. — Les troupes chargent les manifestants. — Conduites d'eau coupées. — Becs de gaz détruits. — Tramways incendiés. — Magasins pillés.

Rio-Janeiro, 14 novembre.

A la suite de la promulgation du nouveau règlement sur la vaccine obligatoire une grave émeute a éclaté hier parmi les opposants.

Les troupes commandées pour les contenir ont chargées manifestants. Des coups de feu ont été tirés de part et d'autres occasionnant la mort de deux personnes du peuple.

La manifestation prit alors un caractère révolutionnaire. Les émeutiers ont coupé les conduites d'eau alimentant la ville et détruit les becs de gaz.

Le soir la ville a été plongée dans l'obscurité la plus complète.

Les émeutiers ont incendié les tramways, défoncé et pillé plusieurs magasins.

On compte actuellement douze morts et soixante blessés.

Les troupes ne sont pas encore parvenues à rétablir l'ordre.

Les Morts du Jour

Le cardinal Mocenni

On annonce la mort du cardinal Marius Mocenni, de Montefiascone, du titre de Saint-Barthélemy en l'Ile, à l'âge de 81 ans, survenue cette nuit.

TRANSPORTS DIRECTS
entre Bastia
et les ports du Nord

Services bi-mensuels de vapeurs de BASTIA pour
LONDRES, LIVERPOOL, NEWCASTLE
ANVERS, HAMBOURG
et les ports d'ESPAGNE
Pour dates des départs et tous les renseignements s'adresser à
M. ARTHUR C. SOUTHWELL
Bastia

VENTE DE VIN

On demande pour la vente du vin en détail, une personne déjà établie avec magasin bien situé dans Bastia et pouvant avec toutes garanties fournir les meilleures renseignements. S'adresser par écrit au journal le *Petit Bastiais*.

LIBRAIRIE OLLAGNIER

PANORAMA DE BASTIA

sur très beau bristol, (dimensions 54/20)

Prix : 0,50 centimes

avec encadrement baguette noire filets dorés. 2,00
id. baguette dorée 2,25
id. baguette vieux chêne 2,50

Carte-lettre Album

contenant quatre magnifiques vues de Bastia.

PRIX : 0,35 CENTIMES.

N. B. — *Le port en sus.*

A gents génér. sér. et act. s. dem pr. placem. de Livrets d'épargne av. primes. Opér. avantag. de tout repos. Convient à agents financ d'assur. etc. Fortes remises. Situation d'avenir. Ec. Caisse Centrale, 32, r. Richelieu, Paris.

BLANCHISSAGE et Repassage

Mlle MARIE VESPERINI
rue Notre-Dame, Ajaccio

Travail soigné

Livrets-Chaix

MM. les Voyageurs peuvent se procurer à la Librairie CHAIX, 20, rue Bergère, Paris, dans les gares et les librairies les Recueils suivants, publications officielles des chemins de fer, paraissant depuis cinquante ans, avec le concours des Compagnies :

L'Indicateur Chaix (paraissant toutes les semaines) avec cartes. . . . 1 fr.
Livret-Chaix continental (mensuel) :
1re vol., réseaux français, avec huit cartes 1.50
2e vol., services étrangers, avec carte coloriée. 2.00
Livret-Chaix spécial de chq ne réseau (mensuel) avec carte 0.50
Livret-Chaix spécial des chemins de fer de la Suisse (mensuel) avec carte. 0.50
Livret Chaix des Voyages circulaires de chaque réseau avec cartes, plans et gravures 0.30
Celui du réseau P.-L.-M. . . 0.50
Livret de l'Algérie et de la Tunisie (mensuel) avec carte coloriée. . 0.50
Livret spécial des Environs de Paris (mensuel) avec sept cartes . . 0 40
Livret de la Banlieue avec cartes : Ouest . . . 0.15 ; Orléans et Lyon 0.15 ; Nord. . . . 0.15 ; Est . . . . C 15
Livret des Bus de Paris (Omnibus, Tramways et Théâtres) avec plan de Paris et plans numérotés des théâtres 2.00



Librairie du *Petit Bastiais*

VATTELAPESCA
(P. LUCCIANA)

(2e édition)

Il ne faut pas courir deux lièvres à la fois, proverbe en 1 acte. Prix 50 cent. franco 60.

Cunversione, commedièla in 2 atti. Prix 50 cent. franco 60.

Puesia e Prosa, commedièla in 3 atti. Prix 50 cent. franco 60.

Sei Scinetta Commicha, Prix 60 cent. franco 60.

L'Aricchiòla, commedièla in 2 atti. Prix 50 cent. franco 60.

Da Chicchiu a Furiani, commedièla in 1 attu. Prix 50 cent. franco 60.

Les six brochures réunies en un volume de 396 pages, 2 fr. 50, franco, 2 fr. 90

Les Illustrations de la Corse

PAR NOVELLINI

La Corse au XVIIIe siècle, Allégorie (Salon de 1870).

Sur papier de Chine, format 80×57 . . . 6 fr
Sur papier blanc. — — . . . . 5 fr

HOMMES CÉLÈBRES

Sambucuccio d'Alando (Salon de 1878).
Sampiero Corso.
Pascal Paoli.
Napoléon Bonaparte.

Sur papier de Chine, format 49×30. Chaque. 2 5

Ste Dévote, Patronne de la Corse (Salon de 1879).

Sur papier de Chine, format 65×50 . . . 5 fr
Sur papier Chine, format 40×30 (Réduction). 2 fr

EN VENTE :

A *AJACCIO*, chez l'auteur et chez M. de PERETTI, Libraire.

BASTIA, chez M. OLLAGNIER, Libraire

TUMEUR

MESDAMES

Vous économisez rapidement

500 francs par an

sur le prix de vos Toilettes, si vous voulez faire usage du journal de Modes

« LA SAISON »

le seul au Monde donnant par numéro sur 100 GRAVURES INÉDITES de Modes, etc. C'est vous dire que les parties techniques *Modes et Travaux de Mains* y sont traitées d'une façon magistrale.

Cet organe ne publie aucun roman, ce qui permet de le laisser entre toutes les mains.

Modestie et Tranquillité — Bilan de son modèle

6 francs par an au lieu de 25 cent. le numéro avec un Supplément de Modes, une Planche de Patrons ou un Panorama en couleurs.

Numéro Spécimen gratuit 30, rue de Lille, Paris

BAR SOAVI

BIÈRE GRUBER

Le bock 20 c.
Le ballon 25 c.
Le demi 40 c.
Le *Sérieux* 50 c.

BONNE OCCASION

A vendre : Calèches, Victoria, Cabriolet et Charrettes ; Futailles pour vin neuves et usagées, toutes contenances, à des prix très avantageux.

S'adresser au concierge de Toga.

Atelier de dorure

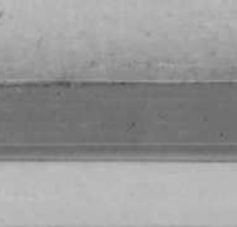
SAUVEUR MAGGIOTTI, Doreur
Rue des Terrasses, Bastia

Travaux et réparations d'objets d'Eglise

Chandeliers, Reliquaires, Trônes, Crucifix, Statues, Croix, etc., etc.

Ces travaux sont exécutés avec soin et à des prix modérés.

Exécution de travaux de dorure dans les églises, ainsi que dans les appartements.



VASTE ET BELLE PROPRIÉTÉ
A VENDRE

Propriété d'environ 200 hectares, à cinq mètres de la gare de Furiani-Biguglia, située non loin de l'établissement des Bains, susceptible de toute sorte de culture, une partie est complantée en céréales, avec moulin actionné par la rivière.

Vente très avantageuses et facilités de paiement.

Chasse de premier ordre. Pêche abondante. Conditions de S'adresser au bureau du journal.

LE PHÉNIX
COMPAGNIE D'ASSURANCES FRANÇAISE SUR LA VIE ET L'INCENDIE
Fondée en 1819

Fonds réalisés : **200** millions.
Valeurs assurées encours : **800** millions.

S'adresser à M. GIORDANI, notaire de la Compagnie Le Phénix, à Bastia, 17, Bd Paoli.

CADEAU

ANCIEN CABINET PRADÈRE
PIERRE SABATÉ
Chirurgien-Dentiste du Lycée
SUCCESSEUR

DENTS & DENTIERS
(Systèmes perfectionnés)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS sans douleur
24 Paoli, 18, au 1er
Maison Benedetti

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir ses nombreuses clientèle, d'avoir à sa nouvelle et belle maison de la rue Paoli, 18, au 1er étage, un cabinet chirurgico-dentaire — qui n'est pas le fruit d'une spéculation et qui emplissant, ses meilleurs articles à la santé pour la fabrication de divers artificiels.

MAISON DE CONFIANCE

BIJOUTERIE MATTEI
20, Boulevard Paoli

La BIJOUTERIE MATTEI a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, qu'elle ne vend que des articles absolument garantis, or 18 karats et argent fer titre. Tous les objets par elle mis en vente sont marqués au prix connus et ont déjà subi une réduction sur les prix de vente.

La Bijouterie MATTEI pourra livrer aux prix les plus réduits, des articles de joaillerie, bijouterie, orfèvrerie, montres, chaînes, parures, *alliances*, etc., etc., broches or et argent fer titre.

Sa devise est de vendre « bon et bon marché. »

Achat de vieil or et de vieil argent.

Spécialité de stylets Vendetta-Corse. Réduction de 10 pour cent

Or garanti 18 karats.

FAITES ANALYSER VOS URINES
DIABÈTE Guérison certaine sans changer de régime par les Cachets ANTIDIABÉTIQUES Paul VÉDIE
Pharmacien, Professeur de l'Ecole de Pharmacie
LA BOITE : 5 francs. — ESSAYER, C'EST SE GUÉRIR
DÉPÔT à Bastia, Pharmacie MARCANTETTI. qui se charge des ANALYSES D'URINES

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et La Porte du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques pleines et rondes. — Carreaux. — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER I

Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux à Boulevard de Cardo.

MAISON L.-N. MATTEI et Cie

Produits Recommandés

La délicieuse
LIQUEUR
CÉDRATINE
digestive et rafraîchissante

L'inimitable
VIN DU CAP-CORSE
AU QUINQUINA
Apéritif tonique et fortifiant

SE MÉFIER DES IMITATIONS

29e ANNÉE — MERCREDI, 16 NOVEMBRE 1904 — N° 269

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	un an	6 mois	3 mois
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »

Union Postale, et autres Pays le port en sus.

On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHÈQUE BASTIA MUNICIPALE

LE CALENDRIER

Fête d'aujourd'hui : Saint Stanilas.

Soleil : (Temps universel)
Lever. 6 h. 24 m. — Coucher. 4 h. 08 m.
Lune : Pleine le 22 — Dernier quar., le 29
Fête de demain : Saint Grégoire.

15 NOVEMBRE

L'Acide phosphorique dans la culture du blé

La récolte du blé a été, cette année, d'après le Journal Officiel, de 106.523.000 hectolitres, inférieure de 23.862.000 hectolitres par rapport à celle de l'an dernier. Dans notre région méritionale, la diminution de récolte a été très sensible, mais ce que l'on a constaté, à la suite de la longue période de sécheresse que nous avons traversée, c'est que toutes les variétés de blés n'ont pas souffert au même degré, que les grains étaient plus ou moins nourris et lourds, selon le genre de fumure adoptée.

Les blés Bordier et Riéti (1) que l'on peut semer jusqu'en février, toutes circonstances ambiantes égales, se sont montrés supérieurs à la Touzelle et à la Saisette. Dans les terrains profondément amendés, où l'on ne s'est pas contenté d'apporter du fumier plus ou moins bien conditionné, ou des tourteaux, mais encore du superphosphate, les blés ont mieux supporté la sécheresse, et au lieu de fournir des grains échaudés, ratatinés, et par conséquent légers, ils ont produit des grains ventrus, lourds, et il n'y a pas eu de verse.

Cette résistance des blés à la sécheresse dans les terrains profondément amendés ne doit pas surprendre les agriculteurs connaissant à fond cette culture, car dans ces milieux, tout le monde le comprend, il y a eu une réserve d'humidité qui a rendu l'assimilation des engrais incorporés plus facile et les racines ont pu plus aisément s'approprier les éléments fertilisants dissous.

Mais l'ameublissement profond du terrain destiné à être emblavé n'est pas la seule cause qui ait permis au blé de résister à la sécheresse. L'acide phosphorique apporté par le superphosphate, engrais phosphaté par excellence de nos terrains, y a contribué, ainsi que nous avons pu en juger *de visu*, d'une manière notable.

En effet, cet élément fertilisant, incorporé dans le sol, généralement avant le semis, mais de préférence en deux fois, à la semaille et au printemps, favorise la germination, hâte la levée, et par suite de son absorption active entre la germination et les premiers froids de l'hiver, facilite le développement du système radiculaire du blé et le soustrait plus facilement aux intempéries de l'hiver. Bien plus, au printemps, le blé superphosphaté a un développement plus rapide, et s'il arrive parfois que, faute d'azote dans la terre, il jaunit, on n'a qu'à lui donner un peu de nitrate de soude pour le voir reverdir.

Mais le moment où l'acide phosphorique du superphosphate joue le plus grand rôle, c'est de tallage à la floraison. Pendant cette période qui dure deux mois et demi à trois mois, si la pluie survient fréquemment, et que la terre manque d'acide phosphorique, le piétin et la rouille ne vont pas manquer d'altérer les blés semés. En outre, grâce à cet élément fertilisant, les tissus de la plante vont s'affermir, il y a accroissement de rigidité de la tige, et la plante résiste par ce fait à la verse, dont les effets sont très funestes lorsqu'elle se produit avant ou au moment de la floraison.

Voilà pourquoi nous préférons l'emploi du superphosphate en deux fois : 300 kilos à l'hectare à l'automne (à la semaille) et 200 kilos en couverture au printemps. Par ce moyen, il n'y aura pas d'interruption dans la végétation du blé, par manque d'acide phosphorique, depuis la germination jusqu'après le tallage, et surtout si, comme l'année passée, des pluies surviennent après la levée et entraînent les principes fertilisants du fumier ou des tourteaux.

Enfin, dernier point favorable à l'application du superphosphate à la culture du blé, c'est que cet engrais procure des grains pleins, lourds, riches en gluten et de qualité supérieure pour la panification, alors que la même variété de blé, semée en terrain riche en matières organiques, ou ayant reçu seulement du fumier de ferme ou de tourteau, donne beaucoup de tiges et de feuilles et des épis, en apparence bien constitués, mais dont les enveloppes ridées accusent un grain peu fourni et de maturité plus lente.

Comme on le voit, l'addition de superphosphate au fumier, aux tourteaux ou à autres engrais organiques azotés, procède d'un ameublissement profond du sol, permet au système radiculaire de se développer, de descendre profondément et, par suite, contribue à donner au blé une résistance plus grande à la sécheresse et aux intempéries de l'hiver. Il faudra aussi avoir recours aux engrais potassiques, car ils contribuent à augmenter la richesse du grain en matière amylacée et à donner un rendement plus élevé. Dans les terres granitiques on aura recours au chlorure de potassium, et dans les calcaires et argilo-calcaires au sulfate de potasse.

Les cultivateurs n'oublieront donc pas de répandre des engrais phosphatés et potassiques dans leurs emblavures avant le semis, ou après s'ils ont déjà semé ; ils auront tout à gagner.

J.-B. CASTELLI.

(1) D'après un compte-rendu récent, le blé Riéti aurait donné, cette année, avec la sécheresse que l'on sait, 30 hectolitres à Limoux ; 22 à Montlaur, par hectare.

Élections Locales

16 novembre 1853. — De Tiernes ayant appris que Durie était en vue de Saint-Florent, quitte Bastia immédiatement pour se rendre dans cette place.

Il emporte avec lui des munitions de guerre et les vivres nécessaires pour soutenir un siège imminent.

Nouvelles Militaires

MM. les médecins aides-majors de 2e classe élèves sortant de l'école d'application du service de santé militaire dont les noms suivent, ont reçu les affectations suivantes :

MM. Carpanetti, hôpital de Versailles.
Denieu, hôpital d'Ajaccio.
Vignon, hôpital de Bastia.

— M. le lieutenant-colonel Lea, du 24e régiment d'infanterie coloniale, passe au 8e.

— M. le lieutenant-colonel Pollacchi, du 10e régiment d'infanterie coloniale, passe au 4e régiment de tirailleurs tonkinois.

Le Docteur Tedeschi

Encore quelques jours et une des personnalités le plus justement aimées de notre ville, un des meilleurs d'entre nous va quitter ce pays sinon pour jamais, au moins pour une absence qui sera longue, et dont tous ceux qui l'ont connu, estimé et aimé, n'envisagent pas la pensée sans un profond regret.

Nous voulons parler du docteur Tedeschi, dont la période de séjour à Madagascar est terminée et qui va poursuivre ailleurs, en quelque autre colonie, une carrière pleine de promesses et si brillamment commencée.

Au moment où va s'éloigner cet officier de haute valeur, cet homme d'esprit et de cœur, la Presse, écho du sentiment général, et interprète de l'opinion publique, lui doit et se doit à elle-même, quoi qu'il puisse en coûter à la modestie un peu excessive peut-être de l'intéressé, de lui rendre le témoignage public auquel il a droit.

La jeune et très distinguée praticien qui s'en va demain, non pourtant sans quelque espoir de retour, en ce pays où il compte tant d'amitiés fidèles, avait acquis, dès les premiers jours, avec l'absolue confiance d'une clientèle nombreuse à laquelle il donnait sans compter toutes les ressources de son art et son dévouement sans limites, l'estime et l'affection de tous. Et l'on ne saurait dire qui l'aimait davantage, de ceux à qui souvent le sort, des favorisés de ce monde, ou de ceux, plus nombreux, pour qui la destinée se fait cruelle, des petits, des pauvres, des humbles à qui cette âme d'élite se prodiguait encore plus volontiers peut-être, parce qu'ayant besoin d'être guéris, réconfortés, consolés.

C'est de la profession, telle que la comprennent et l'exercent des hommes de la trempe du docteur Tedeschi, que l'on a le droit de dire qu'elle constitue un véritable sacerdoce, le plus beau des apostolats.

Pratiquer son art avec cet objectif supérieur d'une mission de douceur, de consolation et de charité à remplir avant tout, placer au-dessus des mesquines préoccupations d'un profit matériel à en retirer, les satisfactions intimes, les joies pures que donne au médecin, digne de ce nom, chaque victoire de la science dans sa lutte si souvent inégale contre les maux qui assaillent notre pauvre humanité, subordonner, en un mot, au gain de la pièce de cent sous, le sentiment de fierté si légitime que l'on éprouve à sauver une existence, adoucir une souffrance, écarter un danger, ramener l'espoir et la joie au foyer meurtri de douleur, dévoré par l'angoisse d'un malheur imminent, voilà bien le plus noble des idéals, et, à cette condition seule, le médecin mérite qu'on l'élève au rang de bienfaiteur de l'humanité.

Peu d'entre eux, en notre siècle d'égoïsme outré, et d'arrivisme à tout prix, où le dieu Dollar est souverain, où le Veau d'Or est plus que jamais debout s'inspirent de cette règle admirable ; mais il y en a encore, heureusement, pour l'honneur de la corporation !

Ces nobles traditions furent toujours pieusement cultivées par celui qui nous quitte. Aussi n'y a-t-il qu'une voix à Tamatave pour déplorer un départ dont tous parmi nous ressentent plus ou moins vivement la profonde tristesse ; mais plus d'un cœur à qui ne pèse pas, comme un fardeau, le sentiment de la reconnaissance, saura se souvenir, et quoi que sort que lui réserve l'avenir, le docteur Tedeschi peut se dire que la mémoire de son trop court séjour au milieu de nous, aussi bien que de ses bienfaits, vivra toujours à Madagascar.

Notre excellent docteur aura bientôt la joie, si douce pour un cœur si généreux comme le sien, de revoir sa mère vers laquelle, au cours de cette séparation, sont allées si souvent la pensée et la touchante sollicitude de ce fils aimant et dévoué, et son frère, un officier de grande valeur aussi, le lieutenant-colonel Tedeschi.

Ils auront, eux, d'autant plus de plaisir à le revoir, qu'ils peuvent à bon droit être fiers de lui, et qu'à leur joie s'ajoutera ce légitime orgueil de penser qu'à Madagascar le nom de Tedeschi signifiera désormais, pour nous, l'heureux ensemble de toutes ces qualités si rares aujourd'hui chez un seul homme : science, modestie, probité professionnelle, discrétion, désintéressement, dévouement.

La Direction et la Rédaction du *Madagascar* profondément affectées de ce départ de l'excellent docteur, lui adressent leurs adieux, leurs souhaits très sincères de bonheur et, si Dieu le veut, de prompt retour à Madagascar.

(*Le Madagascar*).

---

46 FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

LES AILES D'ICARE

par CHARLES DE BERNARD

XIV.

UNE MISSION DÉLICATE.

— Madame, dit-il enfin lorsqu'il eut recouvré la parole, vous voyez le plus malheureux des hommes ; les actions les plus innocentes semblent des crimes dès que j'y prends part.

— N'est-ce pas donné à madame de Marmaucourt les billets que je vous avais confiés ? reprit lestre d'un ton péremptoire.

— Hélas ! oui, madame ; mais j'ignorais alors ce qu'était au juste madame de Marmaucourt, surtout j'étais loin de me douter qu'il y eût, dans un fait si simple en apparence, quelque chose qui pût devenir pour vous l'occasion de la contrariété la plus minime. Au prix de mon sang, je voudrais aujourd'hui...

— Pas de mélodrame ; vous savez qu'il m'est insupportable. Parmi les personnes à qui j'avais confié des billets, j'étais sûre qu'une seule avait pu manquer ainsi à toutes les convenances. D'avance je vous avais reconnu ; mais laissons cela. Il y a quelque chose de plus pressé que de vous faire un sermon : c'est de nous débarrasser de cette étrange compagnie, qui se croit sans doute au bal Musard. C'est vous qui l'avez introduite, c'est à vous de la congédier. Je vous donne pour cela un quart d'heure.

Madame Pierd tourna le dos à Deslandes, et alla rejoindre le groupe des dames patronnesses qui, pendant ce dialogue, avaient continué leur délibération ; toutefois, la substitut avait eu le temps de lire dans les yeux de sa protectrice qu'il fallait exécuter ses ordres sous peine d'encourir une éternelle disgrâce. Il rentra dans le salle du bal au homme résolu de vaincre ou de mourir ; mais dès les premiers pas il fut arrêté de nouveau par l'officier d'état-major qui avait eu le mois précédent quelque velléité de plaire à la femme du conseiller d'Etat, et depuis cette époque gardait rancune au substitut.

— Monsieur, dit le capitaine d'un ton cérémonieux, tout à l'heure je suis allé vous parler au nom de madame Pierd, permettez-moi d'ajouter un mot au mon nom personnel. Vous comprenez qu'il faut que les dames veuves ici sous vos auspices sortent sur le champ ; sinon, la responsabilité qui pèse naturellement sur vous deviendrait fort grave, et en ma qualité de commissaire du bal je me croirais obligé de vous demander une explication sérieuse à ce sujet.

— Parbleu, monsieur, nous nous expliquerons plus tard si bon vous semble, répondit le substitut avec impatience ; mais en ce moment laissez-moi passer. Vous savez bien qu'on ne m'a donné qu'un quart d'heure pour tout délai.

— Hon, se dit-il en prenant le pas, voici maintenant un duel qui me menace ! C'est à en perdre la tête.

Il s'élança au milieu du bal, comme se ruer dans un taillis où chevreuil poursuivi par une meute. A force d'écarter les contredanses, d'écraser les pieds des assistantes, de heurter les plateaux de rafraîchissements, et même de grimper sur les banquettes pour mieux voir, il aperçut Blondeau qui avalait paisiblement une glace, retranché contre la foule dans l'embrasure d'une fenêtre. Il se précipita aussitôt vers lui, et à son tour le saisit par le bras.

— Il faut, lui dit-il d'un ton véhément, que tu me rendes un immense service. Mais d'abord, es-tu en état de m'entendre ? Je devine que vous sortez tous de table, et que vous n'y avez pas bu que de l'eau.

— Si nous n'avions pas bu autre chose que de l'eau, nous n'aurions donc rien bu du tout, répondit Blondeau avec sang froid ; ton propos est absurde. Je t'avouerai que je vois un pas double. Il me semble même que tu en as moins deux têtes ; mais parce qu'un de mes organes s'est perfectionné, ce n'est pas une raison pour que les autres se comportent mal. Va ton train : je t'écoute. Do quoi s'agit-il ?

— De décider toutes ces dames avec qui tu es venu à se retirer.

— Comment dis-tu ça ?

— Il n'y a que toi qui puisses en venir à bout. D'après ce que j'ai deviné tout à l'heure, tu es beaucoup plus d'ascendant sur madame de Marmaucourt que je n'aurais supposé. Va donc lui parler, je t'en supplie, et fais-lui comprendre que sa présence dans ce bal est impossible.

— Impossible ! quel drôle dit cela !

— Ce sont toutes les dames patronnesses ; elles délibèrent en ce moment, et si ces autres dames ne se résignent pas à partir, on sera peut-être obligé d'employer des moyens désagréables...

— Qu'on s'y frotte ! s'écria Blondeau d'un air de matamore. Voie-tu, c'est un coup monté. La dame patronnesse est l'ennemie naturelle de tout homme qui a vingt francs à échanger contre un morceau de carton. Nous sommes ici une divine d'aimables jeunes gens avec qui l'on a trop abusé de la bienfaisance, et qui avons juré d'en faire justice. Nous avons payé nos billets, libre à nous de les mettre en circulation. Si nos charmantes compagnes se plaignent pas à l'honorable société, c'est que l'honorable société est diantrement difficile en fait de jolies femmes. Pour notre argent, nous avons le droit d'être ici, de danser et même de consommer ; ces dames dansent, et moi je consomme : qu'as-tu à répondre à ce raisonnement ?

— Rien, dit Deslandes, qui comprit l'inutilité de discuter avec un homme ayant pour lui l'avantage de deux ou trois bouteilles de vin de Champagne : en thèse générale, tu peux avoir raison ; mais j'ai un intérêt personnel à ce que tu fasses ce que je te demande. Si je ne réussis pas dans le message dont on m'a chargé, je me brouille à jamais avec une personne de qui dépend en ce moment tout mon avenir.

(*A suivre*)

Bulletin Financier

Paris, le 14 Novembre 1904

Le mouvement de hausse subit aujourd'hui un temps d'arrêt bien compréhensible et même salutaire après l'étape parcourue. Le marché est donc plus calme bien que toujours ferme quand même ; La Route Française a fléchi de 88.50 à 88.40 Les Fonds Etrangers sont stationnaires ou à peu près. Les fonds russes par contre sont bien tenus et en légère reprise sur hier. Société de crédit sans changement. Le Crédit Foncier est à 758 et la Société Générale à 632.

Valeurs industrielles et de traction diversement traitées, mais sans grands écarts dans l'une ou l'autre sens. Obligation Sud-Espagne 3 0/0 ancien à 349 Mines plus fermes. En Banque, la New Kaffirs s'échange de 31 à 34.

Il semble difficile de trouver un placement plus avantageux tout en étant aussi sérieusement garanti que les 4.500 obligations hypothécaires de la compagnie de Navigation Fraissinet, Vendues à 460 francs, elles sont remboursables en dix ans à 485, rapportent 5 1/2 net et sont garanties par la flotte de la Compagnie, dont la valeur dépasse très largement celle du capital emprunté.

Continuation de la hausse des Chemins Français.

Musée de Bastia

MM. les Membres du Comité d'initiative pour la création d'un Musée municipal et les personnes désireuses de prendre part à l'exposition qui aura lieu à l'occasion de l'inauguration, sont priés de vouloir bien assister à la réunion qui aura lieu au théâtre municipal, dans les salles du Musée, — entrée côté Nord — jeudi 17 octobre, à deux heures de l'après-midi.

Les ouvrages à exposer (peinture, dessin, sculpture, ouvrages de dames, etc., et objets historiques) seront reçus à partir de cette date jusqu'au 15 décembre prochain.

Gazette Ajaccienne

Ajaccio, le 15 novembre 1904.
(De notre correspondant particulier)

L'Escadre à Ajaccio

L'escadre de la Méditerranée, sous le commandement du vice-amiral Gourdon, a quitté Toulon le 15 courant. Elle se livrera à diverses manœuvres sur les côtes de Corse et mouillera le 18 dans notre port. Cette force navale comprend les cuirassés *Suffren, Saint-Louis, Gaulois, Iéna, Charlemagne, Bouvet, Dentz.* Du *Chayla.*

Le *Du Chayla* se rendra à Ajaccio dans la journée du 17, afin de préparer les mouillages des autres navires.

Cette escadre embarquera dans notre ville 24 bœufs formant un poids moyen de 12 450 kilos et 25 moutons faisant un poids de 1.300 kilos.

Le séjour de cette force navale dans nos eaux sera d'environ une semaine, à moins d'avis contraire.

A l'arrivée

L'amiral Fournier, inspecteur des défenses mobiles, est arrivé samedi dernier à Ajaccio. Dans le courant de la journée, il a passé l'inspection des équipages des torpilleurs et des marins du poste.

Il a félicité les officiers et les marins pour la bonne tenue des bâtiments et des navires de la défense.

Les torpilleurs vont effectuer une sortie sous le commandement du *Lévrier.* Elle durera plusieurs jours, au cours desquels diverses manœuvres seront effectuées autour de l'île.

Mariage

Nous apprenons avec plaisir le prochain mariage de Mlle Julia Léonard-Folacci, avec M. le comte Den de Montigny.

Nos meilleurs souhaits aux futurs époux.

Banque de France

M. Jean Laust, administrateur de la Banque de France, a été nommé censeur, en remplacement de M. le sénateur Marsoulan, décédé.

Etat-Civil

Naissances. — Perinetti Nicolas. — Borgomano Paul. — Frassetto François-Timothée-Ferdinand. — Bacciochi Marie-Joséphine-Jeanne.

Au port

Sont arrivés le 13 courant :

Vapeur *Corsica*, de Nice et Calvi avec passagers et marchandises diverses.

— Goélette *Saint-Pierre*, cap. Favella, de Propriano avec un chargement de potasses.

Sont arrivés le 14 :

Vap. *Vincenella*, de Bône, avec passagers et marchandises diverses.

— Vap. *Taurus*, de Marseille, passagers et 263 tonnes marchandises. Ce vapeur est reparti dans la soirée pour Naples.

— Vap. *Gallia*, d'Ile-Rousse, avec passagers et marchandises diverses. Il est reparti dans la soirée pour Propriano et Bonifacio.

TROIS OBSERVATIONS MÉDICALES SUR LES

MALADIES DE LA PEAU

« A la suite de mon article sur les « Maladies de la Peau, » je crois utile de signaler aux lecteurs les cas suivants :

Saint Ouen, le 25 avril 1904.

Monsieur le Professeur Jacquemin.

Je me suis trouvé tellement satisfait de l'emploi de votre ferment de raisins dans le cas d'éruptions scrofuleuses où je l'ai employé, que je vous prie de vouloir bien m'en expédier deux grands flacons.

Veuillez croire à tous mes remerciements pour l'amabilité que vous avez eue en m'envoyant deux flacons.

J'ai déjà ordonné à plusieurs de mes malades votre excellent Ferment très agréable à prendre, et dans des cas de furonculose j'ai remarqué des résultats très remarquables auxquels je n'ai jamais pu arriver avec les lotions, soit sèches, soit fraîches de bière.

Je vous prie d'agréer, etc.

Docteur GONZALÈS-ATANI.

Bordeaux, 5 septembre 1904.

Mon cher Docteur,

J'ai le plaisir de vous informer que la malade à qui j'ai donné le Ferment de raisins se trouve très améliorée de ses démangeaisons et de son aspect du cuir chevelu. Elle désirerait continuer ce traitement que je veille de très près, car j'estime que c'est un beau cas à enregistrer pour le succès de cette méthode thérapeutique.

Je te remets donc infiniment reconnaissant de vouloir me faire adresser par M. Jacquemin une autre bouteille du Ferment de raisins, pour compléter cette belle cure. Compte sur moi pour la propagation du Ferment.

Docteur L. ROCHER,
Cours du Jardin Public, 38.

Les trois observations de mes éminents confrères n'ont pas besoin d'être commentées ; les faits sont là probants et témoignent hautement de l'efficacité réelle du Ferment Jacquemin dans les divers cas de maladie de peau et vices du sang, d'affections stomacales ou intestinales. Au malade de tirer parti de nos données et de se guérir par l'usage d'un produit *réellement scientifique.*

Dr MONTIGNY.

Pour tous les renseignements, écrire à M. Jacquemin, Institut de Recherches scientifiques, à Malzeville (Meurthe-et-Moselle), qui, sur demande, enverra gracieusement une brochure contenant la communication à l'Académie de Médecine et de nombreuses observations sur des cas particuliers.

GAZETTE DÉPARTEMENTALE

ORTO. — M. Coudoul François, adjudant en Algérie, a remis à M. l'Instituteur d'Orto, la somme de 5 francs pour la caisse des écoles.

BONIFACIO. — M. Bertrand Angelo-Jules, commis des postes et télégraphes à Marseille, a été nommé receveur à Bonifacio, en remplacement de M. Valette, non installé.

NOMINATIONS ET PROMOTIONS

M. le lieutenant de vaisseau Luciani, du port de Brest, est désigné pour suivre comme élève la prochaine période d'instruction du bataillon d'apprentis fusiliers.

— Ont été nommés receveurs des postes et télégraphes :

à Cians, M. Martelli, adjudant au 141e.

à Montaigut, M. Raffaelli, adjudant au 126e.

— M. Longinotti Eleazar-Sylvain, surveillant technique de 2e classe à Toulon, est promu surveillant technique de 1re classe.

Vient de paraître

chez l'éditeur Meissein, quai Saint Michel, 19, Paris

LES MINUTES DIVINES

de S. PIERRE MASSONI

Un beau vol. 3.50. On peut souscrire à notre librairie.

Etat Civil

NAISSANCES

Sargentini Marcel. — Pozzini Joseph. — Mesnerini Marie-Rose. — Gregory Bernard-Pierre-François.

Nouveautés en Soieries

La maison d'exportation de soieries Schweizer et Cie à Lucerne (Suisse) d'une renommée mondiale nous fait part des nouveautés pour la saison d'hiver.

La mode, qui joue un si grand rôle, nous apporte de plus en plus les soies souples et brillantes telles que : mesaline, taffetas chiffon, faille, radium, louisine brillant, etc. Pour toilettes de soirées, théâtre, etc., les soies unies et souples sont tout à fait en vogue dans les genres crépuscule, taffetas mousseline, mesaline, clair de lune, qui se prêtent à merveille pour les toilettes vaporeuses très élégantes et du meilleur goût. Les soies fantaisie sans être délaissées font plutôt place aux soies unies dont les nuances nouvelles sont : brun, cuir, myrthe, coq de roche, flottille et goélette. Les changeants vert et bleu, vert et brun sont aussi très employés pour les dessus dont les dispositions de teintes s'harmonisent à merveille et offrent des blouses du plus joli effet. Pour toilettes habillées et de cérémonie se porte le taffetas caméléon très souple dans les teintes changeantes brun et bleu, marine et vert, champagne et ciel

Le chantung et pongé avec broderies suisses, toujours très moderne, de même que le pongé japonais broderies Edelweiss pour blouses, spécialité de la maison Schweizer et Cie, ne doivent pas non plus passer inaperçus.

Les velours aussi jouent un rôle important et sont très portés pour robes et blouses. Ils se trouvent dans les nuances modernes en uni, chiffon, gaufré, moiré, rayé etc. Pour jaquettes et manteaux la peindre en noir, brun et ombré (dernière nouveauté de la saison), en 120 cm de large est fort demandée.

Les échantillons sont envoyés franco de port et de douane à domicile sans aucun frais. En vue des fêtes ces soieries présentent une occasion unique pour cadeaux et font les délices des dames.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques de 15 novembre

Thermomètre. — 7 heures du matin, + 10 2 à midi, + 12 3 à 7 heures du soir, + 9. Maxima, + 12.7. Minima, + 8 5

Baromètre. — 7 heures du matin, 779 mm. à midi, 779 mm. 6 heures du soir, 775 m. *Vent.* — Dans la matinée, N. O. modéré

Dans l'après-midi, N. E. faible.

Etat du ciel, quelques nuages.

Observations, à midi : 0 mm

Poids et mesures

Un examen pour l'emploi de vérificateur adjoint des poids et mesures aura lieu le lundi 20 mars 1905.

Les demandes d'admission seront reçues au ministère du commerce et de l'industrie jusqu'au lundi 6 février inclus, dernier délai.

Au Palais

M. Henri Musso a prêté serment en qualité d'avocat, devant la cour d'appel.

M. Musso s'est fait inscrire au barreau de notre ville.

Licence en droit

M. Emile Pasqualini, chef de bureau à la préfecture des Alpes-Maritimes, actuellement en congé, vient d'être reçu licencié en droit devant la Faculté d'Aix.

Nous sommes heureux d'enregistrer ce nouveau succès à l'actif de notre excellent concitoyen et nous lui adressons nos plus cordiales félicitations.

Examens de marine

M. François Cecconi, élève de l'Ecole supérieure de commerce de Marseille et diplômé de la médaille d'or de la dite école, vient de subir à Paris avec succès ses examens de capitaine au long-cours (cours supérieur).

M. François Cecconi est le fils de notre concitoyen M. Richard Cecconi, capitaine d'armement à Saez.

Toutes nos félicitations.

A la correctionnelle

Le tribunal correctionnel a condamné la femme V., à deux ans de prison pour escroquerie.

Plusieurs affaires ont été commencées et renvoyées à la semaine prochaine.

Pilules Suisses

Les Pilules Suisse sont un remède efficace, sûr, commode et peu coûteux pour soulager et guérir une foule de maladies et d'indispositions, et en prévenir un grand nombre ; leur emploi, même longtemps continué, ne peut jamais et dans aucun cas avoir des conséquences nuisibles ; les Pilules Suisses ne peuvent que rendre de grands services à tous ceux qui souffrent.

Pèlerinage à Rome

Les personnes qui désirent prendre part au prochain pèlerinage sont priées de se faire inscrire avant dimanche. On recevra les inscriptions à la sacristie de Saint-Jean, le matin de 8 à 10 heures et le soir, de 3 à 5 heures.

Objet perdu

Il a été perdu dimanche matin de la place de l'Hôtel de Ville à l'église Saint-Jean, un petit poignard en or. Le rapporter contre récompense au bureau du journal.

Chirurgien-Dentiste

M. . Gattinoni, dentiste adjoint des Hôpitaux de Marseille, est arrivé et recevra tous les jours jusqu'au 24 novembre, au Grand hôtel Lingénieur.

Avis

Moulin à huile à vendre ou à louer au lieu dit Laconiza à Barchetta.

S'adresser à M. Sozzoni, organiste ou à Me Mingalon, notaire à Bastia.

Maladies des yeux

Le Docteur Alexandroff, l'oculiste bien connu en Corse, est rentré à Ajaccio. Les personnes qui désirent le consulter peuvent s'adresser rue Général Fiorella, 10, au 2e, tous les jours de 8 à 9 et de 1 à 3 heures, ou bien à la Pharmacie Scaglola; Ajaccio.

A louer

A louer de suite un appartement composé de 9 pièces, situé au 3e étage, de la maison Fantauzzi, 15, place Saint Nicolas.

Un magasin sis rue de l'Opéra, ancienne imprimerie Fabiani.

S'adresser à M. Pierre Zanoni, bijouterie Mattei, 20, Bd Paoli.

— Bel appartement de 13 pièces au-dessus du grand Café Andreani, boulevard Paoli et rue Salvator Viale. S'adresser au bureau du journal.

— Un appartement de 9 pièces, boulevard Paoli, 40, au 2e étage. S'adresser à M. Santi Hector, même maison, 3e étage.

— Propriété Lottero, complantée en vigne et arbres fruitiers, y compris maison d'habitation, à Mac-chione. S'adresser à M. Sozzoni, organiste.

— Propriété Lottero, complantée en vigne et arbres fruitiers, y compris maison d'habitation, à Bassanese. S'adresser à M. Sozzoni, organiste.

Emulsion Gentil

L'huile de foie de morue n'est réellement efficace qu'à la condition d'être absorbée sans dégoût et digérée d'une façon parfaite.

L'Emulsion Gentil à l'huile de foie de morue pure de Norvège et aux hypophosphites et glycérophosphates de chaux et de soude, est la préparation préférée des enfants. Le goût de l'huile de foie de morue s'y trouve masqué de telle sorte qu'il est possible d'administrer ce précieux médicament aux personnes les plus difficiles et les plus délicates.

Les phosphates qu'elle contient dans la forme la plus assimilable en font un remède d'une efficacité sans pareille dans la scrofulose, le rachitisme, l'anémie, la neurasthénie et toutes les maladies débilitantes.

Prix du litre, 4 francs. — Le demi litre, 2 francs.

GENTIL, pharmacien de 1re classe, 30, boulevard Paoli, Bastia.

« Ville de Cannes »

Le vapeur *Ville de Cannes*, capitaine Vallecalle, chargera à Marseille pour Bastia, à partir du 11 novembre.

Départ de Bastia pour *Nice* et *Marseille* le 16 novembre.

Prix réduits pour toutes marchandises.

Pour renseignements s'adresser :

à Bastia, à M. A. PADOVANI, agence maritime.

à Marseille, à M. H. LAINÉ, 18, rue de la République.

TRANSPORTS DIRECTS

entre Bastia

et les ports du Nord

Services bi-mensuels de vapeurs de **BASTIA** pour

LONDRES, LIVERPOOL, NEWCASTLE

ANVERS, HAMBOURG

et les ports d'ESPAGNE

Pour dates des départs et tous les renseignements s'adresser à

M. ARTHUR C. SOUTHWELL

VENTE DE VIN

On demande pour la vente du vin en détail, une personne déjà établie avec magasin bien situé dans Bastia et pouvant avec toutes garanties fournir les meilleurs renseignements. S'adresser par écrit au journal le *Petit Bastiais.*

PIANOS ET MUSIQUE

Accords et Réparations

Vente, Achat, Location, Echanges

Mandolines, Guitares

Accessoires de Musique

Marius Blanc

ex accordeur réparateur de pianos, harmoniums de la manufacture de pianos Boisselot, de Marseille,

AJACCIO, PLACE DES PALMIERS, 1.

En face l'Hôtel de Ville

En raison des nombreuses demandes qui lui sont adressées, M. Blanc ne répondra qu'aux lettres affranchies pour la réponse.

Agence Maritime

de Transports à prix réduits

pour toutes Destinations

Formalités de douane. Avances sur marchandises. Billets de passage pour l'Amérique.

A. Padovani, rue du Cap, Bastia.

VENTE RÉCLAME

Dans le but de mieux faire apprécier la qualité de ses vins, la Maison Oreste BIAGINI, 5, Avenue Carnot, Bastia, livrera, à partir de ce jour, à titre de réclame, ses bons vins de table secs.

à 0,25 et 0,30 le litre

PETIT VIN à 0,15 le litre

Livraisons à domicile. Facilités pour le paiement. Réductions aux acheteurs de plus de 100 litres.

N. B. — La Maison livre aussi des vins choisis et de dessert en bouteilles cachetées à 0,60 c., et des vins d'Italie en flaschi à 1 fr. 25 le flasco.

Huile d'olive, garantie pure, à 1 fr. le litre. Vinaigre rosé clair à 0,30.

Le matériel est que fûts et dames-jeannes est prêté à titre gracieux.

Avis au Commerce

Le vapeur *Gardénia* partira de Tunis à destination de Bastia le samedi 19 novembre.

Il partira de Bastia pour Nice et Marseille, le lundi 21, dans la soirée.

Pour frêt, passages et autres renseignements s'adresser :

à Tunis, à la Cie des Transports Maritimes Est-Tunisien.

à Bastia, à M. Sauveur Sisco, agent, rue du Nouveau-Port, 1 bis.

à Nice, à M. Honoré Hatté, agent.

à Marseille, à la Cie Franco-Tunisienne de Navigation, 7, rue de la République.

Dépêches de Nuit

SERVICE TÉLÉGRAPHIQUE SPÉCIAL

BRUITS DE Démission du général André

Paris, 4 h. 30 s.

La *République Française* dit que M. Combes fait tout le possible pour provoquer la démission du ministre de la guerre. Mais le général André a déclaré qu'il ne se retirerait qu'avec tous ses collègues.

⁂

Paris, 5 h. 30 soir.

Le *Temps* et la *Liberté* mentionnent également le bruit de la démission du général André.

Le *Temps* ajoute que M. Combes s'est entretenu, cet après midi, avec M. Berteaux, député de Seine-et-Oise, auquel il aurait offert le portefeuille de la Guerre.

Le nom du général Pedoya a été prononcé au cas où M. Berteaux n'accepterait pas la succession du général André.

La démission du ministre de la guerre se confirme. M. Berteaux accepte

Paris, 6 h. 30 s.

Le bruit de la démission du général André se confirme.

M. Berteaux, agréé par le président de la République, aurait accepté de succéder au général André.

DÉMISSION du général André

M. BERTEAUX MINISTRE DE LA GUERRE

Paris, 8 h. soir.

La démission du ministre de la guerre est une chose accomplie.

Le général André a adressé à M. Combes, dans la matinée, une lettre où il disait que ne voulant pas être cause de désunion dans la cabinet il donnait sa démission.

La démission du général André a été acceptée par le conseil des ministres.

Le portefeuille de la guerre a été offert à M. Berteaux, député de Seine-et-Oise, qui a accepté.

La démission du général André et la nomination de M. Berteaux paraîtront au Journal officiel de demain.

D'ASSISES DE LA HAUTE-SAVOIE

Affaire de Cluses

Annecy, 15 novembre.

Débats de l'affaire de Cluses qui s'ouvrira aujourd'hui sous la présidence du conseiller Jarre.

Les quatre frères Michel, Henri, Marcel et Gratien Grettiez sont successivement interrogés ; ils reconnaissent avoir fait feu sur les ouvriers, seulement pour se défendre, alors que leur vie était en danger.

Ils regrettent sincèrement d'avoir fait des victimes.

Il est ensuite procédé à l'interrogatoire des ouvriers de l'usine Grettiez.

Les témoins font les faits de pillage et d'incendie qui leur sont reprochés.

Ils entendu ensuite plusieurs témoins.

Les débats sont renvoyés au conseil à demain.

LÉGUES ITALIENS à Paris

Paris, 15 nov.

Les nombreux délégués italiens arrivés aujourd'hui à Paris pour le congrès leur a été offert dans la salle de la gare, un cours de boissons toutes ont été portées à l'union indissoluble des deux Nations sœurs.

Pendant le trajet de la gare à l'Hôtel Continental, où sont descendus les délégués, ils ont été accueillis par une foule considérable aux cris de : « Vive l'Italie ! »

La Démission de M. Bisard

Paris, 15 nov.

Le *Figaro* annonce la démission de M. Bisard, ambassadeur de la République française auprès du Vatican.

Mais au ministère des affaires étrangères on dément cette nouvelle.

Conseil des Ministres

Les ministres se sont réunis ce matin, à l'Elysée, sous la présidence de M. Loubet.

Le Budget

Presque toute la séance a été consacrée à l'examen du budget.

La démission du général André

M. Combes communique une lettre du général André, annonçant qu'il donne sa démission de ministre de la guerre.

La démission du général André est acceptée.

M. Berteaux Ministre de la Guerre

M. Combes fait connaître qu'il a offert le portefeuille de la Guerre à M. Berteaux, député de Seine-et-Oise, qui a accepté.

Le Conseil approuve et M. Loubet signe le décret nommant M. Berteaux ministre de la guerre.

Affaires courantes

Le Conseil s'est occupé ensuite de l'expédition des affaires courantes.

LE PARLEMENT

SÉNAT

Avant la séance

Le Sénat s'est réuni dans ses bureaux pour procéder à la nomination de la commission pour l'examen du projet de loi, adopté par la Chambre des députés, tendant à autoriser la ville de Paris à contracter un emprunt de 120 millions et à organiser le service du gaz.

Présidence de M. FALLIÈRES

La séance est ouverte à 3 heures.

M. Garreau, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, qui est adopté.

Eloge funèbre de M. Wallon

Au début de la séance M. Fallières prononce l'éloge funèbre du sénateur Wallon.

Dans un langage des plus élevés le président du Sénat dit ce qu'était l'homme politique qui a joué un rôle des plus importants au début de la 3e République.

Il s'étend longuement sur les qualités du défunt dont le Sénat déplore la perte et propose de lever la séance en signe de deuil.

Séance levée en signe de deuil

Le Sénat adhère à la proposition de son président et lève la séance en signe de deuil.

Jeudi à 2 heures séance publique.

Chambre des Députés

Dans les couloirs

On parle de la démission du général André

Dans les couloirs de la Chambre on considère comme sûre la démission du ministre de la guerre et on lui donne comme successeur M. Berteaux.

Présidence de M. BRISSON

La séance est ouverte à 2 heures.

M. Lebrun, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la séance d'hier, qui est adopté.

LE BUDGET

Discussion du projet de loi portant fixation du budget général de l'exercice 1905.

Instruction publique

Suite de la discussion du budget du ministère de l'instruction publique.

La discussion s'ouvre sur l'article 62.

M. Grosjean

demande au ministre de l'instruction publique s'il a pris les sanctions nécessaires contre MM. Beaumont, professeur au lycée de Gap, Dequier, inspecteur d'académie de Poitiers, et Debierre, professeur à l'Université de Lille, tous délateurs de l'armée.

M. Chaumié

répond que M. Beaumont, professeur au lycée de Gap, a été réprimandé et déplacé, mais qu'aucune mesure n'avait été prise contre MM. Dequaire et Debierre qui ne se sont aucunement rendus coupables de délation envers l'armée.

Suppression des notes secrètes demandée par M. Constans

M. Constans dépose une motion tendant à la suppression complète des notes secrètes qui sont demandées pour les membres de l'enseignement.

M. Lasies

propose d'ajouter à la motion Constans : « pour tous les fonctionnaires civils et militaires. »

La motion est ajournée

Le ministre demande l'ajournement de la motion Constans.

La Chambre suivra la discussion à une prochaine séance.

M. Bibot

demande des explications au sujet de la réforme de l'enseignement secondaire.

M. Chaumié

répond que la réforme de cet enseignement a donné jusqu'à présent de bons résultats.

Les Aumôniers des lycées

M. Dejeante dépose une motion tendant à supprimer les aumôniers des lycées.

Sur la demande du ministre de l'instruction publique la motion Dejeante mise au vote est rejetée par 321 voix contre 230.

La Chambre adopte ensuite sans modifications les articles 62 à 67.

L'augmentation du traitement des instituteurs

La discussion relative à l'augmentation du traitement des instituteurs est ajournée jusqu'au vote de la loi de Finances.

Les articles 67 à 92 sont ensuite votés sans discussion.

La séance est levée et renvoyée à jeudi à 2 heures.

LA GUERRE RUSSO-JAPONAISE

PORT ARTHUR

Les derniers télégrammes de la guerre disent que les Japonais avancent sur un très large front et qu'ils s'efforcent d'enlever non pas un seul fort, mais plusieurs forts ensemble de manière à pénétrer dans la place par irruption. Elles démontrent aussi, d'après le « Temps, » que par des approches irrégulières auxquelles se prêtent les pentes de l'Erloung-Chan, naturellement défilées des feux des forts, ils ont pu arriver jusqu'à proximité de ces grands ouvrages et tracer tout le long de la crête la « troisième parallèle. »

Désormais, assiégés et assiégeants ne sont peut-être plus sur certains points qu'à une portée de pistolet les uns des autres. Plusieurs forts sont ébréchés ; leurs moyens de flanquement, casonnières ou galeries de contre escarpe, sont partiellement détruits. Cependant, ils se réparent à mesure qu'on les ruine et il leur reste comme suprême moyen de défense, l'énergie indomptable que les soldats russes savent déployer dans le corps à corps.

La situation des forts Erloung et Sungshu n'est pas pire à ce point de vue que celle du bastion n° 4, à Sébastopol, qui continua pendant plusieurs mois la lutte, après l'ouverture de la troisième parallèle, et devant lequel, de guerre lasse, nous abandonnâmes la partie pour nous retourner contre Malakoff. Alors, comme aujourd'hui, les rigueurs des mois d'hiver, de novembre 1853 à février 1854, tournaient à l'avantage du défenseur en rendant à peu près impossible les travaux de sape sur un sol profondément gelé. Mais Sébastopol n'était pas investi. Sébastopol continuait à se ravitailler, tandis que Port-Arthur épuise, depuis cinq mois, ses ressources et vide ses magasins. L'héroïque garnison, supérieure à trente mille hommes avant la bataille de Kin-Tchéou, est tombée au-dessous de 10.000 hommes par les pertes subies depuis lors ; même en y comprenant les équipages de la flotte, on ne voit pas qu'elle puisse s'élever au-dessus de 12 000 hommes ; ce chiffre est à peine nécessaire à la garde du périmètre définitif, et il va s'affaiblissant de jour en jour. Les troupes exténuées, ne boivent que de l'eau distillée, ne mangent que de la viande conservée. Les ravitaillements irréguliers effectués par les jonques chinoises ou par des navires européens ne remédient qu'accidentellement à leurs privations de tous les jours et de tous les instants. Elles n'ont ni sommeil, ni trêve, ni espoir. On doit craindre qu'elles ne soient au bout de leurs forces avant d'être au bout de leur courage, et qu'un suprême effort des Japonais n'emporte la barrière qui les sépare du but convoité.

L'approvisionnement de la place Le bombardement

Berlin, 15 novembre.

On télégraphie de Kiao Tchéou au journal la *Post* :

« Il est définitivement certain maintenant que plusieurs navires chargés d'approvisionnements de toutes sortes, forçant le blocus, sont parvenus à Port-Arthur, ces jours derniers.

» Le bombardement des Japonais ne poursuit sans interruption. »

Dernières nouvelles de la guerre

Saint-Pétersbourg, 15 novembre.

« Aucune dépêche officielle n'est parvenue aujourd'hui à Saint-Pétersbourg

» Des télégrammes adressés de Mandchourie aux journaux russes, indiquent qu'aucun engagement ne s'est produit hier sur toute la ligne.

» Les Japonais continuent à fortifier leur base d'opérations. »

AUX ÉTATS-UNIS

Déclarations de l'ambassadeur de Russie à Washington

Washington, 15 nov.

M. le comte Cassini, ambassadeur de Russie à Washington a protesté auprès du gouvernement des Etats-Unis contre les bruits de médiation qui circulaient depuis quelques temps.

Le comte Cassini a déclaré que la Russie refuserait toute intervention et poursuivrait la guerre jusqu'au bout.

AU BRÉSIL

GRAVE ÉMEUTE à Rio-Janeiro

Situation très grave. — La bagarre continue. — Quinze personnes tuées ; plus de cent blessées.

Rio-Janeiro, 15 novembre.

La bagarre continue dans les faubourgs. Plus de trois mille révoltés résistent depuis dimanche à la force armée.

Des actes de vandalisme ignobles ont été commis par les émeutiers.

La cavalerie a opéré des charges terribles contre eux. Elle est parvenue à les refouler jusque dans les faubourgs.

On compte 15 cadavres et plus de cent personnes blessées dont plusieurs grièvement.

Le mouvement révolutionnaire est arrêté

Paris, 8 h. 20 soir.

Une dépêche adressée de Rio Janeiro à l'agence Havas, annonce que dans la soirée, les troupes ont cerné les émeutiers dans un faubourg de la ville.

Menacés d'être exterminés à coups de fusil, les rebelles se sont laissés désarmer.

Un grand nombre d'arrestations ont été opérées.

Le mouvement révolutionnaire a été ainsi écrasé.

L'ordre est complètement rétabli.

Bourse de Paris

14 nov. — 15 nov.

Rente 3 0/0 ancien 98.25 — 98 45

Rente 3 p. 0/0 amortis. 98.40 — 98.45

AVIS DE MESSE

Toutes les messes qui seront dites mercredi, 16 courant, en l'église Saint Jean, seront célébrées pour le repos de l'âme de

Mme Marie-Ursule Poggioli

Née MARINETTI

SCIERIE MÉCANIQUE et Tonnellerie

Togo, Bastia

Bois de Chauffage, rendu à domicile, au prix de 4 francs les 250 k.

Sciure de Pin 1 fr. 25 le sac.

Pieux de Vigne en châtaignier sauvage. S'adresser à M. ANTOINE EMANUELLI, Industriel.

Horlogerie-Bijouterie

Orfèvrerie

24, Boulevard Paoli, Bastia

E. GIUNTOLI

a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'il vient de recevoir un riche assortiment de bijouterie et orfèvrerie de fantaisie.

CAISSE PATERNELLE

Compagnie anonyme d'assurances sur la Vie

Fondée en 1841

Siège social à Paris, 4, rue Méhars

Affaires souscrites depuis l'origine de la Cie :

740 Millions

Paiements faits aux assurés

319 Millions

Assurances de capitaux payables au décès de l'assuré ou à lui-même s'il survit à une époque déterminée.

Assurances dotales

Rentes Viagères

Achats

de Nues-propriétés et Usufruits (Combinaisons spéciales à la Cie)

Pour tous renseignements s'adresser à M. Louis DANESI, agent général à Bastia, 34 Paoli, 34.

A la Parisienne

38, Boulevard Paoli, Bastia

Corsets sur mesure, droits devant, dernière création

Mme S. BONIFACIO-GUY

se recommande par l'élégance et la perfection de sa coupe — Exécution soignée et irréprochable acquise par une longue et laborieuse pratique dans les premières maisons de Corsets de Paris.

SALON D'ESSAYAGE

ORFÈVRERIE CHRISTOFLE
COUVERTS CHRISTOFLE

Manufacture à Paris 56, Rue de Bondy — CATALOGUE Fco

LA MARQUE CHRISTOFLE DE FABRIQUE

Réargenture de tous objets — CATALOGUE Fco

Notre Représentant à Bastia est M. Ignace VIALE et Fils, Bd Paoli

VASTE ET BELLE PROPRIÉTÉ
A VENDRE

Propriété d'environ 200 hectares, à cent mètres de la gare de Pozzichello, située non loin de l'établissement des Bains, susceptible de toute sorte de culture, une partie est complantée en céréales, avec moulin actionné par la rivière.
vente très avantageuses et facilités de paiement.
Chasse de premier ordre. Pêche abondante. Conditions de S'adresser au bureau de journal.

HOTEL D'EUROPE
ADÉLAIDE COLOMBANI
Bastia — 3 et 5, rue de l'Opéra — Bastia

Cet Hôtel se recommande par sa belle situation, au centre de la ville, à proximité des principaux établissements.
Il possède, en outre, un superbe jardin éclairé à l'acétylène où les clients peuvent prendre leur repas pendant l'été.
Banquets — Noces — Festins
Restauration à des prix modérés

Librairie du PETIT BASTIAIS
P. VATTELAPESCA
(P. LUCCIANA)
1re SÉRIE

13 Tribulations d'un Sous Filippu Comédie in 3 atti, 50 centimes	
Un Marittu per l'altru Commedia in 2 atti, 50 c.	A Signora Pietchicochula Commedia in 3 atti, 50 c.
U Proprietariellu Commedia in 4 atti, 50 c.	A Civittola Commedia in 5 atti, 1 fr.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.
FERS A PLANCHER
Fers en barres: Plats, Ronds, Carrés, T'il de fer, Ronces artificielles.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux, Boulevard de Cardo.

LIBRAIRIE OLLAGNIER

PANORAMA DE BASTIA
sur très beau bristol, (dimensions 54/20)
Prix: 0,50 centimes
avec encadrement baguette noire filets dorés . . . 2,00
id. baguette dorée . . . 2,25
id. baguette vieux chêne . . . 2,50

Carte-lettre Album
contenant quatre magnifiques vues de Bastia.
PRIX : 0,35 CENTIMES.
N. B. — *Le port en sus.*

JOLI TRAVAIL A FAIRE
chez soi
sans connaissances spéciales, très facile, d'un rapport de 4 à 6 fr. par jour, est offert de suite à dames, demoiselles ou Messieurs ayant loisirs. Ecr. à M. Selme, 29 Boulevard Magenta, Paris. Maison Bravetta et médaillée (5e année)

BLANCHISSAGE
et Repassage
Mlle MARIE VESPERINI
rue Notre-Dame, Ajaccio
Travail soigné

AVIS
AUX CONSOMMATEURS DE GAZ
M. J. CINI, ouvrier plombier à la Cie du gaz, prévient MM. les consommateurs qu'à partir du 20 novembre il effectuera pour son compte personnel toutes sortes d'installations et de réparations concernant l'éclairage au gaz, à des prix très modérés.
Installations de baignoires et chauffe bains à gaz.
Travail soigné et garanti.
Vente de becs incandescents, Verres, Manchons, Appareils sur commande.
Le magasin sera ouvert de 6 heures du matin à 9 heures du soir.
Place de l'Hôtel de Ville, 4.

65 ANNEES DE SUCCÈS
Alcool de Menthe de
RICQLÈS
SEUL VÉRITABLE ALCOOL DE MENTHE
CALME la SOIF et ASSAINIT l'EAU
REND le MAUX de COEUR, de TÊTE d'ESTOMAC, les INDIGESTIONS la CHOLÉRINE
EXCELLENT pour les DENTS et la TOILETTE
PRÉSERVATIF contre les ÉPIDÉMIES
EXIGER du RICQLÈS
HORS CONCOURS, PARIS 1900

A LA GRANDE
DISTILLERIE MODÈLE
31, rue de l'Opéra

Aux acheteurs du stricte comptant **M. Simon Damiani** offre de livrer de produits de tout premier savoir :

Absinthe supérieure Abbé Bresson 0,90 le litre.
Id. Cachet 2,50 la bouteille.
Id. Frenier, 2,50 id.
Id. Ternitose, 2,50 id.
Id. Pernod fils, 2,80 id.
Rhum bonne qualité, 0,55 le litre.
Id. supérieur, 0,65 id.
Id. origine grand arôme 50° 1,40 le litre.
Eau de vie bonne qualité, 0,80 id.
Liqueurs fines assorties, 1,10 la bouteille.
Id. surfines assorties, 1,50 id.
Sirops surfins assortis, 0,80 id.

La Maison a en outre un assortiment incomparable de Rhums en bouteilles, Cognac fine Champagne, l'excellente eau-de-vie du Mirador, l'eau-de-vie de Bourgogne marque véritable « L. Gorges Germain » si avantageusement connue des gourmets. Toutes les bonnes marques de liqueurs surfines, de vins exquis de Corse, de Bordeaux, de Bourgogne, Malaga, Madère, Frontignau, Porto, etc. Les grands vins de Champagne de la maison Théophile Roederer et Cie, maison fondée en 1864, ainsi que le délicieux Bouvet-Ladubay, etc.

La Maison recommande aux amateurs de bon Rhum de ne faire usage que de l'excellent Rhum des Mangoustans d'une finesse et d'un parfum sans rival.

Les vendeurs de tabacs ne doivent pas oublier que la Maison a un entrepôt de cigares, tabacs et cigarettes qu'elle livre de la façon la plus irréprochable et à des prix défiant toute concurrence.

La clientèle bourgeoise connaît à l'heure actuelle que sa Maison excelle par l'assortiment et la supériorité de ses produits et que pour avoir marque, le bon et le vrai, c'est à la Maison Simon Damiani qu'il faut s'adresser.

Dépôt des cigares Intercosits et Rencurel véritables.

Les Illustrations de la Corse
PAR NOVELLINI

La Corse au XVIIIe siècle, Allégorie (Salon de 1870).
Sur papier de Chine, format 80×57 . . . 6 fr
Sur papier blanc. — — . . . 5 fr

HOMMES CÉLÈBRES
Sambucuccio d'Alando (Salon de 1878).
Sampiero Corso.
Pascal Paoli.
Napoléon Bonaparte.
Sur papier de Chine, format 40×30. Chaque. 2 fr

Ste Dévote, Patronne de la Corse (Salon de 1878).
Sur papier de Chine, format 65×50 . . . 5 fr
Sur papier Chine, format 40×30 (Réduction). 2 fr

EN VENTE :
A AJACCIO, chez l'auteur et chez M. de PERETTI, Libraire.
BASTIA, chez M. OLLAGNIER, Libraire

LE
Salon de la Mode
TOUS LES SAMEDIS
Le plus Élégant et le plus Pratique des Journaux de Modes

PREMIÈRE ÉDITION
avec gravure noire
Un An.... 14 f. — Six Mois. 7 f 50
Le N° : 25 centimes
SECONDE ÉDITION
avec 12 gravures coloriées
Un An.... 22 f. — Six Mois. 11 f. 50
Le N° : 50 centimes
SPÉCIMENS GRATIS
S'adresser les demandes à E. Henry PETIT, Rédacteur, 5, rue des Filles-Saint-Thomas, PARIS

L'un des rédacteurs gérant
MATHIEU OLLAGNIER.

MAISON L.-N. MATTEI et Cie

Produits Recommandés

La délicieuse LIQUEUR
CÉDRATINE
digestive et rafraîchissante

L'inimitable
VIN DU CAP-CORSE
AU QUINQUINA
Apéritif tonique et fortifiant

SE MÉFIER DES IMITATIONS

29e ANNÉE — JEUDI, 17 NOVEMBRE 1904 — N° 270

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 5, Boulevard du Palais, Bastia
MATHIEU OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divorces, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (Payable d'avance)

	Un mois	Trois mois	Six mois	Un an
Union postale	2f 50	7f 50	15 f.	30 f.
Autres Départ.	3f »	9f »	18 »	36 »

Union postale, et autres Pays: le port en sus.
Un an répond aux manuscrits déposés.

LE CALENDRIER

Fête d'aujourd'hui : Saint Grégoire.
Soleil : (heure officielle)
Lever 6 h. 30 m. Coucher 4 h. 04
Nouvelle Lune — 21 — Dernier quartier, le 29
Fête de demain : Saint Odon.

16 NOVEMBRE

GUERRE OU PAIX

A propos de l'Alsace-Lorraine

Plus de trente-trois ans se sont écoulés depuis le jour où l'Allemagne victorieuse nous l'arracha, et de ce creux débordement qui des Français qui en furent témoins n'a pu se consoler ; moi n'a pris son parti. De là, les armements et les dépenses croissantes et extraordinaires qu'ils impliquent ; de là, les expéditions coloniales diverses, la dette croissante, les placements russo-juifs, l'alliance, et le reste...

Cependant, l'Alsace et la Lorraine font encore partie de Reichsland. Qui nous les rendra ? La guerre ? Mais, même si elle nous donnait la victoire définitive, elle coûterait effroyablement cher à la France et à l'humanité. Et peu d'hommes, chez nous, excepté parmi les gens du métier, oseraient la déchaîner dans ces conditions. M. Paul Déroulède lui-même ne le voudrait pas, il l'a déclaré en propres termes.

Alors sont venus les économistes, les penseurs qui, en France et à l'étranger, s'efforcent de désarmer les haines, en montrant, par exemple, que la guerre est une industrie qui, du moins en Europe, ne paye plus. Ils préconisent les solutions pacifiques, d'où leur nom, tout récemment créé, de pacifistes. De ce nombre, et parmi les plus considérables, est le Russe I. Novicow, d'Odessa, lequel vient d'exposer ses vues à ce sujet dans l'*Européen* du 22 octobre. Ces vues ont appelé, dans la même feuille, de la part du Français Léon Bollack, les observations suivantes que nous croyons de nature à intéresser nos lecteurs. A dire vrai, elles nous paraissent mieux intentionnées que pratiques, au moins quant à présent. Mais peut être feront-elles réfléchir ceux même qu'elles auraient d'abord le plus surpris. C'est une bien triste chose que la guerre !

Discutant sur les voies les plus promptes pour aboutir à un état de choses permettant une fédération des pays civilisés, M. Jacques Novicow croit pouvoir recommander le mode du « Droit par la Paix », supérieur, selon lui, à celui de la « Paix par le Droit ».

La méthode de la « Paix par le Droit » consiste à vouloir fonder le règne pacifique par un redressement de la violation faite à la volonté des peuples de disposer d'eux-mêmes ; c'est-à-dire, à mettre en question la légitimité de l'occupation des provinces de France annexées par l'Allemagne, et à résoudre ce problème, par voie de plébiscite, d'échange ou de neutralisation...

L'Allemagne ne consentant pas à se rendre à ce raisonnement, la méthode de la Paix par le Droit, tout au moins pour longtemps, n'est pas praticable.

Aussi, M. Novicow préconise-t-il l'autre mode d'entente, celui du « Droit par la Paix ». Invitant les Français à accepter purement et simplement les faits accomplis, il nous convie à conclure avec l'Allemagne un traité d'amitié basé d'une confédération européenne.

Dans un temps indéterminé, et de courte durée selon toute probabilité, « le point malade » — ainsi est nommée par M. Novicow la question d'Alsace-Lorraine, — sera examiné avec impartialité et guéri par des mesures de justice, la confédération future ne pouvant supporter une anomalie dans sa constitution inférieure.

L'écrivain russe, aussi fin observateur soit-il, ne voit pas qu'il y a là un cercle vicieux ; il oublie l'irréductible répulsion éprouvée par les Français à s'allier avec les vainqueurs de 1870, aussi que l'acte ou passage de la force soit résolue semblablement ; il ne ressent pas, — peut-être ne peut il le ressentir, — le haut-le-cœur de la France entière à cette seule pensée.

La situation présente de notre patrie, ne voulant pas revendiquer par la force ce que la force lui arracha, en poursuivant n'abdiquant pas ses espérances, peut sembler anormale, illogique, déraisonnable même ; elle ne saurait être différente.

Voici donc que la méchante de la « Paix par le Droit » ne parvient pas non plus à résoudre l'irritant problème, l'obsédante vision nous contraignant au régime militariste qui ruine les nations exposées de charges inutiles si qui empêche la réalisation de presque tous les progrès sociaux.

En présence de ce dilemme en apparence insoluble, il est peut-être une autre solution encore à écarter. A première vue, elle semblera incohérente et folle. C'est à peine si un Français ose l'écrire : il ne la publie qu'en demandant de lire les réflexions qui l'accompagnent. Cette proposition est la suivante : *la France doit solennellement renoncer à toute revendication sur l'Alsace Lorraine.*

Hâtons nous de dire : mais non *sans conditions.*

Ce n'est pas en faveur de l'Empire allemand que notre pays doit faire abandon du rêve d'immanente justice. Ce n'est pas pour consacrer le triomphe d'un vainqueur que cette renonciation si pénible doit être accomplie.

La France fut toujours le pays des grandes pensées : c'est la gloire de notre patrie d'avoir souvent songé aux autres peuples ; seul, entre toutes les nations, le peuple français fit maintes expériences coûteuses au profit des autres pays. Si en Angleterre la loi de l'Habeas Corpus fut établie, ce fut pour le bien des citoyens anglais ; mais la France décrète la déclaration des Droits de l'*Homme* et non celle des Droits des *Français*.

Il serait donc conforme à l'idéal de notre patrie de s'immoler encore pour le bien de l'humanité et de dire à la nation qui la vaincquit : nous reconnaissons votre force, nous en acceptons les conséquences, sous condition que vous ne ferez plus usage à l'avenir de votre force contre personne.

Et, pour parler moins symboliquement, de proclamer ceci devant l'univers reconnaissant :

La France renonce à tout jamais à toute idée de revendication sur le territoire alsacien lorrain, sous condition que le désarmement immédiat s'ensuive et que des traités d'arbitrage obligatoire permanents soient simultanément signés.

Que chaque nation ne garde plus qu'une sorte de *maréchaussée* nationale, proportionnelle à sa population : soit un homme par mille habitants ; que le budget de la guerre et de la marine ne soit que d'un franc par tête.

Qu'ainsi, par exemple, la France ait une force publique de 38 000 hommes et un budget militaire de 38 millions ; l'Allemagne 52.000 combattants et un budget de 52 millions.

Que ces « maréchaussées nationales » ne puissent jamais servir qu'à l'exécution des arrêts de la Justice internationale rendue par la Haute Cour de La Haye.

Ainsi conçue, la proposition de la France ne pourrait pas ne pas être accueillie ; le seul fait de l'avoir conçue, de l'avoir offerte, donnerait à notre patrie une influence morale sans pareille. Et, si d'aventure d'aussi nobles ouvertures étaient rejetées, la honte en retomberait sur tout le peuple allemand. Mais l'Allemagne, comprenant la grandeur de cette offre, accepterait cette solution. Et la confédération européenne, prélude des futurs États-Unis mondiaux, pourra commencer à s'organiser.

LÉON BOLLACK.

Musée de Bastia

MM. les Membres du Comité d'initiative pour la création d'un Musée municipal et les personnes désireuses de prendre part à l'exposition qui aura lieu à l'occasion de l'inauguration, sont priés de vouloir bien assister à la réunion qui aura lieu au théâtre municipal, dans les salles du Musée, — entrée côté Nord — aujourd'hui jeudi, à deux heures de l'après-midi.

Les ouvrages à exposer (peinture, dessin, sculpture, ouvrages de dames, etc., et objets historiques), seront reçus à partir de cette date jusqu'au 15 décembre prochain.

ÉPHÉMÉRIDES CORSES

17 novembre 1837. — Le jour de la naissance de S. M. a été fêté avec enthousiasme. Toute la garnison s'est rendue à la paroisse Saint-Jean, pour y entendre la Messe, après laquelle il y a eu grande parade, et banquet chez M. le Gouverneur.

Les amateurs de Bastia se sont joints le soir, aux musiciens de l'orchestre de notre salle de spectacle, pour exécuter une Cantate qui exprimait avec force tous les sentiments que ce bon Roi inspire ; elle a été applaudie aux cris mille fois répétés de Vive le Roi.

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 17 nov. à 3 h.

Trocadéro, 1re aud., Parès
La Coupe du Roi de Thulé, Diaz.
Valse du Barbier, Vinzanno.
Werther, Massenet.
Sylvia, Coquelin.

Le Sous-Chef de Musique, A. FORNIERI.

NOMINATIONS ET PROMOTIONS

Le sergent-major Pieraui, de 5ème d'infanterie, a été nommé à l'emploi de sergent surveillant à l'établissement pénitentiaire mixte de Tunisie.

— Les gendarmes Pafiani et Pariani, de la légion de Paris, sont inscrits sur le tableau d'avancement pour le grade de brigadier.

— M. Giovannelli, commis des postes et télégraphes à Saint-Chamond, passe au bureau central de Marseille.

Pour la Liberté individuelle

Il est entendu que nous vivons dans un pays libre, que nous sommes des citoyens indépendants, et non plus des sujets soumis au bon plaisir du pouvoir et de ses agents. Nos pères ont fait plusieurs révolutions pour fonder cette liberté que la République a inscrite dans sa devise et affichée au fronton des monuments publics. Cependant, M. Ducloux-Monteil, député de l'Ardèche, a révélé à la Chambre qu'un honorable commerçant de son département, M. Laffont, qui n'était l'objet d'aucune inculpation, a eu toute sa correspondance saisie pendant plusieurs mois par autorité de justice. Ce n'est que lorsque M. Ducloux-Monteil est déposé sa demande d'interpellation, que les lettres indûment détournées furent restituées au destinataire. Voilà qui est admirable, et ce n'était vraiment pas la peine de protester contre les cabinets noirs des gouvernements monarchiques. La réponse de M. le garde des sceaux est d'une saveur que l'on appréciera. Il n'a pas nié que le citoyen en question n'était impliqué dans aucune poursuite ; mais on le soupçonnait d'être personne interposée dans une affaire de fausse spécialisation de congrégations. Voilà qui suffit, selon M. Vallé, à justifier l'acte arbitraire de ses juges d'instruction ! Le raisonnement est extraordinaire. Deux choses l'une : ou bien il y avait des charges sérieuses contre M. Laffont, et alors il fallait l'inculper pour complicité dans un délit, ou bien il n'y avait contre lui aucun indice, et l'on n'avait pas le droit de violer le secret de sa correspondance.

M. Charles Benoist a pris texte de l'incident pour élargir le débat. Il a eu parfaitement raison. Les abus commis par les juges d'instruction ne se comptent plus. Arrestations et perquisitions arbitraires, longues détentions préventives infligées à des citoyens qui présentent toutes les garanties et que l'on retient sous les verrous des semaines et des mois sans même daigner les interroger : les violations de la liberté individuelle n'ont jamais été plus fréquentes. Pour peu qu'il y ait

---

65 FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

LES AILES D'ICARE

par CHARLES DE BERNARD

XIV.

UNE MISSION DÉLICATE.

— Bah ! si vous vous brouillez, vous vous reconnaîtrez, dit Blondeau sans s'émouvoir ; l'amour, mon cher, n'est pas autre chose ; mais au lieu de me casser la tête, de tes dames patronesses, dis-moi donc où sont les salles du jeu, voilà une heure que je les cherche.

Le subalterne vit qu'il ne devait attendre aucun secours de son ami ; il prit enfin une résolution énergique, et se répéta tout bas le mot de Médée : Moi seul, et c'est assez ! Aussitôt il s'approche du groupe tumultueux des proscrits, autour duquel, outre les curieux en titre, papillonnaient plusieurs hommes qui, n'ayant eu bal ni mère, ni sœur, ni femme, brûlaient le qu'en dira-t-on, habitués qu'ils étaient à montrer peu de complaisance aux convenances. A la vie du subalterne, madame de Marmencourt sourit gracieusement, selon son habitude.

— Vous vous décidez donc à venir me saluer, lui dit-elle d'un air d'aimable reproche ; c'est bien heureux. Si vous aviez de danser avec moi, il est temps de vous y prendre ; j'ai tant d'engagements, que je ne sais pas si je pourrai...

— Madame, interrompit Deslandes d'une voix mal assurée, quoiqu'il se fût armé de tout son courage, danser avec vous serait en toute autre circonstance un très grand plaisir pour moi ; mais en ce moment, permettez-moi de remplir un devoir bien pénible, dont, à mon grand regret, je me trouve chargé. Par une fatalité inexplicable,... et déplorable, il paraît que votre présence... ainsi que celle des dames qui vous accompagnent... n'étant point prévue... n'a pas eu l'assentiment des personnes qui ont organisé cette fête. Et dans l'état des choses... pour éviter toute discussion désagréable... Il serait peut-être prudent... on serait montrer une grande raison... il est déjà minuit, madame, à cette heure-là on peut sortir du bal sans que cela paraisse extraordinaire... ; et si vous vouliez bien me permettre... d'en voyer chercher des voitures...

— Entendez-vous ce que nous propose monsieur ? dit madame de Marmencourt en adressant subitement la parole à ses compagnes.

— Quoi donc ! répondirent en même temps plusieurs d'entre elles, qui mirent dans cette exclamation une aimable vivacité ; car elles crurent qu'il s'agissait de quelque nouvelle partie de plaisir.

Par un geste méprisant, Théodosie effleura du bout de son éventail le menton du subalterne, et d'une voix vérile qui contrastait avec la câlinerie habituelle de son organe :

— Monsieur, reprit-elle, veut tout poliment nous mettre à la porte du bal.

Ces paroles produisirent, dans un rayon de quelques pieds, l'effet que cause sur les flots un coup de vent ; les femmes coalisèrent d'indignation sur le banquette, et les épithètes les moins flatteuses allèrent aux oreilles du subalterne, qui en rit en même instant entouré de plusieurs jeunes gens appelés à la rescousse par un signe de madame Marmencourt. Un de ces derniers, porteur de moustaches formidables, se fit mettre en convoi de la discussion ; et s'adressant aussitôt au jeune magistrat, d'un air qui est fait honneur à un capitan du vieux théâtre espagnol :

— Parbleu, monsieur, lui dit-il, je désirerais fort de savoir votre nom, car vous me paraissez d'une bouffonnerie délicieuse ! A quel titre, je vous prie, manquez vous de respect à ces dames ? Etes-vous commissaire du bal ?

— Si monsieur est commissaire, dit un autre, il doit avoir une médaille ; qu'il le montre.

— Oui, la médaille ! la médaille ! dit en ricanant le reste de la troupe ; point de médaille, point de commissaire.

En sa qualité de magistrat Deslandes respectait profondément la légalité : il fut frappé de l'argument de ses adversaires.

— Au fait, se dit-il, ces messieurs ne sont pas fort polis, mais le droit est de leur côté ; je ne suis pas commissaire du bal, je ne suis donc pas compétent pour y faire acte d'autorité. Que diantre ! Madame l'ard aurait dû songer à cela.

— Messieurs, reprit-il, veuillez m'écouter. Le ministère que je remplis est tout de conciliation ; ce n'est pas un ordre que je donne, c'est un conseil.

— De quoi vous mêlez-vous ? répliqua le jeune homme à terribles moustaches ; je vous donne, moi, le conseil de faire demi tour à droite et de nous laisser tranquilles.

— Monsieur... dit Deslandes, qui de soirée rougit jusqu'aux oreilles.

— Monsieur... répliqua l'autre en se posant insolemment en face du subalterne, dont il parodia l'intonation et le geste.

La scène tournait au tragique : mais avant d'avoir eu le temps de passer à des provocations plus graves, les deux adversaires se trouvèrent brusquement séparés par Blondeau, qui les poussa l'un à droite, l'autre à gauche, en écartant les bras par un mouvement semblable à celui de la natation.

— Monteigns et Capulets, rengainez vos dagues ! dit-il en grossissant sa voix. Deslandes, tu es mon ami ; Jonquières, tu es mon ami ; nous sommes tous ensemble ; ainsi, donnez-vous tous la main. Vous ne voulez pas ? ça m'est parfaitement égal. Mais écoutez-moi ; et vous tous, prêtez l'oreille ; voici le chose : monsieur Deslandes, charmant jeune homme, comme vous voyez, ami précieux, — Il prête de l'argent. — a honorablement demandé Deslandes, dis-je, nous ont députés par les dames patronesses pour nous signaler d'avoir à prêter de notre présence l'aimable société ici réunie. Quelle que soit l'extrême innocuité d'un pareil message, n'oublions pas que le caractère d'ambassadeur est sacré.

(A suivre).

de politique mêlée à une affaire, les parquets et les policiers se croient tout permis contre les adversaires du gouvernement. Le discours de M. Vallé nous a appris que, depuis le vote de la loi sur les congrégations, on peut saisir les lettres de n'importe qui ; on n'a qu'à élever, sans preuve, contre les gens dont on a envie de lire les lettres, le soupçon d'entretenir des relations avec quelques congréganistes. C'est extrêmement simple. Sous l'Empire, ce fut un beau tapage, dans l'opposition libérale, lorsque le directeur général des postes donna l'ordre à ses agents de saisir une brochure de propagande royaliste expédiée sous enveloppe fermée. C'est une honte que les républicains arrivés au pouvoir aient à leur tour des procédés qu'ils reprochaient si vivement — et si justement — aux gouvernements d'autrefois. En les remplaçant par la République, le peuple français n'entendait pas se borner à changer de tyrans, et il trouve dur d'en être encore à envier la liberté que possèdent depuis longtemps des nations monarchiques comme l'Angleterre.

(*Temps*).

Revue Hebdomadaire

Paris, le 13 Novembre 1904.

D'une haleine à l'autre, le mouvement de hausse s'est poursuivi de façon presqu'ininterrompue sur notre marché s'étendant à tous les compartiments de la cote. De multiples nouvelles extérieures, le maintien de l'escompte à Londres et la baisse de New-York à la suite de l'élection du Président Roosevelt expliquent suffisamment les encaissements qui de la Bourse, à l'exception de la fin de l'Epargne, hésitante à 98.17, tous les fonds d'Etats ont accentué leur avance précédente. L'Extérieure passe à 88.47. le Turc à 86.80 ; les rentes russes n'ont également pas rapiné. Les Etablissements de Crédit sont plus calmes. Le Crédit Lyonnais revient à 1,443 ; le Comptoir d'Escompte reste à 689 , le Crédit Foncier monte à 723 et la Société Générale à 519.

Valeurs industrielles et de traction en hausse, surtout le Suez et le Rio. Les obligations Sud-Espagne à 370 à revenu fixe ont des demandes à 317. Les Mines sont en reprises.

En Banque, on recherche à 34.50 les actions New Rand.

Les 4,500 obligations que la « Compagnie de Navigation Française » émet actuellement au cour de 490 francs rapportent 5 0/0 net et sont gagées sur la flotte de la Compagnie, dont la valeur dépasse 8 millions de francs. Elles sont remboursables à 625 francs, en dix ans, par tirage annuel, à partir du 1er octobre 1905. On peut souscrire dès à présent au siège social 70, Quai de la Fosse, à Nantes et au Journal Financier Français, rue de la Pépinière à Paris.

Continuation de la hausse des Chemins Français.

Un Bienfaiteur de l'Humanité

Par ces temps d'indifférence, de politique éhontée, de délation fratricide, de grèves commerciales, de guerre mondiale et de calamités de toutes sortes, on est presque tenté de dire adieu à la vie et de se laisser mourir.

Heureusement on trouve encore de grands philanthropes, des humanitaires qui se dévouent pour les autres et qui, par exemple, vous donnent le courage de vivre et la force de supporter tous les malheurs par leur abnégation et leur charité, que rien ne lasse ni ne rebute.

Cet été, j'eus la bonne fortune et l'insigne honneur de faire la connaissance de digne et sympathique[] docteur Nonce Guglielmi, d'Oran, venu en Corse, à Cauro, voir son vénérable père âgé de 86 ans, superbe vieillard de cette fière race corse si obligeante et si hospitalière, et dévoué qui l'on ne sent tout saisi d'admiration et de respect, quand il vous raconte ses histoires si captivantes d'antan.

Le charitable docteur Nonce Guglielmi a été retenu auprès de son digne père par la malencontreuse grève de Marseille qui a fait tant de mal au commerce de notre chère et malheureuse Corse, mais tant de bien aux malades du docteur Guglielmi. Au lieu d'être aigri par cet état de choses, il a mis bravement au service des infirmes et des pauvres malades, et à titre purement gratuit, sa science du docteur émérite et sa longue expérience de praticien des grandes villes, et cela toujours avec son bon sourire si engageant et si doux ; aussi ses nombreux malades s'en allaient-ils soulagés et consolés, et Dieu sait s'il en est venu beaucoup.

Il fallait voir avec quelle patience et quelle douceur, il soignait des pleies répugnantes sans que son sourire humanitaire s'éteignit un seul instant.

L'autre jour, à Montemaggiore, je fus accosté par un petit vieillard, mis pauvrement, qui me demanda : « Vous êtes le Monsieur qui était chez ce bon docteur M. Nonce Guglielmi, quand il me fit l'ablation de la lèvre, voyez, je suis guéri et ce ne m'a rien coûté, on n'y voit plus qu'une faible cicatrice ; ah ! ce bon M. Guglielmi, qu'il soit heureux toute sa vie. Et comme je l'écoutais, attentif, le bon vieux continua : Vous savez, Monsieur, les malades sont venus le trouver d'Ile Rousse, de Galeria et de Calvi même. Ce qu'il en a guéri, et pour honoraires à ceux qui venaient de loin, après la consultation, il les faisait manger chez lui ; il n'y a rien de surprenant à cela, son père faisait beaucoup de charité et il en fait encore ; tenez, moi qui vous parle, je les connais tous, M. le docteur Guglielmi a une sœur qui ne s'est jamais mariée pour rester avec son père et qui soigne tous les malades du canton ; quand ma pauvre femme était malade et que je n'avais pas d'argent, la famille de ce bon docteur Guglielmi a payé les remèdes au pharmacien de l'Ile Rousse. »

Je quittais ce pauvre bère, guéri et reconnaissant, et je pensais que ce console de savoir qu'il y a des gens si bons et si humains dévoués aux malheureux comme le docteur N. Guglielmi.

A. DE PADOUE.

Serment Sacré.

Pour faire un serment véritable
Après tant de serments trahis,
Jurons que rien n'est comparable
Au Congo, ce savon exquis.

Quelques élégants au parfumeur Voisier.

GAZETTE DÉPARTEMENTALE

PILA-CANALE. — M. Bozzi Jean-Baptiste a été nommé garde-champêtre de la commune de Pila-Canale.

⁂

CERVIONE. — Aujourd'hui vers une heure de relevée, un brillant concert organisé par les soins de notre excellent violoniste, M. de Peretti della Rocca, secondé par la sympathique guitariste M. Sébastien Pieraschi, a tenu en extase pendant une heure, tout un quartier de notre petite ville.

Puisse cette agréable musique se renouveler de temps en temps pour qu'on oublie un instant l'horrible ennui qui nous étreint.

Encourageons donc de notre mieux ces jeunes virtuoses et souhaitons leur bonne réussite dans leurs entreprises musicales. — P. C.

⁂

CORTE. — A l'occasion de la distribution des prix aux élèves des écoles publiques de Corte, M. le sous-préfet Colombani a donné quatre livrets de caisse d'épargne de 15 francs chacun, aux élèves les plus méritants.

Gazette Ajaccienne

Ajaccio, le 16 novembre 1904.
(*De notre correspondant particulier*)

La route des Sanguinaires

Le projet de classement de cette route, comme route nationale, dort encore dans les cartons administratifs. Il ne reste, dit-on, que la déclaration d'utilité publique pour la résolution de cette question si intéressante pour notre ville. En attendant qu'elle se produise, que fait-on pour cette route ? On aurait pu continuer comme par le passé à l'entretenir et combler les ornières et les fonds. Mais non, l'administration intéressée se contente de constater sa complète détérioration. Car, en certaine endroits, cette route est devenue absolument impraticable, et les nombreux promeneurs qui la fréquentent, ne peuvent plus s'y aventurer surtout après une journée de pluie. Ne parlez pas de faire une promenade en voiture, vous prendriez le mal de mer.

Nous ne cesserons de protester contre l'abandon dans lequel est laissé cette route, qui est la promenade favorite des Ajacciens et des étrangers.

Station d'hiver

Le Grand Hôtel d'Ajaccio vient de rouvrir ses portes. Chaque courrier nous apporte des étrangers et la station s'annonce comme bonne. Nos hivernants, qui la plupart viennent de Nice, trouvent malheureusement la traversée moins pénible et plus rapide avec la nouvelle Compagnie de navigation.

La nouvelle Banque de France

Les travaux de terrassement pour la construction de la succursale de la Banque de France touchent à leur fin. Les travaux de maçonnerie seront entrepris très prochainement.

Vespasiennes !

Mais qu'attend-on pour placer les vespasiennes ? Malgré les diverses inscriptions défendant de déposer des ordures, certaines rues sont transformées en véritables lieux d'aisance d'où se dégagent des senteurs nauséabondes...

Des vespasiennes, des vespasiennes, s. v. p., et nos rues cesseront d'être des cloaques.

Exposition Internationale de Bastia

Les délégués du Comité commercial et industriel d'initiative française, organisateurs de l'Exposition internationale de Bastia, se tiendront à la disposition de MM. les Adhérents, à l'hôtel-de-ville, bureau au deuxième étage, tous les jours de 9 à 11 heures le matin et de 2 à 4 heures le soir.

Pour Travailler Fortifiez-vous!

Malades ou non, bien des personnes sont obligées de travailler et beaucoup même, malheureusement, reprennent leurs occupations alors qu'elles ne sont pas entièrement rétablies. Si vous êtes encore faible et que, malgré cela, vous vous remettiez à travailler, vous êtes sûr de ce résultat.



C'est alors que l'Emulsion Scott, tonique et reconstituante, sait prouver sa grande utilité car elle rend au malade affaibli toute la force qui lui fait défaut.

Il en est de même à tout âge ! L'Emulsion Scott enrichit la maladie du frêle bébé, qu'elle régénère, qu'elle fait rose et robuste. Elle revitalise la jeune femme, la jeune fille, souffreuse ou gravement trop vite, redonne leur organisme qui, ainsi, se trouve capable de soutenir, sans défaillance, les attaques du mal.

Elle rend à la travailleur qui n'est pas assez valide pour accomplir sa tâche un le guérit, s'il est malade. Elle fortifie la femme qui, trop fatiguée ou bien affaiblie par une affection quelconque, ne peut remplir ses devoirs de ménagère. Elle soutient les personnes âgées et, par dessus tout, reconstitue ceux qui, débilités par la souffrance, ont besoin de refaire leurs muscles, leurs nerfs et retrouver leurs forces ; aussi en cela l'Emulsion Scott ne faillit.

Adressez-nous, sans omettre de mentionner ce journal, o fr. 50 de timbres, nous vous enverrons l'essai en échantillon. Vous pourrez ainsi vous convaincre que réellement l'Emulsion Scott est agréable au palais et facile à digérer. L'échantillon vous fera connaître aussi cette marque de fabrique qui, se trouvant sur tout flacon Emulsion Scott, vous en garantit l'authenticité et vous assure un prochain rétablissement ; ainsi donc agissez le plus promptement, le plus sûr moyen d'arriver à la santé, ne tardez plus un seul instant car,

Si vous commencez aujourd'hui à prendre l'Emulsion Scott, c'est d'aujourd'hui même que commence votre guérison.

EMULSION SCOTT
(Industrie & Cie),
28, RUE ST. HONORÉ, PARIS.

De l'Appareil digestif

La cause la plus fréquente des mauvaises digestions est, sans conteste, l'anémie qui attaque tous les organes et principalement l'estomac. Aussi en fournissant à l'estomac, avec la cure de viande fébi-créosote des éléments non digérables, avec la hydrophosphate de chaux, le sel et l'acide indispensables à la digestion, enfin avec le Quinquina, le stimulant suprême l'acmée de la vieillesse, le VIN DE VIAL est-il la seul remède tonique et réconfortant à employer en cette circonstance.

Vient de paraître

chez l'éditeur Messein, quai Saint Michel, 19, Paris

LES MINUTES DIVINES

de S. PIERRE MASSONI

Un beau vol. 3.50. On peut souscrire à notre librairie.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 16 novembre

Thermomètre. — 7 heures du matin, + 12 à midi, + 16. à 7 heures du soir, + 14.6 Maxima, + 16.3. Minima, + 7.

Baromètre. — 7 heures du matin, 770 mm. à midi, 766 mm., 6 heures du soir, 765 m.

Vent. — Sud-Est à la matinée, N.-E modéré. Dans l'après-midi : N.-E. frais.

État du ciel, quelques nuages.
Pluviomètre, à midi : 0 mm

⁂

A l'arrivée

M. l'amiral Fournier, inspecteur des défenses mobiles, et son aide de camp, M. le lieutenant de vaisseau Herr, sont arrivés hier dans la soirée sur un torpilleur et sont descendus au Grand Hôtel Liogénieur.

⁂

Chambre musicale

MM. les Sociétaires sont prévenus que les séances recommenceront vendredi 18 du courant.

⁂

Récompenses honorifiques

Le ministre de la marine a décerné une médaille de sauvetage en bronze au matelot de 3e classe chauffeur auxiliaire Chiesa G.-Bun, embarqué à bord du *Charlemagne*, en récompense du dévouement dont il a fait preuve, à Toulon, le 11 octobre 1904, en se jetant tout habillé à la mer pour porter secours à un marin en danger de se noyer.

⁂

Nouvelles maritimes

M. Vinciguerra, commis principal de 3e classe à l'administration centrale de la marine, est inscrit au tableau pour un avancement de classe.

⁂

Triduum

Le Comité de l'Association amicale des anciens élèves des Frères croit bon de rappeler aux sociétaires que les exercices du *Triduum* préparatoire pour gagner le jubilé, commenceront jeudi soir 17 courant, à 8 heures, en l'église Saint-Jean, et qu'ils sont particulièrement invités à suivre les dits exercices.

⁂

Hôpital civil

L'adjudication pour la fourniture des comestibles, combustibles et autres objets de consommation à faire à l'hôpital civil du 1er janvier 1905 au 31 décembre 1905, aura lieu à l'hôpital le 19 novembre 1904 à 3 heures de relevée.

⁂

Appartements meublés

On désire deux appartements meublés. S'adresser au bureau de l'Exposition, à l'hôtel-de-ville, au 2e étage.

⁂

Grand four

A vendre ou à louer un grand four, à la gare. S'adresser au bureau du journal.

⁂

L'Apôtre de la Corse

La vie illustrée du bienheureux Alexandre Saoli, par Dubois, avec portrait et une carte de la Corse et des pays sanctifiés par l'Evêque d'Aleria, est en vente à notre librairie au prix de 1 fr. 50.

⁂

Chirurgien-Dentiste

M. L. Garibaldi, dentiste adjoint des Hôpitaux de Marseille, est arrivé et recevra tous les jours jusqu'au 24 novembre, au au Grand hôtel Liogénieur.

⁂

Maladies des yeux

Le Docteur Alexandroff, l'oculiste bien connu en Corse, est rentré à Ajaccio. Les personnes qui désirent le consulter peuvent s'adresser rue Général Fiorella, 10, au 2e, tous les jours de 8 à 9 et de 1 à 3 heures, ou bien à la Pharmacie Scaglioli, Ajaccio.

⁂

A louer

A louer de suite un appartement composé de 9 pièces, situé au 3e étage, de la maison Fantazzi, 15, place Saint-Nicolas.

Un magasin sis rue de l'Opéra, ancienne imprimerie Fabiani.

S'adresser à M. Pierre Zanoni, bijouterie Mattei, 20, Bd Paoli.

— Bel appartement de 13 pièces au-dessus du grand Café Andreani, boulevard Paoli et rue Salvator Viale. S'adresser au bureau du journal.

— Un appartement de 9 pièces, boulevard Paoli, 40, au 2e étage. S'adresser à M. Santi Hector, même maison, 3e étage.

— Propriété Lottero, complantée en vigne et arbres fruitiers, y compris maison d'habitation, à Mezzavia. S'adresser à M. Suzzoni, organiste.

— Propriété Lottero, complantée en vigne et arbres fruitiers, y compris maison d'habitation, à Bassanese. S'adresser à M. Suzzoni, organiste.

⁂

Pharmacie Centrale

Produits chimiques et pharmaceutiques des premières maisons de Paris, livrés seulement après examen et garantis absolument purs. Spécialités françaises et étrangères. Analyses médicales et industrielles.

Emulsions d'huile de foie de morue aux hypophosphites. Eminemment reconstituantes ces émulsions, grâce à leur goût agréable, sont acceptées par les estomacs les plus délicats.

M. Luigi, pharmacien de 1re classe, place Saint-Nicolas, Bastia.

Etat Civil

MARIAGES

Nouvelle N.-d', tapissier, et Cristiani Pauline, ménagère, tous deux de Bastia.

Bianchi Ange-Archimède, journalier, de Capannori (Italie), et Santini Madeleine, ménagère, de Casamaccioli.

NAISSANCES

Luciani Rose-Micheline. — Clini Dominique.

LIBRAIRIE OLLAGNIER

ENCRIERS

à fermeture automatique élastique

Système Colombani



Encriers classiques. — Encriers portatifs. — Encriers administratifs. — Encriers de fantaisie. — Encriers réclames.



60 ANS DE SUCCÈS

THÉ BLAIZE PÈRE

OCCASION EXCEPTIONNELLE

VENTE

aux enchères publiques

au Tribunal Civil de Bastia

le 30 novembre 1904, à 1 heure

d'Immeubles divers dépendant de la *Liquidation judiciaire Marinelli*

Entr'autres :

Grand magasin du Casino, place St-Nicolas, mise à prix, 29.900 fr.

Un demi étage, n. 6, Avenue Carnot, au 5me, mise à prix 2.500 fr.

Un étage de 13 pièces, au 5me, avenue Carnot, 8, mise à prix, 5.000 f.

Un étage de 13 pièces, au 5me, place de la Gare, en face les bureaux d'octroi, 5.000 fr.

Ces appartements sont vendus avec la part de greniers, terrasse, etc., y affèrant.

Le revenu est de 7 0/0 net.

Pour visiter et renseignements s'adresser à François Maestracci, 2, rue Neuve St-Roch.

Dépêches de Nuit

Bourse de Paris

	15 nov.	16 nov.
Rente 3 0/0 ancien	98.45	98 32
3 » 0/0 amorti	98 15	98 05

LA DÉMISSION du général André *et la Presse*

Paris, 16 nov.

Les journaux de l'opposition disent que la démission du ministre de la guerre n'est pas suffisante, le cabinet tout entier s'étant solidarisé avec le général André.

Les journaux radicaux et socialistes, surtout le *Radical* et l'*Aurore*, considèrent cette démission comme une grande faute, parce qu'elle donne satisfaction aux nationalistes.

Les autres journaux gouvernementaux félicitent, au contraire, le général André de s'être sacrifié dans l'intérêt de la majorité.

Le Nouveau MINISTRE DE LA GUERRE

Le Journal officiel publie le décret nommant M. Berteaux, député de Seine et Oise, ministre de la guerre, en remplacement de M. le général André, dont la démission a été acceptée.

Le nouveau ministre de la guerre âgé de 52 ans. Il est agent de change près la Bourse de Paris, officier de Chatou et chevalier de la Légion d'honneur.

Il représente la 1re circonscription de Versailles depuis 1893, et appartient au groupe radical socialiste. Il était rapporteur du budget de la guerre.

M. GUYOT DE VILLENEUVE *le ministre de la guerre*

Paris, 16 nov.

M. Guyot de Villeneuve a déclaré au rédacteur du *Gaulois* que la démission du général André ne l'avait point surprise : il faut que son successeur soit interpellé pour savoir comment faire cesser la délation dans l'armée et s'il a l'intention de punir les coupables.

LE GÉNÉRAL ANDRÉ au Sénat

Lanterne dit que la candidature sénatoriale dans le département de la Seine sera offerte au général André.

LA DÉLOCATION DU MINISTÈRE

Paris, 16 nov.

République Française assure que MM. Pelletan, Rouvier, Delcassé, Millerand et Marcjoule sont décidés à donner leur démission.

LA DÉMISSION Juge de Paix Bernardin demandée par M. Vallé

Paris, 16 novembre.

Vallé, ministre de la Justice, a demandé sa démission à M. Bernardin, Juge de paix de Pont-à-Mousson, qui avait été désigné par l'un des principaux délégués de l'armée.

Le juge de paix refuse de donner sa démission. Il sera révoqué par le garde des sceaux.

La marche des délégués du grand Orient près de M. Vallé

Paris, 16 novembre.

Les délégués du Grand-Orient de France se sont rendus aujourd'hui au ministère de M. Vallé pour lui demander des explications au sujet de la mesure de rigueur prise contre le juge de Paix Bernardin.

Vallé a répondu aux délégués du Grand-Orient qu'il frappait M. Bernardin parce qu'il n'admettait pas les procédés employés par ce magistrat pour dénoncer les officiers.

INTERPELLATION EN PERSPECTIVE

Paris, 16 novembre.

Les délégués du Grand Orient de France n'ont pas été satisfaits des explications données par M. Vallé relatives au cas du juge de paix Bernardin.

Ils se proposent de faire interpeller le gouvernement à ce sujet.

COUR D'ASSISES DE LA HAUTE-SAVOIE

L'Affaire de Cluses

Annecy, 16 novembre.

La reprise des débats a eu lieu aujourd'hui à midi.

Toute la séance a été consacrée à l'audition de plusieurs témoins.

Ils déposent sur un ensemble de faits qui se sont produits à Cluses depuis l'ouverture de la grève de l'usine Crettiez jusqu'au jour du drame.

Les témoins ne s'accordent pas. D'après certains d'entre eux les scènes de pillage et d'incendie survenues après le crime, n'étaient que des actes de représailles de la part de la foule devant les 3 morts et les 41 blessés. D'autres prétendent que ces actes étaient la mise à exécution d'un plan dès longtemps conçu.

Les débats vont se porter principalement sur ce point.

L'audience a été renvoyée en continuation à demain.

LES GRÈVES

Les camionneurs du Havre

Le Havre 16 novembre.

Les journaliers et les camionneurs du port se sont mis en grève. Ils demandent une augmentation de salaire.

Obsèques de M. Wallon

Les obsèques de M. le sénateur Wallon ont eu lieu aujourd'hui, à midi, en l'église de Saint-Germain des Près, sa paroisse.

Selon le désir exprimé par le défunt il n'a été prononcé aucun discours.

Les Morts du Jour

Le général Seard

On annonce la mort du général de brigade Seard, du cadre de réserve, décédé dans la matinée.

L'abbé Lebas

Est également décédé, dans la nuit, M. l'abbé Lebas, supérieur général du séminaire Saint-Sulpice, à Paris.

LA GUERRE RUSSO-JAPONAISE

La Situation

Sur le Cha-Ho, aucun fait important à signaler ; de fréquents, de journaliers incidents aux avant-postes et rien de plus.

Les deux armées demeurent en présence, en contact immédiat. On dira plus tard les souffrances endurées par les troupes — surtout par celles de première ligne — en ces nuits glaciales, au fond des tranchées dans les plus misérables conditions. On s'appliquera aussi à rechercher par quels prodigieux procédés, le haut commandement a réussi à alimenter ces troupes, à assurer la conservation de l'énergie physique. Pour l'instant, nous devons nous contenter d'admirer sans réserve.

Il est hors de doute que d'incessants renforts arrivent au général Kouropatkine, et au maréchal Oyama ; chercher à les évaluer serait tomber dans le défaut des nouvellistes, choir dans le domaine de la fantaisie.

Nous sommes toujours dans l'attente d'un dénouement inéluctable à brève échéance. Toutefois, il sera observé qu'un recul des Japonais n'aurait que la signification d'un aveu d'impuissance morale ; les Nippons reconnaîtraient ne pas être dans ces circonstances exceptionnellement difficiles en conditions psychologiques et matérielles de tenir un local pour eux dépourvu d'une importance essentielle ; n'importe quelle ligne de défense en arrière les accommode aussi bien — peut-être mieux — que la position du Cha-Ho. Par contre, les Russes ne peuvent rétrograder sans rendre évident l'échec de leur offensive initiale, sans proclamer leur renoncement à profiter d'une conjoncture heureuse. Ce recul aurait la signification d'un aveu d'impuissance stratégique.

MANDCHOURIE

SUR LE CHA-HO

Saint-Pétersbourg, 16 nov.

« La situation reste stationnaire.

» Les Russes ont amené des pièces à longue portée et des mortiers à peu de distance de Moukden.

» La canonnade a repris hier sur plusieurs points de la ligne de bataille mais sans influer sur les positions respectives des belligérants. »

PORT ARTHUR

Dépêche japonaise

La garnison de la place

Le général Stœssel blessé refuse d'abandonner le commandement. — Il déclare qu'il mourra à son poste. — Le moral des troupes est affaibli. — Les officiers empêchent les soldats de se rendre.

Londres, 6 heures soir.

Le « Daily Telegraph » de Londres communique la dépêche suivante adressée de Tokio le 16 novembre, 8 h. matin :

» D'après les derniers rapports qui sont parvenus, le général Stœssel aurait été blessé au cours d'un combat livré tout récemment.

» Malgré sa blessure, le général russe refuse d'abandonner le commandement de la garnison, et, bien que son état-major l'engage à quitter momentanément le service pour mieux se faire soigner, il persiste dans son refus.

» Le général reconnaît que la situation est très critique, mais il ne désespère pas, déclarant qu'il luttera jusqu'à la fin et qu'il mourra à son poste plutôt que de se rendre.

» L'impression produite par les derniers échecs de la garnison n'est pas atténuée cependant par le noble exemple de grandeur d'âme du général, et les Russes se découragent constatant que le dénouement est proche.

» Le moral des troupes est affaibli, et presque journellement, des défections se produisent dans les rangs des Russes.

» Les officiers exhortent les soldats à la résistance et les empêchent de passer à l'ennemi. »

Dépêches anglaises

LES DERNIERS ASSAUTS des Forts du Nord

12.000 Japonais hors de combat

Londres, 6 h. 50 soir.

Le correspondant du *Times* à Chefou télégraphie :

« Dans les premiers jours de novembre 15.000 Japonais ont essayé d'enlever les forts situés au nord de la place.

» Des assauts successifs ont été exécutés sous le feu terrible des Russes.

» Les colonnes japonaises repoussées à plusieurs reprises n'ont cessé leurs attaques que lorsqu'elles étaient à peu près anéanties.

» Les assaillants ont eu dans ces combats plus de 4 000 hommes tués et près de 8 000 blessés. »

LE BLOCUS

Un contre torpilleur russe force le blocus. — Son arrivée à Chefou. — Il déclare qu'un navire japonais a été coulé.

Londres, 7 h. 30 soir.

Le *Daily Express* publie un télégramme de son correspondant à Chefou ainsi conçu :

« La nuit dernière un contre torpilleur russe, porteur de dépêches réussit à sortir de la rade et à forcer le blocus.

» Il est arrivé à Chefou où l'équipage a déclaré que le 11 novembre, un contre-torpilleur japonais avait été coulé en vue de Port-Arthur par les obus des forts russes. »

Le contre-torpilleur qui a forcé le blocus est le *Razloropny*. — Les Russes le font sauter en rade de Chefou.

Londres, 8 h. soir.

On télégraphie de Chefou au *Daily Express* :

« Le contre-torpilleur dont il est question dans mon précédent télégramme et qui a forcé le blocus dans le courant de la nuit dernière est le *Razloropny*.

» Les Russes, quelques heures après leur arrivée ont fait sauter ce contre-torpilleur à une petite distance de la rade.

» On ignore pour quels motifs.

» Le *Razloropny* aurait eu pour mission de faire parvenir au quartier général de l'armée de Kouropatkine des documents importants concernant Port Arthur.

» On pense que ces documents ont été détruits avec le navire dans la crainte de les voir tomber aux mains des Japonais. »

DÉPÊCHE du général Stœssel

Une dépêche du général Stœssel aurait été transmise par l'équipage du *Razloropny*.

Londres, 8 h. 30 soir.

Le correspondant du *Morning Post* à Chefou télégraphie :

» Le bruit court que l'équipage du contre-torpilleur « Razloropny » aurait apporté une dépêche chiffrée du général Stœssel, demandant si la garnison doit capituler immédiatement ou attendre des secours qui pourraient lui être envoyés.

» Cette dépêche aurait été adressée de Chefou à Londres pour Saint-Pétersbourg. »

EN RUSSIE

Le commandant de la troisième armée de Mandchourie

Paris, 16 novembre.

On télégraphie de Saint-Pétersbourg au *Temps* :

« Il est confirmé que le général Kaulbas, commandant de la troisième armée de Mandchourie partira vers la fin du mois pour l'Extrême-Orient. »

La seconde escadre du Pacifique

00557

Paris, 16 nov.

Le correspondant de l'*Echo de Paris* à Saint-Pétersbourg télégraphie :

« La dernière partie de l'escadre du Pacifique comprenant les croiseurs *Oleg* et *Shoumond*, quatre torpilleurs et deux croiseurs auxiliaires, passera à la fin de cette semaine dans les eaux danoises, faisant route pour le théâtre de la guerre.

» Le bruit court que les Japonais essayeront d'attaquer cette escadre lorsqu'elle traversera les détroits danois.

» Une active surveillance est opérée par les Russes dans les eaux danoises. »

AVIS

Un petit lot encre cristallisé extra beau pour vendanges. Se presser si l'on veut arriver à temps.

S'adresser à M. Dominique Mattei aîné, Place St-Nicolas, Bastia.

SCIERIE MÉCANIQUE et Tonnellerie

Vogu, Bastia

Bois de Chauffage, rendu à domicile, au prix de 4 francs les 250 k.

Sciure de Pin 1 fr. 25 le sac.

Pieux de Vigne en châtaignier sauvage. S'adresser à M. ANTOINE EVANUELLI, Industriel.

Horlogerie-Bijouterie *Orfèvrerie*

24, Boulevard Paoli, Bastia

E. CIUNTOLI

a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'il vient de recevoir un riche assortiment de bijouterie et articles de fantaisie.

TRANSPORTS DIRECTS entre Bastia et les ports du Nord

Services bi-mensuels de vapeurs de BASTIA pour

LONDRES, LYERPOOL, NEWCASTLE
ANVERS, HAMBOURG
et les ports d'ESPAGNE

Pour dates des départs et tous les renseignements s'adresser à

M. ARTHUR C. SOUTHWELL
Bastia

PIANOS ET MUSIQUE

Accords et Réparations

Vente, Achat, Location, Echanges
Mandolines, Guitares
Accessoires de Musique

Marius Blanc

ex accordeur réparateur de pianos ; harmoniume de la manufacture de pianos Boisselot, de Marseille,

AJACCIO, PLACE DES PALMIERS, 1.

En face l'Hôtel de Ville

En raison des nombreuses demandes qui lui sont adressées, M. BLANC ne répondra qu'aux lettres affranchies pour la réponse.

Avis au Commerce

Le vapeur *Gardénia* partira de Tunis à destination de Bastia le samedi 19 novembre.

Il partira de Bastia pour Nice et Marseille, le lundi 21, dans la soirée.

Pour frêt, passages et autres renseignements s'adresser :

à Tunis, à la Cie des Transports Maritimes Est-Tunisien.

à Bastia, à M. Sauveur Sisco, agent, rue du Nouveau-Port, 1 bis.

à Nice, à M. Honoré Hotté, agent.

à Marseille, à la Cie Franco-Tunisienne de Navigation, 7, rue de la République.

TIRAGES OFFICIELS annuels du Panama Artésien (Loi du 8 juin 1886)
GROS LOTS : 1/2 de 500.000 fr. 5 de 250.000 fr. 6 de 100.000 fr.
Lots de Congo et Divers. — 350 lots de 100 fr. à 150.000 fr. Liste après les Tirages. Pour 5 Fr. on reçoit 45 numéros, livrés à tous divers participant aux tirages. (Copropriété garantie — Sécurité absolue). Les TIRAGES : 15-30 et 31 Décembre prochain. Notice de suite au Directeur de la MUTUELLE FRANÇAISE, 8, Rue du Delta, Paris, (9e).

A la Parisienne
38, Boulevard Paoli, Bastia
Corsets sur mesure, droits devant, dernière création
Mme S. BONIFACIO-GUY
se recommande par l'élégance et la perfection de sa coupe — Exécution soignée et irréprochable acquise par une longue et laborieuse pratique dans les premières maisons de Corsets de Paris.
SALON D'ESSAYAGE

LE PHÉNIX
COMPAGNIE D'ASSURANCES FRANÇAISE SUR LA VIE ET L'INCENDIE
Fondée en 1819
Fonds réalisés : 200 millions,
Valeurs assurées encours :
800 millions.
S'adresser à M. GIORDANI, notaire de la Compagnie LE PHÉNIX, à Bastia, 17, Bd Paoli.

CADEAU
Un des rédacteurs gérant.
MATTHIEU OLLAGNIER.

ANCIEN CABINET PRADÈRE
PIERRE SABATÉ
Chirurgien-Dentiste
du Lycée
SUCCESSEUR
DENTS & DENTIERS
(Systèmes perfectionnés)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS
sans douleur
Bd Paoli, 15, au 1er
Maison Benedetti
M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir ses nombreuses clientèle, d'avoir à sa suite un parfait succès certaines clientèles ambulantes — ne disent chirurgiens-dentistes — qui n'ont que le droit d'exercer la profession et qui emploient une publicité autrement à la clarté pour la [illegible]

VASTE ET BELLE PROPRIÉTÉ
A VENDRE
Propriété d'environ 200 hectares, à cent mètres de la gare de Ponticchello, située non loin de l'établissement des Bains, susceptible de toute sorte de culture, une partie est complantée en céréales, avec moulin actionné par la rivière.
vente très avantageuses et facilités de paiement.
Chasse de premier ordre. Pêche abondante. Conditions de s'adresser au bureau du journal.

FAITES ANALYSER VOS URINES
DIABÈTE Guérison certaine sans changer de régime par les Cachets ANTIDIABÉTIQUES Paul VÉRIE Pharmacien, Ex-pharmacien de l'Ecole de Pharmacie.
LA BOITE : 5 francs. — ESSAYER, C'EST SE GUÉRIR
DÉPOT à Bastia, Pharmacie MARCANTETTI, qui se charge des ANALYSES D'URINES

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Laforge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques pleines et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Poyaux en pâtards et en gris.
FERS A PLANCHER I
Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux à Boulevard de Cardo.

LIBRAIRIE OLLAGNIER
PANORAMA DE BASTIA
sur très beau bristol, (dimensions 54/20)
Prix : 0,50 centimes
avec encadrement baguette noire filets dorés 2,00
id. baguette dorée 2,25
id. baguette vieux chêne 2,50
Carte-lettre Album
contenant quatre magnifiques vues de Bastia.
PRIX : 0,35 CENTIMES.
N. B. — Le port en sus.

JOLI TRAVAIL A FAIRE
chez soi
sans connaissances spéciales, très facile, d'un rapport de 4 à 6 fr. par jour, est offert de suite à dames, demoiselles ou Messieurs ayant loisirs. Ecr. à M. Sallon, 29, Boulevard Magenta, Paris. Maison Brevetée et médaillée (3e année)

UN LAURÉAT DE L'ACADEMIE FRANÇAISE
L'Almanach du Drapeau que regrettent trop vite son fondateur M. Bordeaux, lauréat de l'Académie française qui lui a décerné une de ses plus importantes récompenses, un prix Montyon.
C'est la considération définitive de cette merveilleuse petite encyclopédie qui embrasse toute la vie militaire depuis les dernières pratiques accumulées dans le Mémento des Connaissances militaires et maritimes jusqu'aux actions d'une si active existence ; l'Armée et la Marine russes, l'Armée et la Marine japonaises. Le volume débute par le Livre d'Or du ouvrage avec les noms, les souvenirs et les récompenses les principaux souverains de la France, pour viennent des artistes sensationnels. Comment on devient fort, la Polésiennne, les Invalides canards du cuirassé, le Nerf de la guerre, etc., etc. L'emplacement des troupes et les tableaux explicatifs des 237 imagiers à sont plein réservés aux acteurs militaires ont trouvé place dans 500 pages de ce livre unique publié par la Librairie Hachette et Cie, illustré de plus de 1600 figures et qui ne sait à que 4 fr. 50 broché ; cart. 5 fr. Edition compacte : Le 1e deux aux exp quée. Petit Annuaire de l'Armée française, 3 fr 75.
L'intérêt de cette publication s'augmente de nombreuses primes et d'une donation de 1.500 francs pour un enfant de sous-officier et de 10.000 francs de prix répartis en 12 concours dont deux réservés l'un aux Officiers, l'autre aux Chefs de Musique.

BLANCHISSAGE
et Repassage
Mlle MARIE VESPERINI
rue Notre-Dame, Ajaccio
Travail soigné

ALAMBICS DEROT
DEROT FILS AINÉ
BITTER-Bains, PARIS

AVIS
AUX CONSOMMATEURS DE GAZ
M. J. CINI, ouvrier plombier à la Cie du gaz, prévient MM. les consommateurs qu'à partir du 20 novembre il effectuera pour son compte personnel toutes sortes d'installations et de réparations concernant l'éclairage au gaz, à des prix très modérés.
Installations de baignoires et chauffe bains à gaz.
Travail soigné et garanti.
Vente de becs incandescents, Verres, Manchons, Appareils sur commande.
Le magasin sera ouvert de 6 heures du matin à 9 heures du soir.
Place de l'Hôtel de Ville, 4.

Seize ans en Sibérie
Ce livre est le journal quotidien des souffrances, des misères, des humiliations endurées pendant seize ans par un détenu politique. Les choses y sont racontées sans exagération, sans emphase, mais avec une simplicité qui n'en est que plus émouvante. Le public français sera douloureusement affecté par le récit des raffinements de cruauté dont le tyrannie inconsciente de certains fonctionnaires croit devoir user à l'égard d'hommes qui n'ont commis d'autre crime que de ne pas penser comme eux. Certains détails sembleront même invraisemblables, la censure russe ayant toujours veillé avec un soin jaloux à ce que le reste de l'univers fût tenu dans une ignorance presque absolue des mystères et des drames de la Sibérie.
En racontant ici ces seize années d'un martyre ininterrompu, nous sommes certains non seulement de servir la cause de l'humanité, mais d'être utiles à la Russie elle même. Nous avons l'espoir, en effet, qu'il suffira de signaler à l'opinion française les abus et les monstruosités qui se commettent quotidiennement en Sibérie, pour que le gouvernement de Saint-Pétersbourg, averti de l'effet déplorable qu'un pareil régime produit à l'étranger, comprenne qu'il est temps de renoncer à un système de compression, qui serait démodé même chez des peuple barbares.
M. Charles Raymond s'est appliqué à traduire le livre de M. Deutsch avec toute la sincérité et aussi toute l'émotion contenues dans le texte original.

Librairie du Petit Bastiais
VATTELAPESCA
(P. LUCCIANA)
(2e Série)
Il ne faut pas courir deux lièvres à la fois, proverbe en actie. Prix 50 cent. franco 60.
Cunversaione, cummediôla in attu. Prix 50 cent. franco 60.
Puesia e Prosa, cummediôla in 3 attu. Prix 50 cent. franco 60.
Sei Scinette Commiche, P 60 cent. franco 80.
L'Ariochiôlu, cummediôla in attu. Prix 50 cent. franco 60.
Da Chiochiu a Furiani, co mediôla in 1 attu. Prix 50 franco 60.
Les six brochures réunies en un vol de 396 pages. 2 fr. 50, franco, 2 fr.

PHARMACIE Centrale du Nord
LE MEILLEUR MARCHÉ DE TOUT PARIS
128 et 134, Rue Lafayette
Spécialité de Parfums
CATALOGUE FRANCO (sur papier)
Téléphone — ENTRÉE 8, RUE DENIS
Dépôt Général du FER GAZZANIGA

LE MONITEUR DE LA MODE
paraissent tous les Samedis
20 PAGES GRAND FORMAT
LE PLUS ANCIEN ET LE PLUS ARTISTIQUE DES JOURNAUX DE MODES
CONTIENT :
PLUS DE MODÈLES NOUVEAUX
PLUS DE TRAVAUX FÉMININS
PLUS DE LITTÉRATURE
PLUS DE RECETTES DE CUISINE
PLUS DE RENSEIGNEMENTS
QU'AUCUN AUTRE
3 MOIS : 4 francs — UN AN : 16 francs
EDITION D : contenant une Gravure coloriée de Patron découpé dans les Pr. 12 et P.
3 MOIS : 8 fr. 50 — UN AN : 32 francs
ABEL GOUBAUD, Editeur, 8, r. de la Sorbonne, PARIS

MAISON L.-N. MATTEI et Cie
Produits Recommandés
La délicieuse
LIQUEUR
CÉDRATINE
digestive et rafraîchissante
L'inimitable
VIN DU CAP-CORSE
AU QUINQUINA
Apéritif tonique et fortifiant
SE MÉFIER DES IMITATIONS

29e ANNÉE — VENDREDI, 18 NOVEMBRE 1904 — N° 271

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 9, Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur
Les annonces sont payées d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25
ABONNEMENT (Payable d'avance)
Union ..... 20 fr. 10 fr. 5 fr.
Autres Départ. 22 » 12 » 6 »
Union postale, et autres pays le port en sus.
On ne répond pas des manuscrits déposés.

00558
BIBLIOTHÈQUE BASTIA MUNICIPALE

LE CALENDRIER

Fête d'aujourd'hui : Saint Odon.
Soleil : (Temps national)
Lever, 6 h. 31 m. — Coucher, 4 h. 03 m.
Lune Pleine le 22 — Dernier quar., le 29
Fête de demain : Sainte Elisabeth.

17 NOVEMBRE

Une Allocution du Pape

L'ÉGLISE ET LE CONCORDAT

Le pape a tenu, lundi matin, un consistoire secret, au cours duquel il a adressé une très importante allocution, dont voici un résumé :

Après avoir exprimé la douleur que lui fait éprouver la guerre terrible qui ravage l'Extrême-Orient, le pape a parlé des difficultés de l'Eglise et du gouvernement français. Parmi toutes les entraves dont l'Eglise est opprimée, l'une des plus regrettables est celle qui fait obstacle à la création des évêques.

On veut faire retomber la responsabilité de ces difficultés sur le Saint-Siège. Mais Pie X repousse énergiquement cette responsabilité et, laissant l'historique rapide des conditions où a été établi le Concordat il en conclut que le Saint-Siège n'y est toujours conformé.

Au pacte concla, on a ajouté ensuite, par la volonté arbitraire du seul pouvoir civil, la loi dite des articles organiques. Contre cette loi, Pie VII a lutté jadis et tous ses successeurs ont protesté. Le Concordat lui-même promet à l'Eglise la liberté du culte et déclare étranger au domaine de l'Etat tout ce qui concerne la juridiction spirituelle. Il semble donc acquis, de l'aveu même de l'Etat, que tout ce qui regarde la foi est du ressort de l'Eglise.

Néanmoins, continue le pape, afin d'assurer plus facilement la concorde, l'Eglise cède quelque chose de la rigueur de son droit ; elle accorde à l'Etat de nommer ceux à qui sera confiée la charge épiscopale. Mais cette faculté ne peut évidemment avoir la même valeur que l'institution canonique. Constituer quelqu'un dans la dignité sacrée et lui donner en pouvoir égal à cette dignité, c'est en droit tellement propre à l'Eglise qu'elle ne pourrait le communiquer à l'Etat, sans ruiner les raisons essentielles de sa constitution divine. Il reste donc que la nomination concédée à l'Etat ne peut signifier que le droit de désigner, de présenter au Saint-Siège le personnage que le pontife élèvera à l'honneur de l'épiscopat, si lui-même le reconnaît digne de cette charge.

Il n'est pas requis que l'institution canonique suive nécessairement la nomination, car il faut auparavant poser religieusement les mérites de la personne et, s'il y a quelque obstacle à ce que le pape lui confère l'épiscopat, aucune loi ne peut l'obliger à découvrir les motifs qui l'arrêtent en conscience.

Pie X insiste sur le caractère de contrat que le Concordat revêt à ses yeux. L'Eglise, dit il, restait l'amie de la nation, quoi que fut le régime politique ; elle s'engageait à des prières et publique à pour le chef de l'Etat ; il y avait aussi des clauses relatives aux biens ecclésiastiques, une transaction était consentie de part et d'autre en ce qui concerne les biens qui avaient été publiquement enlevés à l'Eglise peu de temps auparavant ; ces biens, le pontife en fait l'abandon à l'Etat. L'Etat, en revanche, donne sa parole qu'il fournira au clergé ce qui est décemment nécessaire à son entretien. C'est évidemment un véritable contrat au sens propre du mot. Il y est stipulé une compensation déterminée, en échange d'un bien déterminé ; donc ce contrat et ce pacte sont dénoncés ; l'Eglise possède intégralement le droit ou de réclamer son bien ou d'exiger, en sa place, une juste compensation.

Conformément à l'esprit du Concordat, l'Eglise, dit le pape, a fidèlement respecté les constitutions quelles qu'elles fussent ; au contraire, le gouvernement français a adopté vis-à-vis de la religion une attitude hostile que ses derniers actes démontrent suffisamment. Après s'être attaqué aux écoles, aux congrégations, on menace jusqu'à la congrégation de Saint-Sulpice ; on gêne le ministère apostolique du pape en empêchant la nomination des évêques ; le gouvernement refuse au pontife le droit de repousser n'importe lequel des sujets qu'il lui présente ; il veut que le pape accueille indistinctement tous les candidats nommés ; il s'obstine à ne pas laisser instituer canoniquement ceux dont le choix a été approuvé par l'Eglise, tant que ceux qui sont repoussés n'auront pas emporté l'approbation. Etendre le droit de nomination jusqu'à vouloir détruire le droit naturel et sacré qu'a l'Eglise d'examiner si les candidats sont dignes, ce n'est pas interpréter le pacte concordataire, c'est l'annuler.

Prétendre que plus personne ne sera canoniquement institué, s'il y en a quelques-uns de refusés, c'est vouloir que, désormais, il ne soit plus possible de faire des évêques en France.

Enfin, pour ce qui concerne l'article concordataire assurant le traitement du clergé, l'Etat l'observe-t-il lorsqu'il prive, à son caprice, de leur traitement légitime les évêques et les ministres sacrés sans aucune enquête ni jugement, sans qu'ils puissent se défendre ni même être entendus ? Or, en ce cas, ce n'est pas seulement un traité, c'est la justice même qui est violée, car ces traitements ne sont pas une faveur faite gratuitement à l'Eglise, mais l'acompte, et un acompte minime d'une dette.

Le pape conclut son allocution par une protestation touchante de son affection inébranlable pour la France. Cette douleur si grave que nous causent les affaires de France, nous aurions préféré vous la taire, n'est-ce été que pour épargner à tant de fils dévoués de l'Eglise que nous comptons en France, la tristesse qui mordra leurs cœurs en entendant ces plaintes de leur père ; mais les droits sacrés de l'Eglise impudemment violés et surtout la dignité du siège apostolique atteinte par l'accusation d'un crime qui n'est pas le sien, réclamaient sans aucun doute, une protestation publique contre de telles offenses. Nous l'avons fait entendre sans aucun sentiment d'amertume contre qui que ce soit, avec l'affection la plus paternelle pour la nation française. Dans l'amour que nous lui portons, nous prétendons, et personne ne peut en douter, ne le céder à aucun de nos prédécesseurs.

Nous ne pouvons pas espérer que le cours de ces attaques contre l'Eglise prenne bientôt fin ; ces jours mêmes, nous avons eu des preuves trop certaines que ceux qui gouvernent la République sont tellement animés contre la religion catholique, qu'il faut craindre, dans un bref délai les dernières catastrophes. Les actes publics du Saint-Siège disent hautement qu'à ses yeux la profession du christianisme peut s'accorder parfaitement avec la forme républicaine. On dirait que ces hommes veulent, au contraire, affirmer que la République telle qu'elle existe en France, ne peut avoir rien de commun avec la religion chrétienne. Double calomnie qui blesse les Français à la fois comme catholiques et comme citoyens. Eh bien, qu'arrivent les événements les plus amers ; ils nous trouvent prêt et sans peur. Nous sommes fortifié par les paroles du Christ, mais avec nous, vénérables frères, redoublons d'instances auprès de Dieu : il est maître des volontés ; qu'il daigne, sous les auspices de la Vierge Immaculée, hâter pour son Eglise les jours de paix et de tranquillité.

Le pape parle ensuite des bienheureux Sauli et Magalli, qui vont être canonisés, et donne la nomination de nouveaux évêques.

Les Services Maritimes Postaux
DE LA CORSE
HORAIRE

I. *Aller.* — *Départs de France pour la Corse.*

Pour Ajaccio :
Mardi, 4 h. 30' soir, de Marseille.
Jeudi, 11 h. 30 matin, de Nice.
Vendredi, 3 h. 45 soir, de Marseille.

Pour Bastia :
Lundi, 1 h. 45 soir, de Marseille.
Jeudi, 5 h. 15 soir, de Marseille.
Dimanche, 11 h. 30 matin, de Nice.
Pour Toulon et Calvi, dimanche, midi 45 soir, de deux en deux semaines, de Marseille.
Pour Toulon et Ile-Rousse, dimanche, 1 h. 45 soir, de deux en deux semaines, de Marseille.
Pour Calvi et Ajaccio, samedi, 11 h. 30 matin, de Nice.

Pour Ile-Rousse et Bastia, mercredi, 11 h. 15 matin, de Nice.

II. *Retour.* — *Départs de Corse pour la France.*

D'Ajaccio :
Vendredi, 7 h. soir, pour Marseille.
Samedi, 3 h. soir, pour Nice.
Dimanche, 7 h 30 soir, pour Marseille.

De Bastia :
Lundi, 4 h. 45 soir, pour Marseille.
Jeudi, 5 h 45 soir, pour Marseille.
Vendredi, 9 h. 30 soir, pour Nice.
De Calvi, mardi, 9 h. 30 soir, de deux en deux semaines, pour Toulon et Marseille.
D'Ile-Rousse, mardi 9 h. soir, de deux en deux semaines, pour Toulon et Marseille.
D'Ajaccio, mercredi, midi, pour Calvi et Nice.
De Bastia, mardi, midi, pour Ile-Rousse et Nice.

III. — *Lignes de prolongement.*

De Bastia : (heure de France)
Dimanche à lundi, minuit 15, pour Livourne.
Mercredi à jeudi, minuit, pour Livourne.
Vendredi, 8 h. matin, pour Livourne.

De Livourne :
Lundi, 8 h. matin, pour Bastia.
Jeudi, 7 h. 45 matin, pour Bastia.
Vendredi, 3 h. soir, pour Bastia.
Dimanche, 6 h. matin, de deux en deux semaines, pour Ajaccio, Propriano et Bonifacio ; retour de Bonifacio, le mardi, 6 h. matin, par les mêmes escales.
D'Ile-Rousse, lundi, 6 h. matin, de deux en deux semaines, pour Ajaccio et Bonifacio ; retour de Bonifacio, le mardi 6 h matin, par les mêmes escales.
D'Ajaccio, samedi, 8 h. matin pour Propriano.
De Propriano, samedi, 11 h. 30 matin pour Ajaccio.
D'Ajaccio, vendredi, minuit de deux en deux semaines pour Porto Torres.
De Porto-Torres, vendredi, 2 h. 30 m., de deux en deux semaines pour Ajaccio.

Informations Locales

Le 18 novembre 1665 — Le Sénat génois pour porter remède à la pénurie de grains dont souffrait Gênes, propose aux capitalistes de prêter aux propriétaires corses les sommes nécessaires au défrichement des terrains incultes du pays.

Bulletin Financier

Paris, le 17 Novembre 1904.

Marché sans tendance nettement définie, mais trop clos et peu fait, surtout sur les valeurs très favorables de la semaine. Rien

---

66 FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

LES AILES D'ICARE

par CHARLES DE BERNARD

XIV.

UNE MISSION DÉLICATE.

— Bravo ! appuyé ! dirent en riant plusieurs des assistants.

Blandone promena autour de lui un regard où respirait l'orgueil qu'inspire toujours à un orateur l'approbation de l'auditoire.

— Vous avez raison d'applaudir, dit-il à ses amis ; vous allez voir que je suis digne de vous servir d'interprète.

Il monta d'un pas, pour mettre entre Duclandes et lui une distance nécessaire à la dignité de la scène ; puis il s'affermit sur la jambe gauche, porta le pied droit en avant, posa une de ses mains sur sa hanche, étendit l'autre, releva la tête par un geste superbe, et fixant sur le subalterne désemparé un regard foudroyant :

— Allez dire à celle qui vous envoie, s'écria-t-il, que nous sommes ici par la puissance de notre argent, et que nous n'en sortirons que par celle des baïonnettes.

— Nous le jurons, s'écrièrent en chœur les jeunes gens enrôlés sous la bannière de madame de Marmencourt ; et se groupant avec une emphase burlesque, la main gauche sur le cœur, la droite menaçant le plafond, ils ouvrent, les étourdis, répondre à l'appel du moderne Mirabeau, en parodiant le serment du jeu de paume.

XV.

UN DUEL DE CONVENANCE

Contre une levée de boucliers, que pourrait une seule épée, s'appelât-elle Flamberge ou Balisarde ? En voyant la formidable attitude de ses antagonistes, qui semblaient décidés à broyer sous vergogne quiconque eût prétendu les rappeler aux convenances, Duclandes reconnut qu'à poursuivre sa mission il ne recueillerait que du désagrément, sans avoir aucune chance de succès.

Pour éviter une scène ridicule qui, tout à l'heure, était devenue presque inévitable, il avait de meilleur depuis quelques jours, lui aurait peut-être encore été imputée à crime, il prit le parti de se retirer. Salué dans sa retraite par les quolibets de la troupe déréglée à laquelle il se voyait forcé de céder le terrain, le front rougi par le dépit et la colère, il s'enfonça dans la foule, et se déroba bientôt aux regards railleurs qui s'étaient fixés sur lui de toutes parts.

Sans espoir de réparer son échec ou de se venger de la petite humiliation qu'il venait de subir, le subalterne serait au hasard, différent d'affronter le mécontentement de sa protectrice, comme hésite à reparaître devant son chef un général qui vient de se laisser battre, lorsqu'à l'entrée des salons où l'on jouait il aperçut M. Pizard qui, à demi caché par un groupe de danseurs, examinait d'un regard soucieux ce qui se passait dans le bal.

A cette vue Duclandes éprouva une sensation pareille à celle d'un homme près de se noyer qui tout à coup palpe entre ses doigts la corde qu'une main secourable vient de lui jeter depuis le rivage. Sans balancer, il marche droit au conseiller d'Etat.

— Monsieur, lui dit-il, la gravité des circonstances doit nous faire oublier à tous deux ce qui s'est passé l'autre jour. Vous avez trop d'intérêt à me prêter votre appui pour que j'hésite à vous le demander. Madame Pizard exige que madame de Marmencourt sorte du bal ; il n'y a que vous qui, par l'ascendant que vous avez nécessairement conservé sur cette dame, puissiez venir à bout d'une négociation dans laquelle je vieux d'échouer. Un mot de votre bouche produira, j'en suis sûr, un effet décisif, et si vous voulez m'accompagner...

— Pardon vous la tête, monsieur ? s'écria le mari d'heure ; je vous ai déjà dit que je vous cédais tous mes droits. Cette incartade est de votre ressort et non du mien. Tirez-vous-en comme vous pourrez, et surtout ne m'y mêlez d'aucune manière ; vous pourriez vous en repentir !

Cela dit d'une manière fort bourrue, M. Pizard rentra brusquement dans la salle du jeu, comme au bruit d'une branche qui tombe un lapin se fourre dans son terrier.

La perte de sa dernière espérance inspira au subalterne une résolution extrême que rendaient encore plus exorbitante les habitudes pacifiques de toute sa vie.

— Je n'ai plus qu'une seule ressource, se dit-il, c'est d'appeler en duel ce maître à monstaches de pandour, que Blondeau a nommé Jonquières. Soyons comprendre que ne pouvant à moi seul jeter hors du bal une quinzaine d'individus mâles et femelles, j'ai voulu lui ôter autant que cela dépendait de moi... Il a l'air diantrement exterminateur, ce monsieur ; s'il m'allait tuer !...

Le subalterne était au courage qu'il n'avait pas mis à l'épreuve jusqu'alors. Après un instant de doute, il se trouva en bon état ; et, pour ne pas donner aux réflexions débonnaires le temps de reprendre le dessus, il se dirigea d'un pas martial vers la partie de la salle où se tenait réunie la société de madame de Marmencourt. En approchant, il fut témoin d'une scène inattendue qui pendant sa courte absence, avait entièrement changé la face des affaires.

Un monsieur, vêtu de noir, d'un âge mûr, d'un maintien raide et d'une physionomie rébarbative, avait commencé avec Théodosie et ses compagnes un colloque à voix basse dont le résultat presque immédiat fut le départ des danseuses prosaïques.

(*A suivre.*)

Agence Maritime
de Transports à prix réduits
pour toutes Destinations
Formalités de douane. Avis sur marchandises. Billets de passage pour l'Amérique.
A. Padovani, rue du Cap, Bastia.

le Turc, qui est à 86.90, les Fonds Marocains n'ont guère varié. La Rente Française finit à 98.80. Les rentes russes sont calmes. De même les Sociétés de Crédit. La Société Lyonnaise est à 1.153 et le Comptoir d'Escompte à 680.

Le groupe industriel et de traction marque une certaine lourdeur surtout le Rio. Valeurs russes plus faibles ainsi que les Mines.

Les obligations Sud-Espagne 3 0/0 restent sur le fait des transactions au cours de 349. On nous affirme que la nouvelle loi sur les Conventions votée dernièrement par les Cortès assure la sanction légale du Convenio que cette Compagnie a soumis à ses obligataires en 1900.

A signaler en Banque la bonne tenue de la New Kaffirs à 34.50.

Nos Chemins réactionnent légèrement.

Gazette Ajaccienne

Ajaccio, le 16 novembre 1904.
(De notre correspondant particulier)

Phare des Sanguinaires

M. Breguni Jean-Antoine, gardien de phare de 4e classe au phare de la Garoupe, est nommé au phare des Sanguinaires, en remplacement de M. Colonna d'Istria, retraité.

Dragage

Le service des Ponts et Chaussées vient de faire installer sur le quai Napoléon, en face des bureaux de la Santé, une grue mobile pour le dragage du port.

Nous applaudissons à la mesure qui vient d'être prise, car en certains endroits, notre port était devenu inaccostable et on n'était qu'avec peine que les voiliers pouvaient effectuer leur déchargement.

Des reverbères s. v. p.

Des réclamations nous parviennent au sujet du non-éclairage de la route nationale des Salini, qui est fréquentée à toute heure de la nuit par des voitures, des voyageurs et des travailleurs de notre cité, obligés de se rendre à leur labeur.

Ces réclamations sont légitimes et nous espérons qu'on voudra bien placer quelques becs de gaz le long de cette route jusqu'à proximité de l'école d'agriculture.

L'hiver surtout, ces reverbères seraient d'une grande utilité pour les élèves de l'école qui sont obligés, les jours de sortie, de rentrer à une heure assez avancée de la nuit.

Etat-Civil

Naissances. — Piani Baptistine. — Marchi François-Marius Paul-Dominique.

Décès. — Lichtwitz Léo, 32 ans, maître d'hôtel.

Au port

Entrées du 15 novembre :

Vap. *Galéa*, capitaine Lolièvre, venant de Propriano, avec 42 passagers et colis postaux. Ce vapeur est reparti à 3 heures et demie pour Ile-Rousse, Toulon et Marseille.

GAZETTE DÉPARTEMENTALE

GIUNCAGGIO. — Mlle Folacci Agathe, élève-maîtresse sortante, pourvue du brevet supérieur et du certificat d'aptitude pédagogique, a été nommée institutrice stagiaire à Giuncaggio, en remplacement de Mlle Loisel, qui va à Vivario. Nous lui souhaitons la bienvenue.

♣

SANT'ANTONINO. — Le conseil municipal a voté la somme de 70 francs dont 30 francs pour acquisition de cartes géographiques, 20 francs pour la caisse des écoles et 20 francs pour la bibliothèque scolaire.

MARCHÉ CENTRAL DE MARSEILLE

Pommes de terre, 9 à 12 fr. les 100 k.	
Raves, 40 fr.	id.
Tomates, 25 fr.	id.
Haricots verts, 30 à 100 fr.	id.
Haricots rouges, 16 à 20 fr.	id.
Haricots jaunes, 16 à 20 fr.	id.
Pois, 15 à 40 fr.	id.
Pommes, 10 à 60 fr.	id.
Noix, 55 à 60 fr.	id.
Châtaignes de la Garde, 30 à 45 f.	id.
Châtaignes de la Corse, 15 à 18 fr.	id.
Coings, 12 à 20 fr.	id.
Petits pois du pays, 50 à 60 fr.	id.
Raisins de Carthagène, 45 à 55 fr.	id.
Champignons des pins, 50 à 60 fr.	id.
Artichauts 1.50 à 2 fr. la douzaine.	
Citrons, 28 à 50 fr. le 1000.	
Grenades, 40 à 100 fr.	id.
Oranges d'Algérie, 15 à 45 fr.	id.

Quais de Marseille

Charbon du Var, 9.75 à 11.75 les 100 k.
Charbon de Corse, 9.50 à 9.75 id.

Bourse de Marseille

Sucre raffiné, les 100 k. cou., 2 1/2; paime 5/6 en vrac, 42 fr.; caisé rangé en caisses de 50 k., 44 fr.

LE RETOUR D'AGE

L'ELIXIR DE VIRGINIE qui guérit les varices, la phlébite, la « rancé », les hémorroïdes est aussi souverain contre tous les accidents du retour d'âge : hémorragies, congestions, vertiges, étouffements, palpitations, gastralgies, troubles digestifs et nerveux, constipation. Paris, 2, rue de la Tacherie. Le flacon, 4 fr. 50; franco. Envoi gratis de la brochure explicative. Exiger sur l'enveloppe la signature de garantie Nyrdahl.

Pélerinage à Rome

Le pélerinage à Rome s'annonce comme des plus heureux.

Une cinquantaine de pélerins sont déjà inscrits du côté d'Ajaccio. Corbiana, la ville privilégiée qui a été le théâtre des fatigues du Bienheureux Alexandre Sauli et où son culte est servi avec tant de zèle par M. l'archiprêtre Sisco, donne à elle seule un autre contingent de 30 pélerins.

A Bastia on approche de la soixantaine. Le reste de la Corse ne manquera pas de représentants.

Les pélerins ne sont pas moins remarquables par leur distinction que par leur nombre. Le Comité prie les hésitants de s'inscrire au plus tard dimanche.

Le Mois Météorologique à Bastia

OCTOBRE 1904

Le mois d'octobre a eu 6 jours de pluie qui ont donné 109mm d'eau. La moyenne est de 8 jours et de 125mm.

L'année dernière on mois avait eu 84mm de pluie.

La température moyenne du mois a été de 16°7, qui est inférieure de 3°8 à celle du mois de septembre.

L'année dernière la température moyenne d'octobre s'était élevée à 17°5.

Les vents se sont repartis de la manière suivante :

4 jours S.-E. (scirocco).
11 jours N.-E. (grecale).
1 jour N.-O (maestrale).
2 jours S. (mezzogiorno).
2 jours N. (tramontane).
2 jours O. (ponente).
9 jours de calme.
31 jours.

Moyennes du mois :

Température minima, 13°3.
Température maxima, 20°1.
Hauteur barométrique, 761mm1.
Intensité du vent, 1.
Etat du ciel, 0,43 couvert.

Les Corses à Toulon

Les membres du Cercle Cyrnos Républicain Socialiste, réunis en assemblée générale, ce samedi soir, à 8 heures et demie, au siège social, bar Caisel, place Louis Blanc, à l'effet de se constituer définitivement en Cercle politique, ont nommé le bureau composé des citoyens Franceschetti, président ; Anselmi et Vincenti, vice-présidents ; Dominici, secrétaire ; Prosperi, trésorier ; Filippi, trésorier-adjoint.

Après avoir examiné la situation politique des élus de la municipalité toulonnaise et de tous ceux du Var, le Cercle invite ces derniers à poursuivre la tâche qui leur incombe et à défendre dans la mesure du possible, les intérêts de la ville et ses habitants, comme ils l'ont toujours fait.

Vient de paraître

chez l'éditeur Messein, quai Saint Michel, 19, Paris

LES MINUTES D'ANGES

de S. PIERRE MASSONI

Un beau vol. 3.50. On peut souscrire à notre librairie.

Ce qu'on nous Jalouse

Tout ce que la jalousie, à Corse bien-aimée, Ose faire des Deux, Ose la parfumerie, Ce n'est plus la beauté de ton ciel ou bleu Mais le nom que tu fait la Quina Natal.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 17 novembre

Thermomètre. — 7 heures du matin, + 9°8 à midi, + 12°5. A 7 heures du soir, + 12°. Maxima, + 13°8. Minima, + 9°5.

Baromètre. — 7 heures du matin, 770 mm. à midi, 770 mm. 6 heures du soir, 772 mm.

Vent. — Sans la matinée, N.-E. très.

Dans l'après-midi, N. E. très.

Etat du ciel, désagréable.

Pluviomètre, à midi : 2 mm.

♣

Le Congrès Marial

Le Commissaire du Congrès Marial qui doit tenir prochainement ses grandes assises à Rome, vient d'agréer le rapport que lui a envoyé le fondateur de la « Ligue Réparatrice des Blasphèmes contre la T.-S. Vierge Marie. »

Cette œuvre de réparation a son siège à Ile-Rousse. Elle compte plusieurs milliers d'adhérents.

Cette Ligue est destinée à prendre une grande extension dans le monde entier.

♣

Le théâtre

On nous annonce depuis longtemps la réfection du théâtre, afin de pouvoir permettre à quelque troupe française ou italienne d'y donner des représentations.

Nous craignons fort que cette salle ne reste encore longtemps fermée au public, et qu'il faille se contenter des visites à l'Exposition installée au fond de la place Saint-Nicolas, et des représentations du Cirque de la place du Marché.

♣

Grand four

A vendre ou à louer un grand four, à la gare. S'adresser au bureau du journal.

♣

L'Apôtre de la Corse

La vie illustrée du Bienheureux Alexandre Sauli, par Dubois, avec portrait et une carte de la Corse et des pays sanctifiés par l'Evêque d'Aleria, est en vente à notre librairie au prix de 1 fr. 50.

♣

Chirurgien-Dentiste

M. ... Germanaz, dentiste adjoint des Hôpitaux de Marseille, est arrivé et recevra tous les jours jusqu'au 24 novembre, au au Grand hôtel Lingenieur.

♣

Maladies des yeux

Le Docteur Alexandroff, l'oculiste bien connu en Corse, est rentré à Ajaccio. Les personnes qui désirent le consulter peuvent s'adresser rue Général Fiorella, 10, au 2e, tous les jours de 8 à 9 et de 1 à 3 heures, ou bien à la Pharmacie Scaglioli, Ajaccio.

♣

Appartements meublés

On désire deux appartements meublés. S'adresser au bureau de l'Exposition, à l'hôtel-de-ville, au 2e étage.

♣

Hôpital civil

L'adjudication pour la fourniture des comestibles, combustibles et autres objets de consommation à faire à l'hôpital civil du 1er janvier 1905 au 31 décembre 1905, aura lieu à l'hôpital le 19 novembre 1904 à 3 heures de relevée.

♣

Plus de blondes

Un grand malheur nous menace. Il n'y aura bientôt plus de blondes !

C'est du moins ce qu'affirme un anthropologiste américain, le professeur Mason. Mais il ajoute, ce qui est une consolation pour les amoureux qui n'ont pas encore trouvé le blond rêvé, que ce désastre ne sera pas complet avant six siècles. Il ajoute du reste que, lorsque les blondes auront disparu, la moyenne de la longévité humaine se relèvera sensiblement, car il paraît qu'elles sont beaucoup plus délicates que les brunes et offrent, par conséquent, moins de résistance aux maladies et à l'atmosphère déprimante des villes.

Ces révélations auront peut-être pour résultat de hâter le mariage, car il est possible que les hommes circonspects hésitent désormais à s'unir à ces infortunées blondes, et que le même discrédit s'étende au sexe masculin sur le marché matrimonial.

♣

A louer

A louer de suite un appartement composé de 9 pièces, situé au 3e étage, de la maison Fantauzzi, 15, place Saint Nicolas.

Un magasin sis rue de l'Opéra, ancienne imprimerie Fabiani.

S'adresser à M. Pierre Zannoni, bijouterie Mattei, 20, Bd Paoli.

— Bel appartement de 13 pièces au-dessus du grand Café Andreani, boulevard Paoli et rue Salvator Viale. S'adresser au bureau du journal.

— Un appartement de 9 pièces, boulevard Paoli, 40, au 2e étage. S'adresser à M. Santi Hector, même maison, 3e étage.

— Propriété Lottero, complantée en vigne et arbres fruitiers, y compris maison d'habitation, à Mac-chioné. S'adresser à M. Sazzoni, organiste.

— Propriété Lottero, complantée en vigne et arbres fruitiers, y compris maison d'habitation, à Bassanese. S'adresser à M. Sazzoni, organiste.

♣

Emulsion Gentil

L'huile de foie de morue n'est réellement efficace qu'à la condition d'être absorbée sans dégoût et digérée d'une façon parfaite.

L'Emulsion Gentil à l'huile de foie de morue pure de Norvège et aux hypophosphites et glycérophosphates de chaux et de soude, est la préparation préférée des enfants. Le goût de l'huile de foie de morue n'y trouve masqué de telle sorte qu'il est possible d'administrer ce précieux médicament aux personnes les plus difficiles et les plus délicates.

Les phosphates qu'elle contient dans la forme la plus assimilable en font un remède d'une efficacité sans pareille dans la scrofuleuse, le rachitisme, l'anémie, la neurasthénie et toutes les maladies débilitantes.

Prix du litre, 4 francs. — Le demi litre, 2 francs.

GENTIL, pharmacien de 1re classe, 30, boulevard Paoli, Bastia.

♣

Au Port

Le vapeur *Corsica*, capitaine Nollent, est arrivé de Marseille avec 57 passagers et dépêches.

— Le vapeur *Bocognano*, capitaine Maurry, est arrivé de Livourne avec 358 passagers et marchandises.

— Le vapeur *Iberia*, capitaine Pillonyi, arrivé de l'Ile Rousse avec 38 passagers et dépêches.

— Le vapeur *Ville de Cannes*, capitaine Vallecalle, est arrivé d'Ile-Rousse avec marchandises diverses.

— Le vapeur *Santa-Ana*, capitaine Riera, est arrivé de Marseille sur lest.

— Le vapeur *Iberia*, capitaine Pillonyi, est arrivé de Livourne avec 3 passagers et dépêches.

— La tartane italienne *Villoria Prima* capitaine Zolezzi, est arrivée d'Albatez, chargée de vin.

— La tartane italienne *Sperveradi Lauria*, capitaine Canapa, est arrivée d'Albatez, chargée de vin.

MALADIES de L'ESTOMAC,

telles que : douleurs après les repas, aigreurs, vertiges, palpitations, nausées, renvoi de bile, ainsi que constipation sont guéris rapidement et d'une façon radicale par l'usage régulier de

LA TISANE AMÉRICAINE DES SHAKERS,

qui se vend dans toutes les pharmacies et chez M. Fayen, pharmacien à Lille.

Etat Civil

MARIAGES

Orsochioni Pierre-Antoine, marin, de Bonifacio et Guidi Hélène, ménagère, de Bastia.

NAISSANCES

Ricci Barthélemy-Louis-Antoine. — Maschi Michel.

AVIS DE DÉCÈS

M. J.-B. Lota, capitaine au long cours, officier visiteur à la Chambre de commerce de Marseille, Mme J.-B. Lota et leur fils Pierrin ; Mlle Lucie Lota ; MM. Pierre, Louis et J.-B. Cinquini, remplissent un douloureux devoir en annonçant à leurs amis le décès de

M. Joseph-Antoine Lota

Capitaine au Long Cours
Chevalier de la Légion d'honneur

leur frère, beau-frère et oncle, décédé à Marseille, le 15 courant à l'âge de 60 ans.

La levée du corps aura lieu aujourd'hui, 16, quai du Nouveau Port à l'arrivée du paquebot, et l'inhumation à Erbalunga, dans le caveau de famille.

LIBRAIRIE OLLAGNIER

ENCRIERS

à fermeture automatique élastique

Système Colombani



Encriers classiques. — Encriers portatifs. — Encriers administratifs. — Encriers de fantaisie. — Encriers réclames.

Grand Entrepôt de Vins

Garantis naturels à l'analyse

ORESTE BIAGINI

Bastia, 5, Avenue Cornu, 5, Bastia
Maison de confiance

Par suite des importants achats de relains, provenant des meilleurs propriétaires de Vescovato, Altiero, Tallano, Aleria et Ghisonaccia, qu'Elle vient de faire, et désirant de favoriser le plus possible la classe ouvrière, la maison Oreste Biagini livrera, à partir de ce jour, ses vins aux conditions suivantes :

VINS VIEUX

Rouge de table, bonne qualité, 0,30 le litre.
Blanc et Rouge, première choix, 0,35 et 0,40 le litre.
Blanc et Rouge, en bouteilles cachetées, 0,60 verre à rendre.
Rouge d'Italie, en flacons de 2 litres 1/4, 1 fr. 25, verre à rendre.

VINS NOUVEAUX

Rouge, absolument pur et clair, 0,25 et 0,35 le litre.

PETIT VIN à 3 sous le litre.

VINAIGRE, Rouge clair, 0,30 le litre.

HUILE D'OLIVE garantie pure, 1 fr. le litre.

Livraison à domicile.

D'importantes réductions seront faites aux acheteurs de gros et demi-gros.

Facilités pour le paiement.

SCIERIE MÉCANIQUE et Tonnellerie

Togna, Bastia

Bois de Chauffage, rendu à domicile, au prix de 4 francs les 250 k.

Sciure de Pin 1 fr. 25 le sac.

Pieux de Vignes en châtaignier sauvage. S'adresser à M. ANTOINE EMANUELLI, Industriel.

PIANOS ET MUSIQUE

Accords et Réparations

Vente, Achat, Location, Echanges
Mandolines, Guitares
Accessoires de Musique

Marius Blanc

ex accordeur réparateur de pianos, harmoniums de la manufacture de pianos Boisselot, de Marseille,

AJACCIO, PLACE DES PALMIERS, 4.

En face l'Hôtel de Ville

En raison des nombreuses demandes qui lui sont adressées, M. BLANC ne répondra qu'aux lettres affranchies pour la réponse.

Horlogerie-Bijouterie

Orfèvrerie

24, Boulevard Paoli, Bastia

E. GIUNTOLI

a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'il vient de recevoir un riche assortiment de bijoux or, argent et articles de fantaisie.

Dépêches de la Nuit

SERVICE TÉLÉGRAPHIQUE POUR LA PRESSE

Bourse de Paris

16 nov. — 17 nov.

Rente 3 0/0 ancien	98.32	98 40
— 3 0/0 amort.	98 05	98 10

La Situation Ministérielle

Paris, 17 novembre.

Tous les journaux de Paris constatent que la situation politique est critique et que le ministère est très menacé, même par les radicaux qui exigent que les fonctionnaires dénoncés à la tribune par M. Guyot de Villeneuve soient protégés. Ils n'entendent donner aucune satisfaction à l'opinion publique.

Quelques journaux disent que la démission du général André, au lieu d'avoir été une solution, n'a fait que compliquer la situation. Il fallait que le général André restât à son poste pour continuer à combattre les ennemis de la République. On reproche à M. Combes d'avoir provoqué cette retraite dans l'espoir de sauver le ministère, tandis qu'il n'a fait que l'entamer.

Le Traité Anglo-Portugais

On télégraphie de Londres :

Le traité d'arbitrage entre l'Angleterre et le Portugal a été signé hier.

LE PARLEMENT

SÉNAT

Présidence de M. FALLIÈRES

La séance est ouverte à 3 heures.

M. Millies-Lacroix, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la séance de mardi, qui est adopté.

Siège laissé vacant par la mort de M. Wallon

On procède au tirage au sort pour désigner le département auquel devra être attribué le siège de sénateur laissé vacant par le décès de M. Wallon.

Le sort désigne le département Eure-et-Loir.

LES CONSEILS GÉNÉRAUX

Discussion sur la prise en considération de la proposition de loi de M. Bonnefoy-Sibour, tendant à compléter l'article 23 de la loi du 10 août 1871, sur les conseils généraux.

La proposition de loi Bonnefoy-Sibour est prise en considération.

Les débits de boissons

Ire délibération sur la proposition de loi de M. Siegfried, relative à la réglementation des débits de boissons.

Le commissaire du gouvernement demande à ce qu'il soit procédé à une enquête avant d'aborder la discussion.

La demande d'enquête mise aux voix est repoussée par 191 voix contre 68.

M. Guerin

prend longuement sur les dangers que présente la trop grande consommation des spiritueux.

Il démontre que l'alcoolisme empêche le développement de la population et augmente le nombre des minots et des aliénés.

Il soutient qu'il est de toute nécessité de restreindre le nombre des débits de boisson.

La suite de la discussion est renvoyée à demain.

Validation

L'élection de M. Razimband, nommément élu dans le département de l'Hérault, est validée sans opposition.

M. Razimband est admis.

La séance est levée.

Demain séance publique à 2 h.

Chambre des Députés

Séance du matin

Présidence de M. BRISSON

La séance est ouverte à 9 heures.

M. Carnot, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la séance de mardi, qui est adopté.

La fraude des marchandises

Suite de la discussion du projet de loi ayant pour objet de réprimer les fraudes dans la vente des marchandises et la fabrication des denrées alimentaires et les produits agricoles.

M. Vaillant

est partisan du projet de loi et le votera. C'est un premier pas vers la législation nécessaire pour assurer le consommateur contre les nombreuses falsifications qui se pratiquent.

Le ministre du commerce

considère le projet en discussion comme insuffisant ; mais il permettra de donner satisfaction au commerce honnête.

La discussion générale est close.

La suite de la discussion est renvoyée à jeudi.

Séance de l'après-midi

La séance est ouverte à 2 heures.

Le procès-verbal de la séance du matin est adopté après lecture.

LE BUDGET

Suite de la discussion du projet de loi portant fixation du budget général de l'exercice 1905.

Instruction publique

Suite de la discussion du budget du ministère de l'instruction publique.

La discussion s'ouvre sur l'article 93.

M. Tournade

dépose une motion sur la création d'écoles régionales de sourds-muets.

M. Chaumié accepte la motion Tournade qui est adoptée.

Motion Vaillant

M. Vaillant dépose à son tour, une motion tendant à organiser l'inspection médicale dans les écoles.

La motion Vaillant est adoptée.

M. Thirrier

dépose également une motion tendant à indemniser les instituteurs chargés de faire passer l'examen du certificat d'études primaires.

Cette motion est adoptée.

Les pensions des instituteurs

M. Hubbard dépose une motion invitant le ministre de l'instruction publique à présenter un tableau indiquant les ressources nécessaires pour la liquidation des pensions des instituteurs.

La motion Hubbard est adoptée.

Les derniers chapitres du budget de l'instruction publique sont adoptés sans modifications.

Budget des Beaux-Arts

On passe à la discussion du budget des Beaux-Arts.

M. Chaumié

défend la censure dont la commission du budget de l'instruction publique a supprimé le crédit.

Il demande le rétablissement de ce crédit.

M. Marret

Le rapporteur du budget des Beaux-Arts combat la censure et engage la Chambre à ne pas voter le crédit supprimé par la commission du budget.

La censure est supprimée

Le crédit proposé par le gouvernement mis au vote est rejeté par 329 contre 216.

La censure est donc supprimée.

Les 55 premiers articles sont adoptés sans modifications.

Les derniers articles du budget des Beaux-Arts donnent lieu à des discussions assez vives.

Ils sont tous votés sans modifications.

Interpellation Flayelle et Benoist

MM. Flayelle et Benoist demandent à interpeller le gouvernement sur le cas de M. Bernard, juge de paix de Pont-à-Mousson.

Ils proposent à la Chambre la discussion immédiate de leur interpellation.

M. Combes

demande le renvoi de la discussion sur l'interpellation Flayelle et Benoist à la suite des autres.

Il déclare que le gouvernement ne se laissera pas intimider par les sommations des nationalistes.

M. Ribot

répond de sa place :

« Il n'y a plus de gouvernement, tout le cabinet aurait dû suivre le général André dans sa retraite. »

Le Renvoi de la discussion

Le renvoi de la discussion sur l'interpellation Flayelle et Benoist est mis au vote et adopté par 30 voix de majorité.

Nombre de votants. .	556
Majorité absolue. . .	279
Pour l'adoption . .	296
Contre	260

La discussion du Budget

Sur la proposition de M. Doumer, la Chambre tiendra séance samedi pour continuer la discussion du budget.

La séance est ensuite levée et renvoyée à demain.

LA GUERRE RUSSO-JAPONAISE

Le correspondant de l'*Echo de Paris* à Saint-Pétersbourg a pris une interview au vice-roi Alexeieff, dont voici les principaux passages :

« Il est question de Port-Arthur, je demande des détails sur la première attaque japonaise.

« Nous étions prêts, dit l'amiral ; depuis longtemps, les officiers de l'escadre avaient reçu l'ordre de regagner leur bord avant le coucher du soleil. Le soir même de l'attaque, l'amiral Starck, un bon et brave marin, avait tenu un conseil de guerre à bord de son navire. Nos torpilleurs faisaient des patrouilles, c'est même ce qui fut fatal, car, lorsque les torpilleurs japonais arrivèrent, leurs feux éteints, après avoir fait des signaux russes, nous les primes pour des nôtres. Le fait même que seulement trois bâtiments russes furent torpillés par douze torpilleurs japonais, prouve que nous nous gardions. Autrement, si le feu terrible des navires russes, après l'explosion des premières torpilles, n'avait pas arrêté les Japonais, l'escadre entière aurait sauté. Et là encore une surprise eût été excusable puisque, le jour même, nous avions reçu une dépêche disant que la rupture des négociations ne signifiait pas la guerre, qui serait évitée.

Et l'amiral Alexieff parle ensuite de l'admirable organisation japonaise.

— Elle est, dit-il, peut-être trop parfaite, trop minutieuse ; les Japonais ont, en effet, préparé leurs plans avec tant de soin qu'ils ont laissé échapper l'occasion de porter des coups rapides aux Russes. Si, au début, ils s'étaient jetés sur Port-Arthur, ils l'auraient pris facilement, car les forts n'étaient même pas terminés, et la forteresse prise, toute la campagne aurait été changée. Sa résistance héroïque, sans précédent dans l'histoire moderne, a brisé l'effort des Japonais, les empêchant de se porter au nord avec une rapidité suffisante, immobilisant leurs troupes, leur coûtant des milliers d'hommes.

« La défense et la résistance de Port-Arthur ont permis aux Russes d'opérer leur concentration, faite à douze mille kilomètres de Moscou, qui ne fut guère moins rapide que celle des adversaires dont les trois armées opérèrent une jonction très tardive.

» Le général Kuroki perdit un temps précieux à Feng-Hoang-Tcheng. Si, après la bataille du Yalou, il avait marché en avant, il aurait probablement anéanti Zassoulitch et gravement compromis la concentration russe à Liao-Yang. Au mois de mai, les Russes avaient déjà cent mille hommes en Mandchourie ! »

— Mais on dit que vous avez poussé Kouropatkine en avant ? Que vous êtes responsable de l'échec de Vafangoou ? Que, plus tard, vous avez, avant la bataille du Cha-Ho, imposé l'offensive ?

— On dit ce que l'on veut. Jamais je n'ai imposé mes vues au généralissime, avec lequel j'ai vécu toujours en excellents termes. Il fit ce qu'il voulut. Je ne lui ai demandé nullement de marcher en avant lors de l'affaire de Vafangoou, et j'appris la publication de l'ordre du jour qui précéda l'offensive sur le Cha-Ho en arrivant à Moukden, sans doute après que vous le connaissiez déjà ici. »

Et malgré mon insistance le vice-roi ne veut rien dire. Il refuse de découvrir le généralissime, et cette attitude a bien sa grandeur quand on songe aux clameurs forcenées de ceux qui ne cessent de l'accuser d'avoir, en contrariant les plans de Kouropatkine, causé les échecs russes.

Télégramme du général Kouropatkine

L'Attaque est attendue

Les Japonais avancent vers l'Ouest. — Ils concentrent leurs troupes près de Lia-Chin-Pou.

Saint-Pétersbourg, 6 h. 30 soir.

Le gouvernement communique le télégramme suivant du général Kouropatkine parvenu à Saint-Pétersbourg dans la soirée :

« Moukden, le 17 nov. 9 h. matin.

» Les Japonais avancent depuis hier vers l'Ouest.

» Ils marchent dans la direction du Lia-Ho.

» De nombreuses troupes ennemies se concentrent près du village chinois de Lia-Chin-Pou, au sud de Moukden.

» Ces mouvements indiquent de la part de l'ennemi son intention de prendre à brève échéance l'offensive contre nous.

» Une attaque est attendue près de Lia-Chin-Pou. Nous prenons nos dispositions pour le combat.

» Notre situation ne s'est pas modifiée depuis mon dernier télégramme.

» L'état moral des troupes est excellent. »

» KOUROPATKINE »

DÉPÊCHE du général Stœssel

L'assaut du retranchement Nord a échoué. — Le bombardement continue.

Saint-Pétersbourg, 7 h. soir.

L'état-major général communique une dépêche du général Stoessel transmise de Moukden le 17 novembre 9 heures 30 matin, ainsi conçue :

« Les Russes ont repoussé les assauts successifs que les assiégeants ont livré contre le fort et le retranchement situés au Nord de la place.

» L'ennemi a essuyé dans ces combats des pertes considérables que nous n'avons pu évaluer.

» Nous avons eu 70 tués et 400 blessés.

» Le bombardement continue avec un acharnement infernal.

» Les positions que nous occupons reçoivent une véritable pluie d'obus.

» Nous continuons à résister malgré la fatigue et les privations de nos troupes décimées par une si terrible lutte.

» STŒSSEL. »

Les journaux russes annoncent que le général Stœssel est blessé

Saint-Pétersbourg, 17 novembre.

Les correspondants de plusieurs journaux de Saint-Pétersbourg, à Moukden, télégraphient qu'il se confirme que le général Stœssel serait légèrement blessé à la tête.

« Sa blessure ne l'a pas empêché de continuer à exercer le commandement suprême de la place. »

Dépêches du général Stœssel apportées par le *Raztoropony*

On télégraphie de Saint Pétersbourg :

« Les dépêches du général Stœssel apportées par le *Raztoropony* sont satisfaisantes.

« Elles donnent des détails sur les derniers combats et confirment les échecs subis par les Japonais dans les récents assauts, échecs déjà annoncés par les journaux russes et anglais.

» Le général Stœssel expose à l'Empereur la situation exacte de la place et parle des conditions qui lui sont offertes par le Mikado, s'il consent à capituler.

» Il estime que des secours sont indispensables à la garnison pour prolonger la résistance. »

LA FLOTTE RUSSE

Saint-Pétersbourg, 17 nov.

Une dépêche de Dakar annonce que la flotte russe a quitté ce port hier soir.

Cette force navale, sous le commandement de l'amiral Rojdestvensky, se compose de cinq cuirassés : *Prince Souvaroff, Alexandre III, Borodino, Orel, Ouchakoff* ; de trois croiseurs : *Amiral-Nakimof, Dmitri-Donskoi, Aurora* ; de cinq transports : *Kamtchatka, Anadyr, Malaga, Korea, Meteor* ; du navire hôpital *Orel*, d'un navire chargé de vivres et du vapeur charbonnier *Menzeli*.

Les navires russes qui passeront par le canal de Suez sont au nombre de dix-huit. Ils sont actuellement mouillés à la Sude.

EN ITALIE

Tremblement de terre

Rome, 17 novembre.

De fortes secousses de tremblement de terre ont été ressenties, ce matin, dans plusieurs villes de l'Italie.

On ne signale aucun dégât sérieux occasionné par ce tremblement de terre.

TRANSPORTS DIRECTS

entre Bastia et les ports du Nord

Services bi-mensuels de vapeurs de **BASTIA** pour

LONDRES, LIVERPOOL, NEWCASTLE
ANVERS, HAMBOURG
et les ports d'ESPAGNE

Pour dates des départs et tous les renseignements s'adresser à M. ARTHUR C. SOUTHWELL
Bastia

ÉTABLISSEMENTS

L.-N. MATTEI & Cie

BASTIA (Corse)

Manufacture de tabacs, cigares et cigarettes. Grand choix de tabacs en feuilles pour fabrication de cigares. Fournitures complètes pour bureaux de tabacs. Cigares et cigarettes de la Havane et de toutes provenances. Cigarettes d'Orient, Algériennes, Egyptiennes, Russes, Américaines, Belges Suisses et Havane. Cigarettes de toutes sortes sans colle, faites à la main et à la machine.

Cigares en Boites assortis

GRANDE DISTILLERIE BASTIAISE

Rhum et Tafia de la Martinique, importation directe; Grande Fine Champagne, à des prix très réduits; Eau-de-Vie de vin et Eau-de-Vie de marc depuis 1885; Spécialité de Vermouth de Turin; Vins fins de toutes marques et toutes provenances; Vins blancs des premiers crûs du Cap, tels que :

MALVOISIE SEC, GENOVESELLA DOUX, MUSCATS, ETC., ETC.

MANUFACTURE DE TABACS, CIGARES ET CIGARETTES

GRAND ASSORTIMENT DE TABACS DE TOUTES PROVENANCES

VIN DU CAP-CORSE AU QUINQUINA

APRÈS VOS REPAS, prenez un verre de liqueur:

LA CÉDRATINE

si justement appréciée des gourmets.

Ne fumer que l'excellent ***CIGARE MATTEI*** ou ne pas fumer

29e ANNÉE — SAMEDI, 19 NOVEMBRE 1904 — N° 272

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 6, Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont reçues d'urgence et insérées aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (Payable d'avance)

	Un an	6 mois	3 mois	Un mois
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.	
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »	

Un numéro pour Bastia, et autres parties du port en sus.
On ne répond pas des manuscrits déposés.

00560

LE CALENDRIER

Fête d'aujourd'hui : Sainte Elisabeth.
Soleil : Lever 6 h. 31 m. — Coucher, 4 h. 03
Lune : Pleine le 22 — Dernier quart, le 29
Fête demain : Saint Félix de Valois

18 NOVEMBRE

UNE SŒUR

Nice, novembre 1904.

Le soleil n'est plus Madame, et mes chimères sont mortes. Mais dans le remous des passions agitant tous les hommes de ce monde, votre main secourable a su garder la mienne, et je n'ai pas sombré... Une amitié, souvent, prêtige et fortifie : la vôtre, Madame, fut comme un doux oreiller blanc qui soutint mes pauvres pensées lasses, et ser cette amitié j'ai posé la meurtrissure de mes vingt ans fanés, de même qu'un front d'enfant cherche un sein maternel pour s'y blottir et apaiser sa fièvre... Vous souvenez-vous des *Ames Féminines* de Guy Chantepleure, et de Rosemonde Frégyl qui, toute jeune, alors que son père allait la voir dans sa petite chambre close, se serrait contre lui pour le sentir tout près, et chuchotait, dans une prière naïve : « Papa, prends-moi, aime-moi bien... Je suis toute petite... J'ai besoin que quelqu'un de très grand me chérisse... »

Je suis peut-être le frère de Rosemonde, et comme elle il me faut de l'amour. — non pas de cet amour qui fait les fiancés, mais de l'autre, celui que ne parent me donner les êtres chers dormant, depuis mon adolescence inquiète, sous une pierre fleurie... Il est des bassins heureux dans la vie ! Je vous connus chez les Duval, en Provence, quand votre jolie voix, épuisée aujourd'hui, consentait à chanter de vieux airs très tristes où vibraient des sanglots, où criaient des soupirs... Votre automne plut à mon printemps pâle, car je cherchais une sœur pareille à vous, Madame, une sœur qui aurait écouté le récit lamentable de mes chagrins passés... Et je vous fis des confidences, un soir d'avril, dans la véranda bleue ouverte aux grisettes éparses des lilas tremblants ! Ce ne fut pas l'heure, seulement, qui s'arrêta... Mon cœur aussi, mon cœur. Et vos mots d'encouragement tendre descendaient comme une pluie de rosée bienfaisante Madame, et sans pleurer, sans m'arrêter comme l'heure, je vous racontai mes déboires, mes deuils, mes craintes affolées des lendemains en marche... Je n'avais plus de père, de mère, depuis longtemps, longtemps. Sans aucun sans fortune, je voulus gagner mon pain, non pour vivre, — que m'importait la vie ? — mais pour honorer, en luttant, la mémoire de mes parents défunts. Oui, Madame. J'eus cette volonté tenace qui crée les forts et les vainqueurs.

Puis, lorsque mon travail obtint sa récompense et enfièvra davantage mes espoirs d'avenir, une femme passa, qui mit du soleil blond dans l'hiver de ma chambre solitaire... Vous m'écoutiez... Les pages sincères du *Visage Emerveillé* tournaient sous l'abat-jour de la lampe ambrée... « Son regard qui était la baie déicieuse des ports de Chine, où entrent, par un jour de lumière, toutes les jonques dorées. » Et ce regard, exalté par le ta'ent visionnaire de la comtesse Mathieu de Noailles, je l'avais rencontré chez Jeanne Verboise, la brune Jeanne Verboise de la *Villa des Brises*... Je crains, Madame, de vous fatiguer par tous ces aveux qui ne sont plus nouveaux pour vous. « ais, — me croirez-vous ? — je puise dans ces épanchements la douceur accrue de nos entretiens d'hier ; et, si forte est l'illusion de charme, que mon esprit fidèle revoit le livre et la véranda bleue ouverte aux grisettes éparses des lilas tremblants... Pourquoi n'avais-je plus aimé ?... Ah ! Madame, s'il est vrai, — comme on l'a écrit, — que ténébreux et troubles sont nos cœurs humains, même les plus sincères, vous comprendrez la raison de mon renoncement...

Et puis, j'avais rêvé d'une femme vierge encore de tout serment, ignorante du baiser initiateur. Mais à notre époque de bals à entrance, de kermesses de charité, de garden-parties, de réunions littéraires, artistiques et musicales, je sais, hélas ! qu'elles sont rares, les timides oies blanches des contes roses... Et Jeanne Verboise avait déjà connu l'attente des fiançailles promises ! Certes, mes chimères étaient mortes, Madame. Je vous jure encore que cet odieux passé, je voudrais l'écraser, — et de mes yeux où brillerait l'éclair dervier du meurtre assouvi, en contempler les débris sanglants comme ceux d'une tête décapitée... D'ailleurs, Jeanne Verboise, la brune Jeanne Verboise de la *Villa des Brises*, n'a pas été la seule à me faire souffrir... La vie m'apparaissait, chaque jour, sinistre et malpropre. Les hommes sont des bandits, pauvres ou riches, modestes ou glorieux, laids ou beaux, faibles ou forts, jeunes ou vieux... La pitié, la fraternité, la justice n'ont jamais fleuri dans les cœurs, jamais ! Je suis le spectateur de la course au scandale, à la honte, à la débauche... Les désirs abjects ont la rapacité des chacals affamés se vautrant sur des tas nauséabonds de charognes, et les consciences se prostituent.

Je frôle à toute heure des escarpes dans la pègre, et des rastaquouères dans le monde décriminellement qualifié de chic. — assassins, escrocs, maquereaux, faussaires, cambrioleurs de coffres et de virginités... Et tout ce monde ricane, rassasié. Il a raison, Madame, car demain les boutonnières s'orneront du ruban rouge, les fronts s'auréoleront de couronnes tressées par des courtisans infâmes. Et les pères, les mères vendront leurs filles, les filles, à leur tour, se vendront comme la gloire, le génie, le talent, les épées et les plumes...

. . . . . .

Votre amitié me console, Madame. Elle est le doux oreiller blanc qui soutint mes pauvres pensées lasses, et sur cette amitié je pose la meurtrissure de mes vingt ans fanés, de même qu'un front d'enfant cherche un sein maternel pour s'y blottir et apaiser sa fièvre... Je me souviens, — vous en souvenez vous ? — de Guy Chantepleure, de Rosemonde Frégyl, de la comtesse Mathieu de Noailles, et de la Provence radieuse, embaumée... Ce souvenir de nos causeries longues descend, en mon âme, comme une pluie de rayons entassés pareils à vos cheveux. Et il est six heures et demie, tout comme autrefois... Mais il y a dans l'air quelque chose de mobile ; il semble, maintenant, que ce soit une heure qui voudrait s'en aller parce qu'elle m'est trop chère, parce qu'elle m'en évoque une autre, — celle du soir d'avril, dans la véranda bleue ouverte aux grisettes éparses des lilas tremblants...

RENÉ SANUT.

P. S. — Madame la Comtesse Mathieu de Noailles, que j'avais consultée à ce sujet, vient de m'autoriser à faire une conférence sur ses œuvres, le *Cœur Insombrable*, (couronné par l'Académie française), l'*Ombre des jours*, le *Nouvelle Espérance*, et le *Visage Emerveillé*.

La date de cette conférence, — *la dernière*, — sera ultérieurement fixée.

R. S.

La Démission du Général André

ET LA PRESSE

De la *Petite République* :

Grâce à son désintéressement, Berteaux, que la confiance du ministère et l'estime du parti républicain appellent à lui succéder, trouvera la carrière largement ouverte devant lui.

Il aura, par des actes décisifs, prouver à la réaction que cette substitution d'un bon républicain à un autre bon républicain à la tête de l'armée ne lui poraet aucune espérance.

Le départ d'André nous chagrine, l'arrivée de Berteaux nous rasserre. Il n'y a qu'un nom de changé dans la politique française.

De M. Jaurès, dans l'*Humanité* :

Pourquoi le général André se retire-t-il au lendemain des manifestations de sympathie qui avaient répondu, dans le Parlement et dans le pays, à la grossière agression dont il avait été l'objet ?

Il faut le dire sans hésitation, il a trouvé que le parti républicain était bien prompt aux paniques, que, trop souvent miné par l'intrigue, il était à la merci des impressions de séance.

Il a cru modestement que d'autres, mieux que lui, pourraient refermer le sol ébranlé, rétablir la cohésion des esprits, rallier les volontés incertaines, et c'est dans un haut esprit de sacrifice et de dévouement républicain qu'il a résigné sa tâche.

L'*Autorité* publie un article posthume de M. Paul de Cassagnac, écrit le 28 octobre dernier, quant on a annoncé une première fois la retraite du ministre à la suite des révélations de M. Guyot de Villeneuve, bruit qui ne s'est pas réalisé. M. Paul de Cassagnac fut obligé de retirer son article qu'on publie aujourd'hui. En voici quelques extraits :

Et le général André a donné sa démission ! Et il est bien tard, peut-être trop tard pour le salut de notre pauvre armée ! Lui qui avait déclaré ne devoir sortir que les pieds devant, sort avec quelques centaines de pieds dans le derrière. Parmi tous les citoyens qui ont gardé le souci de nos institutions militaires, qui assistaient, l'âme angoissée, à la destruction rapide de l'armée française, il va y avoir comme un soulagement. C'est la libération patriotique.

Vaincu par la solidarité ministérielle est inscrite dans la Constitution, vaincu par le cabinet tout entier est responsable légalement des méfaits et des crimes de chacun des membres du gouvernement. Ils laissent la pelle vengeresse enlever André et, eux, ils restent : il faudrait des pinces pour les arracher. Et il est triste de dire que, au milieu de toutes ces ignominies, André, relativement, est le moins canaille, si canaille qu'il soit puisqu'il s'est fait justice comme un scélérat pris en flagrant délit. Il s'est fait moralement sauter la cervelle, mais les autres cherchent à prolonger leur agonie. Le pourront-ils encore longtemps ?

M. Marjan dans le *Radical* :

Il avait accepté un poste. Il n'y tenait ferme, intraitable, comme le conscrit de la légende qui imposait le respect de sa consigne à son empereur lui-même ; il était pour le parti républicain une garantie. Jusqu'au bout, il a voulu rester tel et, l'officier d'état-major se mordit la moustache.

— Un accent d'esprit nous manquait trop loin, reprit-il d'un air moins superbe ; le lieu où nous sommes n'est pas propre à une pareille discussion, il vaudrait mieux la remettre à demain.

— Comme il vous plaira, dit le substitut, qui cette fois prit l'initiative, en tirant une carte de sa poche.

Surpris de nouveau de se voir prévenu, M. de Rochelle imita l'exemple que lui donnait son adversaire. Après avoir échangé leurs adresses, les deux jeunes gens se saluèrent gravement, et se séparèrent ensuite.

La perspective d'un premier duel avait fait éprouver à Deslandes une sensation assez désagréable ; mais en se voyant presque immédiatement exposé à une seconde alerte, il recouvra soudain une assurance voisine de l'audace ; nous mentionnons cet effet homœopathique sans prétendre l'expliquer.

(*A suivre*).

CHOCOLAT MENIER

67 FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

LES AILES D'ICARE

par CHARLES DE BERNARD

XV.

UN DUEL DE CONVENANCE

Cédant aux injonctions de ce mystérieux personnage, elles se retirèrent à pas lents, son comme une troupe de biches effarouchées, mais comme une bande de femmes vaincues. En dépit de leur serment héroïque, les jeunes gens qui les accompagnaient n'attendirent pas les bois-mêtes ; le pouvoir occulte dont semblait investi le fâcheux en habit noir rendit prudents les plus téméraires. Toute la folle compagnie sortit du bal, moins bruyamment qu'elle n'y était entrée, et fut reconduite de loin par le substitut qui s'avança jusqu'à la porte extérieure afin de s'assurer par lui-même de la réalité d'un départ si opportun. Au moment où il revenait sur ses pas, charmé d'un dénouement qui devait le dispenser de toute prouesse chevaleresque, il fut accosté à l'improviste par le jeune homme brun à moustaches.

— C'est vous que je cherchais, lui dit ce dernier d'une voix âpre ; vous comprenez que je ne puis pas décemment me couper la gorge avec l'estafier de police que vous nous avez envoyé tout à l'heure. Mais vous qui êtes un homme du monde, ce qu'assure Gusta... vous voudrez bien, j'espère, échanger une couple de balles avec moi. Voici ma carte, faites-moi le plaisir de me donner la vôtre.

Belliqueux outre mesure un instant auparavant, Deslandes en ce moment n'avait plus aucune envie de se battre, mais la provocation était trop directe pour qu'il fût possible de n'y pas répondre. D'assez mauvaise grâce il prit la carte qu'on lui présentait, et tira d'une poche de son gilet un de ses billets de visite. M. de Jonquières la lui arracha de la main, et pirouetta sur le talon en disant d'un air d'arrogance :

— Demain vous aurez de mes nouvelles :

Après le départ de son adversaire, le substitut demeura quelque temps immobile dans une attitude pensive et triste qui eût fait honneur à un héritier ; d'avance il semblait pleurer sa mort et porter son deuil.

— Bah ! il ne m'a pas encore tué, se dit-il enfin en essayant de repousser un noir présage ; à quoi bon me préoccuper de cette affaire ? Demain il sera temps d'y penser ; en ce moment, la chose urgente c'est d'apaiser le mécontentement d'Isaure. Dépendre des caprices d'une femme, quel métier ! Je l'ai choisi, je n'ai donc pas le droit de me plaindre, mais si c'était à recommencer, je crois qu'à l'heure qu'il est je serais à D'''' bien tranquille dans mon lit. A la vérité, à D'''' il n'y a pas de bals, mais en revanche il n'y a pas de duels.

Le substitut s'efforça de chasser de son visage la mélancolie qui l'envahissait malgré lui, et il rentra dans le salon où il avait laissé madame Piard.

— Madame, dit-il en l'abordant avec respect, vos ordres sont exécutés.

— Je le sais, répondit sèchement Isaure ; aussi ai-je déjà remercié M. de Rochelle.

La femme rancuneuse sourit avec affectation en regardant l'officier d'état-major qui, debout à côté d'elle, contemplait Deslandes du haut en bas, et, coupant court aussitôt à la conversation, elle fut rejoindre son mari, à qui le départ de madame de Marmancourt venait de rendre la liberté.

Les jeunes gens restèrent en présence et s'entre-regardèrent un instant avec la malveillance mutuelle qu'éprouvent toujours l'un pour l'autre deux rivaux. L'officier d'état major rompit le premier le silence :

— Je suppose, monsieur, que vous n'avez jamais lu la fable de le « Mouche du Coche, » dit-il en accompagnant ces paroles d'un sourire assez impertinent.

— Si fait, monsieur, répondit Deslandes du même ton ; mais je lui préfère celle de « l'Ane vêtu de la peau du Lion. »

— Qu'entendez-vous par là ? demanda M. de Rochelle avec une colère mêlée d'embarras ; car de la part d'un robin (c'est ainsi qu'il appelait dédaigneusement le substitut) il n'attendait pas une réponse si vive.

— Vous me parlez fable, je vous réponds apologue, répartit le jeune magistrat, qui, voyant son adversaire près de s'emporter, s'efforça, malgré sa propre irritation, de conserver la supériorité que donne toujours le sang froid.

— Et si je vous parlais épée ? s'écria fièrement le capitaine.

— Je vous répondrais pistolets, répondit Deslandes d'un air dégagé ; un robin comme moi ne fréquente guère les salles d'armes, mais il peut pressez une détente tout aussi bien que le ferait un militaire... fût-ce un militaire de la garde nationale.

s'il part avant l'heure, c'est encore le souci du devoir républicain qui lui dicte sa conduite. Il n'a pas voulu, en effet, qu'à la faveur d'une confusion de séance et d'un ordre du jour équivoque, son successeur fut entravé et ne pût continuer librement son œuvre.

♣

La *République Française*. (Editorial) :

La seule explication possible au départ du général André, c'est qu'il a été mis en minorité réelle : mais alors, M. Berteaux a été mis en minorité avec lui. La Chambre a entendu condamner les procédés honteux que M. Berteaux a approuvés, a fait siens par son discours et par son vote : ce n'est donc pas donner satisfaction à la Chambre en aucune sorte que d'enlever du banc des ministres un ami de Vadecard, pour y en mettre un autre, encore plus versé dans les pratiques de la coulisse. Le ministère Combes sombrera comme il convient sous un mépris général ; il sera payé largement pour son ingratitude envers le général André ; il n'échappera pas plus que lui à la justice immanente qui vient à point de commencer son œuvre.

♣

De M. G. Clémenceau, dans l'*Aurore* :

Le général André a remis sa démission à M. Combes en, pour parler plus exactement, M. Combes a démissionné le général André. M. le président du conseil est troublé dans cette illusion de croire que la faiblesse du cabinet venait de la présence du général André au ministère de la guerre. Il a donc conçu tout aussitôt et réalisé la pensée de se débarrasser du collègue fâcheux dont il a connu et encouragé, tacitement au moins, toutes les fautes. Le malheureux guerrier s'est vu, en conséquence, assiéger chaque jour par une troupe d'amis qui lui conseillaient le départ. Il a fait quelque résistance, puis l'a capitulé sans les honneurs de la guerre.

M. Berteaux le remplace. Je lui fais tous mes compliments de son courage. Pour ce qui est de ses nouveaux collègues et de leur chef, ce n'est pas pour le courage dont ils ont fait preuve en cette circonstance que leurs noms passeront à la postérité. Renvoyer par la porte basse, dans un intérêt personnel, le ministre de la guerre sous les coups de M. Syveton, c'est tout justement le contraire d'un acte de bravoure. Il y a même un mot pour désigner cette totale absence d'héroïsme, un mot connu que, heureusement, au moment de l'écrire, je me trouve avoir oublié.

Bulletin Financier

Paris, le 14 Novembre 1904.

Après un début en reprise, le marché s'est ralenti jusqu'à la clôture des prises. Une fois cette opération effectuée, les cours se sont relevés et la séance s'est close en général à un niveau en avance à celui de samedi. Les Fonds d'Etats ont été particulièrement favorisés, en tête notre Rente qui monte à 98.45. L'Extérieur progresse à 88.50, le Turc à 87.45 ; bonnes dispositions aussi de la Rente Crédit Foncier. Le Lyonnais est à 1.443 et le Crédit Foncier 735.

Les valeurs industrielles et de traction s'améliorent à des degrés différents. Le Rio tient toujours la tête du mouvement. On trouve à 810 les obligations Sud-Espagne à 320 environ fin, les remises de neuf mois viennent de 870,910, soit une augmentation de 181,437 depuis le 1er janvier.

Les obligations de la Compagnie de Navigation française viennent d'émettre remettant un emprunt hypothécaire de 450,000 fr. gagé sur les 5 steamers prélevés au capital de plus de 3 millions. C'est donc un placement de tout repos en même temps que rémunérateur. Parité de ces obligations émises à 5 0/0, il est difficile à trouver aujourd'hui dans les mêmes conditions de sécurité.

Nos Gérants Chimone sont bien tenus.

Au Musée

J'ai eu, jeudi, la bonne fortune de visiter le Musée, et je n'ai point regretté cette après-midi aussi instructive qu'intéressante. Les trois salles qui s'enrichissent chaque jour de dons précieux, contiennent des inscriptions romaines ; des sculptures de l'époque génoise ; un canon abandonné par les Anglais en 1796, après leur défaite, — et offert par M. Augustin Damel, — une collection variée de coléoptères classés par M. Sébastien de Caraffa ; des échantillons de bois coraux offerts par MM. Lescuyer et le vice-architecte Gandolfi ; une collection de poissons offerte à M. Tito de Caraffa ; des reptiles et insectes de la Guyane, remis par Mme Barbe Valentini, de Furiani, et M. Jean Balbi ; des antiquités provenant des ruines d'Aleria et de Mariana, classées par MM. le ch. Letteron, Augustin Damel, Romagnoli, Antoine Aime et les frères de Caraffa ; une vitrine d'oiseaux corses ; des objets préhistoriques provenant d'une nécropole de Cagnano, dons de MM. Gattou, Romagnoli, Ch. Casabianca, Tomei, Agostini ; des monnaies et médailles romaines et modernes ; une carte hypsométrique de la Corse, par M. Gaston Reynoard ; des anophèles de M. le docteur Battesti ; des armes étrangères cédées par MM. le docteur Bereni, Trac, Vincenti et Mme Valentini ; une collection de fossiles ; un herbier corse préparé par MM. Bonavita et Carabin ; une collection de minéraux réunie par MM. Destrampe et Raynal ; des coquilles corses marines et terrestres, par MM. Gattou et Cazeau. Puis des tableaux. Remarqués ceux de M. Henri Pierangeli (bénédictions de la chapelle de Miselli), de M. le docteur Frison, ainsi qu'un portrait de M. le chanoine Sisco, don de M. l'archiprêtre Casanova ; et trente toiles de legs Fesch...

Tout est donc prêt pour une exposition qui pourrait s'ouvrir en décembre prochain. Y aura-t-il des exposants ? Répondra-t on à l'appel du Comité ? Je le souhaite de tout cœur, et me plais à croire qu'avant 1905 le Musée de Bastia, dont M. le chanoine Letteron est le fondateur et l'âme, sera officiellement inauguré.

R. S.

GAZETTE DÉPARTEMENTALE

Ajaccio

CHIRURGIEN DENTISTE — Monsieur Beltrami, dentiste du Lycée et des Hôpitaux de Marseille, prévient sa clientèle d'Ajaccio qu'un opérateur M. Louis Garibaldi, dentiste adjoint des Hôpitaux, recevra à l'Hôtel du Nord du 24 au 29 courant.

♣

CAMPITELLO. — La commune de Campitello a été comprise dans un arrêté de concession de matériel scolaire.

♣

VICO. — M. Jourdan Leca a été nommé porteur de contraintes auxiliaires à Vico, en remplacement de M. Acquaviva, admis à la retraite.

Nécrologie

Le Commandant Lota

Le corps des officiers de la marine de commerce vient de perdre un de ses membres les plus distingués : M. Joseph-Antoine Lota, capitaine au long-cours, chevalier de la Légion d'honneur, décédé il y a quelques jours à Marseille.

M. Lota appartenait depuis longtemps à la Compagnie Transatlantique qui lui avait confié le commandement de ses rapides entre Marseille et Alger, et le considérait comme un de ses meilleurs officiers. En effet, M. Lota joignait à une grande science maritime, une expérience consommée et toutes les qualités du commandement.

Homme du monde, il déployait la plus exquise affabilité auprès des passagers en même temps qu'il leur inspirait la confiance la plus entière.

M. le commandant Lota avait reçu la croix de la Légion d'honneur en récompense des nombreux services rendus à l'Etat. Il disparaît à soixante ans, au moment où il pouvait un repos bien mérité, après une carrière aussi brillante que remplie de pénibles fatigues et de traits de courage.

Sa dépouille mortelle a été inhumée à Erbalonga, berceau de tant d'officiers braves et dévoués.

Nous adressons à son frère, M. le capitaine Lota, officier visiteur à la Chambre de commerce de Marseille, et à la famille Cinquini, toutes nos condoléances.

Une Usine en chair et en os

C'est le corps. Qu'on en juge ! A l'état normal, le corps humain contient assez de graisse pour en confectionner 6 kg. 1/2 de bougie, assez de carbone pour en faire soixante-cinq grosses de crayons et assez de phosphore pour boutonner 8.300 allumettes. Rien n'est plus exact que ces chiffres, lorsqu'il s'agit naturellement d'un homme en bonne santé et d'un poids normal. S'il s'agit d'un anémique au contraire, le nombre de clous, de crayons, de bougies, d'allumettes, qui pourrait être fabriqués avec lui serait diminué de beaucoup. Le sang de l'anémique est en effet pauvre, il ressemble à de l'eau, son corps est amaigri, sa chair est flasque, ses muscles sont mous, et les éléments constituant son organisme, sont inférieurs à la normale. Pour rendre à l'anémique, un sang riche, une constitution forte, des nerfs solides, des muscles résistants, il faut lui donner ce qui lui manque et cela s'obtient par le traitement des Pilules Pink, régénérateur du sang, tonique des nerfs. Après le traitement par les Pilules Pink on pourra tirer d'un ex-anémique ce qu'on peut tirer d'un homme bien portant, c'est-à-dire 7 clous, six kilogs de bougies, 65 grosses de crayons, 8.200 allumettes. Le traitement des Pilules Pink fait d'un anémique, un homme robuste et bien portant. Un exemple entre mille : M. Narcisse Laclaustre, demeurant à Saintes (Charente-Inférieure), rue Renaud-Rousseau, écrit :

« Depuis assez longtemps je souffrais d'un état anémique. J'éprouvais une grande lassitude, une grande faiblesse, je maigrissais, je dépérissais de jour en jour. Je n'avais plus d'appétit, je dormais mal et entendais constamment un bourdonnement dans les oreilles. On m'a conseillé les Pilules Pink. Je les ai prises et j'ai ressenti de suite une amélioration surprenante, j'ai retrouvé des forces et surtout de l'appétit. J'ai continué le traitement et il m'a parfaitement rétabli. »

Les Pilules Pink sont souveraines contre anémie, chlorose, neurasthénie, faiblesse nerveuse, maux d'estomac, rhumatisme, irrégularités, migraines, névralgies, sciatique. En vente dans toutes les pharmacies et au dépôt Gablin et Cie, pharmacien, Rue Baltu, Paris, 3 50 la boîte, 17.50 les 6 boîtes franco.

Avis & Communications

OUVRIERS CÉDRATIERS. — Les membres du Syndicat des ouvriers cédratiers de Bruzo sont invités à assister à la réunion qui aura lieu ce soir à 7 heures du soir au siège social, Route du Cap, 8.

La présence de tous les membres est de toute utilité.

Pour le Syndicat, Zepalli.

OUVRIERS MENUISIERS. — Les ouvriers menuisiers, ébénistes et parties similaires, sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu ce soir à 8 heures précises dans la salle du nouvel immeuble.

Ordre du jour : Questions très importantes.

N. B. — La présence de tous les membres est de rigueur sous peine d'amende.

Le Secrétaire, T. Quastrini.

Syndicat des Ouvriers du Port de Bastia. — Les ouvriers syndiqués sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu aujourd'hui samedi, 19 courant, à 1 heure de l'après-midi, siège social, route du Cap, 8.

La présence des membres est indispensable.

Pour le Syndicat, Castello.

Syndicat des ouvriers cordonniers. — Les membres du syndicat sont priés de se réunir, dimanche 20 courant, à 1 heure de l'après-midi, dans une des salles de la Mairie. Connaissance des nouveaux statuts et payement des cotisations pour les retardataires. Prière d'être exact.

Le Secrétaire, A. Poli.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 18 novembre

Thermomètre. — 7 heures du matin, + 7 8 à midi, + 14 3 à 7 heures du soir, + 10 6 Maxima, + 14 6. Minima, + 6 7.

Baromètre. — 7 heures du matin, 771 mm. à midi, 770 mm., 6 heures du soir, 769 mm.

Vent. — Dans la matinée, N. lob'e

Dans l'après-midi, N. E. modéré

Etat du ciel, découvert.

Pluviomètre, à midi : 0 mm.

♣

Bouche d'arrosage

Depuis plusieurs jours la bouche d'arrosage qui se trouve à l'angle de la rue Napoléon et de la rue de la Banque est à moitié ouverte et laisse continuellement échapper de l'eau qui forme un véritable marécage.

Comment les agents n'ont-ils pas signalé cela à M. l'Architecte ?

♣

Un cadavre sur la voie

Le train venant d'Ajaccio et arrivant à Bastia à 2 h. 36, a rencontré après son départ de la gare de Borgo, un berger qui était couché sur la voie la tête appuyée contre un des rails. Le mécanicien a fait agir tous les freins pour arrêter le train.

L'émotion a été grande quand on s'aperçu le cadavre de ce berger qui paraissait âgé d'une soixantaine d'années.

Ce malheureux a été embarqué sur le fourgon et dirigé sur Bastia, les autorités l'ont fait transporter à l'hospice civil.

♣

A Saint-Jean

Demain soir, aura lieu à Saint-Jean, la clôture des exercices jubilaires. A l'issue du sermon, une quête sera faite par Mme Berger et Mlle Tullia Villegas, au profit du Denier de Saint-Pierre. Cette quête a été prescrite par MM. les Vicaires Capitulaires du diocèse.

♣

Commissionnaire honnête

Une dame de passage dans notre ville avait confié un sac de linge à un commissionnaire. Ce dernier ayant perdu de vue la dame et ne connaissant pas son adresse, s'est empressé de déposer le sac au commissariat de police où le propriétaire pourra le retirer.

♣

Nomination

Mlle Anaïs Saettoni a été nommée institutrice dans le département d'Oran, à Aïn Tekbalet.

Nos félicitations.

♣

Almanachs

On trouve à notre librairie l'Almanach du Drapeau à 1 fr. 50 et 2 fr., l'Almanach Hachette à 4 fr., 3 fr. 50, 3 fr., 2 fr. et 1 fr. 50.

♣

Grand four

A vendre ou à louer un grand four, à la gare. S'adresser au bureau du journal.

♣

L'Apôtre de la Corse

La Vie illustrée du Bienheureux Alexandre Sauli, par Dubois, avec portrait et une carte de la Corse et des pays sanctifiés par l'Evêque d'Aleria, est en vente à notre librairie au prix de 1 fr. 50.

♣

Pharmacie Centrale

Produits chimiques et pharmaceutiques des premières maisons de Paris, livrés seulement après examen et garantis absolument purs. Spécialités françaises et étrangères. Analyses médicales et industrielles.

Emulsions d'huile de foie de morue aux hypophosphites. Eminemment reconstituantes ces émulsions, grâce à leur goût agréable, sont acceptées par les estomacs les plus délicats.

M. Luigi, pharmacien de 1re classe, place Saint-Nicolas, Bastia.

♣

A louer

A louer de suite un appartement composé de 9 pièces, situé au 3e étage, de la maison Fantauzzi, 15, place Saint Nicolas.

Un magasin sis rue de l'Opéra, ancienne imprimerie Fabiani.

S'adresser à M. Pierre Zannini, bijouterie Mattei, 20, Bd Paoli.

— Bel appartement de 13 pièces au-dessus du grand Café Andreani, boulevard Paoli et rue Salvator Viale. S'adresser au bureau du journal.

— Un appartement de 9 pièces, boulevard Paoli, 40, au 2e étage. S'adresser à M. Santi Hector, même maison, 3e étage.

— Propriété Lottaro, complantée en vigne et arbres fruitiers, y compris maison d'habitation, à Maccinone. S'adresser à M. Suzzoni, organiste.

— Propriété Lottaro, complantée en vigne et arbres fruitiers, y compris maison d'habitation, à Rassanese. S'adresser à M. Suzzoni, organiste.

♣

Maladies des yeux

Le Docteur Abrazadroff, l'oculiste bien connu en Corse, est rentré à Ajaccio. Les personnes qui désirent le consulter peuvent s'adresser rue Général Fiorella, 10, au 2e, tous les jours de 8 à 9 et de 1 à 3 heures, ou bien à la Pharmacie Scaglioli, Ajaccio.

♣

Appartements meublés

On demande deux appartements meublés. S'adresser au bureau de l'Exposition, à l'Hôtel-de-ville, au 2e étage.

♣

Hôpital civil

L'adjudication pour la fourniture des comestibles, combustibles et autres objets de consommation à faire à l'hôpital civil du 1er janvier 1905 au 31 décembre 1905, aura lieu à l'hôpital le 19 novembre 1904 à 3 heures de relevée.

Vient de paraître

chez l'éditeur Meusein, quai Saint Michel, 19, Paris

LES MINUTES DIVINES

de S. PIERRE MASSONI

Un beau vol. 3.50. On peut souscrire à notre librairie.

OCCASION EXCEPTIONNELLE

VENTE

aux enchères publiques

au Tribunal Civil de Bastia le 30 novembre 1904, à 1 heure d'Immeubles divers dépendant de la *Liquidation judiciaire Marinetti*

Entr'autres :

Grand magasin du Casino, place St-Nicolas, mise à prix, 29.000 fr.

Un demi étage, n. 6, Avenue Carnot, au 5me, mise à prix, 2 500 fr.

Un étage de 13 pièces, au 5me, avenue Carnot, 8, mise à prix, 5.000 fr.

Un étage de 13 pièces, au 5me, place de la Gare, en face les Messageries d'octroi, 5 000 fr.

Ces appartements sont vendus avec le droit de greniers, terrasses, etc., y afférant.

Le revenu est de 7 0/0 net.

Pour visiter et renseignements s'adresser à François Maestracci, 2, rue Neuve St-Roch.

TRANSPORTS DIRECTS

entre Bastia

et les ports du Nord

Services bi-mensuels de vapeurs de **BASTIA** pour

LONDRES, LVERPOOL, NEWCASTLE ANVERS, HAMBOURG

et les ports d'ESPAGNE

Pour dates des départs et tous renseignements s'adresser à M. ARTHUR G. SOUTHWELL Agent.

Machines à coudre Helvétia

Boulevard Paoli, 14, Bastia

Machines pour familles, ateliers, cordonnerie, sellier, etc.

Machines de luxe, machines bon marché.

Apprentissage gratuit. — Facilités de remise au comptant.

Pièces de rechange, aiguilles et fournitures pour machines Singer, Howe, Phénix, Iluria, etc.

Atelier spécial pour les réparations de machines à coudre de tous les systèmes.

Les machines *Helvétia* ont obtenu en 1902 la médaille d'or accompagnée d'un diplôme d'Honneur pour leur solidité, leur précision, leur marche douce et silencieuse.

La Fabrique poursuivra rigoureusement ceux qui se livrent à des manœuvres déloyales ; elle prie ses amis et clients de signaler à la Direction de Bastia les personnes qui se livreraient à ces manœuvres.

Dépêches de Nuit

SERVICE TÉLÉGRAPHIQUE SPÉCIAL

Bourse de Paris

	17 nov.	—	18 nov.
Rente 3 0/0 ancien	98.40	—	98 50
— 3 p. 0/0 amortis.	98.10	—	98.15

Actions nouvelles.

MOUVEMENT JUDICIAIRE

M. Louis Flach, avocat à Caen, est nommé substitut du procureur de la République à Anton.

♣

Sont nommés juges de paix :

à Sari d'Orcino, M. Berretti, juge de paix de Salice.

à Salice, M. Benielli, juge de paix de Piedicorte.

à Piedicorte, M. Paoli, juge de paix de Santo Pietro.

à Santo Pietro di Tenda, M. Albertini, juge de paix de Vezzani.

à Vezzani, M. Palmesani, ancien maire de Piedicorte.

à Arracourt, Meurthe et Moselle, M. Poggionovo, juge de paix de Zicavo.

à Zicavo, M. d'Ornano, juge de paix de Ghisoni.

à Ghisoni, M. Peraldi, juge de paix d'Arracourt.

L'escadre à Ajaccio

Notre correspondant particulier nous télégraphie :

L'escadre active de la Méditerranée composée de trois divisions venant de Saint-Florent, Calvi et Ile-Rousse, est arrivée en rade ce soir à quatre heures.

Cette imposante force navale séjournera à Ajaccio jusqu'à mardi prochain.

Conseil des Ministres

Les ministres se sont réunis ce matin, à l'Elysée, sous la présidence de M. Loubet.

Tous les ministres étaient présents à l'exception de MM. Rouvier et Pelletan.

Les renseignements

Le président du conseil a soumis le sens de la circulaire qu'il doit envoyer pour régler la conduite des fonctionnaires au sujet des renseignements demandés par les autorités compétentes.

Mouvement judiciaire

Le garde des sceaux a fait signer un mouvement judiciaire assez étendu.

Le budget

Le conseil a examiné diverses questions relatives au budget.

Affaires courantes

Le Conseil s'est occupé **enfin de l'expédition des affaires courantes.**

LE NOUVEAU RAPPORTEUR du budget de la Guerre

Paris, 18 novembre.

La commission du budget de la guerre s'est réunie aujourd'hui dans ses bureaux et a nommé M. Klotz, député de la Somme, rapporteur du budget de la guerre, en remplacement de M. Berteaux.

PLAINTE contre les Officiers délateurs

Paris, 18 novembre.

M. Guyot de Villeneuve a adressé une plainte au Grand Chancelier de la Légion d'honneur contre les généraux André, Percin, Castex, les commandants Pasquier, Jacquot, Rat, Bouguero et le capitaine Baltzinger, qui ont pris part à la délation dans l'armée.

LE PARLEMENT

SÉNAT

Avant la séance

Le Sénat s'est réuni dans ses bureaux pour procéder à la nomination d'un membre de la commission du contrôle de la circulation monétaire.

A la suite d'un premier scrutin le quorum n'ayant pas été atteint au deuxième tour de scrutin a eu lieu.

Présidence de M. Fallières

La séance est ouverte à 3 heures.

M. Bérard, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la séance d'hier, qui est adopté.

Les débits de boissons

Suite de la 1re délibération sur la proposition de loi de M. Siegfried, relative à la réglementation des débits de boissons.

M. Chatelen

soutient que les progrès de l'alcoolisme ne sont pas uniquement dus à la multiplicité des débits de boisson.

L'orateur dit que la loi actuelle est une loi d'expropriation et de prescription, et que le problème de l'alcoolisme ne sera résolu que par des lois solidaristes.

M. Guerin

repond qu'aucun établissement existant actuellement ne sera fermé.

La suite de la discussion est ensuite renvoyée à mardi prochain à 2 heures.

Chambre des Députés

Présidence de M. Brisson

La séance est ouverte à 2 heures.

M. David, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la séance d'hier, qui est adopté.

Interpellation sur les Grèves de Marseille

Discussion des interpellations : 1. de M. J. Thierry sur la situation de notre marine marchande et sur les incidents qui, depuis un certain temps, troublent si profondément l'activité économique du port de Marseille ; 2. de M. Carnaud sur les abus de la discipline, l'insuffisance de la législation protectrice du travail à bord des navires de commerce, et les moyens insuffisants pour les compagnies de navigation et les armateurs qui ont amené à Marseille le désarmement des navires, au mois d'avril et au mois de mai 1904 ; 3. de M. de Mahy sur le désordre permanent qui règne à Marseille et dont l'effet, sinon le but, dévolu par la désorganisation des services postaux, tend à la ruine de ce port et à l'abaissement et la destruction de notre marine au profit des puissances étrangères nos rivales ; 4 de M. Louis Brunet, relative à la grève des compagnies subventionnées de navigation ; 5. de M. Ripert sur le mouvement des grèves en France et notamment sur les grèves actuelles de Marseille.

Discours de M. Carnaud

Le député de la 1re circonscription de Marseille développe son interpellation.

Il s'élève tout d'abord contre les abus de la discipline et constate l'insuffisance de la législation pour protéger le travail à bord.

L'orateur s'étend ensuite très longuement sur les moyens insuffisants employés par les compagnies maritimes pour amener le désarmement des navires lorsque rien ne motivait une mesure aussi grave, qui a eu de terribles conséquences pour le mouvement commercial du port de Marseille.

Il fait le procès des compagnies de navigation et des armateurs qui violent impunément le contrat de travail.

Le député de Marseille proteste contre le régime d'exception auquel sont soumis les matelots pour fautes légères.

Il demande l'égalité de traitement entre les travailleurs de la mer et les ouvriers de terre ; il s'étend sur les abus de la discipline commis à bord et montre la nécessité d'y mettre un terme.

M. Carnaud expose à la Chambre quelle a été l'attitude de la police durant les grèves.

Les actes répréhensibles aux grévistes ont été dénaturés. Par leur façon de procéder les commissaires de police et les agents ont exaspéré en maintes circonstances les malheureux ouvriers.

L'orateur en terminant démontre par tout ce qui s'est passé dernièrement à Marseille que la législation protectrice du travail à bord des navires de commerce est insuffisante.

Il conclut en demandant au gouvernement de réformer cette législation et de continuer à protéger les travailleurs qui sont dignes du plus grand intérêt.

La suite de la discussion des interpellations sur les grèves de Marseille est renvoyée à vendredi prochain.

Demande d'interpellation

M. Binder demande à interpeller le gouvernement sur les motifs qui ont déterminé M. Vallé à modifier son attitude à l'égard de certains magistrats.

Le député de la Seine demande la discussion immédiate de son interpellation.

Le renvoi de l'interpellation Binder

Sur la demande de M. Combes, l'interpellation Binder est jointe aux interpellations identiques Fayelle et Benoist.

La séance est ensuite levée et renvoyée à demain à 2 heures.

LA GUERRE RUSSO-JAPONAISE

Les journaux de Saint-Pétersbourg ont publié l'extrait d'une lettre du général Sylvestre, chef de la mission militaire française en Mandchourie, adressée au général Chevalier, commandant les troupes en Indo-Chine.

Dans cette lettre le général Sylvestre proclame le génie militaire du généralissime Kouropatkine et dit que le talent du commandant en chef des troupes russes dépasse même la grande réputation dont il jouit en Russie.

Grâce à son génie, dit le général, Kouropatkine a su, malgré la navrante infériorité numérique de ses troupes et les circonstances les plus défavorables, infliger à l'ennemi des pertes considérables, paralyser son offensive et gagner du temps, seul gage de la victoire définitive sur un ennemi aussi redoutable.

Enumérant les remarquables opérations stratégiques de Kouropatkine, le général Sylvestre ajoute que la retraite de Liao-Yang est un fait d'armes sans précédent qui restera comme une des pages les plus mémorables de l'histoire militaire mondiale.

Cette lettre, coïncidant avec le retour de l'amiral Alexeieff, est l'objet, dans les hautes sphères militaires, des plus vifs commentaires.

♣

Le « Daily Telegraph » dit qu'aussitôt après le départ des troupes actuellement mobilisées, l'empereur ordonnera la mobilisation de la 2e division de l'infanterie de la garde, comprenant les régiments de Moscou, de Pavlosky et de Finlande, ainsi que la brigade légère désignée sous le nom de Streikovy.

L'importance de cette mesure, qui a été décidée il y a quinze jours, indique combien l'empereur est résolu à continuer la lutte jusqu'au bout. Jusqu'à présent, les régiments de la garde ne participent en campagne que si le commandement général des troupes était exercé par un grand-duc ou par l'empereur lui même. Maintenant, ils vont partir parce que le général Kouropatkine a besoin d'hommes plus entraînés que les réservistes, qui ont oublié en grande partie leur instruction militaire.

La récente mobilisation ordonnée par le gouvernement russe dans les provinces polonaises couvre une étendue de 19 districts et affecte un total de plus de 100.000 hommes, dont 40.000 seulement ont été choisis pour un service actif.

30.000 hommes sont déjà partis ; les autres se concentrent près de Pétersbourg et à Radomsk.

MANDCHOURIE

Télégramme DU GÉNÉRAL SAKHAROFF

Attaque nocturne

Les Japonais attaquent le centre des positions russes. — Un combat a lieu près de la colline Poutilov. — Ils sont repoussés avec pertes.

Saint-Pétersbourg, 8 h. soir.

Le gouvernement communique le télégramme suivant du général Sakharoff, chef d'état-major des armées russes en Mandchourie, parvenu dans la soirée à Saint-Pétersbourg.

« Quartier général de Moukden, le 18 novembre, 10 h. matin.

« Le 17 au matin les troupes japonaises ont commencé à bombarder nos positions du centre.

» Nous répondîmes avec de grosses pièces de siège. Le bombardement dura une grande partie de la journée, nous causant des pertes insignifiantes.

» Dans la soirée une escalmi se produisit.

» Quelques heures plus tard, à la nuit complète, les Japonais ont exécuté un mouvement offensif.

» Nous ouvrîmes le feu contre l'ennemi qui résista durant plusieurs heures.

» Une contre offensive a été effectuée par nos troupes, les Japonais ont été repoussés avec des pertes sérieuses.

» Notre situation ne s'est pas modifiée dans ces derniers jours, toutes nos dispositions sont prises en vue d'une action générale qui est attendue.

» L'armée est bien protégée contre le froid, les troupes sont résolues et pleines de volonté. »

PORT ARTHUR

Dépêche japonaise

Bombardement toujours intensif. — Un arsenal et une poudrière détruits par l'artillerie japonaise.

Paris, 7 h. 40 soir.

Une dépêche adressée de Tokio au « Temps » le 18 novembre 8 h. du matin, annonce que la grosse artillerie japonaise effectue le bombardement des positions russes et de la ville, sans discontinuer.

Plusieurs centaines de gros obus sont lancés chaque jour sur la place.

» Hier l'artillerie japonaise a canonné un arsenal récemment découvert où se trouvaient de gros approvisionnements de munitions et une poudrière.

» Un feu très violent a été dirigé sur ces deux points. La poudrière a sauté, toutes les constructions voisines se sont écroulées.

» L'arsenal a été complètement détruit. »

00561

Avis au Commerce

Le vapeur *Gardénia* partira de Tunis à destination de Bastia le samedi 19 novembre.

Il partira de Bastia pour Nice et Marseille, le lundi 21, dans la soirée.

Pour frêt, passages et autres renseignements s'adresser :

à Tunis, à la Cie des Transports Maritimes Est-Tunisien.

à Bastia, à M. Sauveur Sisco, agent, rue du Nouveau-Port, 1 bis.

à Nice, à M. Honoré Hotté, agent.

à Marseille, à la Cie Franco-Tunisienne de Navigation, 7, rue de la République.

VENTE RÉCLAME

Dans le but de mieux faire apprécier la qualité de ses vins, la Maison Oreste Biagini, 5, Avenue Carnot, Bastia, livrera, à partir de ce jour, à titre de réclame, ses bons vins de table secs.

à 0,25 et 0,30 le litre

PETIT VIN à 0,15 le litre

Livraisons à domicile. Facilités pour le paiement. Réductions aux acheteurs de plus de 100 litres.

N. B. — La Maison livre aussi des vins choisis et de dessert en bouteilles cachetées à 0,60 c., et des vins d'Italie en flacons à 1 fr. 25 le flacon.

Huile d'olive, garantie pure, à 1 fr. le litre. Vinaigre rosé clair à 0,30.

Le matériel tel que fûts et dames-jeannes est prêté à titre gracieux.

SCIERIE MECANIQUE et Tonnellerie

Toga, Bastia

Bois de Chauffage, rendu à domicile, au prix de 6 francs les 250 k.

Sciure de Pin 1 fr. 25 le sac.

Pieux de Vigne en châtaignier sauvage. S'adresser à M. Antoine Emanuelli, Industriel.

PIANOS ET MUSIQUE

Accords et Réparations

Vente, Achat, Location, Echanges

Mandolines, Guitares

Accessoires de Musique

Marius Blanc

ex accordeur réparateur de pianos, harmoniums de la manufacture de pianos Boisselot, de Marseille,

AJACCIO, PLACE DES PALMIERS, 1,

En face l'Hôtel de Ville

En raison des nombreuses demandes qui lui sont adressées, M. Blanc ne répondra qu'aux lettres affranchies pour la réponse.

CAISSE PATERNELLE

Compagnie anonyme d'assurances sur la Vie

Fondée en 1841

Placée sous le contrôle de l'Etat

Siège social à Paris, 4, rue Méhars

Affaires souscrites depuis l'origine de la Cie :

740 Millions

Paiements faits aux assurés

329 Millions

Assurances de capitaux payables au décès de l'assuré ou à échéance s'il survit à une époque déterminée.

Assurances dotales

Rentes Viagères

Achats

de Nues-propriétés et Usufruits

(Combinaisons spéciales à la Cie)

Pour tous renseignements s'adresser à M. Louis Danesi, agent général à Bastia, 24 Paoli, 24.

LIBRAIRIE OLLAGNIER

PANORAMA DE BASTIA

sur très beau bristol, (dimensions 54/20)

Prix : 0,50 centimes

avec encadrement baguette noire filets dorés. 2,00
id. baguette dorée 2,25
id. baguette vieux chêne 2,50

Carte-lettre Album

contenant quatre magnifiques vues de Bastia.

PRIX : 0,35 CENTIMES.

N. B. — *Le port en sus.*

La Maternelle

La Maternelle n'est l'école des petits enfants de deux à sept ans.

Bella voilà un autre et des personnages nouveaux !

Il s'agit pourtant d'un véritable roman qui intéressera non seulement le grand public de l'Enseignement, mais qui passionnera tous les amis des enfants et tous les gens curieux des crises de l'amour.

Ce roman « à part » ne pouvait être traité que par un écrivain « à part. »

Le plus fragile y montre le plus grand et le plus rare qualité d'un artiste : l'âme humaine même enfant.

La Maternelle laissera aux lecteurs un attendrissement infini : l'impression la plus chère aux cœurs d'élite.

Sur le volume édité par la Librairie Universelle, 33, rue de Provence, à Paris et mis en vente chez tous les libraires au prix de 3 fr. 50, le dessinateur Steinlen a signé un attestation précieuse d'authentique réalité.

BLANCHISSAGE et Repassage

Mlle MARIE VESPERINI
rue Notre-Dame, Ajaccio

Travail soigné

AVIS

AUX CONSOMMATEURS DE GAZ

M. J. CINI, ouvrier plombier à la Cie du gaz, prévient MM. les consommateurs qu'à partir du 20 novembre il effectuera pour son compte personnel toutes sortes d'installations et de réparations concernant l'éclairage au gaz, à des prix très modérés.

Installations de baignoires et chauffe-bains à gaz.

Travail soigné et garanti.

Vente de becs incandescents, Verres, Manchons, Appareils sur commande.

Le magasin sera ouvert de 6 heures du matin à 9 heures du soir.

Place de l'Hôtel de Ville, 4.

ALAMBICS DEROY
Constructeur à la recherche sur pour Bouilleurs de Cru
DEROY Fils Aîné
11 à 17, rue de Tolbiac, PARIS

Librairie du *Petit Bastiais*

VATTELAPESCA
(P. LUCCIANA)
(Da Sàlete)

Il ne faut pas courir deux lièvres à la fois, proverbe en 1 acte. Prix 50 cent. franco 60.

Cunversetne, cummediòla in 2 atti. Prix 50 cent. franco 60.

Puesia e Prosa, cummediòla in 3 atti. Prix 50 cent. franco 60.

Sei Scinette Commiche, Prix 60 cent. franco 80.

L'Aricchiòla, cummediòla in 1 attu. Prix 50 cent. franco 60.

Da Chicchiu a Furiani, cummediòla in 1 attu. Prix 50 cent. franco 60.

Les six brochures réunies en un volume de 396 pages. 2 fr. 50, franco, 2 fr. 90

ÉCONOMIE — ÉLÉGANCE

LA MODE ILLUSTRÉE

Journal de la Famille

TRANSFORMÉ
AGRANDI
sous la Direction de Mme Alice RAYMOND
PRIX D'ABONNEMENT :
Seine, Seine-et-Oise : 2 mois, 2 fr.
Départements : 3 mois, 2 fr. 50 c.
64, rue Jacob, 64 — PARIS

Toutes les Dames ont le plus grand intérêt à se servir DES PATRONS DÉCOUPÉS DE " LA MODE ILLUSTRÉE "
AVEC LESQUELS ON PEUT FAIRE
TOUS LES VÊTEMENTS CHEZ SOI

Demander à l'Administration du Journal un NUMÉRO SPÉCIMEN de 68 pages in-8, avec gravure coloriée sur le 1er page, envoyé gratis et franco.

Le numéro se vend aussi chez tous les Libraires du Gérant, 58, rue Jacob, Paris.
On s'abonne également dans toutes les Librairies et dans tous les Bureaux de Poste.

Ne pas oublier que l'AMARO Mattei est utile pendant l'été et indispensable pendant l'hiver.

Livrets-Chaix

MM. les Voyageurs peuvent se procurer à la Librairie CHAIX, 20, rue Bergère, Paris, dans les gares et les librairies les Recueils suivants, publications officielles des chemins de fer, paraissant depuis cinquante ans, avec le concours des Compagnies :

Indicateur Chaix (paraissant toutes les semaines) avec cartes. . . . . 1 fr.
Livrets-Chaix continental (mensuel) :
1re vol., réseaux français, avec huit cartes 1 50
2e vol., services étrangers, avec carte coloriée. 3.00
Livret-Chaix spécial de chaque réseau (mensuel) avec carte 0.50
Livret-Chaix spécial des chemins de fer de la Suisse (mensuel) avec carte. 0.50
Livret-Chaix des Voyages circulaires de chaque réseau avec cartes, plans et gravures. 0.30
Celui du réseau P.-L.-M. . . 0.50
Livret de l'Algérie et de la Tunisie (mensuel) avec carte coloriée. . 0.50
Livret spécial des Environs de Paris (mensuel) avec sept cartes . . 0 40
Livret de la Banlieue avec cartes : Ouest . . . . 0.15 ; Orléans et Lyon 0.15 ; Nord. . . . 0.15 ; Est 0 15
Livret des flots de Paris (Omnibus, Tramways et Théâtres) avec plan de Paris et plans numérotés des théâtres 2 00

L'ARGUS DE LA PRESSE
Fondé en 1879
LE PLUS ANCIEN OFFICE DE COUPURES DE JOURNAUX
Lit, découpe et traduit tous les journaux du monde, en fournit les extraits sur n'importe quel sujet.
PARIS. — 14 rue Drouot. — IXe
CORRESPONDANTS de l'ARGUS : St-Pétersbourg, Londres, Berlin, Vienne, New-York, Lisbonne, Genève, Bruxelles, Constantinople, Athènes, Dublin, Buenos-Aires

LESSIVE PHÉNIX

ne se vend qu'en paquets de
1, 5 & 10 KILOGR.
500 & 250 GRAMMES
portant la Signature J. PICOT

Tout produit en sacs toile ou en vrac, c'est-à-dire non en paquets signés J. PICOT, *n'est pas* de la
LESSIVE PHÉNIX

A la Parisienne
38, Boulevard Paoli, Bastia

Corsets sur mesure, droits devant, dernière création

Mme S. BONIFACIO-GUY

se recommande par l'élégance et la perfection de sa coupe — Exécution soignée et irréprochable acquise par une longue et laborieuse pratique dans les premières maisons de Corsets de Paris.

SALON D'ESSAYAGE

VASTE ET BELLE PROPRIÉTÉ A VENDRE

Propriété d'environ 200 hectares, à cent mètres de la gare de Perzichello, située non loin de l'établissement des Bains, susceptible de toute sorte de culture, une partie est complantée en céréales, avec moulin actionné par la rivière.
vente très avantageuse et facilités de paiement.
Chasse de premier ordre. Pêche abondante. Conditions de s'adresser au bureau du journal.

Savon le Bienfaiteur
M. PÂTARIN
Fabricant-Inventeur, rue de la Gare, Bastia (Corse)

Ce produit hygiénique et bienfaisant a pour propriété d'enlever rapidement toutes sortes de taches de graisse et autres, qui peuvent détériorer les vêtements de toute nature, chapeaux et autres objets. Il a également la propriété de soulager radicalement les douleurs, les engorgements, d'adoucir les nerfs et d'entretenir la peau, de donner de la garantie contre les gerçures, crevasses et durillons aux pieds et aux mains.

Chacun peut s'en rendre compte de soi-même.

Ce savon à la portée de tout le monde se vend dans toute la France aux prix minimes de 5 10 et 15 centimes le morceau, la douzaine se vend : 0 fr. 60, 1 fr. 15 et 1 fr. 75.

Pour la Corse, la France et l'Algérie, pris par douzaine, franco contre timbres-poste ou mandat.

Les expéditions seront faites par premier courrier, adresser les demandes à M. PATARIN, fabricant, Bastia (Corse).

P. S. — Des dépositaires sont demandés, forte remise.

Le savon « Le Bienfaiteur » se compose de ce qui suit : Savon de très qualité fondu avec de la saponaire, du fiel de bœuf, du panama, de la benzine, de l'ammoniaque et autres substances sans danger.

Mode d'Emploi

Pour enlever les Taches : Frotter à sec, mettre un morceau de drap sous la tache et brosser à l'eau froide, la tache aura disparu à l'instant.

Pour les Douleurs : Faire fondre le savon à l'eau tiède, frotter fort avec de la flanelle, on est soulagé à l'instant.

Pour l'entretien de la Peau : Tremper le savon dans l'eau froide, frotter la peau et l'essuyer ensuite.

Demandez et offrez dans tous les Cafés AMARO MATTEI, *apéritif supérieur*

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Le Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques et ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER

Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ancres artificielles.

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux et Boulevard de Cardo.

MAISON L.-N. MATTEI et Cie

Produits Recommandés

La délicieuse
LIQUEUR
CÉDRATINE
digestive et rafraîchissante

L'inimitable
VIN DU CAP-CORSE
AU QUINQUINA
Apéritif tonique et fortifiant

EXIGER DES IMITATIONS

29e ANNÉE — DIMANCHE, 20 NOVEMBRE 1904 — N° 273

00562

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Petite 4e page, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75. — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (Payable d'avance)

	un an	6 mois	Trimestre
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.
Autres Départ	22 »	12 »	6 »

Union postale, un numéro Paris : 10 cent. en sus.
On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER

Fête d'aujourd'hui : Saint Félix de Valois.
Soleil : (heure nationale)
Lever, 6 h. 33 m. — Coucher, 4 h. 07 m.
Lune Pleine le 22 — Dernier quart., le 29
Fête de demain : Prés. de N. D.

19 NOVEMBRE

Songe bleu

Nous étions montés dans l'azur
Brodé par les blondes étoiles,
Dans le cœur d'un lis bleu, très pur,
Avec des papillons pour voiles.

Il pleuvait un brouillard saphir,
De turquoise était votre bouche,
En vos yeux l'on voyait courir
Un peu de l'océan farouche.

Des nuages d'un bleu lavé
Retoublaient sur nous en écharpes ;
A vos bras, vers le ciel levés,
Venaient de s'enrouler deux harpes.

Elles étaient de lapis bien bleu ;
Leurs fines cordes frémissantes
Semblaient faites d'un long cheveu
De la pâleur des eaux dormantes.

. . . . . .

Mon rêve, jouet de vieux airs :
Les arbres dansaient des rondes.
... Moi je veux de beaux songes clairs
Naerant mes prunelles profondes !

RADIVIVA

Les Curiosités de la Semaine

L'hiver sera-t-il rigoureux ? De tous côtés on se le demande vraiment, et pourtant, rien n'est plus facile à savoir. Écrit un agriculteur du Loiret à un de nos confrères. Seulement, pour cela, il faut avoir des abeilles. Ces insectes, paraît-il, ont le don de prévoir dès le commencement de l'automne, si l'hiver sera dur ou non. Si l'hiver doit être rigoureux, les abeilles ferment hermétiquement la porte de leurs ruches avec de la cire et ne laissent qu'un trou à peine perceptible. Au contraire, si l'hiver doit être doux, l'entrée reste toute grande ouverte.

Or, cette année, ajoute notre correspondant, dames abeilles ferment leurs portes. Gare donc à l'hiver.

Il y a longtemps qu'on nous parle du microbe du baiser, mais jusqu'ici il n'avait pas encore été scientifiquement étudié. Ce microbe porte le nom de *craw-craw*, et l'Université de Birmingham, qui s'est occupée du nouveau fléau, a reconnu qu'il est causé par un ver microscopique de la famille des anguillulidés, qui est très actif et se multiplie à l'infini. Il paraît que le *craw craw* sévit tout particulièrement dans la colonie du Cap et dans plusieurs districts du Transvaal.

Amoureux, méfiez-vous du *craw-craw*.

On s'égaie fort à la cour de Guillaume II, d'un incident comique qui vient de se produire à Potsdam, à l'issue du lunch donné à l'occasion de l'anniversaire du roi Edouard VII. L'empereur avait donné l'ordre à la musique militaire de jouer le *God save the King* lorsque sir Frank Lascelles, ambassadeur d'Angleterre, tournerait du palais à la gare, et de ne cesser l'air que lorsqu'il se serait notablement éloigné. Sir Frank Lascelles, qui, naturellement, ne savait rien de cet ordre, aussitôt qu'il entendit l'hymne national anglais, dit à son cocher d'arrêter et se leva dans sa voiture par honneur pour son roi. La musique, fidèle aux instructions reçues, continua de jouer l'hymne, et l'ambassadeur, par déférence pour son souverain, continua de se tenir debout dans sa voiture. Le *God save the King* fut ainsi joué plusieurs fois à nouveau.

Guillaume II finit par s'apercevoir lui-même de la plaisante méprise de son chef de musique. Il en rit beaucoup et donna l'ordre de ne sonner immédiatement l'exécution de l'hymne anglais, et sir Frank Lascelles put enfin s'éloigner.

Milan, avec juste raison, tient à son Dôme comme une jolie femme tient à ses yeux. Depuis la chute du campanile de Venise, elle tremble au moindre orage, au moindre vent, pour la solidité de ce dôme à la flèche merveilleuse. Tous les trois mois, une commission vérifie l'état du monument. Bien que cette commission l'ait déclaré bâti à merveille, en matériaux solides et sains, la ville a fait installer dans l'intérieur de la flèche, un appareil enregistreur d'une sensibilité et d'une précision extraordinaires, inventé par un professeur de l'Université de Padoue, qui y travaillait depuis deux ans. Cet appareil qu'actionne une pendule de 18 mètres de long, doit signaler la plus légère déviation, le plus infime tassement.

Les Milanais ne dorment que d'un œil, ayant l'autre sur ce pendule !

A Techen, un digne bourgeois, avant de mourir, chanta dans un phonographe. Puis, ayant réglé ses dernières volontés il fit ses adieux aux siens. Aux obsèques, la voix du défunt arriva tout à coup aux oreilles des assistants. Elle chantait le *Requiem*. Les amis du mort furent très émus de l'entendre égrener lui-même les notes du chant liturgique.

Le phonographe a été conservé. Il pourra servir encore. Et voilà comment on peut se faire enterrer économiquement.

Nous avons parlé ici de la nouvelle maladie connue sous le nom de dermatite des rayons X. Un chirurgien de Londres donne des détails sur cette affection dont les premiers symptômes se manifestent au bout des doigts. Les ongles se brisent en petits fragments et des abcès se forment à leur racine. Ensuite des plaies cancéreuses apparaissent sur le dos de la main qu'il faut souvent amputer. Il paraît qu'on peut mourir de ce mal en dix-huit mois. N'oublions de la radiographie qu'avec prudence.

L'élection de M. Roosevelt, comme tous les actes importants aux États Unis a donné lieu à un certain nombre de paris sensationnels. C'est par millions de dollars que se sont chiffrées ces gageures extraordinaires. D'autres, plus fantaisistes, avaient spécifié, comme témoignage de victoire, non plus de l'argent, mais des baisers. C'est ainsi qu'on s'égaya, dans Broadway, au spectacle d'un malheureux attelé à un brancard et voiturant son concurrent triomphant, tandis qu'une fanfare suivait en jouant des airs funèbres. Un nègre de Saint-Louis, nommé Americ Bates, avait engagé sa vie contre cent dollars sur l'élection de Roosevelt. Il devait se suicider, en se tirant dans le Mississipi si son candidat n'était pas élu. En voilà un auquel le résultat du scrutin a dû procurer un sensible plaisir !

PIPELET.

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 20 nov. à 3 h.

Salut lointain.	Doering.
La Coupe du Roi de Thulé.	Diaz.
Souvenir de Cadix.	Schwartz.
La Juive.	Halévy.
Sylvia.	Coquelin.

Le Sous-Chef de Musique, A. FOURNIER.

Petites Lettres Sentimentales à la Cousine

Etes-vous constante ? Pour moi, je le suis trop, paraît-il !

Trouvez-vous qu'on le soit jamais assez ? Quel bonheur de croire, de s'appuyer sur une solide amitié.

Rien n'est plus doux que l'attente, rien n'est meilleur que l'espoir. Ces deux oiseaux battent de l'aile ; quand donc m'apporteront-ils un mot ?

Contez moi vos impressions, vos pensées, votre vie, je vous dirai la mienne, bien obscure, bien terne, par conséquent peu intéressante, une vie de papier gris, au dehors, mais illuminée, au dedans, par le brillant rayon d'une pensée unique.

Je viens d'adresser une carte postale à une gentille correspondante ; quelle différence d'avec vous.

J'ai dû chercher mes phrases les compasser, comme il le faut toujours en pareille occurrence.

Ne me parlez pas de lettres banales ! je n'ai jamais pu m'y faire.

Aussi, m'est-ce un délicieux régal que celui de causer, librement, avec vous.

Tout finit en ce qui est créé, tout : joies et peines, larmes et sourires : constante pensée.

Cousine, les fleurs s'en vont, mais l'amitié demeure.

Le cœur est une fleur qui jamais ne se fane : respirez les émanations embaumées du parterre de mon âme. C'est la première floraison, la plus suave, la plus grisante, à vous ces parfums d'affection.

Etre nouge et vous voir de là-haut, être étoile et ne scintiller que pour vous, être fleur et n'éclore qu'en vos mains, être harmonie et ne vibrer qu'en votre cœur, être votre pensée ! Et voilà que je deviens sentimentale en plein midi, en pleine brise d'octobre.

A vous, cousine, le primeur de ce réveil joyeux. Votre délicatesse de la dernière heure m'a été au cœur, une joie, mes yeux en ont été pour leur petite perle. Un rien me peine, on presque rien d'affectueux me comble, et mon âme débordante ne peut contenir son ravissement.

Le temps est endeuillé, au tour de promener en dépit de la pluie fine qui tombe, une légère brise se lève, le ciel change ! Quelle beauté ! c'est inouï.

Là-haut, une fête se prépare : un voile bleu s'étend, frangé d'argent et d'or, les clphes dansent et leurs robes d'opale, leurs écharpes de pourpre, se dessinent sur l'azur. L'arc-en-ciel paraît, une clarté rose m'environne, je bois la lumière, l'or, le vert pâle.

La mer se plisse comme une vaste couverture de crépon à reflets verdâtres.

Les vagues ! quelle harmonieuse voix !

Mais, pardon, cousine, de cette envoyeuse tirade, soyons, s'il se peut, plus positives, et descendant sur terre, abandonnons les nuages au zéphyr qui les effleure d'une caresse, et l'écume d'argent à l'ondine bleue.

La poésie du cœur est encore la plus idéale de toutes, et le mien en déborde, connet dont les accords sont mélodieux. Harmonie ! Elle du Ciel, tu as élu domicile en moi, ton lait est d'or, les sons que tu en retires sont ineffables douceurs.

Oui, cousine, j'ai l'intuition exacte de la vie, j'y découvre beaucoup de noirceur, de fâcheté, d'hypocrisie, et cette découverte me fait aspirer, avec élan, vers un idéal plus pur, éminemment vrai, partant, j'aime le Beau sous toutes ses formes et je Nature dans ses diverses manifestations.

La vie est laide, parfois, rude est le sentier, on se heurte à chaque pas, on croit cueillir des roses, et l'on moissonne les épines, on éprouve alors le besoin de pleurer de ces larmes qui se cristallisent dans l'âme et la rendent si lourde.

Parisiens Nevarois, Meurs et Castillans ! je suis prêt à vous tenir tête à tous. Seulement, je dois te prévenir que tu ne passeras que le troisième ; je suis engagé pour les deux premières contredanses.

Doulandes tira de sa poche les cartes de ses autres adversaires et les tendit à Blondeau, qui les examina successivement.

— Louis de Rochelle, connais pas, dit celui-ci ; Paul de Jonquières ; celui-là, c'est autre chose... Je sais que mon ami Jonquières se propose de loger une balle dans une portion quelconque de ta chair, et même, s'il est de mauvaise humeur, je ne réponds pas qu'il respecte les os. Il tire bien, Jonquières ; sais-tu qu'il casse habituellement neuf pouppées sur dix ?

— Les poupées n'ont pas d'yeux, dit héroïquement le substitut, qui se contemple dans la glace de la cheminée en frongant le sourcil pour mieux apprécier la puissance fascinatrice de son regard.

(*A suivre*).

CHOCOLAT MENIER

68 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

LES AILES D'ICARE

par CHARLES DE BERNARD

XV.

UN DUEL DE CONVENANCE

Sous l'influence d'une exaltation jusqu'alors inconnue, le substitut oublia madame Picard et l'ambition pour prendre sa part des plaisirs du bal : il se dit, à la manière d'Anacréon, qu'il fallait cueillir les fleurs avant d'être cueilli soi-même ; il se mêla donc aux quadrilles en choisissant résolument les plus jolies danseuses ; il engagea de l'argent à l'écarté ; il but du punch à pleins verres, et comme ce dernier passe-temps était diamétralement contraire à ses sobres habitudes, un instant arriva où le substitut entendit une musique merveilleuse et vit balancer en cadence tous les assistants, quelques-uns l'orchestre lui-même et je donne interruption, en ce moment, si Roland ou Rodolphe étaient entrés dans la salle du bal, armés, en pied de cap. Doulandes eût été le premier à leur jeter le gant.

— Voilà ce qui s'appelle vivre, se dit-il en s'essayant lourdement sur une banquette : aujourd'hui le bal, les plaisirs, les lustres éblouissants, les jolies femmes, la musique, les coupes enivrantes, les fleurs et les diamants ; demain le duel ; les duels, veux je dire ! Une voiture qui s'arrête mystérieusement à l'entrée du bois de Boulogne... un taillis où l'on s'enfonce à petit bruit... habit bas... les lames se croisent... Vaincre ou mourir ! Oui, sur mon âme, c'est la vie. J'ai éprouvé plus d'émotions depuis deux heures que pendant les dix-huit mois de mon séjour à Dijon. Voilà ce que je rêvais. Maintenant je vois que je serai revenu de me battre : cette sensation me manquait.

Doulandes se rappela tout à coup qu'il n'avait pas fait son testament ; c'est là une formalité dont s'affranchissent les duellistes de profession, mais qu'on ne néglige jamais la veille d'une première affaire.

— Il est tard, se dit le guerroyant magistrat en regardant sa montre ; il faut partir ; je n'ai que le temps de mettre ordre à mes affaires et de dormir quelques heures.

Doulandes se leva et sortit du bal en chantonnant cavalièrement le motif de la valse que jouait l'orchestre. Il prit un fiacre à la porte et se fit conduire à son hôtel, où l'attendait une nouvelle scène.

En entrant dans sa chambre, il aperçut avec une surprise mêlée d'un certain émoi un homme couché sur son lit et en apparence profondément endormi.

— Que faites-vous là ? dit Doulandes en se remettant du trouble qu'il venait d'éprouver ; et d'une main vigoureuse il saisit un collet cet inconnu si peu cérémonieux.

Le dormeur se frotta les yeux en se mettant sur son séant, et sa figure se trouva subitement éclairée par la lumière que portait le substitut ; dans cet hôte inattendu, celui-ci reconnut alors son ami Blondeau.

— Que diantre fais-tu là ? répéta-t-il en reculant d'un pas.

— Je t'attendais, répondit Gustave d'un air calme ; si dans cette niche on trouvait le moindre voltaire on le prie mêne dîner où se poisse étendre un grand homme, j'exerce respecté ta couche ; mais comme je n'ai pas l'habitude de dormir debout, et que la position horizontale est la seule qui me paraisse supportable à trois heures du matin...

— Mais enfin que viens-tu faire ici ? interrompit le substitut. Est il possible que tu sois assez fou pour t'être trompé de logis ?

— Ivre ! je suis prêt à te prouver le contraire, si tu as la délicatesse de m'offrir à souper. C'est toi qui me sembles un peu hors de ton assiette ; il paraît que tu as fait des tiennes depuis que je t'ai quitté.

Blondeau ne se trompait pas. Vivant égarri, deux heures de sommeil lui avaient rendu le sang froid qu'était en train de perdre le substitut. En ce moment, les deux amis se rencontraient sur les frontières de l'ivresse ; mais l'un y entrait, tandis qu'en sortait l'autre.

— En deux mots, que me veux-tu ? demanda Doulandes d'un ton sec.

Blondeau leva les yeux au plafond, en ayant l'air d'interroger sa mémoire.

— M'y voilà, répondit il après avoir réfléchi un instant. Je viens te dire qu'il est indispensable que nous nous battions.

Ce troisième duel, plus imprévu que les deux autres, exaspéra l'irritation nerveuse du jeune magistrat.

— Bravo ! s'écria-t-il en posant rudement sur une table le flambeau qu'il tenait à la main ; tu en veux aussi, toi ! ça me convient. Y a-t-il encore ici quelqu'un qui ait envie de se battre ? Parlez, tandis que nous y sommes.

Une belle âme est encore ce qu'il y a de plus divinement beau, de souhaitable.

La recherche de l'âme m'a préservée de voir bien des tares. Non, cousine, nous ne saurions avoir trop d'idéal. C'est le sourire qui absorbe les pleurs dont l'existence est saturée.

Se livrer à de prosaïques occupations, tout en ayant des intentions divines, et si, dans leur accomplissement, la poésie de la pensée vient anéantir ces vulgarités nécessaires, tout se transforme, l'ennui devient délicieuse plaisir.

Il faut savoir pratiquer une trouée au milieu de l'opaque matière. Excelsior!

Le rêve est un oubli momentané, une jouissance toute intime qu'on éprouve sans pouvoir l'expliquer.

Sur la route blanche, de bons vieux courbés sous le poids écrasant de leurs fagots de bruyère, pendant que le clairon d'un petit gamin jette en ce paysage lunaire une note guerrière.

Du feu, du feu partout, dans les cheminées de toutes les habitations, les petites flammes ont des poses coquettes et des teintes idéales; qui donc décrira le charme et la poésie du feu?

Volontiers, je passerais des heures à ti sonner agréablement, à causer avec les bûches de l'âtre. Il en est de vertes qui grincent en brûlant, souffriraient-elles? Que délicieuses sont les fusées d'étincelles qu'un simple courant fait jaillir!

Je les compare volontiers à certains regards aussi chauds, aussi brillants: amour ou haine; je ne sais, car les deux ont par leur contraste quelques similitudes.

Que demain, cousine, vous apporte une heureuse journée, toute de joyeuse quiétude, que demain sous mette un cœur une tendresse pour moi.

Le marchand de sable me sollicite, j'acquiesce à sa prière et vais continuer mon rêve ébauché au clair de la lune, la physionomie qui se précisera, point n'est besoin de vous le décrire. Je vous adresse, cousine, mes feuillets de tendresses et d'impressions.

RYANE.

Bulletin Financier

Paris, le 15 Novembre 1904.

Comme on le prévoyait, la liquidation de quinzaine s'est effectuée très aisément et le mouvement de hausse a fait de nouveaux et sérieux progrès. Les fonds d'Etats s'inscrivent en nouvelle plus-value. L'Extérieure gagne encore 41 centimes : 88.41 le Turc vingt centimes à 87.65. Quant à notre Rente, elle est très bien tenue à 98.47. Les fonds russes sont recherchés. Excellente attitude des Actions de Crédit. Le Comptoir national d'Escompte consolide ses avances précédentes à 672.

Le mouvement de reprise s'accentue également sur les valeurs industrielles et de traction, à ce sujet du Rio. Les obligations Sud-Espagne 3 0/0 reviennent aux environs de 349. La New Kaffirs continue à être animée entre 23 et 24 50.

Les Chemins français sont demandés.

L'épargne ne peut manquer de faire bon accueil à la souscription des Obligations de la Compagnie de Navigation Française qui constituent un placement hypothécaire, c'est-à-dire d'une sécurité absolue et d'un rapport complet comme revenus. Vendues au pair de 400 francs, ces titres rapportent 5 0/0 nets, sont remboursables en dix ans, à 485 francs par tirage annuel. On souscrit dès à présent au siège social de la Compagnie, 74, Quai de la Rapée, à Nantes, et au Journal d'Avocat Français, rue de la Pépinière à Paris.

Les Chemins Français sont demandés.

LE VESTIAIRE DES PAUVRES

Tous les ans, à pareille époque, la conférence de Saint-Vincent de Paul fait un pressant appel aux personnes charitables de la ville pour qu'elles veuillent bien lui remettre les effets dont elles peuvent disposer en faveur des pauvres.

Le Vestiaire des pauvres, qui, à l'entrée de l'hiver, et d'un hiver qui s'annonce comme devant être très rigoureux, qui ne voudra pas contribuer à le garnir? qui ne voudra pas s'associer à une si belle œuvre?

Jésus-Christ a dit que ce que l'on ferait au plus petit d'entre ses frères, c'est à lui-même qu'on l'aurait fait. Un verre d'eau donné en son nom, ne restera pas sans récompense. Quelle récompense ne méritera donc pas celui qui aura garanti contre les rigueurs du froid, pendant toute une longue saison, le misérable qui grelotte dans sa mansarde ou celui que les nécessités de la vie appellent au dehors?

Ami lecteur, soyez de ces bienfaiteurs, et à ceux qui viendront vous tendre la main, au nom de la Conférence, donnez vos vieux effets, et si vous n'avez pas de vêtements, donnez-leur un peu d'argent. Avec de l'argent, on en achète de neufs, et on en recouvrira les membres endolories de vos frères malheureux.

Et les malheureux vous béniront et vous aurez ainsi assuré votre salut éternel.

Donnez pour être aimés du Dieu qui se fit (homme,
Donnez pour que le méchant même en s'inclinant (vous nomme,
Pour que votre foyer soit calme et fraternel;
Donnez! afin qu'un jour, à votre heure dernière,
Contre tous vos péchés vous ayez la prière
D'un mendiant puissant au ciel!

X...

Idéal Beauté

Lavée au savon du Congo,
Rafraîchie à l'eau de toilette,
Vit-on jamais astre plus beau
Que l'attrayante Mariette?

V. L., au parfumeur Vainier.

Gazette Ajaccienne

Ajaccio, le 19 novembre 1904.
(De notre correspondant particulier)

Election législative

On nous prie d'annoncer la candidature à l'élection législative d'Ajaccio, de M. Sampiero Porri, avocat et publiciste.

Nouveau Confrère

Demain, paraîtra dans notre ville un nouveau journal, la *Fronde ajaccienne*.

Cette feuille politique et littéraire sera dirigée par le subtil poète Mlle Catherine Franceschi.

Nous souhaitons à ce nouveau confrère prospérité et longue vie.

Mariage

Mardi, a été célébré le mariage de notre ami Andreani Paul, avec Mlle Marie Pandolfi.

La mariée, charmante dans sa robe blanche, a été conduite à l'autel par son oncle.

Le soir, une sauterie a fait la joie des invités qui s'en sont donnés jusqu'au lendemain matin.

Dentiste

CHIRURGIEN DENTISTE — Monsieur Beltrami, dentiste du Lycée et des Hôpitaux de Marseille, prévient sa clientèle d'Ajaccio qu'on son opérateur M. Louis Garibaldi, dentiste adjoint des Hôpitaux, recevra à l'Hôtel du Nord du 24 au 29 courant.

Le *Du Chayla*

Le *Du Chayla* croiseur de première classe, jaugeant 3.982 tonnes, commandant Lecase, est arrivé jeudi dans notre port. Ce croiseur qui compte 367 hommes d'équipage a 26 canons de gros calibre.

Il est arrivé pour préparer les manœuvres de navale de l'escadre.

Etat-Civil

Naissances: Girard Alexandre-Louis. — Martinucci Paul-François. — Filippini Claire. — Sangiardi François-Raphaël.

Décès: Giorgi César-Antoine, 17 ans. — Bonelli Hélène, couturière, 23 ans. — Pietri Jean-Baptiste, 4 mois.

Au port

Entrées du 16:

Vap. *Italia*, cap. Pitot, de Marseille, avec 52 passagers, dépêches et colis postaux. — Vap. *Progrès*, de Propriano, avec passagers et marchandises diverses.

Entrée du 17:

Vap. *Tunignano*, cap. Raolt, de Sagone, avec dépêches et marchandises diverses.

CAUSERIE DE LA SEMAINE

LE RHUMATISME

Traité par la Cure de Raisins

Il n'y a pas longtemps que l'on tient enfin le rhumatisme par sa cause; cela permettra de le traiter par le traitement.

Depuis longtemps on soupçonnait, on avait une persistance que le rhumatisme était une maladie infectieuse, une maladie à microbes. Aujourd'hui les communications du professeur Triboulet ont nettement affirmé la chose, et cela ne fait plus le doute pour personne. On se rend mieux compte pourquoi le salicylate de soude agissant, c'était par l'acide salicylique, médicament antimicrobien.

Eh bien, il n'est par son action microbicide qu'agit le salicylate, combien plus énergique, combien plus active en celle des *ferments de raisins frais de Jacquemin*. Voilà le microbicide idéal, agréable à prendre, vainqueur du mal et préventif des maladies ultérieures.

En effet, on qu'il faut au rhumatisant, c'est un aliment de destruction du microbe quand il est installé, et c'est après la destruction du sang la nécessité de lui donner un sang vigoureux d'abord et efficacement au microbe. La poison ne vit pas sur le sable; de même les microbes ne vivent pas dans certains milieux. Quand ils seront devant eux une cellule vivante, vibrante, inaccessible, ils disparaissent emportés dans cette lutte que Metchnikoff a appelé la phagocytose, où ils sont dévorés et anéantis.

Rien n'est plus juste que cela pour le rhumatisme et toutes ses manifestations (goutte, gravelle, diabète, etc., etc.). Les *ferments de Jacquemin* rendent le sang inaccessible au microbe du rhumatisme, et ils le détruisent avec une rapidité invraisemblable.

Les rhumatisants nous sauront gré de leur dire où est le remède véritablement actif et énergique de leur mal. Ils n'ont qu'à essayer; ils verront bien si leurs prévisions et leurs espérances ne sont pas dépassées par la réalité.

Docteur FONTARCE.

AUX MALADES. — On ne saurait trop engager les malades à se mettre en garde contre les produits de la pharmacopée présentés sous le nom de « ferment de raisins » et dans lesquels la levure de raisins fait souvent défaut, ou se trouve sous une forme affaiblie, dont l'efficacité est par conséquent nulle. Nous rappelons que la fabrication du vrai Ferment de raisins nécessite une installation considérable, des appareils modernes et perfectionnés que seul possède l'Institut de Recherches Scientifiques et industrielles de Malzéville (Fondation G. Jacquemin).

Pour tous les renseignements, écrire à M. Jacquemin, Institut de Recherches scientifiques, à Malzéville (Meurthe-et-Moselle), qui, sur demande, enverra gracieusement une brochure contenant la communication à l'Académie de Médecine et de nombreuses observations sur des cas particuliers.

Exposition Internationale de Bastia

Une exposition maritime et coloniale pour favoriser le développement du progrès commercial et industriel, où tous les produits seront admis, organisés par la Comité industriel et commercial d'initiative français, sous le patronage officiel de la Municipalité, aura lieu à Bastia, place Saint-Nicolas, avril, mai et juin 1905.

De splendides fêtes auront lieu au cours de cette grande manifestation commerciale.

Siège du comité: Hôtel de Ville.

CATASTROPHES

19 novembre 1551. — La cavalerie génoise descendue au fort de la Mortella, dans le golfe de Saint-Florent, marche sur ce point au lieu de se rendre, comme cela avait été décidé d'abord, au couvent de Saint-François.

Cet ordre venait de Doria, qui ayant su que les forces et les vivres de Saint Florent étaient peu nombreux voulait tenter l'attaque contre cette place.

19 novembre 1748. — La consulte nationale sur la proposition de Carlotti, déclare Alerius Matra rebelle, et le condamne à payer trente mille livres.

Il y avait longtemps que Matra était gagné par les Génois, seulement on n'avait pas de preuves de sa défection. Cette preuve, ce fut lui qui la donna en acceptant le grade de colonel du régiment corse que Charles Emmanuel roi de Sardaigne, lui avait offert à l'instigation de Gênes.

IL NE FAUT JAMAIS

désespérer de guérir les Maladies de Poitrine. De l'avis de l'Académie de médecine de Paris le seul remède véritablement souverain à employer est *La Bazilique Rasenat* qui guérit Toux, Asthme, Rhume ancien, Bronchite chronique, Catarrhe, Oppression, Laryngite. Extinction de voix, Influenza, Tuberculose, Crachements de Sang, Sueurs nocturnes, Anémie pernicieuse, Rachitisme. A sauvé des milliers de malades désespérés.

3 50 le bolis. Franco domicile 4 fr. contre mandat-poste adressé à M. RAVENET, 25, rue Vaneau, Paris.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 19 novembre

Thermomètre. — 7 heures du matin, + 8 9 à midi, 16 0 à 7 heures du soir, + 12 2 Maxima 16 2 Minima 7 5

Baromètre. — 7 heures du matin, 771 mm. à midi, 770 mm. 6 heures du soir, 771 m.

Vent. — Dans la matinée, N. E. modéré Dans l'après-midi, N. O. frais.

Etat du ciel, découvert.

Pluviomètre, à midi: 0 mm.

A Saint-Jean

Le soir, à 5 h. 1/2, aura lieu à St-Jean, la clôture des exercices judiciaires. A l'issue du sermon, une quête sera faite par Mme Berger et Mlle Tullia Villegas, au profit du Denier de Saint-Pierre. Cette quête a été prescrite par MM. les Vicaires Capitulaires du diocèse.

Nouveau confrère

Notre distingué compatriote, M. G. Villanova, pharmacien à Beausoleil, vient de fonder un journal de vulgarisation: « Le Monte-Carlo hygiène, » qui traitera de Médecine, Pharmacie, Agriculture et Art vétérinaire.

Nous souhaitons au bon succès à ce nouveau confrère.

Guérison radicale des Hernies

C'est avec plaisir que nous apprenons l'arrivée à Bastia, du savant professeur docteur Tacussel, père, de Paris, fort connu dans notre région, pour le traitement et la guérison radicale des hernies, sans bandages ni opération. Ce distingué praticien recevra à Bastia, de 26 au 29 novembre inclus, à l'Hôtel d'Europe; et à Ajaccio, du 30 novembre au 2 décembre, à l'Hôtel d'Europe.

Nous ne saurions trop engager les malades atteints de ces infirmités, de profiter de cette bonne occasion.

Almanachs

On trouve à notre librairie l'Almanach du Drapeau à 1 fr. 50 et 2 fr., l'Almanach Hachette à 4 fr., 3 fr. 50, 3 fr., 2 fr. et 1 fr. 50.

Grand four

A vendre ou à louer un grand four, à la gare. S'adresser au bureau du journal.

L'Apôtre de la Corse

La Vie Illustrée du Bienheureux Alexandre Sauli, par Dubois, avec portrait et une carte de la Corse et des pays sanctifiés par l'Evêque d'Aleria est en vente à notre librairie au prix de 1 fr. 50.

Leçons particulières

Leçons de latin et d'italien à des commençants, à domicile. S'adresser au bureau du journal.

Vente et achat

Vente et achat d'immeubles. Prêts sur première hypothèque. A vendre une propriété, quartier de Saint-Antoine. Un appartement composé de 9 pièces. S'adresser à M. Jean-Baptiste Giansily, rue de la Gare, 6.

Emulsion Gentil

L'huile de foie de morue n'est réellement efficace qu'à la condition d'être absorbée sans dégoût et digérée d'une façon parfaite.

L'Emulsion Gentil à l'huile de foie de morue pure de Norvège et aux hypophosphites et glycérophosphates de chaux et de soude, est la préparation préférée des enfants. Le goût de l'huile de foie de morue s'y trouve masqué de telle sorte qu'il est possible d'administrer ce précieux médicament aux personnes les plus difficiles et les plus délicates.

Les phosphates qu'elle contient dans la forme la plus assimilable en font un remède d'une efficacité sans pareille dans la scrofulose, le rachitisme, l'anémie, la neurasthénie et toutes les maladies débilitantes.

Prix de litre, 4 francs. — Le demi litre, 2 francs.

GENTIL, pharmacien de 1re classe, 30, boulevard Paoli, Bastia.

Au Port

Vap. *Galilia*, cap. Lelièvre, arrivé de Livourne, le 20, passagers, dépêches.

— Vap. *Cipre*, cap. Mozio, arrivé de Livourne 76 passagers, diverses.

— Vap. *Cyrnos*, cap. Orsini, arrivé de Marseille, 56 passagers, diverses.

— Voilier *Fortuna Italia*, cap. Paccinelli, arrivé de Viareggio, 1 passager, sur lest.

— Vap. *Galilia*, cap. Lelièvre, arrivé de Livourne, 50 passagers, dépêches.

— Vap. *Savona*, cap. G. Lomm, arrivé de Livourne, diverses.

Maladies des yeux

Le Docteur Alexandroff, l'oculiste bien connu en Corse, est rentré à Ajaccio. Les personnes qui désirent le consulter peuvent s'adresser rue Général Fiorella, 10, ou 2e, tous les jours de 8 à 9 et de 1 à 3 heures, ou bien à la Pharmacie Scaglioli; Ajaccio.

A louer

A louer de suite un appartement composé de 9 pièces, situé au 3e étage, de la maison Fantauzzi, 15, place Saint Nicolas.

Un magasin sis rue de l'Opéra, ancienne imprimerie Fabiani.

S'adresser à M. Pierre Zannini, bijouterie Mattei, 20, Bd Paoli.

— Bel appartement de 13 pièces sudsous du grand Café Andreani, Bd Paoli et rue Salvator Viale.

S'adresser au bureau du journal.

— Un appartement de 9 pièces, boulevard Paoli, 40, au 2e étage. S'adresser à M. Santi Hector, même maison, 3e étage.

— Propriété Lottero, complantée en vigne et arbres fruitiers, y compris maison d'habitation, à Maccbione. S'adresser à M. Suzzoni, organiste

— Propriété Lottero, complantée en vigne et arbres fruitiers, y compris maison d'habitation, à Bassanese. S'adresser à M. Suzzoni, organiste.

Avis & Communications

Syndicat des ouvriers cordonniers. — Les membres du syndicat sont prié de se réunir, dimanche 20 courant, à 1 heure de l'après-midi, dans une des salles de la Mairie. Connaissance des nouveaux statuts et payement des cotisations pour les retardataires. Prière d'être exact.

Le Secrétaire, A. POLI.

UN MONSIEUR offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont affligés d'une maladie de la peau, dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, bronchites chroniques, maladies de lapoitrine, de l'estomac et de la vessie, de rhumatismes un moyen infaillible de se guérir promptement, ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même, après avoir souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Cette offre, dont on appréciera le but humanitaire, est la conséquence d'un vœu.

Ecrire par lettre ou carte postale à M. VINCENT, 8, place Victor Hugo, Grenoble, qui répondra gratis et franco par courrier et enverra les indications demandées.

Avis au Commerce

Le vapeur *Gardénia* des Transports Maritimes Est-Tunisien sort sous charge Marseille le jeudi 24 il partira de ce port directe nent pour Bastia, le vendredi 25 courant.

Il repartira de Bastia pour Tunis le samedi 26 au soir.

Pour frêt, passage et autres renseignements s'adresser:

à Tunis, à la Cie des Transports Maritimes Est-Tunisien.

à Bastia, à M. Sauveur Sisco, agent, rue du Nouveau-Port, 1 bis.

à Nice, à M. Honoré Hottié, agent.

à Marseille, à la Cie Franco-Tunisienne de Navigation, 7, rue de la République.

PIANOS ET MUSIQUE

Accords et Réparations

Vente, Achat, Location, Echange

Mandolines, Guitares

Accessoires de Musique

Marius Blanc

ex accordeur réparateur de pianos harmoniums de la manufacture de pianos Boisselot, de Marseille,

AJACCIO, PLACE DES PALMIERS, 1.

En face l'Hôtel de Ville

En raison des nombreuses demandes qui lui sont adressées, M. BLANC ne répondra qu'aux lettres affranchies pour la réponse.

Dépêches Service Télégraphique Spécial de Nuit

Nouvelles Militaires

M. Cadier, capitaine à l'état-major particulier du génie à Besançon, est désigné pour Bastia.

M. Vacher, adjudant au 115e, stagiaire à l'état-major du gouvernement de la Corse, est promu officier d'administration de 3e classe et maintenu à Bastia

UN ORDRE DU JOUR

adressé à l'armée

par M. Berteaux

Ministre de la Guerre

Paris, 19 novembre.

M. Berteaux, ministre de la guerre a adressé à l'armée, l'ordre du jour suivant:

« Je compte pour remplir mes devoirs sur ma vive affection pour l'armée et ses chefs et sur mon ardent attachement à la République.

» Les officiers, sous officiers et soldats sont assurés de ma sollicitude et de toute ma bienveillance.

» Mes décisions à leur égard seront toujours dictées par la justice et l'équité.

» Je désire voir régner dans tous les degrés de la hiérarchie militaire, les sentiments d'une affectueuse camaraderie, une confiance mutuelle, un esprit de tolérance et de solidarité indispensable dès le temps de paix à ceux appelés à l'heure du danger à un commun effort et à un même sacrifice.

» Vous m'aiderez à obtenir ce résultat et à assurer dans tout le personnel sous vos ordres, le respect absolu de la loi et le dévouement complet aux institutions républicaines. »

Interpellations

Lasies et Lannes de Montebello

sur l'affaire Cuignet

Paris, 19 novembre.

M. Berteaux, ministre de la guerre, a donné l'ordre de communiquer, au commandant Cuignet, une copie des rapports établis par les médecins légistes qui ont procédé à l'examen de son état mental.

A la suite de cette décision, MM. Lasies et Lannes de Montebello ont retiré leur demande d'interpellation relative à l'affaire Cuignet.

Les intentions de M. Combes

pour consolider

LE MINISTÈRE

Paris, 19 novembre.

La Liberté prétend que pour consolider le ministère assez sérieusement ébranlé, M. Combes songe à imaginer un nouveau complot de réactionnaires contre la République, afin de traduire devant la Haute-Cour, un certain nombre de nationalistes, de royalistes et de bonapartistes.

Il se débarrasserait ainsi de plusieurs personnalités de l'opposition qui le gênent.

Interview de M. Berteaux

Ses projets sur l'avancement des Officiers

Paris, 19 novembre.

Un des rédacteurs du *Matin* a été reçu par le Ministre de la guerre, et lui a demandé quelles comptait faire pour le tableau d'avancement des officiers.

M. Berteaux lui a déclaré qu'il abandonnait le système de son prédécesseur. L'avancement des officiers aura lieu sur les notes données par les chefs hiérarchiques portées à la connaissance de tous. Il tiendra compte dans la mesure du possible de l'âge des candidats. Il veut que les officiers aient confiance.

Il a ajouté que les officiers doivent avoir une attitude correcte à l'égard de la République, mais la République leur doit l'impartialité. Quand il devra punir, il entendra toujours la défense des présumés coupables.

LE PARLEMENT

Chambre des Députés

Présidence de M. BRISSON

La séance est ouverte à 2 heures.

M. Lamaine, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la séance d'hier, qui est adopté.

LE BUDGET

Suite de la discussion du projet de loi portant fixation du budget général de l'exercice 1905.

Budget de l'Intérieur

La discussion s'ouvre sur le budget du ministère de l'intérieur.

M. Lemire

M. l'abbé Lemire demande la création d'un ministère du travail avec une direction de la mutualité.

M. Combes

répond que la création d'un ministère du travail dépend du parlement.

La discussion générale est close.

Le vote des articles

On passe à la discussion des articles.

Les cinq premiers articles sont adoptés sans modifications.

M. Senac

Sur l'article 6, M. Senac demande la suppression des préfets des départements et propose de changer l'organisation actuelle en plaçant dans chaque arrondissement, un préfet qui communiquerait directement avec le ministre de l'intérieur.

M. Senac s'étend longuement sur sa proposition, puis après un interminable discours, il renonce à son amendement.

M. Gauthier de Clagny

demande quels sont les droits et les devoirs des fonctionnaires administratifs au sujet des renseignements qui leur sont demandés.

Il proteste contre les notes secrètes et demande à M. Combes de faire connaître son avis sur ce point.

M. Combes

déclare que le gouvernement est obligé de consulter tous les fonctionnaires lorsque les maires sont réactionnaires.

« Nous avons, dit-il, des délégués administratifs mais nous sommes obligés toutefois de communiquer avec eux par l'intermédiaire des préfets.

« La prochaine circulaire du ministère de l'intérieur précisera nos intentions à ce sujet. »

M. Gauthier de Clagny

reprend son discours et blâme les délégués administratifs que personne ne connaît.

Il signale certains préfets qui correspondaient avec le Grand Orient de France et prétend que certains renseignements ont été demandés aux instituteurs.

L'orateur demande une réduction de 100 francs à titre d'indication sur l'article 6, chapitre concernant le service des renseignements.

M. Combes

blâme les préfets qui commettent les indiscrétions dont parle M. Gauthier de Clagny et ajoute qu'il ne demandera jamais de renseignements aux instituteurs.

M. Gauthier de Clagny

En présence des déclarations de M. le Président du conseil, M. Gauthier de Clagny retire son amendement.

La suppression des sous-préfectures

M. Combes demande à la Chambre l'ajournement du débat sur la suppression des sous-préfectures.

L'ajournement est accordé.

Après un échange de vues entre plusieurs orateurs, les articles 7 à 15 sont adoptés sans modifications

Subvention aux Sociétés de Secours Mutuels

Après une discussion assez vive, l'article 15 relatif à la subvention accordée par le gouvernement aux sociétés de secours mutuels est adopté avec une augmentation de 800,000 francs.

Les articles 16 et 17 sont adoptés sans modifications.

La séance est ensuite levée et renvoyée à lundi à 2 heures.

LA GUERRE RUSSO-JAPONAISE

PORT ARTHUR

LE BLOCUS

La course du « Raztoropny » démontre jusqu'à l'évidence que le blocus de Port-Arthur du côté de la mer est peu efficace, ou du moins que ce blocus éprouve par l'effet des bourrasques d'hiver des suspensions momentanées, dont les navires russes ou neutres profitent pour entrer ou sortir.

L'objet de l'expédition était sans aucun doute de rétablir la communication entre le général Stœssel et Pétersbourg; on savait cette communication rompue, depuis que les appareils de télégraphie sans fil établis sur le Lao-Ti-Chan avaient été brisés par le bombardement.

L'urgence de maintenir une liaison et un échange de vues entre le commandement de la défense et le gouvernement russe justifie pleinement le sacrifice d'un navire d'importance secondaire comme le « Raztorepny; » le sacrifice est d'autant plus léger que l'escadre russe ou ses débris sont pour longtemps inactifs et même encombrants à Port-Arthur.

Nul doute, d'ailleurs, que la résolution d'offrir le « Razloropny » en holocauste n'ait été délibérée en toute connaissance de cause, car le fait de porter des dépêches ne lui donnait pas le droit de se réfugier dans un port neutre; au contraire, cet acte constituait une violation de neutralité.

Dépêche anglaise

La Résistance

La place a besoin d'être ravitaillée. — Le général Stœssel pourra tenir jusqu'à l'arrivée de la flotte de la Baltique.

Londres, 6 heures soir.

Le correspondant du *Daily Mail* à Saint-Pétersbourg, télégraphie:

« Contrairement à ce que l'on a dit, les vivres et les munitions manqueraient à Port-Arthur.

» Le général Stœssel annonce dans un dernier rapport, qu'il pourra tenir jusqu'à l'arrivée de la flotte de la Baltique sur le théâtre de la guerre, si l'on parvient à ravitailler la place en munitions et en vivres.

» Il déclare que les forces de la garnison sont suffisantes pour la défense des ouvrages qui restent en la possession des Russes.

» Le général dit que les principaux forts sont encore intacts.

» Ils constituent une ligne de défense beaucoup plus forte que tout ce qui a été conquis par les assiégeants jusqu'à ce jour, et capable d'arrêter encore longtemps, les efforts des troupes japonaises. »

00563

MANDCHOURIE

Télégramme DU GÉNÉRAL SAKHAROFF

LES COMBATS DU 17

Les Russes attaquent l'ennemi. — Ils le délogent de trois villages. — Vive résistance des Japonais.

Saint-Pétersbourg, 6 h. 30 soir.

Le gouvernement communique le télégramme suivant du général, chef d'état-major, Sakharoff, parvenu à Saint Pétersbourg dans la soirée:

« Quartier général de Moukden, le 19 novembre 10 h. matin.

» Dans la matinée du 17, des détachements russes assez importants se sont portés contre l'ennemi.

» Les Japonais occupaient les villages de Moury, Khai et Tha Hi-Hyazzy qui ont été occupés par nous.

« La résistance des troupes japonaises a été vive.

« SAKHAROFF. »

LA JOURNÉE DU 18

CANONNADE

sur tout le front de bataille

Saint-Pétersbourg, 7 h. soir.

Le *Rouss* publie le télégramme suivant de son correspondant à Moukden, transmis le 19 novembre, 10 h. 30 matin:

« Dans la journée d'hier, des combats d'artillerie ont eu lieu sur tout le front de bataille.

» C'est avec de gros engins de siège et des mortiers de gros calibre que les armées belligérantes canonnent leurs positions respectives.

» Mais les ouvrages défensifs sont tellement importants et bien disposés de part et d'autre, que les obus ne causent que des pertes insignifiantes.

» Le feu de l'artillerie s'est prolongé par intermittence durant toute la journée.

» Dans la soirée, la canonnade s'est développée sur toute la ligne avec une force extraordinaire.

Les Russes vont prendre l'offensive

Paris, 7 h. 20 soir.

Le correspondant de l'*Echo de Paris* à Saint-Pétersbourg télégraphie:

« Dans ces derniers temps des renforts considérables sont parvenus à Moukden.

« On annonce dans certains milieux officiels que le général Kouropatkine dont l'armée est suffisamment renforcée, va prendre l'offensive incessamment. »

DIGESTINE

du Docteur St-Aubin

Dépositaires: La Digestine, très agréable à prendre est composée de substances, toutes d'origine végétale, qui, aidant toute les fonctions nécessaires à une bonne digestion et accomplissant, chacune, la part spécialement recommandée à son pouvoir digestif, en arrive à compléter et combiner, d'une façon parfaite, les éléments nécessaires à notre nutrition et à notre entretien. Elle réalise ainsi un véritable et complet digestif et constitue un excellent remède contre les maux d'estomac. — Elle guérit: Aigreurs, Vomissements, Nausées, Migraines, Maux de tête, Mauvaise haleine, Constipation, Hémorroïdes, Glaires, Vers, Coliques, Diarrhées, Dyssenterie, Manque d'appétit, Faiblesse de l'estomac, Digestions pénibles, Indigestions, Gastrites, Gastralgies, Entérites, Dyspepsies, Pituites, Renvois, Pesanteurs, Ballonnements, Crampes, Spasmes, Douleurs, Inflammations, Obstructions, Foie, Rate, Reins, Vessie, Ventre, Intestins, Estomac, Bile, Sang, Nerfs, Peau, Boutons, Dartres, Eczémas, Démangeaisons, Rougeurs, Impuretés du sang, Epuisements, Anémie, Chlorose, Pâles couleurs, Jaunisse, Hypocondrie, Mélancolie, Vertiges, Migraines, Névralgies, Insomnies, Cauchemars, Rhumatismes, Goutte, Sciatique, Lumbago, Hydropisie, Gravelle, Diabète, Albuminurie, Coloration des urines, Pertes blanches, Ecoulements, Suites de couches, Suites de maladies, Convalescences, Epuisements, Affaiblissements, Vieillesse, Manque de force, Manque de vigueur, Manque de vitalité, Manque d'énergie, Manque de tonicité, Manque de fraîcheur, Manque de jeunesse, Manque de beauté, Manque de santé, Manque de bonheur, Manque de vie.

Prix du flacon: 3 fr. 50 (0,10 centimes par repas). Par la poste contre mandat de 3 fr. 85.

Le Gérant: P. BOURDON.

Imprimerie de l'Administration Fabiani, 4bis, Boulevard Magenta, Paris (Xe)

Bourse de Paris

	15 nov.	—	19 nov.
Rente 3 0/0 ancien	98.50	—	98.55
— 3 v. 0/0 amortis.	98.15	—	98.45

*** corrigé.

Agence Maritime

de Transports à prix réduits

pour toutes Destinations

Formalités de douane. Avances sur marchandises. Billets de passage pour l'Amérique.

Agent du vapeur *Ville de Cannes* faisant un service régulier entre Bastia, Marseille et Cette.

A. Padovani, rue du Cap, Bastia.

SCIERIE MÉCANIQUE et Tonnellerie

Minelli, Bastia

SPÉCIALITÉ DE CAISSES d'emballage de tous modèles.

Fabrication et vente de Fûts et Cuves de toutes contenances en châtaignier sauvage, pitchpin, chêne et hêtre.

Réparations de futailles à Minelli et à domicile.

VENTE

Pieux de Vigne, échalas, bois de chauffage, sciure de pin.

S'adresser à M. EMANUELLI ANTOINE, Industriel.

P. S. — Le bois de chauffage sera rendu devant la maison de l'acheteur au prix de 4 francs les 250 k.

PÉTROLE

La Cie Générale des Pétroles pour l'Eclairage et l'Industrie, afin de faciliter la vente de ses produits, a désigné comme ses agents-dépositaires pour toute la Corse:

MM. L.-N. Mattei et Cie, Bastia.
Succursale id. Ajaccio.
id. id. Corte.
Sous-agent: M. F. Paccinelli, Calvi.
id. M. T. Mattei, Propriano.
id. M. Léon Rossi, Ile Rousse.

Produits vendus:

Pétrole raffiné d'Amérique en caisses de 2 bidons de 18 l. 1/4 ou 36 litres 1/2 marque « Le Lion ». Cette nouvelle marque que vient de créer la Cie des Pétroles est supérieure à toutes celles connues à ce jour: ce pétrole produit un éclairage de toute beauté et ne dégage aucun atôme de fumée. C'est dire que cette marque sera vite appréciée et demandée de préférence à toute autre.

Pétrole en fûts for de 50 litres.

Pétrole de luxe « Photolion », en bidons de 5 litres.

Naphtacycle pour automobiles en fûts for de 50 litres et en bidons de 5 litres.

Envoi de prix courant.

Grand Entrepôt de Vins

Garantis naturels à l'analyse

ORESTE BIAGINI

Bastia, 5, Avenue Cernet, 5, Bastia

Maison de confiance

Par suite des importants achats de récolte, provenant des meilleurs propriétaires de Vescovato, Aleria, Tallone, Aleria et Ghisonaccia, qu'il vient de faire, et désirant en de favoriser le plus possible la classe ouvrière, la maison Oreste Biagini livrera, à partir de ce jour, ses vins aux conditions suivantes:

VINS VIEUX

Rouge de table, bonne qualité, 0,30 le litre.
Blanc et Rouge, premier choix, 0,35 et 0,40 le litre.
Blanc et Rouge, en bouteilles cachetées, 0,60 verre à rendre.
Rouge d'Italie, en flacon de 2 litres 1/4, 1 fr. 25, verre à rendre.

VINS NOUVEAUX

Rouge, absolument pur et sain, 0,30 et 0,35 le litre.

PETIT VIN à 3 sous le litre.

VINAIGRE, Rosé clair, 0,30 le litre.

HUILE D'OLIVE garantie pure, 1 fr. le litre.

Livraison à domicile.

D'importantes réductions seront faites aux acheteurs de gros et demi-gros.

Facilités pour le paiement.

A la Parisienne

38, Boulevard Paoli, Bastia

Corsets sur mesure, droits devant, dernière création

Mme S. BONIFACIO-GUY

se recommande par l'élégance et la perfection de sa coupe. — Exécution soignée et irréprochable acquise par une longue et laborieuse pratique dans les premières maisons de Corsets de Paris.

SALON D'ESSAYAGE

VASTE ET BELLE PROPRIÉTÉ A VENDRE

Propriété d'environ 200 hectares, à cent mètres de la gare de Puzzichello, située non loin de l'établissement des Bains, susceptible de toute sorte de culture, une partie est complantée en céréales, avec moulin actionné par la rivière.

vente très avantageuses et facilités de paiement.

Chasse de premier ordre. Pêche abondante. Conditions de S'adresser au bureau du journal.

LE PHÉNIX

COMPAGNIE D'ASSURANCES FRANÇAISE SUR LA VIE ET L'INCENDIE

Fondée en 1819

Fonds réalisés : 200 millions
Valeurs assurées encours : 800 millions

S'adresser à M. GIORDANI, notaire de la Compagnie Le Phénix, à Bastia, 17, Bd Paoli.

CADEAU

ANCIEN CABINET PRADÈNE
PIERRE SABATÉ

Chirurgien-Dentiste du Lycée

SUCCESSEUR

DENTS & DENTIERS (Systèmes perfectionnés)

OBTURATION

& EXTRACTION DES DENTS sans douleur

Bd Paoli, 15, au 1er

Maison Benedetti

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à sa gérance ne garde contre certains charlatans ambulants — se disant chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient, aux meilleurs conditions à la santé pour la fabrication de dents artificielles.

HOTEL D'EUROPE

ADÉLAIDE COLOMBANI

Bastia — 3 et 5, rue de l'Opéra — Bastia

Cet Hôtel se recommande par sa belle situation, au centre de la ville, à proximité des principaux établissements.

Il possède, en outre, un superbe jardin éclairé à l'acétylène, où les clients peuvent prendre leur repas pendant l'été.

Banquets — Noces — Festins

Réunion à des prix modérés

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et La Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en Provenant. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER

Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, T et de fer, Ronces artificielles

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux et Boulevard de Cardo

LIBRAIRIE OLLAGNIER

PANORAMA DE BASTIA

sur très beau bristol, (dimensions 54/20)

Prix : 0,50 centimes

avec encadrement baguette noire filets dorés 2,00
id. baguette dorée 2,25
id. baguette vieux chêne 2,50

Carte-lettre Album

contenant quatre magnifiques vues de Bastia.

PRIX : 0,35 CENTIMES.

N. B. — *Le port en sus.*

DÉCOUVERTE AMÉRICAINE

"LE RÊVE"

BLANCHISSAGE et Repassage

Mlle MARIE VESPERINI

rue Notre-Dame, 9, Bastia

Travail soigné

AVIS AUX CONSOMMATEURS DE GAZ

M. J. CINI, ouvrier plombier à la Cie du gaz, prévient MM. les consommateurs qu'à partir du 20 novembre il effectuera pour son compte personnel toutes sortes d'installations et de réparations concernant l'éclairage au gaz, à des prix très modérés.

Installations de baignoires et chauffe bains à gaz.

Travail soigné et garanti.

Vente de becs incandescents, Verres, Manchons, Appareils sur commande.

Le magasin sera ouvert de 6 heures du matin à 9 heures du soir.

Place de l'Hôtel de Ville, 4.

Atelier de dorure

SAUVEUR MAGGIOTTI, Doreur

Rue des Terrasses, Bastia

Travaux et réparations d'objets d'Eglise

Chandeliers, Reliquaires, Trônes, Crucifix, Statues, Croix, etc., etc.

Ces travaux sont exécutés avec soin et à des prix modérés.

Exécution de travaux de dorure dans les églises, ainsi que dans les appartements.

LIBRAIRIE OLLAGNIER

ENCRIERS

à fermeture automatique étanche

Système Colombani



Encriers classiques. — Encriers portatifs. — Encriers administratifs. — Encriers de fantaisie. — Encriers réclames.

BAR SOAVI

BIÈRE GRUBER

Le bock 20 c.
Le ballon 25 c.
Le demi 40 c.
Le *Sérieux* 50 c.

BONNE OCCASION

A vendre : Calèches, Victoria, Cabriolet et Charrettes ; Futailles pour vin neuves et usagées, toutes contenances, à des prix très avantageux.

S'adresser au concierge de Toga.

65 ANNÉES DE SUCCÈS

Alcool de Menthe de

RICQLÈS

SEUL VÉRITABLE ALCOOL DE MENTHE

CALME la SOIF et ASSAINIT l'EAU

GUÉRIT les MAUX de CŒUR, de TÊTE d'ESTOMAC, les INDIGESTIONS la CHOLÉRINE

RECOMMANDÉ pour les DENTS et la TOILETTE

PRÉSERVATIF contre les ÉPIDÉMIES

EXIGER du RICQLÈS

HORS CONCOURS, PARIS 1900

CHOCOLAT MENIER

Librairie du *Petit Bastiais*

VATTELAPESCA

(P. LUCCIANA)

(2e Série)

Il ne faut pas courir des lièvres à la fois, proverbe en acte. Prix 50 cent. franco 60.

Cunversazione, commedièla in atti. Prix 50 cent. franco 60.

Puesia e Prosa, commedièla in 3 atti. Prix 50 cent. franco 60.

Sei Scinette Commiche, 6 60 cent. franco 80.

L'Arricchiòla, commedièla in atti. Prix 50 cent. franco 60.

Da Chicchiu a Furiani, commedièla in 1 attu. Prix 50 franco 60.

Les six brochures réunies en un volume de 396 pages, 2 fr. 50, franco, 2 fr. 9

Les Illustrations de la Cor

PAR NOVELLINI

La Corse au XVIIIe siècle, Allégories (Salon de 1870).

Sur papier de Chine, format 80×57 . . . 6
Sur papier blanc. — — 5

HOMMES CÉLÈBRES

Sambucuccio d'Alando (Salon de 1871.
Sampiero Corso.
Pascal Paoli.
Napoléon Bonaparte.

Sur papier de Chine, format 40×30. Chaque. 2

5me Dévote, Patronne de la Corse (Salon de 1879).

Sur papier de Chine, format 65×50 . . . 5
Sur papier Chine, format 40×30 (Dédicée). 2

EN VENTE :

A *AJACCIO*, chez l'auteur et chez M. PERETTI, Libraire.

BASTIA, chez M. OLLAGNIER, Libraire

Ne pas oublier que l'Ami Mattei est utile pendant l'été indispensable pendant l'hiver.

D'un fidèle Défenseur fervent,
MATTHIEU OLLAGNIER.

23e ANNÉE — LUNDI, 21, et MARDI, 22 NOVEMBRE 1904 — N° 274

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 5, Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Petite divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.50 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (Payable d'avance)

Corse . . . . . 20 fr. 10 fr. 5 fr.
Autres Départ. 22 » 11 » 6 »

Union postale, et autres Pays : le port en sus.

On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHÈQUE BASTIA

LE CALENDRIER

Fête d'aujourd'hui : Sainte Cécile.
Soleil (heure solaire)
Lever 6 h. 33 m. Coucher 4 09
Pleine 22 Dernier . . . 29
Fêtes demain : Sainte Félicité.

21 NOVEMBRE

Une action peu connue du superphosphate

Dans la région méridionale, le superphosphate de chaux est l'engrais pourvoyeur d'acide phosphorique immédiatement actif, se disséminant et se diffusant rapidement dans la couche arable, sous l'influence des pluies, auquel les agriculteurs donnent avec raison la préférence.

Jusqu'à ces dernières années, on a cru que cet engrais phosphaté ne devait pas être appliqué dans les terrains de formation granitique, c'est-à-dire phosphorique, et qu'il fallait réserver à ces sols les scories. Or, rien n'est plus anormal que cette opinion.

Si nous comparons, en effet, la composition de ces deux engrais phosphatés, nous trouvons dans les scories un phosphate quadribasique, de l'acide de chaux insoluble, se rapprochant agricole de la chaux vive dans la proportion de 12 à 18 0/0 de poids total. Dans le superphosphate, le phosphate est à l'état monocalcique, en très grande partie ; en outre, il y a de la chaux sous forme de sulfate de chaux (plâtre), dans la proportion de 30 à 40 0/0.

Dans l'un comme dans l'autre il y a, on le voit, de l'acide phosphorique (phosphate) et de la chaux, mais dans le superphosphate l'élément fertilisant est plus vite remis à la plante dans notre région, et en outre la chaux, en plus grande quantité que dans les scories, est sous une forme, dont l'action sur les prairies (luzerne, trèfle, etc.), la vigne et autres cultures, est reconnue très utile et ne consomme pas la matière organique (humus) du sol, aussi rapidement que la chaux des scories.

Donc, le superphosphate peut non seulement être appliqué dans les terrains calcaires et argilo-calcaires, mais encore dans les terrains de formation granitique (argilo-siliceux, silico-argileux).

Mais outre l'apport au sol d'acide phosphorique soluble et de chaux, le superphosphate, par le phosphate monocalcique et le plâtre (sulfate de chaux) qu'il contient, exerce une action dissolvante sur la potasse insoluble du sol, c'est-à-dire qu'il libère, dans des proportions déterminées, la potasse insoluble du sol et la met à la disposition des plantes. C'est, du moins, ce qui ressort des études faites en 1899 par M. Dusserre, chef de chimie agricole de Lausanne, et d'une note récente à la Société Nationale d'agriculture de M. Dumont, professeur de chimie agricole à l'école d'agriculture de Grignon.

M. Dusserre et M. Dumont ont recherché à quel degré et dans quelle mesure l'apport d'un engrais ou d'un amendement pouvait mobiliser la potasse qui est dans le sol à l'état insoluble et qui est abandonné peu à peu par les combinaisons complexes, sous l'influence de l'eau chargée d'acide carbonique, de bicarbonate de chaux ou de plâtre.

Le premier a opéré sur une terre des alluvions du Rhône, faisant partie de l'Ecole d'agriculture d'Ecône (Valais), contenant 25.7 0/0 de potasse totale, dont 1.8 0/0 à peine de soluble et 97.8 0/0 de carbonate de chaux. Le second a entrepris ses expériences sur un sol granitique de la Creuse, complètement découvru de calcaire.

Voici, pour les diverses substances expérimentées, les quantités de potasse cédées par 1 kilogr. de terre :

	D'après M. Dusserre	D'après M. Dumont
Chaux vive	traces	0.340
Sulfate de soude	—	néant
Nitrate de soude	—	—
Eau distillée pure	0.170	0.270
Scories	0.187	—
Carbonate de chaux	—	0.430
Nitrate de chaux	—	0.630
Superphosphate	0.680	0.760
Plâtre	0.217	0.310
Sulfate d'ammoniaque	0.225	—
Chlorure de calcium	—	0.720

Comme on le voit, le plâtre, le sulfate d'ammoniaque et la chaux vive des scories ont une action marquée sur la dissolution de la potasse du sol, mais cette action est beaucoup plus forte avec le superphosphate qui mobilise 0.760 à 0.800 de potasse, alors que la chaux vive et les scories n'en mobilisent que 0,187 à 340.

Le sulfate monocalcique du superphosphate met donc en liberté, et par suite à la disposition des plantes, beaucoup plus de potasse que tous les autres engrais et amendements expérimentés. Et, avec le plâtre que cet engrais renferme, il n'est pas étonnant que même dans les terrains pauvres en chaux, ainsi que M. Dumont l'a constaté expérimentalement, le superphosphate soit le plus puissant auxiliaire de la culture à grand rendement, et par suite y trouve une application utile, qu'on ne paraissait pas jusqu'ici lui reconnaître.

Voilà pourquoi, bien que le prix de l'acide phosphorique du superphosphate soit plus élevé que celui des autres engrais phosphatés, les agriculteurs de notre région ont recours à lui pour fumer aussi bien les céréales, les prairies, la vigne que les légumes, en connaissance, bien entendu, d'engrais potassiques et azotés (nitrate de soude, sulfate d'ammoniaque, fumier, tourteaux, guano, etc.), et ils s'en trouvent bien. Les expériences que nous avons relatées tout récemment dans ce journal en font foi.

J.-B. CASTELLI.

DÉLIBÉRATIONS ANCIENNES

21 novembre 1791. — A propos de la réunion du Comtat d'Avignon à la France, l'abbé Charrier fait la proposition suivante : « Le duc de Parme possède, disait-il le Plaisantin. On pourrait engager ce prince à le céder au Pape, et céder au duc de Parme en dédommagement la Corse avec le titre de Roi si les Corses voulaient se prêter à cette arrangement sous la protection de la France qui n'oublierait jamais cette marque éclatante de leur patriotisme et ne les dépouillerait d'aucun des privilèges de citoyens français. »

Cette proposition n'eût aucun succès. Même « les murmures très significatifs, dit le conseiller Arrighi dans son Commentaires du Code Corse, qui s'élevèrent de tous côtés de l'Assemblée, vengèrent suffisamment la Corse de l'injure d'une pareille proposition. Pour en faire ressortir davantage le côté risible, il suffit d'observer que dans le projet de l'abbé Charrier, les Corses devaient être tout à la fois les sujets du duc de Parme et citoyens français. Pendant qu'il décernait le titre de Roi au duc de Parme, il élevait l'île au rang d'un royaume. »

22 novembre 1882. — M. le Ministre des travaux publics prononce la suppression du service spécial des chemins de fer de la Corse, et confie la direction des travaux de notre réseau de voies ferrées à M. Margurit, ingénieur en chef du service ordinaire des ponts et chaussées.

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 22 nov. à 5 h.

Bastia Marche,	Mattei.
Symphonie Héroïque,	Verdi.
Valse du Barbier,	Vimranno.
Werther,	Massenet.
Pavane Conti,	Vasseur.

Le Sous-Chef de Musique, A. FORNARIS.

ZONZA

On trouve dans l'arrondissement de Sartene, un village pareil, une semblable commune !... Voilà un tour de langue qui vole de bouche en bouche parmi les Zonzais. Si, par ces paroles, vous les jugez, comme quelques-uns, vaniteux, je ne vois pas, moi, dans un tel langage, un excès de vaine gloire.

Voyez vous même.

Situé sur une pente du versant occidental, en deçà des fourches « cardines » de Bavella, et non loin de l'Incudine, Zonza, vu de loin, a l'aspect d'une vivante enluminure, d'un séjour favorable aux convalescents.

De la monotonie fuyante d'un rocher qui l'empoigne ou des conifères qui l'emmaillent, de la sculpture ogivale de son riche clocher, ou de la forme d'un losange qui l'enserre, du palais nouveau style de M. le Maire ou de la superbe villa Mary, je ne sais ce qui lui donne cet air de rient accès et de paisible salubrité. Peut-être, c'est tout cela.

Traversé par des routes dont les rubans serpentent jusqu'à Aullène par Quenza, par Bavella jusqu'à Solenzara, par Levie jusqu'à Propriano, et jusqu'à Portovecchio par l'Ospedale, il occupe une exploitation des coupes que la municipalité, de connivence avec les autorités compétentes, offre aux adjudicataires les plus hasardeux. Les mille et un mètres cubes de bois rond, scié ou équarri, exportés en son, en nombreux nombreux quintaux de charbon et de tan, vous font connaître, confusément peut-être, mais assez, et les bénéfices réalisés par les pionniers du travail et de l'industrie et l'importance de ce milieu habité ; ne dites donc pas, lecteur, que le Zonzais est vantard. Pour vous procurer plus facilement le plaisir de le penser un jour, et tendre qu'une si riche commune voie bordée d'arbres, la meilleure des quatre routes qui le relèvent, celle, je crois, qui mène à l'Ospedale et la traverse de droite à gauche, et qu'un saule pleureur verdoye près de la fontaine à l'ombre des lauriers souffrants de quelques familles nobles.

Dites-vous que ceci ne vous va pas ? veuillez attendre alors, qu'elle ait un bureau télégraphique ou une maison commune, au moins, elle qui loge deux autres d'études à Zonza, deux autres à Ste-Lucie de Porto-vecchio et à Porticcioli.

Seriez-vous, par hasard, l'ami des plus envisibles positions de la région montagneuse, la meilleure, peut-être, et au point de vue pittoresque et hygiénique, et au point de vue commercial ?

Pour ne pas nous noyer dans les détails, nous nous bornerons à dire que l'escarpement bizarre et indescriptible des montagnes qui l'environnent, les centaines d'hectares de terre peuplée de pins, et un air pur et riche en créosote, disent bien haut combien le Zonzais préfère ces lieux agrestes à bien des villes.

Et la biche et le mouflon qui hantent ces montagnes, et bondissent de roc en roc, comme l'abeille de fleur en fleur, et ces troupeaux qui durant le mitiè de l'année, y broutent sans règle et sans science, le genou on le thym, le cerpolet ou la lavande, et ces flots de truites, aux taches bariolées qui tournoient sans souci dans de claires ruisseaux, et ces sangliers, aux poils hirsutes, qui errent librement de maquis en maquis, et plusieurs autres variétés d'êtres vivants, peuvent vous qu'ils ne disent rien ni à l'esprit ni au cœur du touriste ?

Voulez-vous, à présent, avoir une petite idée de son commerce ? Aux routes qui la croisent et la vivifient, joignez les gares. Si oui, mettez de côté ces quatre ou cinq articles de ville, et attendez pour vous persuader, que la vantardise zonzaise n'est pas outrée, que le prolongement de la ligne orientale du chemin de fer de Ghisonaccia à Sartene par Bonifacio, s'affectue aux pressants avantages de huit cantons oubliés, et par ricochet des plages de

---

69 FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

LES AILES D'ICARE

par CHARLES DE BERNARD

XV.

UN DUEL DE CONVENANCE

— Je ne te croyais pas si féroce, reprit Blondeau. Mais c'est une raison de plus pour que je ne te laisse pas saigner par lambeaux, qui n'a pas d'autre position sociale que d'être un enragé brailleur ; c'est donc avec moi qu'il faut te battre. Ne m'interromps pas. Tu vas me comprendre en deux mots. Mes rapports avec madame de Marmancourt ne me permettent pas de laisser impuni l'outrage dont elle vient d'être l'objet. Il me faut donc trouver à tout prix un individu de bonne volonté que je puisse mener sur le terrain. Te voilà ; je te prends.

— Merci de la préférence ! dit Deslandes.

— Je suis obligé de me battre, et toi aussi. Donc, pour simplifier la chose, battons-nous ensemble. Tu devines qu'il ne s'agit ni de nous tuer, ni même de nous blesser.

— De quoi s'agit-il donc ?

— De nous battre, te dis-je.

— Qui dit combat, dit blessures et peut-être mort ; car qui veut les moyens veut la fin.

En retournant de la sorte un axiome vulgaire, le substitut croyait fermer la bouche à son interlocuteur ; mais celui-ci, loin de paraître réduit au silence, haussa ironiquement les épaules.

— Il est avec le duel des accommodements, dit-il en parodiant à son tour les maximes de Tartufe. Je ne me soucie pas plus de ton sang que tu n'as envie du mien. Nous égorger à propos de femmes ! Fi donc ! l'essentiel pour toi comme pour moi, c'est de pouvoir faire insérer après-demain, dans une demi-douzaine de journaux, un paragraphe ainsi conçu : « Hier matin, à la suite d'une discussion dont le bal de la souscription polonaise avait été le théâtre, une rencontre a eu lieu au bois de Boulogne entre M. Victor Deslandes (tes qualités, si tu veux qu'on les mette), et M. Gustave de Gustan. Les adversaires ayant échangé un coup de feu (ou deux, au gré *ad libitum*), les témoins ont déclaré l'honneur satisfait et se sont opposés à ce que l'affaire fût poussée plus loin. Suivent les signatures. » — Mais ils ce certificat bien en règle, nous reparaissons triomphalement, moi devant Théodorie, toi devant madame Pizard. Sois sûr qu'on nous saura un gré infini de notre conduite.

— C'est donc un duel pour rire que tu me proposes, dit Deslandes en regardant son ami d'un air étonné.

— Un duel fort sérieux, au contraire, répondit Blondeau, puisque nous ne désirons pas. A la vérité, les balles seront peut-être un peu légères, mais cela regarde les témoins ; nous n'avons pas à nous en occuper.

— Tu as beau dire, reprit le substitut, une pareille comédie est toujours ridicule.

— Ridicule ! répéta Blondeau ; tu ne parais novice. Sache que les duels de convenance ne se passent pas autrement. Demande plutôt aux députés, aux administrateurs, aux pères de famille, à tous les individus précieux à un titre quelconque. Ces gens-là se battent s'il le faut, mais ils ne se tuent jamais : c'est reçu.

— Tu crois ?

— J'en suis sûr. D'ailleurs en que je te propose là est dans ton intérêt bien plus que dans le mien. Quoique tu fasses assurément fort bonne contenance, je parierais qu'au fond ta querelle avec ces deux messieurs t'ennuie prodigieusement. Eh bien ! voici un moyen péremptoire d'y couper court. Une fois que tu seras allé authentiquement sur le terrain, tu auras le droit d'opposer à tout nouvel adversaire ce que vous appelez, je crois, en langage de chicane, une exception dilatoire.

— Tu veux parler de la maxime : « Non bis in idem. »

— Juste : « Non bis in idem. » A ces, qu'auront-ils à répondre ? Pas un mot ; car je suis sûr qu'ils ne savent le latin ni l'un ni l'autre. Tu vois qu'il n'y a pas à balancer.

Malgré le caprice martial que lui avait inspiré l'entraînement des circonstances, le substitut était d'un naturel pacifique. L'idée de se dispenser honorablement de deux duels moyennant une démonstration sans danger s'insinua rapidement dans la partie la plus débonnaire de son esprit.

— Si c'est reçu, pensa-t-il, pourquoi me montrerais-je outre mesure pointilleux et intraitable ?

— Fais ce que tu voudras, dit-il ensuite à son ami ; mais je te laisse toute la responsabilité d'un pareil acte.

— Dors sur les deux oreilles, répondit Blondeau en endossant son paletot ; il est quatre heures : à midi je serai ici avec nos témoins. Si Jonquières ou cet autre dont je ne me rappelle pas le nom viennent te relancer auparavant, ajourne les à demain. Bonne nuit ; je vais me coucher.

— Et moi, je vais écrire mon testament.

— Ton testament ! s'écria Gustave qui partit d'un éclat de rire ; tu es désopilant, parole d'honneur !

Blondeau tira de sa poche un cigare, qu'il alluma, et il sortit d'un pas bruyant, sans égard pour le repos des habitants de l'hôtel garni. Resté seul dans sa chambre le substitut se dit que, vu le nouvel aspect des choses, la rédaction de ses dernières volontés devenait une précaution superflue, ou du moins prématurée.

(*A suivre*).

POUR LES SOINS DE LA PEAU
CRÈME SIMON
POUDRE DE SAVON SIMON

MAISON L.-N. MATTEI et Cie

Produits Recommandés

La délicieuse LIQUEUR CÉDRATINE digestive et rafraîchissante

L'inimitable VIN DU CAP-CORSE AU QUINQUINA Apéritif tonique et fortifiant

SE MÉFIER DES IMITATIONS

Zones insalubres, mais n'importe, sous peu croisées par des chemins carrossables dus aux concessions réciproques des habitants y répandus.

Enfin, puisque je vous crois, lecteur, l'ami aussi des kermesses, attendez que l'instituteur de Sainte-Barbe lui vaille une foire le 8 septembre, comme tout le fait présager depuis quelque temps.

SIMFONI.

Bulletin Financier

Paris, le 18 novembre 1904.

En sympathie avec Londres, notre marché est mieux disposé rejourd'hui : l'exposition générale, surtout sur l'ensemble des Fonds d'Etats et le Rio. La Rente Française progresse à 98.42 ; les valeurs exhibent 11.000 francs de vente en comptant qui cote 98.50. L'Extérieure, particulièrement favorisée, gagne près d'un point : 89,45 ; le Turc monte : 87.72 ; bonne tenue des fonds russes.

Parmi les Sociétés de Crédit, le Lyonnais cote 1.444 ; le Comptoir d'Escompte est : 681, le Crédit Foncier à 730 et la Société Générale à 629.

Les valeurs industrielles et de traction s'maintiennent facilement, en tête le Rio à 1576. L'Obligation Sud-Espagne 3 0/0 à revenu 4.88 s'inscrit à 346.

A signaler en banque des achats sur le N. W. Kaffirs à 34 francs.

Les obligations de la Compagnie de Navigation Française, vendues au pair de 400 fr. sont remboursables en dix ans à 425 francs. Elles rapportent 5 0/0 d'intérêt, net de tous impôts. Etant donné en outre leur gage hypothécaire de premier ordre, elles constituent pour les portefeuilles un placement intéressant. Les titres sont en vente au Journal Financier Français, rue de la Paix, 3 à Paris

Chemins français calmes.

Correspondance

Bastia, le 18 novembre 1904.

Au Directeur du *Petit Bastiais*.

Je lisais récemment, dans votre estimable journal, un article où l'on protestait contre la mauvaise volonté manifeste de plusieurs propriétaires pour tout ce qui a trait à certaines réparations aussi urgentes que nécessaires.

Je constate avec regret que cette indifférence dépasse les limites et qu'il en est d'entr'eux qui laisseraient empester tout un quartier plutôt que de faire les réparations qui leur incombent. Comme le montant de ces travaux est réparti entre les divers propriétaires, il arrive que les bonnes dispositions des uns sont nulles par suite du refus des autres.

Depuis un mois et demi environ, un égoût de la maison portant les numéros 5 et 7, avenue Carnot, déverse dans la cour des matières odoriférantes qui l'ont transformée en un vaste dépotoir. C'est quelque chose qui dépasse ce qu'on pourrait s'imaginer de plus sale et de dégoûtant.

Les exhalaisons de ces matières fécales sont très préjudiciables à l'hygiène de ceux qui habitent la maison. Elles ne causent particulièrement des dommages, car mes caves donnent dans la cour, et ces émanations sont fort nuisibles aux vins qui sont en fermentation. J'ai appelé des maçons qui ont dressé un devis. Leur demande était des plus justes (deux francs par propriétaire, soit en tout douze francs), mais si quelques-uns ont consenti, d'autres propriétaires ont mis tout bonnement les maçons à la porte.

J'ai avisé alors la police et fait visiter la cour par des agents, mais comme il s'agit de propriétaires de marque, elle a fait comme Pilate. Ceux qui n'aiment pas ces parfums n'ont donc qu'à se boucher le nez et... fermer les yeux.

De tels faits, très regrettables, ne se passent qu'à Bastia, car, dans toute autre localité, il aurait suffi que cet état de choses fût signalé, pour qu'il y fût porté de suite remède et que chacun fît son devoir.

Veuilles agréer, etc.

BIAGINI.

Le nez revient toujours, heureux de le mettre. Au Savon du Gingo, qui ne sait pas mentir.

Gazette Ajaccienne

Ajaccio, le 21 novembre 1904.
(De notre correspondant particulier)

Arrivée du Préfet

M. le Préfet est rentré à Ajaccio avec Mme Delannay et sa famille, par le dernier paquebot de Marseille.

Dentiste

CHIRURGIEN DENTISTE — Monsieur Beltrami, dentiste du Lycée et des Hôpitaux de Marseille, prévient sa clientèle d'Ajaccio que son opérateur M. Louis Garibaldi, dentiste adjoint des Hôpitaux, recevra à l'Hôtel du Nord du 24 au 29 courant.

LUNDI	4	11	18	25
MARDI	5	12	19	26
MERCREDI	6	13	20	27
JEUDI	7	14	21	28
VENDREDI	1	8	15	22	29
SAMEDI	2	9	16	23	30
DIMANCHE	3	10	17	24	31

Beaucoup de femmes connaissent la marque faite sur le calendrier comme ci-dessus. Elles peuvent dire : de tel jour à tel autre, je vais souffrir. Cette date qui est prévue régulière, ne l'est quelquefois pas, elle vient soit en avance, soit en retard, et son irrégularité s'accompagne régulièrement de douleurs qui paralysent d'autant pénibles que les femmes évitent de s'en plaindre. Le sang pauvre, trop pen de sang, voilà d'où vient le mal.

Les Pilules Pink donnent du sang
Elles sont le régénérateur du sang
Le Régulateur du sang

Mlle Hélène Sorné, 289, rue des Longues Haies, Roubaix, (Nord), écrit :

« Je souffrais beaucoup par suite de l'irrégularité de mes époques et je ne savais que faire pour remédier à cet état. On m'a conseillé les pilules Pink et je m'en suis fort bien trouvée. Je conseille aux personnes dans le même cas de faire usage de ce médicament. »

Les pilules Pink sont indispensables aux femmes depuis l'âge de la formation, jusqu'à l'âge critique.

Leur action sur le sang et le système nerveux les rend souveraines : contre anémie, chlorose, neurasthénie, faiblesse générale, faiblesse nerveuse, maux d'estomac, rhumatismes, migraines névralgies, En vente dans toutes les pharmacies et au dépôt Gablin et Cie, pharmacien, 23, rue Bleu, Paris. 3.50 la boîte, 17.50 les six boîtes franco.

Le Drame de la rue Miot

Lâche agression. — Un agent de police tué. — Un autre grièvement blessé. — Le meurtrier est en fuite.

Dimanche soir vers 11 heures, quatre détonations d'arme à feu retentissaient dans la rue Miot, près de la librairie Costa.

Plusieurs personnes se dirigèrent aussitôt de ce côté et trouvaient l'agent de police Biaggini étendu sur le trottoir ne donnant plus signe de vie. A quelques pas de lui, était le brigadier Bertrand, grièvement blessé.

On s'empressa autour d'eux et l'on constata que Biaggini avait cessé de vivre. Le brigadier Bertrand était aussitôt transporté au restaurant Scortini où M. le docteur Zaccarelli, mandé en toute hâte, lui prodiguait les premiers soins.

M. Nivaggioni juge suppléant procédait aussitôt après à un premier interrogatoire du blessé.

M. le substitut Pierangeli et M. D. m a commissaire central, prévenus de ce qui venait d'arriver, ne tardaient pas à se rendre sur les lieux.

Après avoir constaté la mort de l'agent Biaggini, M. le docteur Zaccarelli, assisté des docteurs Franchetti, Sari, Monnier et du médecin militaire Vigoon, parvenait non sans difficulté, à extraire la balle qui avait atteint Bertrand à la poitrine et s'était logée en arrière et tout à côté de la colonne vertébrale.

Le projectile extrait de la blessure est une balle de revolver de calibre 7.

Le blessé a été ensuite transporté à l'hôpital civil.

Des premières constatations médico légales il résulte que le brigadier Bertrand présentait le côté gauche à son meurtrier.

Quant à l'agent Biaggini, il a été atteint au moment où il marchait contre l'agresseur qui venait de blesser Bertrand.

La malheureuse victime a reçu deux balles à l'abdomen qui ont dû causer quelque gros vaisseau et provoquer une hémorragie interne très abondante qui a amené la mort en quelques instants.

Le cadavre de l'agent Biaggini a été transporté à son domicile, rue de l'Opéra, 28.

La police sur les ordres de M. Domas, se mettait aussitôt à la recherche des coupables. L'agent Ghigiermini, principal témoin du drame, n'avait pu donner aucune indication sur les trois individus dont il parlait. Néanmoins deux d'entre eux étaient arrêtés vers 4 heures du matin dans une chambre de l'Avenue Carnot.

Les déclarations de Bertrand

M. Virgitti, juge d'instruction, saisi de l'affaire, s'est transporté à l'hôpital civil hier à la première heure afin de recueillir la déposition du brigadier Bertrand.

Ce blessé est soigné dans une chambre isolée, sous la garde d'une sœur spécialement désignée à cet effet.

M. le Juge d'instruction pose de nombreuses questions à la victime qui répond avec beaucoup de difficulté et reconstitue la scène du drame à peu près en ces termes :

Il se trouvait avec les agents Biaggini et Ghigliermini de service dans la rue de l'Opéra, près du magasin Barbisino, lorsque un jeune homme qui lui est inconnu, vint le prévenir qu'une dispute avait lieu près de la pâtisserie Leandri.

Ils se transportèrent aussitôt à l'endroit indiqué.

Ils trouvèrent en face la librairie Costa les nommés Colla et Luciani qui se disputaient, un troisième individu était avec eux.

Bertrand déclare avoir invité ces individus à aller se coucher. Colla et Luciani se retirèrent, à quelques pas, l'inconnu dit alors aux agents : « Que vous le vouliez ou non, je resterai ici. » Bertrand s'étant approché de lui, l'interpella en ces termes : « Qui es-tu et pour quelles raisons veux-tu rester ici ? » Sans répondre l'inconnu tira son revolver et fit feu sur Bertrand qui, atteint au côté gauche, chancela en s'appuyant au mur de la maison, essayant de sortir son revolver de l'étui.

Mais presque sans intervalle, deux autres coups de feu avaient suivi le premier. L'agent Biaggini tombait inanimé sur le trottoir.

L'agent Ghigliermini qui était à quelques pas de distance se mit à la poursuite du meurtrier qui fuyait dans la direction du boulevard Paoli. C'est alors qu'une quatrième détonation retentissait.

Bertrand ne connaissait pas l'auteur des coups de feu et il voyait cet individu pour la première fois. Rien ne s'est passé entre les agents et cet individu pouvant expliquer la lâche agression dont ils ont été l'objet.

Bertrand n'a pu se servir de son arme. Le magistrat instructeur a constaté qu'elle était complètement chargée.

Au cours de sa déposition, le blessé parle de sa femme, de ses enfants, et craint de les quitter à jamais. Il demande des nouvelles de son camarade Biaggini, et en apprenant sa mort, oubliant ses souffrances il est visiblement ému de douleur.

L'agent Ghigliermini

Entendu dans l'après midi par le magistrat instructeur, cet agent déclare qu'au moment où il est arrivé avec ses camarades devant la librairie Costa, deux individus, Colla Joseph et Luciani Sébastien, étaient aux prises et se portaient des coups de poing.

A leur vue, ils cessèrent de se battre et le brigadier Bertrand leur donna l'ordre de se retirer.

Colla répondit qu'il allait se coucher et, en compagnie de son camarade, il prit la rue Miot. Les agents étaient près d'eux. Arrivés devant le vestibule n 6, de cette rue, un troisième individu est survenu en s'écriant : « Qu'est-ce qu'il y a ? » et au même instant il faisait feu sur Bertrand, puis tirait presque simultanément deux autres coups de revolver sur Biaggini.

L'agent Ghigliermini se trouvait à deux pas derrière son camarade Biaggini. Il essaya aussitôt de sortir son arme qui restait engagée dans son étui et se mit à la poursuite du meurtrier qu'il perdit de vue en arrivant au coin de la pâtisserie Lota.

Une quatrième détonation a été entendue par Ghigliermini pendant qu'il poursuivait l'assassin. Revenant sur ses pas, cet agent trouva Biaggini étendu sur le trottoir, baignant dans son sang et ne donnant plus signe de vie. Son revolver était à côté de lui ; une cartouche avait été tirée.

L'agent Bertrand, appuyé au mur, avait été immobilisé par sa blessure.

Les interrogatoires

Les deux jeunes gens qui se disputaient au moment de l'arrivée des agents, ont été mis, ainsi que nous l'avons déjà dit, en état d'arrestation ce matin vers quatre heures, par l'inspecteur Ristori et quelques agents, dans la chambre où ils avaient passé la nuit, avenue Carnot.

L'un d'eux, le nommé Luciani Sébastien, âgé de 26 ans, est orphelin de père et de mère et exerce la profession de portefaix. Il a déjà subi deux condamnations, l'une à un mois de prison pour vol, l'autre à 20 jours de prison pour coups et blessures.

Luciani déclare avoir fait, dimanche soir, vers 8 heures, la rencontre du meurtrier qu'il ne connaît que sous le nom de Dominique... dans une bavette de l'Avenue de la Gare, tenue par Giannoli.

Ils sortirent de cet établissement au bout de quelques instants pour aller prendre un verre à la buvette Argenti, rue de la Gare. Ils trouvèrent là Colla Joseph qu'ils invitèrent à boire. En quittant ce débit ils ont pris tous trois la rue de l'Opéra pour s'arrêter à la buvette Chovet.

C'est en sortant de ce bar qu'ils ont fait la rencontre des agents.

Luciani reconnaît qu'une discussion s'était élevée entre Colla et lui. C'est pour cela que le brigadier Bertrand leur dit d'aller se coucher. Ils se disposaient à rentrer chez eux par la rue Miot, précédant de quelques pas leur camarade Dominique. C'est à ce moment que trois ou quatre détonations ont retenti. Effrayé, il prit la fuite sans se retourner.

Colla Joseph, 18 ans, également portefaix, fait une déclaration à peu près identique à celle de son coinculpé.

Il se trouvait toutefois pour la première fois en compagnie du meurtrier, qui était l'ami de Luciani.

Ces deux individus ont été écroués en vertu d'un mandat de dépôt sous l'inculpation de complicité d'homicide volontaire et tentative de ce crime.

Le Meurtrier

L'auteur principal de cette lâche agression est actuellement connu. C'est le nommé Dominique Silvani, originaire de Sainte-Lucie de Mercurio. Il est âgé de 25 ou 27 ans, et résidait dans ce village.

Il venait fréquemment à Bastia, où il séjournait chaque fois deux ou trois jours, puis il rentrait à Sainte-Lucie.

C'est au cours d'un de ses voyages qu'il avait fait la connaissance de Luciani Sébastien. Il lui avait fait connaître son prochain départ pour Marseille et comptait s'embarquer par le premier courrier.

Après les coups de feu, Silvani s'est rendu dans la chambre qu'il occupait à l'hôtel Gattu, avenue Carnot. Le maître d'hôtel, réveillé par le bruit d'une détonation qui provenait de l'une de ses chambres, s'est rendu auprès de Silvani qu'il a trouvé un revolver à main. Lui demandant ce qu'il y avait le meurtrier lui déclara que rien de grave ne s'était produit mais qu'en voulant charger son revolver un coup était parti accidentellement.

Le maître d'hôtel se retira après avoir constaté toutefois que Silvani, paraissant en proie à une vive émotion, venait de changer d'habits.

Les effets que portait le meurtrier au moment du crime, ont été laissés par lui dans sa chambre où ils ont été saisis.

Silvani n'a pas encore été arrêté et malgré toutes les recherches effectuées par la police, on n'a pu retrouver sa trace.

Le mobile de ce double crime

On ne peut s'expliquer jusqu'à présent à quel mobile a obéi l'auteur de ce double attentat.

A-t-il fait feu poussé uniquement par l'instinct de tuer ? A-t-il agi pour le compte d'un autre ou n'est-il que l'instrument d'un complot ourdi contre la police ? Le jour n'est pas encore fait sur ce point.

Les agents sont-ils arrivés par hasard à l'endroit où ils ont été agressés, ou y sont-ils parvenus, attirés par quelqu'un avec l'intention de les faire tomber dans un guet-apens ? On l'ignore encore.

Le jeune homme qui a annoncé aux agents qu'une dispute venait d'éclater au coin des rues Miot et de l'Opéra, devrait dans l'intérêt de la justice, se faire connaître.

Le mobile qui a poussé Silvani reste donc complètement inconnu.

M. le Juge d'instruction, avec son tact et sa perspicacité habituels, par une information minutieuse, pourra seul l'établir et dévoiler tous les dessous de cette ténébreuse affaire.

La victime Biaggini

La victime Biaggini était un des meilleurs agents de notre police. Originaire de Carticasi, il n'avait que 51 ans, et vivait à Bastia avec son frère, un honorable retraité.

Sa mort a causé une profonde émotion dans notre ville.

La maison de l'infortuné Biaggini n'a pas désempli hier de toute la journée.

De nombreuses personnes ont tenu à témoigner en cette cruelle circonstance, au frère du mort, leurs marques de sympathie.

Nous y joignons les nôtres et adressons respectueusement la déposition mortelle de ce brave agent, victime du devoir, lâchement assassiné en service commandé.

Les obsèques de l'agent Biaggini auront lieu ce matin à 10 heures aux frais de la ville.

L'autopsie du cadavre sera faite au cimetière après inhumation.

L'état du brigadier Bertrand

Dans la matinée, M. le docteur Ramaroni a visité le blessé dont l'état est satisfaisant. A moins de complications toujours possibles la blessure, quoique grave, ne met pas ses jours en danger. Le pauvre n'aurait pas été touché et aucune lésion n'a été constatée à la colonne vertébrale.

Malgré la consigne très sévère un grand nombre de personnes ont pu se rendre auprès du blessé auquel elles ont serré la main, le félicitant d'avoir échappé à la mort.

M. le sous-préfet Montigny et le maire Gaudin ont tenu également à adresser de vive voix au brave brigadier Bertrand toutes leurs félicitations.

Nous y joignons les nôtres, en souhaitant que ce serviteur zélé qui sait bien faire son devoir, soit vite rétabli.

M.

Obsèques de l'agent de police Biaggini

Le Maire de la ville de Bastia invite la population à assister aujourd'hui mardi, à 10 heures du matin, aux obsèques de l'agent de police Biaggini, tombé victime de son devoir dans la soirée de dimanche.

On se réunira devant la maison mortuaire, 28, rue de l'Opéra.

Bastia, le 21 novembre 1904.

Le Maire, A. GAUDIN.

Etat Civil

NAISSANCES

Argenti Louis-Ferdinand. — Gaffali Pasquine. — Tommasi Luc-Georges. — Poggi Toussaint.

DÉCÈS

Senati Jean-Dominique, berger, marié 73 ans, de Sorio.

Righetti Elisabeth, mariée, 55 ans, de Bonifacio.

Castagnetti Louis, marié, 39 ans, de Bibano, (Italie).

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 21 novembre

Thermomètre. — 7 heures du matin, + 10 7 à midi, 17. 4 7 heures du soir, + 16. Maxima, 17.4. Minima, 9.

Baromètre. — 7 heures du matin, 766 mm. à midi, 764 mm. 6 heures du soir, 763 = .

Vent. — Dans la matinée, N. O. modéré. Dans l'après-midi, O. frais.

Etat du ciel, quelques nuages.

Pluviomètre, à midi : 0 mm

Promotion

M. l'adjudant Vacher, stagiaire à l'état-major du gouvernement de la Corse, a été promu au grade d'officier d'administration de 3e classe et maintenu à son poste.

Nous lui adressons toutes nos félicitations.

Garde-pêche

Le garde-pêche *Le Golo* est arrivé dans la matinée, de Toulon, où il avait passé au bassin.

Télégraphie sans fil

Un arrêté du 17 novembre a ouvert le poste de télégraphie sans fil de Porquerolles à l'échange avec les navires en mer des correspondances originaires ou à destination de la France, de la Corse, de l'Algérie, Tunisie, principauté de Monaco et des vallées d'Andorre.

Les tarifs et règles prévues par le décret du 29 septembre 1904 seront appliqués aux correspondances qui seront acheminées par cette nouvelle station.

Confrérie Saint-Charles

La Confrérie Saint-Charles Borromée fera célébrer ce matin, à 8 heures et demie une messe de *Requiem* pour le repos de l'âme de Mme Constance Ubertin de Monters, bienfaitrice.

Nouveaux bandages à ressorts

Ne portant point et nuit sans gêne ni fatigue, Boyer, bandagiste spécialiste de Paris, de passage à Bastia, du 25 au 29 novembre, Hôtel de l'Europe, et à Ajaccio, du 30 au 2 décembre, Hôtel de l'Europe.

Syndicat des vignerons

Les vignerons, cultivateurs et jardiniers de notre ville, vont à leur tour se constituer en syndicat. Ils sont en train d'élaborer le cahier de leurs revendications pour les soumettre aux propriétaires.

Objet perdu

Il a été perdu dimanche soir, 20 courant, une épingle de cravate avec tête en forme de croissant. Prière de la rapporter au bureau du journal contre récompense.

Piano

Piano à louer ; s'adresser au bureau du journal.

Membres de l'Enseignement

Les sociétaires du groupe bastiais sont convoqués en assemblée générale extraordinaire pour jeudi prochain 24 du courant, à une heure et demie de l'après-midi, à l'hôtel de ville, (salle du conseil municipal.

Ordre du jour :

Révision des Statuts.

Les Délégués, LEFIDI, POLETTI.

Maladies des yeux

Le Docteur Alexandroff, l'oculiste bien connu en Corse, est rentré à Ajaccio. Les personnes qui désirent se consulter peuvent s'adresser rue Général Fiorella, 10, au 2e, tous les jours de 8 à 9 et de 1 à 3 heures, ou bien à la Pharmacie Scagliola, Ajaccio.

Almanachs

On trouve à notre librairie l'Almanach du Drapeau à 1 fr. 50 et 2 fr., l'Almanach Hachette à 4 fr., 3 fr. 50, 3 fr., 2 fr. et 1 fr. 50.

Grand four

A vendre ou à louer un grand four, à la gare. S'adresser au bureau du journal.

Leçons particulières

Leçons de latin et d'italien à des commençants, à domicile. S'adresser au bureau du journal.

Vente et achat

Vente et achat d'immeubles. Prêts sur première hypothèque. A vendre une propriété, quartier de Saint-Antoine. Un appartement composé de 9 pièces. S'adresser à M. Jean-Baptiste Giansily, rue de la Gare, 6.

A louer

Trois pièces meublées ou non meublées rue Salvator Viale, au 4e. S'adresser au bureau du journal.

— Un appartement de 9 pièces, boulevard Paoli, 40, au 2e étage. S'adresser à M. Santi Hector, même maison, 3e étage.

— Propriété Lottero, complantée en vigne et arbres fruitiers, y compris maison d'habitation, à Maccinone. S'adresser à M. Sozzoni, organiste

— Propriété Lottero, complantée en vigne et arbres fruitiers, y compris maison d'habitation, à Rassanese. S'adresser à M. Sozzoni, organiste.

OCCASION EXCEPTIONNELLE

VENTE
aux enchères publiques

au Tribunal Civil de Bastia le 30 novembre 1904, à 1 heure d'immeubles divers dépendant de la *Liquidation judiciaire Marinetti*

Entr'autres :

Grand magasin du Casino, place St-Nicolas, mise à prix, 20 000 fr.

Un demi étage, n. 6, Avenue Carnot, au 5me, mise à prix, 2 500 fr.

Un étage de 13 pièces, au 5me, avenue Carnot, 8, mise à prix, 5.000 f

Un étage de 13 pièces, au 5me, place de la Gare, en face les bureaux d'octroi, 5 000 fr.

Ces appartements sont vendus avec la part de greniers, terrasse, etc., y afférant.

Le revenu est de 7 0/0 net.

Pour visiter et renseignements s'adresser à François Maestracci, 2, rue Neuve St-Roch, et à Me de Gentile, avoué

Avis au Commerce

Le vapeur *Gardénia* des Transports Maritimes Est-Tunisien sera sous charge Marseille le jeudi 24 il partira de ce port directement pour Bastia, le vendredi 25 courant.

Il repartira de Bastia pour Tunis le samedi 26 au soir.

Pour frêt, passage et autres renseignements s'adresser :

à Tunis, à la Cie des Transports Maritimes Est-Tunisien.

à Bastia, à M. Sauveur Sisco, agent, rue du Nouveau-Port, 1 bis.

à Nice, à M. Honoré Hotté, agent.

à Marseille, à la Cie Franco-Tunisienne de Navigation, 7, rue de la République

VENTE RÉCLAME

Dans le but de mieux faire apprécier la qualité de ses vins, la Maison Oreste BIAGINI, 5, Avenue Carnot. Bastia, livrera, a partir de ce jour, à titre de réclame, ses bons vins de table secs.

à 0,25 et 0,30 le litre

PETIT VIN à 0,15 le litre

Livraisons à domicile. Facilités pour le paiement. Réductions aux acheteurs de plus de 100 litres.

N. B. — La Maison livre aussi des vins choisis et de dessert en bouteilles cachetées à 0,60 c., et des vins d'Italie en flaschi à 1 fr. 25 le flasco.

Huile d'olive, garantie pure, à 1 fr. le litre. Vinaigre rosé clair à 0,30.

Le matériel est que fûts et dames-jeannes est prêté à titre gracieux.

Dépêches de Nuit

SERVICE TÉLÉGRAPHIQUE SPÉCIAL

Bourse de Paris

	19 nov.	—	21 nov.
Rente 3 0/0 ancien	98.55	—	98 60
3 0/0 nouveau	98.15	—	98.40

Nouvelles Militaires

M. Fournier, sous-chef de musique au 162e, passe au 67e, à Soissons.

Démission sensationnelle

Paris, 21 nov.

Le *Temps* annonce que M. de Lanessan estimant que sa façon de défendre la République différait profondément de celle qui prévaut actuellement dans la franc-maçonnerie, a donné sa démission de franc-maçon.

LE PARLEMENT

Chambre des Députés

Présidence de M. BRISSON

La séance est ouverte à 2 heures.

M. Couyba, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la séance de samedi, qui est adopté.

Incident

A l'occasion de l'adoption du procès-verbal, M. Laferre, qui est le président du conseil de l'Ordre du Grand-Orient, dit qu'il s'expliquera, quand viendra le moment, sur les renseignements communiqués au Grand Orient, et que les ministres devaient contrôler.

LE BUDGET

Suite de la discussion du projet de loi portant fixation du budget général de l'exercice 1905.

Budget de l'Intérieur

Suite de la discussion du budget du ministère de l'intérieur.

La discussion s'ouvre sur l'article 18.

Les chapitres 18 à 21 sont adoptés sans discussion.

Motion Cazeneuve

M. Cazeneuve dépose une motion tendant à demander une subvention pour les sociétés nationales.

Les articles 22 à 35 sont ensuite adoptés sans modifications.

Les chemins vicinaux

Une longue discussion s'engage sur l'article 36 relatif à la subvention accordée aux départements pour l'achèvement des chemins vicinaux.

M. Gaffier demande une augmentation de crédit de 600.000 francs.

Le rapporteur s'oppose au nom de la commission à cette augmentation.

Le gouvernement repousse également l'augmentation proposée.

Malgré la commission et le gouvernement l'augmentation de 600 000 francs sur l'article 36 mise au vote, est adoptée par 400 voix contre 167.

Motion Empereur

M. Empereur dépose une motion invitant le gouvernement à modifier la base de répartition de crédit entre les départements.

La motion Empereur mise au vote est repoussée par 377 voix contre 201.

Les articles 37 à 61 sont ensuite adoptés sans modifications.

Les commissaires de police

Sur l'article 62 relatif au traitement des commissaires de police, M. Sarrock demande une réduction de 10.000 francs sur le crédit proposé par la commission.

Il signale ensuite diverses arrestations opérées par la police spéciale. Des personnes allant voir M. Déroulède ont été arrêtées.

M. Combes déclare qu'il a sévi contre les agents incorrects et qu'il est prêt à frapper ceux qui procéderont à des arrestations arbitraires.

M. Sprunk retire son amendement

L'article 62 est adopté sans modifications.

L'impôt sur le revenu

M. Magniaudé demande la mise à l'ordre du jour, pour lundi prochain, du projet de loi d'impôt sur le revenu.

M. Combes accepte la proposition Magniaudé.

M. Merlou est opposé à ce que la discussion du projet de loi d'impôt sur le revenu vienne lundi à la Chambre. Il en expose longuement les raisons et combat la proposition Magniaudé.

M. Doumer est du même avis que M. Merlou.

Il signale l'incohérence que le gouvernement apporte dans l'exécution de son programme

La proposition Magniaudé

La proposition Magniaudé fixant à lundi prochain la mise à l'ordre du jour de la discussion du projet de loi d'impôt sur le revenu, est mise au vote est adoptée par 439 voix contre 61.

Nombre de votants. .	500
Majorité absolue. . .	251
Pour l'adoption . .	439
Contre	61

La discussion du projet de loi d'impôt sur le revenu est fixée à lundi prochain.

La séance est ensuite levée et renvoyée à demain à 2 heures.

LA GUERRE RUSSO-JAPONAISE

MANDCHOURIE

Attaque japonaise

Au centre des positions russes — Les Japonais essayent d'enlever la colline Poutilov. — Ils sont repoussés.

St-Pétersbourg, 6 h. s.

Le correspondant des *Nouvelle Vremia* à Mouckden télégraphie, le 21 novembre 9 h. du matin.

« Dans la journée d'hier, les Japonais ont tenté à plusieurs reprises d'enlever les positions russes situées au sommet de la colline Poutilov.

» Plusieurs assauts ont été exécutés par eux avec des forces assez considérables.

» Les Russes ont repoussé toutes leurs attaques.

» Dans la soirée l'ennemi a rétrogradé vers Chichaki. »

PORT ARTHUR

LES COMBATS DU 19

Les Japonais occupent la contrescarpe du fort Er-Lhun-Chan.

Londres, 21 novembre.

On télégraphie de Tokio au *Times* :

« Des combats acharnés ont été livrés par les Japonais dans la journée du 19, contre le fort désigné sous le nom de Er-Lhun-Chan.

« Repoussés plusieurs fois, ils sont parvenus à occuper la contrescarpe du fort où ils ont pu s'y maintenir.

« Les sapeurs japonais ont miné la contrescarpe.

« Au cas où les assiégeants viendraient à être délogés par les Russes, ils feraient sauter cet ouvrage. »

Une croisière de l'escadre japonaise

Un navire allemand capturé

00565 Londres, 21 nov.

Le correspondant du *Daily Mail* à Tokio télégraphie :

« L'escadre japonaise croisant en vue de Yen-Tao a capturé un navire allemand chargé d'approvisionnements pour la place.

» Ce navire retirait à Port-Arthur des vêtements d'hiver, des médicaments, des viandes de conserve et d'autres provisions de bouche. »

« Il a été dirigé sous escorte dans un port du Japon. »

AVIS DE DÉCÈS

M. Biaggini Jean-Marie, gendarme en retraite, et sa famille ; M. Biaggini Fort-Ben, propriétaire, et sa famille ; M. Sabiani et Mme Sabiani, née Biaggini et leurs enfants ; M. Biaggini Joseph-Marie, retraité, et sa famille ; M. Orsini Jean Vitus et ses enfants ; M. Calzarelli Alphonse et sa famille ; M. Bonavita Fort-Ben et sa famille ;

Les familles Calzarelli, Bonavita et Orsini ;

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de Monsieur

Biaggini Jacques-Alphonse

Agent de police

leur frère, neveu, cousin et allié, décédé le 20 novembre, à l'âge de 51 ans, et les prient d'assister à son enterrement qui aura lieu le 22 courant, à 10 heures du matin.

On se réunira à la maison mortuaire, rue de l'Opéra, 28.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

AVIS DE DÉCÈS

M. Pascal Rinaldi, instituteur en retraite ; Mme veuve Pistrelli, institutrice à Marseille, et ses enfants ; Mlles Thérèse et Letitia Rinaldi, institutrices à Bastia ; Mme et M. Chauve, vérificateur des douanes, et leurs enfants ;

Les familles Salvarelli, Angeli, Bastiani et Taddei ;

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Mme Sébastienne Rinaldi

née Salvarelli

leur épouse, mère, belle-mère, grand'mère, sœur et tante, décédée à Bastia, le 20 novembre, à l'âge de 70 ans, et les prient de vouloir bien assister à son enterrement qui aura lieu le 22 courant, à midi et demie très précis.

On se réunira à la maison mortuaire, boulevard Saint-Angelo, 15.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

PIANOS
ET MUSIQUE

Accords et Réparations

Vente, Achat, Location, Echanges

Mandolines, Guitares

Accessoires de Musique

Marius Blanc

se recommande réparateur de pianos, harmoniums de la manufacture de pianos Boisselot, de Marseille,

AJACCIO, PLACE DES PALMIERS, 4.

En face l'Hôtel de Ville

En raison des nombreuses demandes qui lui sont adressées, M. BLANC ne répondra qu'aux lettres affranchies pour la réponse.

TRANSPORTS DIRECTS
entre Bastia
et les ports du Nord

Services bi-mensuels de vapeurs de BASTIA pour

LONDRES, LIVERPOOL, NEWCASTLE

ANVERS, HAMBOURG

et les ports d'ESPAGNE

Pour dates des départs et tous les renseignements s'adresser à

M. ARTHUR C. SOUTHWELL

Bastia

A la Parisienne

38, Boulevard Paoli, Bastia

Corsets sur mesure, droits devant, dernière création

Mme S. BONIFACIO-GUY

se recommande par l'élégance et la perfection de sa coupe — Exécution soignée et irréprochable acquise par une longue et laborieuse pratique dans les premières maisons de Corsets de Paris.

SALON D'ESSAYAGE

VASTE ET BELLE PROPRIÉTÉ
A VENDRE

Propriété d'environ 200 hectares, à cent mètres de la gare de Pozzichello, située non loin de l'établissement des Bains, susceptible de toute sorte de culture, une partie est complantée en céréales, avec moulin actionné par la rivière.

vente très avantageuses et facilités de paiement.

Chasse de premier ordre. Pêche abondante. Conditions de S'adresser au bureau du journal.

Savon le Bienfaiteur

M. PATARIN

Fabricant-Inventeur, rue de la Gare, Bastia (Corse)

Ce produit hygiénique et bienfaisant a pour propriété d'enlever rapidement toutes sortes de taches de graisse et autres, qui peuvent détériorer les vêtements de toute nature, chapeaux et autres objets. Il a également la propriété de soulager radicalement les douleurs, les engorgements, d'adoucir les nerfs et d'entretenir la peau, de donner de la garantie contre les gerçures, crevasses et durillons aux pieds et aux mains.

Chacun peut s'en rendre compte de soi-même.

Ce savon à la portée de tout le monde se vend dans toute la France aux prix minimes de 5, 10 et 15 centimes le morceau, la douzaine se vend : 0 fr. 60, 1 fr. 15 et 1 fr. 75.

Pour la Corse, la France et l'Algérie, pris par douzaine, franco contre timbres-poste ou mandat.

Les expéditions seront faites par premier courrier, adresser les demandes à M. PATARIN, fabricant, Bastia (Corse).

P. S. — Des dépositaires sont demandés, forte remise.

Le savon « Le Bienfaiteur » se compose de ce qui suit : Savon de 1re qualité fondu avec de la saponaire, du fiel de bœuf, du panama, de la benzine, de l'ammoniaque et autres substances sans danger.

Mode d'Emploi

Pour enlever les Taches : Frotter à sec, mettre un morceau de drap sous la tache et brosser à l'eau froide, la tache aura disparu à l'instant.

Pour les Douleurs : Faire fondre le savon à l'eau tiède, frotter fort avec de la flanelle, on est soulagé à l'instant.

Pour l'entretien de la Peau : Tremper le savon dans l'eau froide, frotter la peau et l'essuyer ensuite.

Demandez et offrez dans tous les Cafés l'AMARO MATTEI, apéritif supérieur.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et La Farge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques ciment. — Briques pleines et rondes. — Carreaux. — Tuiles — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER

Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux à Boulevard de Cardo

LIBRAIRIE OLLAGNIER

PANORAMA DE BASTIA

sur très beau bristol, (dimensions 54/20)

Prix : 0,50 centimes

avec encadrement baguette noire filets dorés 2,00
id. baguette dorée 2,25
id. baguette vieux chêne 2,50

Carte-lettre Album

contenant quatre magnifiques vues de Bastia.

PRIX : 0,35 CENTIMES.

N. B. — *Le port en sus.*

BLANCHISSAGE et Repassage

Mlle MARIE VESPERINI

rue Notre-Dame, Ajaccio

Travail soigné

AVIS
AUX CONSOMMATEURS DE GAZ

M. J. CINI, ouvrier plombier à la Cie du gaz, prévient MM. les consommateurs qu'à partir du 20 novembre il effectuera pour son compte personnel toutes sortes d'installations et de réparations concernant l'éclairage au gaz, à des prix très modérés.

Installations de bagnoires et chauffe bains à gaz.

Travail soigné et garanti.

Vente de becs incandescents, Verres, Manchons, Appareils sur commande.

Le magasin sera ouvert de 6 heures du matin à 9 heures du soir.

Place de l'Hôtel de Ville, 4.

Atelier de dorure

SAUVEUR MAGGIOTTI, Doreur

Rue des Terrasses, Bastia

Travaux et réparations d'objets d'église

Chandeliers, Reliquaires, Trônes, Crucifix, Statues, Croix, etc., etc.

Ces travaux sont exécutés avec soin et à des prix modérés.

Exécution de travaux de dorure dans les églises, ainsi que dans les appartements.



A LA GRANDE DISTILLERIE MODÈLE

31, rue de l'Opéra

Aux acheteurs du stricte comptant **H. Simon Damiani** offre de livrer de produits de tout premier savoir :

Absinthe supérieure Abbol Bresson 0,90 le lit.
Id. Cusbri 2,30 la bouteille.
Id. Pernier, 2,50 id.
Id. Terminus, 2,50 id.
Id. Pernod fils, 2,80 id.
Rhum bonne qualité, 0,55 le litre.
Id. supérieur, 0,65 id.
Id. origine grand arôme 50° 1,40 le litre.
Eau de vie bonne qualité, 0,80 id.
Liqueurs fines assorties, 1,10 la bouteille.
Id. surfines assorties, 1,50 id.
Sirop surfine assortis, 0,80 id.

La Maison a en outre un assortiment incomparable de Rhums en bouteilles, Cognac fine Champagne, l'excellente eau-de-vie du Mirador, l'eau-de-vie de Bourgogne marque véritable « L. Gorges Germain » si avantageusement connue des gourmets. Toutes les bonnes marques de liqueurs surfines, de vins exquis de Corse, de Bordeaux, de Bourgogne, Malaga, Madère, Frontignau, Porto, etc. Les grands vins de Champagne de la maison Théophile Roederer et Cie, maison fondée en 1864, ainsi que le délicieux Bouvet-Ladubay, etc.

La Maison recommande aux amateurs de bon Rhum de ne faire usage que de l'excellent Rhum des Mangoustans d'une finesse et d'un parfum sans rival.

Les vendeurs de tabacs ne doivent pas oublier que la Maison a un entrepôt de cigares, tabacs et cigarettes qu'elle livre de la façon la plus irréprochable et à des prix défiant toute concurrence.

La clientèle bourgeoise connait à l'heure actuelle que sa Maison excelle par l'assortiment et la supériorité de ses produits et que pour avoir marque, le bon et le vrai, c'est à la Maison Simon Damiani qu'il faut s'adresser.

Dépôt des cigares Laterreita et Rencurel véritables.

Librairie du *Petit Bastiais*

VATTELAPESCA

(P. LUCCIANA)

(2e Série)

Il ne faut pas courir deux lièvres à la fois, proscrire en 1 acte. Prix 50 cent. franco 60.

Conversione, commedièla in 5 atti. Prix 50 cent. franco 60.

Puesia e Prosa, commedièla a 3 atti. Prix 50 cent. franco 60.

Sei Scinette Commiche, Prix 60 cent. franco 80.

L'Ariochiôla, commedièla in 1 atti. Prix 50 cent. franco 60.

Da Chicchiu a Furiani, commedièla in 1 atu. Prix 50 cent franco 60.

Les six brochures réunies en un volume de 396 pages, 2 fr. 50, franco, 2 fr. 90

ÉCONOMIE — ÉLÉGANCE

LA MODE ILLUSTRÉE

Journal de la Famille

TRANSFORMÉ

AGRANDI

SOUS LA DIRECTION DE Mme Alice RAYNOUD

PRIX D'ABONNEMENT :

Seine, Seine-et-Oise : 3 mois, 3 fr.
Départements : 3 mois, 3 fr. 50

64, rue Jacob, 64 — PARIS

Toute la Presse est le plus grand intérêt à la mettre

DES PATRONS DÉCOUPÉS

DE " LA MODE ILLUSTRÉE "

AVEC LESQUELS ON PEUT FAIRE

TOUS LES VÊTEMENTS CHEZ SOI

Demander à l'Administration du Journal un NUMÉRO SPÉCIMEN de 16 pages in-4 avec gravure coloriée sur la 1re page, envoyé gratis et franco

Il s'obtient également dans toutes les Librairies et dans tous les Bureaux de Poste

Ne pas oublier que l'**Amaro Mattei** est utile pendant l'été et indispensable pendant l'hiver.

L'un des rédacteurs pérora,
MATHIEU OLLAGNIER.

Bastia. Imprimerie Ollagnier.

29e ANNÉE — MERCREDI, 23 NOVEMBRE 1904 — N° 275

00566

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
MATHIEU OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0,75 — Divers, 0,30 — Judiciaires, 0,25

ABONNEMENT (Payable d'avance)

	Un an.	Six mois.	Trois mois.	
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.	Union postale, et autres Pays le port en sus.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »	

On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER

Fête d'aujourd'hui : Sainte Félicité, Soleil : (Heure nationale)
Lever, 6 h. 37 m. — Coucher, 4 h. 60 m.
Lune Pleine, le 22 — Dernier quar., le 29
Fête de demain : Saint Jean de la Croix.

22 NOVEMBRE

Nos Chemins de Fer

Je suis d'avis que la question de l'achèvement de notre réseau de chemins de fer ne doit pas sommeiller outre mesure dans la Presse corse. Nous devons l'avoir constamment en vue, et nous devons faire aussi en sorte que la population, ses représentants élus surtout, ne l'oublient pas ou s'en désintéressent. Même lorsque aucun fait nouveau n'y rattachant, une lettre à la Marseillaise par exemple, ne vient pas exciter notre attention ou nous plonger dans un doux et sincère étonnement, il nous faut, tout au moins de temps en temps, revenir sur la question, la traiter, si possible, sous une face nouvelle, broder là-dessus, à l'occasion, une chronique sans prétention. C'est encore préférable que de ne pas s'en occuper du tout.

Il y a ainsi des chances de tenir le public sur le qui-vive, de le rendre plus exigeant auprès de ses élus, et peut-être même d'exciter ceux-ci à l'étude et à l'action commune. J'avoue d'ailleurs que ce serait là un résultat miraculeux que je n'envisage qu'avec une dose enfinissante de scepticisme. Il n'en est pas moins vrai que s'ils voient le public s'émouvoir et la presse réclamer sur tous les tons, ils seront forcés de se mettre en mouvement.

Continuons à parler d'eux, puisque nous sommes sur ce chapitre. Je ne suis pas de ceux qui accusent députés, sénateurs ou conseillers généraux de « ne rien faire ». J'estime au contraire que la fonction de conseiller général, par exemple, est bien plus difficile en Corse que sur le continent. D'abord, il faut se conseiller général, pour se faire élire, des prodiges d'adresse ou de duplicité. Ensuite, il se voit assailli de tous les côtés par des bandes de solliciteurs qui lui rendent la tâche particulièrement difficile. Cela fait que lorsqu'il se dérange pour la session, ayant un tas de gens à recommander au préfet et aux autres autorités du département, il lui est très malaisé d'insister sur les intérêts généraux du pays. S'il le fait, on l'écoute poliment, on applaudit du bout des doigts, le préfet fait une courte et bienveillante réponse où il est beaucoup promis, et c'est tout jusqu'à l'année prochaine.

Vous me demanderez pourquoi on agit ainsi. On agit ainsi de temps immémorial parce que ce n'est pas seulement le conseiller qui est à la tribune qui a un tas de gens à recommander au préfet, au vice-recteur, au conservateur à l'ingénieur en chef, etc... mais tous les conseillers qui assistent à la session et qui applaudissent du bout des doigts. Ces conseillers se disent que les chemins de fer ont du bon, mais tiennent davantage à ce que Pierre et Paul reçoivent leurs nominations, parce que ce sont de bons amis et qu'il serait mauvais de les faire attendre. C'est pourquoi ils se contentent d'applaudir et de voter des vœux, dont, bien entendu, on ne tient aucun compte en haut lieu.

Leur sort en tout cela est de croire que le fait qu'ils ont beaucoup de gens à recommander est de nature à diminuer leurs prétentions en ce qui concerne les intérêts généraux du pays. Il n'est pas le seul ; ils se figurent aussi que leurs réclamations devant rester vaines de toute évidence, il est inutile de réclamer. Oui, il est inutile à toi conseiller bien intentionné de hausser la voix sur les chemins de fer si les autres conseillers vont se contenter d'applaudir du bout des doigts et d'opiner du bonnet.

Ce qu'il faut, c'est l'action commune de tous les conseillers intéressés à faire aboutir le projet. L'administration prend peu de souci d'un vœu adopté même à l'unanimité, quand elle se doute bien que cette unanimité n'insistera pas outre mesure et qu'elle a adopté le vœu parce qu'il n'y avait pas moyen de faire autrement. Or, en haut lieu, on a pris l'habitude de contenter les plus énergiques, les plus tenaces, les plus décidés à recevoir satisfaction.

Les conseillers insulaires se montrant pas toute l'énergie possible pour faire aboutir les projets dont, en toute justice, on ne saurait refuser la réalisation aux populations qu'ils représentent, l'administration ne fait aucun cas de leurs réclamations, de leurs vœux, de leurs discours, et les contente en distribuant des emplois secondaires. Elle n'ignore pas que l'achèvement du réseau de chemins de fer corses est de toute utilité, qu'un jour ou l'autre, il faudra ordonner les travaux, mais puisque les représentants de l'Ain entendent de toutes leçons qu'on leur accorde les fonds nécessaires à l'assainissement de leurs marais et que ceux des Alpes Maritimes insistent pour qu'on relie par une voie ferrée deux misérables bourgades situées dans la montagne, elle croit devoir donner satisfaction à l'Ain ou aux Alpes-Maritimes plutôt qu'à la Corse dont les représentants sont on paraissent moins exigeants.

Vous me direz que, parfois, les représentants de la Corse à l'assemblée départementale ou à la Chambre insistent et que le résultat est le même. C'est qu'ils n'insistent pas de la bonne façon. Les vœux et les discours ont du bon, mais c'est par des actes autrement sensationnels qu'on pourra arriver à obtenir satisfaction. C'est l'action commune qui fera avancer les choses, et, pour tout dire, c'est la menace des démissions, c'est la démission elle même, la démission en masse qui réveillera les bureaux, qui fera réfléchir les ministres, et ceux-ci, alors, ne penseront plus à nous dédier des épîtres genre Marnéjoux. Est-ce exiger de nos représentants un sacrifice au-dessus de leurs forces ? Je ne crois pas. Il est probable, d'ailleurs, qu'on se contente en haut lieu de la menace. Songez un peu à la répercussion certaine d'un pareil incident sur la population qui approuverait des deux mains et se ferait un devoir de réduire à l'unanimité les démissionnaires, sur les députés et sénateurs qui s'empresseraient de courir vers les ministres protester et réclamer avec plus de raisons que de coutume, sur les administrations intéressées, peu habituées, surtout en Corse, à de pareilles mises en demeure.

Ce qu'il y a de certain, c'est qu'elles seraient forcées de s'émouvoir, c'est que députés et sénateurs seraient obligés de s'unir aux conseillers généraux, c'est que la population qui, très indifférente par ailleurs, prête cependant de l'attention aux faits et gestes de ses représentants directs, se mettrait elle aussi en mouvement. Et si l'administration fait des promesses avec l'intention de ne pas les réaliser ou les retarder indéfiniment, on recommencerait après. On mènerait un mouvement les conseils d'arrondissement et municipaux. On arrêterait pour ainsi dire les rouages administratifs tant que cela serait nécessaire. Croyez-le, il n'y a que le premier pas qui coûte, et il suffirait pour commencer que dix ou douze des conseillers généraux les plus intéressés se décident à sortir en faisant claquer les portes pour que les autres se mettent en devoir de les suivre.

Ces choses là se sont vues ailleurs pour des causes moins bonnes que la nôtre, et presque toujours on a dû céder en haut lieu. Dans les Alpes-Maritimes, puisqu'il en a été déjà question, on voit de très pauvres communes, dé ouvrues de tout, reliées entre elles par des chemins de fer locaux, grâce à l'action des conseillers généraux qui s'entêtaient même lorsqu'ils sont d'opinions différentes, et même lorsque le projet à réaliser est d'intérêt tout à fait local.

Et remarquez qu'il s'agit d'arrondissements qui ne payent le luxe d'avoir des députés antiministériels. Rien n'y fait. Les conseillers généraux vont énergiques, tenaces, ils organisent des réunions, ils se remuent comme des diables, ils menacent de donner leur démission pour le moindre kilomètre de voie ferrée, et il faut en passer par où ils veulent.

Après avoir donné des avis différents sur Combes et sa politique, ils protestent avec un ensemble touchant sur le retard apporté à l'exécution de la ligne de Sospel Je souhaite que ces leçons d'agir s'introduisent en Corse et que nos représentants comprennent ce qu'on attend d'eux. Nous ne tarderions pas à nous en féliciter.

LÉON MAZZITATI.

Parisiennades Corses

23 novembre 1853 — La petite armée d'Espagnols et d'Italiens que nous avons vu s'approcher de Bastia, à bord de douze galères, s'empare de cette ville, et oblige les quatre cents hommes qui y tenaient garnison à aller à Saint-Florent.

Le Pont du Rizzanese

En 1893, un ouragan a emporté les parapets et les tabliers d'accès et de sortie du vieux pont génois du Rizzanese. L'arche en pierre, seule, est restée debout.

Depuis cette époque la circulation a été interrompue et les populations des communes d'Arbellara, Fozzano, Sainte-Marie-Figanella et Viggianello ne peuvent plus traverser le torrent, étaient obligées de faire un long détour de plus de vingt kilomètres pour se rendre au chef-lieu d'arrondissement, à Sartène. Cette situation préjudiciable à tous les points de vue va cesser.

Sur la demande de M. le président Durand, qui est appelé à jouer un rôle important par sa haute situation, sa compétence et ses lumières au sein du Conseil général où il compte de très nombreux amis, une somme de cinq cents francs a été votée pour remettre le pont de Rizzanese en parfait état de viabilité.

Nous nous faisons un devoir d'adresser toutes nos félicitations au sympathique conseiller général d'Olmeto qui, sans négliger les intérêts privés de ses commettants, n'est fait remarquer dès la première heure par son dévouement et son ardent amour du bien public.

(Journal de la Corse).

GAZETTE DÉPARTEMENTALE

CASALTA. — Mlle Seta Julia-Marie, élève-maîtresse sortante, pourvue du brevet supérieur, a été nommée institutrice à Casalta, en remplacement de Mme Semidei, qui va à Talasani.

LEVIE. — Les habitants du canton de Levie, vu le long détour qu'ils sont obligés de faire en passant par Zonza, lorsqu'ils rejoignent leurs plages par la nouvelle route de l'Ospedale, commencent à s'émouvoir, pour avoir un raccourci de San Gavino à Peiza, qui leur épargnerait plusieurs heures de route.

70e Feuilleton du Petit Bastiais

LES AILES D'ICARE

par Charles de Bernard

XV.

UN DUEL DE CONVENANCE

— Il sera temps de m'en occuper, pensa-t-il, si messieurs de Jonquières et de Rochelle persistent dans leur provocation. L'invention de Blondeau est puérile, mais il est très-possible qu'elle produise autant d'effet qu'un duel sérieux ; car, après tout que me faut-il pour rentrer en grâce auprès de madame Pîard ? Ce n'est pas du sang, c'est du bruit. Je suis sûr que ce paragraphe du journal aura un succès merveilleux ; toutes les femmes aiment les hommes qui font parler d'eux. J'étais prêt à jouer gaillardement mon rôle dans une tragédie ; je puis donc sans faiblesse prendre part à une mystification qui ne nuit à personne.

Ayant apaisé par plusieurs raisonnements de même genre les scrupules de son amour-propre, Deslandes se coucha, et il ne tarda pas à s'endormir d'un sommeil qui eût peut-être été moins profond, sans l'arrangement conclu avec Blondeau. Midi était près de sonner lorsque le substitut fut réveillé en sursaut par plusieurs coups brusquement frappés contre la porte.

— Sur mon âme, se dit il en s'élançant du lit, j'ai dormi comme le grand Condé la veille de la bataille de Rocroy.

Il endossa une robe de chambre, chaussa des pantoufles et s'empressa d'ouvrir la porte. Au lieu de Blondeau et des témoins qu'il attendait, il aperçut sur le carré de l'escalier un personnage dont l'aspect le surprit autant qu'eût pu faire celui de madame Piard elle-même : c'était M. de Loiseley.

XVI.

UN FACHEUX.

A la vue du père d'Ismène, Deslandes demeura sur le seuil de la porte, immobile et muet.

— Je vois que vous me prenez pour un revenant, lui dit le vieux gentilhomme ; mais vous vous étonnerez à loisir ; entrons d'abord chez vous : il ne fait pas très chaud sur votre escalier.

Le substitut s'empressa d'introduire dans sa chambre cet hôte inattendu ; et quoique contrarié, il affecta un air joyeux.

— Quelle agréable surprise ! dit-il en avançant un fauteuil ; veuillez excuser le négligé dans lequel je vous reçois ; j'ai passé la nuit au bal, et je sors de mon lit... Qui se serait attendu au plaisir de vous voir à Paris ? Vous n'avez prévenu personne de votre arrivée ? Madame Piard m'en aurait parlé à coup sûr.

— J'ai fait une véritable escapade d'écolier, répondit le vieillard ; depuis longtemps j'avais envie de surprendre Ismène en venant lui demander à dîner : mais à mon âge et avec mes habitudes casanières, c'était une grande affaire. Enfin, avant-hier une place se trouvait vacante dans le coupé de la diligence qui traverse D***, en deux secondes je me suis décidé à brusquer l'aventure. J'ai pris, comme on dit ces cape et mon épée ; et me voici ; je suis arrivé hier au soir tandis que vous étiez tous au bal.

— Combien je suis reconnaissant de la bienveillance que vous me témoignez en venant si promptement me voir !

— Ne me sachez pas trop gré de ma visite, répondit M. de Loiseley avec un sérieux affecté ; son but principal est de vous laver la tête selon vos mérites. Je vous préviens que vous avez à subir une longue mercuriale ; mais que cela ne vous empêche pas de vous habiller. Votre toilette et mon sermon peuvent fort bien marcher de compagnie.

— Je profite de la permission, dit le substitut ; car je suis réellement honteux de vous recevoir équipé de la sorte.

Il passa dans un cabinet dont il laissa la porte entr'ouverte, et se mit à changer de costume. En ce moment midi sonna.

— Blondeau va venir, se dit-il ; comment faire pour se débarrasser de M. de Loiseley ? S'il commence à discourir, nous en avons pour jusqu'à l'heure du dîner.

— Mon cher Deslandes, dit le vieillard en s'établissant commodément sur son fauteuil, vous connaissez l'intérêt que je vous porte ; la première chose que j'ai faite ce matin, après avoir embrassé ma fille, a été de lui parler de vous. Sa réponse, je vous l'avouerai franchement, n'a pas été telle que je l'espérais.

— Que vous a dit madame Piard ? interrompit avec vivacité le substitut, qui passa dans l'entre-baillement de la porte sa figure blanche par la mousse contenue au savon de Windsor.

M. de Loiseley haussa les épaules.

— Ce qu'elle m'a dit, reprit-il, vous ne le devinez pas ? Quel homme êtes-vous donc ! Quoi ! vous ne comprenez pas que, dans la position où se trouve ma fille, son premier mouvement à me voir a dû être un épanchement sans réserve. Elle m'a tout raconté, morbleu ! Peut-être s'en repent-elle à présent, car elle a toujours été d'une prudence et d'une discrétion rares ; mais ce qui a été dit reste dit. J'en ai appris de belles, continua le vieillard en s'échauffant peu à peu. Que dites-vous de monsieur Piard ? Ne vaut-il pas un plaisant personnage, pour trancher du talon rouge en entretenant des maîtresses ? Autrefois on passait ces choses là aux hommes de la cour ; c'était un de leurs privilèges, et il n'appartenait qu'à eux. Un gentilhomme de province qui eût voulu avoir une petite maison en aurait vu blâmé par tout le monde. Quant aux financiers, singes des grands seigneurs, ce n'était chez eux qu'un ridicule de plus perdu parmi tous les autres. Mais monsieur Piard !... comprend-on cela ? Un petit bourgeois échoué d'hier, qui se mêle de parodier les roués de la régence ! C'est si absurde, qu'à mes yeux le côté bouffon de l'aventure en éclipse presque totalement le côté odieux.

(A suivre).

MAISON L.-N. MATTEI et Cie

Produits Recommandés

La délicieuse LIQUEUR **CÉDRATINE** digestive et rafraîchissante

L'inimitable **VIN DU CAP-CORSE AU QUINQUINA** Apéritif tonique et fortifiant

SE MÉFIER DES IMITATIONS

Ce raccourci desservirait en même temps le hameau important de Parcimitoli.

On ne s'attend pas à ce que les travaux commenceront prochainement, mais si l'infanterie supérieure voulait bien faciliter l'achèvement du tracé et les travaux préliminaires, l'opinion publique prendrait patience. Nous voulons croire, vu les services sérieux que rendrait ce tronçon de route, que les dispositions sont bonnes en haut lieu, et que notre sympathique et avisé ingénieur ne négligera rien pour stimuler de nouveau sur lui la reconnaissance de la population.

⁂

TARRANO. — Par décision ministérielle, la commune de Tarrano a été comprise dans un arrêté de concession de matériel d'enseignement.

Revue Hebdomadaire

Paris, le 19 Novembre 1904.

Si la guerre de l'évasion de l'escompte à Londres ne nous a pas compliqué la tâche, elle n'a pas non plus facilité notre besogne. Au contraire les bonnes dispositions précédentes ne sont accepté secondaires et nous avons à enregistrer sur l'ensemble de la cote, pour la huitaine semaine, des nouveaux et sensibles progrès. Les Fonds d'Etats européens n'ont pas permis les valeurs les plus favorisées. Notre 3 0/0 a été ramené à 99.47 ; l'Extérieur a passé de 88.47 à 89.12, le Turc à 87.75 ; les rentes russes sont très fermes. Les Sociétés de Crédit ne restent pas en arrière. Le Crédit Lyonnais monte à 1.648, le Comptoir d'Escompte à 691 et la Société Générale à 632. Le Crédit Foncier est bien tenu à 750.

La hausse a été également importante sur les valeurs industrielles ou de tuation, mais à des degrés différents. Le Rio a progressé de 1.846 à 1.875. L'Orléans Suis-Espagne 3 0/0 revient fixe, s'assure à 318. Mines d'Or en reprise.

En Banque la New Kaffirs enregistre de bons achats à 24 francs. La tenue n'ayons déjà élevée de 8 cents 47 avis a dit on, des cours à être sensiblement dépassés.

Les nombreuses demandes sur Obligations 6 0/0 de la Compagnie de Navigation Transatlantique parviennent au Journal Financier Français rue de la Paix, à Paris, qui les vend au prix de 498 francs. Ces titres méritent bon, d'ailleurs, la faveur dont ils sont l'objet. Leur revenu élevé et leur grandes hypothécaires en font un placement des plus intéressant pour l'épargne.

Accentuation de la hausse sur nos Grande Chemins.

Nécrologie

M. Pascal Rinaldi, instituteur en retraite, vient d'être cruellement éprouvé par la mort de son excellente compagne, Mme Bastienne Rinaldi née Salvarelli, emportée à l'âge de soixante-dix ans, après une assez longue maladie, au cours de laquelle elle a montré une grande résignation.

Cette digne femme laisse d'immenses regrets, car elle était le modèle des épouses et des mères, et son existence avait été entièrement consacrée à la famille. Elle en avait été bien récompensée, car elle était l'objet des soins les plus affectueux de la part de son mari et de ses filles, inoubliables dans leur malheur.

Les obsèques ont eu lieu dans l'après-midi, au milieu d'une affluence d'amis. On remarquait dans le cortège la plupart des membres du corps enseignant primaire qu avaient tenu à s'associer à la douleur de leur vénéré ancien collègue. L'absoute a été donnée en l'église par l'abbé Sainte Marie.

Nous adressons à M. Pascal Rinaldi, à Mlle Rinaldi, aux familles Couvre et Salvarelli l'expression de nos condoléances bien affectueuses.

Gazette Ajaccienne

Ajaccio, le 22 novembre 1904.
(De notre correspondant particulier)

L'Escadre

L'escadre de la Méditerranée, sous le commandement du vice-amiral Gourdon, est depuis vendredi dans notre port. Cette forte escadre partira mercredi 23 du courant et ira mouiller quelques jours dans la rade de Bastia. De là, elle partira et se livrera à diverses manœuvres en mer.

⁂

Dimanche, le vice-amiral Gourdon a visité en compagnie du Maire, l'Hôtel de Ville. Lundi, le vice-amiral Gourdon a visité les salons de la mairie.

⁂

Samedi, la musique de l'escadre a exécuté sur la place du Diamant divers morceaux très goûtés par notre population qui se pressait autour des musiciens.

⁂

Dans l'après-midi de lundi, M. Delanney, préfet de la Corse, M. Marini, secrétaire général, et M. Fontana, conseiller de préfecture, ont rendu visite au vice-amiral Gourdon.

M. le vice-amiral Gourdon a rendu à son tour visite à M. Delanney et au personnel de la préfecture.

La Sainte-Cécile

C'est aujourd'hui mardi, qu'a été célébré avec l'entrain accoutumé de toutes les années, la fête de Sainte-Cécile, patronne des musiciens.

Après avoir fait le tour de la ville en jouant plusieurs pas redoublés, notre musique municipale, sous les ordres de son chef, M. Tiberi, s'est rendue à la cathédrale où une messe a été dite en son honneur.

Après la cérémonie religieuse, un apéritif d'honneur a réuni les musiciens, au Grand Café Roi Jérôme.

Dentiste

CHIRURGIEN DENTISTE. — Monsieur Beltrami, dentiste du Lycée et des Hôpitaux de Marseille, prévient sa clientèle d'Ajaccio qui son opérateur M. Louis Garibaldi, dentiste adjoint des Hôpitaux, recevra à l'Hôtel du Nord du 24 au 29 courant.

L'HEURE DE LA MATERNITÉ !

AUX MÈRES

La grossesse est, en la vie d'une femme, l'époque à laquelle il lui faut plus particulièrement s'entourer de précautions ; sa santé et celle de l'enfant exigent alors des ménagements. Et nombreuses sont les femmes qui, pour elle et son enfant, ne veulent la manquer peut, en semblable circonstance, s'assurer une parfaite santé en prenant L'EMULSION SCOTT dont le dauphin la marque de fabrique. Cette marque est une garantie de santé pour la mère et l'enfant. "Ah oui ! Mesdames, j'suis ben en vie la première !" Mme Dufour vous la fournit et en boit que vous !

Mme DUFOUR.

Voulez-vous, par vous-même, vous rendre compte que vous pouvez prendre L'EMULSION SCOTT ? Adressez-nous pour cela o fr. 50 de timbres en mentionnant ce journal, nous vous enverrons, de suite et franco, un échantill on.

EMULSION SCOTT,
Delonde & Cie,
256, rue St. Honoré, Paris.

Si vous commencez aujourd'hui à prendre l'Emulsion Scott, c'est d'aujourd'hui même que commence votre guérison.

Acte de solidarité

Le Syndicat international des dockers du port de Bastia tient à faire connaître au public, par la voie de la presse, l'acte de générosité accompli par le Syndicat des ouvriers mensuisiers et ébénistes, qui a voté la somme de 200 francs, pour secourir ses frères de misère les dockers, à seule fin qu'ils puissent sortir victorieux de la lutte qu'ils viennent à nouveau d'engager contre le capital oppresseur.

Camarades ébénistes, nous nous en souviendrons !

Le Secrétaire, DAMIANI.

Bourse de Paris

	31 oct.	22 nov.
Rente de 3 0/0 ancien	98 60	98 35
3 „ 0/0 nouveau.	98.40	98.25

(A suivre.)

Le Drame de la rue Miot

Les Obsèques de l'agent Biaggini

Les obsèques de l'agent Biaggini ont eu lieu à 10 heures. Le cortège s'est formé devant la maison mortuaire, rue de l'Opéra 28.

Les cordons étaient tenus par l'Inspecteur Ristori, le brigadier Giudici, les agents Antonini et Torre. Les autres agents formaient la haie. Une magnifique couronne avait été offerte par la Ville ; on y lisait cette inscription : « La Ville de Bastia à l'agent Biaggini victime du devoir ; » une autre par le personnel de la police, avec cette inscription : « Les Agents à leur regretté camarade. » Elles étaient portées par les agents Stefani et Bonavita.

Le deuil était conduit par son jeune fils, par M. Jean Marie Biaggini, retraité, frère du regretté agent, et d'autres parents.

Puis venaient, MM. le Maire, les Adjoints, les Membres du conseil municipal, le Commissaire central, le Commissaire de police, le Commissaire spécial, toutes les autorités civiles et militaires ayant à leur tête M. le Général Gouverneur, M. le Sous Préfet, M. le Président de la Cour d'appel, M. le Procureur général, M. le commandant Simondetti, consul général d'Italie, qui tient à s'associer à toutes nos joies comme à toutes nos douleurs ; les Officiers supérieurs de la place et de la garnison, les Chefs des diverses administrations publiques, le personnel des divers services municipaux.

On remarquait des délégations des sous officiers, de douaniers, de gendarmes, etc.

L'appel de M. le Maire a été entendu par la population ; elle a suivi en masse le cercueil de l'agent Biaggini qui était très aimé, car il était d'un caractère doux et remplissait ses fonctions sans brusquerie.

La manifestation a été réellement imposante ; tous les rangs de la société y ont pris part, et sur le passage du cortège les magasins étaient fermés. Les frais d'enterrement ont été pris à la charge de la Ville.

L'absoute a été donnée par M. le chanoine-archiprêtre Casanova entouré d'un nombreux clergé.

De son côté, le Conseil de fabrique avait décidé qu'aucun droit n'aurait été perçu pour l'enterrement religieux, et le clergé s'est associé à cette délicate pensée en abandonnant ce qui lui revenait.

Un beau catafalque avait été dressé au milieu de la nef ; le *Libera* a été exécuté avec accompagnement des grandes orgues tenues par M. Regnoensi ; M. Barboni a chanté le *Benedictus*.

Après la cérémonie religieuse, le cortège s'est reformé et s'est arrêté devant l'Hôtel de Ville ; le cercueil a été placé sur une estrade et M. le maire Gaudin a prononcé le discours suivant :

Discours de M. le Maire

Messieurs,

Le général qui tient jusqu'au bout pour la défense du Drapeau ou de la forteresse confiés à son honneur, le soldat qui tombe face à l'ennemi, l'agent qui sacrifie son existence pour le maintien de l'ordre ou de la sécurité publique, sont au même degré, quoique dans des sphères différentes, de bien nobles et de bien intéressantes victimes.

Tel nous apparaît l'agent de police Biaggini, cruellement immolé par un malfaiteur pendant la ronde de la nuit de dimanche.

Au service de la ville de Bastia depuis vingt années, Biaggini était un modeste, mais en même temps un bon serviteur.

Il avait, avec son collègue Bertrand, obtenu tout récemment une promotion à la suite d'un acte de bravoure qu'ils avaient ensemble accompli.

Par une étrange fatalité, la mort semblait aussi les guetter ensemble, et si le brigadier Bertrand échappe, comme nous l'espérons tous, au lâche attentat dont il a été l'objet, la Ville aura heureux de conserver un serviteur dont elle est fière.

Aussi intrépide, mais plus malheureux, Biaggini est tombé foudroyé ; les deux balles de l'assassin ont été pour lui inspirables ; et je ne sais qui est en ce moment le plus à plaindre de ce brave que la mort a brusquement surpris, et qui s'en est allé dans l'Au-Delà sans souffrance, ou de ce jeune fils aujourd'hui orphelin, et de son vieux frère qui l'ont reçu inanimé après l'avoir quitté quelques instants auparavant plein de force, d'énergie et de santé.

Il est des douleurs que le temps et la résignation peuvent seuls apaiser.

Mais elles peuvent être en quelque sorte atténuées par les explosions de sympathie qu'elles provoquent.

Au nom de la Ville de Bastia, à laquelle Jacques-Alphonse Biaggini a fait le sacrifice de sa vie, j'adresse à sa famille, j'adresse à son enfant et à son malheureux frère, l'expression la plus émue des sentiments que tous ses chefs avaient pour cet infortuné, mort victime du devoir.

Après ce discours qui a fortement ému l'assistance, le cercueil a été placé sur le corbillard et dirigé vers le cimetière, accompagné de la famille, du personnel de la police et des amis.

Nous nous inclinons devant la douloureuse mortelle de cette victime du devoir et adressons à son frère et à sa famille l'expression de nos vifs regrets.

L'état du brigadier Bertrand

Nous avons fait prendre des nouvelles du brigadier Bertrand à l'hôpital civil, où il est l'objet des soins les plus prévenants de la part de tout le personnel.

Tout danger semble conjuré et ce brave agent pourra être sur pied dans une trentaine de jours s'il ne se produit aucune complication.

Bien qu'un peu fatigué par l'interrogatoire, les visites et la nouvelle de la mort de Biaggini, qui l'a beaucoup impressionné, la nuit a été assez bonne.

A dix heures, lorsqu'il a entendu sonner le glas pour son camarade tombé à ses côtés, il n'a pu se défendre d'une forte émotion et se serait écrié : « Si Dieu ne m'avait préservé, moi aussi, à cette heure je serais couché dans une bière ! Ce n'était pas mon heure ! »

Il a reçu dans la journée plusieurs visites.

A la recherche de Silvani

Agents et gendarmes sont à la recherche de Silvani, mais jusqu'à présent il est introuvable.

Le Meurtrier

Ainsi que nous l'avons dit, Silvani est né à Sainte Lucie de Mercurio, et est âgé d'une trentaine d'années ; il a quitté le village à quatorze ans, et depuis n'a fait que des apparitions très courtes en Corse.

On ne sait au juste quels ont été ses moyens d'existence depuis son départ de Sainte-Lucie, en dehors des années passées en prison et sous les drapeaux.

Condamné à cinq ans de prison pour vol, il fit un court séjour à Sainte-Lucie à l'expiration de sa peine. Là il fut l'objet d'une accusation très grave.

On avait trouvé sous un tas de paille un petit enfant de cinq ans qui avait été égorgé. Les soupçons se portèrent sur Silvani ; on disait que l'enfant avait vu Silvani au moment où il commettait un vol, et qu'il n'avait pas reculé devant un crime pour supprimer le témoin du vol. Silvani fut arrêté et une instruction s'ouvrit, mais elle se termina par une ordonnance de non lieu, faute de preuves suffisantes pour asseoir sérieusement une accusation aussi grave.

Appelé sous les drapeaux, Silvani ne tarda pas à déserter et réussit à gagner la Sardaigne. Là, un beau jour, il se trouva mêlé à une dispute, et fut arrêté. La justice italienne demanda des renseignements en Corse, on les lui fournit et on réclama le déserteur. Silvani encourut une condamnation à quelques mois de prison, et fut frappé d'un arrêté d'expulsion. A l'expiration de sa peine il fut remis aux autorités militaires françaises.

Traduit devant un conseil de guerre, il fut condamné à trois ans de prison pour désertion. Après avoir purgé cette condamnation et avoir terminé son service militaire, il fit une apparition à Sainte Lucie ; il était sans ressources, et pour se procurer un peu d'argent, il ne trouva pas de meilleur moyen que de s'emparer d'une belle paire de bœufs et de venir les vendre à un boucher de Bastia : ce vol lui valut une nouvelle condamnation à deux ans de prison. On n'avait plus entendu parler de lui, lorsque ces jours derniers il reparut à Sainte-Lucie, et vendit tout ce qui lui restait de son père, pour 900 francs, vint à Bastia, et se logea chez une de ses compatriotes, M. Gatti, gendarme en retraite avenue Carnot, 7.

M. Gatti a déclaré que dans la nuit de dimanche, c'est-à-dire après le crime, Silvani est rentré chez lui, mais il n'y est pas resté longtemps. Il serait passé le reste de la nuit dans une chambre qu'il avait louée au mois, dans la rue de la Gare, d'où il serait parti entre cinq et six heures du matin.

A l'Instruction

M. Virgili poursuit l'instruction de cette affaire avec une grande activité.

On a entendu deux témoins, M. Gatti Joachim, retraité, chez qui était logé Silvani, n'a indiqué aucun fait nouveau ; la buvetière Augustine Chauvet ; dont le magasin est situé non loin de l'endroit où s'est produit la dispute, a déclaré n'avoir pas vu Silvani ni entendu aucun bruit d'altercation.

L'Autopsie

Après les obsèques, MM. les docteurs Ramaroni et Zaccarelli ont procédé à l'autopsie.

On a retrouvé les deux balles dont l'une avait occasionné une hémorragie foudroyante. Ces deux projectiles sont absolument du même calibre que celui qu'on a pu extraire de la blessure du brigadier Bertrand.

Les docteurs ont relevé une première blessure, formant plaie contuse, à trois centimètres de la crête iliaque gauche ; la balle s'est logée dans l'os ; et une seconde blessure à sept centimètres à droite de l'ombilic, la balle a pénétré dans la cavité abdominale qu'elle a traversée dans toute sa largeur, a perforé largement l'intestin grêle et sectionné l'artère iliaque primitive ce qui a déterminé la mort presque instantanée.

Le guet-apens

On avait pensé un instant que les agents auraient été attirés dans un guet-apens, par une dispute simulée, car on avait peine à expliquer une aussi lâche agression.

Il faut, croyons-nous, écarter toute idée de préméditation. Silvani en tirant sur les agents n'a fait que céder à son caractère violent ; au village il marchait toujours armé de son fusil et d'un revolver.

Avis & Communications

Syndicat des Ouvriers du Port. — Le Syndicat international des ouvriers du port est prié de vouloir bien assister à la réunion qui aura lieu aujourd'hui mercredi, 23 courant, à une heure de l'après-midi, au siège social, route du Cap, 8.

Pour le Syndicat,
Le Président Castello.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 22 novembre

Thermomètre. — 7 heures du matin, + 14 à midi, 18. à 7 heures du soir, + 16. Maxima, + 19.4. Minima, + 11.5.

Baromètre. — 7 heures du matin, 760 mm à midi 759 mm, 6 heures du soir, 756 mm.

Vent. — sous la matinée, S. O. faible.

Dans l'après-midi, id.

Etat du ciel, 4/5 découvert.

Pluviomètre, à midi : 0 mm.

⁂

Au Palais

La Cour a admis à la prestation de serment en qualité d'avocat, M. Paul Fo'acci, licencié en droit, qui compte se faire inscrire au barreau d'Ajaccio.

⁂

Médaille militaire

La madame militaire a été conférée au gendarme Orsini, de la 15e légion tor, 9 ans de services, 1 campagne, 1 blessure.

⁂

Palmes académiques

Ont été nommés officiers d'Académie, MM. Colombani Antoine, mutualiste à Alger ; et Vincignerra Louis, agent général de la mutualité commerciale à Paris.

⁂

Confrérie Saint-Charles

La Confrérie Saint-Charles Borromée fera célébrer ce matin, à 8 heures et demie une messe de *Requiem* pour le repos de l'âme de leur regretté bienfaiteur, M. Louis Ubertin.

⁂

Guérison radicale des Hernies

C'est avec plaisir que nous apprenons l'arrivée à Bastia, du savant professeur docteur Tacussel, père, de Paris, fort connu dans notre région, pour le traitement et la guérison radicale des hernies, sans bandages ni opération. Ce distingué praticien recevra à Bastia, du 26 au 29 novembre inclus, à l'Hôtel d'Europe ; et à Ajaccio, du 30 novembre au 2 décembre, à l'Hôtel d'Europe.

Nous ne saurions trop engager les malades atteints de ces infirmités, de profiter de cette bonne occasion.

⁂

Grand four

A vendre ou à louer un grand four, à la gare. S'adresser au bureau du journal.

⁂

Vente et achat

Vente et achat d'immeubles. Prêts sur première hypothèque. A vendre une propriété, quartier de Saint-Antoine. Un appartement composé de 9 pièces. S'adresser à M. Jean-Baptiste Gianstiy, rue de la Gare, 6.

⁂

Piano

Piano à louer ; s'adresser au bureau du journal.

⁂

Membres de l'Enseignement

Les sociétaires du groupe Bastiais sont convoqués en assemblée générale extraordinaire pour jeudi prochain 24 du courant, à une heure et demie de l'après-midi, à l'hôtel de ville, (salle du conseil municipal.

Ordre du jour :
Révision des Statuts.
Les Délégués, LEFIDI, POLETTI.

⁂

A louer

Trois pièces meublées ou non meublées rue Salvator Viale, au 4e. S'adresser au bureau du journal.

— Un appartement de 9 pièces, boulevard Paoli, 40, au 2e étage. S'adresser à M. Santi Hector, même maison, 3e étage.

— Propriété Lottero, complantée en vigne et arbres fruitiers, y compris maison d'habitation, à Macchicose. S'adresser à M. Sanzoni, organiste.

— Propriété Lottero, complantée en vigne et arbres fruitiers, y compris maison d'habitation, à Bassanese. S'adresser à M. Sanzoni, organiste.

Etat Civil

DÉCÈS

Rinaldi Sébastienne, mariée, 70 ans, de Lano.

Biaggini Jacques-Alphonse, célibataire, 31 ans, de Cartiosel.

Muretti Luciance-Marie-Antoinette, 3 mois, de Bastia.

PIANOS ET MUSIQUE

Accords et Réparations
Vente, Achat, Location, Echanges
Mandolines, Guitares
Accessoires de Musique
Marius Blanc
ex accordeur réparateur de pianos. harmoniums de la manufacture de pianos Boisselot, de Marseille,
AJACCIO, PLACE DES PALMIERS, 1.
En face l'Hôtel de Ville

En raison des nombreuses demandes qui lui sont adressées, M. BLANC ne répondra qu'aux lettres affranchies pour la réponse.

Dépêches de Nuit

SERVICE TÉLÉGRAPHIQUE SPÉCIAL

L'Incident André-Syveton

Paris, 22 novembre.

Le juge d'instruction chargé de l'information suivie contre M. Syveton, a terminé son enquête.

La préméditation a été établie.

Selon toutes probabilités, cette affaire sera déférée à la Chambre des mises en accusation.

UN BLAME au général d'Entraigues

Paris, 22 nov.

M. Berteaux, ministre de la guerre, a infligé un blâme au général d'Entraigues, pour les félicitations qu'il a adressées au capitaine François, récemment acquitté par le 2e conseil de guerre de Paris.

COUR D'ASSISES DE LA HAUTE-SAVOIE

L'Affaire de Cluses

Annecy, 22 novembre.

L'audience d'hier a été consacrée à l'audition des derniers témoins cités à la requête de la défense.

Cet après-midi, Me David, organe de la partie civile, a fait une brillante plaidoirie qui a duré près de trois heures.

Demain matin, M. le procureur général Genoud prononcera son réquisitoire.

La grâce du soldat Deuecheau

Paris, 22 novembre.

Sur la proposition de M. Berteaux, ministre de la guerre, M. Loubet a gracié le soldat réservist Deuecheau.

Conseil des Ministres

Les ministres se sont réunis ce matin, à l'Elysée, sous la présidence de M. Loubet.

Tous les ministres étaient présents, à l'exception de M. Roevier.

Mouvement judiciaire

Le garde des sceaux a fait signer un mouvement intéressant les tribunaux de Paris, Versailles et Lille.

Le Budget

Le conseil a examiné diverses questions relatives au budget.

Affaires courantes

Le Conseil s'est occupé ensuite de l'expédition des affaires courantes.

TRAITÉ D'ARBITRAGE entre l'Allemagne et les Etats-Unis

Washington, 21 nov.

Un traité d'arbitrage entre l'Allemagne et les Etats-Unis, semblable au traité franco américain, a été signé aujourd'hui.

LE PARLEMENT

SÉNAT

Avant la séance

Le Sénat s'est réuni dans ses bureaux et a procédé à la nomination d'une commission pour l'examen : 1 du projet de loi, adopté par la Chambre des députés, portant approbation d'une convention concernant Terre-Neuve et l'Afrique occidentale et centrale ; 2. du projet de loi, adopté par la Chambre des députés, portant approbation de la convention conclue entre le gouvernement de la République française et le gouvernement du Siam.

Présidence de M. FALLIÈRES

La séance est ouverte à 3 heures.

M. Gotteron, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la séance de vendredi, qui est adopté

Sociétés de secours mutuels

Il est procédé au second tour de scrutin pour la nomination d'un membre du conseil supérieur des sociétés de secours mutuels.

M. Strauss est élu.

La circulation monétaire

Il est procédé ensuite au second tour de scrutin pour la nomination d'un membre de la commission de contrôle de la circulation monétaire.

M. Poirrier est élu.

Organisation défensive

Le Sénat adopte un crédit supplémentaire de 14 805.000 francs au budget du ministère de la guerre pour l'amélioration de notre organisation défensive.

Les débits de boissons

Suite de la 1re délibération sur la proposition de loi de M. Siegfried, relative à la réglementation des débits de boissons.

M. Hennequin

demande le renvoi de la proposition de loi de M. Siegfried, à la commission des finances.

Le renvoi proposé par M. Hennequin est accepté par 146 voix contre 120.

Séance jeudi à deux heures.

Chambre des Députés

Présidence de M. BRISSON

La séance est ouverte à 2 heures.

M. Devèze, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la séance d'hier, qui est adopté.

Validation

La Chambre valide sans discussion les élections de Constances et de Lyon.

MM. Dadoyt et Augagneur sont admis.

Exercices clos

Discussion du projet de loi ouvrant des crédits spéciaux pour les exercices clos et périmés.

La Chambre a adopté.

LE BUDGET

Suite de la discussion du projet de loi portant fixation du budget général de l'exercice 1905.

Budget de l'Intérieur

Suite de la discussion du budget du ministère de l'Intérieur.

La discussion s'ouvre sur l'article 63

Les chapitres 63, 64 et 65 sont adoptés.

Les fonds secrets

Sur le chapitre 66, fonds secrets, M. Dejeante demande la suppression de ce chapitre qui est d'origine monarchique et ne saurait convenir à une République.

Le président du Conseil

insiste pour le maintien du crédit. Le chapitre des fonds secrets existe dans le budget de toutes les nations ; il est indispensable.

Question de confiance

Le président du Conseil pose la question de confiance.

LE VOTE

Le président met aux voix l'amendement de M. Dejeante tendant à la suppression du chapitre 66.

Nombre de votants. .	555
Majorité absolue. . .	278
Pour l'adoption . .	292
Contre	263

La Chambre n'a pas adopté.

Le chapitre est maintenu.

M. Doumer

déclare que la commission, en réduisant de 200.000 francs le crédit des fonds secrets, n'a pas voulu réaliser une économie mais empêcher simplement qu'une partie de ce crédit ne servit pas à payer les services rendus par les agents politiques et à entretenir les amis des chefs de parti.

L'orateur ajoute que la commission demande la suppression des fonds secrets qui constituent un budget de corruption.

(Applaudissements au centre et à droite. — Violentes protestations à l'extrême gauche).

Une vive agitation se produit.

M. Combes

Le président du Conseil fait appel à la justice de la Chambre et reproche à M. Doumer d'avoir trop longtemps attendu pour blâmer ce budget de corruption.

Le tumulte continue et empêche l'orateur de se faire entendre.

M. Morlot

Le rapporteur du budget de l'intérieur monte à la tribune.

Après quelques instants, le calme se rétablit.

M. Morlot déclare que la Commission en votant une réduction du crédit des fonds secrets, a voulu réaliser une économie.

M. Doumer

reproche à M. Combes de rapetisser le débat.

Toute la politique du président du Conseil consiste à vouloir rester au pouvoir et à combattre les républicains qui pensent autrement que lui.

Le vote des fonds secrets

Sur le chapitre 66, fonds secrets, le président met au vote le chiffre de un million proposé par la Commission du budget et accepté par le Gouvernement.

Nombre de votants. .	387
Majorité absolue. . .	194
Pour l'adoption . .	351
Contre	36

La Chambre a adopté.

Amendement Dejeante

M. Dejeante dépose un amendement tendant à supprimer les sommes inscrites au titre des manufactures nationales.

Amendement Brindeau

M. Brindeau propose à la Chambre de supprimer quelques maisons centrales et d'arrêt.

L'amendement Brindeau est rejeté par 332 voix contre 260.

Intervention de M. Gabrielli

M. Gabrielli, député de Sartène, intervient dans la discussion, proteste contre un passage du rapport de M. Morlot, rapporteur, dans lequel il est dit que le pénitencier de Castelluccio est inutile et doit être supprimé.

M. Gabrielli détruit les arguments qui ont été exposés par M. Morlot dans son rapport et dit pour quelles raisons le pénitencier de Castelluccio doit être maintenu.

M. Morlot

répond qu'un seul pénitencier sera plus que suffisant en Corse.

Intervention de M. Chaleil

Le député de Calvi intervenant, à son tour, dans la discussion, dit que les pénitenciers de la Corse coûtent cher et ne rapportent presque rien parce qu'ils ont toujours été remplis d'arabes ne travaillant pas.

Si l'on se décide à y interner des condamnés du continent, on arrivera facilement par une exploitation mieux organisée à diminuer de beaucoup les dépenses nécessaires à l'entretien des pénitenciers de la Corse.

Les articles 72 à 75 sont ensuite adoptés sans modifications.

Les derniers chapitres du budget pénitentiaire sont ensuite adoptés sans modifications.

La Chambre règle son ordre du jour.

Jeudi matin, suite de la discussion du projet de loi sur la répression des fraudes dans la vente des marchandises.

Dans l'après-midi, suite de la discussion du budget.

LA GUERRE RUSSO-JAPONAISE

MANDCHOURIE

Sur le Cha-Ho

Situation stationnaire. — L'armée japonaise est renforcée. — Les forces russes se concentrent.

Saint-Pétersbourg, 6 h. soir.

Le correspondant du *Roues* à Mukden, télégraphie le 22 novembre 8 h. matin :

« Aucun engagement important ne s'est produit hier. L'attention des deux armées est si tendue et l'on se surveille si bien que les deux adversaires se condamnent réciproquement à l'immobilité.

» Il se confirme que depuis les dernières batailles, le maréchal Oyama a reçu de nouvelles divisions. Les Japonais essayeront d'opposer aux armées russes un nombre égal de troupes.

« Les renforts énormes que les Russes ont reçus de Sibérie, se concentrent allo de pouvoir former trois armées distinctes qui seront portées à 150 000 hommes chacune. »

PORT ARTHUR

Le Bombardement

La blessure du général Stœssel est confirmée.

Paris, 22 novembre.

« Aucun télégramme officiel n'a été communiqué aujourd'hui par le gouvernement russe.

» Des dépêches parvenues aux journaux de Saint-Pétersbourg annoncent que le bombardement n'a pas cessé depuis le 19.

« L'état-major général russe confirme officiellement que le général Stœssel a reçu une blessure à la tête sans gravité, produite par le ricochet d'une balle.

« Le général n'a pas abandonné le commandement.

« Les opérations de siège avancent lentement avec de grosses pertes pour les Japonais. »

EN RUSSIE

L'amiral Alexeieff membre du conseil de l'Empire

Saint-Pétersbourg, 21 novembre.

« On annonce que l'amiral Alexeieff a été nommé par le Tsar, membre du conseil des ministres et du conseil de l'Empire.

» C'est une nouvelle marque de faveur que l'Empereur témoigne au vice roi. »

Intervention pour la cessation des hostilités

On télégraphie de Saint-Pétersbourg au *Journal* :

D'après les bruits qui circulent dans certains milieux officiels, les cabinets de Paris et de Londres travailleraient en vue de la cessation des hostilités en Extrême-Orient.

On ignore si le Tsar est disposé à accepter cette intervention.

Horlogerie-Bijouterie
Orfèvrerie
24, Boulevard Paoli, Bastia
E. GIUNTOLI

a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'il vient de recevoir un riche assortiment de bijoux en or et en doublé.

LIBRAIRIE OLLAGNIER

PANORAMA DE BASTIA

sur très beau bristol, (dimensions 54/20)

Prix : 0,50 centimes

avec encadrement baguette noire filets dorés 2,00
id. baguette dorée 2,25
id. baguette vieux chêne 2,50

Carte-lettre Album

contenant quatre magnifiques vues de Bastia.

PRIX : 0,35 CENTIMES.

N. B. — *Le port en sus.*

VENTE DE PLANTS

2.000 amandiers âgés de 3 ans, d'une vigueur incomparable, au prix de 0 fr. 25 chacun.

20 000 cépages américains riparia et rupestris, au prix de 40 fr. le mille. Pour tous renseignements s'adresser à M. Palmieri, Morosaglia.

BLANCHISSAGE et Repassage

Mlle MARIE VESPERINI
rue Notre-Dame, 32 bis

Travail soigné

AVIS
AUX CONSOMMATEURS DE GAZ

M. J. CINI, ouvrier plombier à la Cie du gaz, prévient MM. les consommateurs qu'à partir du 20 novembre il effectuera pour son compte personnel toutes sortes d'installations et de réparations concernant l'éclairage au gaz, à des prix très modérés.

Installations de baignoires et chauffe bains à gaz.

Travail soigné et garanti.

Vente de becs incandescents, Verres, Manchons, Appareils sur commande.

Le magasin sera ouvert de 6 heures du matin à 9 heures du soir.

Place de l'Hôtel de Ville, 4.

Atelier de dorure

SAUVEUR AGGIOTTI, Doreur
Rue des Terrasses, Bastia

Travaux et réparations d'objets d'église

Chandeliers Reliquaires, Trônes Crucifix, Statues, Croix, etc., etc
Ces travaux sont exécutés avec soin et à des prix modérés.
Exécution de travaux de dorure dans les églises, ainsi que dans les appartements.

LIBRAIRIE OLLAGNIER

ENCRIERS
à fermeture automatique élastique
Système Colombani



Encriers classiques. — Encriers portatifs. — Encriers administratifs. — Encriers de fantaisie. — Encriers réclame.

BAR SOAVI

BIÈRE GAUBER
Le bock 20 c.
Le ballon 25 c.
Le demi 40 c.
Le *Sérieux* 50 c.

BONNE OCCASION

A vendre : Calèches, Victoria, Cabriolet et Charrettes ; Futailles pour vin neuves et usagées, toutes contenances, à des prix très avantageux.
S'adresser au concierge de Toga.

65 ANNÉES DE SUCCÈS
Alcool de Menthe de
RICQLÈS
SEUL VÉRITABLE ALCOOL DE MENTHE
CALME la SOIF et ASSAINIT l'EAU
REND le NAUS à COEUR, à TÊTE et à l'ESTOMAC, les INDIGESTIONS la CHOLÉRINE
EXCELLENT pour les DENTS et la TOILETTE
PRÉSERVATIF contre les ÉPIDÉMIES
EXIGER du RICQLÈS
HORS CONCOURS, PARIS 1900

PHARMACIE Centrale du Nord
LE MEILLEUR MARCHÉ DE TOUT PARIS
122 et 124 Rue Lafayette.
CATALOGUE FRANCO (Maquis).
TÉLÉPHONE — USINE à St-DENIS
Dépôt Général du FER GAYTARD

LE MONITEUR DE LA MODE
paraissant tous les Samedis
20 PAGES GRAND FORMAT
LE PLUS ANCIEN ET LE PLUS ARTISTIQUE DES JOURNAUX DE MODES
CONTIENT :
PLUS DE MODÈLES NOUVEAUX
PLUS DE TRAVAUX À L'AIGUILLE
PLUS DE LITTÉRATURE
PLUS DE RECETTES DE CUISINE
PLUS DE RENSEIGNEMENTS
QU'AUCUN AUTRE
1 AN(S). - 4 francs — UN AN : 14 francs
EDITION 2 : contenant une Gravure coloriée et un Patron d'usage dans les 2e, 3e et 4e N°.
3 MOIS : 3 fr. 50 — UN AN : 28 francs
ABEL GOUBAUD, Éditeur, 3, r. des 4-Septembre

Librairie du *Petit Bastiais*

VATTELAPESCA
(P. LUCCIANA)
(Du Sérieux)

Il ne faut pas courir deux lièvres à la fois, proverbe en 1 acte. Prix 50 cent. franco 60.
Cunversioni, commedièla in 2 atti. Prix 50 cent. franco 60.
Puesia e Prosa, commedièla in 3 atti. Prix 50 cent. franco 60.
Sei Scinette Cummiche, Prix 60 cent. franco 80.
L'Aricchiòla, commedièla in 2 atti. Prix 50 cent. franco 60.
Da Chicchiu a Furiani, commedièla in 1 attu. Prix 50 cent. franco 60.
Les six brochures réunies en un volume de 396 pages, 2 fr. 50, franco, 2 fr. 90

A la Parisienne
38, Boulevard Paoli, Bastia

Corsets sur mesure, droits devant, dernière création

Mme S. BONIFACIO-GUY

se recommande par l'élégance et la perfection de sa coupe — Exécution soignée et irréprochable acquise par une longue et laborieuse pratique dans les premières maisons de Corse et de Paris.

SALON D'ESSAYAGE

VASTE ET BELLE PROPRIÉTÉ A VENDRE

Propriété d'environ 200 hectares, à cent mètres de la gare de Pozzichello, située non loin de l'établissement des Bains, susceptible de toute sorte de culture, une partie est complantée en céréales, avec moulin actionné par la rivière.
vente très avantageuses et facilités de paiement.
Chasse de premier ordre. Pêche abondante. Conditions de S'adresser au bureau du journal.

LE PHÉNIX
COMPAGNIE D'ASSURANCES FRANÇAISE SUR LA VIE ET L'INCENDIE
Fondée en 1819

Fonds réalisés : **200** millions.
Valeurs assurées encours : **800** millions.

S'adresser à M. GIORDANI, notaire de la Compagnie Le Phénix, à Bastia, 17, Bd Paoli.

CADEAU offert à tous ceux qui demanderont le Grand Compteur National d'Horlogerie de Besançon

ANCIEN CABINET PRADÈNE
PIERRE SABATÉ
Chirurgien-Dentiste du Lycée
SUCCESSEUR
DENTS & DENTIERS
(Systèmes perfectionnés)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS sans douleur
Bd Paoli, 15, en face la Maison Benedetti

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir ses nombreux clientèle, d'avoir à sa boutique un garde contre certains charlatans ambulants — ne disant absolument rien — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient, en mettant autour de la statue pour lui donner une fausse attribution.

Un des rédacteurs, gérant, Matthieu Ollagnier.

HOTEL D'EUROPE
ADÉLAÏDE COLOMBANI
Bastia — 3 et 5, rue de l'Opéra — Bastia

Cet Hôtel se recommande par sa belle situation, au centre de la ville, à proximité des principaux établissements.
Il possède, en outre, un superbe jardin éclairé à l'acétylène où les clients peuvent prendre leur repas pendant l'été.
Banquets — Noces — Festins
Pension à des prix modérés

Demandez et offrez dans tous les Cafés l'AMARO MATTEI, apéritif supérieur.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et la Forge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques et ciment. — Briques pleines et rondes. — Carreaux. — Poteries de poterie et en grès.

FERS A PLANCHER
Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, T et de fer, Ronces artificielles.

TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux à Boulevard de Cardo.

29e ANNÉE — JEUDI, 24 NOVEMBRE 1904 — N° 276

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

00568

Rédaction & Administration : 2, Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.50 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (Payable d'avance)

	un an	6 mois	3 mois
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »

Union Postale, et autres Pays le port en sus.

On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHÈQUE DE BASTIA

LE CALENDRIER

Fête d'aujourd'hui : Saint Jean de la Croix.
Soleil : (Heure italienne)
Lever, 6 h. 37 m. Coucher, 4 h. 00
Lune Pleine : 22 Dernier quart., le 29
Fête de demain : Sainte Catherine.

23 NOVEMBRE

Le Courage Moral

Il sied d'en parler. Les Corses ont le courage physique. Formes dans leurs résolutions, ils vont jusqu'aux limites extrêmes lorsqu'ils sont lancés sur une voie. Une injure personnelle les fait parfois se dresser jusqu'au crime, mais il est rare qu'ils bataillent pour une idée.

L'initiative personnelle leur manque, soit pour leurs propres affaires soit pour celles autant sacrées qui sont d'intérêt général. Voyez nos députés et sénateurs. Ils suivent machinalement la politique de tous les ministères et nul n'a osé encore se ever pour parler avec insistance des questions relatives à la vitalité du pays. Il suffit qu'un ministre les envoie une fois aux calendes pour qu'ils y aillent et n'en reviennent pas. Il n'est pas difficile de pénétrer au pareil état d'esprit. Que dira M. le Ministre si je lui jette de nouveau cette balle entre les jambes ? Il ne sera certainement pas content et me fera refuser la place de conseiller que je convoite pour mon puissant électeur Uniel.

Or, les électeurs ne réclament pas de leurs mandataires une soumission complète à tous les ministères ; ils veulent, les électeurs, que ceux qu'ils ont élu obtiennent des gouvernants la sauvegarde des intérêts de leur département et de leurs arrondissements et qu'ils soient attentifs à la prospérité économique du pays.

Il faut suivre certes, les lignes de la politique générale, aider ou entraver selon les conceptions personnelles, mais il est difficile de faire partie intégrante d'un concert si l'on manque de voix. Et s'il ne s'agit que de remplir des rôles de figurants, autant vaudrait il être ceux de la Morgue.

Cet état d'esprit des mandataires de la Corse se répercute dans toutes les classes. Que dira M. Uniel ? J'ai entendu de mes oreilles des propriétaires, en situation d'être totalement indépendants, dire, avec des tremolos dans la voix : « Il faut être réservé à l'égard d'Uniel, il *est au pouvoir*. » Le mot *pouvoir* a pris en Corse le sens magique de quelque chose comme une bagosse providentielle ou un corrigan dévastateur. Mais, bon Dieu ! qu'attendez vous donc du pouvoir ? que croyez-vous donc que ce soit le pouvoir ? Vous n'avez qu'à travailler vos champs et vos vignes, exercer intelligemment vos commerces ou vos métiers, faire consciencieusement votre devoir si vous êtes dans des administrations, et les magnanimes foudres du pouvoir éclateront à côté. Avez vous des enfants ? Si vous les croyez aptes à aller exercer leurs intelligences ailleurs qu'aux nobles travaux de l'agriculture, les portes sont ouvertes à tous sans exceptions. Ou entre dans toutes les administrations publiques par voie de concours, et quiconque possède de réelles qualités trouvera sur son chemin des répondants sérieux et puissants qui les prend ont en estime et les aideront.

Le courage moral manque souvent chez les individus à cause de notre détestable éducation. Les femmes qui durent les luttes pour l'indépendance ont toujours fait preuve d'une abnégation stoïque, se laissent maintenant fléchir vers les faiblesses d'intérêts mesquins et mal compris : *Allenzione nè! quessu tene u putere! Fernie meglio a stà tranquilu!* Ou dirait que le courage faiblit en raison inverse des risques à courir.

Quant aux hommes, certains portent en leur âme le poids terrible du vide de leurs existences. Mille et mille ans de combats et d'oppressions ont été moins néfastes pour les cœurs et pour les esprits que l'oserbe et l'alcool de ces dernières années.

L'homme qui n'a pas pour habitude de ne compter que sur soi ou sur la solidarité de ses égaux, et qui attend les bienfaits de ceux qui exigent de lui soit des services louches, soit de petites compromissions, soit une soumission d'esclave, finit par s'avilir totalement. Vienne le jour où il voudra s'affranchir et agir librement, et il ne pourra plus trouver en soi les ressorts suffisants pour bondir plus haut. Pour être fort il ne faut pas s'amoindrir en se partageant. Il faut toujours demeurer du côté de sa conscience. La première des loyautés est celle envers soi-même. Gardons-nous d'imiter les pantins dégoûtants qui éreintent tout les hommes en place et qui écrivent leur apologie dans le but évident d'en obtenir des faveurs. Entre une personnalité simplement sincère et un masque, on ne doit pas hésiter.

Je parle, bien entendu, pour ceux qui travaillent, qui peinent, qui souffrent, qui ont des responsabilités et qui remplissent leurs devoirs. S'adresser aux oisifs qui font de la politique pour en tirer des places, ce serait perdre bénévolement son temps. Il n'y a rien à attendre des tares en laisse, capables de tous les exercices pour parvenir à des situations précaires N'ayant en vue que leurs maîtres et leurs piteux intérêts, ils s'inclinent toujours du côté du vert. Ils rambinent tout à eux-mêmes, et lorsqu'ils ont lieu d'être satisfaits, ils sont tout étonnés d'apprendre qu'il y aurait mieux à faire que de se boucher les yeux et les oreilles et de s'immobiliser bêtement dans le contentement de soi même.

Quoi de plus triste que de voir des braves à trois poils qui mépriseraient la mort les armes à la main, et qui n'osent pas agir contre les personnalités qui ruinent la Corse moralement et matériellement. Leurs actions, leurs votes sont souvent subordonnés à de petits intérêts et ils sortent de la forteresse de leurs consciences pour se livrer pieds et poings liés à ceux qui les bernent depuis vingt ans et qui ont saigné le pays de toutes les saines virilités.

Il faudrait, en Corse, fonder la ligue du Bien public. On pourrait peut-être agir d'une façon plus efficace contre ceux qui y ont châtré les énergies, et l'on pourrait aussi rejeter hors de l'honorabilité ceux qui par de petites tâchetés deviennent la cause du mal qui sévit depuis longtemps et qui empire sans cesse.

Lorsque l'économie d'un pays est misérable, l'affaissement moral s'y répand comme une peste. Demandez plutôt à la sainte Russie.

Il faut donc s'attacher, avant tout, à relever la Corse dans son agriculture, dans son industrie et dans son commerce. Quand les plaines pestilentielles seront assainies, que les chemins de fer parcourront tout le littoral et que les communications avec le continent seront faciles et peu coûteuses, les Corses, peu à peu, acquerront l'amour du travail, retremperont leur énergie et connaîtront enfin les bienfaits de la nouvelle civilisation qui veut éclore dans le travail et dans la paix. En attendant, tous les courages civiques doivent vibrer à l'unisson.

S. PIERRE MASSONI.

L'Etat des Récoltes

Le bureau de la Statistique agricole publie les renseignements suivants qui lui ont été fournis par le Préfet de la Corse, d'après les rapports des sous-préfets d'agriculture :

Les pluies abondantes survenues dans la fin de septembre et le commencement d'octobre ont suffisamment détrempé le sol pour permettre l'exécution des labours et des semailles. La levée des premières céréales semées est régulière. Les pâturages spontanés fournissent au bétail une nourriture suffisante.

La récolte des pommes de terre a été médiocre ; celle des châtaignes, qui touche à sa fin, est supérieure aux prévisions et les prix (30 et 40 francs les 100 kilogr.) sont rémunérateurs. Les pommes ont été très abondantes. Les cultures potagères sont en bon état.

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 24 nov. à 3 h.

Les Cadets de Russie,	Sellénich.
La Fille du Mme Angot,	Lecocq.
Flots du Danube,	Ivanovici.
Le Trouvère,	Verdi.
La Trotta,	Lutz.

Le Sous-Chef de Musique, A. FOURNIER.

Conseil municipal de Corse

24 novembre 1902. — Sur la proposition de Paoli la commune de Corte décide qu'il sera battu mousnie en Corse.

On fit quatre mousnies corses : deux d'argent, une de 10 sous et l'autre de 20 ; deux de cuivre, une de 2 sous et l'autre de 4 ; elles portaient comme coin, d'un côté l'arme corse, c'est-à dire la tête de Maure, et de l'autre la valeur de la mousnie.

GAZETTE DÉPARTEMENTALE

CASTELLARE. — Une pension annuelle et viagère de cent francs, sur les fonds de l'hospice national des Quinze-Vingts, a été accordée à M. Rocchi Ours-Antoine, de Castellare de Mercurio.

SANTA REPARATA DI BALAGNA. — Après le dîner d'adieu auquel il a été convié par ses confrères de Calvi, et où les chefs du tribunal, du parquet et du barreau lui ont exprimé en termes élevés, combien son éloignement leur était pénible ; après avoir tenu sur les fonts baptismaux, avec la toute gentille Mlle Mariette Lunata, le dernier rejeton de la noble et illustre famille Salvini, M. l'avocat Galeazzi, maire de cette commune, nommé inspecteur général d'une grande Compagnie sur le Continent, a été l'objet, le 14 courant, de la part de son Conseil municipal, d'une chaleureuse et cordiale réception, au cours de laquelle deux discours ont été prononcés, l'un en langue « Circes, » par un membre du Conseil, et l'autre en langue nationale, par M. Martin Marchetti, notre sympathique adjoint municipal.

Ces discours ont été vivement applaudis par toute l'assistance, car ils témoignaient tous deux des regrets unanimes du Conseil municipal et des habitants, causés par une telle séparation, et exprimaient de la part de tous, la plus profonde reconnaissance pour tout le bien qu'il n'a cessé de prodiguer dans la village au cours de sa longue administration ; ils formulaient aussi des vœux pour la plus grand bien de la commune, pour que, ses occupations lui permettant de se rendre de temps à autre parmi nous, il n'abandonnât pas la direction des affaires publiques et acceptât la délégation du Conseil municipal toutes les fois que l'occasion s'en serait présentée.

Le lendemain, la population entière était massée sur la place de l'église, pour

---

1 FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

LES AILES D'ICARE

par CHARLES DE PERRAND

XVI.

UN FACHEUX.

Quelque bonne volonté que j'y aie apportée, il ne m'a pas été possible de me mettre en colère. Je sais bien qu'à la rigueur il serait de mon devoir de couper les oreilles à monsieur le Conseiller d'Etat, tout mon gendre qu'il est, Mais le moyen de prendre au sérieux les oreilles ou les bonnes fortunes de monsieur Piard ?

Le vieux gentilhomme accompagna ses dernières paroles d'un rire de pitié auquel, depuis le cabinet, Deslandes se permit de prendre part.

— Libre à moi de rire au lieu de me fâcher, reprit monsieur Loiseley ; mais vous ne pouvez, sans trahison, vous moquer de mon honorable gendre. N'êtes vous pas son confident ?

— Est-il possible que madame Piard ait une pareille idée ? s'écria le substitut en rentrant dans la chambre.

— Qui ne l'aurait pas à sa place ? En toute occasion ne prenez-vous pas contre elle la parti de son mari ? Si la vérité condamne M. Piard, n'avez-vous pas toujours tout prêt quelque mensonge officieux ? Ne faites-vous pas une cour assidue à madame de Marmoncourt ? Tout cela est assez clair, et le motif d'une pareille conduite saute aux yeux.

— Et ce motif supposé, puis-je le connaître ? demande Deslandes avec l'accent d'une vertueuse indignation.

— Mon cher substitut, dit M. de Loiseley d'un air railleur, vous jouez l'innocence à merveille ; mais ce n'est pas un vieux chasseur comme moi qui se laisse mettre en défaut. Sous Louis XV, un homme qui voulait parvenir cherchait à se faire remarquer de madame de Pompadour ou plus tard de la Dubarry. S'il y réussissait, sa fortune était faite. Quoique monsieur Piard n'ait rien de très royal, vous l'avez traité à la Louis XV en l'attaquant du côté de la favorite. Je ne doute pas que vous n'ayez regardé cette manœuvre comme un coup de maître ; avec votre permission, vous avez fait une école. Peut-être les conseils que je vous ai donnés lors de votre départ, ont-ils contribué à vous jeter dans la fausse voie où je vous vois engagé ; mais je ne me reproche rien ; ce n'est pas ma faute si vous m'avez mal compris. En vous parlant du profit qu'un homme de votre âge et dans votre position trouve toujours à se rendre les femmes favorables, j'avais établi un principe absolu en théorie, mais qui, dans l'application, demande beaucoup de tact, d'adresse et de prudence. Le choix d'une protectrice est une affaire délicate et sérieuse ; avant de s'y décider, il faut savoir en balancer les avantages et les inconvénients ; et d'après ce que j'ai appris, je vois que vous avez agi au hasard, sans méthode, sans calcul, sans prévision. Franchement, j'attendais mieux de vous.

Deslandes, depuis deux mois, croyait avoir déployé une science de combinaisons et une supériorité de tactique dignes d'un diplomate du premier ordre. Il n'entendit pas sans dépit cette condamnation tranchante de sa conduite.

— Qu'aurais-je dû faire pour obtenir votre approbation ? demanda-t-il avec un sourire contraint.

— Tout le contraire de ce que vous avez fait, répondit monsieur de Loiseley, à qui le souvenir de ses succès sous la consulat donnait une magistrale assurance. Raisonnons en thèse générale, et supposons qu'Isaure n'est pas ma fille. Vous arrivez à Paris ? l'homme en crédit à qui vous êtes recommandé est un drôle de l'espèce de M. Piard ; entre sa femme et lui existe un sujet de discorde. La neutralité est impossible ; vous êtes forcé de vous prononcer pour l'un ou pour l'autre, en ce cas, point d'hésitation ; votre métier est de prendre parti pour la femme ; c'est le seul moyen d'avoir pour vous tout le monde.

— Même le mari ? dit Deslandes d'un air incrédule.

— Certainement. S'il vous a pour auxiliaire, il se croit sûr de vous et vous néglige ; s'il voit en vous l'allié de sa femme, il vous craint et vous ménage. *Experto credo Roberto* Vous avez donc commis une faute capitale en donnant à ma fille le droit d'être mécontente de vous ; en bonne politique, c'était à elle qu'il fallait vous efforcer de plaire.

— Mais c'est ce que j'ai fait, interrompit naïvement le substitut.

— En ce cas, reprit en riposant le vieux gentilhomme, je suis forcé de vous désespérer que avec complètement perdu vos peines. Isaure est fort irritée contre vous, et je vous préviens qu'elle a de la rancune ; de ce côté là elle tient de sa mère. D'ailleurs, toute femme à sa place se trouverait offensée. Je n'entre pas dans le détail de ses griefs ; mais pour n'en citer qu'un seul, comment un garçon d'esprit comme vous n'a-t-il pas compris qu'amener à ce bal madame de Marmoncourt, c'était faire à ma fille une insulte positive ? Si je croyais que telle eût été votre intention, je vous parlerais un peu plus vertement que je ne le fais ; mais avouez du moins que vous avez eu là une idée assez malheureuse ?

— Si une pareille idée m'était venue, elle serait plus que malheureuse, elle serait inexcusable, répondit avec chaleur le substitut, mais je n'ai besoin que d'un mot pour vous convaincre de mon innocence. Loin de soutenir en cette circonstance madame de Marmancourt, j'ai tenté tout ce qui était humainement possible pour lui faire comprendre l'inconvenance de son procédé et la décider à sortir du bal, si je n'ai pas immédiatement réussi, n'est que les moyens coërcitifs me manquaient ; n'étant pas commissaire du bal, je n'avais aucune qualité pour agir...

— Et puis, interrompit monsieur de Loiseley d'un air d'ironie, il y avait peut-être près d'elle quelques jeunes gens peu disposés à reconnaître la justesse de vos raisons, et dont la présence aura refroidi votre éloquence.

(A suivre).

MAISON L.-N. MATTEI et Cie

Produits Recommandés

La délicieuse
LIQUEUR
CÉDRATINE
digestive et rafraîchissante

L'inimitable
VIN DU CAP-CORSE
AU QUINQUINA
Apéritif tonique et fortifiant

SE MÉFIER DES IMITATIONS

faire ses adieux à son excellent et très distingué administrateur, et une longue file de voitures l'accompagnaient jusqu'aux quais de l'Ile Rousse, où, outre les personnalités les plus marquantes de cette ville, un très grand nombre de notabilités de la Balagne s'étaient donné rendez-vous pour prendre congé de l'éminent avocat.

Tous nos vœux l'accompagnent dans la haute situation qu'il va occuper sur le Continent, mais malgré toute la satisfaction que nous puissions en éprouver, cela ne comblera jamais le vide immense que son départ a produit parmi nous. — X.

ARRO. — M. Louis Jean-Baptiste a été nommé garde-champêtre de la commune d'Arro, en remplacement de M. Cardolaccia.

Bulletin Financier

Paris, le 19 Novembre 1904.

Cette dernière séance a été surtout favorable aux Fonds d'Etats, qui sont en véritable ébullition, principalement le Mexicain 5 0/0 et l'Extérieure. Le reste du marché a été plus calme mais ferme dans l'ensemble. La Hente espagnole a progressé de 99.42 à 99.61 l'Extérieure de 89.45 à 89.82 et le Turc de 87.72 à 88.20. Les fonds russes sont également en reprise. Les Sociétés de Crédit sont fermes Le Crédit Lyonnais reste à 1.417; la Société Générale est bien tenue à 626.

Dans le groupe des valeurs industrielles de tradition, la fermeté reste la note dominante. Le Rio est assez en peu. Les valeurs russes sont irrégulières. Les valeurs Sud-Africaine sont en hausse. Les obligations Sud-Espagne 3 0/0 a trouvé fixe d'échangent à 248. Les recettes de la semaine ont été de 9.512, en augmentation de 8.372 pour la semaine correspondante de 1903, et 190.401 depuis le 1er janvier.

Les actions des Messageries Maritimes ont fléchi un moment à 523.

La New Kaffirs consolide son avance précédente à 58.50.

Bonne tenue des Chemins Français. L'obligations Ouest 28 1/2 est ferme à 401.

Nouvelles Militaires

M. Casanova, sous-lieutenant de réserve au régiment d'infanterie d'Evreux, est affecté au 18e rég. territorial.

— M. Pagani, lieutenant de réserve au régiment du Havre, est affecté au 30e rég. territorial.

— M. Versini, sous-lieutenant de réserve au 2e régiment de Zouaves, est affecté au 94e rég. territorial.

— M. Salicati, capitaine de réserve au régiment de Corse, est affecté au 146e rég. territorial.

La Confirmation

Le catéchisme préparatoire à la Confirmation se fait à Saint-Jean, tous les soirs, à 5 heures et demie, pour les garçons et pour les filles.

Les élèves des écoles laïques sont particulièrement invités à y assister.

Mgr l'Evêque qui doit administrer ce sacrement arrivera à Bastia le 14 du mois prochain. Tous ceux qui doivent être confirmés auront soin de se faire inscrire, au plus tôt, à la sacristie de Saint-Jean.

Savon du Congo

Cet exquis savon en vaut quatre :
Si vous en usez tous les jours,
Votre peau restera toujours
Ferme et blanche comme l'albâtre.

Docteur S. au parfumeur Victor Vaissier.

Gazette Ajaccienne

Ajaccio, le 23 novembre 1904.
(De notre correspondant particulier)

Nos torpilleurs

La deuxième division de la défense mobile composée de six torpilleurs de haute mer, commandée par le contre-torpilleur « Epée, » et qui était partie en manœuvres avec le vice-amiral inspecteur Fournier, est rentrée samedi.

De retour de Bastia et de Bonifacio, le vice amiral Fournier, embarqué sur le « Lévrier, » s'est rendu à Bizerte, passer l'inspection de la défense mobile.

Etat-Civil

Naissances : Cuaretti Jean-Baptiste. — Tardy Joseph Dominique.

Au port

Entrées du 19 :

Le vapeur « Iberia, » de Marseille, colis postaux et passagers.

— Le vap. « Ville de Bastia, » de Marseille. 236 tonnes de marchandises diverses.

— Le vap. « Iberia, » de Propriano, passagers et colis postaux.

— Le vap. « Gallia, » de Calvi, passagers et marchandises diverses.

Entrées du 20 :

La gondole « Marie Louise, » de Propriano, sur lest.

— La balancelle italienne « Indipendante, » de Porto-Torres avec une cargaison de fromages.

— Le brick goélette français « Nativité, » de Marseille, marchandises diverses.

Conférence

La conférence de M. René Sangy, sur Mme la Comtesse Mathieu de Noailles, aura lieu le jeudi 1er décembre, à trois heures précises, au tribunal de commerce, sous la présidence de M. Montigny, sous-préfet de Bastia.

Les lettres d'invitation seront exigées à l'entrée.

Curieuses OBSERVATIONS MEDICALES

CONCERNANT

LE DIABÈTE

A la suite de mon article « les Diabétiques », je reçois un grand nombre d'observations intéressant les diabétiques qui ont été soumis à la cure de raisins.

Les succès étonnants de ce nouveau traitement se comptent par milliers. Je crois de mon devoir de médecin de mettre sous les yeux des intéressés les lettres suivantes :

Dormans, le 28 avril 1904.

Monsieur le Professeur Jacquemin,

Je suis heureux de vous résumer ci-dessous une observation récente d'un de mes malades, atteint du diabète, dont le glucose, après trois semaines de traitement, a considérablement diminué. Recevez, etc., etc.

Docteur J. BERGEAUX.

Arthritisme-diabète.

M. B..., à *Dormans, âgé de 75 ans, arthritique et diabétique, traitement draitique commencé le 14 mars 1904. Régime antidiabétique très sévère (arrôtnale de soude, salicylate de lithine, eau de Vichy). 14 mars (volume total des urines manque) mais on trouve 50 gr. 504 par 1.000 cm. c.*

3 avril. — Volume, 2.270 cm. c.; glucose, 50 gr. par 1 000 cm. ; total : 113 gr. 50

22 avril. — Traitement exclusif par Ferment de raisins à partir du 3 avril. Résultat: Volume, 2.000 cm. c.; glucose, 24 gr. par 1.000 cm c.; total en 24 heures: 48 gr.

Le résultat de la médication se passe de commentaires.

Mascara, le 28 mai 1904.

Monsieur le professeur Jacquemin,

Je ne veux pas tarder à vous féliciter des résultats que j'ai obtenus dans le traitement d'un diabète sucré que je me connais depuis l'année 1898.

Au commencement du mois courant, l'analyse de mes urines, faite par M. Stella, pharmacien à Mascara, révélait 104 grammes de sucre par litre d'urine.

Quelques jours après avoir reçu un double flacon de votre Ferment de la pharmacie Giraud, d'Oran, j'ai commencé le traitement: deux verres par jour, j'entends deux verres à liqueur.

L'analyse faite par M Stella, pharmacien, le 25 de ce mois, n'accusait plus que 12 grammes de sucre.

En présence de ce résultat acquis en huit jours, j'ai immédiatement prévenu tous mes amis diabétiques pour qu'ils aient à se soumettre à votre traitement si radical.

Veuillez agréer, etc.

A. MARÉCHAL,
Principal Clerc d'Avoué.

Après les deux observations ci-dessus, il n'est pas douteux que les diabétiques voudront employer le Ferment Jacquemin. Nous ne saurions trop les engager dans cette voie, qui est celle de la guérison absolue. Mon affirmation ne saurait être démentie, car, pour ma part, aucun de mes malades soumis au Ferment Jacquemin n'a connu l'insuccès de la médication.

Docteur MORTIGNY.

AUX MALADES. — On ne saurait trop engager les malades à se mettre en garde contre les produits de la pharmacopée présentés sous le nom de « ferment de raisins » et dans lesquels la levure de raisins fait souvent défaut, ou se trouve sous une forme affaiblie, dont l'efficacité est par conséquent nulle. Nous rappelons que la fabrication du vrai Ferment de raisins nécessite une installation considérable, des appareils modernes et perfectionnés que seul possède l'Institut de Recherches Scientifiques et Industrielles de Maisonville (Fondation G. Jacquemin).

Pour tous les renseignements, écrire à M. Jacquemin, Institut de Recherches scientifiques, à Maisonville (Meurthe-et-Moselle), qui, sur demande, enverra gracieusement une brochure contenant la communication à l'Académie de Médecine et de nombreuses observations sur des cas particuliers.

Pèlerinage à Rome

Les demandes d'inscriptions pour le pèlerinage continuent à arriver et dépassent le nombre de 220.

Le Comité a l'honneur de prévenir ceux qui désirent prendre part à ce pèlerinage, que les inscriptions seront clôturées définitivement le dimanche 27 du courant, et que, après cette date, on ne pourra plus envoyer à l'intérieur aucune carte.

Pour les places de 2e et de 1re classe en bateau, les premiers inscrits auront la préférence.

Le tarif des chemins de fer d'Italie et de la Corse comporte une réduction de 75 0/0. Les pèlerins qui n'auront pas donné au Comité les indications requises par le programme seront inscrits pour la troisième classe en bateau et en chemin de fer.

Les demandes qui seront faites dans ces derniers jours devront être adressées uniquement à la sacristie de Saint-Jean. Adresse télégraphique : Pèlerinage, Bastia.

Le Drame de la rue de l'Opéra

Les recherches restent toujours infructueuses, ce matin le bruit avait couru que Silvani avait été arrêté à Corte ; informations prises, il n'en était rien.

M. le Juge d'instruction a entendu de nouveaux témoins : M. Giannoli, propriétaire d'un bar-restaurant de la rue de l'Opéra où Silvani prenait ses repas, et Mme Rogliano, qui avait loué une chambre à Silvani, n'ont pu que fournir des renseignements sur la conduite de Silvani pendant les quelques jours qu'il a passés à Bastia. La dame Rogliano a déclaré que d'après elle, Silvani a dû passer une partie de la nuit dans sa chambre, parce que la bougie avait brûlé pendant quelque temps.

On a entendu également la femme Argenti, qui tient une buvette rue de la Gare, chez laquelle Silvani, Colla et Luciani ont été prendre une consommation vers neuf heures. Elle n'a rien remarqué d'anormal dans leur attitude.

MARCHÉ CENTRAL DE MARSEILLE

Pommes de terre, 8 à 10 fr. les 100 k.	
Raves, 30 à 35 fr.	id.
Tomates, 15 à 25 fr.	id.
Haricots verts, 30 à 125 fr.	id.
Haricots jaunes, 25 à 28 fr.	id.
Poires, 15 à 40 fr.	id.
Pommes 10 à 80 fr.	id.
Noix, 40 à 50 fr.	id.
Châtaignes de la Garde, 35 à 40 f.	id.
Châtaignes de la Corse, 15 à 18 fr.	id.
Coings, 15 fr.	id.
Petits pois, 50 à 60 fr.	id.
Raisins de Carthagène, 40 à 55 fr.	id.
Champignons des pins, 40 à 100 f.	id.
Artichauts 1 fr. à 1.50 la douzaine.	
Citrons, 28 à 50 fr. le 1000.	
Grenades, 40 à 100 fr.	id.
Oranges d'Algérie, 15 à 50 fr.	id.

Quais de Marseille

Charbon du Var, 9.75 à 11 75 les 100 k.
Charbon de Corse, 9.50 à 10 fr. id.

Bourse de Marseille

Sucre raffiné, les 100 k. esc., 2 1/2; pains 5/6 en vrac, 45 fr.; cassé rangé en caisses de 50 k., 47 fr.

Avis & Communications

Ouvriers cédratiers. — Les membres du Syndicat des ouvriers cédratiers de Bastia sont invités à la réunion qui aura lieu jeudi, 24 novembre, à 8 heures du soir, au siège social, route du Cap, 8.

La présence de tous les membres et de toute utilité.

Pour le Syndicat,
Zapelli.

Bourse de Paris

	22 nov.	23 nov.
Rente 3 0/0 ancien	98.35	98 50
3 » 0/0 amortis.	98.25	98.25

Au Quina Mattei

Le voyou et le collégien

Un brave Collégien
Se donnant de l'appoint
Buvait un petit verre
Du Quina Mattei,

Quand un voyou d'esprit
Qui le regardait faire
Se rinçait chaque fois
Les lèvres, puis les doigts

Comme un gavroche en somme
Lors notre étudiant
Tout en l'examinant
Lui dit : « Voyons brave homme

Serait-ce si bon ça
Pour qu'on se lâche la
Lèvre, ici sur la place ? »
L'autre pas stupéfait

Dit : « Faites-en l'essai
Gentil, Monsieur de Grâce,
Quand vous buvez joyeux
Ce vin délicieux »

Ainsi moi je répète
Il faut qu'il soit bon ça
Pour qu'on se rince la
Lèvre sans être bête.

J. S.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 23 novembre

Thermomètre. — 7 heures du matin, + 12 6 à midi, + 15°. A 7 heures du soir, + 14°
Maxima, + 17°. *Minima*, 10 4
Baromètre. — 7 heures du matin, 750 mm. à midi 749 mm. 6 heures du soir, 748 m.
Vent. — Dans la matinée, S. E. faible. Dans l'après-midi, id.
Etat du ciel, pluvieux.
Pluviomètre, à 2 h. matin : 0 mm.

∴

Arts et métiers

M. Dias, élève de l'école nationale des arts et métiers d'Aix, a satisfait aux examens de fin d'études en 1904 et a obtenu le diplôme d'élève breveté.

∴

Nouveaux bandages à ressorts

Se portant jour et nuit sans gêne ni fatigue, Boyer, bandagiste spécialiste de Paris, de passage à Bastia, du 26 au 29 novembre, Hôtel de l'Europe, et à Ajaccio, du 30 au 2 décembre, Hôtel de l'Europe.

∴

Membres de l'Enseignement

Les sociétaires du groupe bastiais sont convoqués en assemblée générale extraordinaire pour jeudi prochain 24 du courant, à une heure et demie de l'après-midi, à l'hôtel de ville, (salle du conseil municipal.

Ordre du jour :
Révision des Status.

Les Délégués, LEPIDI, POLETTI.

∴

A louer

A louer de suite deux magasins ayant servi de restaurant, entièrement remis à neuf, situés maison Ramelli, Bd de Toga. Loyer très réduit.

S'adresser à M. Dominique Mattei aîné, 13, Place St-Nicolas, Bastia.

— Trois pièces meublées ou non meublées rue Salvator Viale, au 4e.

S'adresser au bureau du journal.

— Bel appartement de 13 pièces au-dessus du grand Café Andreani, Bd Paoli et rue Salvator Viale.

S'adresser au bureau du journal.

— Un appartement de 9 pièces, boulevard Paoli, 40, au 2e étage. S'adresser à M. Santi Hector, même maison, 3e étage.

— A louer de suite un appartement composé de 9 pièces, situé au 3e étage, de la maison Fantauzzi, 15, place Saint Nicolas.

Un magasin rue de l'Opéra, ancienne imprimerie Fabiani.

S'adresser à M. Pierre Zannini, bijoutier Mattei, 20, Bd Paoli.

∴

L'Apôtre de la Corse

La vie illustrée du Bienheureux Alexandre Sauli, par Dubois, avec portrait et une carte de la Corse et des pays sanctifiés par l'Evêque d'Aleria est en vente à notre librairie au prix de 1 fr. 50.

∴

Guérison radicale des Hernies

C'est avec plaisir que nous apprenons l'arrivée à Bastia, du savant professeur docteur Tacussel, père, de Paris, fort connu dans notre région, pour le traitement et la guérison radicale des hernies, sans bandages ni opération. Ce distingué praticien recevra à Bastia, du 26 au 29 novembre inclus, à l'Hôtel d'Europe ; et à Ajaccio, du 30 novembre au 2 décembre, à l'Hôtel d'Europe.

Nous ne saurions trop engager les malades atteints de ces infirmités, de profiter de cette bonne occasion.

∴

Au Port

Vap. *Gallia*, cap. Lelièvre, arrivé de Marseille, 127 passagers, dépêch.

— Vap. *Iberia*, cap. Fillionyt, arrivé de Livourne, 19 passagers, dépêches.

— Vap. *Damelian*, cap. Robert, arrivée de Gênes, avec march. div.

Tartane *Bettina*, cap. Fornacciari, arrivé de Cagliari, chargée de chiffons.

Tartane *Maria de Porto Salvo*, cap. Belzano, arrivée de Porto, chargée de langustes.

∴

Almanachs

On trouve à notre librairie l'Almanach du Drapeau à 1 fr. 50 et 2 fr., l'Almanach Hachette à 4 fr., 3 fr. 50, 3 fr., 2 fr. et 1 fr. 50.

∴

Leçons particulières

Leçons de latin et d'italien à des commençants, à domicile. S'adresser au bureau du journal.

∴

Maladies des yeux

Le Docteur Alexandroff, l'oculiste bien connu en Corse, est rentré à Ajaccio. Les personnes qui désirent le consulter peuvent s'adresser rue Général Fiorella, 10, au 2e, tous les jours de 8 à 9 et de 1 à 3 heures; ou bien à la Pharmacie Scaglioni, Ajaccio.

∴

Avis

Moulin à huile à vendre ou à louer au lieu dit Laconizza à Barchetta.

S'adresser à M. Suzzoni, organiste ou à Me Mingalon, notaire à Bastia.

∴

Emulsion Gentil

L'huile de foie de morue n'est réellement efficace qu'à la condition d'être absorbée sans dégoût et digérée d'une façon parfaite.

L'Emulsion Gentil à l'huile de foie de morue pure de Norvège et aux hypophosphites et glycérophosphates de chaux et de soude, est la préparation préférée des enfants. Le goût de l'huile de foie de morue s'y trouve masqué de telle sorte qu'il est possible d'administrer ce précieux médicament aux personnes les plus difficiles et les plus délicates.

Les phosphates qu'elle contient dans la forme la plus assimilable en font un remède d'une efficacité sans pareille dans la scrofulose, la rachitisme, l'anémie, la neurasthénie et toutes les maladies débilitantes.

Prix de litre, 4 francs. — Le demi-litre, 2 francs.

GENTIL, pharmacien de 1re classe, 30, boulevard Paoli, Bastia.

TRANSPORTS DIRECTS entre Bastia et les ports du Nord

Services bi-mensuels de vapeurs de BASTIA pour
LONDRES, LIVERPOOL, NEWCASTLE
ANVERS, HAMBOURG
et les ports d'ESPAGNE
Pour dates des départs et tous renseignements s'adresser à
M. ARTHUR C. SOUTHWELL



00559

Dépêches de Nuit

SERVICE TÉLÉGRAPHIQUE SPÉCIAL

MÉDAILLE D'HONNEUR
au brigadier Bertrand

Paris, 23 novembre.

Sur la proposition de M. le Préfet de la Corse, M. le Président du Conseil a accordé une médaille d'argent de 2e classe au brigadier de police Bertrand, gravement blessé en service commandé.

Récompenses Honorifiques

Une mention honorable a été décernée au soldat Bindi, du 103e d'infanterie, en garnison à Calvi, pour avoir maîtrisé un malfaiteur dangereux, armé d'un stylet.

Rentrée de l'Escadre
A TOULON

Notre correspondant particulier nous télégraphie d'Ajaccio :

L'escadre est partie à deux heures de l'après-midi ; par suite du mauvais état de la mer les torpilleurs de l'escadre sont restés dans le port.

A trois heures et demie le croiseur le *Gaulois* est revenu mouiller dans le golfe pour chercher une ancre.

Cette force navale qui devait se rendre à Bastia par Propriano et Bonifacio, a fait route directement sur Toulon, à cause du mauvais état de la mer.

LA GRÈVE
des ouvriers de l'Etat
A l'arsenal de Brest

Les ouvriers de l'arsenal ont quitté le travail. — Leurs revendications. — Les troupes sont consignées. — L'arsenal est complètement vide. — Situation grave.

Un télégramme de Brest, 23 novembre :

Les ouvriers de l'arsenal se sont mis en grève; ils exigent la réintégration de leurs collègues congédiés de Lorient, le règlement des questions concernant les salaires et les pensions de retraite.

Dans une réunion générale tenue ce matin, les ouvriers grévistes ont décidé de chômer jusqu'à ce qu'on ne leur ait accordé entière satisfaction.

Ils se proposent d'adresser un appel à tous leurs collègues de France si on leur refuse ce qu'ils demandent.

L'agitation est grande à Brest.

Toutes les troupes ont été consignées; la police et la gendarmerie sont sur pied.

L'arsenal est complètement vide, tous les travaux sont suspendus.

Les grévistes parcourent la ville en chantant des chansons révolutionnaires.

Des mesures d'ordre très rigoureuses ont été prises par le préfet du Finistère et le sous préfet de Brest.

On attend de nombreuses troupes qui ont été requises pour renforcer la garnison de Brest.

Plusieurs brigades de gendarmerie des cantons environnants, sont arrivées dans la soirée.

L'attitude des grévistes est très inquiétante, la situation est grave.

A LORIENT
Les ouvriers de l'arsenal imitent leurs collègues de Brest

On télégraphie de Lorient, 23 novembre :

Un certain nombre d'ouvriers de l'arsenal ont quitté le travail ; on craint que cette grève ne prenne de l'extension.

Si la réintégration des ajusteurs récemment congédiés n'a pas lieu, il est à présumer que tous les ouvriers de l'arsenal imite leurs collègues de Brest.

Les troupes sont consignées.

L'autorité administrative a pris des mesures pour assurer l'ordre, au cas où les grévistes tenteraient de le troubler.

L'ATTITUDE du Ministre de la Marine

M. Pelletan ne tolère pas cette grève — Il est décidé à sévir contre les grévistes.

Paris, 23 novembre.

M. Pelletan, ministre de la marine, a télégraphié au préfet maritime de Brest pour l'informer que le gouvernement ne tolérera jamais la suspension du travail concernant la préparation de notre défense nationale.

Tout ouvrier qui n'aura pas repris le travail vendredi prochain sera considéré comme démissionnaire.

Les plus coupables seront exclus, les autres sévèrement punis, soit en rétrogradant de classe, soit en subissant des retenus de traitement.

Le ministre de la marine est décidé à sévir rigoureusement si les ouvriers des arsenaux persistent à ne pas vouloir reprendre le travail.

LA GRÈVE
des ouvriers de l'Etat
A l'arsenal de Brest

Les ouvriers de l'arsenal ont quitté le travail. — Leurs revendications. — Les troupes sont consignées. — L'arsenal est complètement vide. — Situation grave.

Un télégramme de Brest, 23 novembre :

Les ouvriers de l'arsenal se sont mis en grève; ils exigent la réintégration de leurs collègues congédiés de Lorient, le règlement des questions concernant les salaires et les pensions de retraite.

Dans une réunion générale tenue ce matin, les ouvriers grévistes ont décidé de chômer jusqu'à ce qu'on ne leur ait accordé entière satisfaction.

Ils se proposent d'adresser un appel à tous leurs collègues de France si on leur refuse ce qu'ils demandent.

L'agitation est grande à Brest.

Toutes les troupes ont été consignées; la police et la gendarmerie sont sur pied.

L'arsenal est complètement vide, tous les travaux sont suspendus.

Les grévistes parcourent la ville en chantant des chansons révolutionnaires.

Des mesures d'ordre très rigoureuses ont été prises par le préfet du Finistère et le sous préfet de Brest.

On attend de nombreuses troupes qui ont été requises pour renforcer la garnison de Brest.

Plusieurs brigades de gendarmerie des cantons environnants, sont arrivées dans la soirée.

L'attitude des grévistes est très inquiétante, la situation est grave.

Un journaliste américain, M. Georges Kennan, a pu, avec plusieurs autres correspondants étrangers, apercevoir l'installation des Japonais aux îles Elliot, et il a fourni à ce sujet quelques renseignements intéressants que voici, tels que les reproduisent les journaux russes.

Ce sont les deux nouveaux facteurs techniques employés dans la guerre actuelle, large usage des mines sous-marines et télégraphie sans fil, qui ont permis à l'amiral Togo de conserver d'une manière presque permanente le gros de sa flotte à l'abri des îles Elliot, à 60 milles de Port-Arthur, sans interrompre son blocus. Il peut, en effet, se borner à faire surveiller les abords du port par ses contre-torpilleurs, qui le préviennent instantanément, grâce à la télégraphie sans fil, de tout mouvement des navires ennemis. Ceux-ci, en raison des difficultés de sortie qu'offrent le goulet de Port-Arthur et les nombreux chapelets de mine posés par les Russes et les Japonais, ne peuvent quitter Port-Arthur assez vite pour que le gros de la flotte de l'amiral Togo, resté à l'abri aux îles Elliot, n'ait le temps de les rejoindre, comme cela est arrivé le 10 août.

D'après M. Kennan, les Japonais, pour simplifier leur service de sûreté, auraient établi entre les îles Elliot et la terre ferme une immense estacade flottante composée d'une double rangée de poutres de 0 m. 50 à 0 m. 60 de diamètre réunies par des chaînes de fer. Cette estacade, qui s'appuie à plusieurs petites îles, les assure à l'ouest contre toute entreprise possible des torpilleurs russes.

∴

L'attaque de nuit dirigée par les Japonais, du 17 au 18 novembre, contre un poste russe voisin de la colline Poutyloï, n'est qu'un des épisodes par lesquels les deux adversaires se donnent mutuellement l'éveil ou cherchent à s'arracher des lambeaux du terrain. Ici, l'objectif des assaillants était évidemment la colline Poutyloï même, qu'on aurait attaquée le 18, si ce premier coup de main nocturne avait réussi. Mais les Russes tiennent à leur colline, comme les Japonais tiennent à leur hauteur de Keotkhaï; l'attention des uns et des autres reste si tendue, leurs précautions sont si bien prises que leurs efforts pour anticiper sur les positions de l'adversaire les condamnent tous deux à l'immobilité.

Cette situation stagnante sur le front reporte l'intérêt sur les mesures prises pour hâter la concentration des armées russes et améliorer leurs communications.

COUR D'ASSISES DE LA HAUTE-SAVOIE
L'Affaire de Cluses

Annecy, 23 novembre.

Le Réquisitoire de M. le Procureur général

M. le procureur général Gonnot a prononcé son réquisitoire. Il a exposé aux jurés tous les éléments de l'accusation portée contre les frères Crottier et les six ouvriers de l'usine. L'organe du ministère public a démontré clairement la culpabilité des uns et des autres et demandé contre eux une application sévère de la loi.

La condamnation de tous les accusés, patrons et ouvriers, s'impose, car un acquittement général ferait renaître toutes les rancunes.

M. Gensoul ne s'est pas opposé à l'admission des circonstances atténuantes.

La délibération du jury prendra toute l'audience de demain.

LA GUERRE RUSSO-JAPONAISE

On sait que les Japonais, dès le début des hostilités, ont mis la main sur l'archipel des îles Elliot, situées à une soixantaine de milles au nord-est de Port-Arthur et à une vingtaine à l'est de la côte de la presqu'île du Liao-Toung, à l'extrémité de laquelle est construit Port-Arthur. Ils s'y sont constitué une excellente base navale qui leur facilite singulièrement le siège par mer et le blocus de cette place.

« On s'attend à une attaque générale qui débuterait par une vigoureuse offensive japonaise contre l'extrême gauche russe. »

PORT ARTHUR
Le bombardement de l'arsenal. — Constructions incendiées par les Japonais. — Une pluie d'obus s'abat sur les forts.

Londres, 7 h. 50 soir.

Le correspondant du *Daily Express*, à Chefou télégraphie le 23 novembre 10 h. 30 matin :

« De nouvelles batteries japonaises récemment installées, ont bombardé vigoureusement l'arsenal et la forteresse centrale durant toute la journée du 22.

« Des constructions importantes situées près de l'arsenal, ont été incendiées par les projectiles japonais.

« Le bombardement des forts continue sans interruption. De grosses pièces navales ont fait tomber hier une véritable pluie d'obus sur les positions russes.

« Les forts répondent sans faiblir.

« Les pertes des assiégés occasionnées par le bombardement du 22, ont été insignifiantes. »

MANDCHOURIE
LA JOURNÉE DU 22
Pas de combats sur tout le front. — De grosses masses d'artillerie se déplacent. — On s'attend à une attaque générale.

Saint-Pétersbourg, 6 h. 20 soir.

Le *Novoié Vremia* publie un télégramme de Mukden que lui adresse son correspondant à la date du 23 novembre, 9 heures matin.

« D'après les dernières nouvelles qui parviennent du front de l'armée, aucun engagement d'une certaine importance n'a eu lieu hier sur toute la ligne.

« L'ennemi est toujours maître de la vallée du Tai-Tsé-Ho, sur sa droite.

« Les Russes ont fortifié la position de Da-Pin-Dou-Chan qui commande cette vallée.

« On a observé que de grosses masses d'artillerie se déplacent dans l'armée japonaise. »

AVIS DE DÉCÈS

Madame Vve Orsini, née Vecchi, Mme et M. Etienne Sicurani, employé à la Cie de Chemins de fer Départementaux, et leurs enfants,

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. Jean-Toussaint Orsini
Huissier de port
Commandant le port d'Ajaccio

leur époux, père, beau père et grand'père, décédé à Bastia, à l'âge de 71 ans, et les prient de vouloir bien assister à son enterrement qui aura lieu aujourd'hui, 24 novembre 1904, à 2 heures de relevée.

On se réunira à la maison mortuaire, 2, rue de la Gare.

VENTE
aux enchères publiques
dans le local de l'ancien Casino
PLACE SAINT-NICOLAS
de 12 Lustres.
Un Comptoir.
Une Pompe à bière.
Des Devantures Rideaux, etc., le samedi, 26 courant, à 10 h. (heures et jours suivants au besoin).

60 ANS DE SUCCÈS
THÉ BLAIZE PÈRE
Le meilleur Fortifiant et Désobstruant

CAISSE PATERNELLE
Compagnie anonyme d'assurances sur la Vie
Fondée en 1841
Placée sous le contrôle de l'Etat
Siège social à Paris, 4, rue Mézara

Affaires souscrites depuis l'origine de la Cie :
240 Millions
Paiements faits aux assurés
219 Millions
Assurances de capitaux payables au décès de l'assuré ou à lui-même s'il survit à une époque déterminée.
Assurances dotales
Rentes Viagères
Achats
de Nues-propriétés et Usufruits
(Combinaisons spéciales à la Cie)

Pour tous renseignements s'adresser à M. Louis DANESI, agent général à Bastia, Bd Paoli, 18.

SCIERIE MÉCANIQUE et Tonnellerie
Minelli, Bastia

SPÉCIALITÉ DE CAISSES pour emballage de tous modèles.

Fabrication et vente de Fûts et Cuves de toutes contenances en châtaignier sauvage, pin d'Alep, chêne et hêtre.

Réparations de futailles à Minelli et à domicile.

VENTE

Pieux de Vignes, échalas, bois de chauffage, scierie de pin.

S'adresser à M. EMANUELLI ANTOINE, Industriel.

P. S. — Le bois de chauffage sera rendu devant la maison de l'acheteur au prix de 5 francs les 250 k.

Avis au Commerce

Le vapeur *Gardénia* des Transports Maritimes Est-Tunisien sera sous charge Marseille le jeudi 24. Il partira de ce port directement pour Bastia, le vendredi, 25 courant.

Il repartira de Bastia pour Tunis le samedi 26 au soir.

Pour frêt, passage et autres renseignements s'adresser :

à Tunis, à la Cie des Transports Maritimes Est-Tunisien.

à Bastia, à M. Sauveur Sisco, agent, rue du Nouveau-Port, 1 bis.

à Nice, à M. Honoré Hottô, agent.

à Marseille, à la Cie Franco-Tunisienne de Navigation, 7, rue de la République.

PIANOS ET MUSIQUE
Accords et Réparations
Vente, Achat, Location, Echanges
Mandolines, Guitares
Accessoires de Musique
Marius Blanc
ex accordeur réparateur de pianos, harmoniums de la manufacture de pianos Boisselot, de Marseille,
AJACCIO, PLACE DES PALMIERS, 1,
En face l'Hôtel de Ville

En raison des nombreuses demandes qui lui sont adressées, M. BLANC ne répondra qu'aux lettres affranchies pour la réponse.

Agence Maritime
de Transports à prix réduits
pour toutes Destinations

Formalités de douane. Avances sur marchandises. Billets de passage pour l'Amérique.

Agent du vapeur *Ville de Cannes*, faisant un service régulier entre Bastia, Marseille et Cette.

A. Padovani, rue du Cap, Rasti-2

Grand Entrepôt de Vins
Garantis naturels à l'analyse
ORESTE BIAGINI
Bastia, 5, Avenue Carnot, 5, Bastia
Maison de confiance

Par suite des importants achats de raisins, provenant des meilleurs propriétaires de Vescovato, Altiani, Tallone, Aleria et Ghisonaccia, qu'il a visité de faire, et désire en faire connaître le plus possible la classe ouverte, la maison Oreste Biagini livrera, à partir de ce jour, aux vins aux conditions suivantes :

VINS VIEUX
Rouge de table, bonne qualité, 0,30 le litre.
Blanc et Rouge, premier choix, 0,35 et 0,40 le litre.
Blanc et Rouge, en bouteilles cachetées, 0,60 verre à rendre.
Rouge d'Italie, au flacon de 2 litres 1/4, 1 fr. 25, verre à rendre.
VINS NOUVEAUX
Rouge, absolument pur et clair, 0,25 et 0,35 le litre.
PETIT VIN à 3 sous le litre.
VINAIGRE, Rosé clair, 0,30 le litre.
HUILE D'OLIVE garantie pure, 1 fr. le litre.
Livraison à domicile.
D'importantes réductions seront faites aux acheteurs de gros et demi-gros.
Facilités pour le paiement.

Horlogerie-Bijouterie
Orfèvrerie
24, Boulevard Paoli, Bastia
E. GIUNTOLI

a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'il vient de recevoir un riche assortiment de bijoux, or's et articles de fantaisie.

TIRAGES OFFICIELS autorisés par les Pouvoirs Législatifs (Loi du 8 juin 1886)
GROS LOTS : 3 de 500.000 fr., 3 de 250.000 fr., 6 de 100.000 fr., et 284 lots de 1.000 à 10.000 fr.
Lots du Congo et Divers. — 250 lots de 100 fr. à 150.000 fr. Livre après le Tirage. Pour 5 Fr. on reçoit 45 numéros, titres à lots d'avec participation au tirage. (Copropriété garantie — Sécurité absolue). Les TIRAGES : 15-20 et 31 Décembre prochain. Ecrire de suite au Directeur de la MUTUELLE FRANÇAISE, 8, Rue du Delta, Paris, (9e).

A la Parisienne
38, Boulevard Paoli, Bastia
Corsets sur mesure, droits devant, dernière création
Mme S. BONIFACIO-GUY
se recommande par l'élégance et la perfection de ses coupe — Exécution soignée et irréprochable acquise par une longue et laborieuse pratique dans les premières maisons de Corsets de Paris.
SALON D'ESSAYAGE

VASTE ET BELLE PROPRIÉTÉ A VENDRE
Propriété d'environ 200 hectares, à cent mètres de la gare de Penzichello, située non loin de l'établissement des Bains, susceptible de toute sorte de culture, une partie est complantée en cérésiers, avec moulin actionné par la rivière.
vente très avantageuses et facilités de paiement.
Chasse de premier ordre. Pêche abondante. Conditions de S'adresser au bureau du journal.

MAISON DE CONFIANCE
BIJOUTERIE MATTEI
20, Boulevard Paoli
La BIJOUTERIE MATTEI a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, qu'elle ne vend que des articles absolument garantis, or 18 karats et argent 1er titre. Tous les objets par elle mis en vente sont marqués au prix connus et ont déjà subi une réduction sur les prix de vente.
La Bijouterie MATTEI pourra livrer aux prix les plus réduits, des articles de joaillerie, bijouterie, orfèvrerie, montres, chaînes, parures, alliances, etc., etc., broches or et argent 1er titre.
Sa devise est de vendre « bon et bon marché. »
Achat de vieil or et de vieil argent.
Spécialité de stylets Vendetta-Corse. Réduction de 10 pour cent Or garanti 18 karats.

HOTEL D'EUROPE
ADÉLAIDE COLOMBANI
Bastia — 3 et 5, rue de l'Opéra — Bastia
Cet Hôtel se recommande par sa belle situation, au centre de la ville, à proximité des principaux établissements.
Il possède, en outre, un superbe jardin éclairé à l'acétylène, où les clients peuvent prendre leur repas pendant l'été.
Banquets — Noces — Festins
Pensions à des prix modérés

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques ciments. — Briques pleines et rondes. — Carreaux. — Tuyaux (les Tuyaux en poterie et en grès.
FERS A PLANCHER
Fers en barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ressorts artificiellement.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux à Boulevard de Cardo.

LIBRAIRIE OLLAGNIER
PANORAMA DE BASTIA
sur très beau bristol, (dimensions 54/20)
Prix : 0,50 centimes
avec encadrement baguette noire filets dorés 2,00
id. baguette dorée 2,25
id. baguette vieux chêne 2,50
Carte-lettre Album
contenant quatre magnifiques vues de Bastia.
PRIX : 0,35 CENTIMES.
N. B. — Le port en sus.

Le No
Salon de la Mode
TOUS LES SAMEDIS
Le plus élégant et le plus pratique des Journaux de Modes
PREMIÈRE ÉDITION avec gravure noire
Un An.... 14 f. - Six Mois. 7 f 50
Le No : 25 centimes
SECONDE ÉDITION avec 16 gravures coloriées
Un An.... 22 f. - Six Mois. 11 f. 50
Le No : 50 centimes
SPÉCIMENS GRATIS
Adresser les demandes à E. Henry PETIT, Editeur 8, rue des Filles-Saint-Thomas, PARIS

Les Illustrations de la Corse
PAR NOVELLINI
La Corse au XVIIIe siècle, Allégorie (Salon de 1870).
Sur papier de Chine, format 80×57 . . . 6 f
Sur papier blanc. — — . . . . 5 f
HOMMES CÉLÈBRES
Sambucuccio d'Alando (Salon de 1878).
Sampiero Corso.
Pascal Paoli.
Napoléon Bonaparte.
Sur papier de Chine, format 40×30. Chaque. 2 f
Ste Dévote, Patronne de la Corse (Salon de 1879).
Sur papier de Chine, format 65×50 . . . 5 f
Sur papier Chine, format 40×30 (Réduction). 2 f
EN VENTE :
A AJACCIO, chez l'auteur et chez M. di PERETTI, Libraire.
BASTIA, chez M. OLLAGNIER, Libraire

L'un des rédacteurs gérant, MATTHIEU OLLAGNIER.

VENTE DE PLANTS
2.000 amandiers âgés de 3 ans, d'une vigueur incomparable, au prix de 0 fr. 25 chacun.
20.000 cépages américains riparia et rupestris, au prix de 40 fr. le mille. Pour tous renseignements s'adresser à M. Palmieri, Morosaglia.

BLANCHISSAGE et Repassage
Mlle MARIE VESPERINI
rue Notre-Dame, Ajaccio
Travail soigné

AVIS
AUX CONSOMMATEURS DE GAZ
M. J. CINI, ouvrier plombier à la Cie du gaz, prévient MM. les consommateurs qu'à partir du 20 novembre il effectuera pour son compte personnel toutes sortes d'installations et de réparations concernant l'éclairage au gaz, à des prix très modérés.
Installations de baignoires et chauffe bains à gaz.
Travail soigné et garanti.
Vente de becs incandescents, Verres, Manchons, Appareils sur commande.
Le magasin sera ouvert de 6 heures du matin à 9 heures du soir.
Place de l'Hôtel de Ville, 4.

BAR SOAVI
BIÈRE GRUBER
Le bock 20 c.
Le ballon 25 c.
Le demi 40 c.
Le *Sérieux* 50 c.

LIBRAIRIE OLLAGNIER
ENCRIERS
à fermeture automatique élastique
Système Colombani


Encriers classiques. — Encriers portatifs. — Encriers administratifs. — Encriers de fantaisie. — Encriers réclames.

BONNE OCCASION
A vendre : Calèches, Victoria, Cabriolet et Charrettes ; Futailles pour vin neuves et usagées, toutes contenances, à des prix très avantageux.
S'adresser au concierge de Toga.

Atelier de dorure
SAUVEUR AGGIOTTI, Doreur
Rue des Terrasses, Bastia
Travaux et réparations d'objets d'Eglise
Chandeliers Reliquaires, Trônes, Crucifix, Statues, Croix, etc., etc.
Ces travaux sont exécutés avec soin et à des prix modérés.
Extention de travaux de dorure dans les églises, ainsi que dans les appartements.

L'ARGUS DE LA PRESSE
Fondé en 1879
LE PLUS GRAND OFFICE DE COUPURES DE JOURNAUX
Lit, découpe et traduit tous les journaux du monde, en fournit les extraits sur n'importe quel sujet.
PARIS. — 14, rue Drouot, — ID
CORRESPONDANTS de L'ARGUS : St-Pétersbourg, Londres, Berlin, Vienne, New-York, Lisbonne, Genève, Bruxelles, Constantinople, Athènes, Dublin, Berne, Milan.



MAISON L.-N. MATTEI et Cie
Produits Recommandés
La délicieuse LIQUEUR **CÉDRATINE** digestive et rafraîchissante
L'inimitable **VIN DU CAP-CORSE AU QUINQUINA** Apéritif tonique et fortifiant
SE MÉFIER DES IMITATIONS

29e ANNÉE — VENDREDI, 25 NOVEMBRE 1904 — N° 277
00570
Le Petit Bastiais
5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES
Rédaction & Administration : 6, Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur
Les annonces sont payées d'avance et reçues aux Bureaux du Journal. Petits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divorces, 0.30 — Judiciaires, 0.25
ABONNEMENT (Payable d'avance)
Corse..... un an 20 fr. 6 mois 10 fr. 3 mois 5 fr.
Autres Départ. 22 » 12 » 6 »
Union postale, et autres Pays le port en sus.
On ne répond pas des manuscrits déposés.
BIBLIOTHÈQUE BASTIA MUNICIPALE

LE CALENDRIER
Fête d'aujourd'hui : Sainte Catherine.
Soleil : Lever astronomique 6 h. 39 m. — Coucher 3 h. 59
Lune : Pleine — 22 — Dernier quart — 29
Fête de demain : Saint Sylvestre, abbé.

24 NOVEMBRE

Contes à la Reine

Mademoiselle Rosalie

A mon Cousin Ignace Padovani.
En amitié.

I.

Si vous êtes souvent entré en l'église de votre paroisse, sûrement vous devez y avoir remarqué, près de la porte de la sacristie, dans l'ombre, quelque femme voilée, vêtue de noir et simplement, qui, agenouillée devant un prie-Dieu, dans l'attitude la plus pieuse et un chapelet dans les doigts, reste longtemps là ; — et bien si vous êtiez entré à l'église de S... C..., vous y auriez remarqué Mlle Rosalie et vous l'auriez connue. Ah ! elle n'était point jeune, malgré le Mlle qui précédait son nom ; elle pouvait avoir quarante à quarante-cinq ans, mais malgré cela, bé ! bé ! avec son petit minois propret, ses cheveux noirs à bandeaux et ses yeux gros bleu, elle n'était point trop mal, cette Mlle Rosalie ; et même il était de mon avis M. l'adjoint Grandet, bonhomme veuf, qui, c'est sûr sour que Mlle Rosalie était venue à la mairie, avait cherché à lui conter fleurette. Oui-dà ! mais c'est qu'elle n'était pas la première venue, comme elle disait, Mlle Rosalie, et elle avait eu vertement redresser cet impertinent adjoint.

Pourtant elle n'était point revêche, comme bien l'on pourrait croire, et elle savait sourire à tous propos, surtout à M. le Curé, lorsqu'il était en chaire.

Par exemple, elle était gourmande ; et certainement, si elle observait « les carêmes, » elle y compensait largement pendant l'année en mangeant à foison viandes froides et rôties, — et quoique ce ne fut pas toujours soirs de N.-S., que de dindes ! que de poulets ! que d'oisillons ! embrochés, ficelés, lardés, tournaient lentement, tout reluisants de bon beurre et bien dorés, dans le rougeoiment d'un grand feu de bûches. Cependant, pour lui rendre justice, il faut dire qu'en ces « gourmanderies » elle pouvait s'attribuer un complice, et que, si beaucoup de dindes, de poulets et d'oisillons tournaient souvent dans le rougeoiment d'un grand feu de bûches, beaucoup de dindes, de poulets et d'oisillons durent souvent aller étonnés de se trouver sous le *Benedicite* et la fourchette M. le Curé.

Que de fois, au soir, toute rouge, Mlle Rosalie arrêtait M. le Curé dans un coin de la sacristie tranquille ; et là, après lui avoir parlé à l'oreille, dans l'ombre, elle lui remettait quelque chose d'informe, enveloppé de papier blanc, savamment ligoté de ficelles rouges, qu'elle sortait de sous son long châle noir. Et c'étaient ces soirs là, que soit dindes, soit poulets, soit oisillons étaient étonnés d'être sous le *Benedicite* du curé.

Comme je tiens à exposer tout le monde en ce récit, et parce que le devoir d'un conteur est de ne rien omettre, je ne passerai certes pas sous silence M. le Curé. En voilà un de bonhomme que ce curé, cinquante ans et bien conservé ; c'était le curé de province comme on en rêve d'un pour sa cathédrale, autant intelligent que celui des villes sous des abords plutôt simples, et surtout pas grincheux et pas pédant.

On peut, n'est-ce pas, juger de la philosophie de quelqu'un par sa vie ; — or, comme sa vie à lui, était simple et douce, sa philosophie ne manquait de rien — et elle l'était tant et tant, que tout le monde, du percepteur au charron, avait foi en lui et suivait les offices de dimanche et de jours fériés. Aussi, quel village ! — quelle paix ! quel bonheur ! et quelle sociabilité ! — et puis la foi était répandue : le curé était si bon ! on allait à l'église comme on va au théâtre ; on se réjouissait d'entendre les sermons parsemés de récits — bibliques, c'est vrai — mais il les disait si bien. M. le Curé, on est dit des contes de fées ; et beaucoup de gens, les enfants surtout, languissaient les cloches du dimanche pour s'en aller entendre M. le Curé.

Il est inutile de dire que Mlle Rosalie ne manquait une seule fois à ces sermons ; pleuvait-il, ventait-il, neigeait-il, rien n'y faisait ; son parapluie, son châle et ses mitaines de tricot rapossessaient tout. Toujours elle était des premières ; sa place choisie au pied de la chaire (car la petite église de S... C... avait une chaire de bois imitant le marbre ; c'était la mairie qui en avait fait don à la dernière Toussaint), un peu en avant, de façon à apercevoir le curé ; elle demeurait agenouillée jusqu'à l'instant où le curé montait en chaire. Alors elle dressait la tête, se signait, s'asseyait et les mains croisées sur son tablier, elle écoutait attentivement.

— Voyez donc, Mlle Rosalie, disait parfois le Percepteur, en la désignant du doigt à M. le Maire, quelle dévotion, Dieu !

M. le Maire branlait légèrement la tête, et se penchant un peu :

— C'est une sainte, répondait-il, une sainte, Monsieur le Percepteur.

D'ailleurs, comment dire autrement d'une femme, un brin jolie, qui, sûrement, « dû pu encore trouver un bon parti, et qui refusait ; d'une femme qui ne manquait d'aller à confesse le samedi et à la communion le dimanche, et dont le bon cœur ainsi que la foi était connu de tout le village.

Cependant ... « elle avait » un péché, Mlle Rosalie. — Un péché ? direz vous, — oui, et un bien gros péché, puisque jamais elle n'osait s'en confesser. — Est-ce possible, direz vous encore, Mlle Rosalie ? Mlle Rosalie que nous connaissons ? — Oui, oui oui, et que de fois faillit-il lui échapper, heureusement que le curé était dans le confessionnal dans l'ombre, et qu'ainsi, quand elle rougissait, Mlle Rosalie, M. le Curé ne s'en apercevait point. Oh ! combien, au lieu de sermoner paisiblement au sermon des pécadilles, le bon curé eût tremblé, s'il eut pu voir dans l'âme distraite de sa pénitente.

Pourtant, en partant de chez elle, toujours, Mlle Rosalie était résolue de l'avouer, ce gros péché qui la faisait souffrir depuis une année, mais à peine agenouillée, à peine son « Confiteor Deo » commencé, sa résolution se dissipait ; — et ainsi la veille de Noël était arrivée. Pendant toute la journée, assise derrière les vitres, Mlle Rosalie avait surveillé les allées et venues du curé. Quand le soir tomba, elle mit vivement son long châle noir et s'en passa pensée en dirigea vers l'église.

Cette fois sa résolution était inébranlable

Lorsqu'elle entra, l'église était à peu près déserte, on voyait dans les fenêtres ogivales, aller et venir des jeunes filles qui tressaient des chaînes, et quelques femmes agenouillées au coin des piliers. En se hâtant vers l'autel, près duquel était le confessionnal, elle trembla bien un peu, cette bonne Mlle Rosalie, néanmoins, elle était résolue... Dans l'ombre, sitôt qu'elle aperçut le blanc surplis du curé, elle bégaya un acte de contrition, plutôt distraite, puis vint s'agenouiller dans une aile du confessionnal.

La confession commença...

Elle fut longue .. Mlle Rosalie hésitait à chacune de ses paroles, et puis, elle avouait nombreux péchés qu'elle n'avait nullement commis ; elle laissait cela, poussant toujours avoir au suivant, la force de l'avouer, l'autre... Hélas ! la confession s'achevait et Mlle Rosalie allait, cette fois encore, partir sans s'être accusée de son seul véritable péché, et la comprenait bien, aussi combien elle troublait Mlle Rosalie.

Cependant, Dieu qui l'observait et qui, n'en déplaise à nos penseurs et philosophes, est bonhomme avant tout, Dieu, donc, eut pitié d'elle, et, sans trop savoir comment ; les cloches qui tintaient lentement au-dessus d'elle, dans le clocher, l'ombre qui s'était fait, la douce voix de M. le Curé qui commençait l'absolution, à laquelle elle se sentait indigne, tout cela la glaçait, enfin elle avoua à M. le Curé « qu'elle aimait. »

Elle n'en dit pas plus long d'ailleurs elle n'en eut pas le temps ; vivement on remua dans le confessionnal, on siffla un fil, un léger soupir tomba dans le recueillement... puis, toujours douce, la voix du curé continua l'absolution...

II.

... Depuis, bien du temps a passé. M. le Curé a quitté la sacristie et a vieilli, a beaucoup vieilli ; ce n'est plus, si vous le voyez, le beau curé qui contait si bien ; maintenant M. le Curé a des rhumatismes, il marche à petits pas, courbé en deux sur sa canne, il porte besicles et tousse un brin en parlant.

Il habite près de l'église, une petite maison blanche, coiffée de rouge, entrelittée de glycines, et son seul plaisir, c'est de venir voir, en le petit jardinet qui entoure le bâtiment, ses parterres de fleurs et ses plants de légumes. Lorsqu'il fait froid, bah ! il reste au coin d'un bon feu, à lire les livres que Mlle Rosalie lui apporte, et à boire du lait chaud. Hé ! Hé ! on est frileux : ferme la fenêtre et la porte ouverte. Ah ! ces rhumatismes, ces rhumatismes !

Il ne sort plus, il ne va plus même à la messe, mais chaque jour, à point évêlié, il se fait apporter son bréviaire et à haute voix il lit l'ordinaire de la Sainte Messe. Quelquefois, le dimanche toujours, Mlle Rosalie assiste à la « messe de M. le Curé » comme elle dit.

Elle aussi, elle a vieilli un peu, mais à part quelques légères rides au front et quelques cheveux gris, c'est toujours Mlle Rosalie au petit minois propret, aux cheveux noirs à bandeaux et aux grands yeux gros bleu. Elle est, aussi, toujours prévenante à l'excès, et jamais elle n'arrive chez « mains vides » chez M. le Curé. Ce sont : des sachets de pastilles de gomme, des tablettes de chocolat, des pots de confits, des bouteilles de vieux vin, des œufs du jour, mille petits riens, quoi, qui plaisent tant aux malades.

Souvent, elle vient chez M. le Curé, surtout depuis que celui ci ne peut plus sortir. Elle lui tient compagnie les après midi d'hiver, et cela fait grand plaisir à ce bon curé qui en oublie jusqu'à ses rhumatismes. Ah ! vrai, c'est une bien douce et chère illusion pour lui que ses semblants de sermons que Mlle Rosalie écoute si attentivement.

Mlle Rosalie est aussi bien heureuse, mais lorsque, par hasard, la conversation tombe sur les choses du passé, la chaire... la sacristie... le confessionnal... Mlle Rosalie se sent mal à l'aise, elle s'agite sur son siège, tousse, se dérange pour le moindre chose, souvent même prétexte une course oubliée, pour abréger sa visite.

⁂

... Comme le curé n'ira sûrement pas à la messe de minuit et n'aura aucun invité, Mlle Rosalie a tenu de réveillonner en sa compagnie. Il faut dire que depuis longtemps « on » avait formé ce complot et que impatiemment on avait attendu la veille de Noël, qui, avec beaucoup de neige, un ciel gris-de-fer et une bise mordante, était arrivée.

... Dès la journée, Mlle Rosalie ne sortit, occupée qu'elle était de choisir dans son garde-manger les provisions qu'elle pensait être indispensables le soir. Devant grand panier qu'elle s'était fait prêter pour la circonstance, elle les arrangeait avec un soin précieux ; on font tout ce qui ne craint rien : ainsi elle plaça deux bouteilles de vin blanc, des gâteaux anisés et un pot de raisiné ; puis, au-dessus, une dinde truffée et une terrine de confit de foie gras. Elle passa le reste de son temps à remuer sa commode pour y chercher une coiffe et des mitaines, puis à ranger le petit autel placé dans le coin de son alcôve.

... C'était nuit close, lorsqu'elle arriva chez M. le Curé ; ce ci devant la cheminée pleine de grosses flambées roses l'attendait impatiemment. Sous la suspension de porcelaine, la nappe était magnifique. Ah ! c'est que M. le Curé tenait à le bien faire ce réveillon, et il avait donné des ordres en conséquence : aussi rien ne manquait. Mais ont-ce avec intention ou non, beaucoup de choses qui étaient là, notamment la nappe à liteaux rouges, le service d'anciennes à fleurs bleues et les verres gravés, étaient des présents de Mlle Rosalie.

Elle s'en aperçut dès son entrée et en fut légèrement heureuse. Elle n'en laissa cependant rien paraître, et après avoir déposé sur une chaise son lourd panier, elle vint serrer la main que lui tendait M. le Curé, auquel elle remit un paquet de pastilles spéciales, qu'elle avait pensé d'acheter en venant.

M. le Curé sourit, remercia, puis après avoir pris une pastille et en avoir offert une à Mlle Rosalie qui refusa, il enfouit le sachet dans la poche de sa soutane. Mais pourquoi soupira-t-il en faisant cela, car M. le Curé soupira. C'est qu'il songea à certaine boîte de bois blanc, enfoncée au fond d'un tiroir toujours fermé, de sa commode. Cette boîte c'était sa vie, puisqu'il y avait enfermé son cœur... Il y tenait beaucoup... beaucoup... et, savez-vous ce qu'elle contenait cette boîte ; elle contenait tout ce que Mlle Rosalie lui offrait, oui, tout, tout, jusqu'à des sachets roses et bleus de pastilles.

Comme elle eût été heureuse, Mlle Rosalie, si elle eût pu pénétrer à cet instant la pensée de Curé. Mais ces choses-là sont impossibles, et puis Mlle Rosalie ne s'en préoccupait nullement.

Sans même avoir ôté son châle ni son bonnet, elle se mit en devoir de mettre sur table ce qu'elle apportait. Quand tout fut prêt, elle frappa ses mains pour donner le signal du dîner...

L'on mangea très peu, l'on but à peine, Mlle Rosalie prêtextait la joie, M. le Curé son manque d'appétit. En vérité, s'il ne mangeait ni ne buvait comme à l'ordinaire, M. le Curé, c'est qu'il était hanté par un mot qui véritablement l'épouvantait : « la tête à tête ». C'était pourtant avec le plus grand bonheur et sans la moindre arrière-pensée qu'il l'avait accepté, mais en ce moment, sans même trop savoir pourquoi lui venait cette pensée, il se figurait manquer à ses devoirs de prêtre — le bon curé ! — il parlait à peine était fort rouge ; quant à Mlle Rosalie qui l'observait du coin de l'œil, elle n'osait point parler, à peine disait-elle de temps à autre :

— Voulez vous ce ceci, Monsieur le Curé ?... Je vous dis ce plat, Monsieur le Curé ?...

⁂

Deux longues heures se passèrent...

Enfin, au dehors, dans la nuit froide et claire, les cloches sonnèrent pour la « troisième... » A ce moment, la bonne du Curé traversa, en courant, rapidement la salon et sortit.

Mlle Rosalie se leva et prit sa serviette.

— Vous partez ? dit alors M. le Curé, levant légèrement les yeux.

Elle dit « oui » doucement en allant prendre son châle...

Elle fut vite prête... un instant encore elle demeura..., puis après avoir, sur sa demande, retourné le fauteuil de M. le Curé vers le feu, elle prit congé.

De son fauteuil, le bon Curé lui cria :

— Prenez garde, Mlle Rosalie, serrez bien votre châle et hâtez-vous... Il fait si froid.

Puis, la porte fermée sur un « bonne nuit, » il se retourna vers la flamme qui se mourrait et longtemps, immobile, il resta à rêver...

... Lorsque, plus tard, la bonne revint, M. le Curé, dormait et en se penchant sur lui, elle aperçut quelque chose comme une large trace de larme sur sa joue : — Elle ne comprit pas...

⁂

Et après cela, dites, qui donc oserait dire encore que la vertu n'est qu'un mot.

(Ile-Rousse).

CHIESA DE BALAGNE.

25 novembre 1868. — Georges Doria, que Gênes avait nommé gouverneur en remplacement de Fornari, arrive à Bastia.

Doria, quand il était colonel, vint en Corse pour combattre les généraux français alors dans l'île.

Il se signala à cette époque, et c'est à son talent qu'il dût le poste qu'il venait occuper en Corse.

Bulletin Financier

Paris, le 24 Novembre 1904.

Seuls les valeurs favorites de la spéculation comme l'Extérieure, qui accentuent leur mouvement de hausse, le marché est plus calme aujourd'hui et plutôt irrégulier. Toutefois, les fonds ne donnent pas comme dans l'autre, sont peu importants. Ainsi le Rente fait 98,50 après 98,45 contre 98,60. Samedi, l'Extérieure gagne encore près d'un point à 69,75; le Turc progresse à 98,97 et l'Italien à 101,75; toute tendance légèrement meilleure. Grande fermeté des Sociétés de Crédit. Le Crédit Lyonnais gagne 1,448; la Société Générale est en excellentes tendances à 631.

Valeurs industrielles et de traction diversement traitées. Lourdeur de la Thomson et des valeurs russes. Les Mines laissent moins bien. L'Obligation Sud-Espagne 3 p/0 revendue est demandée à 348 sur le bruit de la prochaine approbation du Convento.

Les obligations 3 0/0 de la Compagnie de Navigation française, ventilées aux guichets du Journal Financier Français, 19 rue de la Pépinière, sont recherchées en raison de leur grande hypothécaire qui en fait des titres de premier ordre. Cet empressement est justifié en outre par la loi protectrice de 1902 sur la Marine marchande, loi qui devait ramener les capitalistes à l'industrie de l'armement.

Les Chemins Français sont calmes.

Conférence

La conférence de M. René Sangy, sur Mme la Comtesse Mathieu de Noailles, aura lieu le jeudi 1er décembre, à trois heures précises, au tribunal de commerce, sous la présidence de M. Montigny, sous-préfet de Bastia.

Les lettres d'invitation seront exigées à l'entrée.

Cour d'Assises

Rôle des affaires devant être jugées pendant la session d'assises du 4e trimestre qui s'ouvrira le lundi 28 novembre 1904.

Lundi, 28 novembre. — Lombardi Pierre, pêcheur, sujet italien, demeurant à Ajaccio, assassinat. Ministère public, M. Aubert, substitut du procureur général. Défenseurs, Me Hyacinthe de Montera senior et Hyacinthe de Montera junior.

Mardi, 29. — Vicconi Jacques, cultivateur, demeurant à Aleria, assassinat et tentative de ce crime avec concomitance. Min. pub., M. Angeli, avocat général. Déf., Me de Carafa.

Mercredi, 30. — Marati Pierre-Félix, laboureur, et Spinelli Marie-Carmelle, fille soumise, tentative de meurtre avec concomitance. Min. pub. M. Auberi. Déf., Mes Hyacinthe de Montera senior, Hyacinthe de Montera junior et André Morelli.

Jeudi, 1er décembre. — Paoli Philippe-François, cultivateur à Serra di Fiumorbo, meurtre et port d'arme prohibée. Min. pub., M. Angeli. Déf., Me Nivaggioli.

Vendredi, 2. — Signorini Angèle, domestique, de Florence, demeurant à Erbalunga, meurtre d'un enfant nouveau-né. Min. pub., M. Aubert. Déf., Me Hyacinthe de Montera senior et Hyacinthe de Montera junior.

Samedi, 3. — Paoli Paulin et Emanuelli Jules-Mathieu de Valle d'Alesani, faux en écritures publiques et authentiques, usage de faux et complicité de ces crimes. Min. pub., M. Angeli. Déf., Me Sébastien de Carafa et Decori.

Lundi, 5. — Murati Augustin-Gontrand, berger à Oletani, parricide. Min. pub., M. Aubert. Déf., Me Hyacinthe de Montera senior, Sébastien de Carafa et Hyacinthe de Montera junior.

Mardi, 6 — Albertini Pierre-Paul, berger, demeurant à Corscia, tentative de meurtre et port d'arme prohibée. Min. pub., M. Angeli Déf., Me Sébastien Gavini et de Carafa.

Mercredi, 7. — Cords Jeanne, ménagère, et Cords Gaëtan, bourrelier, sujet italien, tentative d'assassinat et complicité de ce crime. Min. pub., M. Aubert. Déf., Me Hyacinthe de Montera senior et Hyacinthe de Montera junior.

Jeudi, 8. — Baldassari Pierre-Joseph, cordonnier, demeurant à Perelli, tentative de meurtre. Min. pub., M. Angeli. Déf., Me Decori.

Vendredi, 9. — Forrali Pierre-Joseph, cultivateur, demeurant à San-Giuliano, assassinat. Min. pub., M. Aubert. Déf., Me Nivaggioli.

Samedi, 10. — Calendini François-Xavier, cultivateur, demeurant à Carcheto, tentative d'assassinat. Min. pub., M. Angeli. Déf., Me de Carafa.

Lundi, 12. — Rossini Antoine, journalier, demeurant à Sartene, assassinat et tentative de meurtre avec concomitance. Min. pub., M. Aubert. Déf., Me de Carafa.

Mardi, 13. — Casalta Joseph-Antoine, ancien maire, demeurant à Argiusta-Moriccio, faux en écritures publiques et authentiques, usage de faux et abus de confiance. Min. pub., M. Angeli. Déf., Mes Sébastien Gavini et Decori.

Mercredi, 14. — Francisci Marc-Aurèle, maçon, demeurant à Sampolo, meurtre. Min. pub., M. Aubert. Défenseur, Me X.

Jeudi, 15, et jours suivants. — Emmanuelli Dominique-André et seize autres, de Perelli, meurtre, tentative de meurtre, complicité de ces crimes avec concomitance. Min. pub., M. Angeli. Déf., Mes Decori, Hyacinthe de Montera senior, Nivaggioli, Hyacinthe de Montera junior et Henri Musso.

LE JUGE ET LE TÉMOIN.

De tout temps, les juges et les avocats ont éprouvé de la difficulté à décider les témoins à dire franchement ce qu'ils savent. Il arrive très rarement qu'un magistrat ait à défendre à un témoin de donner un renseignement en plein tribunal. Pourtant, c'est ce qui advint tout récemment pendant le procès d'un criminel bien connu. Le Procureur général, regardant fixement un chimiste qui se tenait au banc des témoins, lui fit cette question : « Connaissez-vous un poison capable d'occasionner une mort subite sans laisser la moindre trace? » « Je n'en connais qu'un seul, » fut la réponse du chimiste. « Son nom, s'il vous plaît, » demanda le Procureur. Mais, avant que le témoin pût répondre, le juge s'interposa et, d'une voix sonore qui fit frémir toute l'assemblée étonnée, il cria : « Ne répondez pas! »

Le juge avait raison. Ce serait le comble de la folie que de laisser publier le moyen par lequel le premier venu pourrait commettre impunément toute une série de meurtres mystérieux. Toutefois les poisons les plus subtils sont assurément ceux que nous secrétons dans notre propre organisme : On les alimente nous nourrissant, on ils nous empoisonnent, selon que nous les digérons ou non.

M. Maximilien Damain est propriétaire au Grand Breuil, Commune de St. Priest-la Feuille par La Souterraine (Creuse). Il y a dix ans, c'est-à dire à une époque où son organisme était affaibli par des poisons causés par les mauvaises digestions, il eut le malheur d'attraper un fort refroidissement à la suite d'un bain qu'il avait pris dans une rivière. Une des conséquences de ce contretemps fut que M. Damain souffrit de rhumatisme pendant trois longues années. Comme si ce mal ne lui eût pas suffi, il eut à en endurer d'autres non moins désagréables. Une constipation tellement tenace qu'elle résistait à tous les remèdes le mettait non seulement à la torture, mais lui causait aussi cause des maux d'estomac et de l'insomnie, de sorte que M. Damain finit par devoir cesser tout travail.

Pendant qu'il se trouvait dans cette triste situation son attention fut un jour attirée par un article préconisant la Tisane américaine des Shakers, merveilleux remède qui se trouve en dépôt dans toutes les bonnes pharmacies, et qui a été introduit en France par M. Oscar Fanyau, pharmacien. Lille. S'étant décidé à en faire l'essai, M. Damain ne tarda pas à éprouver les bienfaits de ce remède. Les douleurs rhumatismales devinrent plus rares et moins vives, la constipation cessa et désormais il put manger de bon appétit. Enfin, peu de temps après il était complètement rétabli.

Dix ans plus tard — le 2 janvier 1904 — dans une lettre dûment légalisée par M. Clavaud, adjoint, M. Damain dit : « Grâce à la Tisane américaine des Shakers, je continue à jouir d'une excellente santé. »

L'affaire du *Liban*

Les débats du procès civil de l'affaire du « Liban » auront lieu, devant le tribunal de Marseille, les 7, 8 et 9 décembre prochain. En outre du Syndicat des soufreurs, qui, on le sait, a confié son affaire à Me Decori, du barreau de Paris, et qui demande une somme assez forte à titre de dommages-intérêts, nous relevons parmi les personnes qui se portent partie civile, pour l'audience de 7 :

MM. Aibertini, fiernardi et Angeli, contre la Compagnie Fraissinet, et Benedetti, contre le commandant Arnaud; dans l'audience du 8, Mme Bianchi, contre la Compagnie Fraissinet (demande de 40.000 francs de dommages intérêts pour la mort de ses enfants), et Pierretti, contre le commandant Lacotte. Enfin, dans l'audience du 9, M. Agostini, contre la Compagnie Fraissinet, et M. Nicolas, contre M. Lacotte, Mes Couve et Autran, défendront la Compagnie Fraissinet, ainsi que les commandants Lacotte et Armand.

Le Drame de la rue de l'Opéra

M. le Juge d'instruction s'est borné aujourd'hui à entendre M. Jean-Marie Biaggini, frère de l'infortuné agent Biaggini

Le meurtrier tient toujours la police en défaut.

Silvani a été condamné deux fois, pour désertion : en mai 1894 par le conseil de guerre de Constantine, à 5 ans de réclusion, et en juillet 1900, par le conseil de guerre de Toulon, à 5 ans de prison. Cette peine a dû être commuée.

Les nouvelles du brigadier Bertrand sont toujours satisfaisantes; son état s'améliore, et la guérison maintenant est certaine.

Gazette Ajaccienne

Ajaccio, le 24 novembre 1904.

(De notre correspondant particulier)

Notre station d'hiver

Le « Journal des Etrangers, » organe de la station d'hiver d'Ajaccio, a repris sa publication hebdomadaire, sous la direction de notre excellent confrère M. J.-D. Pinelli dont on connaît l'activité et le dévouement pour toutes les questions intéressant le progrès de notre cher pays.

Le numéro de vendredi publiera un article très intéressant de M. J.-D. Pinelli, relatif à la création d'un « Syndicat d'initiative » pour le développement du tourisme en Corse.

Le départ de l'Escadre

Comme je vous l'ai télégraphié, l'escadre qui était mouillée dans notre port depuis le 18 courant, est partie mercredi vers deux heures du soir. La mer était houleuse et les contre-torpilleurs qui accompagnent cette force navale ont reçu l'ordre de ne pas appareiller.

Le cuirassé « Charlemagne » est parti mardi soir à destination de Toulon pour réparer une avarie de machine.

Deux heures après le départ de l'escadre, le cuirassé « Gaulois » est revenu mouiller dans notre port pour y prendre une ancre qu'il y avait laissée.

Cette division navale qui devait se rendre à Bastia par Propriano, Bonifacio et Portovecchio, a été obligée de rentrer à Toulon à cause du mauvais temps qui sévissait dans la Méditerranée.

Un voleur à Saint-Jean

Mercredi soir, vers huit heures, le bedeau de Saint-Jean, Orsoni Pierre, en faisant sa ronde au moment de fermer les portes de l'église, aperçut, dans un coin, près du baptistère, un individu qui tâchait de se dissimuler. Il continua sa ronde sans faire semblant de rien, éteignit le gaz, ferma bien les portes et alla rendre compte du tout à M. l'abbé Zattera.

M. l'abbé Zattera et le bedeau rentrèrent à l'église et se dirigèrent vers l'individu qu'ils interpellèrent pour savoir ce qu'il faisait. Il répondit qu'il s'était réfugié là pour passer la nuit. Ils l'emmenèrent à la sacristie et avertirent la police. Les agents arrivèrent et le mirent en état d'arrestation.

Au poste, l'individu protesta de son innocence. Mais on le fouilla et on trouva sur lui toute une collection de clés de diverses sortes qui ne laissaient plus de doute sur ses intentions.

D'après l'enquête à laquelle il a été procédé par M. le Commissaire central, il est résulté que l'on se trouvait en présence d'un nommé Julien Maltargé, âgé de 26 ans, détenu en pénitencier agricole de Castelluccio, où il purgeait une condamnation à cinq ans de prison pour vol militaire, évadé le 7 de ce mois. Il a cependant soutenu qu'il s'appelait Claude Marbée.

Maltargé a été mis à la disposition de M. le Procureur de la République, qui l'a fait écrouer à la prison civile.

Nous devons rendre hommage au sang-froid et à la présence d'esprit du bedeau Orsoni et au courage de M. l'abbé Zattera qui auraient pu se trouver en présence d'un individu armé et prêt à défendre chèrement sa liberté.

LA PHLÉBITE

Voulez-vous vous mettre à l'abri de l'embolie, l'accident le plus terrible de la phlébite? Si vous y avez échappé, soulez-vous éviter les enflures persistantes, les engourdissements, l'impotence qui résultent si souvent des phlébites anciennes? Prenez à chaque repas un verre à liqueur d'ELIXIR DE VITALGINE qui rétablira la circulation et fera disparaître toute douleur. Le Flacon, 4 fr. 50, franco Paris, 2, rue de la Tacherie. Envoi gratuit de la brochure explicative. Exiger sur l'enveloppe de chaque flacon la signature de garantie Nyrdahl.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 24 novembre

Thermomètre. — 7 heures du matin, + 11 à midi, + 13 2 à 7 heures du soir, + 11 2 Maxima, + 13 3. Minima, 10.

Baromètre. — 7 heures du matin, 749 mm. à midi, 750 mm. 6 heures du soir, 750 m. *Vent.* — Dans la matinée, S. O. fort. Dans l'après-midi, S. O. frais.

Etat du ciel : 1/2 couvert.

Hydrométrie : à 7 h. matin : 7 m.

Licence en droit

Nous apprenons avec plaisir que M. Joseph Bonzelia vient de subir avec succès son examen de première année de droit devant la faculté d'Aix.

Toutes nos félicitations.

Obsèques

A trois heures de relevée ont eu lieu les obsèques de M. Jean-Toussaint Orsini, commandant de port à Agde, décédé dans sa soixante-cinquième année.

Après une longue carrière sur toutes les mers du monde, qui ne fut pas exempte de dangers, et où son intrépidité et son sang froid s'affirmèrent en plus d'une circonstance, M. Orsini fut nommé dans le service des ports, et à Agde il avait su gagner l'estime de toute la population maritime.

L'absoute a été donnée en l'église paroissiale Saint-Jean au milieu d'une affluence d'amis.

Nous adressons à Mme Orsini, aux familles Sicurani et Vecchi toutes nos condoléances.

Nouveaux bandages à ressorts

Se portant jour et nuit sans gêne ni fatigue, Boyer, bandagiste spécialiste de Paris, de passage à Bastia, du 26 au 29 novembre, Hôtel de l'Europe, et à Ajaccio, du 30 au 2 décembre, Hôtel de l'Europe.

L'Epître de la Corse

La vie illustrée du Bienheureux Alexandre Sauli, par Dubois, avec portrait et une carte de la Corse et des pays annexés par l'Evêque d'Aleria, est en vente à notre librairie au prix de 1 fr. 50.

A louer

— Trois pièces meublées ou non meublées rue Salvator Viale, au 4e. S'adresser au bureau du journal.

— Bel appartement de 13 pièces au-dessus du grand Café Andreani, Bd Paoli et rue Salvator Viale.

S'adresser au bureau du journal.

— A louer de suite un appartement composé de 9 pièces, situé au 3e étage, de la maison Fantauzzi, 15, place Saint-Nicolas.

Un magasin sis rue de l'Opéra, ancienne imprimerie Fabiani.

S'adresser à M. Pierre Zannini, bijouterie Mattei, 20, Bd Paoli.

Leçons particulières

Leçons de latin et d'italien à des commençants, à domicile. S'adresser au bureau du journal.

Guérison radicale des Hernies

C'est avec plaisir que nous apprenons l'arrivée à Bastia, du savant professeur docteur Taussel, père, de Paris, fort connu dans notre région, pour le traitement et la guérison radicale des hernies, sans bandages ni opération. Ce distingué praticien recevra à Bastia, du 26 au 29 novembre inclus, à l'Hôtel d'Europe; et à Ajaccio, du 30 novembre au 2 décembre, à l'Hôtel d'Europe.

Nous ne saurions trop engager les malades atteints de ces infirmités, de profiter de cette bonne occasion.

Bourse de Paris

234 nov. — 2 nov.

Rente 3 0/0 ancien . . . 98.50 — 98 45

Rente 3 0/0 amortissable . . 98.25 — 98.20

Etat Civil

MARIAGES

Quilici Philippe-Joseph, vigneron, et Bonus Marie-Toussainte, ménagère, tous deux de Bastia.

NAISSANCES

Franchi Annonciade-Marie. — Bernardini Jean. — Casanova Madeleine. — Olmeta Aimée.

DÉCÈS

Orsini Jean-Toussainte, marié, 70 ans, de Moria.

Filippi Annonciade Marie, 13 mois, de Bastia.

Roncaglia Libérata, mariée, 68 ans, de Furiani.

Marlongo Antoine Vincent, marié, 82 ans, de Bastia.

VENTE aux enchères publiques

dans le local de l'ancien Casino

PLACE SAINT-NICOLAS

de 12 Lottres.

Un Comptoir.

Une Pompe à bière.

Des Divans, Rideaux, etc., le samedi, 26 courant, à 10 h. (heures et jours suivants au besoin).

Machines à coudre Helvétia

Boulevard Paoli, 14, Bastia

Machines pour familles, atelier, cordonnerie, sellier, etc.

Machines de luxe, machines brodeuses.

Apprentissage gratuit. — Forte remise au comptant.

Pièces de rechange, aiguilles et fournitures pour machines Singer, Howe, Phénix, Hurtu, etc.

Atelier spécial pour les réparations de machines à coudre de tous les systèmes.

Les machines *Helvétia* ont obtenu en 1902 la médaille d'or accompagnée d'un diplôme d'Honneur pour leur solidité, leur précision, leur marche douce et silencieuse.

La Fabrique poursuivra rigoureusement ceux qui se livrent à des manœuvres déloyales; elle prie ses amis et clients de signaler à la Direction de Bastia les personnes qui se livrent à ces manœuvres.

VENTE RÉCLAME

Dans le but de mieux faire apprécier la qualité de ses vins, la Maison Oreste BIAGINI, 5, Avenue Carnot, Bastia, livrera, à partir de ce jour, à titre de réclame, ses bons vins de table secs.

à 0,25 et 0,30 le litre

PETIT VIN à 0,15 le litre

Livraisons à domicile. Facilités pour le paiement. Réductions aux acheteurs de plus de 100 litres.

N. B. — La Maison livre aussi des vins choisis et de dessert en bouteilles cachetées à 0,60 c., et des vins d'Italie en fiaschi à 1 fr. 25 le fiasco.

Huile d'olive, garantie pure, à 1 fr. le litre. Vinaigre rosé clair à 0,30.

Le matériel est que fûts et dames-jeannes est prêté à titre gracieux.

Dépêches du Matin

SERVICE TÉLÉGRAPHIQUE JOUR SPÉCIAL

Le prix de vertu

Paris, 24 novembre.

L'académie française a accordé un prix de vertu de 500 francs à Mlle Marie Lantieri d'Ajaccio.

Nouvelles Militaires

Artillerie

Paris, 24 novembre.

M. Bostoin, lieutenant d'artillerie aux batteries de la Corse, est promu à la première classe de son grade et maintenu à son poste.

LA GRÈVE des ouvriers de l'Etat

Reprise partielle du travail

Brest, 24 novembre.

On télégraphie de Brest :

Un grand nombre d'ouvriers sont rentrés ce matin à l'arsenal, néanmoins il y a toujours 2.300 ouvriers absents.

Tout est calme, aucun incident ne s'est produit.

Les mesures d'ordre sont maintenues.

Reprise générale du travail

Brest, 7 h. 30 s.

Dans une réunion tenue cet après-midi les grévistes de l'arsenal de Brest ont décidé de reprendre en masse le travail demain.

Ils maintiennent leurs revendications qu'ils feront valoir plus tard, lorsque le moment propice sera arrivé.

LE REMPLACEMENT de l'Archevêque de Carthage

Paris, 24 novembre.

La *Petite République* annonce que le Saint Père a l'intention de remplacer l'archevêque de Carthage par un prélat italien.

AU GRAND-ORIENT

Nombreuses démissions

Paris, 24 nov.

On lit dans le *Figaro* :

« Le conseil de l'ordre du Grand Orient a obligé M. Vadecard, secrétaire général, à donner sa démission.

« Depuis quelques jours le Conseil aurait reçu 1 200 démissions, dont 500 adressées par des officiers. »

Une Epée d'honneur AU GÉNÉRAL STŒSSEL

Paris, 24 novembre.

L'*Echo de Paris* a ouvert une souscription pour offrir une épée d'honneur au général Stœssel.

COUR D'ASSISES DE LA HAUTE-SAVOIE

L'Affaire de Cluses

Les Plaidoiries

Annecy, 24 novembre.

M. l'avocat Descottes a présenté la défense des frères Crettiez.

Après la discussion des faits, il a demandé l'acquittement de ses clients. Il a ajouté qu'ils étaient disposés à accepter les responsabilités civiles de leur acte et à payer des dommages-intérêts.

La continuation des plaidoiries a été renvoyée à demain.

LE PARLEMENT

SÉNAT

Présidence de M. FALLIÈRES

La séance est ouverte à 3 heures.

M. Larroux, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la séance de mardi, qui est adopté.

L'Exposition de Vienne

L'ordre du jour appelle la discussion du projet de loi relatif aux récompenses à accorder à l'occasion de l'exposition de Vienne.

Le Sénat a adopté.

Poudres et Salpêtres

On aborde la discussion du projet de loi adopté par la Chambre des députés portant ouverture au ministère de la guerre sur l'exercice 1904 d'un crédit supplémentaire de 1 300 000 francs relatif aux chapitres des poudres et salpêtres.

Le Sénat a adopté le crédit sans discussion.

Le Corps de santé de la marine

1re délibération sur le projet de loi portant organisation du corps de santé de la marine.

La discussion de ce projet de loi est ajournée.

La séance est ensuite levée et renvoyée à mardi.

Chambre des Députés

Séance du matin

Présidence de M. BRISSON

La séance est ouverte à 9 heures.

M. Bernard, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la séance de mardi, qui est adopté.

La fraude des marchandises

Suite de la discussion du projet de loi ayant pour objet de réprimer les fraudes dans la vente des marchandises et la fabrication des denrées alimentaires et les produits agricoles.

M. Archedeancon demande le renvoi du projet à la commission.

Cette proposition est combattue par le rapporteur.

Le renvoi est repoussé par 494 voix contre 47.

Plusieurs amendements sont déposés et rejetés.

Le 1er paragraphe de l'article 1er est adopté.

Séance levée à 11 heures 40.

Séance de l'après-midi

La séance est ouverte à 2 heures.

Le procès-verbal de la séance du matin est adopté après lecture.

Interpellation Binder

M. Binder dépose une demande d'interpellation sur la prétendue démission de M. Rouvier, ministre des finances.

L'interpellation Binder est renvoyée à la suite des autres.

Interpellations

LASIES ET RENAULT-MOLIÈRE

Le président annonce qu'il a reçu deux demandes d'interpellation, la 1re de M. Lasies, relative à l'affaire Caignet, la 2e de M. Renault Molière sur l'affaire Dastriche.

Ces deux interpellations seront jointes à la discussion du budget de la guerre.

LE BUDGET

Suite de la discussion du projet de loi portant fixation du budget général de l'exercice 1905.

Budget des Cultes

Discussion du budget du ministère des Cultes.

M. Allard demande la suppression du budget des cultes.

Il expose les raisons pour lesquelles il engage la Chambre à voter cette suppression si longtemps attendue.

M. Combes déclare ne pas être hostile à la proposition de M. Allard relative à la suppression du budget des cultes mais il prie la Chambre d'attendre la discussion du projet de loi sur la séparation des Eglises et de l'Etat, pour se prononcer sur cette question.

Si la Chambre supprime le budget des cultes, il ne demandera pas au Sénat de le rétablir.

La suppression du budget des cultes

La proposition de M. Allard sur la suppression du budget des cultes est mise au vote.

Nombre de votants. .	567
Majorité absolue. . .	279
Pour l'adoption . .	232
Contre	325

La proposition de M. Allard est repoussée.

Le budget des cultes est maintenu.

La discussion des articles

Les trois premiers articles du budget des cultes sont adoptés sans modifications.

Evêchés non concordataires

Sur le chapitre 4, M. Paul Meunier dépose un amendement tendant à demander la suppression des évêchés non concordataires.

L'amendement Paul Meunier est mis au vote et repoussé par 323 voix contre 223

Motion Gayraud

M. l'abbé Gayraud dépose une motion invitant le gouvernement à publier à l'Officiel les noms des prêtres dont le traitement est suspendu, avec les motifs de la suspension.

La motion Gayraud est repoussée par 342 voix contre 186.

Les derniers articles

On reprend la discussion de l'article 5 qui est adopté. Tous les autres articles du budget des cultes sont adoptés sans modifications.

LES NOTES SECRÈTES et la circulaire de M. Combes

MM. Renault-Morlière, Ribot, Leygues et Millerand déposent une demande tendant à interpeller le gouvernement sur la circulaire de M. Combes aux préfets, relative aux notes secrètes à fournir sur le compte des fonctionnaires.

Ces députés demandent la discussion immédiate de leur interpellation.

La Chambre renvoie la discussion de cette interpellation à la suite de celle de MM Flayelle et Benoist

La séance est levée et renvoyée à demain matin à 9 heures.

LA GUERRE RUSSO-JAPONAISE

Le *Novi Krai*, journal russe, fait le rapport suivant d'un assaut japonais contre la forteresse de Port-Arthur :

Les Japonais s'avançaient rapidement.

Nos tirailleurs surveillaient les mouvements de l'ennemi avec attention et sang-froid. « Qu'on ne tire pas sans ordre! » tel était le mot d'ordre que répétaient, comme un écho, les chefs de peloton.

Un autre commandement est donné, qui se répète sur toute la ligne : « La hausse à douze cents mètres! » Nos hommes restent sans faire un mouvement, tandis qu'à chaque instant les shrapnells éclatent sur leurs têtes.

Le nombres des blessés est considérable.

« Peloton, feu! » A ce commandement, les décharges succèdent aux décharges. Les mitrailleuses sonnent sans discontinuer, et la première ligne japonaise hésite. Beaucoup tombent; d'autres se jettent de côté.

Une autre ligne prend sa place. La fusillade devient terrible, mais la pluie de plomb n'arrête pas les Japonais. Leurs blessés tombent, se relèvent, parcourent en courant une petite distance, puis tombent de nouveau. Quelques-uns qu'on peut voir, s'agitent dans les dernières convulsions de l'agonie.

Une troisième ligne vient à la rescousse. Nos hommes continuent à tirer. Les shrapnells éclatent sans interruption sur la tête des Japonais qui, furieux, ne font plus attention aux blessés ni à leurs cris de douleur.

« Peloton, feu! » Ce commandement se fait entendre sans discontinuer. Les Japonais ont déjà gravi une certaine partie de la hauteur sur laquelle nous nous trouvions. Les premières lignes revenues de leur hésitation, appuient l'attaque et, de tous les côtés, les Japonais montent à l'assaut. D'en bas, arrivent, à perte de vue, de nouvelles lignes, avançant en bon ordre. Les décharges générales cessent, et le feu par sections se poursuit avec fureur. Les Japonais, maintenant, ne sont plus qu'à quelques pas. Des coups sont tirés à bout portant. Tous les servants des mitrailleuses sont tués et les mitrailleuses sont envoyées à Talingou.

Le bombardement des tranchées, à l'aide d'obus, commence. Les Japonais sont repoussés, ils ne peuvent résister à notre feu. Mais, en bas, leur nombre augmente toujours. Alors ils se remettent et reprennent l'attaque. Ils sont terriblement décimés, mais ils sont encore nombreux. Les obus balayent les tranchées. Les blessés sont nombreux et, vers midi, il reste 40 hommes sur 150 qui défendent héroïquement le morceau de terrain confié à leur garde. De tous les côtés, les Japonais se pressent en avant. Ils ont déjà fait leur apparition sur la crête, mais ils sont repoussés à la baïonnette.

L'un d'eux, ivre de rage, les yeux brillants, saute sur la crête en hurlant comme un fou : « Zdravstvouy Rouskaï! » (Bonjour Russes!).

« Adieu Japonais! », répond un de nos hommes qui le transperce de sa baïonnette. Le malheureux Nippon fait un tour sur lui-même, puis retombe en arrière.

La bataille est un enfer impossible à décrire.

Sur le Cha-Ho

Aucun événement important n'est signalé. — Combats d'avant-gardes. — La situation est stationnaire.

Saint-Pétersbourg, 6 h. 20 soir.

Le correspondant de la *Gazette de la Bourse* à Moukden télégraphie, le 24 novembre 10 h. 30 matin :

« Aucun événement important ne s'est produit hier sur le théâtre de la guerre.

« Quelques légers combats ont été livrés aux avant-gardes ainsi que cela se produit habituellement depuis plusieurs jours.

» On a signalé du front, des mouvements de troupes japonaises qui permettent de supposer que le maréchal Oyama a l'intention de tourner l'armée russe.

» La situation est stationnaire. »

Capture d'un vapeur anglais par les Japonais

Londres, 24 novembre.

On télégraphie de Chefou au *Daily Chronicle* :

« Les Japonais ont capturé un vapeur anglais qui allait à Port-Arthur avec 30 000 caisses de conserves de viande. »

L'Escadre russe *de la Baltique*

La 2e division est à Port-Saïd

St-Pétersbourg, 24 novembre.

Un télégramme de Port-Said annonce que la 2e division de l'escadre russe de la Baltique est arrivée aujourd'hui dans ce port.

Cette division comprenant 16 navires de guerre et 4 transports, effectuera incessamment le passage du Canal.

Les agents de la compagnie du Canal ont déjà pris toutes les mesures nécessaires à cet effet.

Pas de nouvelles de Port-Arthur

Paris, 24 nov.

Le gouvernement russe n'a communiqué, aujourd'hui, aucun télégramme officiel concernant le siège de la forteresse.

Les télégrammes adressés aux journaux de Londres et de Saint Pétersbourg indiquent qu'aucun événement important ne s'est produit dans la journée d'hier.

TRANSPORTS DIRECTS

entre Bastia et les ports du Nord

Services bi-mensuels de vapeurs de BASTIA pour LONDRES, LVERPOOL, NEWCASTLE ANVERS, HAMBOURG et les ports d'ESPAGNE

Pour dates des départs et tous les renseignements s'adresser à M. ARTHUR C. SOUTHWELL

PIANOS ET MUSIQUE

Accords et Réparations

Vente, Achat, Location, Echanges

Mandolines, Guitares

Accessoires de Musique

Marius Blanc

ex accordeur réparateur de pianos, harmoniums de la manufacture de pianos Boisselot, de Marseille,

AJACCIO, PLACE DES PALMIERS, 1.

En face l'Hôtel de Ville

En raison des nombreuses demandes qui lui sont adressées, M. Blanc ne répondra qu'aux lettres affranchies pour la réponse.

SCIERIE MÉCANIQUE et Tonnellerie

Minelli, Bastia

SPÉCIALITÉ DE CAISSES d'emballage de tous modèles.

Fabrication et vente de Fûts et Cuves de toutes contenances en châtaignier sauvage, pitchpin, chêne et hêtre.

Réparations de futailles à Minelli et à domicile.

VENTE

Pieux de Vigne, échalas, bois de chauffage, sciure de pin.

S'adresser à M. EMANUELLI ANTOINE, Industriel.

P. S. — Le bois de chauffage sera rendu devant la maison de l'acheteur au prix de 4 francs les 250 k.

Horlogerie-Bijouterie

Orfèvrerie

24, Boulevard Paoli, Bastia

E. GIUNTOLI

a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'il vient de recevoir un riche assortiment de bijoux et articles de [illegible]



Doria, quand il était colonel, vint en Corse pour combattre les généraux français alors dans l'île.

Il se signala à cette époque, et c'est à son talent qu'il dût le poste qu'il venait occuper en Corse.

Bulletin Financier

Paris, le 24 Novembre 1904.

Sauf les valeurs étrangères de spéculation comme l'Extérieure, qui accentuent leur mouvement de hausse, le marché est plus calme aujourd'hui et plutôt irrégulier. Toutefois, les dés se font un peu comme dans l'autre, sont peu importants. Nous notons 3 % amort. 98.85 après 98.80 contre 98.60. Sans changement, l'Extérieure gagne encore près d'un point à 80.75; le Turc progresse à 99.97 et l'Italien à 101.75; toute reprise ne légère-vance. Ottomane du fermier des Sociétés de Crédit. Le Crédit Lyonnais vaut 1.415; la Société Générale est en excellente tendance à 632.

Valeurs industrielles et de traction divers-ment traitées. Lourdeur de la Tramway et des valeurs russes. Les mines s'assurent moins bien. L'Obligation 3 ½ Espagne 3 0/0 reconquiert quelques centimes à 78 sur le bruit de la prochaine approbation du Gouverne.

Les obligations 5 0/0 de la Compagnie de Navigation Française, vendues aux guichets du Journal Financier Français, 10 rue de la Paix, sont recherchées en raison de leur garantie hypothécaire qui en fait des titres de premier ordre. Cet empruntest jouit de en outre par la loi protectrice de 1902 sur la Marine marchande, loi qui devait attirer les capitalistes à l'industrie de l'armement.

Les Chemins Français sont calmes.

Conférence

La conférence de M. René Sargy, sur Mme la Comtesse Mathieu de Noailles, aura lieu le jeudi 1er décembre, à trois heures précises, au tribunal de commerce, sous la présidence de M. Montguy, sous-préfet de Bastia.

Les lettres d'invitation seront exigées à l'entrée.

Cour d'Assises

Rôle des affaires devant être jugées pendant la session d'assises du 4e trimestre qui s'ouvrira le lundi 28 novembre 1904.

Lundi, 28 novembre. — Lombardi Pierre, pêcheur, sujet italien, demeurant à Ajaccio, assassinat. Ministère public, M. Aubert, substitut du procureur général. Défenseurs, Me Hyacinthe de Montera senior et Hyacinthe de Montera junior.

Mardi, 29. — Vincenti Jacques, cultivateur, demeurant à Aleria, assassinat et tentative de ce crime avec concomitance. Min. pub., M. Angeli, avocat général. Déf., Me de Carafla.

Mercredi, 30. — Marsili Pierre-Félix, logeur, et Spinelli Marie-Carmelle, fille roumaine, tentative de meurtre avec concomitance. Min. pub. M. Aubert. Déf., Me Hyacinthe de Montera senior, Hyacinthe de Montera junior et André Morelli.

Jeudi, 1er décembre. — Paoli Philippo-François, cultivateur à Serra di Fiumorbo, meurtre et port d'arme prohibée. Min. pub., M. Angeli. Déf., Me Nivaggioli.

Vendredi, 2. — Signorini Angèle, domestique, de Florence, demeurant à Erbalunga, meurtre d'un enfant nouveau-né. Min. pub., M. Aubert. Déf., Me Hyacinthe de Montera senior et Hyacinthe de Montera junior.

Samedi, 3. — Paoli Paulin et Emanuelli Jules-Mathieu de Valle d'Alesani, faux en écritures publiques et authentiques, usage de faux et complicité de ces crimes. Min. pub., M. Angeli. Déf., Me Sébastien de Carafla et Decori.

Lundi, 5. — Marsili Augustin-Constant, berger à Ocana, parricide. Min. pub., M. Aubert. Déf., Me Hyacinthe de Montera senior, Sébastien de Carafla et Hyacinthe de Montera junior.

Mardi 6 — Albertini Pierre-Paul, berger, demeurant à Corscia, tentative de meurtre et port d'arme prohibée. Min. pub., M. Angeli Déf., Me Sébastien Gavini et de Carafla.

Mercredi, 7. — Cordo Jeanne, ménagère, et Cordo Gaetan, bourrelier, sujet italien, tentative d'assassinat et complicité de ce crime. Min. pub., M. Aubert. Déf., Me Hyacinthe de Montera senior et Hyacinthe de Montera junior.

Jeudi, 8. — Baldassari Pierre-Joseph, cordonnier, demeurant à Perelli, tentative de meurtre. Min. pub., M. Angeli. Déf., Me Decori.

Vendredi, 9. — Ferrali Pierre-Joseph, cultivateur, demeurant à San-Giuliano, assassinat. Min. pub., M. Aubert. Déf., Me Nivaggioli.

Samedi, 10. — Calandini François-Xavier, cultivateur, demeurant à Carcheto, tentative d'assassinat. Min. pub., M. Angeli. Déf., Me de Carafla.

Lundi, 12. — Rossini Antoine, journalier, demeurant à Sartene, assassinat et tentative de meurtre avec concomitance. Min. pub., M. Aubert. Déf., Me de Carafla.

Mardi, 13. — Casalta Joseph-Antoine, ancien maire, demeurant à Argiusta-Moriccio, faux en écritures publiques et authentiques, usage de faux et abus de confiance. Min. pub., M. Angeli. Déf., Me Sébastien Gavini et Decori.

Mercredi, 14. — Francisci Marc-Aurèle, maçon, demeurant à Sampolo, meurtre. Min. pub., M. Aubert. Défenseur, Me X.

Jeudi, 15, et jours suivants. — Emmanuelli Dominique-André et seize autres, de Perelli, meurtre, tentative de meurtre, complicité de ces crimes avec concomitance. Min. pub., M. Angeli. Déf., Me Decori, Hyacinthe de Montera senior, Nivaggioli, Hyacinthe de Montera junior et Henri Musso.

LE JUGE ET LE TEMOIN.

De tout temps, les juges et les avocats ont éprouvé de la difficulté à décider les témoins à dire franchement ce qu'ils savent. Il arrive très rarement qu'un magistrat ait à défendre à un témoin de donner un renseignement en plein tribunal. Pourtant, c'est ce qui advint tout récemment pendant le procès d'un criminel bien connu. Le Procureur général, regardant fixement un chimiste qui se tenait au banc des témoins, lui fit cette question : « Connaissez-vous un poison capable d'occasionner une mort subite sans laisser la moindre trace ? » « Je n'en connais qu'un seul, » fut la réponse du chimiste. « Son nom, s'il vous plaît, » demanda le Procureur. Mais, avant que le témoin pût répondre, le juge s'interposa et, d'une voix sonore qui fit frémir toute l'assemblée étonnée, il cria : « Ne répondez pas ! »

Le juge avait raison. Ce serait le comble de la folie que de laisser publier le moyen par lequel le premier venu pourrait commettre impunément toute une série de meurtres mystérieux. Toutefois les poisons les plus subtils sont assurément ceux que nous sécrétons dans notre propre organisme : Ou les aliments nous nourrissent, ou ils nous empoisonnent, selon que nous les digérons ou non.

M. Maximilien Dumain est propriétaire au Grand Brenil, Commune de St. Priest-la-Feuille par La Souterraine (Creuse). Il y a dix ans, c'est-à-dire à une époque où son organisme était affaibli par des poisons causés par les mauvaises digestions, il eut le malheur d'attraper un fort refroidissement à la suite d'un bain qu'il avait pris dans une rivière. Une des conséquences de ce contretemps fut que M. Dumain souffrit du rhumatisme pendant trois longues années. Comme si ce mal ne lui eût pas suffi, il eut à en endurer d'autres non moins désagréables. Une constipation telle-ment tenace qu'elle résistait à tous les remèdes le mettait non seulement à la torture, mais lui causait sans cesse des maux d'estomac et de l'insomnie, de sorte que M. Dumain finit par devoir cesser tout travail.

Pendant qu'il se trouvait dans cette triste situation son attention fut un jour attirée par un article préconisant la Tisane américaine des Shakers, merveilleux remède qui se trouve en dépôt dans toutes les bonnes pharmacies, et qui a été introduit en France par M. Oscar Fanyau, pharmacien, Lille. S'étant décidé à en faire l'essai, M. Dumain ne tarda pas à éprouver les bienfaits de ce remède. Les douleurs rhumatismales devinrent plus rares et moins vives, la constipation cessa et désormais il put manger de bon appétit. Enfin, peu de temps après il était complètement rétabli.

Dix ans plus tard — le 2 janvier 1904 — dans une lettre dûment légalisée par M. Clavaud, adjoint, M. Dumain dit : « Grâce à la Tisane américaine des Shakers, je continue à jouir d'une excellente santé. »

L'affaire du *Liban*

Les débats du procès civil de l'affaire du « Liban » auront lieu, devant le tribunal de Marseille, les 7, 8et 9 décembre prochain. En cause du Syndicat des sauveteurs, qui, on le sait, a confié son affaire à Me Decori, du barreau de Paris, et qui demande une somme assez forte à titre de dommages-intérêts, nous relevons parmi les personnes qui se portent partie civile, pour l'audience du 7 :

MM. Albertini, Bernardi et Angeli, contre la Compagnie Fraissinet, et Bene tetti, contre le commandant Arnaud ; dans l'audience du 8. Mme Bianchi, contre la Compagnie Fraissinet (demande de 40.000 francs de dommages intérêts pour la mort de ses enfants), et Pierretti, contre le commandant Lacotte. Enfin, dans l'audience du 9, M. Agostini, contre la Compagnie Fraissinet, et M. Nicolas, contre M. Lacotte, Me Clavel et Autran, défendront la Compagnie Fraissinet, ainsi que les commandants Lacotte et Arnaud.

Le Drame de la rue de l'Opéra

M. le Juge d'instruction s'est borné aujourd'hui à entendre M. Jean-Marie Biagfini, frère de l'infortuné agent Biaggini

Le meurtrier tient toujours la police en défaut.

Silvani a été condamné deux fois, pour désertion : en mai 1894 par le conseil de guerre de Constantine, à 5 ans de réclusion, et en juillet 1900, par le conseil de guerre de Toulon, à 5 ans de prison. Cette peine a du être commuée.

Les nouvelles du brigadier Bertrand sont toujours satisfaisantes ; son état s'améliore, et la guérison maintenant est certaine.

Gazette Ajaccienne

Ajaccio, le 24 novembre 1904.

(De notre correspondant particulier)

Notre station d'hiver

Le « Journal des Etrangers, » organe de la station d'hiver d'Ajaccio, a repris sa publication hebdomadaire, sous la direction de notre excellent confrère M. J.-D. Pinelli dont on connaît l'activité et le dévouement pour toutes les questions intéressant le progrès de notre cher pays.

Le numéro de vendredi publiera un article très intéressant de M. J.-D. Pinelli, relatif à la création d'un « Syndicat d'initiative » pour le développement du tourisme en Corse.

Le départ de l'Escadre

Comme je vous l'ai télégraphié, l'escadre qui était mouillée dans notre port depuis le 18 courant, est partie mercredi vers deux heures du soir. La mer était houleuse et les contre-torpilleurs qui accompagnent cette force navale ont reçu l'ordre de ne pas appareiller.

Le croiseur « Charlemagne » est parti mardi soir à destination de Toulon pour réparer une avarie de machine.

Deux heures après le départ de l'escadre, le croiseur « Gaulois » est revenu mouiller dans notre port pour y prendre une ancre qu'il y avait laissée.

Cette division navale qui devait se rendre à Bastia par Propriano, Bonifacio et Portovecchio, a été obligée de rentrer à Toulon à cause du mauvais temps qui sévissait dans la Méditerranée.

Un voleur à Saint-Jean

Mercredi soir, vers huit heures, le bedeau de Saint-Jean, Orsoni Pierre, en faisant sa ronde au moment de fermer les portes de l'église, aperçut, dans un coin, près du baptistère, un individu qui tâchait de se dissimuler. Il continua sa ronde sans faire semblant de rien, éteignit le gaz, ferma bien les portes et alla rendre compte du tout à M. l'abbé Zattera.

M. l'abbé Zattera et le bedeau rentrèrent à l'église et se dirigèrent vers l'individu qu'ils interpellèrent pour savoir ce qu'il faisait. Il répondit qu'il s'était réfugié là pour passer la nuit. Ils l'emmenèrent à la sacristie et avisèrent la police. Les agents arrivèrent et le mirent en état d'arrestation.

Au poste, l'individu protesta de son innocence. Mais on le fouilla et on trouva sur lui toute une collection de clés de diverses sortes qui ne laissaient plus de doute sur ses intentions.

D'après l'enquête à laquelle il a été procédé par M. le Commissaire central, il est résulté que l'on se trouvait en présence d'un nommé Julien Maliargé, âgé de 26 ans, détenu au pénitencier agricole de Castelluccio, où il purgeait une condamnation à cinq ans de prison pour vol militaire, évadé le 7 de ce mois. Il a cependant soutenu qu'il s'appelait Claude Mathée.

Maliargé a été mis à la disposition de M. le Procureur de la République, qui l'a fait écrouer à la prison civile.

Nous devons rendre hommage au sang-froid et à la présence d'esprit du bedeau Orsoni et au courage de M. l'abbé Zattera qui seraient parvenus à se trouver en présence d'un individu armé et prêt à défendre chèrement sa liberté.

LA PHLÉBITE

Voulez-vous vous mettre à l'abri de l'terrible, l'accident le plus terrible de la phlébite ? Si vous y avez échappé, voulez-vous éviter les suites persistantes, les engorgements, l'impotence qui résultent si souvent des phlébites anciennes ? Prenez à chaque repas un verre à liqueur d'ELIXIR DE VITGINIE qui rétablira la circulation et fera disparaître toute douleur. Le flacon, à fr. 50, franco Paris, 3, rue de la Tacherie. Envoi gratuit de la brochure explicative. Exiger sur l'enveloppe de chaque flacon la signature de garantie Byrdale.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 24 novembre

Thermomètre. — 7 heures du matin, + 11 à midi, + 13.2 à 7 heures du soir, + 11.2 Maxima, + 13.3. Minima, 10.

Baromètre. — 7 heures du matin, 749 mm. à midi, 750 mm. 6 heures du soir, 750 m. Vent. — Ouest matinée, S.-O fort.

Etat du ciel 1,2 couvert.

Hydrométrie 7 h matin 7 mm.

Licence en droit

Nous apprenons avec plaisir que M. Joseph Donzella vient de subir avec succès son examen de première année de droit devant la faculté d'Aix.

Toutes nos félicitations.

Obsèques

A trois heures de relevée ont eu lieu les obsèques de M. Jean-Toussaint Orsini, commandant de port à Agde, décédé dans sa soixante-onzième année.

Après une longue carrière sur toutes les mers du monde, qui ne fut pas exempte de dangers, et où son intrépidité et son sang froid s'affirmèrent en plus d'une circonstance, M. Orsini fut nommé dans le service des ports, et à Agde il avait su gagner l'estime de toute la population maritime.

L'absoute a été donnée en l'église paroissiale Saint-Jean au milieu d'une affluence d'amis.

Nous adressons à Mme Orsini, aux familles Sicurani et Vecchi toutes nos condoléances.

Nouveaux bandages à ressorts

Ne portant jour et nuit sans gêne ni fatigue, Boyer, bandagiste spécialiste de Paris, de passage à Bastia, du 26 au 29 novembre, Hôtel de l'Europe, et à Ajaccio, du 30 au 2 décembre, Hôtel de l'Europe.

L'Epître de la Corse

La vie illustres du Bienheureux Alexandre Sauli, par Dubois, avec portrait et une carte de la Corse et des pays sanctifiés par l'Evêque d'Aleria, est en vente à notre librairie au prix de 1 fr. 50.

A louer

— Trois pièces meublées ou non meublées rue Salvator Viale, au 4e. S'adresser au bureau du journal.

— Bel appartement de 13 pièces au-dessus du grand Café Andreani, Bd Paoli et rue Salvator Viale.

S'adresser au bureau du journal.

— A louer de suite un appartement composé de 9 pièces, situé au 3e étage, de la maison Fantazzi, 15, place Saint-Nicolas.

Un magasin sis rue de l'Opéra, ancienne imprimerie Fabiani.

S'adresser à M. Pierre Zanini, bijouterie Mattei, 20, Bd Paoli.

Leçons particulières

Leçons de latin et d'italien à des commençants, à domicile. S'adresser au bureau du journal.

Guérison radicale des Hernies

C'est avec plaisir que nous apprenons l'arrivée à Bastia, du savant professeur docteur Tacussel, père, de Paris, fort connu dans notre région, pour le traitement et la guérison radicale des hernies, sans bandages ni opération. Ce distingué praticien recevra à Bastia, du 26 au 29 novembre inclus, à l'Hôtel d'Europe ; et à Ajaccio, du 30 novembre au 2 décembre, à l'Hôtel d'Europe.

Nous ne saurions trop engager les malades atteints de ces infirmités, de profiter de cette bonne occasion.

Bourse de Paris

	24 nov. — 2 nov.
Rente 3 0/0 ancien	98.50 — 98 45
3 » 0/0 nouveau	98.25 — 98.20

État Civil

MARIAGES

Qualici Philippe-Joseph, vigneron, et Bazus Marie-Toussainte, ménagère, tous deux de Bastia.

NAISSANCES

Franchi Annonciade-Marie. — Bernardini Jean. — Casanova Madeleine. — Olmeta Aimée.

DÉCÈS

Orsini Jean-Toussainte, marié, 70 ans, de Meria.

Filippi Annonciade Marie, 13 mois, de Bastia.

Romaglia Libérata, mariée, 68 ans, de Furiani.

Merlengo Antoine Vincent, marié, 82 ans, de Bastia.

VENTE aux enchères publiques

dans le local de l'ancien Casino

PLACE SAINT-NICOLAS

de 12 Lottres.

Un Comptoir.

Une Pompe à bière.

Des Divans, Rideaux, etc., le samedi, 26 courant, à 10 h. (heures et jours suivants au besoin).

Machines à coudre Helvétia

Boulevard Paoli, 14, Bastia

Machines pour familles, atelier, cordonnerie, sellier, etc.

Machines de luxe, machines brodeuses.

Apprentissage gratuit. — Forte remise au comptant.

Pièces de rechange, aiguilles et fournitures pour machines Singer, Howe, Phénix, Hurtu, etc.

Atelier spécial pour les réparations de machines à coudre de tous les systèmes.

Les machines *Helvétia* ont obtenu en 1902 la médaille d'or accompagnée d'un diplôme d'Honneur pour leur solidité, leur précision, leur marche douce et silencieuse.

La Fabrique poursuivra rigoureusement ceux qui se livrent à des manœuvres déloyales ; elle prie ses amis et clients de signaler à la Direction de Bastia les personnes qui se livrent à ces manœuvres.

VENTE RÉCLAME

Dans le but de mieux faire apprécier la qualité de ses vins, la Maison Oreste BIAGINI, 5, Avenue Carnot, Bastia, livrera, à partir de ce jour, à titre de réclame, ses bons vins de table sec.

à 0,25 et 0,30 le litre

PETIT VIN à 0,15 le litre

Livraisons à domicile. Facilités pour le paiement. Réductions aux acheteurs de plus de 100 litres.

N. B. — La Maison livre aussi des vins choisis et de dessert en bouteilles cachetées à 0,60 c., et des vins d'Italie en flacchi à 1 fr. 25 le flacco.

Huile d'olive, garantie pure, à 1 fr. le litre. Vinaigre rosé clair à 0,30.

Le matériel est que fûts et damejeannes est prêté à titre gracieux.

Dépêches de Nuit

SERVICE TÉLÉGRAPHIQUE SPÉCIAL POUR LE JOUR

Le prix de vertu

Paris, 24 novembre.

L'académie française a accordé un prix de vertu de 500 francs à Mlle Marie Lantieri d'Ajaccio.

Nouvelles Militaires

Artillerie

Paris, 24 novembre.

M. Bastoin, lieutenant d'artillerie aux batteries de la Corse, est promu à la première classe de son grade et maintenu à son poste.

LA GRÈVE des ouvriers de l'Etat

Reprise partielle du travail

Brest, 24 novembre.

On télégraphie de Brest :

Un grand nombre d'ouvriers sont rentrés ce matin à l'arsenal, néanmoins il y a toujours 2.300 ouvriers absents.

Tout est calme, aucun incident ne s'est produit.

Les mesures d'ordre sont maintenues.

Reprise générale du travail

Brest, 7 h. 20 s.

Dans une réunion tenue cet après-midi les grévistes de l'arsenal de Brest ont décidé de reprendre en masse le travail demain.

Ils maintiennent leurs revendications qu'ils feront valoir plus tard, lorsque le moment propice sera arrivé.

LE REMPLACEMENT de l'Archevêque de Carthage

Paris, 24 novembre.

La *Petite République* annonce que le Saint Père a l'intention de remplacer l'archevêque de Carthage par un prélat italien.

AU GRAND-ORIENT

Nombreuses démissions

Paris, 24 nov.

On lit dans le *Figaro* :

« Le conseil de l'ordre du Grand Orient a obligé M. Vadecard, secrétaire général, à donner sa démission.

« Depuis quelques jours le Conseil aurait reçu 1.200 démissions, dont 500 adressées par des officiers. »

Une Epée d'honneur AU GÉNÉRAL STŒSSEL

Paris, 24 novembre.

L'*Echo de Paris* a ouvert une souscription pour offrir une épée d'honneur au général Stœssel.

COUR D'ASSISES DE LA HAUTE-SAVOIE

L'Affaire de Cluses

Les Plaidoiries

Annecy, 24 novembre.

M. l'avocat Descottes a présenté la défense des frères Crettiez.

Après la plaidoirie des faits, il a demandé l'acquittement de ses clients. Il a ajouté qu'un étaient disposé à accepter les responsabilités civiles de leur acte et à payer des dommages-intérêts.

La continuation des plaidoiries a été renvoyée à demain.

LE PARLEMENT

SÉNAT

Présidence de M. Fallières

La séance est ouverte à 3 heures.

M. Lemoz, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la séance de mardi, qui est adopté.

L'Exposition de Vienne

L'ordre du jour appelle la discussion du projet de loi relatif aux récompenses à accorder à l'occasion de l'exposition de Vienne.

Le Sénat a adopté.

Poudres et Salpêtres

On aborde la discussion du projet de loi adopté par la Chambre des députés portant ouverture au ministère de la guerre sur l'exercice 1904 d'un crédit supplémentaire de 1.300.000 francs relatif aux chapitres des poudres et salpêtres.

Le Sénat a adopté le crédit sans discussion.

Le Corps de santé de la marine

1re délibération sur le projet de loi portant organisation du corps de santé de la marine.

La discussion de ce projet de loi est ajournée.

La séance est ensuite levée et renvoyée à mardi.

Chambre des Députés

Séance du matin

Présidence de M. Brisson

La séance est ouverte à 9 heures.

M. Bernard, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la séance de mardi, qui est adopté.

La fraude des marchandises

Suite de la discussion du projet de loi ayant pour objet de réprimer les fraudes dans la vente des marchandises et la fabrication des denrées alimentaires et les produits agricoles.

M. Archedeancon demande le renvoi du projet à la commission.

Cette proposition est combattue par le rapporteur.

Le renvoi est repoussé par 491 voix contre 47.

Plusieurs amendements sont déposés et rejetés.

Le 1er paragraphe de l'article 1er est adopté.

Séance levée à 11 heures 40.

Séance de l'après-midi

La séance est ouverte à 2 heures.

Le procès-verbal de la séance du matin est adopté après lecture.

Interpellation Binder

M. Binder dépose une demande d'interpellation sur la prétendue démission de M. Rouvier, ministre des finances.

L'interpellation Binder est renvoyée à la suite des autres.

Interpellations

LASIES ET RENAULT-MULIÈRE

Le président annonce qu'il a reçu deux demandes d'interpellation, la 1re de M. Lasies, relative à l'affaire Guignet, la 2e de M. Renault-Morière sur l'affaire Dantriche.

Ces deux interpellations seront jointes à la discussion du budget de la guerre.

LE BUDGET

Suite de la discussion du projet de loi portant fixation du budget général de l'exercice 1905.

Budget des Cultes

Discussion du budget du ministère des Cultes.

M. Allard demande la suppression du budget des cultes.

Il expose les raisons pour lesquelles il engage la Chambre à voter cette suppression si longtemps attendue.

M. Combes déclare ne pas être hostile à la proposition de M. Allard relative à la suppression du budget des cultes mais il prie la Chambre d'attendre la discussion du projet de loi sur la séparation des Eglises et de l'Etat, pour se prononcer sur cette question.

Si la Chambre supprime le budget des cultes, il ne demandera pas au Sénat de le rétablir.

La suppression du budget des cultes

La proposition de M. Allard sur la suppression du budget des cultes est mise au vote.

Nombre de votants	557
Majorité absolue	279
Pour l'adoption	232
Contre	325

La proposition de M. Allard est repoussée.

Le budget des cultes est maintenu.

La discussion des articles

Les trois premiers articles du budget des cultes sont adoptés sans modifications.

Evêchés non concordataires

Sur le chapitre 4, « Paul Meunier dépose un amendement tendant à demander la suppression des évêchés non concordataires.

L'amendement Paul Meunier est mis au vote et repoussé par 323 voix contre 223

Motion Gayraud

M. l'abbé Gayraud dépose une motion invitant le gouvernement à publier à l'Officiel les noms des prêtres dont le traitement est suspendu, avec les motifs de la suspension.

La motion Gayraud est repoussée par 342 voix contre 186.

Les derniers articles

On reprend la discussion de l'article 5 qui est adopté. Tous les autres articles du budget des cultes sont adoptés sans modifications.

LES NOTES SECRÈTES et la circulaire de M. Combes

MM. Renault-Morière, Ribot, Leygues et Millerand déposent une demande tendant à interpeller le gouvernement sur la circulaire de M. Combes aux préfets, relative aux notes secrètes à fournir sur le compte des fonctionnaires.

Ces députés demandent la discussion immédiate de leur interpellation.

La Chambre renvoie la discussion de cette interpellation à la suite de celle de MM. Flayelle et Beauoit

La séance est levée et renvoyée à demain matin à 9 heures.

LA GUERRE RUSSO-JAPONAISE

Le *Novi Krai*, journal russe, fait le rapport suivant d'un assaut japonais contre la forteresse de Port-Arthur :

Les Japonais s'avançaient rapidement.

Nos tirailleurs surveillaient les mouvements de l'ennemi avec attention et sang-froid. « Qu'on ne tire pas sans ordre ! » tel était le mot d'ordre que répétaient, comme un écho, les chefs de peloton.

Un autre commandement est donné, qui se répète sur toute la ligne : « La hausse à douze cents mètres ! » Nos hommes restent sans faire un mouvement, tandis qu'à chaque instant les shrapnells éclatent sur leurs têtes.

Le nombres des blessés est considérable.

« Peloton, feu ! » A ce commandement, les décharges succèdent aux décharges. Les mitrailleuses sonnent sans discontinuer, et la première ligne japonaise hésite. Beaucoup tombent ; d'autres se jettent de côté.

Une autre ligne prend sa place. La fusillade devient terrible, mais la pluie de plomb n'arrête pas les Japonais. Leurs blessés tombent, se relèvent, parcourent en courant une petite distance, puis tombent de nouveau. Quelques-uns qu'on peut voir, s'agitent dans les dernières convulsions de l'agonie.

Une troisième ligne vient à la rescousse. Nos hommes continuent à tirer. Les shrapnells éclatent sans interruption sur la tête des Japonais qui, furieux, ne font plus attention aux blessés ni à leurs cris de douleur.

« Peloton, feu ! » Ce commandement se fait entendre sans discontinuer. Les Japonais ont déjà gravi une certaine partie de la hauteur sur laquelle nous nous trouvions. Les premières lignes revenues de leur hésitation, appuient l'attaque et, de tous les côtés, les Japonais montent à l'assaut. D'en bas, arrivent, à perte de vue, de nouvelles lignes, avançant en bon ordre. Les décharges générales cessent, et le feu par sections se poursuit avec fureur. Les Japonais, maintenant, ne sont plus qu'à quelques pas. Des coups sont tirés à bout portant. Tous les servants des mitrailleuses sont tués et les mitrailleuses sont envoyées à Talingou.

Le bombardement des tranchées, à l'aide d'obus, commence. Les Japonais sont repoussés, ils ne peuvent résister à notre feu. Mais, en bas, leur nombre augmente toujours. Alors ils se remettent et reprennent l'attaque. Ils sont terriblement décimés, mais ils sont encore nombreux. Les obus balayent les tranchées. Les blessés sont nombreux et, vers midi, il reste 40 hommes sur 150 qui défendent héroïquement le morceau de terrain confié à leur garde. De tous les côtés, les Japonais se pressent en avant. Ils ont déjà fait leur apparition sur la crête, mais ils sont repoussés à la baïonnette.

L'un d'eux, ivre de rage, les yeux brillants, saute sur la crête en hurlant comme un fou : « Zdravstvouy Rousski ! » (Bonjour Russes !).

« Adieu Japonais ! », répond un de nos hommes qui le transperce de sa baïonnette. Le malheureux Nippon fait un tour sur lui-même, puis retombe en arrière.

La bataille est un enfer impossible à décrire.

Sur le Cha-Ho

Aucun événement important n'est signalé. — Combats d'avant-gardes. — La situation est stationnaire.

Saint-Pétersbourg, 6 h. 20 soir.

Le correspondant de la *Gazette de la Bourse* à Moukden télégraphie, le 24 novembre 10 h. 30 matin :

« Aucun événement important ne s'est produit hier sur le théâtre de la guerre.

« Quelques légers combats ont été livrés aux avant-gardes ainsi que cela se produit habituellement depuis plusieurs jours.

» On a signalé du front, des mouvements de troupes japonaises qui permettent de supposer que le maréchal Oyama a l'intention de tourner l'armée russe.

» La situation est stationnaire. »

Capture d'un vapeur anglais par les Japonais

Londres, 24 novembre.

On télégraphie de Che-Foo au *Daily Chronicle* :

« Les Japonais ont capturé un vapeur anglais qui allait à Port-Arthur avec 30 000 caisses de conserves de viande. »

L'Escadre russe *de la Baltique*

La 2e division est à Port Saïd

St-Pétersbourg, 24 novembre.

Un télégramme de Port-Said annonce que la 2e division de l'escadre russe de la Baltique est arrivée aujourd'hui dans ce port.

Cette division comprenant 16 navires de guerre et 4 transports, effectuera incessamment le passage du Canal.

Les agents de la compagnie du Canal ont déjà pris toutes les mesures nécessaires à cet effet.

Pas de nouvelles de Port-Arthur

Paris, 24 nov.

Le gouvernement russe n'a communiqué, aujourd'hui, aucun télégramme officiel concernant le siège de la forteresse.

Les télégrammes adressés aux journaux de Londres et de Saint Pétersbourg indiquent qu'aucun événement important ne s'est produit dans la journée d'hier.

TRANSPORTS DIRECTS

entre Bastia et les ports du Nord

Services bi-mensuels de vapeurs de BASTIA pour LONDRES, LVERPOOL, NEWCASTLE ANVERS, HAMBOURG et les ports d'ESPAGNE

Pour dates des départs et tous renseignements s'adresser à M. ARTHUR C. SOUTHWELL

PIANOS ET MUSIQUE

Accords et Réparations

Vente, Achat, Location, Echanges

Mandolines, Guitares

Accessoires de Musique

Marius Blanc

ex accordeur réparateur de pianos, harmoniums de la manufacture de pianos Boisselot, de Marseille,

AJACCIO, PLACE DES PALMIERS, 1.

En face l'Hôtel de Ville

En raison des nombreuses demandes qui lui sont adressées, M. Blanc ne répondra qu'aux lettres affranchies pour la réponse.

SCIERIE MÉCANIQUE et Tonnellerie

Minelli, Bastia

SPÉCIALITÉ DE CAISSES d'emballage de tous modèles.

Fabrication et vente de Fûts et Caves de toutes contenances en châtaignier sauvage, pitchpin, chêne et hêtre.

Réparations de futailles à Minelli et à domicile.

VENTE

Pieux de Vigne, échalas, bois de chauffage, scions de pin.

S'adresser à M. EMANUELLI ANTOINE, Industriel.

P. S. — Le bois de chauffage sera rendu devant la maison de l'acheteur au prix de 4 francs les 250 k.

Horlogerie-Bijouterie

Orfèvrerie

24, Boulevard Paoli, Bastia

E. GIUNTOLI

a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'il vient de recevoir un riche assortiment de bijoux et articles [illegible]



Etude de Me de MILLIE, avoué

près le Tribunal Civil de 1re Instance de Calvi

Vente sur Saisie Immobilière

Il sera procédé le vingt-un décembre prochain (21 décembre 1904), à l'audience des criées du tribunal civil de première instance de Calvi, séant au Palais de Justice, à une heure de l'après-midi, à la vente au plus offrant et dernier enchérisseur des immeubles ci-après désignés formant seize lots, savoir :

Premier lot.

Composé : 1. d'une maison d'habitation en pierres et chaux située dans l'intérieur du village de Belgodere, attenant à Martini Antoine-Jean, à veuve Virginie Vincentelli, et à voie publique, se composant : 1° d'un rez-de-chaussée, ayant dix pièces, un corridor, une véranda, et une galerie avec lieux d'aisances ; 2. d'une cave avec quatre pièces ; 3 d'une terrasse en béton au premier étage, à laquelle on accède par un escalier en pierres ; 4. d'une mansarde.

La dite maison est couverte en tuiles et a vingt-deux ouvertures, avec tenances, servitudes et dépendances de la même.

2. Fondo, site de maison situé en face de la maison ci-dessus, de la contenance de quatre ares, cinquante-cinq centiares, attenant à voie publique et à bien du sieur Agostini François ; sur ce terrain clôturé de murs en pierres sèches, existent une petite écurie et un four en ruines.

Le premier et le deuxième article forment le premier lot.

Deuxième lot.

Composé de l'immeuble Fango, jardin et terre, situé à proximité du village de Belgodere de la contenance de quarante-six ares, vingt-neuf centiares, attenant à Amici Don Jacques, à Marchesi François et à voie publique ; cette propriété est divisée en deux parties dont une terre et oliviers, clôturée de murs en pierres sèches, et l'autre jardin clos d'un mur en maçonnerie ayant trois ouvertures, complanté à cédratiers, citronniers, mandariniers, figuiers, et divers autres arbres fruitiers. Il existe dans ce jardin un grand réservoir sous voûte, alimenté par une source d'eau. Il existe également dans ce jardin une maison de campagne composée :

1. D'un rez-de-chaussée avec cinq pièces, sur le devant duquel il y a une terrasse en maçonnerie :
2. D'une cave ;
3. D'une écurie ;
4. D'une grange ,
5. D'une cour fermée.

Cette maison est couverte en tuiles et percée de vingt-quatre ouvertures.

2. Une maisonnette couverte en tuiles ayant une pièce au rez-de-chaussée et deux petites caves.

Troisième lot.

Composé des immeubles :

1. Capelluccio, terrain planté de la contenance de quatre-vingt-dix centiares, attenant au chemin public et à Marchesi François, terre et cartiers, clos en murs en pierres sèches ;

2. Cagnonaccio, terre de la contenance de trente-quatre ares, cinquante-cinq centiares, attenant au sieur Martini Jean-Toussaint, à voie publique, à Quercioli Joseph, et à Galletti Bonaventure, terre et oliviers, entourée de murs en pierres sèches.

3. Padulello, terre de la contenance de un hectare, cinq ares et soixante-quinze centiares, attenant à Quercioli Joseph à Galletti Bonaventure et au chemin public, terre, oliviers, figuiers et mûriers, clôturés de murs en pierres sèches.

Quatrième lot.

Composé de l'immeuble Mortino, terre de la contenance d'un hectare, vingt-neuf ares, quatre centiares, attenant à Martini Marius et à voie publique, terre, oliviers, pêchers et autres arbres fruitiers. Dans cet immeuble se trouve un réservoir à eau construit en maçonnerie et alimenté par une source d'eau.

Cinquième lot.

Composé des immeubles :

1. Caniccia, terrain planté de la contenance de vingt ares, seize centiares, attenant à Vincentelli Patrice, à Marchesi François et à voie publique, terrain planté, oliviers, figuiers et autres arbres fruitiers ; où existe un pailler couvert en tuile, il est clos de murs en pierres sèches.

2. Vigna-alla-Chiesa, terrain planté de la contenance de quatorze ares, trente-six centiares, attenant à la partie saisie, à Vincentelli Patrice et à Marchesi François, terrain planté, oliviers et divers arbres fruitiers, entouré de murs en pierres sèches.

Sixième lot.

Composé de l'immeuble Vallargue, terre de la contenance de trois hectares, cinquante-trois ares, quarante-quatre centiares, attenant à Emmanuelli Antoine, à Marchesi François et à Leoni Paul, terre, oliviers, figuiers et mûriers, terre avec divers arbres fruitiers, dans ce bien existe un pailler à trois ou voutures, avec rez-de-chaussée composé d'une seule pièce avec grange ; ce pailler est couvert de beton, clôturé de murs en pierres sèches.

Septième lot.

Composé de l'immeuble Mortella, maquis et terre de la contenance de trois hectares, un are, quatre-vingts centiares, attenant à Marchesi Jean-Pierre, et à route nationale, terre et maquis, entourés de pierres sèches.

Huitième lot.

Composé de l'immeuble Foatelle, terre de la contenance de deux hectares, dix sept ares, quatre-vingt-onze centiares, attenant à Marchesi François, à Barasqui Marie-Toussainte et Amici Don Jacques, terre et oliviers, entouré de murs en pierres sèches.

Neuvième lot

Composé de l'immeuble Curgiole, vigne et terre de la contenance de trois hectares, quatre-vingts ares, soixante-quatorze centiares, attenant à Saladini Ange-François, à Mortini Marius, et veuve Virginie Vincenteli, vigne et terre, entouré de murs en pierres sèches.

Dixième lot.

Composé de l'immeuble Capra-Scorsa, terre de la contenance d'un hectare, soixante-onze ares, trente-six centiares, attenant au chemin public et à veuve Galletti Lucie, terre et chênes, clos de murs en pierres sèches.

Onzième lot.

Composé de l'immeuble Gianchitto, de la contenance de trois hectares, quatre-vingt-quinze ares, cinq centiares, attenant à Leoni Paul, à Ambrosini Jean-Dominique et à chemin public, terre, oliviers, clôturé de murs en pierres sèches, dans cet immeuble existe un pailler.

Douzième lot.

Se compose de l'immeuble Erbajola, terre et chênes de la contenance de un hectare, cinquante-deux ares, cinquante centiares, attenant à partie saisie, à chemin public et à Veuve Galletti Lucie, entouré de murs en pierres sèches.

Treizième lot.

Composé de l'immeuble Canali, terre de la contenance de soixante-sept ares, attenant à Malaspina Jean et à voie publique, terre arable.

Quatorzième lot

Composé du bien Torra-de-Canali, de la contenance de vingt-trois ares, vingt deux centiares, attenant à Malaspina Jean, à voie publique et à partie saisie, terre et bâtiment rural en ruines.

Quinzième lot.

Composé de l'immeuble Isolelle, de la contenance de un hectare, huit ares, vingt-deux centiares, terre, attenant à chemin public et à partie saisie.

Seizième et dernier lot.

Composé de l'immeuble Trisita, terre de la contenance de trois hectares, soixante-huit ares, trente-sept centiares, attenant à Marchesi André, à Marchesi François et à Vincentelli Pierre André, terre vaine.

Tous les immeubles dont la désignation précède, sont situés sur le territoire de la Commune de Belgodere, canton du même nom, arrondissement de Calvi, sont cultivés et exploités par le sieur Mortini Jean-Toussaint, partie saisie, et se trouvent imposés au rôle des contributions foncières de la dite Commune de Belgodere pour un revenu de huit cent huit, francs, soixante-quatorze cent., ainsi que cela résulte de l'extrait de la matrice cadastrale inséré au cahier des charges déposé au greffe du tribunal civil de Calvi, et ont été saisis à la requête du sieur Blasini Joseph, négociant à l'Ile-rousse, sur le sieur Mortini Jean-Toussaint, propriétaire, demeurant et domicilié à Belgodere, suivant procès-verbal de l'huissier Ceccaldi en date des 26, 27 et 28 mars 1901, dûment enregistré et transcrit après dénonciation au saisi, au bureau des hypothèques de Calvi, le 13 avril 1901, Vol. 17, Case 19.

La dite adjudication est poursuivie actuellement à la requête des sieurs et dames :

1. Damei Etienne, négociant et propriétaire, demeurant et domicilié à Bastia, agissant en sa qualité d'héritier de feu Damei Jacques, son père, de son vivant négociant à Bastia ;

2. Veuve Damei Antonia, rentière, domiciliée et demeurant à Bastia ;

3. François de Bonavita, avocat, agissant en sa qualité de tuteur légal de ses enfants mineurs.

4. Jacques ; 2. Joseph ; 3 Adèle ; 4. Marie, frères et sœurs de Bonavita, venant aux droits de feue Elisabeth de Bonavita née Damei, leur mère, fille de feu Jacques Damei, sus-nommé, dont ils sont tous héritiers, lesquels ont été subrogés au sieur Blasini Ernest, négociant, domicilié et demeurant à l'Ile-rousse, agissant en sa qualité de fils et héritier de feu Blasini Joseph, son père, suivant jugement rendu par le tribunal civil de première instance de Calvi, en date du 17 mai 1901, dûment enregistré et signifié.

La dite vente, a été remise à la date sus-indiquée, suivant jugement du tribunal de Calvi, en date du vingt-cinq octobre dernier, enregistré, et aura lieu sur les mises à prix fixées ainsi qu'il suit :

Pour le premier lot, composé : 1. d'une maison d'habitation sise dans la Commune de Belgodere avec servitudes et dépendances de la même ; 2. d'un site de maison situé en face au quartier dit Fondo, le tout mis en vente sur la mise à prix de mille francs, ci . . 1.000 fr.

Pour le deuxième lot, composé de l'immeuble Fango, jardin et terre à proximité du village sur la mise à prix de cinq cents francs, ci . . . . . 500 fr.

Pour le troisième lot, composé des immeubles : 1. Capelluccio, terrain planté, 2. Cagnonaccio terre ; 3. Padulello, terre, oliviers et figuiers, le tout mis en vente sur la mise à prix de six cents francs, ci . 600 fr.

Pour le quatrième lot, composé de l'immeuble Mortino, terre, oliviers, arbres fruitiers, avec réservoir en maçonnerie et source d'eau, mise à prix, trois cents francs, ci . . . . . 300 fr.

Pour le cinquième lot, composé des immeubles, 1. Caniccia, avec pailler recouvert en terre, Vigna-alla-Chiesa, terrain planté à oliviers et arbres fruitiers, le tout mis en vente sur la mise à prix de trois cents francs, ci . . . . . 300 fr.

Pour le sixième lot, composé du bien dénommé Vallarghe, en nature de vigne et arbres fruitiers, avec pailler et grange, mise à prix, trois cents francs, ci . . . 300 fr.

Pour le septième lot, composé de l'immeuble Mortella, mise à prix cent francs, ci . . . . . 100 fr.

Pour le huitième lot, composé du bien dénommé Foatelle, terre et oliviers, mise à prix, cent francs, ci . . . . . 100 fr.

Pour le neuvième lot, composé de l'immeuble dénommé Curgiole, vigne et terre, mise à prix, quatre cents francs, ci . 400 fr.

Pour le dixième lot, composé de l'immeuble Capra-scorsa, mise à prix, cinquante francs, ci. . . . . 50 fr.

Pour le onzième lot, composé du bien Gianchito, mise à prix, cent francs, ci . . . . 100 fr.

Pour le douzième lot, composé du bien dénommé Erbajole, terre et chênes, mise à prix, quarante francs, ci . . . 40 fr.

Pour le treizième lot, composé de Pencios Canale, mise à prix, vingt francs, ci . . . 20 fr.

Pour le quatorzième lot, composé de l'immeuble Torra-de-Canali, avec bâtiment rural en ruines, mise à prix, vingt francs, ci . . . 20 fr.

Pour le quinzième lot, composé de l'immeuble dénommé Isolelle, mise à prix, vingt francs, ci . . . 20 fr.

Pour le seizième et dernier lot, composé de l'immeuble dénommé Trinita, mise à prix, cent francs, ci. . . . . 100 fr.

Total des mises à prix : trois mille neuf cent cinquante francs, ci. . . . . 3.950 fr.

L'immeuble Costa, attenant au jardin Fango, porté au cahier des charges, comme faisant partie du second lot, également saisi par le sieur Blasini Joseph, négociant à l'Ile-rousse, a été distrait de la dite saisie, au profit de la dame Veuve Bonavita, propriétaire, demeurant à Urtaca, suivant jugement rendu contradictoirement par le tribunal civil de Calvi, en date du 27 janvier 1903, enregistré et signifié.

Il est déclaré, conformément aux dispositions de l'article 696 du code de Procédure civile, modifié par la loi du 21 mai 1858, que tous ceux du chef desquels il pourrait être pris inscription sur les dits immeubles saisi, pour raison d'hypothèque légale, devront requérir cette inscription avant la transcription du jugement d'adjudication.

Fait et rédigé par moi avoué soussigné, à Calvi, le 23 novembre 1904.

H. MILLIE,
avoué.

Dûment enregistré.

2me ANNÉE — SAMEDI, 26 NOVEMBRE 1904 — N° 278

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 2, Boulevard du Palais, Bastia
MATHIEU OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.20 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (Payable d'avance)

	Un an.	Six mois.	Trois mois.
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »

Union postale, en sus des autres Pays
Un an en sus.
On ne répond pas des manuscrits déposés.

00572

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE BASTIA

LE CALENDRIER

Fête d'aujourd'hui : Saint Sylvestre, abbé-Solaire (heure authentique)
Lever, 6 h. 41 m. — Coucher, 3 h. 58 s.
Lune Pleine le 22 — Dernier quar., le 29
Fête de demain : Saint Léonard.

25 NOVEMBRE

Les Corses et la Tunisie

L'esprit d'émigration qui incite plusieurs de nos compatriotes à reporter leurs vues vers des pays lointains, les prédispose le plus souvent à choisir la Tunisie comme lieu de prédilection.

Pen de pays, en effet, offrent des débouchés plus importants. Les colons peuvent y acquérir le sol facilement. Ils n'y rencontrent pas les grandes difficultés au milieu desquelles se débattent les colons algériens, toutes les fois qu'ils veulent acquérir une parcelle de terre.

L'immatriculation, basée sur les principes de l'Act Torrens, a créé, pour ainsi dire, l'état civil des propriétés.

Un premier effet considérable de cette opération est de purger l'immeuble de tous les droits réels et charges occultes qui n'ont pas été révélés à temps.

Les transactions immobilières, en même temps qu'elles acquièrent une certitude absolue, deviennent plus faciles et moins coûteuses. Le concours des officiers ministériels cesse d'être nécessaire, puisque tous les contrats, même celui d'hypothèque, peuvent être rédigés en la forme sous seing privé et qu'il suffit d'une simple inscription à la Conservation foncière pour leur donner l'authenticité et la publicité.

Rien ne s'oppose à la transaction des créances hypothécaires par voie d'endossement enregistré à la Conservation, l'emprunt foncier devient plus facile et moins onéreux.

La Tunisie offre également à l'observateur des sujets d'études aussi variés. Quoi de plus surprenant que le contraste résultant d'une ancienne civilisation, fondée sur des mœurs et sur une religion si différentes des nôtres et restées à peu près immuables depuis des siècles, à côté de laquelle grandit et se développe depuis quelques années une jeune société française, qui a déjà enfanté des œuvres grandioses ! Ports creusés à Tunis, à Bizerte, à Sousse, cités européennes surgissant à côté des villes arabes, routes et chemins de fer allonnant déjà le pays et réunissant les centres les plus importants, fermes autour desquelles s'étendent les cultures de vignes, d'oliviers, de céréales, s'élevant de tous les côtés, et enfin réorganisation administrative et financière d'un pays que son ancien gouvernement avait laissé tomber au plus bas degré de la décadence ; tel est l'intéressant spectacle d'une activité incessante que la Tunisie présente aux étrangers.

Tous ces spectacles merveilleux se trouvent à trente-six heures de mer de la France. Trois fois par semaine des paquebots rapides et confortablement aménagés quittent le port de Marseille, et, le lendemain soir, ils déposent leurs passagers sur les quais de Tunis, Bizerte, etc.

Ces facilités de communication ont pour résultat d'amener chaque année en Tunisie, un plus grand nombre d'étrangers.

Maintenant, qu'un nouveau service direct vient de nous mettre en relations plus étroites avec la Tunisie, par la navigation franco-tunisienne, l'occasion, si banale soit-elle, nous dicte le devoir de retracer les étapes de la carrière d'un preux, qui fut J. H. Mattei, originaire de la commune d'Eres, ancien vice-consul, décédé l'an dernier à Sfax, dans sa soixante-dix huitième année.

Nous nous bornerons, faute d'espace, à décrire sommairement les épisodes de ce vaillant, car il nous faudrait un volume entier, et, encore ne réussirions-nous que bien imparfaitement, à faire connaître au lecteur les qualités qui l'avaient élevé aux importantes fonctions, qu'il sut remplir avec tact et tact et d'urbanité.

Il y a 60 ans, il en avait 17. Jean-Henri Mattei commençait à servir la France dans les rangs de l'armée qui, le 23 décembre 1903, lui a rendu les derniers honneurs. Il était attaché à la personne du général Randon et le suivait dans les expéditions des Ouled Yahia Bouthaleb et des Ouled Krim, d'El Nasnaoui et du Chérif. Plus tard, ce chef militaire qui l'honorait de sa confiance lui confiait des missions importantes en Tunisie, en Tripolitaine et en Cyrénaïque.

Jean-Henri Mattei s'en acquittait avec cette vive intelligence qu'il a conservée jusqu'à son dernier soupir. Un brillant avenir lui semblait réservé dans cette carrière, il dût la quitter pour obéir à la voix paternelle qui le rappelait en Tunisie. Thomas Mattei, son père, capitaine-marin et armateur, sentait décliner ses forces et voulait avoir auprès de lui son fils qui devait être le continuateur de l'œuvre qu'il avait entreprise : faire dominer dans ce pays l'influence française.

Dès son retour en Tunisie, Jean-Henri Mattei s'adonnait à l'étude des plus hautes questions. La grande connaissance qu'il avait de la langue arabe, son expérience des mœurs et des coutumes musulmanes, ses qualités naturelles de cœur et d'esprit lui facilitaient l'accès des milieux indigènes les plus fermés ; et, lorsque, en 1874, les fonctions d'agent consulaire de France, à Gabès, lui furent données, Jeannino, car c'est dans cet amical diminutif de son prénom qu'il était alors le plus souvent désigné, Jeannino jouissait déjà dans le monde de l'Islam de la Régence et de la Tripolitaine, de cette autorité qui ne devait plus le quitter, et son action toujours inspirée du plus pur patriotisme s'y exerçait déjà ainsi au profit de la France. Jean-Henri Mattei resta peu de temps à Gabès. Dès l'année 1854, le Gouvernement l'appelait à Sfax au vice-consulat de France, qu'il a géré jusqu'en 1883.

Pendant cette longue période de 29 ans, J. H. Mattei a été pour tous les consuls généraux et ministres qui se sont succédé à Tunis, un précieux et dévoué collaborateur, non seulement en politique mais encore au point de vue économique et scientifique. En 1854, il ouvrait à Sfax la première maison française pour le commerce des éponges et il donnait ainsi l'essor à cette pêche dont le développement a si heureusement favorisé la prospérité de cette ville. En 1857, pour ne parler que d'une des plus importantes missions, car il a parcouru à toutes, il accompagnait M. Tissot, devenu depuis son ami, dans ses voyages archéologiques, et on peut lire dans son ouvrage sur la géographie comparée de l'Afrique du Nord, l'éloge qu'il a fait de son compagnon d'études ; en 1864, lors de la grande insurrection, il était appelé à Tunis pour remplir auprès du Conseil général de France les fonctions de premier drogmann ; il y retournait à plusieurs reprises en 1867, en 1871 ; en 1879 il inaugurait à Sfax les premières lignes postales de bateaux à vapeur de la Compagnie Valery d'abord, puis de la Compagnie Transatlantique dont il restait l'agent jusqu'en 1880.

Entre temps, comme toute noble cause avait en lui un défenseur, il prenait une part active à la guerre de l'Indépendance hellène et recevait en 1867 la croix de chevalier de l'ordre royal du Sauveur de Grèce ; il était déjà commandeur de Nichan Iftikar depuis 1863 et en 1879, en récompense de ses nombreux services, le Gouvernement français lui décernait la croix de chevalier de la Légion d'honneur.

Mais ces services mêmes ont failli faire de lui la première victime des événements en 1881 ; car les insurgés savaient qu'il avait facilité l'avènement du Protectorat.

En 1883 la carrière politique de Jean-Henri Mattei finissait avec la période de luttes. Il a noblement rempli ses fonctions.

Après soixante ans d'un travail constant et fructueux, Jean-Henri Mattei est pauvre ; il aurait laissé une fortune si l'on donnait riche de ce que l'on donne. Après avoir vécu dans le culte de la Patrie et dans le profond amour des siens, il a vu venir la mort sans effroi, mais non sans douleur ni sans tristesse, car elle allait le séparer de tous ceux qui le chérissaient.

Dans l'histoire de sa renaissance politique, économique et scientifique, la Tunisie gardera une belle page à Jean-Henri Mattei.

La Corse reconnaissante a perdu en lui un de ses admirateurs et vaillant enfant, dont elle gardera longtemps encore un pieux et inaltérable souvenir.

LELLIATA.

Conférence

La conférence de M. René Sangy, sur Mme la Comtesse Mathieu de Noailles, aura lieu le jeudi 1er décembre, à deux heures précises, au tribunal de commerce, sous la présidence de M. Montigny, sous-préfet de Bastia.

Les lettres d'invitation seront exigées à l'entrée.

Votes de nos Députés

Scrutin sur l'amendement de MM. Thierrier et Dejeante tendant à la suppression du crédit pour le service des fonds secrets du ministère de l'intérieur.

Nombre de votants . . .	555
Majorité absolue. . . .	270
Pour l'adoption. . .	263
Contre	292

La Chambre des députés n'a pas adopté.
Ont voté contre, MM. Astima, Chaleil, Gabrielli.
M. Gavini, absent par congé.

Scrutin sur l'amendement de M. Bertrand relatif à la laïcisation des établissements pénitentiaires.

Nombre de votants . . .	590
Majorité absolue. . . .	270
Pour l'adoption . .	269
Contre	270

La Chambre des députés n'a pas adopté.
M. Astima a voté pour.
Ont voté contre, MM. Chaleil, Gabrielli.
M. Gavini, absent par congé.

[illegible]

28 novembre 1904. — Le Sénat gênois confirme aux habitants de Calvi le droit, qu'ils avaient depuis 1778, d'élire deux des quatre syndics chargés d'assister le commissaire génois dans son administration.

Les Services Maritimes Postaux DE LA CORSE

HORAIRE

I. *Aller. — Départs de France pour la Corse.*

Pour Ajaccio :

Mardi, 4 h. 30 soir, de Marseille.
Jeudi, 11 h. 30 matin, de Nice.
Vendredi, 3 h. 15 soir, de Marseille.

Pour Bastia :

Lundi, 4 h. 45 soir, de Marseille.
Jeudi, 2 h. 15 soir, de Marseille.
Dimanche, 11 h. 30 matin, de Nice.

Pour Toulon et Calvi, dimanche, midi 45 soir, de deux en deux semaines, de Marseille.

Pour Toulon et Ile-Rousse, dimanche, 4 h. 45 soir, de deux en deux semaines, de Marseille.

Pour Calvi et Ajaccio, samedi, 11 h. 30 matin, de Nice.

Pour Ile-Rousse et Bastia, mercredi, 11 h. 15 matin, de Nice.

II. *Retour. — Départs de Corse pour la France.*

D'Ajaccio :

Vendredi, 7 h. soir, pour Marseille.
Samedi, 3 h. soir, pour Nice.
Dimanche, 7 h. 30 soir, pour Marseille.

De Bastia :

Lundi, 4 h. 45 soir, pour Marseille.
Jeudi, 5 h 45 soir, pour Marseille.
Vendredi, 9 h. 30 soir, pour Nice.
De Calvi, mardi, 2 h. 30 soir, de deux en deux semaines, pour Toulon et Marseille.
D'Ile-Rousse, mardi 3 h. soir, de deux en deux semaines, pour Toulon et Marseille.
D'Ajaccio, mercredi, midi, pour Calvi et Nice.
De Bastia, mardi, midi, pour Ile-Rousse et Nice.

III. *— Lignes de prolongement.*

De Bastia : (heure de France)

Dimanche à lundi, minuit 15, pour Livourne.
Mercredi à jeudi, minuit, pour Livourne.
Vendredi, 8 h. matin, pour Livourne.

De Livourne :

Lundi, 8 h. matin, pour Bastia.
Jeudi, 7 h. 45 matin, pour Bastia.
Vendredi, 3 h. soir, pour Bastia.

De Calvi, lundi, 6 h. matin, de deux en deux semaines, pour Ajaccio. Propriano et Bonifacio ; retour de Bonifacio, le mardi, 6 h. matin, par les mêmes escales.

D'Ile-Rousse, lundi, 6 h. matin, de deux en deux semaines, pour Ajaccio et Bonifacio ; retour de Bonifacio, le mardi 6 h. matin, par les mêmes escales.

D'Ajaccio, samedi, 8 h. matin pour Propriano.

De Propriano, samedi, 11 h. 30 matin pour Ajaccio.

D'Ajaccio, vendredi, minuit de deux en deux semaines pour Porto Torres.

De Porto-Torres, vendredi, 9 h. 20 m., de deux en deux semaines pour Ajaccio.

L'Affaire du *Liban*

Nous avons indiqué, ces jours derniers, que les débats du procès civil de l'affaire du *Liban* auraient lieu au cours des audiences des 7, 8 et 9 décembre prochain ; or, nous apprenons aujourd'hui, qu'à l'issue d'une réunion, les conseils des inculpés ont décidé de faire renvoyer ces débats après ceux du procès correctionnel en cours, qui, ainsi qu'on le sait, incrimine d'homicide par imprudence les capitaines Lacotte et Rolland, ainsi que le maître d'équipage Santandrea. Ce renvoi est on ne peut plus logique et en conformité avec la loi.

Le Pénitencier de Castelluccio

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du 22 novembre

M. le président. — La parole est à M. Gabrielli.

M. Gabrielli. — Depuis longtemps déjà, tous les ans à la même époque, les députés de la Corse se trouvent dans l'obligation de disputer à la commission du budget un modeste crédit inscrit pour le pénitencier de Castelluccio, arrondissement d'Ajaccio.

Jusqu'ici d'était le député de la circonscription, M. Emmanuel Arène, qui combattait la suppression demandée avec tant d'âpreté...

M. le rapporteur. — Avec tant de raison !

M. Gabrielli. — Avec tant d'âpreté surtout par M. le rapporteur.

M. Paul Bertrand. — Je demande la parole.

M. Gabrielli. — A l'heure actuelle, notre ancien collègue n'a pas encore été remplacé dans cette Assemblée et M. le rapporteur invite le Gouvernement à proposer pour l'exercice 1906 la suppression de ce qu'il appelle, sans doute pour manifester sa bienveillance envers le département de la Corse, l'inutile pénitencier de Castelluccio.

Or, ce n'est pas ainsi que la question a été résolue par la Chambre, à laquelle elle a déjà été soumise à diverses reprises.

En 1900, la suppression du pénitencier de Castelluccio avait été demandée par la commission du budget et une discussion s'engagea au cours de laquelle M. Dufo, alors commissaire du Gouvernement, proposa d'établir à Castelluccio un dépôt de relégables qui auraient exercé à la vie agricole avant leur transportation.

Dans la séance du 20 janvier 1902, deux ans après, la même question est revenue devant la Chambre. Une discussion est lieu à laquelle prirent part M. Waldeck-Rousseau, président du conseil, et l'honorable M. Grimaudi, qui occupe encore les fonctions de directeur des services pénitentiaires.

A cette époque, les députés de la Corse avaient déposé un amendement tendant à rétablir le crédit de 45,846 fr. destiné au pénitencier de Castelluccio.

Le crédit proposé par le Gouvernement fut combattu par la commission du budget. M. Léo Mallet, rapporteur, et M. Bertrand soutinrent la suppression demandée par la commission. Au contraire, le président du conseil, M. Waldeck-Rousseau, avec sa grande autorité, en demanda le maintien et fit valoir, entre autres arguments, qu'il ne fallait pas songer à supprimer l'établissement de Castelluccio mais à en tirer le meilleur parti en y envoyant des condamnés agricoles.

L'honorable M. Grimaudi fut appelé à son tour à donner son avis et il le donna dans des termes absolument favorables que je suis heureux de faire passer sous les yeux de la Chambre. Voici ce qu'il dit à ce moment :

« Je propose d'adopter une combinaison simple et pratique ; elle consiste à utiliser ce domaine que l'Etat a aménagé à grands frais. Il ne serait pas d'une bonne gestion au moment où on est sur le point de recueillir les fruits qu'on a semés, de sacrifier ces établissements qui, grâce aux dépenses qu'on y a faites, grâce à la main-

d'ouvrer pénale, ont acquis une très sérieuse plus-value.

« Ce sont des réclusionnaires, des détenus des maisons centrales du continent, ayant exercé une profession agricole, que nous vous proposons d'envoyer dans le pénitencier de Castelluccio. Ce n'est point par voie d'engagements volontaires qu'on les recrutera. Cette sélection sera faite par les soins de l'administration pénitentiaire elle-même. On tiendra compte de trois choses : de la profession agricole exercée par les détenus avant leur détention, de de leur état de santé et aussi de leur conduite.

« Il entre même dans les dispositions de l'administration de faire de l'envoi des prisonniers en Corse une sorte de demi récompense, de transition entre le régime des maisons centrales et la libération conditionnelle. »

M. le rapporteur propose une transaction. Les députés de la Corse qui avaient présenté un amendement tendant à obtenir un crédit de 45 000 fr. renoncèrent à leur amendement et on réduisit le crédit de 45,000 à 40.000 fr. L'année suivante, le 21 janvier 1903, le crédit du chapitre 72 relatif à l'entretien des détenus, s'élevant à 1,126,000 fr., fut adopté sans aucune observation, et il ne fut plus parlé du pénitencier de Castelluccio. Comment peut-il être encore question actuellement de la suppression de ce pénitencier ? Vous vous le donc perdre, comme vous l'avez fait pour un autre pénitencier, celui de Casabianda, le bénéfice de tant de travaux accomplis ? On a dépensé beaucoup d'argent dans ces pénitenciers de la Corse ; il serait en ce moment de très mauvaise gestion, comme le disait M. Grimanelli, de supprimer celui de Castelluccio.

C'est dans ces conditions que je vous prierai, que je prierai spécialement M. le rapporteur de la commission du budget, ainsi que M. le directeur général, de vouloir bien étudier une combinaison quelconque, qui maintienne le pénitencier de Castelluccio. (Très bien ! très bien !).

M. Paul Bertrand (Marne). — Au sujet des deux pénitenciers de Corse dont il vient d'être parlé à la tribune, il y a eu quelque sorte un scandale financier signalé à juste raison par M. le rapporteur de la commission du budget, signalé déjà à plusieurs reprises par des rapporteurs de cette commission, et qu'il importe de faire cesser.

Par une très brève déclaration, je m'associe aux observations très précises formulées par l'honorable M. Morlot dans son rapport. Il y a eu en Corse deux pénitenciers, celui de Castelluccio et celui de Chiavari, qui avaient une population arabe qu'on envoyait là, peut-être illégalement. A la suite d'observations de la commission du budget, on a cessé, depuis quelques années, l'envoi de ces Arabes et, par suite de considérations locales, l'administration est arrivée à se demander ce qu'elle ferait de ces pénitenciers. On n'ose pas les supprimer ; on les conserve d'une façon indirecte, détournée, sans population en quelque sorte.

Je supplie l'administration de vouloir bien, dans l'intérêt de nos finances, étudier de très près cette question et faire cesser cette situation anormale : le maintien de deux pénitenciers, avec des cadres relativement importants et qui ne rendent aucun service (Très bien ! très bien !)

M. Gabrielli. — L'honorable M. Bertrand vient de reproduire les arguments qu'il avait déjà présentés, il y a deux ans, en faveur de la suppression du pénitencier de Castelluccio. Nous avons déjà fait une expérience ; elle est parfaitement connue de M. le directeur général des établissements pénitentiaires. Il y avait en Corse, non pas deux pénitenciers agricoles, mais trois, dont l'un était celui de Casabianda, dans l'arrondissement de Corte. Il a été supprimé ; on l'a fait administrer d'abord par l'administration des domaines, puis par les ponts et chaussées. Quels avantages a-t-on retirés de cette suppression ? Je crois qu'il ne convient pas, lorsqu'il s'agit d'établissements aussi importants que ceux de la Corse, avec des bâtiments considérables des cultures étendues... (Très bien ! très bien !)

Je ne pense pas qu'il convienne d'abandonner le produit de tant de travaux. C'est pourquoi je demande à M. le directeur général de s'arrêter à sa première intention d'envoyer, comme on le faisait avant, au pénitencier de Castelluccio, les relégables avant leur transportation.

M. le président. — La parole est à M. le rapporteur.

M. le rapporteur. — Je tiens d'abord à donner l'assurance à notre collègue, M. Gabrielli, que je n'ai profité d'aucune circonstance particulière pour écrire mon rapport et que la circonstance qu'il a signalée n'était pas connue de moi au moment où je l'ai écrit. Mais je n'ai pas manqué d'être frappé, comme l'ont été successivement tous les rapporteurs du budget, de l'excès de pénitenciers existant en Corse. Il y en avait trois ; on en a déjà supprimé un ; c'est très bien ; mais il faudrait continuer dans cette voie.

Qu'a-t-on gagné à supprimer le pénitencier de Casabianda ? on a gagné de ne plus payer le personnel qui s'y trouvait ; c'est déjà quelque chose. On aura le même avantage à supprimer le pénitencier de Chiavari ou celui de Castelluccio ; car je ne tiens pas plus à l'un qu'à l'autre et j'entime qu'on en laissant un, on se montrera suffisamment large et on fera peut-être plus que la nécessaire.

En effet, comment entretient-on les pénitenciers ? Il n'y a pas en Corse — ceci est à la louange de ce département — assez de détenus pour les occuper ; on est alors obligé d'en prendre dans les maisons centrales de France et de les transporter à grands frais pour peupler les pénitenciers de Castelluccio et de Chiavari.

Il y a là, à mon avis, quelque chose d'excessif. J'estime qu'une mesure bonne, économique et tout à fait profitable consisterait à réduire le nombre des pénitenciers à un seul.

On pourrait supprimer indifféremment celui de Chiavari ou de Castelluccio, et il est possible que la suppression de celui de Chiavari soit peut-être plus facile ; on réaliserait en tout cas, avec cette mesure, l'économie qui a été effectuée sur la suppression du pénitencier de Casabianda.

Il n'y a qu'à examiner les comptes de gestion de ces établissements pour se rendre compte que ces pénitenciers ne sont la source d'aucun bénéfice, puisqu'ils ne rapportent rien et qu'ils coûtent.

En les supprimant, on économiserait au moins la dépense que leur entretien exige, d'autant qu'il sera facile de trouver dans les établissements de la métropole ce qu'il faut pour remplacer, au point de vue du service pénitentiaire, l'un au moins des établissements de Corse. (Très bien ! très bien !) à gauche.)

M. Chaleil. — Je demande la parole.

M. le président. — Vous avez la parole.

M. Chaleil. — L'honorable M. Morlot pense qu'en demandant le maintien des pénitenciers de Castelluccio et de Chiavari, nous nous placons uniquement au point de vue des intérêts de la Corse. Qu'il me permette de lui dire, qu'au point de vue général, qu'au point de vue pénitentiaire, la mesure qu'il sollicite de l'administration serait tout à fait regrettable. (Mouvements divers).

Non seulement la Chambre ne devrait pas demander la suppression des pénitenciers agricoles, mais elle devrait au contraire prier le Gouvernement de les développer, d'en accroître le nombre. Ces établissements présentent, en effet, des avantages considérables qu'on ne retrouve pas au même degré dans les autres établissements de répression. Aujourd'hui, on nous demandons à la peine de ne pas constituer seulement le châtiment brutal de la faute commise, quel moyen de répression peut amener plus sûrement et plus rapidement le relèvement moral et l'amélioration des condamnés que le travail qui leur est imposé dans les pénitenciers agricoles ?

Cette répression n'amène aucun des inconvénients qu'entraîne avec elle nécessairement, tant au point de vue physique que moral, la réclusion. Et puisque nous nous plaignons tous les jours du préjudice porté à nos ouvriers par le travail dans les prisons, quelle main-d'œuvre pénale jetters moins de trouble sur le marché, quelle main d'œuvre pénale pourra entraîner une concurrence moins redoutable à nos ouvriers que la main d'œuvre pénale agricole ?

Sans doute, je le reconnais, les pénitenciers de Castelluccio et de Chiavari n'ont pas donné, au point de vue financier, des résultats absolument heureux, mais la cause, monsieur le directeur, n'en est pas dans le caractère même de ces pénitenciers ; cette cause, vous la connaissez, elle est accidentelle et, si vous tout à fait passagère : c'est que pendant longtemps nous n'avons pu utiliser là-bas qu'une main-d'œuvre pénale médiocre, puisque la population pénitentiaire de cet établissement était uniquement composée d'Arabes, ouvriers très médiocres et en tout cas paresseux et, depuis que les circonstances vous ont obligé à nous envoyer des condamnés de la métropole, vous les avez envoyés en nombre trop restreint.

Augmentez le nombre de condamnés, appliquez quelques mesures qu'il serait trop long d'indiquer à la chambre et je vous répondu que vous aurez des résultats différents et que les choses changeront de face.

Je n'insiste pas, d'autant que l'honorable M. Morlot ne demande la suppression d'aucun crédit pour le budget de 1905, mais il était utile de présenter ces observations en prévision du budget de 1906. (Très bien ! très bien ! sur divers bancs.)

M. le président. — Personne ne demande plus la parole ?...

Je mets aux voix le chapitre 72, au chiffre de 4,011,856 fr.

Adopté.

Bulletin Financier

Paris, le 25 Novembre 1904.

La Chambre syndicale a tenu hier une réunion pour examiner la question de la retraite possible de M. Rouvier. Cette nouvelle a impressionné défavorablement notre marché, qui s'est montré faible sur toute la ligne, et en particulier sur les valeurs qui, comme l'Extérieure, le Turc et le Rio ont eu beaucoup moins des jours. Le Rente Française n'a pas trouvé également influencée et finit à 98..40 contre 98 85 hier.

Les Etablissements de crédit restent fermes. La baisse de la Société Générale en 31 centimes fait rectifier en hausse des opérations un nouvel accroissement de 43 millions environ, les bénéfices nets du mois ont atteint 585,978 fr. 60, soit pour les dix premiers de l'exercice en cours 5,835 667,75 contre 5,250,000 francs pour la période correspondante de la l'exercice 1903.

Les valeurs industrielles ont de tendance sont en recul plus ou moins sensible. La Rio revient à 1.543. Par contre les obligations Sud-Espagne 3 0/0, qui encore quelques arrérages de 7,50 pièceton à l'hem-ligation du Chevrain montent à 318. Les valeurs internationales russes se raffermissent légèrement. Les mines sont calmes.

En Banque, La New Kaffirs est ferme à 35 francs.

Leurdeur des Chemins Français.

Gazette Ajaccienne

Ajaccio, le 25 novembre 1904.
(De notre correspondant particulier)

Musique Municipale

PLACE DU DIAMANT

Programme du 27 nov., à 3 h.

Les Cheveu Légers, (p. r.),	Wettge.
Le Cid, (fantaisie),	Marsenet.
Cavalerie Rusticana,	Mascagni.
Sainte Cécile, (ouverture),	L. Chic.
Pensieri geutile, (valse),	Cossetti.

Le Chef de Musique. TIENI.

Contre-torpilleurs

Les contre-torpilleurs d'escadre qui avaient reçu ordre de ne pas partir mercredi ont quitté notre port jeudi matin pour rejoindre le gros de la force navale.

Coups de bâton

Mercredi, vers 7 heures du soir, dans la rue Napoléon, la sarde Corda Jean, âgé de 26 ans, demeurant, 26, rue Fesch, a été blessé à la tête, et porte une large plaie occasionnée par un violent coup de bâton.

Corda a été frappé à l'improviste, mais il a reconnu son agresseur.

L'auteur de cette agression serait un nommé Mura Jean, compatriote du blessé, habitant place du Diamant.

La blessure de Corda n'est pas grave.

Une enquête est ouverte.

Au port

Entrée du 21 novembre :

Vap *Italia*, capitaine Pitot, venant de Marseille, Toulon et Calvi avec passagers, dépêches et colis postaux. Ce vapeur est reparti à midi pour Bonifacio par Propriano.

— Brick goélette *Marie*, capitaine Bartoli, venant des Salins d'Hyères, avec marchandises diverses. Ce voilier a fait la traversée en 20 heures.

— Brick-goélette *Amphitrite*, capitaine Peri, venant de Marseille avec marchandises diverses.

— Vap. *Vindemia*, capitaine Catinchi, venant de Bône, avec passagers et marchandises diverses.

Avis & Communications

Ouvriers du port. — Le Syndicat international des ouvriers du port est prié d'assister à la réunion qui aura lieu aujourd'hui, 26 courant, à 8 heures du matin, en son siège social.

Syndicat des ouvriers cordonniers. — Les membres du syndicat sont prié de se réunir, samedi, 26 courant, à 7 heures du soir, en son siège social, rue Napoléon, 8.

Dimanche, le bureau du syndicat se tiendra à la disposition des ouvriers, de 8 à 11 heures et demie du matin, à la chambre syndicale.

Le Secrétaire, A. Poli.

Ouvriers cédrtiers. — Les membres du Syndicat des ouvriers cédrtiers de Bastia sont invités à la réunion extraordinaire qui aura lieu samedi, 26 novembre, à 7 heures du soir, au siège social, route du Cap, 8.

La présence de tous les membres est de toute utilité.

Ordre du jour : Payement des cotisations. Prélèvement sur les fonds de la caisse.

Pour le Syndicat,
Zapelli.

Le Rachitisme

Le rachitisme est une maladie de l'enfance frappant les os qu'elle ramollit et qu'elle déforme. On peut le prévenir en usant d'un bon régime aussité à certains médicaments toniques et reconstituants. Parmi ceux-ci le VIN DE VIAL, par l'association active de la viande, du quinquina et du lacto-phosphate de chaux, rend de signalés services dans tous les cas où les enfants se développent mal ou lentement.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 25 novembre

Thermomètre. — 7 heures du matin, + 8 2 à midi, 5 2 à 7 heures du soir, + 5° Maxima, 8°7. Minima, 4°.

Baromètre. — 7 heures du matin, 747 mm. à midi, 746 mm. 6 heures du soir, 749 m. *Vent.* — dans la matinée, S. O modéré. Dans l'après-midi, N. O frais.

Etat du ciel, pluvieux.

Thermomètre, à 7 h matin : 2 m.

⁂

La Sainte-Catherine

MM. les Avocats ont assisté à la messe célébrée en l'église paroissiale Sainte-Marie, à l'occasion de la fête de Sainte-Catherine, leur patronne.

⁂

Encouragement au bien

Nous avons le plaisir d'apprendre que dimanche dernier, à l'occasion d'un concert donné au profit des Soupes Populaires du XIVe arrondissement de Paris, M. Messimy, député, a remis officiellement une médaille de la Société d'Encouragement au bien, avec ruban, à M. Joseph Petrignani, officier de réserve.

Cette modeste décoration est la juste récompense des services rendus à la Société des Soupes Populaires par celui qui depuis quatre ans remplit, à la satisfaction de tous et avec un grand dévouement, les délicates et gratuites fonctions de secrétaire.

Nous joignons nos félicitations à celles qu'il a déjà reçues de ses nombreux amis de Paris. — P. P.

⁂

Avis

MM. les Membres de l'Association amicale des anciens élèves des Frères sont priés d'assister à la réunion mensuelle qui aura lieu dans le local ordinaire, ce soir samedi, 26 courant, à 8 heures.

Le Comité

⁂

Récompenses honorifiques

Une distinction honorifique a été décernée à M. Biudi Toussaint, soldat au 163e régiment d'infanterie ; le 24 juillet 1904, à Calvi, a maîtrisé un malfaiteur dangereux armé d'un stylet ; avait précédemment accompli un fait analogue.

Une lettre de félicitations a été adressée à M. Nicoli Augustin, maréchal des logis au 38e d'artillerie, le 18 juillet 1904, à Nîmes, a porté secours à une femme âgée en danger de périr dans un incendie.

⁂

L'Apôtre de la Corse

La vie illustrée du Bienheureux Alexandre Sauli, par Dubois, avec portrait et une carte de la Corse et des pays sanctifiés par l'Evêque d'Aleria est en vente à notre librairie au prix de 1 fr. 50.

⁂

Maladies des yeux

Le Docteur Alexandroff, l'oculiste bien connu en Corse, est rentré à Ajaccio. Les personnes qui désirent le consulter peuvent s'adresser rue Général Fiorella, 10, au 2e, tous les jours de 8 à 9 et de 1 à 3 heures ; ou bien à la Pharmacie Scaglioni, Ajaccio.

⁂

Almanachs

On trouve à notre librairie l'Almanach du Drapeau à 1 fr. 50 et 1 fr., l'Almanach Hachette à 4 fr., 1 fr. 50, 3 fr., 2 fr. et 1 fr. 50.

⁂

A louer

— Trois pièces meublées ou non meublées, rue Salvator Viale, au 4e. S'adresser au bureau du journal.

— Bel appartement de 13 pièces, au-dessus du grand Café Andreani, Bd Paoli et rue Salvator Viale.

S'adresser au bureau du journal.

— A louer de suite un appartement composé de 9 pièces, situé au 3e étage, de la maison Fantacci, 15, place Saint Nicolas.

Un magasin sis rue de l'Opéra, ancienne imprimerie Fabiani.

S'adresser à M. Pierre Zanna, bijouterie Mattei, 20, Bd Paoli.

⁂

Leçons particulières

Leçons d'italien et d'italien à domicile commençants, à domicile. S'adresser au bureau du journal.

⁂

Emulsion Gentil

L'huile de foie de morue n'est réellement efficace qu'à la condition d'être absorbée sans dégoût et digérée d'une façon parfaite.

L'Emulsion Gentil à l'huile de foie de morue pure de Norvège et aux hypophosphites et glycérophosphates de chaux et de soude est la préparation préférée des malades. Le goût de l'huile de foie de morue s'y trouve masqué de telle sorte qu'il est possible d'administrer ce précieux médicament aux personnes les plus difficiles et les plus délicates.

Les phosphates qu'elle contient dans la forme la plus assimilable en font un remède d'une efficacité sans pareille dans la scrofulose, le rachitisme, l'anémie, la neurasthénie et toutes les maladies débilitantes.

Prix du litre, 4 francs. — Le demi-litre, 2 francs.

GENTIL, pharmacien de 1re classe, 30, boulevard Paoli, Bastia.

TRANSPORTS DIRECTS
entre Bastia
et les ports du Nord

Services bi-mensuels de vapeurs de BASTIA pour LONDRES, LVERPOOL, NEWCASTLE ANVERS, HAMBOURG et les ports d'ESPAGNE

Pour dates des départs et tous renseignements s'adresser à M. ARTHUR C. SOUTHWELL

PIANOS ET MUSIQUE

Accords et Réparations

Vente, Achat, Location, Echange
Mandolines, Guitares
Accessoires de Musique
Marius Blanc

ex accordeur réparateur de pianos harmoniums de la manufacture de pianos Boisselot, de Marseille,

AJACCIO, PLACE DES PALMIERS, 1,
En face l'Hôtel de Ville

En raison des nombreuses demandes qui lui sont adressées, M. Blanc se répondra qu'aux lettres affranchies pour la réponse.

SCIERIE MÉCANIQUE et Tonnellerie

Minelli, Bastia

SPÉCIALITÉ DE CAISSES d'emballage de tous modèles.

Fabrication et vente de Fûts à Caves de toutes contenances en châtaignier sauvage, pitchpin, chêne et hêtre.

Réparations de futailles à Mistelle et à domicile.

VENTE

Pieux de Vigne, échalas, bois de chauffage, sciure de pin.

S'adresser à M. EMANUELLI ANTOINE, Industriel.

P. S — Le bois de chauffage sera rendu devant la maison de l'acheteur au prix de 4 francs les 250 k.

Dépêches de Havas

Bourse de Paris

	24 nov. — 25 nov.
Rente de 3 0/0 ancien	98.45 — 98 35
— 3 s. 0/0 nouvelle	98.20 — 98.10

L'Incident André-Syveton

M. Syveton devant les assises de la Seine

Paris, 25 nov.

La Chambre des mises en accusation a rendu son arrêt dans l'affaire Syveton.

Cet inculpé a été renvoyé devant la Cour d'assises de la Seine.

M. Syveton a choisi comme défenseur Me Henri Robert du barreau de Paris.

Cette affaire est inscrite pour la prochaine session.

Prochain mariage
DE LA REINE RANAVALO

Paris, 25 novembre.

Le Gil Blas annonce le prochain mariage de Ranavalo, ex reine de Madagascar, avec M. Garnier, avocat à Alger.

Le mariage de M. Max-Régis

Alger, 25 novembre.

M. Max-Régis épouse prochainement une jeune fille de la colonie juive d'Alger.

COUR D'ASSISES DE LA HAUTE-SAVOIE

L'Affaire de Cluses

Les dernières plaidoiries. — Le verdict. — L'acquittement des ouvriers. — Condamnation des quatre frères Crettiez.

Annecy, 25 novembre.

L'audience de ce matin a été consacrée aux dernières plaidoiries.

Cet après-midi à 2 heures, au début de la séance, les jurés sont entrés en chambre des délibérations.

La question de violences graves envers les personnes ayant été posée d'office par la Cour, sur la demande de la défense, en faveur des frères Crettiez.

Après avoir délibéré près de deux heures pour répondre aux nombreuses questions posées, le jury rapporte un verdict négatif en ce qui concerne les six ouvriers inculpés d'homicide et de dévastation, et rentre contre les frères Crettiez la culpabilité de meurtre provoqué.

En conséquence la Cour acquitte les six ouvriers qui sont mis immédiatement en liberté, et condamne les frères Michel, Jean et Marcel Crettiez à un an de prison chacun et Henri Crettiez à huit mois de la même peine, condamne en outre les quatre frères solidairement aux frais et au payement de 12.710 francs de dommages-intérêts qui seront alloués aux familles des victimes.

L'arrêt de la Cour d'assises a été accueilli favorablement par le public nombreux qui envahissait la salle.

Blâme infligé au Juge de Paix Bernardin

Paris, 25 nov.

M. Vallé, garde des sceaux, a infligé un blâme à M. Bernardin, juge de paix de Pont-à-Mousson, pour son attitude à propos des fiches dénoncées de l'armée.

LA GRÈVE des ouvriers de l'Etat
ET TERMINÉE

Brest, 25 nov.

Ce matin la reprise du travail a été générale.

Tous les ouvriers ont réintégré leur poste. Les divers services de l'arsenal ont leur personnel au complet. Tout a fonctionné aujourd'hui dans les nombreux ateliers comme avant la grève.

Le calme est rétabli en ville, les troupes ne sont plus consignées, la grève des ouvriers de l'Etat est complètement terminée.

Tiragesfinanciers

Ville de Paris 1904

L'obligation 731 839 est sortie remboursable à 100 000 francs.

Les obligations 232 492 et 230.054 sont remboursables chacune à 10.000 francs.

LE PARLEMENT
Chambre des Députés

Séance du matin

Présidence de M. Brisson

La séance est ouverte à 9 heures.

M. Chambon, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la séance d'hier, qui est adopté.

LE BUDGET

Suite de la discussion du projet de loi portant fixation du budget général de l'exercice 1905.

Affaires Etrangères

Discussion du budget du ministère des Affaires Etrangères.

M. Delafosse

parle en faveur des missions catholiques et des relations avec le Vatican. Il dit que la France doit défendre le protectorat en Orient. Il y a là des intérêts français sérieusement engagés et on ne peut laisser perdre ainsi notre influence dans ce pays où la France est si aimée.

M. Denys Cochin

demande le rattachement de la Crète à la Grèce ; il n'y a pas d'autre solution possible pour cette question.

L'orateur réclame ensuite le maintien du protectorat en Orient et la reprise des relations avec le Vatican.

L'attitude du gouvernement à l'égard du Pape a profondément froissé les sentiments des catholiques français qui n'ignorent pas que le Pape a tout fait pour éviter au pareil conflit, et qu'il ne cesse de proclamer son affection pour la France.

Le président du Conseil

répond que la séparation des Eglises et de l'Etat n'est pas liée au protectorat. Il n'a jamais contesté l'importance du protectorat pour les intérêts français, mais il croit que ces avantages ne sont comparables aux sacrifices.

Les missionnaires catholiques ne pensent guère qu'à la religion et s'occupent fort peu des intérêts matériels de la France en Orient. S'il est nécessaire nous ferons appel aux instituteurs laïques.

La suite de la discussion est renvoyée à demain.

Séance de l'après-midi

La séance est ouverte à 2 heures.

Le procès-verbal de la séance du matin est adopté après lecture.

Interpellation sur les Grèves de Marseille

Suite de la discussion des interpellations :

1. de M. J. Thierry sur la situation de notre marine marchande et sur les incidents qui, depuis un certain temps, troublent si profondément l'activité économique du port de Marseille ; 2. de M. Carnaud sur les abus de la discipline, l'insuffisance de la législation protectrice du travail à bord des navires de commerce, et les moyens inavouables pour les compagnies de navigation et les armateurs qui ont amené à Marseille le désarmement des navires, au mois d'avril et au mois de mai 1904 ; 3 de M. de Moby sur le désordre permanent qui règne à Marseille et dont l'effet, sinon le but, dévoilé par la désorganisation des services postaux, tend à la ruine de ce port et à l'abaissement et la destruction de notre marine au profit des puissances étrangères non rivales ; 4 de M. Louis Brunet, relative à la grève des compagnies subventionnées de navigation : 5. de M. Ripert sur le mouvement des grèves en France et notamment sur les grèves actuelles de Marseille.

M. Brunet

critique les compagnies de navigation pour leur inexécution des cahiers de charge.

Les compagnies se sont mises en grève sans prévenir le gouvernement. Les états-majors et les armateurs étaient d'accord.

Le gouvernement ne fit rien pour prévenir les grèves. Le ministre du commerce avait le droit de réquisitionner les navires des compagnies subventionnées. Il n'est bien gardé de le faire.

L'orateur démontre que les grèves ont été l'œuvre des états majors et des compagnies.

Il termine en disant que le gouvernement doit prendre des mesures contre cette véritable féodalité commerciale.

M. Ripert

développe son interpellation :

Il soutient que la France entière a souffert de grèves dues à la tyrannie des syndicats avec la complicité du gouvernement.

L'agitation s'est prolongée parce que les lois n'ont pas été appliquées ; les inscrits maritimes sont seuls responsables des grèves. Le gouvernement n'a rien fait pour les obliger au respect de la loi. Il leur a donné, au contraire, toute latitude, tandis que les plaintes adressées par les capitaines au ministre de la marine n'ont eu aucune suite.

M. Pelletan

(interrompant de sa place) :

Le décret de 1852 n'est pas applicable aux grèves.

M. Ripert

Il y a une loi qui aurait pu obliger les inscrits à reprendre le travail, c'est la loi qui punit la désertion.

Le gouvernement ne l'a pas appliquée. Aussi, les troubles de Brest ne sont que les conséquences des encouragements donnés par le ministre de la marine à l'esprit de révolte.

M. Pelletan n'a aucune des qualités d'un ministre.

La Chambre dira si un membre du gouvernement ne doit pas appliquer la loi.

La responsabilité du président du Conseil égale celle du ministre de la marine. La loi sur les syndicats professionnels n'a pas été appliquée ; les violences n'ont pas été réprimées, le gouvernement n'a pas fait son devoir.

La Chambre doit le blâmer.

M. Lasies

reproche au ministre de la marine les termes de la dépêche qu'il a adressée tout récemment aux ouvriers grévistes de l'arsenal de Brest.

Le député du Gers ajoute qu'en agissant comme il l'a fait, le ministre de la marine a méconnu les intérêts des ouvriers.

M. Pelletan

déclare qu'il faillait avant tout, sauvegarder les intérêts de la défense nationale.

M. Colin

soutient qu'il est impossible d'admettre qu'un ministre n'applique pas les lois.

M. Pelletan par son attitude dans la question des grèves, a semé les germes de l'indiscipline au sein des masses ouvrières.

Il a encore une grave responsabilité dans les grèves de Marseille.

L'orateur termine en demandant à la Chambre si l'Etat a le droit ou non, de réquisitionner les bateaux des compagnies subventionnées, lorsque au désarmement de navires pour faits de grèves, vient à se produire.

M. Antide Boyer

Le député des Bouches-du-Rhône dit que les grèves de Marseille ont été organisées par les compagnies et non par les ouvriers.

L'orateur demande pour les ouvriers et les patrons une même protection, et démontre que le gouvernement est très responsable de tout ce qui est arrivé.

La suite de la discussion est renvoyée à vendredi.

Demain séance publique à 2 heures.

LA GUERRE RUSSO-JAPONAISE
MANDCHOURIE
Sur le Cha-Ho
La période de calme se prolonge. — La journée du 24 a été tranquille.

St-Pétersbourg, 25 novembre.

« Les derniers télégrammes de situation du général Sakaroff, communiqués aujourd'hui par le gouvernement, annoncent que la nuit du 23 au 24 et la journée d'hier se sont passées tranquillement.

» L'agitation s'est prolongée parce que les lois n'ont pas été appliquées ; les inscrits maritimes sont seuls responsables des grèves. Le gouvernement n'a rien fait pour les obliger au respect de la loi. Il leur a donné, au contraire, toute latitude, tandis que les plaintes adressées par les capitaines au ministre de la marine n'ont eu aucune suite.

» Aucun rapport du front de l'armée signalant des engagement avec l'ennemi n'est parvenu ce jour là au quartier-général.

» On ne prévoit pas combien de temps durera encore la période de calme et d'inaction. »

PORT ARTHUR
Deux forts à moitié perdus

Violents assauts contre les forts Ehr-Lung Chan et Lung-Sou-Chan. — Les Japonais s'emparent des canonnières de ces forts. — Les Russes occupent les parapets.

Londres, 25 novembre.

« Un télégramme de Tokio à la légation japonaise de Londres annonce que dans les journées du 23 et du 24, de violents assauts ont été exécutés par les troupes nippones contre les forts Ehr-Lung-Chan et Lung-Sou-Chan.

» Les Japonais qui occupaient les contrescarpes de ces forts ont tenté de s'emparer par surprise des canonnières et des bastions intérieurs.

» Malgré le feu des Russes, les assiégeants gagnaient du terrain. Des lignes entières étaient couchées.

» Les Japonais sont parvenus à occuper les canonnières des deux forts.

» Les Russes se sont retirés dans les bastions intérieurs, derrière les parapets, d'où ils ont continué le feu.

» Malgré tous les efforts des troupes japonaises elles ont dû arrêter leur marche en avant.

» D'autres assauts seront donnés incessamment contre les positions intérieures occupées par les Russes.

» Les pertes des assiégeants sont considérables.

» Les forts Ehr-Lung-Chan et Lung-Sou-Chan seront bientôt occupés par les Japonais mais leur prise n'entraînera pas la chute de toute la ligne de défense. »

L'Escadre russe
de la Baltique

La 2e Division passe le canal de Suez

Port-Saïd, 25 nov.

La deuxième division de l'escadre russe de la Baltique est entrée ce matin dans le Canal.

Les navires passeront la nuit à Ismailia et partiront pour Suez demain matin.

Les plus grandes précautions ont été prises. La compagnie du canal de Suez afin de surveiller le canal pendant la traversée de l'escadre, fait parcourir les deux berges par des patrouilles de soldats montés sur des chameaux.

AVIS DE DÉCÈS

Mme Veuve Pasqualini ; M. Vecchioni, facteur des postes, et Mme Vecchioni ; Mme et M. Nocer Belgodère, employé de commerce ; M. et Mme Canioni ; MM. Joseph et Vincent Pasqualini, de Belgodère ;

Ont la douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. Thomas Pasqualini

leur époux et oncle, décédé à l'âge de 70 ans, muni des Sacrements de l'Eglise, et les prient d'assister à son enterrement qui aura lieu le 26 courant, à 4 heures de relevée.

On se réunira à la maison mortuaire, rue Notre-Dame, 5 (Citadelle).

VENTE
aux enchères publiques

dans le local de l'ancien Casino
PLACE SAINT-NICOLAS

de 12 Lustres.
Un Comptoir.
Une Pompe à bière.
Des Divans, Rideaux, etc., le samedi, 26 courant, à 10 h. (heures et jours suivants au besoin).

VENTE RÉCLAME

Dans le but de mieux faire apprécier la qualité de ses vins, la Maison Oreste BIAGINI, 5, Avenue Carnot, Bastia, livrera, à partir de ce jour, à titre de réclame, ses bons vins de table secs.

à 0,25 et 0,30 le litre

PETIT VIN à 0,15 le litre

Livraisons à domicile. Facilités pour le paiement. Réductions aux acheteurs de plus de 100 litres.

N. B. — La Maison livre aussi des vins choisis et de dessert en bouteilles cachetées à 0,60 c., et des vins d'Italie en flacons à 1 fr. 25 le flacon.

Huile d'olive, garantie pure, à 1 fr. le litre. Vinaigre rosé clair à 0,30.

Le matériel tel que fûts et dames-jeannes est prêté à titre gracieux.

Agence Maritime
de Transports à prix réduits
pour toutes Destinations

Formalités de douane. Avances sur marchandises. Billets de passage pour l'Amérique.

Agent du vapeur *Ville de Cannes*, faisant un service régulier entre Bastia, Marseille et Cette.

A. Pedovani, rue du Cap, Bastia.

Horlogerie-Bijouterie
Orfèvrerie
24, Boulevard Paoli, Bastia
E. GIUNTOLI

a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'il vient de recevoir un riche assortiment de bijoux et objets de fantaisie.

ÉTABLISSEMENTS

L.-N. MATTEI & Cie

BASTIA (Corse)

Manufacture de tabacs, cigares et cigarettes. Grand choix de tabacs e
feuilles pour fabrication de c gares. Fournitures complètes pour bureaux d
tabacs. Cigares et cigarettes de la Havane et de toutes provenances. Ciga
rettes d'Orient, Algériennes, Egyptiennes, Russes, Américaines, Belge
Suisses et Havane. Cigarettes de toutes sortes sans colle, faites à la main
à la machine.

Cigares en Boites assortis

GRANDE DISTILLERIE BASTIAISE

Rhum et Tafia de la Martinique, importation directe; Grande Fine Champagne, à des prix très réduits; Eau-de-Vie de vin et Eau-de-Vie de marc depuis 1885; Spécialité de Vermouth de Turin; Vins fins de toutes marques et toutes provenances; Vins blancs des premiers crûs du Cap, tels que :

MALVOISIE SEC, GENOVESELLA DOUX, MUSCATS, ETC., ETC.

MANUFACTURE DE TABACS, CIGARES ET CIGARETTES

GRAND ASSORTIMENT DE TABACS DE TOUTES PROVENANCES

VIN DU CAP-CORSE AU QUINQUINA

APRÈS VOS REPAS, prenez un verre de liqueur :

LA CÉDRATINE

si justement appréciée des gourmets.

Ne fumer que l'excellent ***CIGARE MATTEI*** ou ne pas fumer

29e ANNÉE — DIMANCHE, 27 NOVEMBRE 1904 — N° 279

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 6, Boulevard du Palais, Bastia
MATHIEU OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payées d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Fait. divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.20 — Judiciaires, 0.35

ABONNEMENT (Payable d'avance)

	un an	six mois	trois mois
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »

Union Postale, et autres Pays : le port en sus.
On ne répond pas des manuscrits déposés.

00574

BIBLIOTHÈQUE BASTIA MUNICIPALE

LE CALENDRIER

FÊTE D'AUJOURD'HUI : Saint Léonard.
Soleil : (Heure nationale)
Lever, 6 h. 41 m. Coucher, 3 h. 58 m.
Lune Pleine, le 22 — Dernier quart., le 29
FÊTE DE DEMAIN : Saint Josaphat.

26 NOVEMBRE

Complainte

Sur un lit de nénuphars d'or,
Qu'on étende l'enfant voilée,
Tandis que retentit le cor
Et que frissonne la vallée.

Mettez à la Morte d'un jour
Son long manteau couleur des vagues
Et de grands lis d'eau tout autour ;
Mettez de leurs écrins ses bagues...

Du cyclamens au cœur bleu
Jonchez son oreiller de rêve ;
Qu'elle y repose son front las
Tandis que cette heure s'achève.

Laissez tomber de ses cheveux
Des ruisseaux de perles humides ;
Le lac est entré dans ses yeux :
Qu'il y cache ses bords pareils les !

Et que les flots de moire et d'or
Bercent longtemps l'enfant voilée,
Tandis que retentit le cor
Et que frissonne la vallée !

REDIVIVA.

Les Curiosités de la Semaine

〰 Le féminisme et la Faculté. Ne nous laissons pas de signaler les incessantes victoires remportées par le féminisme à la Faculté de médecine. Au dernier concours de l'internat, Mlle Stéfanelli a été classée au second rang avec dix-sept points sur la question pathologique du *cancer du sein*. Le 12, Mlle de Jong est arrivée troisième, en anatomie, avec quatorze points, sur la question de la *crosse de l'aorte*. Le 14, Mlle Lofler a obtenu le premier rang, en pathologie, sur la question suivante : *Symptômes et diagnostic de la tuberculose pulmonaire chronique au troisième degré*, et Mlle Lazarian troisième.

〰 Chiens de guerre. Il paraît que le gouvernement russe vient d'acheter, en Ecosse, trois chiens *colleys*, qui seront employés à la recherche des blessés sur les champs de bataille de Mandchourie. Détail curieux : on parle allemand à ces chiens qui ont été élevés en Angleterre et sont destinés à servir aux soldats russes. Leur éducateur, M. Liatof, est, paraît-il, tout à fait content d'eux ; ils comprennent parfaitement leur mission et s'en acquittent avec zèle. M. Liatof a déclaré à un journaliste que leur odorat leur permettant de distinguer les Asiatiques des Européens, ils laisseraient les corps des Japonais bi sés et ne rapporteraient que ceux des Russes. Des chiens anglais au service des Russes — même ne comprendraient ils que l'allemand — il me semble que voilà une flagrante violation de neutralité ! Attentions nous à ce que les Japonais protestent... à moins qu'ils ne se procurent à leur tour des chiens chinois ne comprenant que l'anglais et ne sachant distinguer que les cadavres jaunes... Il n'y aurait plus sujet, dès lors, à réclamation.

〰 Un mot historique. Petit détail historique oublié dans toutes les nécrologies de Waldeck Rousseau. La fameuse phrase : « Le cléricalisme, voilà l'ennemi ! » que s'appropria Gambetta, lui fut suggérée par Waldeck-Rousseau. Emile de Girardin, quelque temps avant sa mort, racontait, chez Mme Adam, à Léon Say, Sarlou, père de l'auteur dramatique, le fait qu'il tenait de Gambetta lui-même : la phrase avait été prononcée dans une conversation particulière, Gambetta l'avait saisie au vol et lui avait fait un sort.

〰 Le puits le plus profond du monde. On vient de forer, près du Cap, un puits de mine dont la profondeur atteint 1,702 mètres. L'ingénieur anglais, M. C. A. Parsons, une autorité en pareille matière, affirme que c'est la plus grande profondeur à laquelle on soit jamais arrivé. Les fameux puits californiens et sibériens seraient, suivant lui, dépassés de 59 mètres. D'après ses calculs, il y aurait moyen, avec les procédés dont dispose l'industrie moderne, de creuser un puits de 20 000 mètres de profondeur, en employant la méthode des trépans, qui a déjà donné de si merveilleux résultats en Allemagne. La découverte, par exemple, serait formidable : plus de 125 millions de francs. M. Parsons estime que le percement ne demanderait que vingt ans.

〰 Un oiseau polyglotte. On vendait, lundi, à Londres, la collection de perroquets du fameux marquis d'Anglesey, dont la vente se poursuit depuis plusieurs mois. Un jacquot africain, parlant anglais, gaélois et français, a trouvé acquéreur pour la somme de 200 francs. Le commissaire priseur avait eu soin d'indiquer sur le catalogue que ce docte oiseau « savait jurer en une douzaine de langues asiatiques ».

〰 La natte chinoise est d'une longueur de quatre-vingt-dix centimètres. Il y a deux cents millions de Chinois adultes. Simple multiplication : les tresses de tous ces Chinois-là, mises bout à bout, constitueraient un cordon de cent quatre-vingt six mille kilomètres : quatre vingts fois et demie le tour de la terre. Un bel écheveau à contempler pour les gens de la lune.

〰 Le train automobile du colonel Renard vient d'être expérimenté avec un plein succès, à Berlin, en présence des autorités militaires, du baron de Hammerstein, ministre de l'intérieur ; du ministre de l'agriculture ; de généraux et d'autorités civiles. Le train, composé d'une voiture motrice et de quatre wagons, a exécuté une marche de 25 kilomètres à l'heure, suivant des courbes en S et en 8. L'impression a été excellente, et on a constaté l'utilité de l'innovation, surtout pour les transports militaires.

〰 Le miroir des cochers. L'attirail ordinaire des cochers de fiacre parisiens vient de s'enrichir d'un petit objet de toilette ; il s'agit d'un miroir à main. L'innovation est curieuse. Avec les glaces découvertes, les cochers, pour voir la face du taximètre, se penchaient simplement en arrière de leur siège. Or, avec les voitures fermées, il leur est tout à fait impossible de se livrer à cette gymnastique.

Alors, quelques cochers ingénieux — et l'usage s'est vite généralisé — ont imaginé de se servir d'un petit miroir. De la main droite, ils le placent en face du taximètre, en l'inclinant un peu, et il leur suffit de pencher la tête pour avoir l'image des chiffres inscrits. Voilà le dernier geste de Paris. Mais le miroir à taximètre aura d'ailleurs une autre utilité : les cochers aimables pourront, au besoin, prêter à leurs clientes, cette « commodité de la coquetterie », comme eussent dit les Précieuses.

〰 L'ancienneté de la pipe. On n'est pas d'accord sur l'époque de l'invention de la pipe, bien qu'il ait été admis jusqu'ici qu'elle ait suivi immédiatement l'introduction de l'usage du tabac — qu'on ne fuma que plus tard en cigares ou en cigarettes. Ce n'est pas la découverte qu'on nous rapporte aujourd'hui qui éclaircira définitivement la question. Il paraît, en effet, que nos ancêtres européens fumaient d'honnêtes bouffardes bien avant qu'il fut question de l'Amérique. C'est ce que prouve avec éclat une trouvaille faite ces jours derniers, en Allemagne, par le lieutenant-colonel Dahm. Le savant archéologue a découvert, au cours des fouilles qu'il a fait exécuter au vieux fort romain d'Aliso, près Haltern, cinquante fragments de pipes en terre ; quelques-unes avaient été artistement ouvragées ; toutes portaient des marques et des traces de « culottage » avancé. Evidemment, ce n'était pas du tabac que les pioupious de la garnison romaine fumaient, car cette plante n'existait pas alors en Europe. On croit que les peuples barbares de l'Europe centrale et de l'Asie fumaient des feuilles de chanvre et des têtes de pavot.

PIPELET.

Anniversaires Corses

27 novembre 1822. — Mort à Pozzo (Girando) du général Ferdinandi.

Canonnier servit Naples, puis la France, dans le corps du génie ; il fut fait général en 1811.

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 27 nov. à 3 h.

En Bosse,	Turine.
Symphonie Héroïque,	Verdi.
Valse du Barbier,	Vinzanno.
Werther,	Massenet.
Gavotte Trianon,	Virier.

Le Sous-Chef de Musique, A. FOURNIER.

Conférences Agricoles

Dimanche, 20 novembre, une conférence fort intéressante nous était donnée à Corbara, par M. Mannini. De 8 à 11 heures du matin, le distingué professeur départemental a parlé devant une assistance nombreuse de questions intéressant l'agriculture... et les auditeurs.

Les engrais chimiques, si peu connus en Corse, les assolements, fort peu pratiqués, la préparation de la semence du blé, dont on ne se préoccupe pas, au grand dam des récoltes, la culture du trèfle incarnat, du lupin comme engrais vert, — la constitution des syndicats agricoles avec assurances mutuelles contre la mortalité du bétail et bien d'autres points ont été non point effleurés, mais traités en une simple et vivante causerie.

La conviction du conférencier passa si bien dans l'esprit du public que la nécessité de constituer un syndicat apparut à tous comme indiscutable. La présidence en fut confiée à M. François Savelli (du Guido), propriétaire à Corbara, qui, nous n'en doutons pas, saura mener à bonne fin la tâche projetée.

Que si, par hasard, il était absolument impossible de faire vivre ce syndicat, nul doute que celui qui s'est fondé à Ile-Rousse ait plus de force.

***

Le même jour, à une heure et demie, le dévoué professeur y donnait une autre conférence devant une autre assistance aussi nombreuse que choisie. A citer notamment et au hasard du souvenir, MM. Mattei, maire ; Santelli, conseiller général ; Savelli, pharmacien ; Falazzi, propriétaire ; Rossi, directeur de l'école ; Costa, Orsoni, propriétaires et négociants ; Luzi, percepteur ; etc.

La question des syndicats fut examinée avec toute l'ampleur voulue : économie dans les achats, ventes avantageuses des produits agricoles, crédit agricole, assurances mutuelles contre la mortalité du

72 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

LES AILES D'ICARE

PAR CHARLES DE BERNARD

XVI.

UN FACHEUX.

Le subtitut sourit avec une sorte de fierté dédaigneuse.

— Je vois, dit-il, qu'en dénaturant tous les faits on a donné à ma conduite une interprétation que je m'abstiens de qualifier par respect pour moi même. Permettez-moi seulement une petite rectification. Il y avait en effet autour de madame de Marmancourt une demi douzaine d'hommes dont l'hostilité à mon égard s'est prononcée d'une manière peu équivoque. Mon éloquence si éloquence il y a, n'a nullement été retrouvée ; mais j'ai cru que la circonstance m'imposait le devoir d'être concis ; car je suis d'avis que d'homme à homme il faut des actions et non des paroles. J'ai donc fort peu dit avec ces messieurs, mais je me hâte aujourd'hui même avec un d'entre eux, et si je me tire heureusement de ce premier duel, j'ai des arrangements pris pour deux autres.

La physionomie de monsieur de Loiseley passa soudain de l'ironie à l'approbation la plus vive. Il se leva, saisit la main de Deslandes, et la lui serra si cordialement que le subtitut sentit craquer les os de ses doigts.

— Vous ne saurez croire combien ce que vous dites là me fait plaisir, dit avec effusion le vieux gentilhomme ; j'avais raison de dire à ma fille que vous êtes un garçon d'honneur, incapable de la sotte conduite qu'on vous attribuait. D'après ce qu'elle m'a raconté, je pensais bien que vous ne pourriez vous dispenser d'aller sur le terrain ; et ma foi, si je vous avais vu prendre le chose mollement, j'avoue que j'en aurais été fâché à cause de l'amitié que je vous porte. Vous connaissez ma franchise ; eu ce cas, j'aurais été homme à vous dire : « Mon cher Deslandes, il ne s'agit pas de chanter ici : *Gedenk dranz zage*. Il faut se décider. » Vous n'avez pas eu besoin de mes conseils, j'aime mieux ça. Malgré votre robe noire vous êtes de coller. Est-ce votre première affaire ?

— Oui, dit Deslandes d'un air de laisser aller ; deux mots dont de pareilles bonnes fortunes sont rares.

— Première ou dixième, peu importe, dit le vieillard avec un accent d'encouragement. L'essentiel, ce n'est pas l'habitude, c'est le sang-froid, et je crois que vous en avez beaucoup. Comment se nomme votre adversaire ?

— Monsieur Blondeau de Gueton, répondit le subtitut, qui en toute autre occasion aurait appelé son ami Blondeau tout court.

— Est-ce un militaire ?

— Non, c'est un homme du monde, un fashionable.

— Il est probable alors qu'il tire mieux le pistolet que l'épée. Savez-vous un peu d'escrime ?

— Je n'ai jamais mis le pied dans une salle d'armes.

Monsieur de Loiseley leva les épaules par un mouvement imperceptible.

— Voilà comme on élève aujourd'hui les jeunes gens, dit-il d'un air de pitié en se parlant à lui-même. — Je vous aurais conseillé, si vous avez le choix des armes, de prendre l'épée ; mais, d'après ce que vous me dites, il n'y faut pas songer. Quand vous battez-vous ?

— Tout à l'heure, mon adversaire doit venir me chercher, et je l'attends. Quand vous avez frappé, j'ai cru que c'était lui.

— Et vous dormiez ? dit le vieillard avec un sourire flatteur, je vous en fais mon compliment. Avant me première affaire, j'ai passé quarante-huit heures sans fermer l'œil. Qui avez-vous pour témoin ?

— Je ne suis pas sûre ; c'est mon adversaire qui s'est chargé de ce soin : il doit amener deux de ses amis.

— Oh ! ici je vous arrête, dit monsieur de Loiseley avec l'accent satisfait d'un critique de profession, qui, dans un ouvrage jusqu'alors irréprochable, découvre enfin une faute ; c'est votre première affaire, vous n'avez personne pour vous guider ; il n'est donc pas étonnant que vous ayez laissé arranger les choses d'une manière irrégulière. Heureusement rien n'est fait encore, et nous avons le temps de tout remettre en ordre. Vous comprenez que vous devez avoir pour témoin un de vos amis et non un ami de votre adversaire. Je ne mets nullement en doute la loyauté de monsieur de Gueton ; mais dans une affaire de cette nature, il n'est pas plus permis d'être pendeur que d'être pistolinien.

— On ne peut guère demander un pareil service qu'à un intime, observa Deslandes ; à Paris, je n'en ai pas.

— Hier, vous n'en aviez pas ; mais aujourd'hui ne suis-je pas là ? répondit monsieur de Loiseley en portant la tête en arrière par un mouvement plein de fierté.

— Quoi ! monsieur, balbutia le subtitut, vous voudriez... vous songeriez à me faire l'honneur... vous penseriez que je...

— Pas de remercîments, mon cher Deslandes, reprit le vieillard qui se méprit sur la nature de l'embarras qu'éprouvait son interlocuteur ; dans l'occasion je n'ai jamais abandonné un ami, et je ne commencerai certes pas par vous. Le nom de ma fille se trouve mêlé à cette affaire, et vous croyez que je vous laisserai accepter les services d'un autre ! C'est pourquoi je me réserve un rôle de témoin ; pour peu que cela fût praticable, je me battrais à votre place.

— Mais, monsieur... à votre âge... cette scène peut être sanglante...

— Parce que j'ai soixante-huit ans sonnés ! Me prenez-vous pour une demoiselle ? dit l'émigré avec une brusquerie où perçaient d'anciennes habitudes militaires. Soyez tranquille, tout se passera dans les règles, et malheureux vos gens peuvent venir.

A suivre.

bétail, arbitrages, rien ne fut laissé dans la pénombre. Le conférencier n'avait pas plutôt achevé son intéressante causerie qui, disons-le bien haut, mit immensément en relief les sacrifices que la République s'impose par centaines de millions dans l'intérêt de l'agriculture, — dont, par notre faute, nous ne profitons pas encore en Corse, — que le docteur Santelli, en quelques mots bien sentis, adressait un vibrant mais chaleureux appel aux personnes présentes en vue de la constitution immédiate d'un syndicat à Ile-Rousse.

Séance tenante, fut formé un comité d'initiative avec pour président, M. Luzi, percepteur et ancien conseiller général de Muro, chez lequel heureux et significatif à la fois, les promoteurs désirant avec raison associer la Haute-Balagne à l'établissement du syndicat avec caisse régionale, dont les bases viennent d'être jetées. M. Savelli, de la pharmacie de la Poste, accepta les fonctions de secrétaire, et le docteur Santelli, celles de trésorier.

C'est avec un bien vif plaisir que, faisant appel à la publicité du *Petit Bastiais*, nous informons nos compatriotes de ce petit événement qui, nous l'espérons, aura de grandes conséquences pour la Balagne. Les instituteurs, que l'on doit trouver partout sur la brèche lorsqu'il s'agit de l'amélioration sociale, sous n'importe quelle forme, se doivent à eux-mêmes et à la République, de renseigner, sans se lasser, les propriétaires et les cultivateurs sur les services à attendre du syndicat, la modicité de la cotisation, — 2 ou 3 francs, — les facilités d'écoulement des produits entreposés grâce aux deux courriers hebdomadaires : Ile-Rousse-Marseille et Ile-Rousse-Nice, afin que les adhésions parviennent nombreuses entre les mains du président. Une fois créé, le mouvement ne se ralentira pas, pour le grand profit de la Corse et du Progrès social.

J. M.

Bulletin Financier

Paris, le 13 novembre 1904.

Le début de la séance a encore été affecté par une nouvelle baisse du Rio et de l'Extérieure. Dans la suite, sur des avis plus favorables de Londres et de New York, une hausse des cours se produit sur toute la ligne et la clôture s'effectue en général à un niveau supérieur à celui de la veille. Notre 3 0/0 est mieux tenu à 99.50. L'Extérieure se retrouve à 90.50 après 90.42 ; la Turc est en reprise à 88.85 ; les fonds russes sont calmes. Les Sociétés de Crédit tiennent bon, surtout le Crédit Lyonnais qui passe de 1,656 à 1,662. Le Crédit Foncier est à 738 ; son bilan au 31 octobre, comparé avec celui du mois précédent fait ressortir une augmentation de 4,334 349 francs au compte de profits et pertes.

Les valeurs industrielles et de l'action sont généralement recherchées. La Rio est en reprise à 1,541. Constructions de la mer sont bien des mêmes causes. L'obligation Suez-Impégo 3/0 a revenu fin et demandée à 319. Les Mines d'or sont fermes.

On peut se procurer au Journal Financier Français, rue de la Chaussée d'Antin, 9 à Paris, les obligations de la Compagnie de Navigation Fraissinet. Vendues au cours de 100 francs, rapportent 5 0/0 d'intérêt net, elles sont remboursables à 125 francs, au bout de 20 ans, par tirage au sort annuel. Enfin les garanties sérieuses dont elle sont entourées font de ces titres un placement très intéressant pour l'épargne.

Nos Grands Chemins sont calmes.

La Sainte-Cécile

A l'occasion de la Sainte-Cécile la *Lyre Bastiaise* assistera à la messe de 10 heures, à Saint-Jean, et exécutera : *Loin du Pays*, ouverture de Meister.

Place St-Nicolas à 2 heures

Bras dessus Bras dessous (all°) XX.
Traviata (fantaisie), Verdi.
Les Cloches du Foriani (mar.), Michel.
Lucia (fantaisie), Doulcetti.
Je pense à toi (valse), Ancarani.

Le Directeur, S. ATHO.

Gazette Ajaccienne

Ajaccio, le 26 novembre 1904.
(De notre correspondant particulier)

Grande soirée mondain

Nous avons appris avec plaisir que notre jeune et sympathique ami M. Antonin Faggianelli donnera prochainement, avec quelques acolytes, une grande soirée au bénéfice des pauvres, sous le haut patronage des dames du comité de la Croix Rouge de notre ville.

Nous commettrons une indiscrétion en disant que le troisième acte de « Cyrano de Bergerac » et plusieurs scènes de l' « Aiglon » sont actuellement à l'étude et seront le clou de cette importante soirée donnée sur carte d'invitation dans la salle des fêtes de l'Hôtel de Ville.

Nous publierons prochainement le programme de cette réunion artistique.

Lyre Ajaccienne

La société artistique de notre ville la « Lyre Ajaccienne » qui nous a seulement distraits l'hiver dernier, vient de se réorganiser et donnera bientôt des concerts si appréciés de la population ajaccienne.

Il paraît que cette société est intentionnée de vouloir bien nous amuser, et non seulement elle donnera des concerts, mais veut aussi organiser de grandes soirées dansantes.

Nous applaudissons de tout cœur à ces bonnes dispositions et sommes d'autant plus heureux que ces bals revêtiront le caractère modeste des soirées de famille.

A quand le premier bal ?

Etat-Civil

Naissances : Tardy Joseph-Dominique. — Paquet Jacques-Napoléon-Alexandre. — Canesi Louis. — Morricio Rose. — Franchi Clément.

Mariages : Costa Ange, cocher, et Romani Pauline, ménagère.

Décès : Versini Joseph, maçon, 81 ans.

Facile à reconnaître

Vous reconnaîtrez entre mille,
Au teint velouté de sa peau
Qu'il soit des champs ou de la ville
L'homme qui se lave au Congo.

Leure Vidon, ou Savonnier Victor Vaissier.

Syndicat agricole

Le Syndicat agricole de l'arrondissement de Bastia se réunira en assemblée générale, aujourd'hui dimanche, à midi, dans une des salles de l'Hôtel-de Ville.

OBSERVATIONS MÉDICALES concernant le Rhumatisme

Mon article « Le Rhumatisme » me vaut une avalanche de lettres émanant de rhumatisants atteints de ces les plus divers de cette redoutable affection et qui, sans succès, hélas ! ont été soumis à toutes les médications en usage jusqu'ici sans en obtenir le moindre soulagement, ayant dans l'article précité traité du « Rhumatisme » en général et ayant préconisé l'emploi de la Cure de Raisins par le Ferment de Jacquemin pour ses propriétés dépuratives extrêmement énergiques et antimicrobiennes dans les cas de rhumatisme, arthrite, gravelle, sciatique, etc., maladies dues toutes à l'invasion des microbes, je crois utile, dans un but de vulgarisation humanitaire, de publier les lettres ci-dessous :

Rochain, le 9 septembre 1904.

Monsieur le Professeur Jacquemin,

J'ai l'honneur de vous signaler une guérison due à votre ferment.

Mme B . . , 40 ans, malade depuis neuf ans. Rhumatisme, goutte, sciatique, pieds, jambes, jouas continuellement enflés. Soignée en vain par beaucoup de médecins. Il y a trois ans, aggravation ; elle dut tenir le lit pendant sept mois. Incapable depuis de faire aucun mouvement. Ménagère, elle ne pouvait faire quoi que ce soit. Souffrait énormément de la tête. Douleurs partout. On ne pouvait plus la toucher et le moindre contact était pour elle la cause d'une insupportable douleur. Jambes encore plus enflées. Ne dormait plus la nuit. A commencé il y a quelques mois la cure de raisins, après quatre flacons elle est aujourd'hui radicalement guérie. Plus d'enflure, plus de douleurs. Dort très bien, mange bien, digère très bien, redevenue très gaie.

Ce cas de surprenante guérison a vivement intéressé toutes les familles du quartier.

Joseph WILLOT,
Pharmacien de 1re classe, Rochain.

Paris, le 16 août 1904.

Monsieur le Professeur Jacquemin.

J'ai l'honneur de vous informer que Mme M . . qui était depuis longtemps atteinte de douleurs rhumatismales à la partie inférieure et externe du pied droit, a vu ses douleurs disparaître en faisant usage du flacon de Ferment de Raisins que vous avez eu l'amabilité de m'adresser

Un de mes malades, M. L . . atteint de furonculose, a été guéri de son éruption dans l'espace de huit jours, avant même d'avoir terminé son flacon de Ferment de Raisins.

Devant ce double succès, je vous prends, Monsieur le Professeur, de répandre votre traitement qui, après tout, est agréable et inoffensif

Veuillez agréer...

Docteur MOULIN.

Châteauneuf-en-Thimerais, le 27 mai 1904.

Monsieur le Professeur Jacquemin,

Je suis chargé par mon client, M. Guillaume, cultivateur à Châteauneuf, de vous présenter ses respectueux remerciements. Le malade était depuis quinze jours cloué au lit par un rhumatisme aigu. Les vésicatoires et le traitement du médecin n'avaient rien produit. Depuis trois jours, il prend votre « Ferment par de Raisins » et aujourd'hui il est venu lui même me donner ses commandes. Il ne souffre plus et n'a jamais eu autant d'appétit

Veuillez accepter mes sincères salutations confraternelles et mes remplacements.

G. DEVOUASSOUX, *Pharmacien.*

Tout commentaire serait superflu ; aux lecteurs de tirer leur profit de cette observation si précise.

Dr FONTANEL.

Pour tous les renseignements, écrire à M. Jacquemin, Institut de Recherches scientifiques, à Malzéville (Meurthe-et-Moselle), qui, sur demande, enverra gracieusement une brochure contenant la communication à l'Académie de Médecine et de nombreuses observations sur des cas particuliers.

Cour d'Assises

La session qui s'ouvre demain sera assez longue ; elle comprend 16 affaires dans lesquelles sont impliqués 35 accusés dont 3 femmes.

3 accusés appartiennent à l'arrondissement de Bastia, 2 à celui d'Ajaccio, 1 à celui de Sartene, 25 à celui de Corte ; 4 sont Italiens.

Les accusations se divisent ainsi : assassinats 4, tentatives 3, complicité 1, meurtres 4, tentatives 5, complicité 1, parricide 1, faux en écritures 2.

∴

Audience de demain :

Lombardi Pierre, tâcheron, sujet italien, demeurant à Ajaccio, assassinat.

Ministère public, M. Aubert, substitut du procureur général.

Défenseurs, Mes Hyacinthe de Montera senior et Hyacinthe de Montera junior.

GUERRE RUSSO-JAPONAISE

Les hostilités de la guerre continuent toujours par une température de 12° au-dessous de zéro. Pour éviter à ses troupes toutes sortes de maladies de Poitrine, qui pourraient affaiblir ses hommes, le Tsar vient de faire expédier 80,000 boîtes de *Bacillus Rancuet* sur le théâtre de la guerre. Vous tous qui souffrez, demandez dans toutes les Pharmacies, de France et de Corse le *Bacillus Rancuet* qui préserve et guérit Toux, Asthme Rhume, ancien, Bronchite chronique, Catarrhe, Oppression, Extinction de voix, Influenza, Tuberculose, Sueurs nocturnes, car elle a remis des milliers de malades désespérés.

3.50 la boîte. Franco domicile, 4 fr. contre mandat poste adressé à M. RAVENET, 25, rue Venoux, Paris.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 25 novembre

Thermomètre. — 7 heures du matin, + 5 7 à midi, 8 3. à 7 heures du soir, + 8 5 Maxima, 10°. Minima + 5°.

Baromètre. — 7 heures du matin, 753 mm. à midi, 754 mm. 6 heures du soir, 756 mm.

Vent. — Dans la matinée, N. O modéré. Dans l'après-midi, O id.

Etat du ciel, pluvieux.

Pluviomètre. à 7 h. matin : 110 m/m.

∴

Médaille militaire

M. Poggi Antoine, second maître vétéran, inscrit à Bastia, a été inscrit d'office au tableau de concours pour la médaille militaire : lors de l'incendie survenu le 7 août 1904, dans l'arsenal de Toulon, a fait preuve du plus grand dévouement en dirigeant une lance du sommet de la toiture des cales, et a été grièvement brûlé à la main droite.

∴

Pèlerinage à Rome

Les pèlerins sont arrivés à 250.

On pourra encore s'inscrire à la sacristie de Saint-Jean, mais pour le logement on ne donnera que des arrhes.

Un avis ultérieur fera connaître les dispositions prises pour retirer les tickets de passage sur le bateau.

∴

L'hiver

A Bastia, on peut dire que l'hiver a commencé vendredi ; il a plu toute la journée et toute la nuit, et les collines se sont couvertes de neige. Cette pluie était vivement attendue des agriculteurs, car la sécheresse allait extrême. Les sources de la Ville étaient aussi peu abondantes qu'au plus fort de l'été. La pluie, fine, pénétrante, a satisfait tout le monde, même nos demoiselles qui avaient hâte d'étaler leurs fourrures, et nos messieurs qui ont pu ainsi rabattre leurs pantalons ou choisir leurs grandes bottes.

∴

Baume Victor

On s'en trouve bien. — Saint Hilaire-de Villefranche, le 30 mai 1903. En qualité de commerçant, je vois beaucoup de monde. C'est pour un de mes clients que je vous ai écrit au sujet du Baume Victor. Il en est très content, car il est guéri de ses rhumatismes. Beaucoup d'autres personnes s'en trouvent également très bien pour les douleurs. Mlle JACQUENEAUD (Sig lég.)

Société Hervieg, 28, rue de Grammont, Paris.

∴

Maladies des yeux

Le Docteur Alexandroff, l'oculiste bien connu en Corse, est rentré à Ajaccio. Les personnes qui désirent le consulter peuvent s'adresser rue Général Fiorella, 10, au 2e, tous les jours de 8 à 9 et de 1 à 3 heures ; ou bien à la Pharmacie Scagliola, Ajaccio.

∴

Piano

Piano à louer ; s'adresser au bureau du journal.

∴

A louer

— Trois pièces meublées ou non meublées, rue Salvator Viale, au 4e.

S'adresser au bureau du journal.

— Bel appartement de 13 pièces au-dessus du grand Café Andreani, B1 Paoli et rue Salvator Viale.

S'adresser au bureau du journal.

— A louer de suite un appartement composé de 9 pièces, situé au 3e étage, de la maison Fantauzzi, 15, place Saint Nicolas.

Un magasin au rez de l'Opéra, ancienne imprimerie Fabiani.

S'adresser à M. Pierre Zannini, bijoutier Mattei, 20, B4 Paoli.

Etat Civil

MARIAGES

Biancosi Jean-Augustin, sergent au 15e de ligne, de Calvi, et Vannucci Marie-Jeanne, négociante, de Bastia.

Campana Jean-Marie, douanier, de Cam, pana, et Ricci Marie-Madeleine, tailleuse, de Saint-Florent.

Renucci Pierre, mécanicien, de Sorio, et Santolini Marie-Philippini, ménagère de Valle de Campoloro.

Mont Jean-Baptiste Alexandre, cultivateur, et Mattaucci Toussainte, tailleuse, tous deux de Bastia.

NAISSANCES

Giudicelli Pauline. — Pozzodiborgo François. — Mariotti Julie-Marie.

DÉCÈS

Pasqualini Thomas-Marie, marié, 70 ans, de Verono de Modana, (Italie).

Avis au Commerce

Le vapeur *Gardénia* des Transports Maritimes Est-Tunisien sera sous charge à Tunis le samedi, 3 courant, pour être à Bastia le lundi, 5 il partira ce même jour, dans la soirée, pour Nice et Marseille.

Pour fret, passage et autres renseignements s'adresser :

à Tunis, à la Cie des Transports Maritimes Est-Tunisien.

à Bastia, à M. Sauveur Sisco, agent, rue du Nouveau-Port, 1 bis.

à Nice, à M. Honoré Hottà, agent.

à Marseille, à la Cie Franco-Tunisienne de Navigation, 7, rue de la Réunion.

DÉCOUVERTE AMÉRICAINE
"LE RÊVE"
Supprime Prématurité, Ejacul. sans semence, impuiss. Rapide, volupté, puissance, accroissement partiels.
NOUVEAUTÉ TOTALE ET ABSOLUE
Catalogue illustré le même renseignements et la plus belle collection de photographies de femmes nues. Envoi contre 0 fr. 50 en timbres. Le Traité complet sur l'Amour sans Secrets, 0 fr. 50. Le Traité complet sur l'Amour sans Secrets, 0 fr. 50. Le Traité complet sur l'Amour sans Secrets, 0 fr. 50.
Catalogue avec échantillon "LE RÊVE". 0'60
Contre mandat-poste ou timbres-poste adressés à M. LEBRUN fils, 29, Place des Vosges, PARIS (IVe).
Le Flacon : 5 fr. — Les 3 Flacons : 14 fr. — Les 6 Flacons : 27 fr. — Les 12 Flacons : 50 fr.
Franco contre mandat-poste.
Exiger le nom "LE RÊVE" sur le flacon.
Nous garantissons le succès.
Nous ne vendons pas aux jeunes gens au-dessous de 21 ans.
Nous ne vendons pas aux femmes.
Nous ne vendons pas aux personnes mariées.
Nous ne vendons pas aux personnes déjà malades.
Nous ne vendons pas aux personnes déjà malades.
Nous ne vendons pas aux personnes déjà malades

AU BON MARCHE

PRIX FIXE | **BARBISINO** | PRIX FIXE

BASTIA — 9, Rue de l'Opéra, 9 — BASTIA

Ouverture des Ventes Réclame

A cette occasion la Maison offre à sa clientèle une série d'ar
ticles, nouvellement arrivés, sacrifiés à des prix extraordinaire
de bon marché.

Aperçu de quelques genres :

Camisoles côtes anglaises, la camisole 0,6
Caleçons pour Dames. en tissu fantaisie, ornés de broderie,
le caleçon. 1,0
Jupons Hiver, avec garnitures, le jupon 1,4
Parapluies en beau satin, manches pour Hommes et pour
Dames, le parapluie 1,9
Gilets de chasse pour Hommes, mi-laine, article lourd, le gilet. 2,4
Flanelle de santé pure laine, le mètre 0,8
Fanchons laine mohair, toutes nuances, la fanchons . 0,7
Chaussettes pour Hommes, sans couture, teinte garanti, la paire. 0,3

UN LOT de COUPES et COUPONS de toutes sortes de tissu
sera vendu avec des rabais considérables.

CONFECTIONS

Un grand assortiment de Confections pour Hommes, Jeunes Gen
et Enfants sera également vendu à des prix inconnus jusqu'à ce jou
Pour en donner une idée il nous suffira de dire que nous avons des

Complets en cheviotte Hiver, noir, bleu marine et gris, grand
plastronage, doublés satin de Chine, le complet . . 13,5
Pardessus, forme grand tailleur, poches raglan, col velours
soie, le pardessus 16,5
Complets pour Garçonnets de 3 à 7 ans, le complet. . 2,4
Pantalons pour Hommes, drap fantaisie ou cheviotte, le pant. 2,9
Chapeaux pour Hommes, toutes nuances, à partir de . 1,7
Bérets pour Enfants, unis ou fantaisie, belle garnit., à partir de 0,7

CHAUSSURES

Notre rayon de chaussures comporte différentes affaires trè
avantageuses, que nous désirerions énumérer, mais pour nous res
treindre nous nous bornerons à citer :

Richelieu pour Dames, double semelles, coutures indécousables
« Fabrication nouvelle », la paire. 2,9
Bottines avec ou sans fourrure, double semelles, coutures
indécousables « Fabrication nouvelle », la paire. . 3,5
Bottines pour Hommes, gr. claque, solidité garantie, la paire. 6,5

Venez voir, venez vous renseigner

9, Rue de l'Opéra **AU BON MARCHÉ** 9, Rue de l'Opéra

29e ANNEE — LUNDI, 28, et MARDI, 29 NOVEMBRE 1904 — N° 279

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 5, Boulevard du Palais, Bastia
MATHIEU OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont reçues d'avance et signées aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page) 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (Payable d'avance)

	Un mois	Trois mois	Six mois	Un an
Ombre	2fr.	10 fr.	5 fr.	
Autres Départ	2f.	12 f.	6 f.	

Unique journal ne payant pas l'abon. le port en sus.
On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER

Fête d'aujourd'hui : Saint Gilbert
Soleil (heure officielle)
6 h. 41 m. — 2 h. 58
Pleine lune le 22 — Dernier quart, le 29
Fête de demain : Saint André, apôtre.

28 NOVEMBRE

CROQUIS EPARS

I.

Paysage matinal au bord de la Marne

L'air est froid ; le ciel, d'un gris intense sans nuages. Au milieu des prés verts la Marne coule, lentement, avec un léger murmure.

La chanson de l'eau, douce et plaintive, se perçoit à peine. On dirait un refrain assourdi d'ancêtre berçant son enfant qui dort.

Sur les bords, de petits roseaux, frêles, poussés çà et là, en touffes serrées, tamisent l'onde à travers les roseaux de leurs tiges. Les brins d'herbe, les feuilles mortes s'y arrêtent, forment, sous l'enchevêtrement des roseaux, des continents minuscules et inconnus où les petits poissons goettent les bulbilles se posent, et où les papillons d'été, las de vivre un jour sans soleil, viennent replier leurs ailes pour mourir.

De chaque côté de la rivière le gazon, dru et fin, étale ses tapis d'émeraude. En bandes longues et ondoiées, coupées de hautes futaies toutes teintées par les vents d'automne, ces jolies prairies hommées sertissent délicieusement la Marne indolente.

Sur leur velours, la rosée égrène ses perles, et les fils de la Vierge qui flottent au-dessus, semblent des rayons de lune égarés au matin.

Le paysage devient un véritable pastel aux allures coquettes, et un peu conventionnelles, des Lancret et des Watteau ! On n'y voit point de traits hardis : arbres tordus par la tempête, roes éboulés, cimes neigeuses ou volcans éteints ! Tout est ici calme et fraîcheur !

L'air à peine embaumé jette une note exquise sur l'or des blés et l'argent des bouleaux ; sous la lumière plus précise l'eau devient opalescente ; les arbres s'y mirent, une chaumière isolée y reflète son toit. On dirait que toute la grâce mièvre des idylles pourtes s'est réfugiée dans ce coin délicieux où serpente la Marne. C'est une vision charmante, un moment inoubliable et à chanter où tout êtres, choses, couleurs, parfums, s'harmonise, pour former le plus divin des poèmes : celui de la nature surprise à son réveil matinal !

II.

La Sauterelle

Comme elle était jolie !

Sur la haute fougère où nous l'avions cueillie comme une fleur, elle paraissait dormir au souffle léger de la brise, et elle n'avait laissé prendre sans résistance, sans froissement révolté d'ailes, sans même agiter ses longues pattes grêles, d'un rouge éteint, comme salî par la poussière de la route.

Elle n'avait eu qu'une tentative coquette d'envol pour nous faire admirer ses ailes, tout ouvrées de fibres qu'elle avait traversé, d'un azur violant mais affiné sur les bords où il se perdait en une frange blanchâtre.

Nous l'examinions attentifs, nous nous penchions sur elle afin de mi-ux voir ses petits yeux brillants comme des têtes de fines épingles noires. Elle semblait nous regarder sous ce-ère d'un regard un peu vague et inquiet.

Je la tenais délicatement, diminuant, le plus possible, la pression de mes doigts, cependant légère, la gardant avec un soin jaloux comme une fleur rare, un joyau précieux !

Car c'était bien un joyau que cette sauterelle étrange avec un corps de saphir pâle, ses ailes de turquoise, ses pattes de rubis et ses yeux de diamants noirs ; on l'eut dite sœur de quelque orfèvrerie merveilleuse.

Elle exerçait sur nous un charme auquel nul passi on brillant, nul insecte bizarre ne nous avait habitués !

Les enfants voulaient, tous, l'avoir, la tenir une seconde, et moi, l'aînée, je n'osais la livrer à des doigts plus jeunes, plus impatients et plus nerveux.

Soudain, comme nous admirions la ténuité de ses antennes, elle eut un sursaut brusque, prit son vol et se perdit bientôt dans la brume qui commençait à tomber.

... Et nous restâmes à, immobiles, sans parler, avec un soupçon de regrets au cœur, comme si une illusion de plus se fût perdue, mais heureux quand même d'avoir contemplé un instant ses ailes diaphanes où le ciel, un jour, s'était miré.

PICCOLINA.

CHRONIQUE LOCALE

28 novembre 1817. — M. le colonel Marioti a eu l'honneur de présenter à S. E. le Gouverneur de Bastia une liste de 32 officiers généraux, supérieurs et autres en non activité et domiciliés à Bastia, qui font hommage d'une journée de solde pour le rétablissement de la statue d'Henri IV.

29 novembre 1762. — Le frère de Paoli quitte le couvent d'Orezza, et accompagné des chefs de la Terre des Communes et du commandant Verguin se dirige vers Talano afin de réduire les mécontents Corses que Gênes avait excités contre le Gouvernement National.

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 29 nov. à 5 h.

La Puissant,	Gartner.
La Fille de Mme Angot,	Lecocq.
Le Myosotis,	Deyer.
La Trouvère,	Verdi.
Sur le Bosphore,	Coard.

Le Sous-Chef de Musique, A. FOURNIER.

Les Services Maritimes Postaux DE LA CORSE

Compagnie française de navigation et de constructions navales et Paris à Lyon et à la Méditerranée

CONDITIONS PARTICULIÈRES
(Suite et fin)

Trains. — Tout train comportant des voitures de la classe du billet d'aller et retour est à la disposition du porteur de ce billet à la condition toutefois, que pour le parcours à effectuer, l'affiche de la marche des trains dispose que les voyageurs de même classe à plein tarif ont accès dans le train.

Arrêts. — Le voyageur a la faculté de s'arrêter à toutes les gares desservies par les trains et situées sur l'itinéraire ; mais il doit faire apposer à l'arrivée, sur son billet, dans l'une des cases réservées à cet effet, le timbre de la gare où il s'arrête.

Déclassements. — Le voyageur peut, sur sa demande, au départ ou en cours de route, prendre place dans une voiture d'une classe supérieure à celle indiquée sur son billet ; mais il doit payer, dans ce cas, pour les parcours à effectuer en classe supérieure, la différence, au tarif général, existant entre les deux classes.

Les porteurs de billets d'aller et retour de 1re classe pourront, sur tout ou partie du parcours, occuper des places de luxe, s'il s'en trouve de disponibles dans le train. Ils devront, dans ce cas, acquitter intégralement les suppléments prévus par le tarif spécial G. V n° 4.

Bagages. — Moyennant la taxe de 10 centimes par enregistrement, les voyageurs ont droit au transport gratuit de 30 kilogr. de bagages, par billet entier sur le réseau Paris-Lyon-Méditerranée.

Sur les bateaux, les voyageurs ont droit au transport gratuit de 75 kilogr. en 1re classe, 60 kilogr. en 2e et 30 kilogr. en 3e classe.

Le transport gratuit par demi-place est de 30 kilogr. également sur les bateaux, quelle que soit la classe.

Les taxes applicables au transport des excédents de bagages sur le chemin de fer et sur les bateaux sont fixées comme il est indiqué ci-dessus.

Il est également prévu une taxe spéciale, applicable au poids intégral des bagages, pour le transport des bagages des gares de Marseille ou de Nice au quai ou au ponton d'embarquement ou « vice versa. » Ce transport est effectué par les soins de la compagnie Paris-Lyon-Méditerranée.

Les bagages sont transportés avec les voyageurs et doivent être enregistrés à nouveau après chaque arrêt ; ils peuvent être enregistrés directement, pour les ports corses et au départ de ces ports pour les gares Paris-Lyon-Méditerranée. En cas de séjour des bagages dans l'une des gares du parcours autorisé, il sera dû les frais accessoires de dépôt, conformément au tarif général de la compagnie.

Tout colis doit porter un caractères très apparents le nom du passager et sa destination.

Il est interdit aux passagers d'embarquer comme bagages des marchandises et des objets autres que ceux servant à leur usage personnel.

La compagnie de navigation ne répond pas des bagages non enregistrés. Elle ne répond pas non plus des espèces, bijoux et autres objets précieux qui n'auraient pas été déclarés au commissaire du bord et déposés entre ses mains. Ces objets sont taxés comme valeurs.

Note. — Les conditions des tarifs généraux des compagnies participantes sont contraires aux dispositions qui précèdent sont applicables à la présente annexe en ce qui concerne les parcours respectivement afférents à chacune des compagnies.

Conférence

La conférence de M. René Sangy, sur Mme la Comtesse Mathieu de Noailles, aura lieu le jeudi 1er décembre, à deux heures précises, au tribunal de commerce, sous la présidence de M. Montigny, sous-préfet de Bastia.

Les lettres d'invitation seront exigées à l'entrée.

GAZETTE DÉPARTEMENTALE

CERVIONE. — On célébré dans l'église paroissiale de la jolie petite ville de Cervione, la Messe de Départ des jeunes conscrits. L'église pavoisée pour la circonstance aux couleurs nationales, était archicomble. La digne chanoine Sisco, curé-archiprêtre de la paroisse, a officié.

Après l'Evangile, le jeune et zélé vicaire Rasuri a pris la parole, et avec une éloquence chaude et vibrante, a développé cette idée : Que la discipline seule peut former de braves défenseurs à la Patrie ; il a terminé son allocution en exhortant ces braves soldats de demain à servir en même temps que la France, la noble et sainte religion de leurs pères.

L'éclat de la cérémonie a été rehaussé par le concours du jeune et sympathique organiste de la paroisse qui a tenu les orgues avec beaucoup de maestria.

Bravement et sans respect humain tous les conscrits, à un moment donné, se sont levés comme un seul homme, et pieusement recueillis, ont été recevoir dans leurs cœurs, au pied du Tentel, le Christ, général en chef de la milice chrétienne.

Bravo, les Cervionais ! vous ferez sûrement de vaillants soldats, puisque vous êtes de bons croyants.

Un ancien Sous Officier.

3e Feuilleton du Petit Bastiais

LES AILES D'ICARE

par CHARLES DE BERNARD

XVI.

UN FACHEUX.

Un coup frappé contre la porte répondit aux paroles du vieillard. Deslandes ayant ouvert, Blondeau entra dans la chambre, accompagné d'un autre homme du même âge. A la vue de monsieur de Loiseley, l'ami du substitut éprouva une surprise qu'il dissimula sous une affectation de gravité.

— Monsieur, dit-il en s'adressant cérémonieusement à Deslandes, voici monsieur Barbeyrac qui a bien voulu m'accompagner ; nous trouverons monsieur de Jessaint chez lui ; il demeure dans la rue du faubourg Saint-Honoré, mais nous détournerons à peine de notre chemin. J'ai une voiture en bas, et nous sommes à vos ordres, à moins que vous ne soyez retenu ici par quelque affaire plus importante que celle dont il s'agit.

Le vieux gentilhomme jeta au substitut un regard qui signifiait clairement : votre adversaire vous présente son témoin ; faites en autant de votre côté. Deslandes n'eut pas l'air de comprendre cette pantomime expressive. Voyant qu'il gardait le silence, monsieur de Loiseley attribua l'embarras du jeune magistrat à une émotion excusable chez un homme qui allait faire ses premières armes ; il prit alors le parti de se présenter lui-même.

— Messieurs, dit-il, en saluant les deux jeunes gens avec une politesse pleine d'aisance ; il est inutile d'aller chercher la personne dont il vient d'être question. Je suis l'ami de monsieur Deslandes ; il m'a mis au courant de l'affaire qui vous occupe, et il veut bien agréer mes services ; rien ne s'oppose donc à ce que nous allions directement au bois de Boulogne.

Le vieillard consulta du regard les trois jeunes gens presque également ébahis. Prenant leur silence pour un acquiescement, il mit son chapeau, ouvrit la porte et fit au couple adverse un signe cérémonieux. Blondeau et Barbeyrac s'inclinèrent en même temps et refusèrent de prendre le pas sur le vieux gentilhomme qui, après un temps d'arrêt conforme aux lois du savoir-vivre le plus scrupuleux, s'inclina légèrement à son tour et sortit le premier.

— J'use du privilège de mon âge, dit-il, et il descendit l'escalier d'un pas ferme, rajeuni en apparence par la scène dramatique dans laquelle il remplait un rôle.

— As-tu perdu la tête ? dit Blondeau à Deslandes, tandis que celui ci fermait la porte ; tu as donc oublié ce dont nous sommes convenus ?

— Ne m'en parle pas, répondit le substitut, jamais fâcheux plus incommode n'est arrivé si mal à propos.

— Il faut nous en débarrasser.

— Essaie, tu seras habile si tu réussis.

— De quoi se mêle-t-il ? Est-ce un de tes parents ?

— Pis que cela : c'est le père de madame Pinel ; il sait ce qui s'est passé cette nuit, et s'il ne nous voit pas nous battre sous ses yeux, il est homme à te provoquer lui-même. Malgré ses cheveux gris, c'est un cerveau brûlé.

Au lieu de répondre, Blondeau descendit rapidement l'escalier et retint par l'épaule Barbeyrac qui marchait devant lui. Les deux amis échangèrent quelques paroles à voix basse.

— Sois tranquille, dit Barbeyrac pour conclusion ; c'est moi qui accompagnerai les mesdames, et le bonhomme n'y verra que du feu.

En montant le premier dans le fiacre arrêté devant la porte, monsieur de Loiseley aperçut sur une des banquettes une boîte longue et plate que Barbeyrac prit sur ses genoux après s'être assis à son tour. Il ne fit aucune observation ; mais quand le cocher eût refermé la portière et demandé où il devait aller :

— Rue Richelieu, en face du Théâtre-Français, répondit le vieillard.

— Monsieur, cela nous écarte de notre chemin, observa le témoin de Blondeau.

— Pas précisément, puisque cela nous rapproche de la boutique de Lepage, dit monsieur de Loiseley.

— Mais voici des pistolets de tir, reprit Barbeyrac.

— Je le vois, monsieur, répliqua froidement le vieux gentilhomme.

— Qu'est-il besoin alors d'en aller chercher d'autres ?

— Monsieur de Gastan peut s'être servi de ceux ci ; observa que je ne dis pas qu'il s'en est servi, mais qu'il peut s'en être servi.

— Peu importe, interrompit vivement Deslandes, j'ai une parfaite confiance dans la loyauté de monsieur de Gastan, et je suis convaincu qu'il est incapable d'avoir choisi des armes qui pourraient lui donner le moindre avantage.

— Mon cher substitut, dit monsieur de Loiseley d'un ton de réprimande paternelle, ici vous n'avez pas voix délibérative.

Les futurs combattants échangèrent à la dérobée un regard où perçait une vague inquiétude. Barbeyrac remarqua l'air soucieux de Blondeau assis en face de lui ; aussitôt il se pencha comme pour regarder en dehors du fiacre ; Gustave en fit autant, et leurs têtes se rencontrèrent à la portière.

— Qu'importent les pistolets ? dit tout bas Barbeyrac, tout dépend des balles.

(A suivre).

POUR LES
SOINS DE LA PEAU
rien n'est meilleur que
l'emploi régulier
et quotidien
de la
CRÈME SIMON
POUDRE
SAVON RIDOR

Bulletin Financier

Paris, le 24 Novembre 1904.

Le marché a été calme mais travailleur et intact hésitant dans l'ensemble. Du reste, sauf à la liquidation, il est à prévoir que la journée sera plutôt bafouée. Les Fonds d'Etats sont lourds. Notre 3 0/0 perd cinq centimes à 98.45 les caisses achètent 51.000 fr. de rentes au comptant qui cote ce mêle cours. L'Extérieur est douteux à 92 1/2 ; le Turc fléchit à 88.40 ; Italien 104 60. Les fonds russes sont calmes. La fermeté ne se dément pas dans le groupe des Sociétés de Crédit. Le Crédit Lyonnais est en nouvelle avance à 1.477 ; le Comptoir d'Escompte se traite à 624, la Société Générale à 625. Le Crédit Foncier, dont les obligations foncières et communales sont de plus en plus en faveur près de l'épargne, est à 724.

Valeurs industrielles et de traction diversement traitées, tenues du Rio et des valeurs russes. Les Mines sont en reprise.

Les obligations Lozaro-Almeria 3 0/0 nouvelles sont à 318.50. Le service de ses obligations comprend une annuité de 714.529 pésetas et les produits à bout de la Compagnie ont été de 1.231.126 pésetas en 1903

En Banque, on enregistre de bonnes demandes sur le New-York à 24.50.

Les chemins Français sont plus lourds.

Nécrologie

M. Ignace Campocasso

La mort inexorable vient de jeter le deuil dans une famille des plus considérées de notre ville ; M. Ignace Campocasso est décédé hier, à l'âge de 62 ans.

Nature foncièrement droite, il cachait sous des dehors un peu brusques un excellent cœur, c'est surtout dans la famille que se révélait toute sa bonté. Epoux tendre et affectueux, il était pour ses enfants d'un dévouement sans bornes. Malgré le temps, ce grand consolateur, son cœur saignait toujours au souvenir de ses fils ravis à la fleur de l'âge, alors que l'avenir s'annonçait pour eux plein de promesses.

Sa plaie se rouvrait toutes les fois qu'il se trouvait en présence d'un camarade de ses chers disparus.

Toute son existence était partagée entre sa famille et les études littéraires et historiques. Bon des fois il a réservé au *Petit Bastiais* des articles qui n'ont pas passé inaperçus.

L'un des plus zélés parmi les fondateurs de la Société des sciences historiques et naturelles de la Corse, il fut élu membre du comité directeur, et a rempli depuis près de vingt-cinq ans les fonctions de trésorier avec la plus scrupuleuse exactitude.

Atteint, il y a quelques mois, par la maladie qui devait le mener au tombeau, il a montré pendant cette longue période la plus grande patience ; il s'efforçait de taire ses plaintes afin de ne pas alarmer ses plus chers qui lui prodiguaient, jour et nuit, sans relâche, leurs soins les plus affectueux. Mais le dévouement sublime de sa chère compagne et de ses enfants bien-aimés n'a pu avoir raison de la gravité du mal.

Les obsèques ont eu lieu lundi matin au milieu d'une affluence considérable. Le deuil était conduit par ses jeunes fils, MM. Vincent et Raphaël Campocasso, leur beau-frère, M. Philippe Orengo, leur oncle, M. Musso, et de nombreux parents.

Nous prions Mme Campocasso de Rocca-Serra et ses enfants d'agréer la part sincère que nous prenons à leur immense malheur ainsi que nos bien vives condoléances.

On trouvera la vie un accablant fardeau
Sans les exquis parfums des Saisons du Congo.

NOMINATIONS ET PROMOTIONS

M. le médecin major de 2e classe Tedeschi, rentré de Madagascar, est affecté à la 8e rég. d'infanterie coloniale, à Toulon.

— M. Orecchioni, postulant, est nommé surnuméraire des postes et télégraphes à Tours.

— M. Pantanacce Charles-Eugène a été nommé gardien ordinaire à la maison centrale de Fontevrault.

— M. Pantanacce, ex-adjudant au 111e d'infanterie, est nommé garde domanial de deux ans et forêts.

— Sont nommés expéditionnaires de 7e classe à la Caisse des dépôts et consignations :

M. Santandrea Michel, adjudant au 4e d'infanterie ;

M. Grimaldi Marcel, candidat civil.

Palmes Académiques

Ont été nommés Officiers d'Académie,

MM.

Canavaggia Jérôme-Clément, président du tribunal civil de Castelnaroxin.

Bastelica Ignace-Louis, proto d'imprimerie à Alger.

Susini Paul-François, expert au tribunal de commerce à Alger

GOURMANDISE



C'est un péché mignon et plus commun qu'on ne croit, et nous entendons par gourmandise le fait de manger plus que ce qui est nécessaire au corps, plus que ce que l'estomac peut absorber, digérer et assimiler. C'est cependant la vraie définition de « gourmandise, » et l'épithète de « gourmand » s'applique à bien des gens qui la considèrent, appliquée à eux, comme une insulte. La gourmandise a les conséquences les plus désastreuses. L'estomac surchargé devient malade, il s'affaiblit. L'estomac faible ne fournit pas au corps une alimentation convenable et aussitôt la faiblesse s'étend aux autres organes. Les pilules Pink guérissent les maux d'estomac. Elles favorisent la parfaite nutrition, l'assimilation de la nourriture, par lesquelles on peut seulement maintenir la santé et la force du corps. A ce propos, lisez la lettre de M. Rousseau, caporal au 19e chasseurs, Verdun-sur-Meuse.

« Avant mon entrée au régiment, écrit-il, j'étais affligé de maux d'estomac si douloureux et si persistants que je ne pouvais rien digérer et que mon état de santé était devenu des plus précaires, malgré plusieurs traitements qui m'avaient été ordonnés. Je désespérais de guérir. J'ai voulu toutefois faire l'essai des pilules Pink dont j'avais lu beaucoup d'attestations de guérisons dans les journaux. J'aipris les pilules Pink et je n'ai pas tardé à retrouver grâce à elles un excellent appétit, un bon estomac et des digestions faciles. »

Les docteurs recommandent les pilules Pink contre anémie, chlorose, neurasthénie, faiblesse générale, faiblesse nerveuse, maux d'estomac, rhumatismes, migraines, névralgies, sciatique, irrégularités. En vente dans toutes les pharmacies et au dépôt Cahlin et Cie, pharmacien, 23, rue Bailu, Paris, trois francs cinquante la boîte, dix sept francs cinquante les six boîtes franco.

La Sainte-Cécile

La Sainte-Cécile a été fêtée comme d'habitude par la « Lyre Bastiaise. »

A dix heures notre phalange musicale s'est rendue à Saint-Jean aux accords des marches les plus entraînantes. Au sortir de l'église un apéritif d'honneur était offert à nos musiciens au Café Français par la sympathique distillateur M. Antoine Morelli.

A deux heures, concert sur la place Saint-Nicolas. Tous les morceaux composant le programme ont été exécutés avec art grâce aux efforts constants du distingué chef. Dans la fantaisie sur la *Traviata* il nous a été agréable d'entendre un solo de clarinette exécuté avec méthode par un garçonnet de 15 ans, M. Joseph Baragatti, auquel nous sommes heureux d'adresser toutes nos félicitations.

Le soir, à 6 heures, un dîner exquis réunissait les musiciens dans leur local. Au dessert, M. Roussel, président, porte un toast à la prospérité de la Société et remercie MM. Morelli pour la délicate attention qu'il ne cesse de témoigner tous les ans à la « Lyre Bastiaise ». M. Morelli prend la parole et dans une courte mais spirituelle improvisation convie nos musiciens à persévérer, afin de prouver au prochain concours de musique qui aura lieu sous peu à Bastia, que notre ville n'est pas réfractaire aux beaux-arts. Cette courte péroraison est saluée par une salve d'applaudissements. De là on se rend au coquet Bar Soavi, décoré avec goût par la sympathique propriétaire, et la fête s'est prolongée jusqu'à deux heures du soir.

Nous sommes heureux de constater l'exquise harmonie qui règne parmi nos musiciens et nous profitons de cette occasion pour exprimer aux membres de la « Lyre Bastiaise » ainsi qu'à son digne chef nos sincères félicitations.

Solidarité Ouvrière

Le Syndicat international des dockers du port de Bastia adresse des félicitations à ses camarades les Cédratiers, pour l'acte de solidarité qu'ils viennent d'accomplir en votant la somme de 100 francs, pour secourir leurs frères de misère, victimes du lock-out patronal ; remercie en même temps ses camarades les cordonniers, qui eux aussi ont fait preuve d'un acte humanitaire en votant la somme de 1.0 francs.

Camarades, nous nous en souviendrons.

Le Secrétaire, DAMIANI.

Syndicat
DES OUVRIERS CORDONNIERS
de Bastia

Les ouvriers cordonniers, se sont réunis hier 28 novembre, dans la salle des dockers à 2 heures de l'après-midi, et ont voté l'ordre du jour suivant.

ORDRE DU JOUR :

Considérant, que la solidarité existe entre les syndicats internationaux, de la ville de Bastia. l'assemblée générale, pour venir en aide à leurs frères dockers, vote la somme de ce qui reste au trésor de la caisse en leur faveur.

Pour le Syndicat.

Le Président : MALLARD.

Cour d'Assises

Présidence de M. GABRIELLI, *conseiller*

Audience du 28 novembre

Le Crime du Nouveau-Port

Assassinat
et tentative de ce crime
avec concomitance

Hier, à midi, s'est ouverte la session ordinaire du 4e trimestre, sous la présidence de M. le conseiller Gabrielli, assisté de MM. Ginli, conseiller à la cour et Cristofini, juge au tribunal. Dès le début de l'audience, M. le greffier procède à l'appel de MM. les jurés. Treize d'entre eux ne répondent pas. Ce sont MM. Lucchini, Borboni, Fiori, Casabianca, Gregori, Casanova, décédé, Giudicelli, Zigliari, Mariotti, Petrocchi, Peretti, Franceschi et Febrizi. Tous justifiant leur absence, sont dispensés pour la session à l'exception de M. Peretti, que la cour condamne à 200 francs d'amende, comme n'ayant fait valoir aucune excuse, quoique touché par la citation. Le nombre de 30 jurés nécessaires pour la constitution du jury de jugement, n'ayant pas été atteint, il est procédé à un nouveau tirage.

La séance est momentanément suspendue.

A 2 heures et demie l'audience est reprise. La première affaire soumise à l'appréciation de MM. les jurés est le drame sanglant qui s'est déroulé le 15 août dernier au nouveau port, et qui amène sur la sellette un tout jeune homme de 23 ans, d'origine italienne, le nommé Lombardi Pierre. Aussi un public nombreux se presse-t-il dans la salle La tribune est bondée.

Les charges qui pèsent sur l'accusé sont résumées dans l'acte d'accusation, comme suit.

Lombardi Pierre, Marcaggi Ange Marie et Lucchesi César, tous trois découverts et vivant d'expédients, à Ajaccio, étaient liés de la plus stroite amitié. Des discussions s'élevaient cependant de temps en temps entre Lombardi et Marcaggi. Lombardi en était exaspéré, et il ne cachait pas qu'un jour ou l'autre Marcaggi ou lui finirait par disparaître. Mais généralement ces disputes n'avaient pas de suites fâcheuses. Le 5 août 1904, Marcaggi ayant connu une tentative de meurtre à Ajaccio, et ayant résolu de quitter cette ville pour se soustraire aux poursuites, ses deux camarades voulurent l'accompagner. Ils partirent le 6 août d'Ajaccio pour Bastia ; à Venaco, une querelle éclata entre Marcaggi et Lombardi à propos d'une question d'argent, mais ils se calmèrent et continuèrent leur route. Arrivés à Bastia, le 13 août, dans l'intention de s'embarquer pour Marseille, ils y passèrent deux jours.

Le 15, vers 9 heures, ils se rendirent au Nouveau-Port, Lombardi ayant voulu se couper les ongles avec le rasoir de Marcaggi, ce dernier lui reprocha de l'abîmer, le lui arracha violemment et lui fit involontairement une écorchure au nez. Lombardi furieux, lui dit d'un ton menaçant : « Tu me payeras ça, » et il partit. Marcaggi et Lucchesi s'étendirent sur un charreton et ils ne tardèrent pas à s'endormir. Peu de temps après, Lombardi qui était allé faire charger par un armurier un revolver que Marcaggi lui avait confié à Ajaccio, les rejoignit, arrivé près de ses camarades, il sortit son arme et à bout portant, tira sur Marcaggi qui, portant la main à sa poitrine, s'écria : « Pierre, que m'as-tu fait? » Lombardi déchargea de nouveau son arme, et Marcaggi tomba inanimé.

M. Aubert, substitut occupe le siège du ministère public, au banc de la défense sont assis MM. de Montera senior et de Montera junior.

Interrogatoire

Après les formalités d'usage, M. le président procède à l'interrogatoire de Lombardi. Celui-ci avoue son crime.

S'il a suivi Marcaggi, s'il l'a accompagné à Bastia c'est qu'il le craignait Il s'était cependant résolu à rompre avec lui et c'est dans ce but qu'il s'est rendu au Nouveau-Port auprès de la victime. Il n'avait pas l'intention de tuer Marcaggi. S'il s'est armé c'est à cause de la terreur que lui inspirait cet individu. Quand il l'a frappé il ne dormait pas, et avait une attitude menaçante

Audition des témoins

Six témoins sont assignés à la requête du ministère public, ils répondent tous à l'appel de leur nom.

1er témoin, Lucchesi César. — Nous sommes partis avec Marcaggi et l'accusé, le 6 août d'Ajaccio, où la victime avait commis une tentative de meurtre. Marcaggi ne cessait de se quereller avec Lombardi, A la suite d'une discussion qu'ils avaient eue à Venaco. l'accusé voulait quitter Marcaggi, qui le dominait et qu'il craignait. Mais on se mit d'accord et nous continuâmes notre route vers Bastia où nous arrivâmes le 13 Nous y avons passé deux jours. Nous avions l'intention de partir le lundi suivant pour Marseille.

Le matin du départ, nous nous rencontrâmes à 9 heures sur les quais. A un moment donné, Lombardi prit dans sa poche un rasoir appartenant à la victime, pour se curer les ongles. Marcaggi le lui enlève vivement et le blesse, dans un mouvement brusque, au nez. Lombardi s'en va alors en proférant des menaces. Il revient une heure après et tire deux coups de revolver sur Marcaggi. Nous étions alors endormis, la victime et moi, sur une charrette. Après le premier coup je sautais à bas du véhicule et tâchais de maintenir l'accusé Celui-ci ne tint en respect avec son arme J'ai vu alors en me retournant Marcaggi se soulever en criant ; « Que m'as-tu fait Pierre. » Lombardi tira alors un second coup sur Marcaggi, qui s'affaissa.

2e témoin, Drago Albert, receveur d'octroi à Bastia. — Il se trouvait dans un café, a vu la scène du crime. Il a aidé à arrêter le meurtrier.

3e témoin, Marioni, employé d'octroi. — Après le premier coup de feu, le blessé, qui était couché sur une charrette, s'est relevé. L'assassin lui a tiré un second coup, qui l'a abattu. Le témoin a suivi Lombardi, et lorsque celui-ci eut jeté son revolver, il l'a saisi par les bras et l'a conduit au poste avec M. Drago, son recors.

4e témoin. — Ce témoin confirme les déclarations précédentes.

5e témoin, Costa Joseph, journalier à Bastia. — Etant au bar Cyrnos a entendu deux coups de feu, en se retournant il a vu la victime tomber comme une masse. C'est lui qui a retrouvé le revolver de l'accusé, qu'il a remis au commissariat de police.

6e témoin, Galeani, marin à Ajaccio. — N'a pas assisté au crime. Mais au mois d'avril étant en convalescence à Ajaccio, a fréquenté Lombardi et Marcaggi. L'accusé lui a dit qu'il se débarrasserait de Marcaggi, à moins que celui-ci ne le tuât le premier. Le témoin a prévenu Marcaggi à qui il conseilla de laisser tranquille l'accusé, mais Marcaggi lui répondit : qu'il n'en avait pas peur.

Réquisitoire

Avec son talent habituel, M. Aubert soutient la prévention. Lombardi est un mauvais sujet, sans profession et vivant d'expédients, qui a tué son meilleur ami. L'honorable magistrat fait un récit saisissant du drame du nouveau port, dont il établit la préméditation. Il faut que Lombardi soit sévèrement puni. Si MM. les jurés veulent lui accorder les circonstances atténuantes c'est tout ce qu'ils peuvent faire pour lui.

Plaidoirie

Après la réquisitoire, M. Hyacinthe de Montera junior a la parole. La jeune et brillant défenseur retrace la vie modeste mais honnête de la famille Lombardi, dont le fils, Pierre, faisait la joie. C'est le petit Pierre, âgé aujourd'hui de 23 ans, qui est le criminel assis sur le banc d'infamie. Orphelin, il a perdu celui qui lui montrait le droit chemin.

Il a malheureusement rencontré quelques-uns des nerfs qui infestent la ville d'Ajaccio. Mais ce n'est pas un malfaiteur à jamais perdu que Lombardi. Il n'a encore subi qu'une petite condamnation. D'ailleurs, il ne vivait pas d'expédients, comme l'a soutenu le ministère public. Il a, au contraire, constamment travaillé, pour venir en aide à sa pauvre mère, comme le prouvent de nombreux certificats.

Qu'était un contraire Marcaggi ? Un dilettante du crime. Déjà condamné pour vol avant de partir pour le service militaire, il dut, à cause de son inconduite au régiment, être incorporé dans les compagnies de discipline. S'il n'était mort, on aurait eu à le juger au cours de cette session pour un crime particulièrement odieux commis en plein jour sur une des places publiques d'Ajaccio.

Un tel caractère devait dominer un esprit criminel, un simpliste, comme Lombardi. L'accusé obéissait en esclave. Parfois cependant il a, vait des moments de révolte. Mais il est faible, il a peur et suit toujours Marcaggi, même après son crime. Il l'accompagne à Bastia.

Me de Montera fait alors un récit détaillé des scènes qui marquèrent le voyage d'Ajaccio à Bastia. Il retrace la scène du crime.

Dans une émouvante péroraison, la jeune maître supplie le jury d'accorder à son malheureux client, l'excuse de la provocation. Il adjure MM. les jurés d'avoir pitié d'une pauvre mère. Si vous rapportez un verdict modéré, vous laisserez à cette mère l'espoir d'embrasser un jour l'enfant pour lequel elle a tant travaillé, tant souffert. et qui est désormais son seul bien ici-bas. Le malheur semble s'être acharné sur lui. Il faut croire qu'il est en ce monde des êtres éternellement voués à la douleur. La vie de cette pauvre femme n'aura été qu'un long et douloureux calvaire. Pitié pour elle !

Me Hyacinthe de Montera senior déclare, qu'après la plaidoirie si complète qu'on vient d'entendre, il renonce à la parole.

Sur la demande de la défense, M. le président pose la question de provocation.

Le Verdict

Le jury rapporte un verdict affirmatif sur la culpabilité, négatif sur les questions de préméditation et de provocation et muet sur les circonstances atténuantes.

Le verdict ne constatant pas que la réponse à la question de provocation a été prise à la majorité, les jurés sont obligés de retourner dans la salle de délibération.

Me de Montera junior leur fait observer qu'ils restent maîtres de leur verdict, qu'ils peuvent modifier. Ils le modifient, en effet, en accordant à l'accusé les circonstances atténuantes, qui lui avaient été tout d'abord refusées.

La Cour condamne Lombardi Pierre à 12 ans de travaux forcés.

Audience d'aujourd'hui :

Vincenti Jacques, cultivateur, demeurant à Aleria, assassinat et tentative de ce crime avec concomitance.

Ministère public, M. Angeli, avocat général.

Défenseur, Me de Cerafia.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 25 novembre

Thermomètre. — 7 heures du matin, + 6 à midi, + 9°. à 7 heures du soir, + 8°2 Maxima, + 9°1. Minima, + 4°.

Baromètre — 7 heures du matin, 757 mm. à midi 757 mm. 6 heures du soir, 757 m. *Vent.* — Dans la matinée, N. modéré. Dans l'après-midi, O. id.

Etat du ciel, pluvieux.

Pluviomètre, à 7 h. matin : 10 mm.

Le Théâtre

A la suite des pluies torrentielles de ces derniers jours, le théâtre municipal a été inondé. La salle des fêtes est transformée en lac ; le plafond de la salle de spectacle a été aussi endommagé. D'autre part, le conseil municipal a voté les fonds nécessaires à la réfection de la toiture et cette dépense ne dépassait pas 14.000 fr.

Les projets sont depuis longtemps à la préfecture et les travaux ne peuvent être exécutés faute d'approbation.

Pour peu que l'hiver soit pluvieux, les hommes compétents estiment que la dépense sera plus que doublée.

Il serait à désirer que M. le Préfet voulût bien prendre au plus tôt une décision.

Ecole d'hydrographie

Les cours pour l'obtention du brevet de maître au cabotage seront ouverts à Bastia, le vendredi 2 décembre, à l'école d'hydrographie.

Les inscrits maritimes désireux de les suivre devront se faire inscrire au bureau de l'inscription maritime où on leur délivrera le permis nécessaire.

A la Conception

La neuvaine préparatoire à la fête de l'Immaculée Conception de la T. S Vierge commence aujourd'hui. Messe le matin à 5 heures et demie ; salut le soir, à 4 heures et demie.

L'instruction du matin est faite par M. l'abbé Mariotti.

Ecole de Saint-Cyr

Ont été admis : Augiste-Paul, Gustave-Henri Pierre-Claude Maurice, Stephanopoli Constantin, élèves à l'école spéciale militaire, ont obtenu la bourse avec trousseau ; M. Carli a obtenu la bourse sans trousseau.

Erratum

Lire dans l'*Idée* du dimanche dernier, la fin de l'article intitulé « Mise au point » :

N'ayant d'autre but, pour aujourd'hui, que de rétablir des faits dénaturés par mon contradicteur, dont la bonne foi a peut-être été surprise, je ne m'attarderai pas à discuter les considérations d'ordre dernier sur les libres-penseurs et les jeunes laïques.

Ce n'est pas le moment. — A. G.

Leçons de chant

Professeur de chant, ancien élève du Conservatoire de Naples. S'adresser rue de la Banque, 3, au 2e.

Magasin de Modes

Mme Jouault a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle que son magasin de Modes est transféré boulevard Paoli, 18.

Au Port

Le vapeur *Corsica*, capitaine Isolent, est arrivé de Livourne avec 8 passagers et dépêches.

— Vap. *Gardenia*, cap. Peraldi, arrivé de Marseille, dépêches, diverses.

— Vap. *Numidia*, cap. Langlais, arrivé de Nice, 32 passagers, dépêches.

— Vap. *Monte d'Oro*, cap. Cancia pi, arrivé de Marseille, dépêches.

— Vap. *Boccognano*, cap. Moorry, arrivé de Livourne, 32 passagers, verres.

— Vap. *Numidia*, cap. Langlais, arrivé de Livourne, dépêches, 167 passagers.

Maladies des yeux

Le Docteur Alexandroff, l'oculiste connu en Corse, est rentré à Ajaccio. Les personnes qui désirent consulter peuvent s'adresser rue Général Fiorella, 10, au 2e, tous les jours de 8 à 9 et de 1 à 3 heures bien à la Pharmacie Scagliola; Ajaccio.

A louer

Trois pièces meublées ou non meublées, rue Salvator Viale, au 4e. S'adresser au bureau du journal.

Bel appartement de 13 pièces, rez-de-chaussée, au grand Café Andreani, Port, rue Salvator Viale.

S'adresser au bureau du journal.

Dépêches Nouvelles
DU SERVICE TÉLÉGRAPHIQUE DU SOIR de Nuit

Bourse de Paris

	25 nov. — 28 nov.
Rente 3 0/0 ancienne	98 25 — 98 30
» 3p0 nouvelle	98.10 — 98 10

LA SÉPARATION
des Eglises et de l'Etat

Paris, 28 nov.

La commission de séparation des Eglises et de l'Etat, dans sa réunion d'aujourd'hui, a repoussé la proposition de M Deville tendant à l'adoption du projet de loi présenté par le Gouvernement, et a adopté la proposition de M. Berry repoussant le même projet.

LE PARLEMENT
Chambre des Députés

Présidence de M. BRISSON

La séance est ouverte à 2 heures.

M. Carnot, l'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la séance de samedi, qui est adopté.

Proposition Lasies

M Lasies dépose une proposition demandant l'affichage de la circulaire adressée par M. Combes aux instituteurs, relative aux renseignements politiques.

La proposition Lasies, mise au vote est rejetée par 254 voix contre 192

La destruction des animaux nuisibles

La Chambre adopte le crédit de 150 000 francs pour combattre l'invasion des rats et autres animaux nuisibles.

L'IMPOT SUR LE REVENU

Discussion du projet et des propositions de loi sur l'impôt sur le revenu.

M. Gauthier de Clagny

demande l'ajournement. Le député de Seine et Oise dit que la discussion ne sera pas sérieuse.

Il croit qu'il s'agit simplement d'un expédient misérable pour sauver le cabinet.

M. Rouvier

Le ministre des finances réfute les allégations de M. Gauthier de Clagny.

Il considère le vote du budget comme une chose essentielle. Aussi n'a-t-il pas demandé à interrompre la discussion du budg-t, mais à la poursuivre en même temps que la discussion sur le projet de loi d'impôt sur le revenu.

M Rouvier croit qu'on peut faire aboutir à la fois le budget et la loi d'impôt sur le revenu

Si le temps fait défaut, la Chambre pourra revenir sur sa décision.

M. Gautnier de Clagny

A la suite des explications fournies par le ministre des finances, M. Gauthier de Clagny retire sa demande d'ajournement.

La discussion générale est ouverte

M. Jules Coutant

déclare que l'impôt proposé frappera les travailleurs et dégrèvera les rentiers.

Dans le nouveau projet il y a en outre superposition de taxes ; il présente les mêmes défauts que l'ancien. Ce n'est donc pas la peine de changer de système.

M. Lacombe

démontre que l'impôt sur le revenu établi à l'étranger, n'a pas arrêté le développement de la richesse publique.

Il faut une loi pour toutes, substituer l'impôt réel à la taxe personnelle.

M. Lacombe est partisan du projet de la commission qui limite la réforme fiscale au remplacement de trois taxes réelles dont l'injustice est connue, par la système de l'impôt personnel plus équitable.

L'orateur critique ensuite le projet du gouvernement qui contient des dispositions inacceptables.

M. Plichon

soutient que le projet présenté par M. Rouvier aboutit à l'impôt global et progressif sur le revenu, qui deviendrait un danger et aboutirait à la confiscation des capitaux par son augmentation automatique.

M. Plichon expose ensuite les défectuosités contenues dans les projets du gouvernement et de la commission.

Le premier présente des aléas, le second est ni plus ni moins qu'une aventure.

M. Fouquet

dit que le nouveau projet aggrave très sérieusement les charges pour certaines catégories de contribuables.

Le député de l'Eure combat le principe progressiste et le système de déclaration. Il voudrait mieux réformer l'impôt foncier par une meilleure répartition.

La discussion est ensuite renvoyée à demain matin à 9 heures.

LA GUERRE
RUSSO-JAPONAISE

La Situation

Certaines dépêches de Saint-Pétersbourg donnent la reprise de la lutte en Mandchourie comme imminente. Après un mois les deux armées d'opération vont en revenir aux mains et malgré le froid. Il nous paraît peu probable que les Nippons ne cherchent pas, avant que l'hiver batte son plein, à remporter un succès définitif ; s'ils ont attendu un mois et plus avant de faire le moindre mouvement en avant, c'est que, comme avant Liao-Yang et Cha-Ho-Pou, ils attendaient des renforts ou une offensive de leurs adversaires. Et comme il y a bien de chances pour que cette fois-ci les Russes ne se lancent pas en avant après un ordre du jour tonitruant, la lutte ne reprendra au Cha-Ho que du fait des Japonais.

Le maréchal Oyama va mener ses trois armées à l'assaut des positions russes dans une attaque de front ; étant donnée la topographie de la région, un mouvement de flanc ne semble pas indiqué. Du côté de Fankia-Pou et Ouen-Ya-Pou-Tsé, c'est une région montagneuse, sans moyen de communication facile où, même pour des Nippons, il n'est point aisé d'opérer.

Au centre, Nodzu aura à se heurter à la ligne de Cha-Ho que, certes, les Russes ont eu mille fois le temps de fortifier.

A l'aile gauche, Oku opérera en plaine entre le Hun-Ho et le Cha-Ho. Là est le point faible des Russes ; les Nippons lanceront en masse leurs régiments contre les retranchements et ouvrages de fortifications passagères que les Russes auront rapidement élevées entre les deux rivières pour éviter d'être tournés sur leur flanc droit. Ils devront opposer là une solide résistance, car la moindre défaillance dans leur défensive amènerait Oku bien près de Moukden sur les derrières des défenseurs du Cha-Ho. Attendons-nous donc à des scènes de carnage renouvelées de Liao-Yang et de Yentai.

Télegramme
du général Kouropatkine

L'offensive japonaise sur l'aile gauche russe

Saint-Pétersbourg, 6 h. 35 soir.

Le gouvernement communique le télégramme suivant du général Kouropatkine.

« Quartier général de Moukden, le 28 novembre, 9 h. matin.

» Les Japonais ont commencé dans la matinée du 25, un mouvement offensif sur notre gauche, près de Tsin-Che-Tcheo.

» Un duel d'artillerie s'engagea durant plusieurs heures ne causant que des pertes insignifiantes.

» Les Japonais furent arrêtés dans leur mouvement.

« Ils recommencèrent leur attaque le 26 avec le même insuccès.

» Hier, l'ennemi a tenté une nouvelle fois, de tourner notre aile gauche. Il a été arrêté dans son mouvement offensif et a dû se replier sous le feu de nos troupes. »

» KOUROPATKINE. »

AVIS DE DÉCÈS

Mme Veuve Joséphine Valery, née Albertricce ; M. Augustin Valery, conseiller municipal, Mme Bonelle Valery, née Alessi, et leurs enfants ; M. Jean-Baptiste Paganzani, lieutenant des douanes en retraite, Mme Antoinette Paganzani, née Valery et leur fille ; Mlle Marie Santolini ; Mme Veuve Albertricce, née Leolachi, de Marseille ; M. Joseph Albertricce, étudiant en pharmacie ;

Les familles Valery, Paganzani, Carbuccia, Pinochietti, Ferretti et Vedrin ;

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. Dominique Valery

Commerçant

leur époux, frère, oncle et cousin, décédé à Bastia, dans sa 56e année.

L'enterrement aura lieu mardi, 29 novembre, à 1 heure de relevée.

On se réunira à la maison mortuaire, boulevard Saint-Angelo, 5.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

AVIS DE MESSE

Les messes célébrées dans la paroisse de Saint-Jean, mardi 29 novembre, seront dites pour le repos de l'âme de

Mme Lillino Micolin

née Bastiani

La famille assistera à la messe de 9 heures.

VENTE RÉCLAME

Dans le but de mieux faire apprécier la qualité de ses vins, la Maison Oreste BIAGINI, 5, Avenue Carnot, Bastia, livrera, à partir de ce jour, à titre de réclame, ses bons vins de table secs.

à 0,25 et 0,30 le litre

PETIT VIN à 0,15 le litre

Livraisons à domicile. Facilités pour le paiement. Réductions aux acheteurs de plus de 100 litres.

N. B. — La Maison livre aussi des vins choisis et de dessert en bouteilles cachetées à 0,60 c. et des vins d'Italie en flacchi à 1 fr. 25 le flacco.

Huile d'olive, garantie pure, à 1 fr. le litre. Vinaigre rosé clair à 0.30.

Le matériel est que fûts et dames-jeannes est prêté à titre gracieux.

Horlogerie-Bijouterie
Orfèvrerie
24, Boulevard Paoli, Bastia

E. GIUNTOLI

« l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'il vient de recevoir un riche assortiment de bijouterie et articles de fantaisie

Avis au Commerce

Le vapeur *Gardénia* des Transports Maritimes Est Tunisien sera sous charge à Tunis le samedi, 3 courant, pour être à Bastia le lundi, 5 Il partira ce même jour, dans la soirée, pour Nice et Marseille.

Pour frêt, passage et autres renseignements s'adresser :

à Tunis, à la Cie des Transports Maritimes Est-Tunisien.

à Bastia, à M. Sauveur Sisco, agent, rue du Nouveau-Port, 1 bis.

à Nice, à M. Honoré Hotte, agent.

à Marseille, à la Cie Franco-Tunisienne de Navigation, 7, rue de la République

SCIERIE MECANIQUE
et Tonnellerie
Minelli, Bastia

SPÉCIALITÉ DE CAISSES d'emballage de tous modèles.

Fabrication et vente de Fûts et Caves de toutes contenances en châtaignier sauvage, pitchpin, chêne et hêtre.

Réparations de futailles à Minelli et à domicile.

VENTE

Pieux de Vigne, échalas, bois de chauffage, sciure de pin.

S'adresser à M. EMANUELLI ANTOINE, Industriel.

P. S. — Le bois de chauffage sera rendu devant la maison de l'acheteur au prix de 4 francs les 250 k.

Agence Maritime
de Transports à prix réduits
pour toutes Destinations

Formalités de douane. Avances sur marchandises. Billets de passage pour l'Amérique

Agent du vapeur *Ville de Cannes*, faisant un service régulier entre Bastia, Marseille et Cette.

A. Padovani, rue du Cap, Bastia.

TRANSPORTS DIRECTS
entre Bastia
et les ports du Nord

Services bi-mensuels de vapeurs de **BASTIA** pour
LONDRES, LIVERPOOL, NEWCASTLE
ANVERS, HAMBOURG
et les ports d'ESPAGNE

Pour dates des départs et tous renseignements s'adresser à M. ARTHUR C. SOUTHWELL

PIANOS
ET MUSIQUE
Accords et Réparations

Vente, Achat, Location, Echanges

Mandolines, Guitares

Accessoires de Musique

Marius Blanc

ex accordeur-reparateur de pianos, harmoniums de la manufacture de pianos Boisselot, de Marseille,

AJACCIO, PLACE DES PALMIERS, 1.

En face l'Hôtel de Ville

En raison des nombreuses demandes qui lui sont adressées, M. BLANC ne répondra qu'aux lettres affranchies pour la réponse.

CAISSE PATERNELLE

Compagnie anonyme d'assurances sur la Vie

Fondée en 1841

Placée sous le contrôle de l'Etat

Siège social à Paris, 4, rue Méry

Affaires souscrites depuis l'origine de la Cie :

740 Millions

Paiements faits aux assurés

319 Millions

Assurances de capitaux payables au décès de l'assuré ou à lui-même s'il survit à une époque déterminée.

Assurances dotales

Rentes Viagères

Achats

de Nues-propriétés et Usufruits

(Combinaisons spéciales à la Cie)

Pour tous renseignements s'adresser à M. Louis DANESI, agent général à Bastia, 24 Bonli, 24.

Etude de Me LUCCHETTI, avoué

près le Tribunal Civil de 1re Instance de Calvi

Vente sur Saisie Immobilière

Il sera procédé le vingt-un décembre mil neuf cent quatre, en l'audience des criées du tribunal civil de première instance de Calvi, séant au palais de justice de la dite ville, à une heure de relevée, au plus offrant et dernier enchérisseur des immeubles ci-après désignés, en neuf lots, savoir :

Premier Lot.

Un immeuble dénommé Capannato, terre plantée d'oliviers, numéro 726 de l'ancien plan, contenant d'après le contrat de prêt environ cinquante-un ares, et figurant à la nouvelle matrice au nom de Pinzuti Nonce, comme acquéreur, Section A, numéros 575 et 575 bis, seulement pour vingt-six ares, dix centiares.

Second Lot.

Un immeuble dénommé Erbajo ou Arbajo, composé de trois enclos réunis en nature de terre plantée d'oliviers, numéros 728 de l'ancienne matrice, contenant environ deux hectares, cinquante-cinq ares, figurant à la matrice nouvelle, section A, numéros 723 à 729, 765 et 766, pour deux hectares, quatre-vingt-quatorze ares, vingt-quatre centiares.

Troisième lot.

Chiatamone et Chiosovecchio, terre et pâturages figurant à l'ancienne matrice sous es numéros 731 et 1082 et contenant d'après le contrat de prêt environ deux hectares, cinquante-cinq ares, compris à la matrice actuelle section C, numéros 116 à 122, 130 à 132, 138 à 140 pour deux hectares, quatre-vingt-onze ares, un centiare.

Quatrième Lot.

Quarceto, vigne et terrain planté, numéro 732 de l'ancienne matrice, contenant environ un hectare soixante-dix ares, inscrit à la nouvelle matrice au nom de Pinzuti Antoine, fils de l'emprunteur, section C, numéros 493, 494, 495 pour une contenance de un hectare, cinquante ares, quatre-vingt-seize centiares.

Cinquième Lot.

Sara Sportato et Gallitella, terre et pâtures numéros 733, 734 et 739, d'une contenance d'environ quatre hectares, cinquante-neuf ares, figurant à la nouvelle matrice, section D, numéros 865, 865 bis, 870, 871, 872, 873, 874 et 875, pour une contenance de quatre hectares, soixante-dix-sept ares, soixante centiares.

Sixième Lot.

Falconajola, terre et pâture, numéro 735 de l'ancienne matrice, contenant environ six hectares, quatre-vingts ares et figurant à la matrice nouvelle, section D, numéros 1005 à 1007 pour sept hectares, quarante ares, soixante-six centiares.

Septième lot.

Parcilietaccia ou Taschaccie, vigne phylloxérée, numéro 737, ancienne matrice, figurant à la nouvelle section E, numéros 191, 193 et 263, seulement pour trente ares, soixante-trois centiares.

Huitième Lot.

Finacciajo ou Focacciajo, terre comprise sous le numéro 1048 de l'ancienne matrice et dont l'application est impossible à faire sur la nouvelle.

Neuvième et dernier lot.

Citrajo ou Giardino, jardin planté et bâtiments ruraux, numéro 889 de l'ancienne matrice, figurant à la nouvelle matrice section D, numéros 876 à 883, 886 à 889, 884 et 885 pour quatre-vingt-cinq ares, quatre-vingt-cinq centiares.

Ainsi que le tout se poursuit et comporte sans aucune exception ni réserve avec les immeubles par destination qui en dépendent et les augmentations qui pourraient y être faites.

Cette vente est poursuivie à la requête du Crédit Foncier de France, société anonyme ayant son siège à Paris rue des Capucines, numéro 19, agissant poursuites et diligences de son Gouvernement demeurant au siège social, pour laquelle domicile est élu à Paris au dit siège et en outre en l'étude de Me Lucchetti, avoué près le tribunal civil de Calvi, y demeurant, lequel est constitué et continuera d'occuper pour elle sur la présente poursuite de saisie immobilière et ses suites.

Contre Monsieur le Maire de la Commune de Feliceto, agissant au nom et pour le compte de la dite commune, prise en sa qualité de légataire universelle de feu le sieur Antoine Pinzuti fils, et héritier de l'emprunteur feu Pinzuti Charles-François, de leur vivant propriétaires, domiciliés et demeurant à Feliceto.

Et contre :

1. — Lazare Renucci ;
2. — Georges Renucci ;
3. — Pierre-Paul Renucci ;
4. — Thomas Renucci ;
5. — Charles Renucci ;
6. — Pierre Renucci ;
7. — Marianne Renucci, veuve de feu Leoni Jean-Baptiste, avocat, tant en son nom personnel que comme tutrice légale de son enfant mineur François Leoni, tous propriétaires, domiciliés et demeurant à Feliceto, à l'exception de Monsieur Pierre Renucci, qui habite Marseille où il exerce les fonctions de Juge, et de Madame veuve Leoni qui demeure à Belgodere.

8. — Jeanne-Marie, épouse de Renucci Thomas.

9. — Pauline-Marie, épouse de Leca Marc-Antoine, les maris tant en leur nom personnel que pour l'autorisation de leurs épouses ;

10. — Elisabeth Mariotti, célibataire, demeurant aussi à Feliceto, tous pris en leur qualité d'héritiers légitimes de feu Antoine Pinzuti fils et héritier de l'emprunteur feu Pinzuti Charles-François, en leur vivant propriétaires à Feliceto ;

11. — Giovannetti Nonce, adjoint municipal de la commune de Feliceto, agissant au nom et pour le compte de la dite commune légataire universelle, pour le maire, empêché, comme figurant parmi les héritiers du sang.

Suivant commandement tenant lieu de procès-verbal de saisie immobilière du ministère de l'huissier Alfonsi en date du dix neuf mars 1904, enregistré et transcrit après radiation d'une précédente saisie au bureau des hyothèques de Calvi, le vingt août 1904, vol. 19, numéro 5.

Et en vertu des grosses en forme exécutoire d'un acte reçu par Me Colonna Ceccaldi, notaire, à Calvi, les cinq et sept mai 1869, enregistré, contenant contrat conditionnel de prêt par le Crédit Foncier de France au profit de M. Pinzuti Charles-François, avec hypothèques sur les immeubles sus désignés.

Lotissement et mises à prix

Les dits immeubles seront vendus en neuf lots, sur les mises à prix ci-après indiquées, savoir :

Pour le premier lot composé de l'immeuble Capannato, terre plantée d'oliviers, cinquante francs, ci. . . . . 50 fr.

Pour le deuxième lot composé de l'immeuble Erbajo ou Arbajo, composé de trois enclos réunis en nature de terres plantées d'oliviers, cent francs, ci . . . . . 100 fr.

Pour le troisième lot composé de l'immeuble Chiatamone et Chiosovecchio terre et pâturages cent francs, ci . . . . . 100 fr.

Pour le quatrième lot se composant de l'immeuble Quarceto vigne et terrain planté, cent francs, ci . . . . . 100 fr.

Pour le cinquième lot composé de l'immeuble Sara Sportato et Gallitella, terres et pâtures deux cents francs, ci . . . . . 200 fr.

Pour le sixième lot composé de l'immeuble Falconajola terre et pâture cent francs ci . . . . . 100 fr.

Pour le septième lot composé de l'immeuble Parcitietaccia ou Tascharaccia, vigne phylloxérée cent francs, ci . . . . . 100 fr.

Pour le huitième lot composé de l'immeuble Finacciajo ou Focacciajo, cinquante francs, ci. . . . . 50 fr.

Pour le neuvième et dernier lot se composant de l'immeuble Citrajo ou Giardino jardin planté et bâtiments ruraux deux cents francs, ci. . . . . 200 fr.

Total des mises à prix : mille francs, ci . . . . . 1.000 fr

Tous les biens sus désignés sont situés sur le territoire de la commune de Feliceto.

Il est expressément déclaré que la Société du Crédit Foncier ne garantit en aucune façon la contenance des biens quelle qu'elle soit ni les tenants et aboutissants des mêmes.

Il est déclaré, conformément aux dispositions de l'article 696 du code de Procédure civile, modifié par la loi du 21 mai 1858, que tous ceux du chef desquels il pourrait être pris inscription sur lesdits immeubles saisis, pour raison d'hypothèque légale, devront requérir cette inscription avant la transcription du jugement d'adjudication.

Fait et rédigé à Calvi, le vingt-un novembre mil neuf cent quatre, par l'avoué poursuivant soussigné.

Signé : LUCCHETTI.

Dûment enregistré.

Bastia, Imp. Olagnier.



Royal Windsor

LE CÉLÈBRE RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX

AVEZ-VOUS DES CHEVEUX GRIS? AVEZ-VOUS DES PELLICULES? VOS CHEVEUX SONT-ILS FAIBLES OU TOMBENT-ILS? SI OUI,

Employez le ROYAL WINDSOR, qui rend aux Cheveux gris la couleur et la beauté naturelles de la jeunesse. Il arrête ici chute des Cheveux et fait disparaître les Pellicules. Il est le SEUL Régénérateur des Cheveux autorisé. Résultats incroyables. Vente toujours croissante.

Exiger sur les flacons les mots Royal Windsor. En vente chez les Coiffeurs-Parfumeurs en flacons et demi-flacons.

ENTREPOT : 29, rue d'Enghien, PARIS

Envoi franco sur demande du Prospectus contenant détails et attestations

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en Ciment. — Briques pleines et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER

Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Rennes artificielles.

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie

Succursale aux Magasins Généraux à Boulevard de Cardo.

LE

Salon de la Mode

TOUS LES SAMEDIS

Le plus Élégant et le plus Pratique des Journaux de Modes

PREMIÈRE ÉDITION avec gravure suisse

Un An..... 14 f. — Six Mois. 7 f. 50

Le N° : 25 centimes

SECONDE ÉDITION avec 16 gravures coloriées

Un An..... 22 f. — Six Mois. 11 f. 50

Le N° : 50 centimes

SPÉCIMENS GRATIS

Adresser les demandes à E. Henry PETIT, Editeur

5, rue des Filles-Saint-Thomas, PARIS

On peut se procurer dans la maison Louis-Napoléon Mattei à Bastia, des Trois-six première qualité. Double rectification pour le remontage des vins. On y trouve également toutes sortes de liqueurs, sirops, vins fins français et étrangers, Cognacs et Rhums des meilleures marques etc., etc.

Manufacture de Tabacs, Cigares, et Cigarettes. — Entrepôt de tabacs en feuilles.

GRAND ASSORTIMENT POUR BUREAUX DE TABAC.

BONNE OCCASION

A vendre : Calèches, Victoria, Cabriolet en Charrettes ; Fatailles pour vin neuves et usagées, toutes contenances, à des prix très avantageux.

S'adresser au concierge de Togo.

Atelier de dorure

SAUVEUR AGGIOTTI Doreur

Rue des Terranes, Bastia

Travaux et réparations d'objets d'église

Chandeliers Reliquaires, Trônes Crucifix, Statues, Croix, etc., etc.

Ces travaux sont exécutés avec soin et à des prix modérés.

Exécution de travaux de dorure dans les églises, ainsi que dans les appartements.

BAR SOAVI

BIÈRE GAUBER

Le bock 20 c.

Le ballon 25 c.

Le demi 40 c.

Le Sérieux 50 c.

VENTE DE PLANTS

2.000 amandiers âgés de 3 ans, d'une vigueur incomparable, au prix de 0 fr. 25 chacun.

20.000 cépages américains riparia et rupestris, au prix de 40 fr. le mille. Pour tous renseignements s'adresser à M. Palmieri, Morosaglia.

BLANCHISSAGE et Repassage

Mlle MARIE VESPERINI

rue Notre-Dame, Ajaccio

Travail soigné

PHARMACIE Centrale du Nord

LE MEILLEUR MARCHÉ DE TOUT PARIS

Rue Lafayette.

CATALOGUE FRANCO (en poste).

Dépôt Général des PTES GAFFARD.

29e ANNÉE — MERCREDI, 30 NOVEMBRE 1904 — N° 280

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 2, Boulevard du Palais, Bastia

MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.

Petits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (Payable d'avance)

	Un mois	3 mois	6 mois	Un an
Corse	2f 50	7f 50	15 f.	Union postale, et autres Pays : le port en sus.
Autres Pays	2 25	6 75	13 »	

On ne répond pas des manuscrits déposés.

00578

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

CALENDRIER

Fête d'aujourd'hui : Saint André, apôtre

6 41 — 3 58

Nouv. 6 Prem. — 14

Fête de demain : S. Ivo Ev.

29 NOVEMBRE

Variétés d'avoine pour le Midi

Parmi les céréales, l'avoine est une de celles dont le rôle économique est des plus importants en agriculture, car c'est elle qui forme un des principaux éléments de ration alimentaire aussi bien du cheval et du mulet, que des vaches, brebis, porcs et poules.

Dans notre région méridionale, ce sont presque toutes des variétés d'automne que l'on emploie, quoique on ait à sa disposition des variétés de printemps très méritantes. Si on ne cultive pas beaucoup ces dernières, c'est qu'on a trop souvent à compter sur la sécheresse qui en compromet la réussite et sur les rosées abondantes du matin qui, suivies d'un soleil ardent, échaudent l'avoine et provoquent l'avortement du grain.

Parmi les variétés d'automne à cultiver de préférence dans notre région, nous avons l'avoine grise de Provence, d'où a été tirée par sélection et par une culture spéciale l'avoine grise de la Drôme et l'avoine rouge d'Oran. Comme variété de printemps, l'avoine blanche de Ligowo améliorée, originaire de Russie, est des plus méritantes.

L'avoine grise de Provence, la plus cultivée, a des graines d'un gris noirâtre : elle mûrit de bonne heure et sa sorte des trois atteignant parfois 8 à 7 degrés au-dessous de zéro. On lui reproche de se rouiller facilement. La variété de la Drôme, obtenue à une altitude de plus de 300 mètres, a un grain beau, plus luisant que celle de Provence et plus lourd.

Ces deux variétés ont des panicules longues et lâches et des chaumes élevés.

L'avoine rouge d'Oran, qu'il convient de semer de préférence dans les départements du bassin méditerranéen, a un grain rougeâtre, gros et une paille mince, pas trop haute. Elle est précoce, talle bien, réussit bien, résiste mieux à la sécheresse que l'avoine grise, mais elle craint les froids d'hiver. Elle a aussi le défaut de verser, ce que l'on peut éviter cependant, en lui donnant avec parcimonie des engrais phosphatés (superphosphate) et potassiques (en proportion ordinaire de potasse).

Malgré son aptitude à la verse, elle est encore recherchée par les voituriers, parce que son grain, gros et bien nourri, est mieux mastiqué et digéré par les chevaux et les mulets.

L'avoine grise de Provence et l'avoine rouge d'Oran doivent être semées de bonne heure (septembre, si possible), on peut néanmoins semer la première en novembre, décembre (1) et même en janvier-février, mais à cette dernière période on a constaté que le poids de l'hectolitre diminuait.

L'avoine de Ligowo a un grain blanc-jaunâtre, ventru, lourd, excellent pour la nourriture des animaux ; sa paille forte, haute, résistante à la verse, ne se brisant pas à la maturation et d'une grande blancheur, convient peu à l'alimentation des bestiaux et sert plutôt comme litière. Il faut la semer un peu tôt, de préférence en janvier-février dans notre région, parce que sa maturation et sa floraison sont plus tardives que celles de l'avoine grise et, en outre, il convient, avant de la confier au sol, de la sulfater, car elle est sujette au charbon.

D'après une enquête à laquelle s'est livré M. Barbut, professeur départemental d'agriculture, pour connaître la production de l'avoine de Ligowo, sa qualité vénale, il résulte que cette variété sans être une panacée, est appelée à rendre de grands services dans le midi. Il convient donc de la cultiver et de ne pas tenir rigueur à la couleur du grain de cette variété, car, a dit M. Lavalard, « il y a des avoines blanches qui ont une valeur égale ou même supérieure aux variétés noires ou grises si réputées, » et l'avoine de Ligowo est dans ce cas.

La valeur nutritive de ces trois variétés, en dehors des éléments déterminés par l'analyse chimique, peut être considérée selon leur teneur plus ou moins grande en amandes (albumi vrai) et en écorce (enfermant le principe excitant, l'avénine). M. Barbut a trouvé :

	Amandes	Ecorces
	p. %o	p. %o
Avoine de Ligowo. . .	73.5	26.5
Avoine grise de Provence	74.1	26 9
Avoine rouge d'Oran. .	72.4	27.6

Ces trois variétés s'accommodent de tous les terrains, mais si on veut se passer des avoines étrangères qui, malgré les droits de douane, viennent concurrencer les nôtres, surtout quand les intempéries ou les maladies ont contrarié nos emblavures, il faut leur affecter des terres riches ou bien préparer le sol d'une manière convenable et lui donner une fumure suffisante et rationnelle, au lieu de se contenter d'un maigre apport de fumier, généralement mal préparé. En outre, si on cultive une de ces trois variétés après le blé ou la maïs, qui appauvrissent la terre en acide phosphorique, potasse et azote, il faut toujours restituer ces trois éléments à la terre. Ce sont là les conditions voulues pour obtenir le maximum de rendement.

C'est en s'inspirant de ces principes que dans l'Aude, les agriculteurs qui se sont livrés à la culture de ces trois variétés d'avoine ont pu obtenir en 1903 une production de 45 à 64 hectolitres avec l'avoine grise de Provence, de 50 à 60 hectolitres avec l'avoine rouge d'Oran et de 50 à 80 hectolitres avec l'avoine rouge de Ligowo. Avec l'avoine grise de la Drôme, nous avons mentionné dans ce journal, en 1903, des productions de 78 et 84 hectolitres à l'hectare.

Il convient donc, pour obtenir le maximum de rendement dans la culture de l'avoine, non pas d'augmenter outre mesure la surface à ensemencer, mais de perfectionner cette culture, en choisir des variétés productives, sélectionnées, s'adaptant bien au climat méridional, de bien préparer le terrain et de le fumer rationnellement. Comme fumure, la suivante donnera satisfaction aux intéressés :

Superphosphate 16/20 .	4 à 500 k. à l'hect.
Sulfate de potasse 48/51	100 —
Nitrate de soude 15/16 .	2 à 250 —

On diminuera la quantité de nitrate de soude, si l'avoine est cultivée après la sainfoin, la luzerne, ou bien si la culture précédente avait reçu une fumure copieuse aux tourteaux ou fumier de ferme. Dans ces cas, 100 kilos de nitrate de soude seront suffisants. Mais, en aucune façon, il ne faudra se passer de superphosphate et d'engrais potassique, surtout quand on a à craindre la verse, parce que ces deux engrais sont les deux pivots de la production et de la qualité du grain.

J.-B. CASTELLI.

(1) Semée en novembre, après le maïs, dans l'Aude, elle a donné 64 hectolitres de grains par hectare, et en décembre, 55 hectolitres.

Conférence

La conférence de M. René Sangy, sur Mme la Comtesse Mathieu de Noailles, aura lieu le jeudi 1er décembre à deux heures précises, au tribunal de commerce, sous la présidence de M. Monfigny, sous-préfet de Bastia

Les lettres d'invitation seront exigées à l'entrée.

HYDRAULIQUE AGRICOLE

Rapport de l'Ingénieur en chef au Préfet

TRAVAUX D'IRRIGATION

ARRONDISSEMENT D'AJACCIO

Barrage d'Acqua-Bona et canal d'amenée. — Par une délibération du 11 septembre 1898, le conseil municipal de Rezzia a demandé l'établissement d'un barrage au quartier d'Acqua-Bona et la construction d'un canal d'amenée entre ce barrage et le lieu dit Colette à la Noce, en vue de permettre l'arrosage de tous les jardins situés sur le territoire de cette commune.

Cette délibération, ainsi que le projet des travaux à exécuter s'élevant à 10.400 francs, ont été soumis aux deux enquêtes réglementaires qui n'ont donné lieu à aucune observation.

Le dossier de l'affaire auquel était jointe une demande de subvention a été transmis le 28 mars 1904 à l'examen de M. le Ministre de l'Agriculture.

ARRONDISSEMENT DE BASTIA

Canal d'irrigation de la Casinca. — C'est en 1852-1855 que l'Etat a construit le canal de la Casinca lequel est dérivé du Golo et présente une longueur de 9.500 mètres ; son débit pourrait, paraît-il, être porté à deux mètres cubes. L'Etat a pris en entier à sa charge les dépenses d'établissement et d'entretien sous les conditions suivantes :

Les canaux secondaires seront exécutés aux frais des intéressés par un syndicat ;

Les propriétaires paieront à l'Etat une redevance de 8 fr. par hectare comme contribution aux dépenses faites dans la construction et l'entretien du canal d'amenée,

L'Etat se réserve le droit, en renonçant à cette redevance, de remettre le canal et les ouvrages au syndicat qui devra en assurer l'entretien aux frais de l'association.

Un arrêté préfectoral du 8 décembre 1853 a réuni les propriétaires intéressés en association syndicale. Le Syndicat a fait procéder à l'exécution des canaux secondaires, dont la dépense a été répartie entre tous les terrains susceptibles d'être irrigués ; la superficie du périmètre arrosable est de 1.100 hectares.

La constitution du syndicat paraît avoir été opérée, sans qu'il y ait eu préalablement aucun engagement à l'arrosage, si même, croyons-nous, celui-ci exprimait à l'association, aussi n'a-t-il pas été possible de contraindre tous les propriétaires à payer la taxe de 8 francs et un arrêté préfectoral du 11 mai 1857 a-t-il stipulé qu'il ne serait demandé le payement de la taxe de 8 francs qu'aux propriétaires arrosant réellement et ayant demandé à engager leurs terrains.

Depuis cette époque, un tableau des demandes d'eau est dressé chaque année et sert de base à la rédaction du rôle des taxes. La même manière de procéder a d'ailleurs persisté après que l'Etat, usant du droit qu'il s'était réservé, a remis le 31 mai 1882, le canal principal au syndicat. Les contributions ont produit en 1903 une recette de 442 francs pour 55 h. arrosés.

Cette recette est loin de suffire à un entretien convenable et les canaux sont en mauvais état. Aussi, malgré les dimensions du canal principal, c'est à peine si son débit suffit à l'irrigation des 83 hectares qui demandent l'eau ; les conflits sont fréquents ; il n'y a pour ainsi dire, pas de police, et, pour assurer leur irrigation les arrosants sont souvent obligés de garder en armes leur prise particulière.

74 FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

LES AILES D'ICARE

par CHARLES DE BERNARD

XVI.

UN FACHEUX.

Le front de Blondeau redevient serein, et par ricochet le substitut recouvre le même que lui avait été un instant la perspective du danger réel auquel pouvait l'exposer l'intervention intempestive de monsieur de Loiseley. Après avoir pris chez Lepage une paire de pistolets d'arçon que le vieux gentilhomme préfère prudemment aux pistolets de tir, les deux témoins remontèrent dans le voiture qui partit aussitôt pour sa destination définitive.

XVII.

LE LIÈGE ET LE PLOMB

Deux heures après environ, les quatre acteurs de ce drame, qu'un seul d'entre eux prenait au sérieux, tandis que les trois autres n'y voyaient qu'une comédie, s'acheminaient dans un des taillis de la partie la moins fréquentée du bois de Boulogne. Les deux témoins marchaient devant, l'un à côté de l'autre ; les adversaires les suivaient à peu de distance. Ces derniers se tenaient séparés avec affectation, mais ils se souriaient quelquefois quand monsieur de Loiseley ne pouvait pas les apercevoir, comme font deux écoliers en train de déjouer, pour quelque niche concertée entre eux, la surveillance de leur pédagogue.

— Comment avez-vous fait pour ne pas amener un chirurgien ? dit, chemin faisant, le vieillard à son compagnon.

— J'espère qu'on n'en aura pas besoin, répondit Barbeyrac en souriant malgré lui.

— Je l'espère comme vous, répondit monsieur de Loiseley ; mais il faut tout prévoir ; si j'avais été prévenu plus tôt, je n'aurais pas négligé cette précaution. — Ces jeunes gens manquent d'usage, dit-il ensuite en lui-même ; ils ne savent même pas se battre d'une manière convenable.

En parlant de la sorte, ils arrivèrent à un endroit où les arbres, s'écartant circulairement, laissaient un espace vide d'une centaine de pieds de diamètre, qui semblait un champ clos naturel formé par la taillis.

— Il est inutile d'aller plus loin, nous ne trouverons rien de mieux que ceci, dit M. de Loiseley, qui du premier coup d'œil avait reconnu les avantages d'un pareil terrain.

Depuis qu'ils étaient descendus de voiture, les témoins avaient réglé les conditions du duel. Le vieillard avait fixé tous les points en accordant l'humanité, qui ordonne de diminuer les chances funestes, et l'honneur, qui exige la réalité du péril. Barbeyrac ne fit aucune objection, mais il eut de la peine à s'empêcher de sourire lorsque le vieux gentilhomme lui dit d'une voix moins ferme :

— Vous pensez, j'espère, comme moi qu'un seul coup de feu doit être échangé ; quel qu'en soit le résultat, convenons que l'affaire n'en peut pas plus loin.

Le bonhomme est attendri, pensa Barbeyrac, il ne se doute que les balles qui vont figurer dans ce terrible combat ont été prises sur les bouteilles de vin de Champagne.

Le terrain mesuré, les adversaires firent, avec un admirable sang-froid, leur toilette de duel, et se mirent en face l'un de l'autre aux places que le sort leur désigna. En voyant la bonne contenance du substitut, M. de Loiseley sentit redoubler l'intérêt qu'il lui portait, et il éprouva une émotion qu'il n'avait jamais connue en se battant lui-même.

— Pauvre garçon, pensa-t-il, pourvu qu'il ne lui arrive rien !

Le vieillard se rapprocha de Barbeyrac, qui venait d'ouvrir la boîte à pistolets.

— Pour aller plus vite, donnez-m'en un à charger, lui dit-il en se baissant ; il me tarde que cela soit fini.

— Ne prenez pas cette peine, répondit le jeune homme, qui venait de substituer avec adresse, à la balle prise catastrophalement dans le bois, un projectile de même forme et de même couleur caché jusqu'à lors avec plusieurs autres semblables dans une poche de son pantalon. Par malheur le globule inoffensif s'échappa de ses doigts au moment où il le posait sur l'orifice du canon ; malgré la vivacité que mit Barbeyrac à se baisser, M. de Loiseley, plus leste encore, ramassa cette balle, qu'il trouva d'une légèreté inexplicable. Il la compara un instant avec étonnement ; puis il la porta tout à coup à sa bouche, et le plaça entre deux rangées de dents solides et tranchantes comme celles d'un loup. Presqu'en même instant la moitié de la balle tomba à terre. Le vieillard qui avait failli avaler l'autre moitié, la rejeta, en tonnant dans le creux de sa main, où il contempla avec stupéfaction cette métamorphose inouïe du plomb en liège.

— Vous moquez-vous de moi, monsieur ? dit-il enfin à Barbeyrac, d'une voix émue par la colère.

Pendant l'expérience à laquelle était soumis le produit de sa philanthropique industrie, le témoin de Blondeau avait rougi jusqu'aux oreilles. La verte apostrophe du vieillard acheva de le déconcentrer. Il eut besoin d'un effort héroïque pour parvenir à sourire et à supporter le regard flamboyant que lui lançait monsieur de Loiseley, à qui l'idée d'être le jouet d'une mystification semblait avoir subitement retranché quarante années.

— Gnatan et M. Deslandes sont-ils depuis longtemps, dit enfin Barbeyrac, en mettant dans sa voix toute la douceur persuasive dont elle était susceptible ; si l'un d'eux était mû, quel regret pour l'autre ! Au fond, le sujet de leur querelle est une misère. Pourquoi les laisserions-nous exposer leur vie, tandis qu'il dépend de nous, de prévenir toute catastrophe, au moyen d'une ruse innocente ?

— Ces messieurs sont-ils dans le secret de cette gentillesse ? interrompit le vieillard, en fronçant le sourcil ; sont-ils convenus de se battre au bouchon ?

(A suivre).

Le nombre des hectares irrigués n'a, du reste, varié qu'entre 80 et 100 depuis 1858.

Bulletin Financier

Paris, le 28 novembre 1904.

L'annonce d'un nouvel emprunt russe a provoqué des ventes qui ont pesé sur l'ensemble du marché après un début satisfaisant. Toutefois, au dernier moment, la tendance s'est raffermie et la clôture s'effectue dans les limites de la veille. Tel est le cas par exemple de la Banque Française de l'Afrique du Sud et de Turc qui finissent d'une lourde cours d'hier. Les fonds russes sont très fermes. Les Sociétés de Crédit conservent leur avance. La Banque Générale note 635. Le bilan du Comptoir d'Escompte au 31 octobre fait ressortir un total des opérations en accroissement de 3.800.000 francs environ.

Pas de changement dans les compartiments industriel et de transport. Rio à 501. Les valeurs russes sont sensiblement délaissées. Le Gaz du Sud-Espagne 3 0/0 revient dire ses recherches à 219. Les Mines accusent leur mouvement en avant.

La Compagnie de Navigation Française prescrit du mardi et qui a de 616 plus de 1/4 million de francs, c'est-à-dire que l'emprunt de 450.000 francs en obligations hypothécaires de 400 francs, remboursables en dix ans à 105 francs, émis au début de janvier, a été une bonne que très rémunérateur puisque son rendement est de 5 0/0 net.

Nos Chemins sont calmes.

Dépêches Diverses

30 novembre 1702. — Naissance à Ostia de Mgr Jules-Matthieu Natali évêque d'Albenga, dans la Tiraque, puis de Tivoli.

Ce prélat est l'auteur d'un livre intitulé : Disingano della Guerra di Corsica.

Cet ouvrage eut un grand retentissement, et Gênes que l'auteur bafouait pays un siècle pour tuer Natali ; heureusement le coup qu'il reçut ne fut pas mortel.

NOMINATIONS ET PROMOTIONS

Sont nommés surveillants militaires de 3e classe des établissements pénitentiaires de la Guyane, MM. Paoli Paul et Farri Jean.

— M. Giorgi Pallachiolo, ex adjudant au 3e rég. d'infanterie, est nommé dans le personnel de garde des établissements pénitentiaires.

— M. le lieutenant de vaisseau Roux, du port de Toulon, est désigné pour embarquer sur le *Dupetit-Thouars*.

— Le sergent Piazza d'Olmo, du 3e rég. de tirailleurs malgaches, a été nommé chevalier de l'ordre de l'Etoile d'Anjouan.

Gazette Ajaccienne

Ajaccio, le 29 novembre 1904.
(De notre correspondant particulier)

Le *Journal des Etrangers*

Comme je vous l'ai déjà écrit, le « Journal des Etrangers » a paru samedi. Nous avons été heureux de trouver dans cette revue, se vendant 10 centimes, *Corsica*, le roman de notre sympathique ami M. J.-D. Pinelli, qui se publiera en feuilleton.

J'ai lu quelques pages de ce manuscrit et je ne puis douter qu'une si belle œuvre ne soit bien accueillie du public corse.

Jusqu'ici on n'était borné à écrire des légendes erronées sur la « vendetta » et le « banditisme ». Dans *Corsica* rien de cela. Ce livre est le seul ouvrage utile et instructif qui ait été publié jusqu'à présent sur notre pays et que tout sympathisto voudra lire. L'auteur, M. Pinelli, en un style élégant et soigné, nous décrit dans ce roman avec une scrupuleuse observation et une méticuleuse attention le caractère, le vrai caractère corse et les mœurs surtout électorales qui enlèvent nos villages....

Corsica obtiendra à Ajaccio, un grand succès.

La neige

Les cimes altières du monte d'Oro et les montagnes qui environnent notre ville sont couvertes de neige. Ajaccio, telle une perle d'Orient, ne se fait que plus désirer et les étrangers affluent peu à peu.

Partout c'est la froid et la brume ; chez nous, c'est le soleil et l'azur.

Le *Gaulois*

Le cuirassé Gaulois occupé à chercher une ancre perdue dans le port n'est pas encore parti. Les scaphandriers travaillent avec activité mais rien encore n'a été trouvé.

Etat-Civil

Naissances. — Eros Ange-Marie.

Mariages. — Rastolini Ange-Marie-Xavier, marin, et Simi Jeanne, tous deux d'Ajaccio.

Décès. — Patachini Agathe, 3 mois. Lorenzi Lucien, 4 ans.

Plus de Hernies

Guérison immédiate et radicale des hernies, sans bandage et sans opération, par le professeur docteur Tacusseel de Paris, de passage à Ajaccio jusqu'au 4 décembre, hôtel d'Europe.

Au port

Entrées du 23 novembre :

Vap. « Corsica, » de Marseille, Bonifacio, Propriano, avec passagers et marchandises diverses.

— Vap. « Italia, » de Bonifacio, Propriano, avec passagers et dépêches. Ce vapeur est reparti dans la soirée pour Calvi-Nice.

— Vap. « Ville de Bastia, » de Propriano, avec passagers et marchandises diverses

Entrées du 23 :

Vap. « Iberia, » de Marseille, avec passagers et marchandises diverses.

Entrées du 24 :

Le yacht allemand « Meteor, » capitaine Brunswig, jaugeant 2.253 tonnes, de Villefranche. Le « Meteor » compte 126 hommes d'équipage. Il avait à son bord 90 touristes allemands qui ont visité notre ville et ses environs. Ce grand yacht est reparti à 4 heures du soir, à destination de Barcelone.

— Vap. « Tavignano, » de Marseille, avec dépêches et marchandises diverses.

— Vap. « Monte d'Oro, » de Propriano, avec passagers et marchandises diverses.

LE FERMENT DE RAISINS devant la médecine

Depuis que le Ferment de Raisins du professeur Jacquemin est entré par la grande porte de la thérapeutique moderne dans le traitement des affections diverses et notamment des « Rhumatisme, » des maladies de la « Peau » et du « Sang, de l'Estomac et du Diabète, » plus de 80.000 sujets ont été traités et guéris.

C'est la plus bonne fleuron dont puisse s'enorgueillir l'illustre savant de Maisonville, qui, déjà, avait à l'actif de son Institut vingt et un brevets, pris en France et à l'étranger, protégeant ses découvertes tant en chimie pure, chimie industrielle que pour ses procédés de brassicologie, vinification, distillation des alcools, etc., où dernièrement encore l'Exposition internationale de Vienne lui décernait le grand prix.

La découverte du savant sanctionnée lui avait valu l'honneur de la discussion publique à l'Académie de Médecine, et parmi les milliers d'observations médicales élogieuses reçues à Maisonville, citons entre autres celles de :

MM. les docteurs Guilford, La Trouche. Monmarson, Paris. Fauré, Loubens. Capelle, Paris. Liégeard, Bellême. Bernard, Hervéville	Traitant du	Rhumatismes
Du Labarbie, Toulouse. Morvin, Paris. Laborde, Le Palisse.		
Guérin, Verdun. Carillon, Bunyals. Level. Commercy. Capelle, Paris.		
Weiss Saint-Denis-Paris. Bonne, Le Muro. Pamot, Belfac.	Traitant	de la Peau
Melinge, prêtre à Morigny. Heindel, Saint Omer. Ayant, San Sebastian.		Vices
Lefebvre, Deville. Delarcux. Bourgeon.		du Sang
Patry, Lastchal. Rochar, Bordeaux. Fernand Darville, Paris. Eury, Charmes.		
Duschamps. Montigny. Chevalier, Laval. Capelle, Paris. Bébagne, Arras. Taulane, Le Luc.		
Sicard, Eymet. Cancel, Istres. Locomte, Meyet. Roux, Marseille.	Traitant	de l'Estomac
Petit, Naples. Lacosta, Benaches. Fayseler, Plombières. Briet Chanson (Jura). Turpin, Augny Cours. Carbonnier, Chambéry.		et l'Intestin
Fontaine, Sillé-le-Guillaume. Batme, Etaimville. Durand, Paris. Bernard, Dormans. Lapout, Abbeville. Bondu, Grisy Soisnes. Saint-Armand, Romans.	Traitant	du Diabète

Huit colonnes de notre journal suffisaient à peine à mentionner les noms de tous les médecins qui ont employé avec succès le Ferment de Jacquemin.

Aux malades de profiter des indications précieuses que nous leur donnons : la guérison de leur mal est à leur portée.

Docteur MORTIER.

Pour tous les renseignements, écrire à M. Jacquemin, Institut de Recherches scientifiques, à Maisonville (Meurthe-et-Moselle), qui, sur demande, enverra gracieusement une brochure contenant la communication à l'Académie de Médecine et de nombreuses observations sur des cas particuliers.

M. Albert Giuliani

Parmi les étudiants dont les succès furent remarqués mercredi à la rentrée solennelle de l'Université catholique à Lyon, se trouvait un de nos compatriotes, M. Albert Giuliani, qui en troisième année de droit, a obtenu tous les premiers prix. Le prix d'honneur offert par l'Association des anciens étudiants lui a également été décerné.

Enfin le doyen de la Faculté, aux applaudissements unanimes de l'assemblée, a remis au jeune lauréat la grande médaille obtenue par lui à la suite du concours organisé entre toutes les Facultés libres de France.

M. Albert Giuliani, reçu licencié en droit avec félicitations au jury en juillet dernier, continue ses études juridiques et vient de prêter serment en qualité d'avocat devant la Cour d'appel de Lyon.

Notre compatriote sera probablement un des plus jeunes défenseurs du barreau lyonnais. Il n'a pas encore tiré au sort.

Cour d'Assises

Présidence de M. GABRIELLI *conseiller*

Audience du 29 novembre

Assassinat et tentative de ce crime avec concomitance

Cette affaire avait été inscrite au rôle de la dernière session, mais l'accusé s'étant pourvu en cassation contre l'arrêt de la Chambre des mises en accusation, elle ne put être débattue au jury.

Voici comment les faits de l'affaire sont exposés dans l'acte d'accusation :

Acte d'accusation

Le sieur Cristofini Pierre, boucher et buvetier à Aloria, avait été obligé depuis quelque temps d'interdire l'entrée de son établissement à Vincenti Jacques dit Sabbico, qui est un homme violent. Le 31 janvier 1904, vers 7 heures et demie du soir, Cristofini s'était rendu chez le sieur Moretti. Vincenti, son fusil à la bretelle, s'y trouvait avec d'autres personnes. Dès qu'il l'aperçut, Cristofini se retira sans rien dire et revint chez lui.

Presque aussitôt arrivèrent ses neveux, Giudicelli Abraham et Gendicelli Baptiste. Au même instant Vincenti parut à 3 mètres devant le magasin et sans qu'une seule parole ait été échangée, fit feu sur Cristofini, qui se tenait debout près du seuil de la porte. Giudicelli Baptiste, qui avait vu Vincenti mettre en joue son oncle, le poussa pour lui faire éviter le coup, mais une balle atteignit Cristofini dans la région lombaire.

Une deuxième balle alla frapper Giudicelli Abraham, qui était assis sur la table au milieu du magasin, lui traversa la région stomacale en formant sétion, et se brisa contre le mur.

Cristofini s'affaissa blessure le 7 avril dernier à Cervione. La balle, qui n'avait pu être extraite, s'était incrustée dans une vertèbre, qui avait éclaté sous le choc, occasionnant des troubles tellement graves, que toutes les ressources de l'art n'auraient pu en empêcher les conséquences fatales.

Giudicelli Abraham est complètement guéri de ses blessures.

Vincenti qui avait pris immédiatement la fuite a été arrêté le 22 mars à Pianello. Il a été déjà condamné pour vol et pour coups et blessures.

M. Angeli, avocat général, occupe le fauteuil du ministère public.

Mes de Montera, senior et junior, représentent la partie civile, Mes de Carulle et Desori sont au banc de la défense.

Après l'interrogatoire de l'inculpé on procède à l'audition de la veuve de la victime, Cristofini Catherine.

Mes de Montera senior et junior se constituent partie civile au procès au nom de la veuve et des enfants mineurs.

Plusieurs autres témoins, assignés à la requête du ministère public, sont ensuite entendus.

Un seul témoin à décharge se présente à la barre.

Après un éloquent réquisitoire de M. Angeli, la séance est suspendue à 6 heures et demie pour permettre aux membres du jury et à la Cour d'aller dîner. Elle est reprise à 9 heures.

La parole est aussitôt donnée à Me Hyacinthe de Montera, junior, organe de la partie civile.

Dans une émouvante plaidoirie où se révèle un véritable talent oratoire, le jeune maître demande aux jurés de se montrer impitoyables envers la prévenu pour le crime horrible qu'il a commis.

Me de Carulla présente ensuite, très habilement, la défense de Vincenti qui a agi en état de légitime défense. L'éminent maître demande l'acquittement de son client.

Après une courte réplique de Me de Montera, senior, pour la partie civile et de Me Desori en faveur de l'accusé, le jury se retire dans la salle des délibérations.

Le Verdict

Le jury rapporte un verdict reconnaissant Vincenti Jacques coupable d'assassinat. La Cour le condamne aux travaux forcés à perpétuité.

Sur les conclusions de Me Hyacinthe de Montera sénior, la Cour condamne Vincenti à payer à la partie civile la somme de 1 franc à titre de dommages-intérêts.

La séance est levée à une heure du matin. L'heure tardive à laquelle s'est terminée cette séance, ne nous a pas permis d'en donner un compte-rendu plus complet.

Audience d'aujourd'hui :

Murati Pierre-Félix, logeur, et Spinelli Marie-Carmelle, fille soumise, tentative de meurtre avec concomitance.

Ministère public, M. Aubert, substitut du procureur général.

Défenseurs, Mes Hyacinthe de Montera junior et André Morelli.

Le commandant Biaggini

On lit dans le *Petit Marseillais* :

Notre monde maritime et plus spécialement la corporation des pilotes sont en deuil depuis hier matin. M. le capitaine au-long-cours Antoine Biaggini, officier chef du pilotage et ancien commandant à la Compagnie Transatlantique, est décédé dans la soirée de dimanche, à la suite d'une très courte maladie. M. Biaggini, qui comptait plus de vingt-cinq années de navigation, dont dix de commandement à la Compagnie Transatlantique, était non seulement un excellent marin, mais encore un esprit cultivé, car il était licencié en droit.

Il y a huit mois, sur la proposition de M. Pérussel, administrateur général des services de la marine, M. Pelletan lui confiait la direction du service important du pilotage du port de Marseille. M. Biaggini, que les pilotes tenaient en grande estime, laisse la réputation d'un excellent administrateur, d'un courageux marin et d'un brave homme. Nous présentons à sa famille nos sincères sentiments de condoléance. Les obsèques de M. Biaggini auront lieu ce matin, à 9 heures, 78, rue de la République.

Les obsèques du M. le capitaine Antoine Biaggini, officier chef du pilotage, ont eu lieu hier matin, à 9 heures, en présence d'une affluence considérable de personnes. Le char funèbre, qu'entouraient les élèves de l'école Courbet, était surchargé de couronnes. En tête du cortège, deux pilotes portaient une magnifique couronne de la corporation des pilotes.

Au cimetière, en termes émus, M. Pérussel, administrateur général de la marine, qui avait pour le défunt le plus grande estime, a retracé sa carrière laborieuse, exempte d'incidents, et fait délicatement allusion à l'homme de cœur qui venait de disparaître. M. Edmond Giraud, au nom de la corporation des pilotes, a dit un dernier adieu au chef vénéré qu'ils venaient de perdre.

GAZETTE DÉPARTEMENTALE

OLMETO — Une des familles les plus marquantes de l'arrondissement de Sartène vient d'être cruellement éprouvée par la mort de Mme Félicité Peretti née Pianelli, décédée à Olmeto, dans sa soixantième dixième année.

Femme de caractère et de cœur, issue d'une famille où les plus nobles sentiments sont héréditaires, elle avait conservé ces traditions. Dans ce village si divisé elle était estimée de tous, parce que tous rendaient hommage à ses hautes qualités.

Les obsèques ont attiré à Olmeto une foule considérable venue de tous les points de l'arrondissement. M. Jean Peretti, son fils, M. Dominique Peretti, son frère, M. Dominique Peretti, sous-préfet de Calvi, et leurs parents ont reçu de nombreux témoignages d'affection et d'estime qui ne peuvent avoir manqué d'apporter quelque adoucissement à leur douleur légitime.

Nous leur offrons nos sincères compliments de condoléance.

Marseille-Revue-Noël

Notre collaborateur M. Chiesa de Bagne nous prie d'annoncer aux lecteurs du *Petit Bastiais* que dans la première quinzaine de décembre paraîtra à Marseille pour le 1er année, un numéro spécial *Marseille-Revue Noël*, qui est appelé à faire sensation dans le monde épris du véritablement beau. Ce numéro contiendra le laborieux directeur de *Marseille-Revue*, organe littéraire et artistique auquel appartient notre collaborateur, promet plus qu'on ne peut croire. C'est inimaginable. De nombreuses indiscrétions nous font supposer que ce sera exquis. Nous pouvons dire que parmi les nombreux auteurs et artistes qui ont collaboré à l'élaboration de cette « œuvre, » la plupart ont très goûté du public corse ; nous y relevons les noms connus de MM. René Bazin, Frédéric Masson, de l'Académie Française, Gaston Routier, Francis de Croisset, Chiesa de Bologne, etc...

Les illustrations tirées en noir et en plusieurs couleurs ainsi que les planches hors texte, sont du meilleur goût. *Marseille-Revue Noël* ménage à tous ses lecteurs de nombreuses et magnifiques surprises.

Envoi franco du numéro contre 1 fr. 50 en mandat poste adressé à M. Clément de Cours, officier d'Académie, directeur de *Marseille-Revue*, Marseille.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 25 novembre

Thermomètre. — 7 heures du matin, 5° à midi, 9° à 7 heures du soir, + 6° Maxima, + 10°. Minima, + 4°5

Baromètre — 7 heures du matin, 760 mm. à midi, 761 mm., 6 heures du soir, 762 mm. Observ. — dans le méridien, calme.

Dans l'après-midi. N faible.

Etat du ciel, découvert.

Pluviomètre, à 7 h. matin : 0 mm

Au départ

M. le colonel Astima, député de Bastia, est parti hier pour Paris, par la voie de Calvi

Secours aux églises

Le Budget du ministère des cultes prévoit une somme de 13.300 francs pour secours aux communes pour les églises et presbytères du département de la Corse, sur le crédit de 1 742 000 francs.

Nécrologie

M. Dominique Valery, le commerçant bien connu du boulevard St-Angelo a succombé à la maladie qui le minait depuis longtemps, et contre laquelle il luttait grâce aux soins dont il était entouré et à son énergie.

M. Valery était âgé de 58 ans.

Les obsèques de notre estimé concitoyen ont eu lieu dans l'après-midi, en l'église Sainte-Marie, en présence d'un nombreux cortège. Le deuil était conduit par le frère du défunt, le sympathique conseiller municipal Augustin Valery, et d'autres parents.

Deux grandes et belles couronnes avaient été offertes par la famille et les amis.

Les cordons étaient tenus par MM. Dominique Dané, Joseph Cinquini, Gando fil, sous-architecte, et Sauveur Thiers.

L'inhumation a été faite dans le caveau de la famille.

Nous présentons à Mme veuve Valery, à M. Augustin Valery, aux familles Albertinces, Valery, Pagazzani, Sattolini, toutes nos condoléances.

Maladies des yeux

Le Docteur Alexandroff, l'oculiste bien connu en Corse, est rentré à Ajaccio. Les personnes qui désirent le consulter peuvent s'adresser rue Général Fiorella, 10, au 2e, tous les jours de 8 à 9 et de 1 à 3 heures ; ou bien à la Pharmacie Scaglioli, Ajaccio.

Miroir des Modes

« Le Miroir des Modes », pour le mois de décembre est sans aucun doute le numéro le plus intéressant qui ait encore paru. Il est incomparable à tous les points de vue. Les modes, les articles variés sur tous les sujets, les gravures admirables que contient cette publication, concourent à en faire un journal hors ligne, que toutes les familles devraient posséder. Les modèles pour dames et enfants sont accompagnés de planches coloriées et de gravures demi teinte des plus artistiques, ainsi que des descriptions qui diminuent de moitié les difficultés de la confection.

Au Port

Le vapeur *Corsica*, capitaine Nollant, est arrivé de Marseille avec 39 passagers et dépêches.

— Vap. *Tavignano*, cap. Bacault, arrivé de Portovecchio, diverses.

— Vap. *Vizzavona*, cap. Clementi, arrivé de Nice diverses.

— Vap. *Alexandro Volta*, cap. Agano arrivé de Porto-Torres, un passager, diverses.

Emulsion Gentil

L'huile de foie de morue n'est réellement efficace qu'à la condition d'être absorbée sans dégoût et digérée d'une façon parfaite.

L'Emulsion Gentil à l'huile de foie de morue pure de Norvège et aux hypophosphites et glycérophosphates de chaux et de soude, est la préparation préférée des enfants. Le goût de l'huile de foie de morue s'y trouve masqué de telle sorte qu'il est possible d'administrer ce précieux médicament aux personnes les plus difficiles et les plus délicates.

Les phosphates qu'elle contient dans la forme la plus assimilable en font un remède d'une efficacité sans pareille dans la scrofulose, le rachitisme, l'anémie, la neurasthénie et toutes les maladies débilitantes.

Prix du litre, 4 francs. — Le demi litre, 2 francs.

GENTIL, pharmacien de 1re classe, 35, boulevard Paoli, Bastia.

Leçons de chant

Professeur de chant, ancien élève du Conservatoire de Naples. S'adresser à M. Borini, rue de la Banque, 3, au 2e.

Piano

Piano à louer ; s'adresser au bureau du journal.

A louer

— Trois pièces meublées ou non meublées, rue Salvator Viale, au 4e. S'adresser au bureau du journal

— Bel appartement de 13 pièces au-dessus du grand Café Andreani, Bd Paoli et rue Salvator Viale.

S'adresser au bureau du journal.

— A louer de suite un appartement composé de 9 pièces, situé au 3e étage, de la maison Fantasi 22), 15, place Saint Nicolas.

Un magasin sis rue de l'Opéra, ancienne imprimerie Fabiani.

S'adresser à M. Pierre Zannini, bijouterie Mattei, 20, Bd Paoli.

Pharmacie Centrale

Produits chimiques et pharmaceutiques des premières maisons de Paris, livrés seulement après examen et garantis absolument purs. Spécialités françaises et étrangères. Analyses médicales et industrielles.

Emulsions d'huile de foie de morue aux hypophosphites. Eminemment reconstituantes ces émulsions, grâce à leur goût agréable, sont acceptées par les estomacs les plus délicats.

M. Luigi, pharmacien de 1re classe, place Saint-Nicolas, Bastia.

Etat Civil

Michaël Antoine-François. — Andrieux Laurence-Elise. — Gaggeri Joseph. — Sauco Beppini. — Savignoni Antoine-Louis.

Dépêches de Nuit
SERVICE TÉLÉGRAPHIQUE TOUT SPÉCIAL

Bourse de Paris

	28 nov.	29 nov.
Rente 3 0/0 perpétuelle	98.30	98 50
— 3 1/2 0/0 amort.	98.10	98.15

MOUVEMENT JUDICIAIRE

M. Martini, avocat, est nommé juge suppléant à Calvi.

Conseil des Ministres

Les ministres se sont réunis ce matin, à l'Elysée, sous la présidence de M. Loubet.

L'incident de Hull

Sur la proposition de M. Pelletan, ministre de la marine, le Conseil a désigné le vice-amiral Fournier pour faire partie, comme délégué français, de la commission internationale d'enquête, chargée d'établir les responsabilités dans l'incident de Hull.

Affaires courantes

Le Conseil s'est occupé ensuite de l'expédition des affaires courantes.

La Santé DU CARDINAL RICHARD

Paris, 29 novembre.

L'état de santé du cardinal Richard est excellent. On dément les nouvelles alarmantes répandues à ce sujet.

LE PARLEMENT

SÉNAT

Présidence de M. FALLIÈRES

La séance est ouverte à 3 heures.

M. Girard, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la séance de vendredi, qui est adopté.

Proposition Prevet

M. Prevet dépose une proposition déclarant jours fériés les lundis qui suivent la Noël et le premier de l'An, quand ces fêtes tombent en dimanche.

Les accidents du travail

Suite de la 2e délibération sur les propositions de loi, adoptées par la Chambre des députés, la 1re tendant à modifier divers articles de la loi sur les accidents du travail ; la 2e tendant à améliorer cette loi au profit des chauffeurs, mécaniciens et autres agents des compagnies des chemins de fer ; la 3e ayant pour objet de donner le droit à la responsabilité forfaitaire dans les accidents du travail.

Après une discussion assez vive, le projet présenté par la commission sur les accidents du travail, est particulièrement adopté.

La suite de la discussion est ajournée.

La séance est levée et renvoyée à jeudi à 2 heures.

Chambre des Députés

Présidence de M. BRISSON

La séance est ouverte à 2 heures.

M. David, l'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la séance d'hier, qui est adopté.

L'IMPOT SUR LE REVENU

Suite de la discussion : 1. du projet de loi portant suppression des contributions personnelle-mobilière et des portes et fenêtres et établissement d'un impôt sur le revenu ; 2. des diverses propositions de loi ayant pour objet d'établir un impôt sur le revenu.

M. Fernand Brun

critique vivement le projet du gouvernement. Il démontre que les résultats de la réforme sont des plus incertains et raisère l'insuffisance du projet qui sera la faillite de l'impôt sur le revenu.

La Chambre ne doit pas hésiter à repousser le projet de loi présenté par le Gouvernement.

L'orateur ajoute que si son intervention peut décider la majorité à ne pas voter une telle réforme, il sera, s'il se retire, la satisfaction d'avoir rendu quelques services aux intérêts du pays.

M. Lepelletier

soutient que l'impôt sur le revenu frappera surtout la classe moyenne.

La situation du petit propriétaire sera aggravée tandis que celle du capitaliste ne sera pas modifiée.

L'orateur essaye de démontrer que la réforme projetée présente beaucoup d'aléas et fait revivre les défauts que l'on reléve dans notre système actuel de contributions.

Le système d'impôt proposé frappe surtout la production des industries. C'est un impôt sur le travail qui provoquera l'exode des capitaux français.

M. Lepelletier combat le projet du gouvernement et celui de la commission qui seront repoussés par la Chambre.

M. Zévaès

regrette le maintien dans le nouveau projet de la contribution des patentes et de l'impôt foncier. Il faut avant tout, sauvegarder la petite propriété.

Le député de l'Isère combat le projet présenté par la commission de la législation fiscale. Ce projet retombera principalement sur les petits contribuables et la propriété foncière, sauvegardant les intérêts des gros capitalistes.

M. Chauvière

dit que le projet présenté par le gouvernement doit être profondément modifié.

Le député de la Seine demande que les deux projets dont on pourrait se disjoindre, soient remplacés par l'impôt progressif et global sur le revenu, atteignant surtout les gros capitaux.

M. Jaurès

soutient que l'impôt sur le revenu n'affectera pas sur la rente.

La Chambre doit préparer les éléments d'une vie organique nouvelle. Le principe de la progression existe dans le projet du gouvernement. Une déclaration, obligatoire aurait pu être exigée mais l'orateur désire simplement une modification au projet présenté par le gouvernement.

La suite de la discussion est renvoyée à demain.

LA GUERRE RUSSO-JAPONAISE

PORT ARTHUR

La « colline des 203 mètres » dont il est question dans les dernières dépêches relatives à Port-Arthur, appartient au front ouest de la place et se trouve sur l'avant-ligne fortifiée qui couvre les défenses permanentes du massif de l'Antsy-Chan. Cette avant-ligne passe par la « colline des 203 mètres » et par la Montagne-Haute, qui en est voisine ; elle a pour rôle principal d'interdire à l'assiégeant ces deux hauteurs dominantes, d'où il pourrait s'établir pour bombarder la ville et le port. Faute de ces emplacements essentiels, les nouvelles positions que les Japonais ont dû avoir occupées restent médiocres et elles ne leur donnent point de vues sur l'intérieur de la forteresse.

Sur le front est de la défense, la situation respective des deux adversaires n'a pas changé depuis les derniers assauts. Il est faux que les Japonais en soient à l'attaque des contrescarpes et qu'ils aient pied dans les chemins couverts ; les récits très circonstanciés publiés par le « Daily Telegraph » établissent que devant aucun des cinq ouvrages attaqués (les deux Erloung et les trois Kekwan), ils n'ont pu même se maintenir sur les glacis ; leurs bénéfices se résument au gain des tranchées d'infanterie placées en contre-bas des ouvrages ; ces tranchées, qu'ils ont instantanément retournées, leur servent de « 3e parallèle, » et ils partent pour s'avancer en sape couverte contre le capital des ouvrages. Ces travaux sont contrariés par les feux d'infanterie partis de la « muraille chinoise, » construction ancienne qui relie entre eux tous les forts, et que les Russes se sont gardés de démolir, tant elle leur a bien paru adaptée au terrain ; de plus, le sol très ingrat, à la fois crayeux et siliceux, retarde par lui-même les approches ; le froid des nuits rend le travail de la pioche et du pic extrêmement pénible, et cependant on ne peut travailler que la nuit.

Toutes ces circonstances permettent d'espérer de la place une résistance suffisamment longue pour que la deuxième escadre du Pacifique arrive encore à la rescousse ou que les armées de Mandchourie soient en mesure d'intervenir. A ce dernier point de vue, l'induction fondée sur le départ du chef de la mission française était prématurée ; renseignements pris, le général Silvestre reste au quartier général et ne songe pas à abandonner un poste d'observation et d'attente qui n'a rien perdu de son captivant intérêt.

La transmission de nos télégrammes s'étant arrêtée à 10 heures, il ne nous a pas été permis de recevoir avant la clôture du bureau de Bastia, nos autres dépêches de Paris et de l'étranger.

PIANOS ET MUSIQUE

Accords et Réparations

Vente, Achat, Location, Echanges
Mandolines, Guitares
Accessoires de Musique

Marius Blanc

ex accordeur réparateur de pianos, harmoniums de la manufacture de pianos Boisselot, de Marseille,

AJACCIO, PLACE DES PALMIERS, 1.

En face l'Hôtel de Ville

En raison des nombreuses demandes qui lui sont adressées, M. Blanc se répondra qu'aux lettres affranchies pour la réponse.

Machines à coudre Helvétia

Boulevard Paoli, 14, Bastia

Machines pour familles, atelier, cordonnerie, sellier, etc.

Machines de luxe, machines brodeuses.

Apprentissage gratuit. — Forte remise au comptant.

Pièces de rechange, aiguilles et fournitures pour machines Singer Howe, Phénix, Hurtu, etc.

Atelier spécial pour les réparations de machines à coudre de tous les systèmes.

Les machines *Helvétia* ont obtenu en 1902 la médaille d'or accompagnée d'un diplôme d'Honneur pour leur solidité, leur précision, leur marche douce et silencieuse.

La Fabrique poursuivra rigoureusement ceux qui se livrent à des manœuvres déloyales ; elle prie ses amis et clients de signaler à la Direction de Bastia les personnes qui se livrent à ces manœuvres.

Avis au Commerce

Le vapeur *Gardénia* des Transports Maritimes E. et Tunisien sera sous charge à Tunis le samedi 3 décembre pour être à Bastia le lundi, 5. Il partira ce même jour, dans la soirée, pour Nice et Marseille.

Pour fret, passage et autres renseignements s'adresser :

à Tunis, à la Cie des Transports Maritimes Est-Tunisien.

à Bastia, à M. Sauveur Sisco, agent, rue du Nouveau-Port, 1 bis.

à Nice, à M. Honoré Hottié, agent.

à Marseille, à la Cie Franco-Tunisienne de Navigation, 7, rue de la République.

Grand Entrepôt de Vins

Garantis naturels à l'analyse

ORESTE BIAGINI

Bastia, 5, Avenue Carnot, 5, Bastia

Maison de confiance

Par suite des importants achats de relains, provenant des meilleurs propriétaires de Vescovato, Alistro, Taliano, Aleria et Ghisonaccia, qu'Il a vient de faire, et désirant de favoriser le plus possible la classe ouvrière, la maison Oreste Biagini livrera, à partir de ce jour, aux vins aux conditions suivantes :

VINS VIEUX

Rouge de table, bonne qualité, 0,30 le litre.
Blanc et Rouge, premier choix, 0,35 et 0,40 le litre.
Blanc et Rouge, en bouteilles cachetées, 0,60 verre à rendre.
Rouge d'Italie, en fûtaille de 2 litres 1/4, 1 fr. 25, verre à rendre.

VINS NOUVEAUX

Rouge, absolument pur et clair, 0,25 et 0,35 le litre.
PETIT VIN à 3 sous le litre.
VINAIGRE, Rouge clair, 0,30 le litre.
HUILE D'OLIVE garantie pure, 1 fr. le litre.
Livraison à domicile.
D'importantes réductions seront faites aux acheteurs du gros et demi-gros.
Facilités pour le solement.

SCIERIE MÉCANIQUE et Tonnellerie

Minelli, Bastia

SPÉCIALITÉ DE CAISSES d'emballage de tous modèles.

Fabrication et vente de Fûts et Cuves de toutes contenances en châtaignier sauvage, pitchpin, chêne et hêtre.

Réparations de futailles à Minelli et à domicile.

VENTE

Pieux de Vigne, échalas, bois de chauffage, sciure de pin.

S'adresser à M. EMANUELLI ANTOINE, Industriel.

P. S. — Le bois de chauffage sera rendu devant la maison de l'acheteur au prix de 4 francs les 250 k.

Agence Maritime de Transports à prix réduits

pour toutes Destinations

Formalités de douane. Avances sur marchandises. Relâche de passage pour l'Amérique.

Agent du vapeur *Ville de Cannes*, faisant un service régulier entre Bastia, Marseille et Cette.

A. Padovani, rue du Cap, Bastia.

TRANSPORTS DIRECTS

entre Bastia et les ports du Nord

Services bi-mensuels de vapeurs de BASTIA pour LONDRES, LIVERPOOL, NEWCASTLE ANVERS, HAMBOURG et les ports d'ESPAGNE

Pour dates des départs et tous les renseignements s'adresser à M. ARTHUR C. SOUTHWELL



Horlogerie-Bijouterie

Orfèvrerie

24, Boulevard Paoli, Bastia

Ed. GIUNTOLI

a l'honneur de prévenir sa bonne clientèle qu'il vient de recevoir un riche assortiment de montres et articles de fantaisie.

A la Parisienne

38, Boulevard Paoli, Bastia

Corsets sur mesure, droits devant, dernière création

Mme S. BONIFACIO-GUY

se recommande par l'élégance et la perfection de sa coupe — Exécution soignée et irréprochable acquise par une longue et laborieuse pratique dans les premières maisons de Corsets de Paris.

SALON D'ESSAYAGE

Savon le Bienfaiteur

M. PATARIN

Fabricant-Inventeur, rue de la Gare, Bastia (Corse)

Ce produit hygiénique et bienfaisant a pour propriété d'enlever rapidement toutes sortes de taches de graisse ou autres, qui peuvent détériorer les vêtements de toute nature, chapeaux et autres objets. Il a également la propriété de soulager radicalement les douleurs, les engorgements, d'adoucir les nerfs et d'entretenir la peau, de donner de la garantie contre les gerçures, crevasses et durillons aux pieds et aux mains.

Chacun peut s'en rendre compte de soi-même.

Ce savon à la portée de tout le monde se vend dans toute la France aux prix minimes de 5, 10 et 15 centimes le morceau, la douzaine se vend : 0 fr. 60, 1 fr. 15 et 1 fr. 75.

Pour la Corse, la France et l'Algérie, pris par douzaine, franco contre timbres-poste ou mandat.

Les expéditions seront faites par premier courrier, adresser les demandes à M. PATARIN, fabricant, Bastia (Corse).

P. S. — Des dépositaires sont demandés, forte remise.

Le savon « Le Bienfaiteur » se compose de ce qui suit ; Savon de 1re qualité fondu avec de la saponaire, du fiel de bœuf, du panama, de la benzine, de l'ammoniaque et autres substances sans danger.

Mode d'Emploi

Pour enlever les Taches : Frotter à sec, mettre un morceau de drap sous la tache et brosser à l'eau froide, la tache aura disparu à l'instant.

Pour les Douleurs : Faire fondre le savon à l'eau tiède, frotter fort avec de la flanelle, on est soulagé à l'instant.

Pour l'entretien de la Peau : Tremper le savon dans l'eau froide, frotter la peau et l'essuyer ensuite.

HOTEL D'EUROPE

ADÉLAÏDE COLOMBANI

Bastia — 3 et 5, rue de l'Opéra — Bastia

Cet Hôtel se recommande par sa belle situation, au centre de la ville, à proximité des principaux établissements.

Il possède, en outre, un superbe jardin éclairé à l'électricité où les clients peuvent prendre leur repas pendant l'été.

Banquets — Noces — Festins

Pension à des prix modérés

FAITES ANALYSER VOS URINES

DIABÈTE Guérison certaine sans changer de régime par les Cachets ANTIDIABÉTIQUES Paul VÉDIE Pharmacien, Ex-préparateur de l'École de Pharmacie

LA BOITE : 5 francs. — ESSAYER, C'EST SE GUÉRIR

DÉPOT à Bastia, Pharmacie MANCANTELLI, qui se charge des ANALYSES D'URINES

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER I

Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux et Boulevard de Cardo.

LIBRAIRIE OLLAGNIER

PANORAMA DE BASTIA

sur très beau bristol, (dimensions 54/20)

Prix : 0,50 centimes

avec encadrement baguette noire filets dorés . . . 2,00

id. baguette dorée . . . 2,25

id. baguette vieux chêne . . . 2,50

Carte-lettre Album

contenant quatre magnifiques vues de Bastia.

PRIX : 0,35 CENTIMES.

N. B. — *Le port en sus.*

LIBRAIRIE OLLAGNIER

ENCRIERS

à fermeture automatique élastique

Système Colombani



Encriers classiques. — Encriers portatifs. — Encriers administratifs. — Encriers de fantaisie. — Encriers réclames.

MESDAMES

Vous économiserez régulièrement

600 francs par an

sur la note de vos Toilettes, si vous voulez faire usage du journal de Modes

« LA SAISON »

le seul au Monde donnant par numéro environ 100 GRAVURES INÉDITES de Modes, etc. Ces notes vous dira que les parties techniques *Modes et Travaux de Mains* y sont traitées d'une façon magistrale.

Cet organe ne publie aucun roman, ce qui permet de le laisser entre toutes les mains.

Modestie et Tranquillité reflètent de ses modes.

6 francs par an ou 25 cent. le numéro avec un Supplément de Modes, une Planche de Patrons ou un Panorama en couleurs.

Numéro de démonstration 30 rue de Lille, Paris

65 ANNÉES DE SUCCÈS

Alcool de Menthe de

RICQLÈS

SEUL VÉRITABLE ALCOOL DE MENTHE

CALME la SOIF et ASSAINIT l'EAU

GUÉRIT les MAUX de CŒUR, de TÊTE, l'ESTOMAC, les INDIGESTIONS la CHOLÉRINE

EXCELLENT pour les DENTS et la TOILETTE

PRÉSERVATIF contre les ÉPIDÉMIES

EXIGER de RICQLÈS

HORS CONCOURS, PARIS 1900

VENTE DE PLANTS

2.000 amandiers âgés de 3 ans, d'une vigueur incomparable, au prix de 0 fr. 25 chacun.

20.000 cépages américains riparia et rupestris, au prix de 40 fr. le mille. Pour tous renseignements s'adresser à M. Palmieri, Morosaglia.

A VENDRE

Mûriers greffés de 2m50 de hauteur, 0,50 c. pièce.

Orangers greffés mandarini de 0m50 c. à 1 m. de hauteur, 1 fr. 25 c. pièce.

S'adresser à M. Louis FEDI, Vescovato Casinca (Corse)

AVIS

AUX CONSOMMATEURS DE GAZ

M. J. CINI, ouvrier plombier à la Cie du gaz, prévient MM. les consommateurs qu'à partir du 20 novembre il effectuera pour son compte personnel toutes sortes d'installations et de réparations concernant l'éclairage au gaz, à des prix très modérés.

Installations de baignoires et chauffe bains à gaz.

Travail soigné et garanti.

Vente de becs incandescents, Verres, Manchons, Appareils sur commande.

Le magasin sera ouvert de 6 heures du matin à 9 heures du soir.

Place de l'Hôtel de Ville, 4.



LE MONITEUR DE LA MODE

paraissant tous les Samedis

20 PAGES GRAND FORMAT

LE PLUS ANCIEN ET LE PLUS ARTISTIQUE DES JOURNAUX DE MODES

CONTIENT :

PLUS DE MODÈLES NOUVEAUX

PLUS DE TRAVAUX À L'AIGUILLE

PLUS DE LITTÉRATURE

PLUS DE RECETTES DE CUISINE

PLUS DE RENSEIGNEMENTS

QU'AUCUN AUTRE

3 MOIS : 4 francs — UN AN : 16 francs

ÉDITION E : contenant une Gravure coloriée et un Patron découpé dans les P. P. et 4e P.

3 MOIS : 5 fr. 50 — UN AN : 22 francs

ADEL. COURAUD, Éditeur, 3, rue de Septembre

Les Illustrations de la Cour

PAR NOVELLINI

La Corse au XVIIIe siècle, Allégorie (Salon de 1870).

Sur papier de Chine, format 80×57 . . . 6

Sur papier blanc. — — . . . 5

HOMMES CÉLÈBRES

Sambucuccio d'Alando (Salon de 1870).

Sampiero Corso.

Pascal Paoli.

Napoléon Bonaparte.

Sur papier de Chine format 60×30. Chaque . . . 2

2me Dévote, Patronne de la Corse (Salon de 1870).

Sur papier de Chine, format 65×50 . . . 5

Sur papier Chine, format 60×30 (Réduite). . . . 2

EN VENTE :

A AJACCIO, chez l'auteur et chez M. PERETTI, Libraire.

BASTIA, chez M. OLLAGNIER, Libraire

L'un des rédacteurs gérant, MATTHIEU OLLAGNIER.

MAISON L.-N. MATTEI et Cie

Produits Recommandés

La délicieuse LIQUEUR

CÉDRATINE

digestive et rafraîchissante

L'inimitable

VIN DU CAP-CORSE

AU QUINQUINA

Apéritif tonique et fortifiant

SE MÉFIER DES IMITATIONS

16, 19, 20, 27, 30.

25e ANNÉE — JEUDI, 1er DÉCEMBRE 1904 — No 281

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 6, Boulevard du Palais, Bastia

MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont perçues d'avance et reçues aux Bureaux du Journal. Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0,75 — Divers, 0,50 — Judiciaires, 0,25

ABONNEMENT (Payable d'avance)

Les manuscrits ne sont pas rendus.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE BASTIA

LE CALENDRIER

FÊTE D'AUJOURD'HUI : Saint Eloi, Soleil (Entrée authentique) 8h 41 m. Coucher 3h 58 m. Nouv. le 6 Premier quart, le 14. FÊTE DE DEMAIN : Sainte Bibiane.

30 NOVEMBRE

LES ÉLÈVES de la Légion d'Honneur

Château d'Ecouen

I.

La belle Diane de Poitiers — si elle revenait au monde et qu'elle pût voir la vie quasi conventuelle que mènent les pensionnaires du château d'Ecouen — ne reconnaîtrait pas, à coup sûr, la brillante demeure où elle trôna jadis en souveraine, où son croissant alterne encore sur les murs de la salle d'honneur avec les mouchettes et le chiffre entacé de son royal « ami. »

Plus de brillants seigneurs, valets, ecrobanès, dorés ; plus de guerriers vaillants, heureux de goûter, après les fatigues glorieuses de la guerre, les douceurs de la paix ; même, la statue équestre du vieux connétable Anne de Montmorency n'était-elle plus à sa place parmi le petit monde sérieux de nos modernes écolières, à abandonné son domaine, et a été transportée à Chantilly.

La princière demeure, avec ses proportions harmonieuses et le bonheur de sa situation dominante, s'est transformée en une ruche, animée de rires joyeux, de vie bavarde et jeune.

Un coup sonne à l'horloge, il faut se lever en cohorte et nuit complète au dehors ; c'est le quart de six heures, l'instant où la journée commence. Une cloche moins belliqueuse que le tambour des casernes, mais tout aussi inopportune et péremptoire, annonce l'heure du lever.

La ruche s'éveille : les plus vaillantes soutent à bas du lit sans se donner le temps de réfléchir ; mais il y a des dormeuses obstinées, et la pauvre dame surveillante de semaine a beaucoup de mal à donner une fois surgie des rideaux entourant le coin qu'il lui est chargé, pour arracher celle-ci aux délices de leur étroite couchette. C'est qu'elle est si bonne à la fatigue de la journée, la petite couchette ! et si favorable au recueillement comme à l'oubli des soucis journaliers !

Après une rapide toilette, les élèves sont prêtes à descendre. Accompagnées dans le costume. N. Watteau et Lancret ne reconnaîtraient, dans les pensionnaires actuelles d'Ecouen, les pimpantes marquises à paniers qui folâtraient jadis dans les allées du parc seigneurial. L'uniforme de la Légion d'Honneur est plus que simple, on pourrait même sans injustice lui reprocher son absolue laideur.

Une robe d'étamine noire attachée dans le dos et retenue par trois boutons de cornaline une ceinture qui entoure la taille en croisé dans le dos et revient, en passant sous les bras et sur les épaules, se fixer derrière au tablier noir.

Cette peinture, dont la couleur varie et détermine les classes, est la seule note gaie du costume, avec la cohorte blanche.

Les chaussures sont des souliers informes, de fabrication unique et spéciale, et qu'on ne décrit pas ; les bas cachent peut-être l'usage du chocolat fondu au coin du lait ; aussi chaque élève possède-t-elle dans son trousseau une paire de bas noirs pour les grandes jours. Il y a quelques années encore, ces bas de « gala » étaient blancs.

Ce costume, complété par une courte et mince pèlerine de nonnette, est sensiblement le même que celui des pensionnaires de la Légion d'honneur il y a cinquante ans. Le chausse seul est changé. Le « cabriolet » a fait place à une « galoche, » le « galoche » au « cothurne, » le « cothurne » au « caoutchouc, » actuel qui couronne bien ces ensemble disgracieux.

Et cependant, ce costume de coupe surannée, s'il donne aux toutes jeunes un aspect parfois ridicule, ne manque pas d'une certaine grâce quand il est porté par les grandes, déjà formées et un peu coquettes.

A leur entrée, au mois d'octobre, les « nouvelles » font la part de leurs charges et choisissent celles qui viennent au partage, qui se fait chaque quelques jours. Parfois nous y prenons part, quand nous sommes là, et nous assistons à ces scènes touchantes.

Les mères trônent au pouvoir, nous tombe du nid ses petites avec effroi par les oiseaux mâles, qui tâtent un peu les nouvelles habitues et travaillent avec quelque moment de découragement devant le désolé chevreau de sa fille et se sépare le même jour en emmenant la « confiance » accompagnée de la maman.

Le règlement, autant que possible sur ce point, défend quelquefois manifestement, lorsque la « nouvelle » a déjà de la peine, et qu'il est avéré qu'elle pourrait nous abandonner de sa présence, de l'autoriser à le contrevenir.

Les qui ne reçoit point prêtes, les dames surveillantes qui sont arrivées au moins à une heure un quart, font face à la grille, que l'une des élèves est à haute voix, tandis que les autres se rangent également à droite et à gauche.

Il en est une, enfin, qui, un jour ou deux après, se présente à Ecouen. Ce jour-là nous sommes tous réunis, on est un peu ému ; c'est le jour du repas, où l'on voit les nouveaux arrivants et où leurs parents sont admis à leur faire une visite. Les grands parents ne sont pas les moins empressés à venir voir leurs petites-filles, et nous avons souvent le plaisir de voir arriver, dans leur char, l'élève pantelle distinguer le moment qu'elle peut, Dieu sait le sait ! Qu'y arrivent toutefois, puisqu'il n'est formé là, dans ce temple des enfantines accomplies et de vertueuses vertueuses.

A neuf heures dans toutes les classes, l'on entend une grande agitation. Les dames y ont pour la dernière fois, leur toilette pour s'assujettir aux exigences de la mode, pendre quelque nouvelle folie d'un tissu de laine et coton. Elle a une toilette, pour les classes, on imagine difficilement qui ne nous devra de la Légion d'Honneur épingles au corsage.

Les élèves sont en leçon jusqu'à midi, avec un quart d'heure de récréation avant onze heures. Chacune de ces huit heures est consacrée à une occupation ou différente, et l'on s'étonne de voir le peu de temps qu'il faut à nos professeurs pour nous apprendre beaucoup, acquérir pour les plus jeunes, dans de nombreux à peu près tous les genres, et pour les plus grandes notamment à l'étude de ces sciences si sérieuses qui sont les nôtres, la salle de piano — des plus élevées — puisque quatre instruments y résonnent en même temps et mêlent leurs notes accompagnées et saccadées sont, cependant, dans tout ce bruit, l'élève pantelle distinguer le morceau qu'elle joue